



**HAL**  
open science

# La forêt d'eucalyptus à Addis Abeba : valorisation, gestion et préservation de la ressource boisée dans une capitale en expansion

Delphine Ayerbe

► **To cite this version:**

Delphine Ayerbe. La forêt d'eucalyptus à Addis Abeba : valorisation, gestion et préservation de la ressource boisée dans une capitale en expansion. Géographie. Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 2016. Français. NNT : 2016PA01H102 . tel-01959195

**HAL Id: tel-01959195**

**<https://theses.hal.science/tel-01959195>**

Submitted on 18 Dec 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ PARIS I PANTHÉON – SORBONNE  
UFR de Géographie – École doctorale de géographie de Paris  
UMR 8586 PRODIG

La forêt d’eucalyptus à Addis Abeba -  
Valorisation, gestion et préservation de la ressource boisée  
dans une capitale en expansion



Thèse pour l’obtention du Doctorat de Géographie  
Soutenue publiquement le 15 décembre 2016  
Delphine Ayerbe

**Jury composé de :**

M. François Bart, Professeur émérite, Université Bordeaux – Montaigne  
(rapporteur)  
Mme Dominique Couret, Directrice de recherches, IRD (examinatrice)  
M. Alain Gascon, Professeur émérite, Université Paris VIII (rapporteur)  
M. Roland Pourtier, Professeur émérite, Université Paris I Panthéon – Sorbonne  
(directeur)

Photo de couverture : Vue d'Addis Abeba depuis Yeka, 2016.



## REMERCIEMENTS

Je remercie très sincèrement mon directeur Roland Pourtier de m'avoir permis d'engager ce travail, de m'avoir guidée dans ce parcours doctoral dès que j'en ai eu besoin, et de m'avoir soutenue pour mener à bien ces recherches.

Alain Gascon a su m'éclairer régulièrement par ses conseils avisés. Je le remercie pour sa disponibilité et son grand partage de connaissances sur l'Éthiopie.

J'adresse des remerciements très particuliers à Dominique Couret qui a été d'un soutien infailible. Nos échanges ont été extrêmement enrichissants et m'ont grandement aidée à construire ce travail.

Je les remercie d'avoir accepté de participer au jury de soutenance de cette thèse, ainsi que François Bart qui a bien voulu en être rapporteur avec Alain Gascon.

Je remercie les cartographes de l'IRD grâce à qui j'ai pu mener une analyse fine de la capitale à partir des images satellites. Bernard Lortic m'a aidée à me familiariser avec SavGis. Avec Éric Opigez nous avons complété cet apprentissage. À Addis Abeba, l'aide de Zewdu Alebachew m'a permis de finaliser ce travail. Je remercie vivement Pauline Gluski, qui a été présente à chaque étape de ce parcours depuis mon Master.

Le laboratoire Prodig offre à ses doctorants un cadre de travail propice et de grandes facilités. Les moyens qui nous sont offerts sont d'une grande aide. Je remercie ses membres avec lesquels les échanges ont toujours été instructifs. Les liens que nous y créons sont précieux.

En Éthiopie mes pensées vont évidemment à toutes les personnes enquêtées qui ont pris le temps de me répondre et de m'enseigner leurs connaissances. Et bien sûr à Tade et Tafessetch, interprètes de talent qui ont rendu ses terrains si intéressants. Le CFEE enfin, qui facilite les premiers temps sur place.

Ce parcours de thèse a été marqué par des années d'enseignement à l'Université Paris 1, extrêmement formatrices et faites de belles rencontres. Je remercie les équipes de l'URF de géographie pour m'avoir si bien accueillie lors de mon monitorat. Auprès de celle de l'IREST j'ai passé une année d'Ater particulièrement enrichissante.

Cette thèse a été l'occasion de lier de belles amitiés, merci à Ségolène Débarre, Anne-Cécile Mermet, Pauline Gluski, Servane Gueben-Vénière, Guillaume Poiret, Perrine Duroyaume pour leur présence, leurs conseils toujours pertinents et leur motivation !

Sur un registre plus personnel mais essentiel dans ce parcours, je remercie mes ami(e)s de toujours. Une immense pensée pour ma famille, spécialement pour mes parents qui sont aussi des grands-parents exceptionnels, et pour Jacques.

## REMARQUES

- L'amharique, langue nationale en Éthiopie, est la langue utilisée à Addis Abeba. Mais la capitale est entourée de la région *Oromiyaa* dans laquelle la langue oromo est parlée. Nous laissons dans le texte certains termes dans ces deux langues et nous précisons leur sens dans le glossaire. Nous avons tenté de respecter les règles de transcriptions des mots amhariques. Pour les termes oromo nous gardons l'orthographe originale qui utilise les caractères latins.
- La monnaie locale est le *birr*. En 2008 – 2009, un euro équivalait environ à 17 birrs. En 2016, il fallait compter 24 birrs pour un euro.
- Le calendrier éthiopien se rapproche du calendrier julien. Le passage à la nouvelle année a lieu le 11 septembre du calendrier grégorien et a un décalage de 7 ans avec celui-ci. Pour exemple, le passage à l'an 2000 s'est fait le 11 septembre 2007.

# SOMMAIRE

INTRODUCTION	p.9
PREMIÈRE PARTIE - ÉVOLUTION DE LA CAPITALE ET CONSTITUTION DE LA FORÊT URBAINE : ADDIS ABEBA : UNE « VILLE-FORÊT » EN MUTATION	p.29
<u>Chapitre 1</u> : Le cadre géographique de notre étude	p.33
<u>Chapitre 2</u> : La constitution de la forêt urbaine et périurbaine : son rôle dans le développement d'Addis Abeba	p.75
<u>Chapitre 3</u> : L'approche « environnement » intégrée aux choix d'aménagement à Addis Abeba	p.111
DEUXIÈME PARTIE – L'EXPLOITATION DE L'EUCALYPTUS : ENJEUX ACTUELS À ADDIS ABEBA	p.137
<u>Chapitre 4</u> : L'eucalyptus : propriétés, exploitation et usages	p.141
<u>Chapitre 5</u> : L'eucalyptus en débat : termes et nuances du rejet actuel	p.175
<u>Chapitre 6</u> : Les acteurs de la filière au service du maintien des pratiques addissiennes de l'eucalyptus	p.207
TROISIÈME PARTIE - ADDIS ABEBA, MÉTROPOLE EN MUTATION, PEUT-ELLE RESTER UNE « VILLE-FORÊT » ?	p.257
<u>Chapitre 7</u> : La métropolisation et l'évolution des périphéries	p.261
<u>Chapitre 8</u> : Les nouvelles fonctionnalités des espaces boisés périphériques	p.289
<u>Chapitre 9</u> : Vers une <i>Political ecology</i> des eucalyptus à Addis Abeba - Conflits d'accès à la ressource	p.319
CONCLUSION	p.338





## **INTRODUCTION**

« Une fleur dans un bouquet d'eucalyptus. »<sup>1</sup>

La capitale éthiopienne se dévoile sous un couvert végétal presque exclusivement composé d'eucalyptus. L'arbre introduit en Éthiopie il y a un peu plus d'un siècle, a été utilisé pour boiser des espaces dénués de végétation. En amharique, « l'arbre de la mer » (*bar zaf*) porte dans son nom son caractère allochtone, voire une dimension exotique, dans un pays qui n'a plus, aujourd'hui, de régions côtières. Importé à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle pour les besoins de la cour nouvellement établie à Addis Abeba, l'espèce est aujourd'hui très présente en Éthiopie, dans les villes comme dans les campagnes. Addis Abeba, spécifiquement, possède une forêt d'eucalyptus ancienne. La capitale a été le premier terrain de diffusion et d'exploitation de l'espèce. L'analyse des images satellites et le repérage des zones boisées montrent que l'arbre est actuellement exploité sur 1/6<sup>ème</sup> du territoire urbain environ. Sur une superficie d'un peu plus de 50 000 hectares, 8 000 hectares sont dévolus aux plantations d'eucalyptus. Les zones boisées sont plus denses encore dans les immédiates périphéries de la ville.

Cette forêt attise la curiosité, car elle renvoie à une histoire et une mise en valeur originale du territoire urbain. L'omniprésence de l'eucalyptus sur le territoire urbain permet de remonter l'histoire d'Addis Abeba, de comprendre les principaux temps de son élaboration, et les contraintes des décideurs urbains en suivant la chronologie de son essor. S'intéresser à une ressource boisée en géographie humaine, c'est aussi étudier une certaine « réalité » sociale de la capitale, par les besoins de la population notamment. L'exploitation de l'arbre a permis de satisfaire les demandes des habitants en bois de chauffe et bois

---

<sup>1</sup> GasconA., 1989, « Les 'bastides' d'Éthiopie. Les villes fortes de Menilek dans le sud de l'Éthiopie et l'urbanisation contemporaine », in *Tropiques, lieux et liens*, p. 435.

d'œuvre. Si ces usages évoluent, l'eucalyptus continue à être utilisé à ces fins. À Addis Abeba l'accès à la ressource boisée comme source d'énergie, constitue une préoccupation quotidienne pour une partie de la population. « Notre société d'enfants gâtés a oublié que la forêt avait et a encore pour vocation de produire du bois, que ce bois fut longtemps la seule source de chaleur et un matériau de première nécessité » (Corvol-Dessert *in* Corvol, Arnould, Hotyat, 1997, p. 3). Les questionnements liés au bois-énergie sont loin d'être secondaires dans notre contexte d'étude. La disponibilité en ressources énergétiques – et leur limite – constituent un point central dans le développement des territoires concernés (Magrin, 2007). Ce sont en outre des éléments de tension, sources éventuelles de conflits pour les acteurs en présence. Le contrôle de la ressource confère un pouvoir solide à celui qui le détient sur les autres membres de la communauté (Hautdidier, 2004). Nous verrons comment ces questions s'articulent sur notre terrain de recherche, où le contexte de pauvreté accentue ces enjeux. « Les forêts urbaines des grandes villes d'Afrique au sud du Sahara ont toujours été des lieux d'approvisionnement des citoyens en produits vitaux » (Amat, Hotyat, 2006, p. 260).

Cet accès à la ressource boisée évolue. D'une part les usages se diversifient et la dépendance au bois énergie tend à reculer. D'autre part – et c'est le point essentiel – la répartition des territoires plantés est remise en cause par les mutations enclenchées dans la ville et ses périphéries. Depuis quinze ans environ, la croissance démographique et l'implantation de nombreux chantiers de construction remodelent la structure d'Addis Abeba. La ville et ses périphéries totalisent plus de 3 millions d'habitants. Au rythme de la croissance démographique du pays, qui comptait plus de 87 millions d'habitants lors du dernier recensement officiel, en 2014<sup>2</sup>, la population addissienne continue d'augmenter. Surtout, le tissu urbain connaît de profondes mutations. La capitale au bâti traditionnellement bas, se verticalise avec l'émergence d'innombrables immeubles de verre. Cela apporte une image nouvelle à Addis Abeba. Cette croissance de la capitale en « hauteur » se double d'un étalement urbain. Les immédiates périphéries sont intégrées aux évolutions et les subissent parfois plus fortement que le centre historique. Cet étalement se double d'une fragmentation du territoire, où les espaces sont davantage dissociés, spécialisés. Le poids de la métropole urbaine, véritable « ville-mère », ne cesse de s'affirmer, face à des villes secondaires d'échelles bien plus réduites. Ces points soulignent le processus de métropolisation actuellement à l'œuvre en Afrique généralement et en Éthiopie spécifiquement (Gervais-

---

<sup>2</sup> Selon le CSA – *Central Statistical Agency of Ethiopia*. [www.csa.gov.et](http://www.csa.gov.et)

Lambony, 2004). La libéralisation de l'économie dans le pays depuis la chute du régime communiste au début des années 1990 et l'internationalisation de la capitale alimentent le processus. Au final, les espaces périphériques se trouvent au cœur des recompositions. Nous y observons la création de nouvelles centralités (Gentelle, 2005) qui renforcent la fragmentation territoriale d'Addis Abeba.

L'étude de la forêt urbaine et périurbaine permet d'interroger ce processus, car ces espaces sont directement affectés par les dynamiques nouvelles. Nous considérons comme forêt urbaine, les plantations comprises dans les limites administratives d'Addis Abeba. Les espaces forestiers périurbains s'étendent entre 5 et 10 kilomètres, au delà de ces limites. Ces territoires sont d'abord soumis à une pression foncière inédite ; l'avancée du bâti tend à grignoter les espaces verts. De plus, la perception de ces territoires évolue chez les citoyens. Des préoccupations environnementales nouvelles s'affirment, qui tendent à influencer les pratiques des acteurs locaux (Chaléard, 2014). Porté par le phénomène de métropolisation, le rapport entre espaces verts, plantés, et espaces en construction offre un angle d'analyse intéressant de l'aménagement addissien. Ces préoccupations portent sur deux aspects imbriqués l'un à l'autre. Il s'agit d'une part d'interroger la place accordée à l'eucalyptus ; donc de poser la question de la monospécificité des boisements considérés. Mais, plus largement, il s'agit d'interroger la place accordée aux espaces boisés, forestiers, dans cette capitale en expansion.

### **L'arbre et la forêt, comme objets de recherche**

*« Investir ce champ d'hybridation entre ce qui est habituellement catalogué comme d'un côté, le social et, de l'autre, le naturel. L'environnement en est l'enjeu et la géographie l'outil. »<sup>3</sup>*

Choisir l'arbre comme objet de recherche nous permet de saisir les rouages des mutations actuelles, et les principes qui les guident. Faire de la géographie humaine à partir de l'eucalyptus peut surprendre mais, dans le contexte éthiopien, il se pose comme un indicateur pertinent des évolutions de la société addissienne. En le construisant comme objet géographique, nous choisissons de l'utiliser comme vecteur de compréhension des choix d'organisation spatiale en cours dans la capitale et des conflits d'usages qui en découlent. Sa

---

<sup>3</sup> Bertrand C. et G. 2002.

place sur le territoire urbain, l'évolution de son utilisation, la perception qu'en ont les autorités comme la population, fournissent des éléments de lecture de la construction urbaine et permettent de saisir les préoccupations nouvelles en terme d'aménagement du territoire. Le choix de travailler sur un arbre en particulier se justifie par la place qu'il tient dans l'espace urbain, par l'inscription du modèle de mise en valeur dont il témoigne. Comme le souligne Elise Demeulenaere dans sa thèse consacrée, en milieu rural, à la « *gestion paysanne des ligneux en pays konso*<sup>4</sup> », « dans un territoire anthropisé, la localisation des arbres, la nature des espèces, leur forme, ne relèvent jamais du hasard. Les arbres se caractérisent par une inscription dans l'espace mais aussi (...) dans le temps. » Ainsi, les « fonctions attribuées aux arbres sont liées à des stratégies de subsistance et à des représentations humaines » (Demeulenaere, 2005, p. 80). Nous verrons au cours de ce travail, comment l'étude des plantations d'eucalyptus, leur histoire, leur gestion, leurs usages, renseigne sur la population addissienne, ses besoins, ses choix, et sur le rôle des autorités en présence. L'arbre en ville est un objet de recherche original et fécond. Philippe Haeringer avait souligné l'intérêt de s'appuyer sur cet objet pour guider une étude de géographie humaine dans son article : « *L'arbre dans la ville. Lecture sociale en quatre tableaux du couvert végétal de la ville africaine* », publié en 1980. La place de l'arbre renseigne sur des choix de mise en valeur du territoire, passés et présents. La perception qu'en ont les acteurs en présence précise la vision projetée sur la ville de demain. Étudier les mutations urbaines par l'objet eucalyptus fonctionne car les plantations considérées sont des espaces intrinsèquement liés à la ville et à son développement. S'ils sont aujourd'hui menacés par la croissance urbaine, la pression foncière et l'avancée du bâti, ces territoires ont aussi une portée symbolique en tant que forêt intra et périurbaine.

Le terme de forêt convient-il pour désigner ces formations boisées ? Parmi d'autres définitions, nous considérerons comme forêt une « formation végétale constituée d'arbres spontanés ou plantés aux houppiers jointifs ou peu espacés, dominant souvent un sous-bois arbustif ou herbacé. » (Da Lage, Métaillé, 2000 cités par Amat, Hotyat, 2006, p. 250). Dans leur article intitulé « *Les forêts urbaines, patrimoine citoyen et territoires à ménager* », Jean-Paul Amat et Micheline Hotyat lient la définition de la forêt urbaine à sa proximité immédiate avec le bâti, mais aussi au ratio de densité entre la surface forestière et la surface totale de la ville (Amat, Hotyat, 2006). La forêt périurbaine, au-delà de ses caractéristiques de localisation

---

<sup>4</sup> Au Sud-Ouest de l'Éthiopie, dans la région des Nations, Nationalités et Peuples du Sud.

par rapport à la ville, s'identifie par les fonctions qu'elle remplit vis-à-vis d'elle (Bergeret, 1990). Les territoires plantés que nous étudions, proches d'Addis Abeba ou inclus dans la ville sont pourvoyeurs de ressources boisées pour ses habitants. Nous considérons que ces plantations denses méritent d'être qualifiées de forêt urbaine et périurbaine, même s'il est difficile, en Éthiopie, d'en trouver une définition rigoureuse. Comme le souligne Alain Gascon dans un article paru sur ce thème en 1998, faut-il inclure dans cette terminologie les brousses des basses terres, les parcs des hauts plateaux ? (Gascon, 1998). L'incertitude règne quant à ce que les Éthiopiens se représentent et nomment « forêt » (Gascon, 1998). Trouver un dénominateur commun n'est pas aisé. « Les forêts d'Europe Occidentale sont toutes des créations humaines. (...) Parler de la forêt, c'est entrer dans le domaine de la complexité. Particulièrement quand il s'agit des forêts tropicales qu'il faut nécessairement décliner au pluriel (...) En dehors de ces espaces de forêts primaires, les formations forestières portent la marque, forte et ténue, de l'action humaine, fût-elle ancienne. C'est pourquoi la question des forêts impose d'en répertorier les usages et d'en distinguer les différents types d'acteurs » (Pourtier, 2005, p.17).

Concernant notre terrain d'étude, nous utiliserons le terme de forêt pour deux raisons. D'une part les territoires plantés d'eucalyptus correspondent à la définition « physique » de la forêt telle que posée plus haut. Ensuite, du point de vue des perceptions – et c'est un point très important - c'est ainsi que les addissiens eux-mêmes définissent les plantations d'eucalyptus alentour. Certains y trouvent l'attrait d'une forêt récréative pour les balades du week-end, d'autres craignent de s'y engager trop profondément par peur des animaux sauvages (notamment des hyènes) et de l'isolement. Dans tous les cas, la représentation des habitants et la dénomination qu'ils donnent aux plantations nous permettent de les définir comme forêt, intra ou périurbaine.

L'étude de ces espaces forestiers devient intéressante pour saisir les choix d'aménagement plus généraux faits dans la capitale en matière d'espaces verts. Rappelons à cet égard que « l'espace vert ne saurait toutefois être envisagé comme un simple élément de nature. Il répond le plus souvent à une volonté d'aménagement de la ville qui illustre à la fois une conception urbaine et une représentation spécifique de la nature » (Arnould, Simon, 2007). Même s'il s'agit essentiellement de plantations à visée productive, les espaces verts qui sont au cœur de notre étude corroborent cette citation. Globalement les territoires qui ont constitué notre terrain de recherche - par les enjeux qu'ils recoupent - apportent des éléments de compréhension et d'analyse des changements observés dans la capitale éthiopienne. Si la forêt a été mise au service de la demande urbaine en bois d'œuvre et bois de construction, les

espaces verts auraient, quant à eux, vocation à répondre à de nouvelles exigences, dictées par des tendances internationales, qui accentuent la protection de l'environnement et leur aspect récréatif - et atténuent leur rôle productif.

Le processus de métropolisation oriente le regard posé sur les éléments « physiques », « naturels » par les décideurs urbains. La place donnée au « vert » dans la nouvelle capitale éthiopienne est discutée par les autorités, notamment pour une question d'image. Mais cette place correspond aussi aux besoins spécifiques des populations. L'étude des territoires plantés nous permet de saisir les mécanismes en jeu dans les nouvelles pratiques de l'environnement appliquées à Addis Abeba. Si ce thème a mis du temps à s'imposer dans les études de géographie humaine, restant longtemps dans le sillon des sciences naturelles (Veyret, 2007 ; Bertrand, 2002), son apport s'est avéré enrichissant. Il permet de poser un regard plus global sur les enjeux urbains. Le caractère hybride de la notion (Veyret, 2007), en géographie et plus largement en sciences sociales, permet de multiplier les angles d'analyse. Cette thématique se nourrit de l'interdisciplinarité (Barbier, 2012), et s'enrichit des connaissances de différents champs scientifiques. Basé sur un rapprochement nature/culture, sur l'intégration de problématiques sociales dans l'étude d'éléments physiques, l'entrée par l'environnement assure une complémentarité d'approches et crée des passerelles entre les disciplines de sciences humaines, mais aussi entre sciences humaines et sciences naturelles (Pourtier, 1992). Sur la question de la gestion forestière spécifiquement, cette approche croisée aide à la compréhension des enjeux qui s'y jouent. Dans les espaces concernés, les contraintes écologiques ne peuvent être considérées indépendamment des besoins sociaux (Blanc-Pamard, 2007). Ces considérations ont aidé à l'élaboration de notre objet de recherche. Traiter de l'environnement nous permet d'approcher la ville selon des codes de lecture complémentaires, et ajoute un spectre d'analyse de l'espace addissien, par un objet moins « conventionnel » et peut-être moins attendu. Nous utilisons un élément « naturel » pour mener une lecture de la construction urbaine et des choix politiques d'aménagement.

L'environnement associé aux études urbaines permet une « complexification de l'approche de la ville par l'introduction de nouveaux objets traditionnellement analysés par d'autres sciences » (Metzger, 1994, p. 601). L'environnement urbain est compris comme un rapport entre représentations, discours et pratiques. Il permet de cerner les « mécanismes qui régissent la consommation des ressources collectives par la ville » (Metzger, 1994, p. 613). L'objet eucalyptus nous offre un regard particulier sur la capitale. Notre approche, qui lie caractéristiques physiques et enjeux sociaux, soulève des questions de gestion, de représentation, de consommation et de production de la ressource. Nous verrons en quoi les

nouvelles pratiques de l'environnement à Addis Abeba sont influencées par la croissance urbaine et le processus de métropolisation en cours.

Le développement des plantations renseigne, dans une perspective diachronique, sur l'évolution de l'organisation de l'espace addissien. Leur mode de gestion fait émerger, chez les acteurs urbains, les nouvelles orientations souhaitées pour dessiner la ville de demain. « Pour les gestionnaires de la ville, l'environnement urbain renvoie à un ensemble de secteurs d'interventions sur des éléments physiques de la ville qui posent problème en termes de production, préservation, évacuation ou circulation : eau, air, transport, espaces verts, etc. » (Metzger, Couret, 2002, p.166). Ces préoccupations concernent les plantations d'eucalyptus et nous voyons naître chez les décideurs urbains, une sorte de tension entre valorisation d'espaces de production ou de préservation.

À échelle locale, ce travail permet de saisir les modalités d'accès à la ressource dans cette capitale qui explose, et de mettre à jour les jeux d'acteurs en présence. L'eucalyptus est au cœur d'un débat qui oppose aujourd'hui ceux qui soutiennent son maintien à Addis Abeba et ceux qui rejettent l'omniprésence de cette espèce. Ce débat se base sur des préoccupations écologiques mais, nous le verrons, dépasse ce cadre et mobilise des arguments variés. L'analyse des conflits de gestion et de contrôle des espaces plantés nous permet de saisir les nouvelles orientations prises dans les pratiques de l'environnement urbain. Ces questionnements nous conduisent à changer d'échelle et à envisager le poids des influences internationales dans les prises de décision par les autorités à Addis Abeba. Nous nous intéresserons spécialement au décalage qui se profile entre un discours global sur la gestion des espaces verts, produit par les instances internationales, et les pratiques locales des habitants. Les questions liées à l'environnement urbain se font plus présentes chez les décideurs urbains pour deux raisons. D'une part répondre, localement, aux besoins spécifiques des populations, d'autre part intégrer les aménagements de la ville dans des préoccupations plus larges dictées par une prise en compte croissante du modèle « durable » de la ville. Ainsi, l'objet eucalyptus nous renseigne sur les décisions prises en termes d'organisation urbaine. Il matérialise les choix passés et cristallise certaines tensions à venir. En s'intéressant aux pratiques, discours et représentations des différents acteurs en présence, et en opérant des changements d'échelles dans cette analyse, ce travail sur les plantations d'eucalyptus vise à saisir les mécanismes qui régissent les évolutions urbaines actuelles.

## Le choix du terrain et les méthodes retenues

L'effervescence qui règne à Addis Abeba et dans les villes secondaires du pays, est le moteur d'une progression des études urbaines portant sur l'Éthiopie. Le dynamisme général de l'urbanisation stimule les recherches actuelles. La communauté de chercheurs français y participe. Depuis la chute du Därg et l'ouverture du pays, les recherches urbaines en géographie se sont multipliées. Le pays a attiré de plus en plus de chercheurs étrangers. La recherche francophone a participé de cet élan ; la présence du Centre Français des Études Éthiopiennes à Addis Abeba y est pour beaucoup. Ce lieu de convergence de chercheurs français et étrangers a soutenu la production de nombreux travaux et mis en contact des étudiants et chercheurs de différents domaines. Les études francophones sur la ville éthiopienne se sont multipliées depuis dix ans environ, très largement dans le sillon tracé par le Professeur Alain Gascon. Nous pensons notamment aux thèses de géographie soutenues ces dernières années : celle de Pauline Bosredon sur le patrimoine à Hārār ; celle de Marie Bridonneau sur Lalibella. Adeline Pierrat et Stéphanie Guitton ont travaillé sur des problématiques environnementales à Addis Abeba ; respectivement la gestion des déchets et l'accès à l'eau. Les recherches en cours de Perrine Duroyaume sur l'accès au logement dans la capitale complètent l'approche urbaine. En sciences politiques Jean-Nicolas Bach a analysé les relations de pouvoir centre-périphéries. En histoire environnementale, Guillaume Blanc travaillé sur les enjeux de création des parcs nationaux. Notre thèse s'insère dans cette dynamique. Au début de nos recherches, un programme de l'IRD « *Approche environnementale des mutations urbaines comme enjeux de développement en Éthiopie* », dépendant de l'Unité de Recherche *Environnement urbain* dirigée par Dominique Couret, était consacré à Addis Abeba. L'insertion dans ce programme a été une source d'apprentissage sans égal sur l'Éthiopie, et surtout sur le thème de l'environnement urbain. Nos recherches ont, en outre, été nourries par la production scientifique éthiopienne, notamment par une collecte de mémoires soutenus dans les facultés du pays. Ces ressources bibliographiques ont été précieuses pour affiner un certain nombre de points de nos recherches, notamment ceux pour lesquels nous n'avions pas les moyens de mener des enquêtes approfondies et qui sortaient quelque peu de notre approche principale. Nous pensons notamment aux données économiques sur la culture de l'eucalyptus, ou aux connaissances botaniques. Nous en avons consulté un grand nombre, principalement à l'Université de Wondo Genet, mais aussi à celle d'Addis Abeba. Les recherches universitaires sur le thème des plantations d'eucalyptus en Éthiopie sont prolifiques et balayent les



disciplines de sciences naturelles mais aussi l'économie ou la géographie. À notre connaissance – pour ce qui intéresse notre recherche - ces travaux restent des mémoires de Master et nous n'avons pas eu connaissance d'une thèse de géographie sur l'eucalyptus à Addis Abeba. Ces mémoires sont de niveaux très inégaux et nous n'en avons pas utilisé un certain nombre, qui traitaient pourtant de thèmes intéressants, mais dont la méthodologie était mal définie. D'autres, par contre, que nous citons et reprenons dans cette étude, ont été d'une grande utilité. Nous nous appuyons sur ces travaux et les citons quand ils répondent à une méthodologie précise et bien expliquée, quand les données font l'objet d'une analyse intéressante et que les résultats obtenus nous ont convaincue.

Précisons maintenant les limites géographiques de notre étude. Addis Abeba a la particularité d'être une région autonome et la capitale de l'État fédéral d'Éthiopie. Les limites administratives portées tout au long de ce travail sur nos cartes sont celles de cette région-capitale. Addis Abeba est entourée par la région *Oromiyaa*, et constitue une enclave en son sein (Bezunesh Tamru, 2007). Nous verrons que la particularité de cette situation a un impact sur la gestion des espaces forestiers périurbains et que cette position d'enclave peut s'avérer structurellement conflictuelle.

Les plantations d'eucalyptus comprises dans notre terrain d'étude - hormis quelques parcelles de propriétés privées - sont gérées soit par la Municipalité d'Addis Abeba (quand elles sont comprises à l'intérieur des limites administratives de la capitale), soit par la région *Oromiyaa* (quand elles sont à l'extérieur de ces limites – donc en territoire oromo). Notre recherche est centrée sur Addis Abeba, première ville d'Éthiopie à avoir massivement diffusé l'eucalyptus, mais s'arrêter à son périmètre eut été restrictif. C'est pourquoi notre travail porte sur un terrain mené dans un rayon d'environ vingt kilomètres autour de celles-ci, débordant, donc, sur la région *Oromiyaa*. La raison de ce choix était d'inclure à notre étude les plantations périphériques de l'entreprise gouvernementale *Finfinnee Forest Development and Marketing Enterprise*. Ce groupe occupe en effet une place essentielle dans l'approvisionnement en bois de la capitale et dans la gestion des espaces boisés périurbains. Concrètement, ce choix nous conduit à traiter d'espaces divers, urbains - dans la capitale directement ; périurbains - dans ses limites proches ; ruraux - dès que nous nous éloignons de dix kilomètres environ du cœur d'Addis Abeba. Ces derniers dépendent d'un mode de gouvernance indépendant de la capitale puisqu'ils sont en région *Oromiyaa*. Les territoires ruraux évoqués ne sont pas au centre de nos recherches, mais nous y avons mené quelques entretiens instructifs auprès de paysans oromo : les habitants de ces territoires sont souvent

amenés à cultiver pour le marché addissien et le bois d'eucalyptus fait partie des produits proposés. Cela justifiait que nous nous y intéressions.

L'approche environnementale nous permet de poser un regard que nous souhaitons « englobant » sur les évolutions en cours dans la ville. Nous avons souligné l'intérêt d'étudier la ville par le truchement de son environnement pour mesurer à la fois les enjeux d'aménagements physiques et leurs conséquences sociales. Alors que nous lançons une recherche sur les pratiques liées à l'exploitation du bois, sur la place de l'arbre dans la ville, les perceptions et discours qui y sont associés, il nous semblait qu'un travail important portait sur les représentations des acteurs, à différents niveaux de la société addissienne. Une approche qualitative était privilégiée pour mener à bien ces enquêtes. Le premier terrain a eu lieu en 2007, au cours de notre Master 2. Le recherche doctorale a commencé par un séjour de deux mois en 2008. L'essentiel des données a été collecté au cours d'un séjour suivant, plus long, de février à juin 2009. Nous avons à nouveau séjourné deux mois à Addis Abeba, à l'automne 2009. L'occasion, après avoir pris le temps de dépouiller les données précédemment collectées, d'affiner les points qui le méritaient. À cette période se déroulait à Addis Abeba la conférence de *l'Institut of Ethiopian Studies* qui a été l'occasion de rencontres et d'échanges avec des chercheurs éthiopiens et étrangers. Nous sommes revenue deux semaines à Addis Abeba à l'été 2013, ce qui nous a permis de constater une nouvelle fois la fulgurance des changements en cours. Enfin, depuis 2014 nous sommes installée en Éthiopie et avons pu ainsi compléter l'observation des mutations urbaines.

### Observation

Les premiers temps de nos terrains de recherche ont été justement dédiés à l'observation, poursuivie par la suite tant la capitale éthiopienne s'y prête par les refontes profondes qu'elle connaît actuellement. Il s'est d'abord agit d'une « observation diffuse » (Chapoulie, 2000) qui permet d'alimenter un plan descriptif du terrain. Nos premières observations ont porté sur les plantations d'eucalyptus bien sûr, leur localisation, leur mise en valeur, les acteurs qui y travaillent quotidiennement. Plus largement nous avons aussi investi du temps à observer cette capitale en train de « se faire ». Les restitutions de ces observations sont l'objet de notre premier chapitre car cette étape nous a semblé importante dans l'élaboration de notre analyse. Les chantiers qui modèlent la capitale de part en part nécessitaient d'y porter un regard précis. Un second temps de notre terrain s'est fondé sur une « observation analytique » (Chapoulie, 2000) et concernait alors des catégories et pratiques d'acteurs identifiées en amont. Des temps d'observation ont été dévolus aux déplacements

quotidiens des femmes qui, chaque jour, collectent et vendent du bois à Addis Abeba. Ou encore, aux flux de camions qui entrent chargés de bois dans la capitale. Cela nous a permis de préparer ou compléter les entretiens menés ensuite avec ces acteurs et, parfois, de confirmer ou corriger quelques données, par exemple sur le nombre d'acteurs impliqués dans l'activité, leur place les uns par rapport aux autres, le rôle des intermédiaires – souvent très discrets et jamais cités – mais qui vont assurer une place à une femme sur le marché ou aider un camion à passer le poste de douanes plus rapidement. Pour tous ces aspects, l'observation s'est avérée riche d'enseignements. Surtout, cette étape a permis de poser la suite de notre méthode de recherche, en nous aidant à construire certaines parties de nos grilles d'entretien.

#### Entretiens semi-directifs : adaptabilité à l'interlocuteur et rôle de l'interprète

Lors de notre premier terrain, en Master, nous avons pris le temps d'identifier les différents acteurs impliqués dans l'exploitation des plantations. La typologie que nous en avons dressée nous permet de les présenter de façon pyramidale. Au sommet se placent les autorités gouvernementales, détentrices des grandes plantations périphériques ; viennent ensuite les commerçants privés, les nombreux revendeurs de bois présents dans les rues de la capitale ; enfin celles que nous dénommons les « petites mains de l'eucalyptus », collectrices de quelques fagots de bois et qui assurent, par un travail harassant, un approvisionnement quotidien en bois de chauffe. Nos méthodes d'enquête ont varié pour s'adapter au mieux aux profils des personnes interrogées. Nous avons majoritairement mené des entretiens semi-directifs. Concernant les autorités, les acteurs politiques ou encore les ONG, nos entretiens ont été menés en anglais. Nous pouvions les assurer directement, mais la présence d'un interprète s'est avérée précieuse pour être correctement introduite auprès de nos interlocuteurs. De plus nous avons rapidement remarqué que si les personnes interrogées maîtrisaient parfaitement l'anglais, elles avaient très souvent tendance à revenir à leur langue (amharique ou oromo) et à parler davantage à notre interprète. L'anglais était souvent la langue des propos « officiels » et consensuels, des propos formatés pour l'extérieur (et l'étrangère). Le passage à une langue régionale permettait parfois de saisir davantage l'avis plus personnel de notre interlocuteur. Cela n'a bien sûr pas toujours été le cas, mais nous avons noté cette tendance qui était importante pour analyser le discours produit sur l'eucalyptus et la forêt.

Ayant travaillé avec deux interprètes, nous avons trouvé dans la diversité de leurs profils des sources d'enrichissement pour nos enquêtes. Le premier était un homme, jeune, d'origine rurale puisque sa famille vivait en région *Oromiyaa*, à la campagne – son grand-

père avait notamment des plantations d'eucalyptus et il en connaissait l'exploitation. Il était instruit et maîtrisait parfaitement l'anglais, l'amharique et l'oromo. Sa présence, son aisance nous ont beaucoup aidée à échanger avec les Oromo notamment. Par exemple, en passant rapidement à l'oromo lors de nos premières enquêtes avec les membres de l'entreprise gouvernementale *Finfinnee Forest Development and Marketing Enterprise* qui gère une grande partie des plantations périurbaines, il a facilité le contact et familiarisé les échanges. Ainsi, nous avons pu aller visiter avec eux des plantations à quelques dizaines de kilomètres d'Addis Abeba. Cela n'aurait sans doute pas eu lieu sans cette proximité régionale, culturelle, avec l'interprète. Parallèlement nous avons travaillé avec une femme, plus mûre, et qui avait une grande expérience dans le milieu des ONG. Elle parlait amharique et anglais. Son profil était très adapté aux enquêtes en milieu urbain, mais beaucoup moins s'il fallait rencontrer les paysans en région *Oromiyaa*. Nous avons donc trouvé dans le travail avec les interprètes une source de connaissance supplémentaire. Nous pourrions penser qu'une partie des données serait perdue par les traductions répétitives ; nous avons au contraire eu le sentiment d'une possibilité d'échanges supplémentaires, les changements de langues permettant de libérer la parole des uns et des autres, suivant les contextes où nous nous trouvions.

Concernant les consommateurs de la ressource, la palette était plus large, la typologie moins aisée à élaborer. Comme bois de chauffe, toutes les catégories sociales peuvent être amenées à acheter de l'eucalyptus. Et comme bois d'œuvre, là aussi, les personnes ou groupes impliqués répondaient à des profils très variés, du petit propriétaire achetant quelques perches pour agrandir sa maison, au grand groupe immobilier en quête de stocks de bois pour monter ses échafaudages. Nos entretiens, tout en respectant la grille préalablement établie, ont été ici menés avec une grande liberté, imposée par les profils variés des interlocuteurs.

### Le questionnaire et ses limites

En début de thèse, nous avons essayé de collecter des données par questionnaire auprès de vendeurs de bois à Addis Abeba ; nous avons préparé des questions précises, avec des réponses par ordres de grandeur, pour connaître leur profil, les quantités de bois qu'ils achetaient, vendaient. Cet essai a été un échec et nous avons rapidement renoncé à cette méthode. L'aspect « rigide » du questionnaire mettait l'enquêté dans une situation de stress. Il perdait toute spontanéité dans ses réponses – dont la plupart étaient certainement erronées. Nous avons le sentiment qu'il se sentait comme face à une administration, qu'il craignait de fournir des données chiffrées et nous pouvions aisément comprendre ses réticences. Nous sommes donc rapidement revenue - et restée - à des collectes de données moins formelles,

moins dirigées et qui s'adaptent mieux au contexte autoritaire dans lequel nous avons réalisé ce travail.

Nous avons tout de même collecté des données quantitatives, auprès des douanes, afin d'avoir une idée des quantités de bois qui entrent dans la capitale pour satisfaire le marché urbain. Cinq routes convergent à Addis Abeba et sur chacune un poste de douane est installé, aux abords de la capitale. Les autorités contrôlent toutes les marchandises qui entrent dans la ville et vérifient que les taxes ont été payées par les commerçants. À chacun de ces postes, le personnel réceptionne un document de la part du conducteur du camion qui précise l'état de la marchandise, sa provenance et sa destination, l'identité du vendeur - et que nous plaçons en annexe pour exemple (numéro 1). Nous avons tenté d'enregistrer les flux de bois à chacun de ces cinq postes. Nous avons préparé un tableau dans lequel indiquer, la date, la quantité et le type de bois, la provenance (la destination est toujours Addis Abeba, les camions chargés n'entrent pas dans la ville pour en ressortir, sinon ils la contournent). Pour un poste, la personne qui travaillait sur place a accepté de remplir pour nous ce tableau. Pour trois autres, nous avons eu accès au registre dans lequel le personnel retranscrit ces données et nous avons donc pu les consigner par nous-mêmes. Enfin, dans le dernier bureau, aucun registre n'était tenu (ou du moins ne nous a été transmis). Nous avons par contre eu accès aux papiers laissés par les livreurs et nous avons pu nous-même les trier et y trouver les informations que nous cherchions. Dans chacun des bureaux ce travail de collecte a été accompli sur un mois et demi (de mi-septembre à fin octobre 2009). Nous avons donc recueilli beaucoup de données pour tenter de quantifier les flux de bois entrant dans la capitale. Au regard des manquements, des informations parfois mal transmises, nous avons décidé de conserver les données d'une seule semaine. Car sur cette période elles nous semblaient complètes pour chacun des cinq postes. Nous avons donc comptabilisé le nombre de camions qui arrivaient à Addis Abeba et leur chargement d'eucalyptus, pour produire une carte de flux. Si des failles sont inévitables et si la rigueur des données quantitatives collectées est certainement discutable, nous avons décidé de présenter ces résultats car, au vu du travail d'observation, leurs ordres de grandeur nous paraissent cohérents. Surtout ils permettent de mettre en avant les grandes régions de production qui fournissent du bois pour la capitale. Ces flux s'entendent donc comme une tendance. Par exemple nombre de camions passent la nuit sur ces routes et ne sont pas arrêtés. Tout cela échappe aux données comptabilisées. De même que ceux qui passent par des pistes ou des chemins de traverse pour éviter ces cinq routes principales. Cela constitue notre seule collecte de données quantitatives. De façon générale, notre sujet comme notre terrain de recherche ne s'y prêtaient pas et nous avons privilégié le qualitatif. Par contre, il nous

semblait important de déterminer, de façon diachronique, l’empreinte spatiale des espaces boisés, grâce à un travail de cartographie précis.

### Cartographie

L’intégration au programme de l’UR 029 de l’IRD nous a permis, en Master 2, de travailler avec les membres de cette équipe. Si le programme s’est achevé en septembre 2008 les liens qui ont perduré avec certains ont été précieux. Dominique Couret nous a encouragée à mener un travail de cartographie sur les plantations d’eucalyptus. Bernard Lortic et Pauline Gluski, ingénieurs-cartographes nous ont donné accès à toutes les ressources qu’ils avaient collectées et traitées lors du programme initial et beaucoup aidée tout au long de ce travail. Éric Opigez, cartographe à l’IRD et Zewdu Alebachew, cartographe à Addis Abeba nous ont permis de finaliser ce travail. La base de données *Addis Abeba*, créée et largement enrichie par Bernard Lortic, utilisable sous SavGis, a constitué le socle du travail de cartographie. SavGis est un logiciel d’exploitation développé par l’IRD pour le traitement de l’information géographique. La base de données nous a permis de réaliser toutes les cartes de ce travail, cartes de localisation, cartes régionales etc. Surtout, l’essentiel a porté sur un repérage des territoires plantés d’eucalyptus. L’objectif des analyses cartographiques était de souligner l’évolution du couvert forestier et des plantations d’eucalyptus dans la région d’Addis Abeba. Pour cela nous disposions d’images exploitables sous SavGis. D’abord une photographie aérienne de 1965, puis les images satellites spot 10 mètres de 1986 et 1996 et spot 5 mètres de 2002 et 2007. Nous avons utilisé *Google Earth* pour compléter ce travail à partir d’une image satellite de 2015. Nous avons commencé par repérer et marquer sur chaque image les ensembles forestiers dans le périmètre de la région d’Addis Abeba et les proches alentours. La photographie aérienne ne nous permettait pas d’avoir autant de superficie exploitable que les images satellites, nous nous sommes donc concentrée sur le périmètre disponible. Nous avons pu établir une comparaison de l’évolution des surfaces plantées et de la répartition des zones repérées, dessinées, de façon diachronique entre 1965 et 2012. Nous avons procédé à une digitalisation manuelle pour délimiter les parcelles plantées d’eucalyptus (voir annexe n°2). Ce travail avait été commencé par une collègue de Bernard Lortic à Addis Abeba sur l’image de 2002. Nous l’avons complété, corrigé et reproduit sur toutes les images disponibles.

La distinction des eucalyptus sur les photographies aériennes en noir et blanc (annexe n°3) ou sur les images satellites a soulevé des problèmes évidents. Il n’était pas compliqué de repérer les arbres, surtout dans l’espace urbain, ou au milieu des champs cultivés des périphéries immédiates. Par contre, l’image ne nous permettait pas de savoir s’il s’agissait

d'eucalyptus ou non. Les données de terrain et nos connaissances de l'histoire du reboisement à Addis Abeba nous ont permis de résoudre assez rapidement cette question. Excepté quelques rares zones récemment dévolues aux espèces indigènes, notamment des pins, les arbres plantés suffisamment densément pour être identifiables comme couvert arboré sur les images sont des eucalyptus.

### Impressions personnelles de terrain

Le temps du terrain et des collectes de données conduit tout chercheur à des réflexions sur son approche, son positionnement et son rapport aux enquêtés. De nombreux articles ont été publiés sur ce sujet (Collignon, 2010 ; Morelle, Ripoll, 2009 par exemple) soulignant toute la subjectivité que nous pouvons apporter à nos enquêtes, notamment lors de terrains lointains, où nous maîtrisons souvent moins les codes. Nous souhaitons préciser ici par quelques remarques personnelles, les spécificités qui ont pour nous marqué ces recherches de terrain, d'où le passage du nous académique au je.

D'une part, j'ai noté une facilité dans la collecte de la donnée à Addis Abeba. Que ce soit lors d'entretiens « officiels » avec des représentants d'institutions publiques ou d'instituts divers, ou lors d'entretiens plus spontanés et moins dirigés avec des acteurs de la filière bois, je n'ai que très rarement eu le sentiment que la personne interrogée était dans une suspicion à mon égard, pouvant mener à quelques rétentions d'information. J'ai bien conscience que cette facilité première pouvait masquer quelques rugosités par la suite, et que le premier élan spontané se figeait lors de questions moins convenues. Ce sentiment de facilité, parfaitement subjectif, que j'ai eu au cours de mes recherches me semble imputable à plusieurs facteurs tant généraux, donc liés au contexte éthiopien, que personnels. De nombreuses nuances seraient à apporter selon les types d'entretiens et les personnes interrogées mais je me permets tout de même quelques considérations très générales. Je pense d'abord que le contexte autoritaire du pays offrait un cadre policé à l'étrangère que j'étais. Je n'ai pas ou peu connu de contradictions frontales. J'ai eu le sentiment, peut-être à tort, cela est bien difficile à estimer, qu'une fois mes recherches validées en « haut-lieu » et mon « permis de recherche » octroyé, cet assentiment des sphères dirigeantes évitait aux personnes interrogées, et hiérarchiquement dépendantes de ces autorités, de s'interroger sur l'attitude à adopter à mon égard. Cela vaut essentiellement pour les entretiens menés avec les différentes autorités en charge soit des projets d'aménagement soit de l'exploitation des plantations. Mon autorisation de recherche m'était toujours demandée et finement inspectée.

Pour les acteurs privés, les entretiens ouverts ont toujours très bien fonctionnés. J'ai bien sûr senti quelques réticences lors des présentations, mais celles-ci se sont généralement vite dissipées, et elles ont souvent donné lieu à des discussions enrichissantes sur la perception de mon travail et le sens à lui donner selon les enquêtés. Enfin, avec les associations et les ONG le travail s'est fait facilement. J'ai toujours été bien reçue et renseignée. Les entretiens, dans un premier temps assez aisés avec les acteurs institutionnels, ont vite montré leurs limites. Les facilités reposaient sur la formulation d'un discours lisse et consensuel de la part de notre interlocuteur. Il a fallu renouveler les échanges pour sortir du cadre établi et autorisé. La liberté de parole n'est de toute évidence pas aisément maniée, par contre quand les langues se délient, souvent dans des contextes moins formels, moins attendus, les données devenaient riches.

Cette simplicité d'approche découlait aussi de mon sujet de recherche. J'avais fait le choix d'un sujet actuel et « problématique » - eu égard principalement au débat écologique qui entoure les plantations d'eucalyptus et aux conflits d'usages des sols. Mais ce n'était pas un sujet compris comme sensible (notamment politiquement, ce qui constitue la vraie limite des échanges) par mes interlocuteurs. Je recevais un accueil positif lors de mes collectes de données. Si j'ai eu l'occasion d'interroger des catégories sociales diverses, j'ai toujours été très bien reçue par mes interlocuteurs. Ici encore, le rôle des interprètes était essentiel pour permettre un premier échange encourageant. D'un point de vue personnel, cette approche du terrain a bénéficié de mon expérience antérieure. Lorsque j'ai entamé mes recherches à Addis Abeba, je venais de terminer une maîtrise de géographie sur l'essor commercial de petites villes frontalières du Nord Cameroun. Ces villes étaient isolées, le commerce était essentiellement illégal, souvent basé sur des échanges de contrebande avec le Nigéria. Autant dire qu'au regard de ce contexte de recherche, Addis Abeba m'a toujours paru beaucoup plus simple à appréhender.

\* \* \*

Au cœur des mutations urbaines, les éléments qui portent une connotation « rurale », comme la forêt, sont sources de discussion pour les décideurs urbains. C'est pourquoi nous proposons de réfléchir aux transformations en cours dans la capitale en posant notre regard sur les espaces de tension que représentent actuellement les zones boisées. Ce sujet permet de questionner les espaces dits « naturels » sous le prisme de leur utilité sociale et de leur poids



économique. Cette approche par l'environnement est un moyen de questionner notre espace en terme d'aménagement, de politique urbaine, de maîtrise du foncier et, découlant de tout cela, d'analyser le jeu des acteurs en présence dans leurs pratiques de l'environnement urbain. Les usages dévolus à l'eucalyptus, et la filière qui soutient l'exploitation de la ressource, nous renseignent sur les mutations sociales en cours. Il s'agit à travers cette étude de confronter la ville vécue, produite par les pratiques populaires à la ville projetée, « verte » souhaitée par les décideurs urbains. Amplifiée par le processus de métropolisation en cours, une tension se crée entre l'image d'une ville trop « archaïque » et la volonté d'ériger une capitale moderne. Cela se double d'un décalage entre la fabrique de discours globaux sur l'environnement addissien qui se heurte aux pratiques locales motivées par les besoins quotidiens en ressource boisée. Cette thèse propose, à travers l'objet eucalyptus, de mettre en lumière ces contradictions d'une ville en train de se faire, et dont les décideurs tâtonnent encore quant au modèle de développement à adopter.

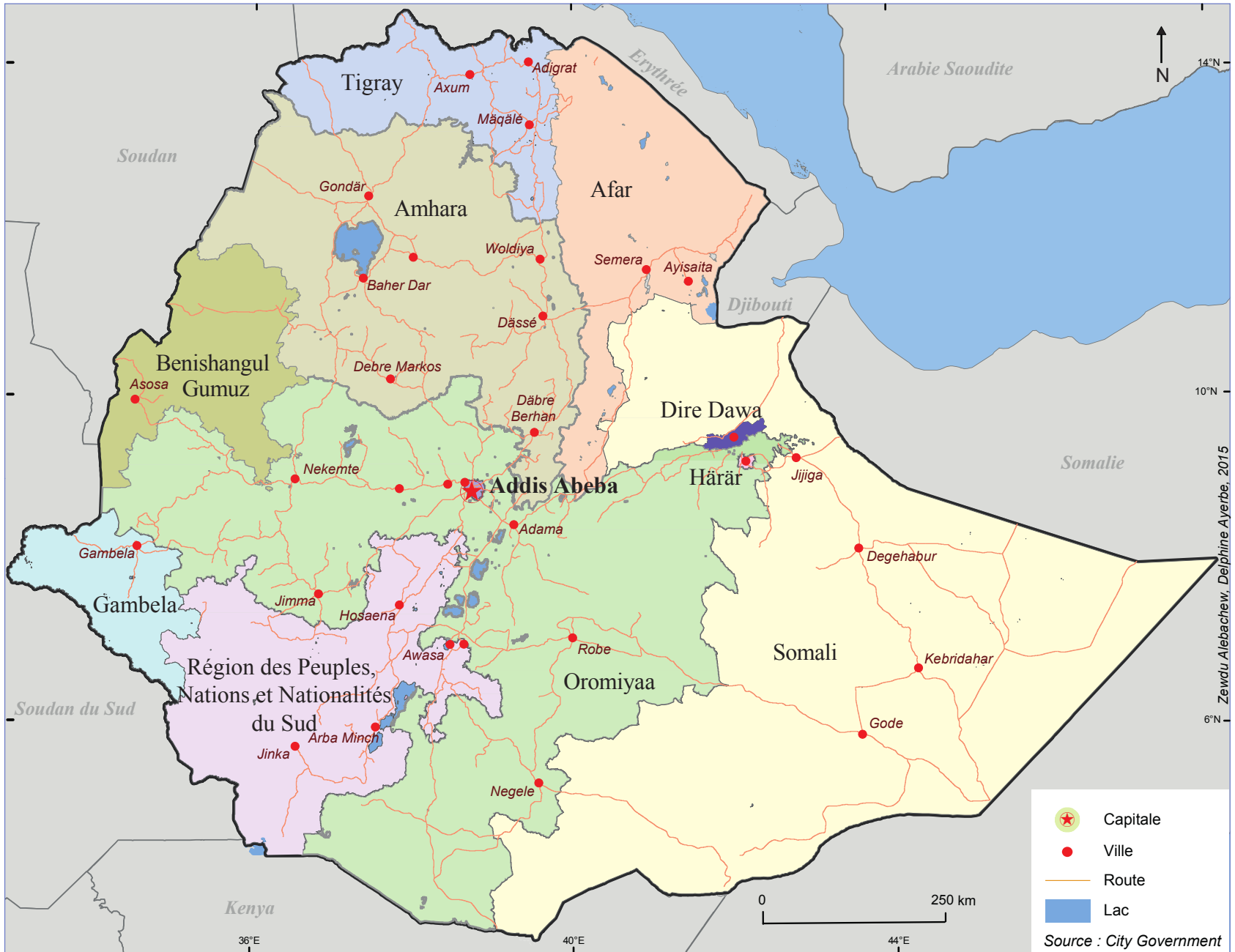
Ce volume se décline en trois parties. La première partie nous permet de poser le contexte géographique et historique de l'étude. Nous avons choisi d'ouvrir ce travail par un tableau, une description des mutations engagées dans le territoire urbain. Cette partie doit permettre de saisir la fulgurance et l'étendue des travaux en cours, portés par une forte volonté politique. Nous proposons ensuite deux chapitres basés sur des éléments historiques pour comprendre à la fois la naissance et l'essor d'Addis Abeba, et ceux de la forêt urbaine et périurbaine. Ces chapitres historiques apportent des éléments de compréhension pour la suite de l'analyse géographique.

Une deuxième partie est consacrée à la gestion et à l'utilisation des plantations d'eucalyptus aujourd'hui à Addis Abeba. Elle s'ouvre par un chapitre sur l'espèce eucalyptus, ses caractéristiques botaniques et ses principaux usages. Pour saisir les tensions environnementales qui entourent les plantations d'eucalyptus nous proposons d'abord une approche globale de l'arbre, ses caractéristiques physiques, son rôle dans les reboisements en Éthiopie et ses usages généraux. Ces éléments posés, le chapitre suivant se focalise sur le débat qui entoure l'exploitation des eucalyptus à Addis Abeba aujourd'hui. Nous tenterons d'analyser le discours porté par les opposants à l'eucalyptus et d'interroger les arguments mobilisés. Enfin nous finirons cette partie en présentant les caractéristiques de la filière bois telle que nous l'avons étudiée dans la capitale. Au-delà des discours de protection de l'environnement, la question de l'exploitation de l'eucalyptus à Addis Abeba est avant tout

celle d'une filière économiquement rentable, soutenue par une large palette d'acteurs et qui répond à des besoins populaires spécifiques.

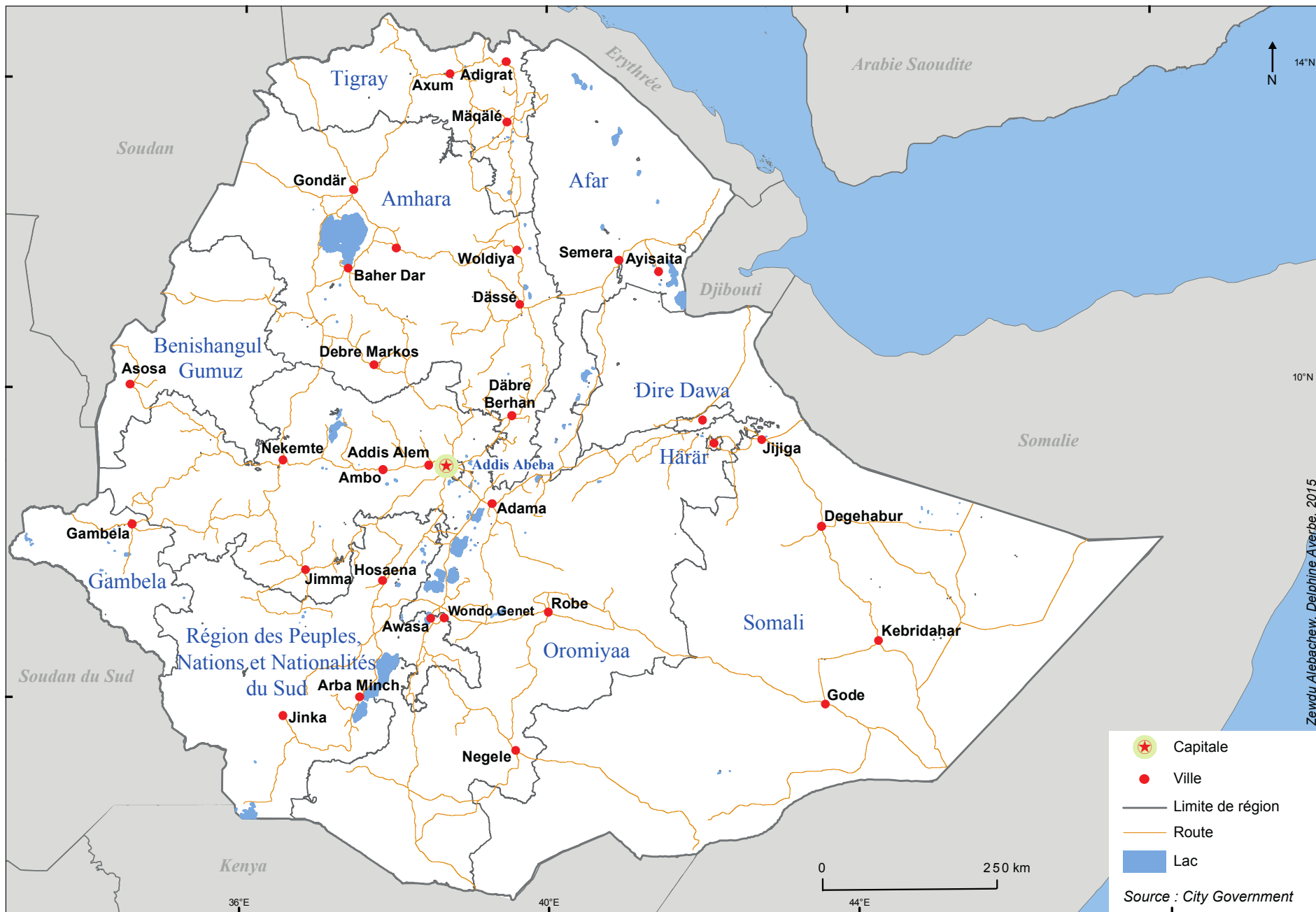
La troisième partie, par un changement d'échelles, interroge la place de l'eucalyptus à Addis Abeba au vu des influences internationales. Nous reviendrons sur le processus de métropolisation et sur les évolutions opérées dans les périphéries addissiennes. Les décideurs urbains portent un regard nouveau, plus attentif, aux espaces verts périphériques du fait des mutations enclenchées dans ces territoires. Par un souci affiché de valoriser une meilleure gestion de la ressource, les zones boisées deviennent finalement des espaces en tension. Nous envisagerons enfin le rôle des forces régionales comme internationales dans cet élan de « protection », et leurs conséquences sur les pratiques locales.

Carte 1 – Les régions de l'État fédéral éthiopien





Carte 2 - Les villes éthiopiennes



Zewdu Alebachew, Delphine Ayerbe, 2015



## **PREMIÈRE PARTIE**

# **ÉVOLUTION DE LA CAPITALE ET CONSTITUTION DE LA FORÊT URBAINE. ADDIS ABEBA : UNE « VILLE-FORÊT » EN MUTATION**



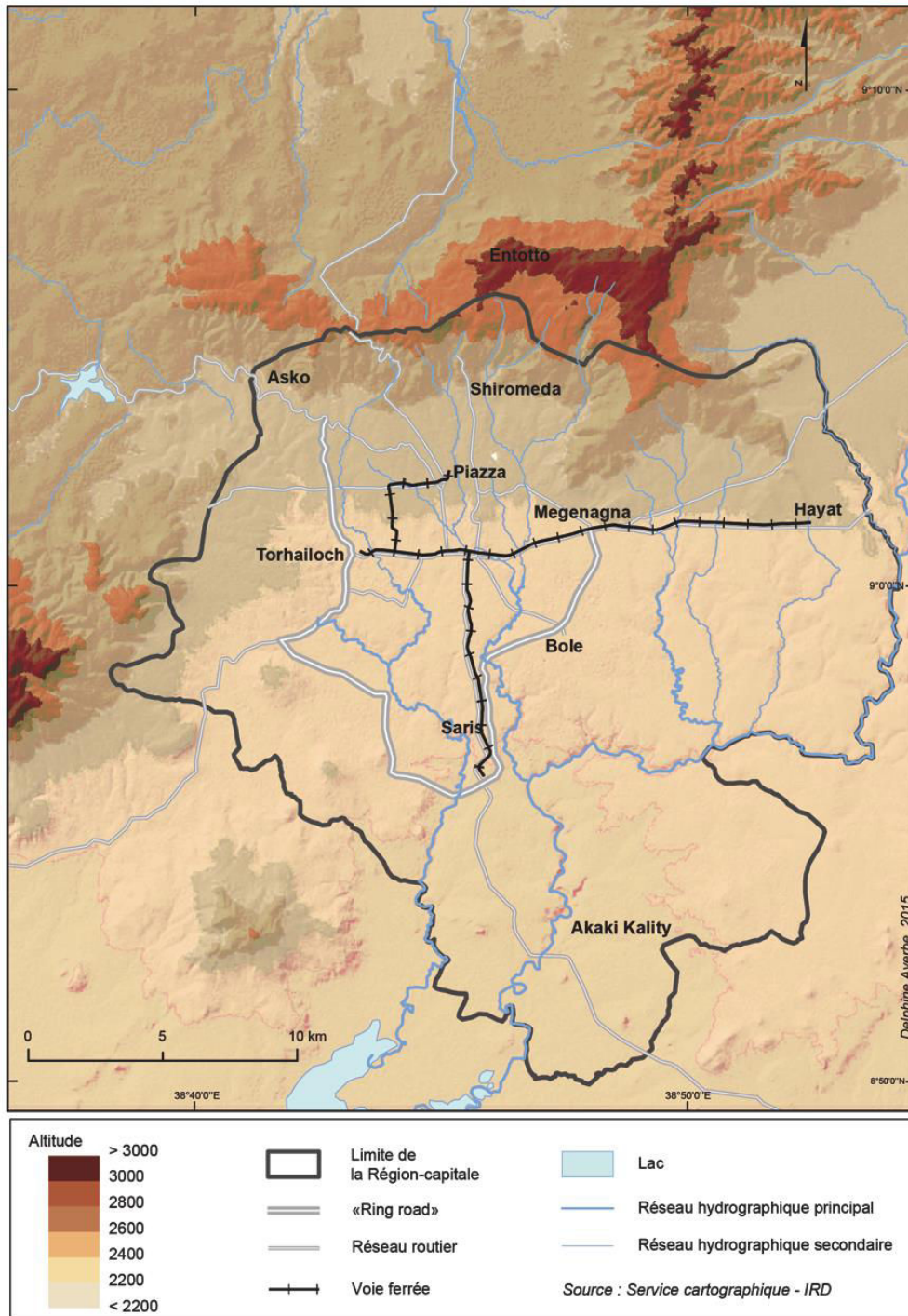


Addis Abeba, qui éclot à la toute fin du XIX<sup>e</sup> siècle, semble profiter d'une « renaissance » au début des années 2000. Les chantiers enclenchés dans la capitale, sous volonté gouvernementale, remodelent l'espace urbain. Depuis plus de dix ans nous assistons à l'émergence d'un territoire urbain modifié, percé d'immeubles et d'infrastructures imposantes. Cette effervescence constitue une des spécificités de notre terrain d'étude. L'évolution de notre objet de recherche doit être pensée dans ce contexte. Si, pendant cent ans, l'étalement des plantations d'eucalyptus s'est fait au rythme de la croissance urbaine, l'élan bâtisseur qui souffle actuellement sur Addis Abeba pourrait faire diminuer la place de la forêt d'eucalyptus.

La première partie de ce travail permettra de contextualiser notre étude, tant d'un point de vue géographique, que par des apports historiques. La place de l'arbre dans la ville s'envisage actuellement au regard des mutations enclenchées par la Municipalité. Les chantiers d'infrastructures, de logements signent la minéralisation de la capitale, et la réduction des espaces boisés. Pour comprendre les orientations actuelles des aménageurs, et le débat qui anime les acteurs urbains sur l'eucalyptus à Addis Abeba, un retour historique nous paraît éclairant. Les mécanismes actuels sont directement hérités des étapes de constitution de cette jeune capitale. La place de l'arbre dans l'urbain se comprend au vu de ces précisions.

Cette partie s'organise en trois temps. Un premier chapitre consacré au cadre géographique de l'étude, agrémenté d'un rappel historique sur l'urbanisation et le développement d'Addis Abeba. Le deuxième temps revient sur les « origines » de notre objet de recherche en reprenant les principales étapes de la constitution de la forêt urbaine et périurbaine d'eucalyptus. Enfin nous nous intéresserons à la prise en compte de la forêt dans les considérations plus larges posées par les acteurs sur l'environnement urbain. Les approches actuelles de l'environnement nous renseignent sur les choix de mise en valeur de l'espace urbain par la Municipalité, et à travers elle l'État. Elles s'articulent également autour de considérations et de discours globaux qui, nous le verrons ensuite, tentent d'influer à plus fine échelle les pratiques des acteurs sur le terrain. Les premiers temps de cette étude mêlent contextualisations géographique et historique et sont largement basés sur des recherches bibliographiques. Ils devraient permettre de révéler les principaux enjeux d'une nouvelle analyse de géographie humaine sur la capitale éthiopienne, tournée ici sur la mise en pratique de l'environnement par les acteurs urbains ou la population.

Carte 3 - Le relief à Addis Abeba



## Chapitre 1

### Le cadre géographique de notre étude

Au cours de ce premier chapitre, en posant immédiatement le cadre géographique de notre étude, nous espérons faciliter la compréhension générale du propos. L'espace d'Addis Abeba est le terrain de mutations, qui depuis plus de dix ans<sup>5</sup> marquent l'organisation de la capitale. La multitude des chantiers en cours laisse présager du nouveau visage de la ville. Ces changements tissent une des spécificités principales de notre contexte de recherche. Les refontes actuelles s'avèrent totales, et totalisantes pourrions-nous dire. Elles sont totales par la superficie urbaine qu'elles concernent ; et parce qu'elles enclenchent une refonte complète de l'urbanisme. Les formes urbaines évoluent, les modalités d'occupation de l'espace anciennes sont balayées pour recréer une nouvelle forme de ville, basée sur d'autres modes de transport, d'autres modes d'habiter. Ces transformations sont aussi totalisantes, d'un point de vue de l'action, de la volonté politique. Elles sont décidées et imposées par un gouvernement autoritaire ; celui de la Municipalité répond aux attentes du gouvernement fédéral. La capitale a longtemps été gérée de façon totalisante par le régime du Därg, régime dictatorial. À l'échelle de la capitale, il avait par exemple mis en place une répartition des logements, des organismes étatiques qui répondait à une gestion par le haut de l'espace urbain, et une vision globale de ces territoires.

Aujourd'hui le pouvoir n'est plus le même puisque depuis 1991 l'Éthiopie est une République fédérale et démocratique. Pourtant nous notons une forme de continuité dans l'exercice du pouvoir, dans l'encadrement qu'il utilise. L'organisation municipale a conservé les mêmes structures hiérarchiques et administratives. La ville, gérée par un conseil municipal basé dans les bureaux de la Municipalité à *Piazza*, est divisée en 10 *subcities*. Ces entités regroupent chacune plusieurs *wäräda*, 116 au total, hérités des *qäbälé* – découpage du temps du Därg<sup>6</sup>, sur lesquels elles ont une autorité, même s'ils conservent des prérogatives propres.

---

<sup>5</sup> Notre point de repère est le début de nos recherches de terrain en Éthiopie, au cours de notre Master 2 en 2007, mais l'ampleur de la mise en travaux de l'espace urbain par la Municipalité addissienne est quelque peu antérieure à cela.

<sup>6</sup> Voir la carte du découpage administratif des *wäräda*, annexe n°4.

Carte 4 - Le découpage administratif d'Addis Abeba

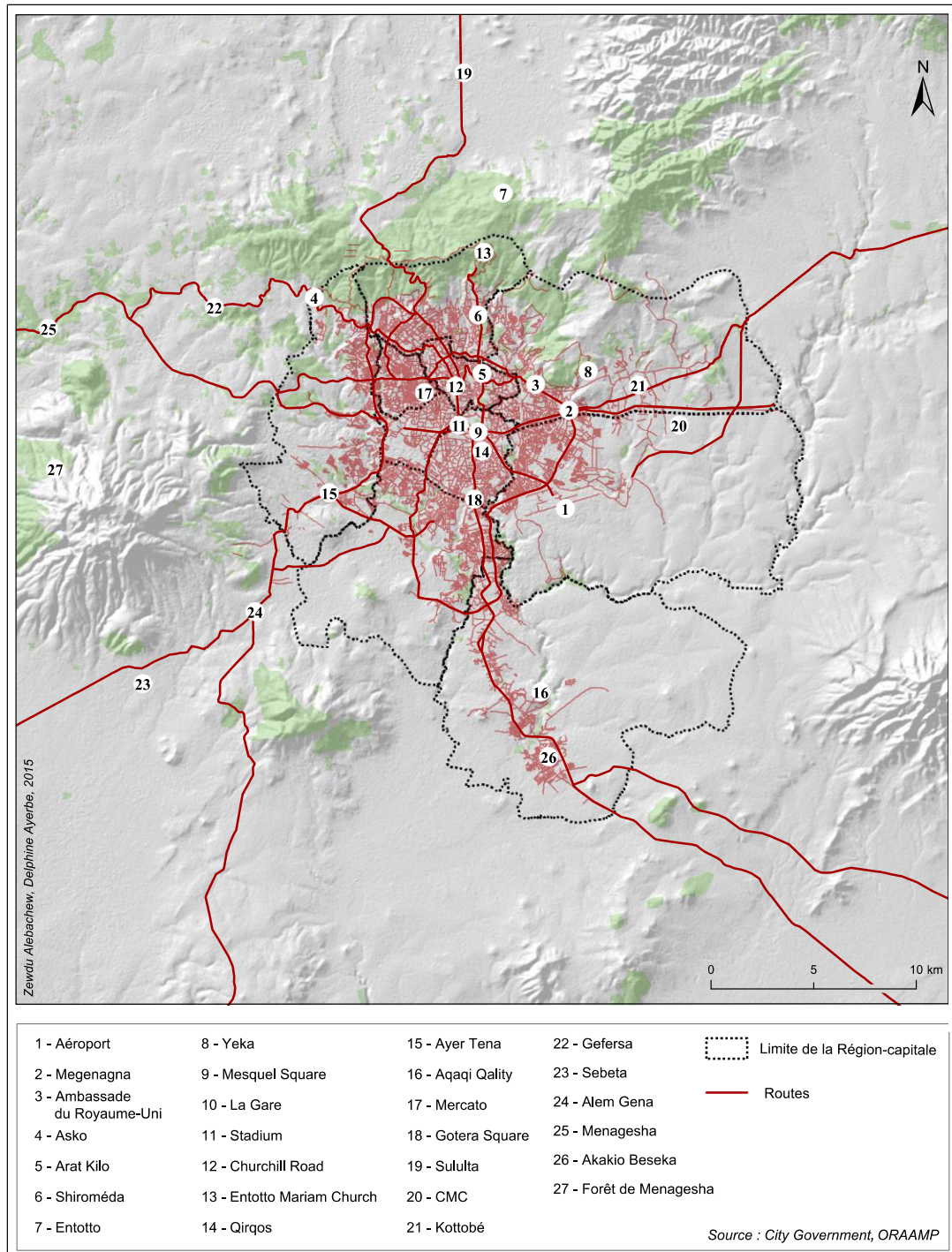


L'exercice du pouvoir, s'il ne répond plus aux mêmes logiques évidemment, continue à être exercé par un gouvernement décidé et autoritaire, qui s'octroie une liberté d'action totale, dont les résultats se lisent - par exemple - dans les transformations urbaines que nous observons. Elles signent la volonté d'un projet politique de modernisation pour Addis Abeba. Notre objet de recherche, que nous questionnons comme un objet urbain, nous permet de penser ces mutations, et d'interroger les perspectives de mise en valeur de l'environnement de cette ville en train de se faire – ou se refaire ? L'élan actuel s'inscrit dans un contexte historique qu'il convient de préciser, porté à la fois par une urbanisation récente et une mise en valeur du foncier définie par des règles d'accès sous mainmise gouvernementale.

## **I – Description des mutations actuelles**

Nous souhaitons ouvrir ce chapitre par un passage descriptif et dresser succinctement un tableau de la ville telle que nous pouvons l'observer. L'effervescence qui se joue dans la capitale, en terme de constructions et de requalification de l'organisation de l'espace, est un puissant marqueur du contexte géographique de notre étude. Les changements en cours offrent à la capitale une atmosphère particulière. Un travail d'observation nous permet d'ouvrir ce chapitre par la description de cette ville en chantiers. Nous tenterons de conduire le lecteur dans la progression de notre observation, pour dépeindre cette impression d'une ville qui explose. Ces considérations premières motivent les recherches car elles leur offrent de la projection. Le choix d'une entrée par l'observation permet d'identifier les principaux chantiers qui redessinent aujourd'hui le territoire. Nous reviendrons sur les grands types d'occupation urbaine du sol, à partir de la description de l'existant. Nous évoquerons les infrastructures, routière et ferroviaire, puis le bâti avec deux catégories principales : bâti résidentiel ou économique, c'est à dire abritant les entreprises publiques ou privées. Ce premier temps se cantonne à quelques traits descriptifs. Dès notre travail de Master 2 en 2007 l'observation a guidé nos premiers pas sur le terrain. Cette méthode a été reconduite au cours de nos terrains suivants.

## Carte 5 - Quelques points de localisations à Addis Abeba



## A - Les changements majoritaires

Addis Abeba se découvre d'abord par de longs cheminements à travers les rues et avenues pentues de la ville. Quoi de mieux que de se perdre dans ces méandres urbains pour palper le dynamisme qui enveloppe cette capitale. Beaucoup de voies secondaires sont uniquement praticables par les piétons, ou les animaux. Il existe ainsi un dédale piétonnier de rues pavées qui permet souvent d'éviter les routes bitumées. La marche permet de poser un regard lent mais plus précis sur l'espace urbain. La pratique de la ville, à échelle fine, est favorisée par le contexte calme et sécurisé d'Addis Abeba. Lors de ces parcours, nous avons pu mesurer l'ampleur bâtiesseuse animant aujourd'hui la capitale éthiopienne.

La multiplicité des travaux en cours dans la ville nous a marquée. Un visage nouveau se dessine. Depuis notre premier séjour<sup>7</sup> et jusqu'en 2016, nous n'avons cessé d'observer ce vaste chantier à ciel ouvert. La ville dans son ensemble, des quartiers les plus centraux aux espaces périphériques, est emportée dans cet élan de refonte urbaine. Que de trous béants à éviter, de tumulus de terre à contourner ... les déambulations sont rythmées par des circonvolutions qui attestent des difficultés qu'il y a à circuler dans ce tissu en recomposition. Partout les routes sont élargies, améliorées et souvent encore inachevées, jonchées de résidus de pierre, de terre qui offrent au spectateur une curieuse impression de léger chaos ... Partout des immeubles émergent. Des quartiers entiers sont rasés pour permettre l'édification de nouvelles constructions. Les bords des routes principales comme l'intérieur des quartiers les plus reculés sont concernés. Les zones les plus excentrées, loin des artères principales, sont aussi intégrées aux mutations. Cette pénétration jusque dans les interstices favorise l'appréhension des enjeux urbains en cours. Les espaces laissés hors de ce jeu de rénovation se font rares. Les îlots d'habitat populaire construits de bois et de tôle, si typiques de l'espace addissien, rétrécissent à vue d'œil et leur existence semble actuellement tenir de l'équilibre précaire.

L'ampleur de ce bouleversement donne à cet Addis Abeba en fabrication un profil particulier ; à l'observateur d'y deviner les contours de la ville de demain. Malgré cette effervescence des chantiers l'espace urbain ne se défait pas – paradoxalement – d'une certaine quiétude. Mais face à la fulgurance des travaux qui imprègnent le territoire, les habitants oscillent entre l'effervescence de voir une ville nouvelle se dessiner, et une certaine lassitude,

---

<sup>7</sup> En 2006, avant d'entamer des recherches en Master 2.

voire un désappointement face à ce chantier permanent qui pour l'heure semble contraindre les potentialités de l'espace urbain. De nouveaux ouvrages sont sans cesse lancés, de nombreux sont inachevés ou temporairement stoppés. Ces travaux semblent sans fin.

Nous proposons de poser une rapide typologie des chantiers observés. Là encore nous restons dans la description, certainement impressionnée par notre subjectivité. Les mutations actuelles ne se résument pas aux quelques points que la typologie suivante se propose de lister. Mais par l'évocation des principaux chantiers nous souhaitons donner corps aux formes issues de ce remodelage urbain et décrire l'envergure de ces réalisations.

## **B - Typologie des principaux chantiers en cours**

### **1 – L'amélioration des infrastructures**

La construction ou la réfection des infrastructures constituent pour nous la première catégorie de travaux observés dans la ville. La quête d'une amélioration de la mobilité, dans cette ville qui grossit, soutient ces vastes chantiers. Les axes routiers sont au cœur de ces travaux, mais depuis 2013 des lignes de tramways ont aussi été tracées à Addis Abeba.

#### **a) Les routes**

Les principaux axes routiers sont élargis pour faciliter la circulation automobile. La croissance urbaine fait normalement augmenter le parc automobile, à cela s'ajoute le contexte d'une classe moyenne plus nombreuse qui tend à développer les modes de transport personnels. Sans posséder de données chiffrées nous avons pu constater à quel point la circulation s'est densifiée dans la capitale entre 2007 et 2016, avec une présence accrue de voitures coûteuses de type 4x4<sup>8</sup>. Remodeler, améliorer les axes de circulation est alors devenu une priorité pour la Municipalité<sup>9</sup>. Notons que les difficultés de circulation observables au quotidien, certainement imputables à l'augmentation du nombre de véhicules en présence, sont exacerbées par l'importance des travaux qui parsèment la ville. De nombreuses routes sont refaites, élargies, goudronnées. Des prêts contractés avec des entreprises ou le gouvernement chinois ont permis à la Municipalité de financer une grande partie de ces travaux, la condition *sine qua non* d'obtention du prêt étant que la réalisation de ces ouvrages soit menée par des entreprises chinoises. Les quelques données que nous avons pu récolter

---

<sup>8</sup> Pour autant le parc automobile ne semble pas exploser. Sa croissance est contenue par les taxes extrêmement élevées, prélevées par l'État sur les voitures importées.

<sup>9</sup> Comme indiqué dans le *Master Plan* de 2001.



sur ce sujet montrent que le marché des infrastructures est le quasi monopole du marché chinois, dans une sorte d'accord diplomatique. Cette délégation étrangère de l'ouvrage se matérialise quotidiennement sur le terrain et pour les passants la scène de chantier, où le maître d'œuvre chinois, entouré de son équipe éthiopienne, prend les commandes de son bulldozer pour tracer les futures artères de la ville, est devenue banale. L'ampleur de ces travaux peut offrir un nouveau souffle à la capitale. Ces élargissements, ces rénovations font espérer une meilleure aisance de déplacement dans la ville.

Il n'est pas aisé de poser une répartition spatiale de ces ouvrages tant ils concernent la ville dans son ensemble, s'infiltrant aussi très largement en périphérie, et dans tout le pays en fin de compte. Les routes centrales sont privilégiées, spécialement celles qui permettent de relier les points nodaux de la capitale. Pour exemple des avenues reliant l'aéroport au centre diplomatique à proximité de Kazanchis quartier abritant les Nations Unies et l'Union Africaine jusqu'en 2014. Ou encore le quartier dit des « Ambassades », autour de l'Ambassade du Royaume-Uni. Il serait réducteur de considérer que les travaux d'envergure ne concernent que les axes politiquement ou économiquement stratégiques. L'espace urbain dans sa globalité est concerné par ces rénovations, et l'accent est mis sur les axes qui joignent une partie plus centrale et sa périphérie (exemple : vers Asco, Aqaqi, CMC). L'étalement urbain et la densification des espaces périphériques motivent cette tendance.

**Photo 1 : La route est élargie et les maisons sont détruites pour laisser place aux nouveaux ouvrages.**

Mars 2015-  
À proximité de Qirqos



**Photo 2 : L'axe Megenagna – CMC est élargi - août 2013**



**Photo 3 : Une route en construction. Élargissement d'un axe à Bolé - mars 2015**



Ces images montre les difficultés de circulation engendrées par les travaux pour les automobiles comme pour les piétons, spécialement en saison des pluies. On voit aussi que l'amélioration des infrastructures engendre les destructions des maisons ou échoppes en bord de route.

Ces travaux d'envergure s'accompagnent de destructions massives d'habitations. Les pans de mur à moitié détruits, donnant à voir à tout un chacun ce qui hier encore était le salon, la cuisine d'un habitant en théorie fort bien relogé. Sur les questions de relogement il semblerait que les contrats soient respectés et les habitants relogés ou indemnisés<sup>10</sup>, même si les détails des accords peuvent donner lieu à des désaccords. Il est par contre saisissant de constater la brutalité de l'action, le peu de conciliation possible ; le bulldozer suit son tracé quoiqu'il en soit. La force d'exécution laisse comprendre le pouvoir des décideurs.

La « *Ring Road* », le boulevard périphérique d'Addis Abeba, constitue le chantier d'envergure de ces dernières années. Clémence Hébert a traité de la question des modifications engendrées par cette imposante infrastructure dans son travail de maîtrise (2004) *Addis Abeba, ville moderne ? La mixité sociale à l'épreuve de la modernisation*, notamment dans sa deuxième partie : *Le ring road comme paradigme de la ville moderne*. Elle souligne les enjeux qui s'attachent à cette réalisation, ce projet urbain « au centre de l'entreprise de modernisation de la ville » (Hébert, 2004, p.94). La construction s'est déroulée sur 6 ans de 1998 à 2004, mais se trouve inachevée dans la partie Nord de la ville, sur la portion qui longe les piémonts de Yeka et Entotto, certainement pour des raisons financières et techniques car à flanc de montagne les travaux sont coûteux. Par ailleurs il existe un blocage en raison de titre foncier des diplomaties étrangères. Par exemple, la traversée du parc de l'Ambassade de France n'est pas possible car il s'agit d'une propriété foncière française<sup>11</sup>. Pour pallier cette partie non faite, l'élargissement des grands boulevards formant une transversale Est-Ouest a été réalisée. Pour autant, même partiellement inachevée cette route qui doit « désengorger le centre » et qui se veut le « support d'autres équipements urbains » se dresse comme le symbole, le « monument » (Hébert, 2004, p.107) de la ville moderne. Mais Clémence Hébert montre aussi plus concrètement que cette « réalisation de prestige » (Hébert, 2004, p.107) a fini par couper le tissu urbain, s'avérer un lieu dangereux pour des habitants peu enclins à supporter cette scission spatiale. Plus encore, ce boulevard pourrait mettre en péril la mixité sociale tant prônée d'Addis Abeba en s'érigant comme une frontière au sein du tissu urbain (Hébert, 2004.)

---

<sup>10</sup> Sur ce thème, voir les travaux en cours de Perrine Duroyaume.

<sup>11</sup> Informations de Dominique Couret.

#### Photo 4 : La « Ring Road » en 2014



Cette photo représente le boulevard « périphérique » d'Addis Abeba, inauguré en 2004. En arrière plan, sur les reliefs de la capitale, les plantations d'eucalyptus de Yeka qui tendent à être grignotées par de nouvelles habitations.

#### **b) Le tramway**

Le dernier grand projet en cours de réalisation doit changer la structure de la capitale en traçant des sillons de mobilité nouveaux. Sous la houlette d'entreprises chinoises, la Municipalité a lancé l'édification de parcours ferroviaire pour un train urbain totalement nouveau. Les travaux devaient permettre une inauguration au mois de mai 2015, juste avant les élections nationales, pour offrir la photo d'un gouvernement garant d'une belle modernité pour sa capitale... mais ils n'ont pas tenu ces délais et la photo est reportée et l'inauguration a lieu en septembre 2015. Quatre lignes traversent la ville, du nord au sud et d'est en ouest. Le point nodal reste Mäsqäl Square où ont été érigés des ponts pour supporter le passage du tramway en hauteur et se marier avec la circulation automobile. L'enjeu est de décongestionner le réseau routier. Cet ouvrage rend déjà obsolètes certains tronçons de route, finis, et condamnés à être détruits pour accueillir les voies ferroviaires. L'inauguration a donné lieu à une mise en scène à la gloire du gouvernement, porteur de modernité et de changements. Depuis plusieurs mois de mise en circulation les effets réels du tramway sur les déplacements des habitants restent minimes. Quelques trains circulent par heure, d'une capacité modeste, avec deux voitures de voyageurs au maximum. S'il est remarquable par les symboles qu'il véhicule, le tramway d'Addis Abeba a des effets limités sur les déplacements des habitants.

## Photos 5 : Le tramway d'Addis Abeba



La place de Mäsqäl Square où se croisent les deux voies de tramway. Septembre 2016



Le tramway représente une réalisation d'envergure, largement promu par les autorités nationales. En pratique, peu de trains circulent et ils transportent peu de passagers.



Axe Nord – Sud du tramway, à proximité de Gotera. Décembre 2015

La récurrence des prêts accordés par les autorités chinoises constitue un des moteurs du renouvellement des projets urbains. La surreprésentation d'entreprises publiques chinoises motive très largement ces travaux d'infrastructure, en contrepartie de quoi elles obtiennent selon les cas, concession foncière, minière, visas d'affaires ou autres facilités d'investissements sur place. Dans un pays cloisonné comme l'Éthiopie ces modalités valent, pour les entrepreneurs étrangers. L'ampleur des travaux ne se borne pas aux artères de circulation ; des quartiers entiers sont remodelés par la construction de différents bâtiments.

## **2 - L'émergence d'un bâti vertical**

### **a) Verticalité nouvelle des immeubles de verre**

Un nouveau bâti se développe à Addis Abeba : les immeubles de verre remplacent un bâti plus traditionnel, essentiellement constitué de maisons basses. Généralement fruits de la réalisation de promoteurs privés, ils représentent la dynamique qui transforme la ville. Partout dans la ville ces immeubles poussent. Là encore toutes les étapes de construction s'observent et ajoutent à cette impression de ville en chantiers. Entre les immenses trous creusés pour les fondations, les premiers montages de structure à l'aide d'échafaudages en bois d'eucalyptus, ou les immeubles finis au verre luisant, nous comprenons que le nouveau visage de la ville se dessine. Des quartiers entiers de maisons basses faites de torchis<sup>12</sup>, sont détruits pour laisser place à une autre forme urbaine. Symbole de modernité, la verticalité s'impose dans Addis Abeba, qui jusqu'à ces constructions récentes restait une ville majoritairement d'un seul niveau. La verticalité est un symbole fort : « Réponse à la croissance urbaine mais, plus encore, symbole de richesse et de pouvoir, le gratte-ciel est un outil marketing qui, par l'image qu'il projette, continue d'incarner la ville moderne » (Bayou, 2013, p.30). À Addis Abeba, si l'édification de véritables gratte-ciels figure essentiellement dans les documents de planification pour l'instant, la volonté de « verticaliser » la ville est présente. La ville projetée est faite de hauteur, de *buildings* et de grandes voies de communication. Les immeubles de verre qui émergent répondent aux codes architecturaux de la grande métropole internationale façon anglo-saxonne. S'il s'agit de reproduire des standards internationalisés, ces nouvelles constructions sont aussi le résultat de fortes connexions avec l'Amérique du Nord. Lors de la chute d'Hailé Sélassié, des membres de la noblesse impériale ont émigré aux États-Unis. Depuis quelques années une partie de cette diaspora revient, cherchant à investir dans son

---

<sup>12</sup> Maisons en *tcheqa*.

pays d'origine. Un moyen répandu d'investissement est la construction d'immeubles, dont la location d'espaces aux fonctionnalités diverses constitue une rente pour les classes aisées. Un membre de la diaspora à nouveau établi dans la capitale, nous expliquait s'être inspiré d'un immeuble de Boston, dont l'architecture l'avait frappé, pour édifier le sien à Addis Abeba. Ainsi, certains modèles urbanistiques se glissent subtilement dans l'espace addissien.

**Photo 6 : Les changements en cours à Kazanchis.**



Août 2013

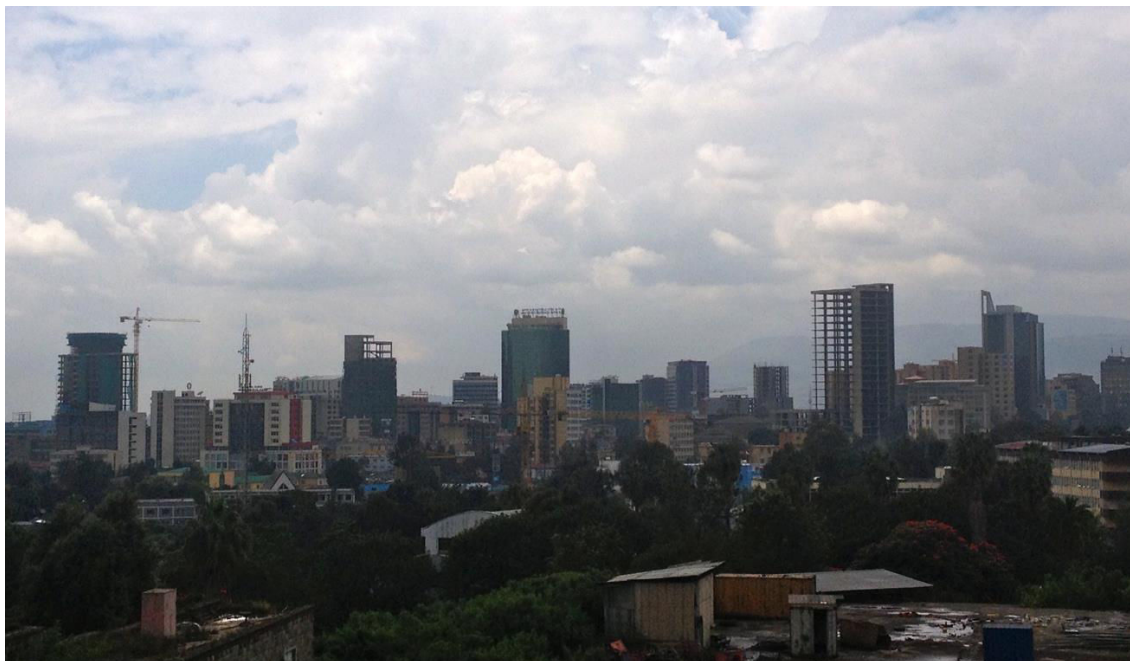
Des vues du quartier historique de Kazanchis - Les immeubles modernes viennent remplacer les habitations basses, en cours de démolition.

Novembre 2015



Dans la partie « centrale » des tours hautes percent. Le terme de centre n'est pas vraiment approprié pour décrire la configuration d'Addis Abeba. La ville ne comporte pas une polarisation centrale unique, mais différents points de concentration des services, des activités, formant une centralité polynucléaire. Des espaces aux fonctionnalités différentes coexistent, qui peuvent chacun à leur façon rassembler différents attributs d'un « centre ». Le quartier dit de « la Gare » constitue un centre historique. La proximité du Palais du Premier ministre, du Président, le siège local des Nations Unies, fait de Kazanchis un centre diplomatique etc. Les immeubles d'affaire sont davantage développés entre le Stadium et la Gare, emplacement qui pourrait prendre l'allure d'un futur *Central Business District*, comme le souhaite la Municipalité. Les constructions sont ici souvent lancées par Cheik Al Amoudi, homme d'affaire saoudien/éthiopien, richissime, qui multiplie les financements pour ce type d'ouvrage. Il est notamment propriétaire de la première haute tour d'Addis Abeba, tour de verre ... verte, dressée au centre physique de la ville, allégrement reproduite sur les cartes postales (preuve qu'elle est devenue un symbole). Le foisonnement de constructions montre l'enclin de la Municipalité, et à travers elle de l'État, à développer les activités tertiaires dans la capitale de ce pays encore à 70% rural. La photographie suivante nous montre ce futur *CBD* en construction. Cette image de la ville verticale tranche avec le modèle en sursis de ville basse.

**Photo 7 : La construction du futur *Central Business District*, souhaité par les autorités gouvernementales. Quartier du Stadium - Octobre 2016**







**Photo 8 : Les quartiers traditionnels**, à quelques kilomètres du futur *Central Business District*, sont en sursis. Cette photographie a été prise à Sidist Kilo. Février 2015.

**b) Fonctionnalités multiples d'un nouveau bâti d'entreprises**

Un nouveau bâti économique se répartit dans l'espace urbain. Ces *buildings* se ressemblent dans les fonctionnalités qu'ils proposent. Que nous soyons dans les quartiers les plus centraux, ou en zone périphérique, la même structure interne organise ces bâtiments. Nous trouvons généralement quelques commerces divers aux étages inférieurs - très largement des commerces de *high tech* etc. car les loyers sont relativement élevés et il convient de détenir un bon capital pour louer en ces lieux. Les étages supérieurs sont occupés par des bureaux. Entre ces services se glissent des cafés et restaurants, ou quelques salons de beauté. Ces nouvelles implantations sont à même de répondre à la demande croissante de lieux de loisirs et de détente d'une population toujours plus aisée. Là encore le prix relativement élevé des loyers joue dans la sélection des activités qui s'y déploient. Commerces, bureaux, espaces de sociabilité et de vie s'agencent et se répartissent dans ces immeubles dont l'architecture porte en soi l'élan de renouveau qui se dégage de la ville. Certains – mais c'est plus rare – tentent de s'inspirer des *malls* à l'américaine. Ces centres commerciaux d'un genre nouveau restent d'échelle très réduite et ont souvent plus d'espaces vides que de boutiques et commerces ouverts.



**Photo 9 : Des projets aux réalisations**



Nouveaux immeubles sur Churchill Road – Mars 2009 / Août 2013. Ces bâtiments abritent des commerces aux premiers étages et des bureaux dans les niveaux supérieurs.



## Photos 10 : Kazanchis 2009 - 2016



2009

2016



### 3 – Vers de nouveaux modes d’habiter

La construction des logements constitue un autre élément de grande ampleur qui marque l’espace addissien. Des modes d’habiter nouveaux émergent, à la fois pour répondre à la croissance urbaine, pour moderniser la capitale et satisfaire une population nouvellement aisée.

#### **a) Essor des immeubles collectifs : les condominiums**

La floraison de ce type d’habitat offre à la ville un visage différent, et surtout à sa population une autre façon de « vivre ensemble ». La Municipalité tente de supprimer la part des habitations traditionnelles faites de *tcheqa* (mélange de bois d’eucalyptus et de terre). Ces quartiers sont trop facilement associés à des *slums* (bidonvilles), terme qui revient largement

dans les rapports des ONG par exemple.<sup>13</sup> « Transformer des quartiers populaires centraux en pôles modernes d'activité et améliorer la qualité des logements dans une ville où 97% de l'habitat occupe un bâti bas, de facture très traditionnelle, proche de l'habitat rural, que d'aucuns qualifient de bidonvilles, est un choix qui correspond bien au projet de donner à Addis Abeba le visage d'une vraie capitale moderne, compétitive à l'échelle mondiale et motrice pour le développement national » (Courret, Tamru, 2004, p.145). S'ajoute à cela une croissance démographique (par exode rural) constante qui nécessite la mise en place d'une politique du logement cohérente de la part des services municipaux. Pour satisfaire l'augmentation de la demande et les exigences de modernisation du gouvernement la Municipalité a lancé un vaste programme de construction de condominiums. Ces types d'immeubles émergent partout dans la capitale, soit en rénovation d'anciens quartiers détériorés, soit sur des parcelles vierges d'habitation et anciennement agricoles. Ces logements collectifs ne sont pas tous des logements publics, et des entreprises privées s'impliquent aussi dans ces réalisations. Les *condominiums* se diffusent dans les quartiers centraux mais « explosent » littéralement en périphérie où ces immeubles s'étendent parfois sur des parcelles immenses.

En centre ville, ils hébergent rarement les populations délogées qui se voient plus généralement repoussées en périphérie. Les travaux de Perrine Duroyaume apportent des analyses précieuses sur ce phénomène récent à Addis Abeba et qui pourrait fragiliser la mixité sociale reconnue de cette ville (Duroyaume, 2009). Si l'ampleur de ces mutations surprend il va s'en dire qu'une grande partie de la population demeure à l'écart de cette dynamique. Le condominium n'est pas encore la façon d'habiter la plus répandue des couches populaires (surtout très populaires), de nombreux quartiers restent faits de bois et de terre, comme par exemple autour de *Piazza*.



**Photo 11 : Avril 2009**

### **Condominiums à Shiroméda**

Les logements collectifs viennent remplacer les maisons basses individuelles. Le bois d'eucalyptus est utilisé pour monter les échafaudages.

<sup>13</sup> UN – HABITAT - Ethiopia – Addis Ababa Urban Profile, p. 12 Addis Ababa city profile : <http://www.unhabitat.org>.

Par une description rapide des principales modifications apportées à Addis Abeba ces dernières années, nous souhaitons insister sur la multiplicité des travaux qui jalonnent cette ville, signe d'une volonté des pouvoirs publics de redessiner l'aspect de la capitale et d'apporter une partie des solutions aux problèmes de logement, de circulation que rencontrent les habitants. La rapidité d'exécution, de modification du faciès de la ville est parfois déroutante. Il est rare de voir ainsi une ville se faire ... ou de se défaire. Car la multitude des chantiers en cours donne une certaine impression d'inachevé. D'autant qu'il est courant que des travaux soient arrêtés pour un temps relativement long. Pour les immeubles notamment les propriétaires sont parfois dépassés par leurs investissements, ou par les prix des matériaux (du ciment notamment) qui flambent et ils se voient obligés d'interrompre leurs chantiers. Les immeubles sont laissés béants. La préparation des terrains constructibles ajoute à ce tableau. Une connaissance relevait par exemple avec malice que le quartier d'*Arat Kilo*<sup>14</sup> pourrait être rebaptisé « *Zero Kilo* » tant tout avait été rasé ces dernières années.

**Photo 12 : Le quartier d'*Arat kilo*, au pied du Palais du Premier Ministre.**



Ces espaces laissés vacants ont été démolis il y a environ 5 ans, et forment une friche au cœur de la capitale.

---

<sup>14</sup> Soit 4 kilomètres (de la Gare) en amharique.

Les constructions nouvelles tardent encore à remplir ces vides laissés en zone urbaine centrale. Ce tableau, appuyé de quelques documents photographiques, nous semblait important à dresser pour animer les thèmes ensuite développés. Car ces modifications du bâti et ces nouvelles formes d'urbanisme ont des conséquences sur la prise en compte de l'environnement urbain. Pour saisir le moteur de ces évolutions, un retour historique s'impose. Addis Abeba est une ville-capitale jeune et sa configuration trouve ses racines dans une histoire récente. Quelques éléments méritent ici d'être apportés, sur l'urbanisation et l'accès au foncier.

## **II – Une urbanisation récente : Addis Abeba, une jeune capitale**

Le premier temps descriptif nous a permis de souligner, par l'observation du paysage urbain, les changements actuels de la capitale. L'élan qui emporte Addis Abeba confirme l'intérêt d'une analyse de géographie urbaine supplémentaire et permet de redéfinir en partie les modalités d'organisation spatiale. Les changements observés sont portés par la spécificité du contexte éthiopien. Certains legs historiques expliquent le récent développement addissien. Nous posons que cette ébullition immobilière, cet essor urbain, peuvent être portés par un contexte « propice » sur lequel nous souhaitons nous arrêter. Un rappel ainsi simplifié est forcément réducteur et nous avons conscience des ramifications complexes qui soutiennent l'histoire du développement de la capitale. Il n'est pas dans notre propos de dresser ici une étude historique de ce thème. Pour autant un rappel des principaux éclairages utiles à l'analyse des enjeux actuels est important. Nous choisissons de synthétiser ces éléments de réflexion en revenant d'abord sur la relative jeunesse de la capitale éthiopienne. Addis Abeba a été fondée à la toute fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Un retour sur les prémices de cet établissement, sur les grands temps de son développement nous permet d'éclairer la rapidité des changements constatés. Nous pouvons nous demander si la vague de transformations des dernières décennies n'est pas facilitée par le support d'un territoire jeune, inégalement mis en valeur, où les éléments de l'espace urbain sont plus aisés à redéfinir. La notion de préservation patrimoniale est encore hésitante dans les discours des aménageurs urbains, même si elle émerge doucement.

Le deuxième point qui peut expliquer - en partie - le dynamisme évoqué, peut être imputé au « retard urbain » qu'a connu l'Éthiopie dans son histoire récente. Les années

coercitives du Därg ont bloqué les déplacements spontanés et ont favorisé la fixation des populations dans les campagnes. L'exode rural est récent à l'échelle du pays (1991) et la croissance d'Addis Abeba est corrélée à ce mouvement. Un retour sur ces quelques points de réflexion, certes partiels, devrait permettre de nourrir un angle de compréhension des dynamiques observées. Nous ajouterons, en troisième partie de ce chapitre, un rappel des conditions d'accès au foncier, spécificité qui peut expliquer les facilités des mises en chantiers actuelles, mais aussi les tensions qu'elles font naître.

## **A – Une « nouvelle fleur » : la naissance d'une capitale**

### **1- Les moments historiques de l'établissement de la capitale éthiopienne**

Pour cette partie nous utiliserons largement les écrits de Richard Pankhurst, historien éthiopisant aux travaux prolifiques de 1960 à 1990. Certains soulèveront que l'écueil d'une si vaste littérature peut résider dans des imprécisions. Ces travaux constituent un socle de connaissances utile. L'article intitulé « *The Foundation and Growth of Addis Ababa to 1935* » nous a permis de saisir les rouages de l'établissement premier de la capitale éthiopienne.

Addis Abeba naît dans un contexte de conquête impériale. L'empereur (roi des rois) Ménélik II impulse à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle une importante expansion territoriale qui est à l'origine de la *Grande Éthiopie* dans les limites que nous lui connaissons aujourd'hui. L'empereur et ses lieutenants opérèrent une politique de conquête coloniale amharategréenne, qui reconfigure le territoire éthiopien en donnant naissance à un nouvel empire. Les camps militaires (*kätäma* qui signifie ville en amharique) répartis dans les espaces conquis, ont permis aux autorités d'asseoir leur pouvoir sur des régions évidemment réfractaires à cette domination. Cette conquête, « l'intégration des territoires conquis à l'empire » (Planel, 2008, p. 146), prend le nom d'*Aqanna*. Le terme désigne « 'l'étrange colonisation' dont furent victimes les marges de l'actuelle Éthiopie quand Ménélik II voulut restaurer, *manu militari*, la splendeur du royaume de ses prédécesseurs perdue trois siècles plus tôt » (Planel, 2008, p. 146). Ménélik II, dans la lignée de ses prédécesseurs, cherchait à renforcer le rôle « du roi des rois » face aux multitudes de princes qui avaient vu leur pouvoir augmenter les trois derniers siècles. Il a suivi en cela la tradition du royaume du Shoa, marqué par des tentatives d'expansion territoriale depuis sa création, et s'est inscrit dans la lignée de ses aïeux (Bahru Zewde, 2002). Mais surtout, comme le montre Bahru Zewde dans son

ouvrage, Ménélik II cherchait à contrôler des routes commerciales lucratives par ces conquêtes vers le Sud (Bahru Zewde, 2002). Pour centraliser ce pouvoir, l'empire naissant avait besoin d'une capitale fixe, car elle était pour l'heure itinérante. Alain Rouaud évoque un « nomade politique ». La désignation de la capitale suivait le rythme des déplacements de l'Empereur et de sa cour. La présence des autorités dans un lieu lui conférait un statut dominant. Le pouvoir n'était pas ancré territorialement. Ce mode d'organisation répondait à des volontés précises de la part des pouvoirs en place. La citation de Bezunesh Tamru, tirée de son Habilitation à Diriger des Recherches (2007), éclaire cette exigence politique : « La capitale itinérante est plus agressive par sa mobilité, elle est aussi plus économe de par la minimalisation des services nécessaires, elle demeure ainsi un choix judicieux pour un pouvoir royal ayant besoin d'asseoir son autorité sur un territoire en expansion » (Bezunesh Tamru, 2007, p. 75) Elle ajoute « ce n'est donc pas tant l'itinérance mais l'itinéraire qui intéressait la cour en déplacement. Les rois étaient donc attentifs au fait de préserver des lieux de commandements territoriaux, églises royales, monastères, points de passages de commerces caravaniers où ils se rendaient régulièrement. Cette protection permettait ainsi de conserver une gestion paisible au territoire intégré tout en réservant une action plus agressive aux espaces périphériques ou hostiles » (Bezunesh Tamru, 2007, p. 76). Ainsi « les souverains éthiopiens ont mené une vie de nomade » (Gascon, 1989, p.436).

La grande conquête réalisée par Ménélik II a ébranlé ce schéma d'organisation territoriale et politique. L'itinérance du pouvoir ne se justifiait plus au moment de stabiliser l'empire naissant. Elle était perçue comme un facteur d'instabilité qui refrénait la consolidation du territoire. La cour a cherché à se doter d'une capitale « solide », centre du pouvoir rayonnant. Addis Abeba émerge dans ce contexte. La première installation voulue durable par l'Empereur s'est faite sur les collines d'Entotto, lieu qui domine l'actuelle capitale. La position géographique du site offre une vue imprenable sur les plaines alentour. Cette position dominante est loin d'être anecdotique dans une période trouble où Ménélik II est en conflit avec de nombreux peuples, où les tensions sont fortes (notamment avec les Oromos – que R. Pankhurst appelle Gallas dans un texte vieux de plus de 50 ans) et où les attaques peuvent surgir inopinément. Entotto s'érige alors en « forteresse naturelle » (R. Pankhurst, 1969, p. 14). À cette centralité s'ajoute la qualité du climat et des disponibilités en eau. Les autorités engagent la construction d'une église, d'un palais impérial (toujours visibles) et souhaitent voir prospérer cette capitale, « symbole de l'unité de la Grande Éthiopie rassemblée par la rude poigne de Menilek » (Gascon, 1999, p.165). Cette ville se développe rapidement et attire



une population nouvelle. Mais ce site premier ne reste pas le lieu de développement de la capitale éthiopienne. Quelques années seulement après les premières constructions et implantations de population l'Empereur décide de rejoindre le piémont et abandonne Entotto mais pas complètement les églises (R. Pankhurst, 1962). Richard Pankhurst, qui a compilé différents récits de voyageurs rappelle les raisons de ce changement. Des considérations simples, de confort quotidien, semblent justifier ce choix, comme la quête d'un climat plus doux, permis par la perte d'altitude (2800 mètres à Entotto et 2500 mètres en plaine). La proximité de sources d'eau chaude (Fillowha) appréciées de la cour et spécialement de l'Impératrice Taytu a certainement joué aussi. L'épouse de Ménélik II est souvent désignée comme actrice de ce changement. Ses exigences semblent avoir été entendues par son mari. Nous trouvons dans de nombreux récits de voyage des références au rôle que détenait l'Impératrice dans les décisions de cour. Séduite par la beauté du paysage en amont d'Entotto elle aurait demandé à son mari de lui bâtir une demeure dans ce lieu agréable. Ménélik aurait répondu « *Begin by building a house after that I will give you a country* »<sup>15</sup> (cité par Pankhurst, p.35). Cette description romanesque enjolive des éléments pratiques, qui ont permis ce changement de site. Ménélik II était de plus en plus intéressé par une expansion vers le Sud et ses disponibilités en armes à feu rendaient moins utile sa situation en hauteur, comme une forteresse (R. Pankhurst, 1962). C'est dans ce contexte, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (1887) qu'éclot la « Nouvelle Fleur », signification d'Addis Abeba en amharique, nom choisi semble-t-il par l'Impératrice Taytu.

## **2 - Premier développement de la capitale**

Addis Abeba attire rapidement de nouveaux venus. Les effectifs de population que nous connaissons sont dus à des estimations. La fiabilité de ces données reste relative. Mais elles nous permettent d'avoir une idée, même imprécise, de la croissance de la capitale. Ces estimations sont faites et reportées par des voyageurs étrangers en séjour à la cour de l'Empereur. Richard Pankhurst retient le chiffre de 40 000 personnes environ présentes sur le site à la fin du XIX<sup>e</sup> (R. Pankhurst, 1962)<sup>16</sup>. Il pointe la forte croissance des toutes premières années de la capitale, puisqu'en 1905 ce chiffre dépassait déjà les 100 000 habitants. Des données plus modérées sont annoncées par Jean Comhaire<sup>17</sup> dans un article de présentation d'Addis Abeba publié en 1969 par La Documentation Française (Comhaire, 1969). Toujours

---

<sup>15</sup> « Je commence par construire une maison, ensuite je construirai un pays. »

<sup>16</sup> Il cite le Prince Henri d'Orléans (fin du XIX<sup>e</sup> siècle) et le Lieutenant Collat pour les données de 1905.

<sup>17</sup> Professeur de Sociologie.

selon des sources de voyageurs<sup>18</sup> il annonce l'estimation de 30 000 habitants lors de la fondation de la ville et 65 000 en 1909. La croissance qu'il retient a donc moins d'ampleur que celle présentée par Richard Pankhurst. Pour autant il y a peu d'intérêt à discuter ces chiffres et leur véracité. Retenons la résonance qu'ils nous offrent pour saisir l'attractivité soudaine du territoire.

Cette stabilisation de la capitale et sa croissance s'explique par quelques points factuels présentés par Bahru Zewde dans son ouvrage *A History of Modern Ethiopia (1855-1991)*. Cet historien éthiopien, de renommée, insiste sur l'évènement primordial qu'a constitué la bataille d'Adoua dans le développement de la jeune capitale. La victoire de Ménélik II sur les troupes italiennes en 1896 marque un tournant de l'histoire éthiopienne contemporaine et a aussi des répercussions directes sur la fixation d'Addis Abeba. Dès lors la ville attire des populations nouvelles : « *On the one hand, it marked the transition from the era of campaigning to that of settled civilian life. Most members of the nobility now began to settle in Addis Ababa and to build more or less permanent residences. On the other hand, with the growth in the prestige of Emperor Menelik, foreigners began to come and settle in Addis Ababa in increasingly large numbers* »<sup>19</sup> (Bahru Zewde, 2002, p. 71). Cet intérêt pour l'Éthiopie motive des déplacements de délégations étrangères, parfois doublés d'implantations d'ambassades. L'Empereur, par cette victoire, est doté d'un aura qui fascine aussi à l'extérieur. De nombreux voyageurs ont tenu des récits qui constituent des sources supplémentaires pour les historiens. Ainsi, différents éléments ont favorisé la fixation et la croissance de la capitale. L'introduction de l'eucalyptus a également joué un rôle dans le maintien d'Addis Abeba, comme nous le verrons dans un second chapitre.

### **3 - Addis Abeba : une « capitale rurale »<sup>20</sup> ?**

#### **a) Addis Abeba, iconographie villageoise**

Le statut d'Addis Abeba - capitale de l'empire - est admis, mais il n'est pas sans éveiller quelques commentaires de la part des observateurs étrangers. L'apparence de cette ville est source d'attention. Certains visiteurs semblent surpris du paysage qui s'offre à eux ; il ne semble pas être à la hauteur des attentes qu'ils forgeaient pour la capitale de l'Empire

---

<sup>18</sup> Il cite le comte Gleichen pour le chiffre de 1897 et le Dr Mérah pour celui de 1909.

<sup>19</sup> « D'une part cela a marqué le passage d'une vie de déplacements à une vie fixe, en ville. La plupart des membres de la noblesse venaient s'installer à Addis Abeba et y construisaient des résidences plus ou moins permanentes. D'autre part, avec l'augmentation du prestige de l'empereur Ménélik, les étrangers sont venus s'installer à Addis Abeba en plus grand nombre. »

<sup>20</sup> D'après R. Pankhurst : « *A rural town* » (1985, vol.2, p. 212)

vainqueur des Italiens. Si Ménélik II instaure nombre d'innovations (électricité, eau courante etc dans son palais, nous y reviendrons) l'aspect rural de cette capitale frappe les observateurs. Richard Pankhurst définit Addis Abeba comme « *rural town* » (R. Pankhurst, 1985, p. 212). « *Foreign travellers of this period agree that except for the Palace there was little to show that Addis Ababa was a capital city* »<sup>21</sup> (R. Pankhurst, 1962, p. 46). Il cite dans son article quelques références historiques. Sir Alfred Edward Pease, homme politique britannique et pionner des colons de l'actuel Kenya décrit la ville à la toute fin du siècle : « *What struck me most was the absence of anything in the nature of a town, as we understand it.* »<sup>22</sup> Pour le gouverneur d'Érythrée (1897-1907) Ferdinando Martini « *Addis Ababa is not a city : it is a collection of villages* »<sup>23</sup> (R. Pankhurst, 1962, p. 46). « *Addis Abeba remained a rural city for a long time (...). It was more like a camp than anything else* »<sup>24</sup> (Kiros Habte Selassie, 1969, p. 126).

Cette apparence rurale, décrite par les sources historiques, corrobore les photographies datées de cette époque. Des fonds photographiques existent ; là encore ils sont largement dus aux étrangers en séjour à la cour de l'Empereur. Il y a quelques années un ouvrage bilingue (anglais/français) a été édité en Éthiopie par Fasil Giorgis et Denis Gérard : *The City and Its Architectural Heritage. Addis Ababa 1886-1941*. Ces auteurs répertorient des photographies anciennes qui donnent à voir un vaste campement qu'il semble ambitieux de qualifier de « ville ». Addis Abeba, pendant de nombreuses années, n'a pas ressemblé à une ville (R. Pankhurst, 1985). Dans son article, Jean Comhaire s'interroge : « Quelque fût la grandeur de son œuvre impériale, Ménélik avait été essentiellement un conquérant, le grand rassembleur des terres éthiopiennes, et l'on peut se demander si Addis Abeba telle qu'il l'avait laissée méritait réellement le nom de ville, divisée comme elle l'était en campements féodaux dispersés parmi les eucalyptus » (Comhaire, 1969, p. 7).

---

<sup>21</sup> « Les voyageurs étrangers de l'époque s'accordaient à dire, qu'excepté le Palais, il y avait peu d'éléments qui faisaient d'Addis Abeba une capitale. »

<sup>22</sup> « Ce qui m'a le plus frappé était l'absence de quoique ce soit qui évoque une ville. »

<sup>23</sup> « Addis Abeba n'est pas une ville : c'est une collection de villages. »

<sup>24</sup> « Addis Abeba est restée comme un village pendant longtemps. (...) C'était plus un camp qu'autre chose. »

**Photo 13 : Une vue d'Addis Abeba en 1900**



Les prémices du regroupement de population à Addis Abeba se résument en un assemblage de logements sommaires principalement en toile, qui donnent l'impression d'un camp militaire, ici en 1900. « Photo tirée du livre de J. Emily : *Mission Marchand* (1913). Il était docteur de la mission coloniale qui va du Congo au Nil. Elle comprend 12 européens, 150 tirailleurs. Ils ont passé 4 semaines en Éthiopie et rencontrent avec Ménélik », in Gérard, Giorghis, p. 45.

Un retour sur ces balbutiements « urbains » nous rappelle que la capitale est construite à partir « de rien », ou du moins pas grand chose. Addis Abeba est sortie de terre il y a un peu plus d'un siècle ; la ville que nous avons aujourd'hui sous les yeux marque les grands temps de l'histoire contemporaine éthiopienne et souligne le développement opéré pour cette ville qui, comme le rappelle le titre de l'article de Fekele Tadele, est aujourd'hui une métropole de premier plan : « *Addis Ababa : from a small settlement to a metropolitan City* »<sup>25</sup>.

### ***b) Un caractère urbain matériellement invisible mais politiquement affirmé***

Si ces descriptions rappellent qu'à ses débuts Addis Abeba offrait le tableau d'un simple hameau, il ne faut pas négliger son importance politique et stratégique, qui engage à la reconnaissance de son statut de capitale. Son positionnement militaire de premier plan a permis à l'empereur de consolider son pouvoir en réunissant ici les acteurs militaires,

---

<sup>25</sup> Titre de partie de l'article de Fekele Tadele (sociologue - ESSWA) in *Urban development and the displacement of rural communities around Addis Ababa* in *People, Space and State*. Pankhurst / Piguet

politiques et religieux de premier ordre. Le rayonnement de la capitale s'est fait par la consolidation d'autres postes de renfort militaire, puisqu'un réseau de *kätäma* a été instauré par le régime afin d'asseoir son emprise territoriale. « Les places fortes (environ 40), abritaient parfois des milliers de militaires. (...) Les droits sur les terres conquises revenaient au souverain qui les aliénait au profit de ses serviteurs, de ses soldats, des chefs indigènes, de l'église et même d'étrangers. (...) Le Roi des rois acquit les subsides nécessaires à l'équipement de 300 000 soldats armés à l'européenne. Il établit un appareil d'État et finança les débuts d'un réseau moderne de communications : chemin de fer, routes et même télégraphe et téléphone. Dès la fin du siècle, le télégraphe joignait les *kätäma* à Addis-Abäba » (Gascon, 1989, p. 438).

Cette structuration stratégique de l'espace, centrée sur Addis Abeba, permet à l'empereur de répondre aux exigences de conquêtes qu'il avait posées. Et va offrir la possibilité à Addis Abeba d'être reconnue comme place forte centrale, d'asseoir son positionnement en tant que capitale impériale. Malgré un paysage qui ne reprend pas les caractéristiques urbaines qui peuvent être attendues par les observateurs étrangers, son statut de ville se définit sur des critères plus subtils mais tout aussi importants. Comme le résume Alain Gascon : « urbaniser est toujours compris dans le sens d'amhariser » (Gascon, 1989, p. 440). « Les voyageurs décrivent les *kätäma* où ils ont fait étape et insistent sur la coupure complète d'avec les campagnes indigènes. Les villes fortes formaient un semis d'enclaves linguistiques, religieuses et professionnelles. (...) Les conquérants étant minoritaires, il n'y eut guère de peuplement au Sud mais plutôt des inclusions de vétérans amhara et d'indigènes amharisés, formant la population des *kätäma*. Cette volonté de maintenir le clivage entre citadins vainqueurs, maîtres de la terre et ruraux indigènes vaincus devenus tenanciers, s'expliquaient par le caractère minoritaire des Amhara-Tigréens » (Gascon, 1989, p. 438). La caractéristique « urbaine » sait se « faire reconnaître » en ces temps de conquêtes. S'ils ne passent pas par une architecture spécifique, les modalités de marquage territorial de la ville passent par des codes culturels forts et identitaires. La construction de l'urbanité d'Addis Abeba réside dans ces spécificités et se construit en contraste avec la ruralité limitrophe. Bien sûr il ne s'agit pas de réduire les prémices de l'urbanisation éthiopienne au développement des *kätäma* car des villes bien plus anciennes ont contrôlé le territoire éthiopien, des siècles auparavant. Mais il n'est pas dans notre propos de revenir aux sources de l'urbanisation éthiopienne. D'autres l'ont fait avec rigueur - nous pensons notamment, dans les recherches francophones, aux travaux de Marie-Laure Derat - et cela n'intègre pas le cadre direct de notre

étude. Ce rappel sur la constitution des camps militaires implantés par l'empire pour contrôler son espace nous remémore que ces ancrages territoriaux portent le succès d'Addis Abeba.

Ce retour sur les origines de la capitale éthiopienne nous permet d'éclairer certaines spécificités qui, à notre sens, marquent encore son développement. Les quelques points historiques ici rappelés nous semblent en partie porteurs de l'élan actuel. Les choix définis en terme d'aménagement urbain par les autorités locales sont à contextualiser dans cette évolution urbaine spécifique. Si nous trouvons dans la naissance d'Addis Abeba les prémices d'éléments constitutifs de la capitale contemporaine trois points focalisent notre attention car nous les retrouverons largement tout au long de cette étude.

La fondation d'Addis Abeba contient les éléments de stabilisation de la capitale qui, au cours de l'histoire contemporaine, a poursuivi son assise nationale. Comme le rappellent Dominique Couret et Bezunesh Tamru dans un article commun, la « stratégie qui consiste à favoriser la mise en place d'une armature urbaine de contrôle territorial sous le leadership d'Addis Abeba n'est point neuve » (Couret, Bezunesh, 2004, p. 227). Elle trouve ses racines dans l'établissement de la ville par Ménélik II et a été renforcée au cours du siècle par les pouvoirs en place, pourtant fort divergents. Cette continuité territoriale a perduré et la consolidation d'Addis Abeba n'a échappé à aucun des gouvernements, même si certaines tentations de changements de capitale ont pu être esquissées - nous pensons notamment à des projets de déplacements de la capitale à Mäqälé lorsque Melle Zenawi a pris le pouvoir après la chute du Därg.<sup>26</sup> Nous trouvons dans le processus de fixation d'Addis Abeba enclenché par Ménélik II les racines d'une stabilisation du pouvoir qui signe l'ancrage du territoire national éthiopien. La stratégie d'une consolidation politique, qui trouve ses racines dans une armature urbaine affirmée, est une des constantes de l'organisation étatique contemporaine.

Le deuxième élément que nous souhaitons rappeler, et qui s'est forgé dès l'établissement d'Addis Abeba, est son rôle de ville « modèle » à l'échelle du pays. Rapidement l'organisation de cette nouvelle capitale a inspiré les villes secondaires qui ont pris de l'importance (même relative) à l'échelle du pays. Nous l'avons dit, cette armature urbaine s'est d'abord fortifiée autour des *kätämä* ; Addis Abeba représentant le campement « suprême ». Par la suite, les critères d'aménagement de la capitale se sont diffusés sur le territoire. Nous retrouvons quelques éléments urbains forts dont l'édification première a été

---

<sup>26</sup> « Depuis 1991, l'heure est à la régionalisation sous l'influence des Tegréens qui avaient promis de rapatrier la capitale au Tegray. Il n'en a rien été, heureusement pour la paix intérieure. Addis Abeba demeure capitale » (Gascon, 2006, p. 131).

posée à Addis Abeba : « A part Hārar, cité sacrée et sainte de l’Islam, les villes d’Éthiopie au sud du Nil Bleu sont des répliques d’Addis –Abāba : un semis de huttes et de maisons de boues, quelques vestiges italiens et ménélikiens disparaissent sous les frondaisons d’eucalyptus »<sup>27</sup> (Gascon, 1989, p. 435). Les eucalyptus, font partie de ce mécanisme. Le schéma d’Addis Abeba, apparaît comme une ligne directrice de ce que représente, ou doit représenter, la ville en Éthiopie. Ce positionnement comme modèle d’aménagement corrobore une certaine forme de suprématie pour des critères plus subtils de ce qui fait l’urbanité. Nous pensons notamment à des orientations politiques, linguistiques, religieuses. Addis Abeba reste la capitale amhara - en Oromiyaa - et son rôle de modèle n’est pas neutre dans le contexte éthiopien.

Le dernier point notable, selon nous, est constitué par l’image « rurale » avancée pour qualifier Addis Abeba. Ce critère a perduré au fil du siècle et nous avons trouvé au cours de nos enquêtes une constante volonté chez les décideurs urbains de rompre avec cette image. Cette caractéristique, qui trouve ses racines dans les premiers temps de la ville, reste une ambivalence de cette capitale que les décideurs urbains cherchent à gommer. L’élan de modernisation qui emporte Addis Abeba s’accorde mal avec cette image. Notre objet de recherche nous permettra de saisir les rouages de cette dichotomie entre ville projetée et ville réelle, car l’omniprésence des eucalyptus est un des facteurs de tension. Le frottement modernité / ruralité a donc commencé dès l’établissement d’Addis Abeba. Dans la course à la modernité que nous observons aujourd’hui, il est intéressant d’avoir ces quelques points de rappels historiques à l’esprit.

## **B - De la croissance urbaine au « retard urbain » : le développement d’Addis Abeba au rythme de l’histoire nationale**

Le soubresauts de la croissance urbaine, depuis les fondements d’Addis Abeba, sont le reflet d’une histoire nationale mouvementée et marquée par des ruptures politiques majeures. Une lecture de l’urbanisation, au prisme de ces faits politiques et historiques, nous éclaire sur les volontés de dynamisme et d’ouverture qui emportent actuellement la capitale éthiopienne. Le régime impérial, maintenu après Ménélik II, jusqu’à la chute d’Hailé Sélaissié correspond à une période propice pour la capitale qui prend de l’ampleur, tant démographiquement que

---

<sup>27</sup> Bezunesh Tamru les qualifie même de « petites sœurs d’Addis Abeba » (Bezunesh Tamru *in* Prunier, 2007, p. 313).

sur la scène politique et diplomatique. Dans ce temps, la rupture de l'occupation italienne marque durablement le paysage urbain. Le régime du Därg, sans diminuer le statut national d'Addis Abeba, mène à une réduction des mouvements de population vers les villes, par la fixation des populations dans les campagnes. Depuis les années 1990 l'exode rural reprend mais l'Éthiopie peine à rattraper son retard urbain, surtout au niveau des villes secondaires. Addis Abeba bénéficie, elle, d'une attractivité qui soutient les mutations actuelles.

### **1 – La croissance de la capitale sous la période impériale – et l'occupation italienne**

La période impériale correspond à une première phase de consolidation du statut de capitale dominante - pourrait-on dire écrasante ? - d'Addis Abeba. Au règne de Ménélik II, succèdent celui de son petit-fils, Lidj Yassou (1913-1916) qui n'a jamais été couronné, puis de sa fille - et tante du dernier - Zäwditu (1917-1930). Vient ensuite le long règne de l'empereur Hailé Sélassié (1930-1974), mis en suspens durant cinq ans par l'occupation italienne (1936-1941). Les chiffres reflètent la croissance de la capitale. Pour autant, les auteurs s'accordent à noter que le pays n'a pas connu d'explosion urbaine : « Toutes les observations faites à la fin de l'Ancien Régime dépeignent la crainte de paysans qui pénètrent en ville (...) Ce sentiment d'avoir affaire à un milieu hostile freine, semble-t-il, l'exode rural » (Gascon, 1989, p. 440). La croissance urbaine de ces années, comme le relève également Bezunesh Tamru (2007), semble davantage imputable à un « rejet des campagnes » qu'à un véritable « attrait des villes ». Il n'y a pas de mouvements massifs vers les zones urbaines, même si les chiffres attestent d'une croissance relative. Si les villes secondaires grossissent peu, Addis Abeba se positionne par l'affirmation de son caractère central dans l'armature urbaine nationale.

Cette centralité est consolidée lors de la période italienne. Les occupants lancent d'importants chantiers pour améliorer les infrastructures autour de la capitale : « En investissant 85% du budget de l'Afrique-Orientale italienne dans la construction d'un réseau routier en étoile, centré sur Addis-Abeba, les conquérants avaient la volonté de changer à tout jamais le visage de l'Éthiopie » (Gascon, 1989, p. 439). Spatialement, la capitale s'affirme comme point nodal, soutenu par ce réseau routier. La période impériale correspond, en outre, à un positionnement de la capitale éthiopienne à l'échelle internationale. Hailé Sélassié a œuvré pour octroyer une envergure nouvelle à Addis Abeba. L'établissement du siège de l'Organisation de l'Union Africaine, en 1963 est un exemple probant. Dès lors, la ville attire



délégations diplomatiques et associations étrangères<sup>28</sup>. La reconnaissance d'Addis Abeba comme « capitale de l'Afrique » (Gascon, 1997, p. 150) constitue un événement fondamental de l'histoire urbaine, et reste un élément de fierté et de dynamisme pour les acteurs addissiens. Si cette affirmation du statut politique d'Addis Abeba n'a cessé de se réaliser, la période suivante a, par contre, freiné la croissance urbaine - et ce à l'échelle du pays.

## **2 - Le Därg et le contrôle des déplacements de populations : l'urbanisation en suspens**

L'histoire du développement de la capitale est ensuite lié à la prise du pouvoir par la junte militaire du Därg. La révolution de 1974 mène au renversement de la monarchie et à l'assassinat d'Hailé Sélassié (1975). Le contexte social mouvementé et les famines de 1974 ont certainement précipité la chute du souverain déjà fragilisé. Le nouveau gouvernement dictatorial, dirigé par Mängestu Haylä Maryam, redéfinit en profondeur les politiques nationales. Dès 1975, les terres urbaines et rurales sont nationalisées. Suivent une réforme agraire et des politiques de « villagisations » dont le but est notamment d'augmenter les rendements agricoles (nous y reviendrons). Les populations rurales sont largement contraintes à le rester et la période du Därg est marquée par un ralentissement de la croissance urbaine, à Addis Abeba, comme à l'échelle du pays. « L'importation des méthodes soviétiques, dont la réforme agraire et la collectivisation, se traduisit en effet par un brutal ralentissement de la croissance urbaine : les populations, ayant bénéficié d'un lot de terre et craignant d'en perdre l'usufruit, furent incitées à rester dans les campagnes » (Hébert, 2004, p. 38). Dans cette période, si Addis Abeba n'enregistre pas une croissance notable de sa population, son assise est renforcée. Sa suprématie, qui reste démographique, est surtout appuyée par une valorisation politique et stratégique du territoire. La ville est le lieu décisionnel du pouvoir national coercitif. « Les organisations de masse et les syndicats y fixèrent leurs sièges peuplés d'une bureaucratie nombreuse de cadres dont la venue accentua encore la fonction de commandement » (Gascon, 1995, p. 153). Elle bénéficie en outre d'une amélioration du réseau routier débuté par les Italiens, et d'une valorisation de son aéroport international, qui accentuent un phénomène « d'hyper-centralisation » (Gascon, 1995, p. 154). Si l'encadrement de la population urbaine n'est plus aux mains des notables de la cour ou des grands propriétaires fonciers, le Därg et ses hauts dignitaires ne manquent pas d'utiliser l'armature urbaine pour soutenir leur système politique, coercitif. L'usage et le renforcement de la

---

<sup>28</sup> Voir à ce sujet l'article de Delphine Lecoutre, *L'Éthiopie et l'Afrique*, p. 152 in Prunier – 2007.

primauté de la capitale dans la maîtrise et le maintien du pouvoir n'ont échappé à aucun des régimes, aussi opposés soient-ils.

### **3 - Reprise urbaine sous le régime actuel**

En 1991, après des années de désillusion pour les populations, après la gestion calamiteuse des grandes famines des années 1980, dans un climat de tension avec l'Érythrée et en perdant le soutien de l'URSS qui s'écroule, le régime du Därg chute face à la coalition du Front démocratique révolutionnaire du peuple éthiopien. La République Fédérale d'Éthiopie naît en 1995, avec à sa tête le Premier Ministre Melles Zénawi, leader de l'opposition au Därg, venu du Tegray, au Nord du pays. Une ère nouvelle s'amorce pour le pays. L'État tout en restant fort et autoritaire introduit un système économique plus libéral et s'ouvre prudemment aux investissements étrangers.

Dans un premier temps, la chute du Därg conduit à des mouvements spontanés de populations. L'encadrement qui est tombé avec le régime dictatorial suscite des possibilités de déplacement. Comme le rappelle Alain Gascon : « Depuis la chute de Mängestu en 1991, aucune entrave policière n'est mise au déplacement des Éthiopiens et donc à l'exode rural » (Gascon, 1999, p. 166). De façon générale, « après 1994, l'exode rural s'est généralisé et exacerbé comme le révèlent les résultats du CSA 2000 » (Gascon, 2006, p. 131). Ces mouvements profitent davantage aux villes secondaires, qui enregistrent une croissance plus remarquable que celle de la capitale. Cette dernière avait déjà entamé dans les années précédentes son essor, ce qui n'était pas le cas des villes secondaires, encore très faibles dans l'armature du pays.

Si la transition politique n'appelle pas immédiatement une évolution de la structure démographique d'Addis Abeba, elle favorise un souffle nouveau. « L'effet de rattrapage d'activités (constructions, commerces, infrastructures) quasi inexistantes dans la période du Därg donne une impression de très fort dynamisme dans bien des villes et surtout à Addis-Abäba » (Bezunesh Tamru, 2007, p. 31). Ce dynamisme est porté par une nouvelle liberté dans la mobilité des populations et des capitaux. « La libéralisation de l'immobilier a littéralement fait exploser le secteur du bâtiment dans toutes les villes » (Bezunesh Tamru, 2007, p. 176). Pour autant l'État conserve un rôle de contrôle en perpétuant la nationalisation des terres. Il demeure très interventionniste dans l'élan qu'il encourage. De façon plus générale, le dynamisme concerne le réseau urbain éthiopien. « Selon les chiffres estimés pour

2006, il existe une intensification générale de la croissance urbaine, qui semble vouloir rattraper les retards de deux décennies de ralentissement » (Bezunesh Tamru, 2007, p. 135).

La croissance urbaine - de façon générale à l'échelle du pays, et plus particulièrement dans notre ville d'étude - reste un phénomène assez récent pour l'histoire du pays. Les événements de l'histoire contemporaine - que nous avons rappelés - ont imposé le rythme de l'urbanisation éthiopienne. Les auteurs que nous avons cités soulignent le retard urbain qui découle du contexte posé. Clémence Hébert, dans son mémoire universitaire de 2004, parle du « déficit d'urbanisation » (Hébert, 2004, p.37) de l'Éthiopie. Depuis dix ans ce déficit se comble, et si Addis Abeba garde sa suprématie numérique, les villes secondaires tendent à attirer les populations des campagnes alentours. Mais ces entités urbaines existent surtout pour leur poids politique, bien plus qu'économique ou démographique. Centre de concentration, d'émanation du pouvoir, les villes éthiopiennes sont un élément d'organisation du territoire éthiopien. Lieu du pouvoir, elles sont aussi et surtout le lieu de contrôle de l'« arrière-pays ». Le modèle éthiopien offre un bel exemple où « les villes sont filles de l'État » (Pourtier, 1974). Les capitales régionales ou les principales villes secondaires sont pensées comme des bases arrières du gouvernement fédéral.

Les données démographiques attestent d'un grand écart entre la capitale et les villes secondaires. Le réseau urbain est dominé par Addis Abeba. Comme l'indique Bezunesh Tamru, nous pouvons qualifier ce réseau « de macrocéphale car Addis-Abeba (...) y tient déjà la place majeure sans qu'existe la moindre métropole régionale d'équilibre » (Bezunesh Tamru *in* Prunier, 2007, p. 309). La capitale exerce une domination politique et économique. La centralisation dont elle bénéficie – malgré un régime fédéral – se lit aussi « physiquement » par la convergence des principales infrastructures du pays vers la métropole. Comme le rappelle Bezunesh Tamru : « La primauté de la capitale et l'organisation hiérarchique qui en a découlé trouvent une partie de leur origine dans le réseau de communication en étoile » (Bezunesh *in* Prunier, 2007, p. 325). Les cinq routes principales du territoire national convergent vers Addis Abeba et permettent une répartition des flux et des échanges à l'échelle du pays. Une ligne de chemin de fer complète les infrastructures routières. Construite dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (1897-1917) son activité avait été suspendue plusieurs années mais a repris en 2016 sans atteindre pour autant le centre d'Addis Abeba et *La Gare* initiale.

Il est fort probable que le dynamisme actuel, dans la capitale comme dans les villes secondaires, soit porté par une volonté de combler le retard urbain évoqué. Bien sûr le

changement de régime et l'ouverture au capitalisme constituent le premier élément de compréhension des mises en travaux que nous avons observées. Pour autant, il réside dans cette « frustration » urbaine une quête d'agrandissement et d'embellissement des villes. Si nos recherches ont été cadrées à Addis Abeba, les quelques visites que nous avons eu l'occasion d'entreprendre dans des villes secondaires nous ont permis de saisir l'intensité de l'aménagement des territoires. Ce qui se joue à Addis Abeba est loin d'être un fait isolé, et proportionnellement à la taille des villes secondaires, leurs « mises en chantier » est remarquable. Nous pensons notamment à Adama (visitée 2009), en vue de devenir une ville satellite de la capitale.

Le retard urbain facilite les réalisations et les nombreuses mises en chantier. La capitale est jeune, il est certainement plus facile de la remodeler, d'en repenser les infrastructures, le bâti. Selon nous deux éléments se mêlent : une précipitation dans l'ouvrage pour améliorer cette capitale (à l'image d'une capitale internationale et moderne) et rattraper des années de mise en suspens où le gouvernement se souciait davantage des campagnes. Mais aussi une refonte d'un espace auquel les autorités n'accordent peu ou pas de valeur patrimoniale, du fait notamment d'une relative jeunesse du site (ce n'est pas là que se joue la glorieuse histoire éthiopienne ancienne...).

Pour prolonger les éléments de compréhension des mutations actuelles, il convient de préciser une particularité éthiopienne, portée par les règles d'accès au foncier. L'État reste l'unique propriétaire terrien et nous posons que cette régulation foncière peut être entendue comme un soutien des évolutions en cours. Les décideurs urbains disposent d'un outil qui facilite la réalisation des projets. L'aisance d'exécution que permet cet ancrage territorial n'est pas négligeable dans un contexte d'ouverture au marché libéral et spéculatif.

### **III – Les spécificités de régulation du foncier en Éthiopie**

L'élan qui porte Addis Abeba et que nous nous attachons à décrire dans ce premier temps est facilité par la régulation foncière dans la capitale. Nous choisissons ici d'en rappeler certains éléments, car ils constituent un des supports des mutations urbaines actuelles. Pour comprendre la spécificité du système foncier actuel, nous proposons un bref rappel historique de son évolution. Les trois régimes qui ont marqué l'histoire de la ville depuis sa fondation ont, tous trois, donné lieu à des politiques foncières originales. Rappelons à nouveau que ces

grands temps ont été marqués par la rupture de l'occupation italienne (1935-1941). Les approches du foncier, portées par des mouvements politiques divergents, ont laissé des empreintes dans la mise en valeur de l'espace urbain. Si chacun des trois temps a été marqué par des régulations de l'accès au sol opposées, nous noterons une constance dans la main mise des autorités sur ce domaine, et comme le relevait J. Gallais en 1989 : « L'analyse des systèmes fonciers éthiopiens montre que ceux-ci constituent le mécanisme qui permet à l'État d'assurer le fonctionnement des structures d'encadrement » (Gallais, 1989, p. 33). Chacun des trois temps politiques - Empire, Därg et République actuelle - ont fait de leurs modalités de régulation du territoire un moyen de contrôle des populations.

### **A- Sous l'Empire, la terre aux notables**

Les modalités de répartition des terres urbaines débutées sous Ménélik II se sont poursuivies et amplifiées sous Hailé Sélassié, au point d'obtenir une structure foncière déséquilibrée à la chute de l'Empire, en 1974. L'Empereur avait coutume de récompenser ses soldats par l'attribution de terrains dans la capitale. Ces pratiques ont débuté sous Ménélik II, qui a ainsi attiré dans la ville naissante une population de notables. Dès l'établissement de la capitale l'Empereur a instauré des donations foncières, pour les soldats, les personnalités importantes etc. (R. Pankhurst, 1985). Les arrivées de population ont été encadrées et facilitées par le pouvoir, et les allocations de terres aux nouveaux résidents permettaient de consolider l'assise territoriale. La répartition spatiale des arrivants s'est faite selon un schéma rigoureux, qui a structuré l'organisation d'Addis Abeba à ses débuts. Le sociologue Fekete Tadele revient sur cette période au cours d'un article publié dans un ouvrage collectif « *People, Space and the State. Migration, Resettlement and Displacement in Ethiopia* ». Il précise que les groupes sociaux, notables, militaires, servants etc. étaient repartis selon une structure précise dans l'espace urbain, autour du Palais (Fekete Tadele, 2004). Une législation datée de 1907 est venue consolider cette structuration urbaine en pérennisant les dotations foncières (Bahru Zewde, 2002). Cette date marque un tournant dans le développement de la capitale, en assurant des titres de propriété aux résidents mais aussi en permettant au gouvernement de recevoir les premiers prélèvements de taxes foncières (Galaup, 1994). S'en suit en 1909 l'établissement de la première mairie d'Addis Abeba : « La création d'une mairie à Addis-Abäba venait avant tout d'une volonté de sécurité foncière de la part des gros propriétaires terriens éthiopiens comme étrangers. Si les premiers à avoir compris l'utilité du

cadastre furent les étrangers, les grands dignitaires éthiopiens leur avaient emboîté le pas pour légaliser la propriété d'immenses domaines "urbains" pouvant atteindre une superficie de 74 hectares » (Bezunesh Tamru, 2007, p. 202).

Si la propriété privée de terres se développe sous le régime impérial, elle concerne une classe privilégiée mais très réduite de la population urbaine. Le gouvernement d'Hailé Sélassié a largement poursuivi cette répartition inégale au point que des données de 1961 empruntées à Berhanou Abbebe et avancées dans l'article de Fekete Tadele font état de ce déséquilibre. « *According to the land survey in 1961, for instance, 58 per cent of the total urban land was held by 1768 land owners, 12 per cent was held by the Orthodox church, 9 per cent was owned by the royal family and 12.7 per cent was given to government departments and foreign embassies. It was only 7.4 per cent of the urban land that was held by about 25,000 ordinary people* »<sup>29</sup> (Berhanou, 1989, cité par Fekete Tadele, 2004, p. 486). Cette répartition entraîne inégalités sociétales et spéculation foncière comme le rappelle Alain Galaup dans son rapport de 1994 sur les politiques urbaines en Éthiopie : « L'oligarchie terrienne se partageait le sol d'Addis Abeba, empêchant la petite classe moyenne urbaine, qui s'accroissait rapidement avec le développement du pays, d'acquérir elle aussi des parcelles, à cause d'une augmentation vertigineuse des prix des terrains entretenue par une spéculation effrénée. Ainsi, entre 1961 et 1974, les prix au m<sup>2</sup> des terrains du centre d'Addis Abeba sont passés de 25 centimes à 200-300 birrs tandis que des terrains importants dans la même zone étaient laissés en friche dans l'attente de meilleurs bénéfices » (Galaup, 1994, p. 48).

La période impériale est marquée par une situation foncière inégalitaire, qui reflète la situation sociale du pays, et notamment des centres urbains en expansion. La détention des terres par quelques grands propriétaires, affiliés au pouvoir en place, éveille les aigreurs. Bezunesh Tamru voit dans cette injustice foncière (ou du moins d'accès au foncier), une des raisons du déclenchement de la Révolution de 1974. Elle précise : « les seigneurs terriens, constituant l'essentiel de la classe dominante urbaine, avaient accaparé toutes les terres en ville créant un blocage foncier qui obligeait les citoyens, même les moins démunis comme les commerçants, les employés du privé et les fonctionnaires, à s'entasser dans des quartiers centraux « taudifiés ». Les villes, et en premier lieu Addis-Abäba, ne répondaient donc plus à l'une des premières vocations d'une cité : le logement. Cette précarité foncière devenait d'autant plus insupportable que la place ne manquait pas » (Bezunesh Tamru, 2007, p. 30).

---

<sup>29</sup> « Selon un rapport foncier de 1961, 58 % des terrains urbains étaient détenus par 1768 propriétaires, 12 % par l'église orthodoxe, 9 % par la famille royale et 12,7 % ont été donnés aux ministères et ambassades étrangères. Il ne restait que 7,4 % des terres pour 25 000 habitants ordinaires. »

Cette situation, et les blocages qu'elle engendre, sont à inclure, selon elle, dans les causes du déclenchement des velléités à l'encontre du régime en place. Si la « prérogative foncière éminente » de l'État sous l'Empire « fait du système foncier une structure fondamentale du pouvoir politique » (Gallais, 1989, p. 39) son basculement s'accompagne d'un inévitable ébranlement dans ce domaine. Le reversement du régime impérial et la mise en place d'un régime marxiste-léniniste signent une rupture profonde, qui se base sur la volonté de rompre avec des années de domination des élites impériales. La junte militaire veut détruire l'oligarchie politique et terrienne. Les régulations du foncier constituent un pan particulier de la Révolution de 1974, censée converger vers une nouvelle égalité sociétale d'accès aux terres et aux logements.

## **B – La réforme foncière de 1975, la fracture de la nationalisation**

L'arrivée au pouvoir de la junte militaire du Därg, « gouvernement révolutionnaire profondément collectiviste » (Couret, Bezunesh Tamru, 2003, p. 143) apporte son lot de réformes profondes et coercitives, dont une des mesures phares est la nationalisation des terres urbaines et rurales. Le quasi monopole foncier de certains grands propriétaires a été l'une des principales raisons de la restructuration radicale mise en place par le Därg. Ce basculement est acté par la proclamation de juillet 1975 qui régule la mise en valeur du foncier urbain (Solomon Gebre, 1994). Cette proclamation « énonce que toutes les terres urbaines et tous les bâtiments urbains considérés comme secondaires, ou en extra de la résidence principale, sont dorénavant propriété de l'État » (Couret et Bezunesh Tamru, 2003, p. 221). Elle constitue un tournant dans l'histoire contemporaine éthiopienne, et marque durablement le rapport des populations au foncier. Cette nationalisation brutale « en une nuit les deux tiers des maisons ont été nationalisées » (Galaup, 1994, p. 22) a d'abord « satisfait l'immense majorité de la population puisqu'elle a donné le droit à tout Éthiopien d'avoir un droit de jouissance (usufruit) sur un terrain urbain, qui ne peut être aboli que si l'Etat en a besoin pour cause d'utilité publique » (Galaup, 1994, p. 20). Elle signe aussi le départ brutal d'un grand nombre de propriétaires dépourvus de leurs biens, sans compensation.

Dans les faits, l'attribution des parcelles a été nettement en deçà des demandes<sup>30</sup> et les spéculations foncières ont perduré, dans un contexte maintenu de pénuries. Ce mouvement

---

<sup>30</sup> Alain Galaup annonce « si l'on prend en compte le nombre (63 388) de demandes de parcelles enregistrées à la Municipalité d'Addis Abeba, entre 1988 et 1992, et le nombre d'attributions dans la même période (6 260, soit

radical de nationalisation, par la brutalité du contexte qui l'a accompagné, a profondément marqué la société urbaine. Le gouvernement du Därg a basé son action sur un violent rejet des pratiques politiques antérieures. Le choix est d'opérer une revalorisation des campagnes et du travail des paysans qui les exploitent. Le principe de base reposait assez logiquement sur une répartition équitable des productions et de leurs avoirs. En ville, la rupture était nette puisque la nationalisation des terres engendrait une négation du système précédent orchestré par un régime de grands propriétaires terriens. Si le pouvoir « féodal » s'en est trouvé détruit, la domination des populations et leur encadrement sont passés entre les mains du nouveau régime en place. « Le nombre restreint de propriétaires terriens du régime impérial fut remplacé par un seul possédant : l'État » (Bezunesh Tamru, 2007, p. 30).

### **C – À la chute du Därg les terres restent nationalisées**

La chute de la république démocratique et populaire et l'instauration de la République fédérale d'Éthiopie apportent, comme chaque grand temps politique, de nouvelles régulations du foncier. Pour rompre avec les politiques urbaines précédentes et la nationalisation imposée par le régime communiste, les nouveaux dirigeants instaurent le système du *lease*. Cette législation foncière, validée par la Proclamation n°80 de 1993, s'inspire des modèles anglo-saxons et s'apparente à une « dénationalisation sans privatisation » des terres (Galaup, 1994, p. 50). Des baux sont concédés aux habitants afin qu'ils investissent les terres attribuées, tout en maintenant une unique propriété étatique des sols. La nationalisation précédente était perçue comme responsable d'un désinvestissement des populations dans la mise en valeur des terrains. Par ce système « l'État conserve la maîtrise des sols en en restant propriétaire » (de Poix, 2002, p. 107) mais assure une sécurité au locataire par des tenures sous forme de bail, au temps suffisamment long pour favoriser l'investissement. Cette durée locative s'échelonne de 50 à 99 ans. « A Addis Abeba, le bail emphytéotique pour des parcelles à usage résidentiel est de 99 ans, de 90 ans pour celles à usage de services (écoles, cliniques etc.), de 60 ans pour celles à usages locatif et industriel et de 50 ans pour celles à usage commercial. En fin de bail si la parcelle n'est pas réclamée pour une cause d'utilité publique, la durée peut être prolongée, avec un nouveau loyer pour un temps non encore déterminé » (Galaup, 1994, p. 51). La situation de la concession dans la ville mène les autorités urbaines à déterminer son prix ; il

---

une moyenne de 1 252 unités par an), on trouve une différence de 57 128, soit 11 426 demandes non satisfaites chaque année » (Galaup, 1994, p. 20).



est ensuite soumis à une vente aux enchères. Une grande partie de la population ne peut donc pas prétendre à l'obtention d'un bail, ce système reste pour elle parfaitement « inaccessible (...) elle continue à se loger dans les locations de l'Etat » (de Poix, 2002, p. 107).

Cette première proclamation du *lease* a été rectifiée en 2011 par la proclamation numéro : 721/2011, nommée *Urban Lands Lease Holding Proclamation* et publiée le 28 Novembre 2011 dans le *Federal Negarit Gazeta*<sup>31</sup>. Cette proclamation s'appuie sur l'article 40 de la Constitution éthiopienne de 1995 : « *The right to ownership of rural and urban land as well as of all natural resources, is exclusively vested in the State and in the peoples of Ethiopia. Land is a common property of the Nations, Nationalities and People of Ethiopia and shall not be subject to sale or other means of exchange.* »<sup>32</sup> Elle rappelle qu'il n'y a pas d'accès possible à la propriété foncière pour une personne privée. Ce statut est motivé par l'intérêt commun « *The urban land delivery system shall give priority to the interest of the public and urban centers to ensure rapid urban development and equitable benefits of citizens and thereby ensure the sustainability of the country's development* »<sup>33</sup> (Proclamation 721/2011, p. 6224). L'objectif du *lease* était, et reste, l'accroissement du pouvoir financier des autorités municipales afin, notamment, de soutenir le développement urbain. Les taxes prélevées devaient, dès l'origine, servir à financer le développement des infrastructures etc. Cet argument fondé sur le soutien du développement urbain est repris en 2011. Dans le contexte de notre cadre d'étude - soit un régime, au minimum, très autoritaire - ce type de régulation foncière est avant tout un puissant moyen d'action, de contrôle et de main mise sur le développement urbain par les autorités locales. Les changements des dernières années appuient inévitablement la spéculation foncière. Un cadastre rigoureux est tenu par les autorités municipales et la force de régulation fait que l'accès au terrain est contrôlé. Bien sûr les moyens de contournement de la loi existent toujours, plus encore dans des moments où le bien est convoité.

Notons enfin que la proclamation de 2011 apporte quelques modifications puisque les durées des baux sont allongées. Dans les centres urbains : 99 ans pour le logement résidentiel, les bâtiments universitaires, les bureaux du gouvernement, des organisations caritatives et des

---

<sup>31</sup> Journal officiel où sont retranscrites en amharique et en anglais les proclamations gouvernementales nationales.

<sup>32</sup> *The Constitution of the Federal Democratic Republic of Ethiopia*, 1995. « Le droit à la propriété foncière - urbaine et rurale - ainsi que de toutes les ressources naturelles, est exclusivement réservé à l'État et aux peuples d'Éthiopie. La terre est un bien commun des nations, nationalités et peuples d'Éthiopie et ne doit pas être soumis à la vente ou à d'autres moyens d'échanges. »

<sup>33</sup> « Le système de distribution des terrains urbains doit donner priorité aux sites publics pour permettre un développement urbain rapide et des bénéfices équitables pour tous les citoyens, et assurer ainsi la pérennité du développement du pays. »

institutions religieuses ; 15 ans pour les terres agricoles urbaines ; des accords spécifiques régissent les terrains diplomatiques. À Addis Abeba : 90 ans pour les lieux d'éducation, santé, culture et sport ; 70 ans pour les sites industriels, 60 ans pour les commerces et pour tout le reste (Negarit Gazeta, 28 nov 2011, p. 6232). Ces délais sont, en moyenne, allongés de 10 ans pour les autres villes du pays.

Ce système foncier signe le « poids de l'État. » Cette expression est empruntée au titre de l'ouvrage de Jean Gallais, paru en 1989. Bien que le régime ait changé depuis la rédaction de cet ouvrage, l'actuel pouvoir éthiopien conserve un « poids » écrasant. Dans le domaine de l'accession à la terre, il pratique un contrôle ferme. Le système de *lease* fournit les moyens de cette main mise étatique sur les questions foncières. Ce système permet aux autorités de conserver un droit premier sur les terrains, même si la jouissance immédiate revient à l'exploitant, au bailleur de la concession. Nous notons, au vu des descriptions précédentes, une continuité dans la fermeté et « le poids de l'État », avec des modalités différentes, et bien sûr le régime du Därg reste le plus violent. Mais cette réalité d'un État fort et décisionnaire demeure une constante des gouvernements éthiopiens. Les régulations que nous avons posées donnent une grande liberté d'actions aux aménageurs. Et les mutations en cours à Addis Abeba sont en partie dues à cette facilité d'action pour les décideurs urbains – les réticences populaires n'existent peu ou pas, tant elles sont contrôlées. L'État apparaît comme véritable maître d'œuvre, en détenant avant tout la capacité « structurelle » de mener les travaux. Gardons à l'esprit ce « poids », car dans le débat qui agite nos espaces d'études, nous interrogerons le positionnement des autorités. Leur implication ne peut être minimisée au vu de leur empreinte dans la gestion urbaine et les projets en cours.





## **Chapitre 2**

### **La constitution de la forêt urbaine et périurbaine : son rôle dans le développement d'Addis Abeba**

Après avoir posé quelques éléments de compréhension générale du cadre de notre étude, nous souhaitons nous centrer maintenant sur l'objet de notre recherche : l'eucalyptus. Pour saisir les enjeux que son exploitation représente actuellement, nous proposons de suivre le déroulé chronologique de son implantation et de sa diffusion à l'échelle de la capitale, et de ses périphéries. La forêt d'eucalyptus qui s'impose aujourd'hui comme un élément constitutif de l'espace urbain et périurbain trouve son origine dans l'établissement addissien, et son développement est intimement lié à celui de la ville. Ce chapitre est orienté sur l'enracinement de l'arbre et la constitution de la forêt.

Nous avons posé notre objet de recherche comme un élément d'analyse des mutations urbaines. Le rappel historique nous permettra de comprendre le lien qui s'est tissé dès les origines, et au fil des décennies, entre la ville et l'arbre en Éthiopie. Addis Abeba constitue un exemple probant de l'élaboration de ce lien. La capitale et l'eucalyptus connaissent une histoire « parallèle », voire conjointe. Le modèle de mise en « pratique » de l'arbre qui a émergé dans la capitale a aussi été diffusé dans les villes secondaires du pays. Au delà de l'introduction de l'eucalyptus, le règne de Ménélik II est marqué par quelques quêtes « innovatrices ». Nous y reviendrons, car elles renseignent sur la particularité de l'époque, sur le lien même qui peut demeurer dans les esprits entre ce règne et l'espèce. Enfin, un chapitre sur l'enracinement urbain de l'arbre, ne saurait omettre les grandes campagnes de reboisements menées sous le gouvernement du Därg et qui ont vu croître la forêt urbaine et périurbaine. De Ménélik II au Därg, voilà des périodes fort contrastées qui sont pourtant celles qui marquent les principaux temps de diffusion de l'eucalyptus à Addis Abeba. Ces références sont importantes pour comprendre, par la suite, les enjeux et les termes du débat actuel. Si l'omniprésence de l'arbre est aujourd'hui au cœur de conflits d'usages et de perceptions pour les acteurs locaux, les explications de ces tensions ne peuvent être résumées

à l'immédiateté des discours. Il convient de les replacer dans un temps plus long qui aidera à leur compréhension.

En outre, cette partie doit aider à la construction de notre objet de recherche. L'eucalyptus alimente une étude de géographie urbaine en ce qu'il est compris comme un élément constitutif mais aussi problématique de l'espace addissien. Étudier Addis Abeba en tant qu'*eucalyptopolis* - terme qui a été utilisé dès le début du XX<sup>e</sup> siècle par des voyageurs pour qualifier la capitale – devrait offrir un angle d'approche nouveau du territoire.

## **I- Introduction de l'arbre et naissance d'*eucalyptopolis***

L'introduction de l'eucalyptus en Éthiopie est concomitante du phénomène d'urbanisation. Cette concordance chronologique forge le lien entre l'arbre et la ville. L'arbre, par son rôle dans la fixation de la capitale, conquiert une place de premier plan dans le paysage urbain. En remontant un peu plus d'un siècle en amont, à la naissance de la capitale, nous tenterons de décrire le rôle de l'eucalyptus comme soutien de l'urbanisation. Rapidement après l'installation du camp de Ménélik II et de ses hommes, le bois de chauffe et d'œuvre est venu à manquer. L'introduction de cette espèce exotique est décrite comme élément qui sauve la capitale, dont le maintien sur le site était remis en question par cette pénurie. À partir d'analyses historiques déjà posées par divers auteurs, nous reviendrons sur cet élément dans les prémices de l'urbanisation addissienne.

À partir de descriptions historiques nous chercherons à saisir la construction de la place de l'arbre dans la ville éthiopienne, faite de symboles dont il convient de comprendre le poids. Le premier temps de ce chapitre reprend une description factuelle de la naissance d'Addis Abeba, dans la suite de ce qui a été posé dans le premier chapitre. L'installation du camp de l'empereur et de sa cour sur ce site a engendré des pénuries de bois, au point que les autorités ont eu à envisager un déplacement de la capitale. L'introduction de l'eucalyptus sur les hauts plateaux éthiopiens bouleverse en partie l'organisation d'un espace fraîchement urbanisé. Dès lors un lien entre l'arbre et la ville s'est tissé. Nous nous sommes appuyés, comme pour toute la première partie, sur les écrits d'auteurs et d'historiens reconnus sur ce thème. Quand cela a été possible, nous avons consulté des récits de voyageurs étrangers, contemporains de la fondation de la capitale, par un accès aux sources.

## A – Les pénuries pérennes de bois

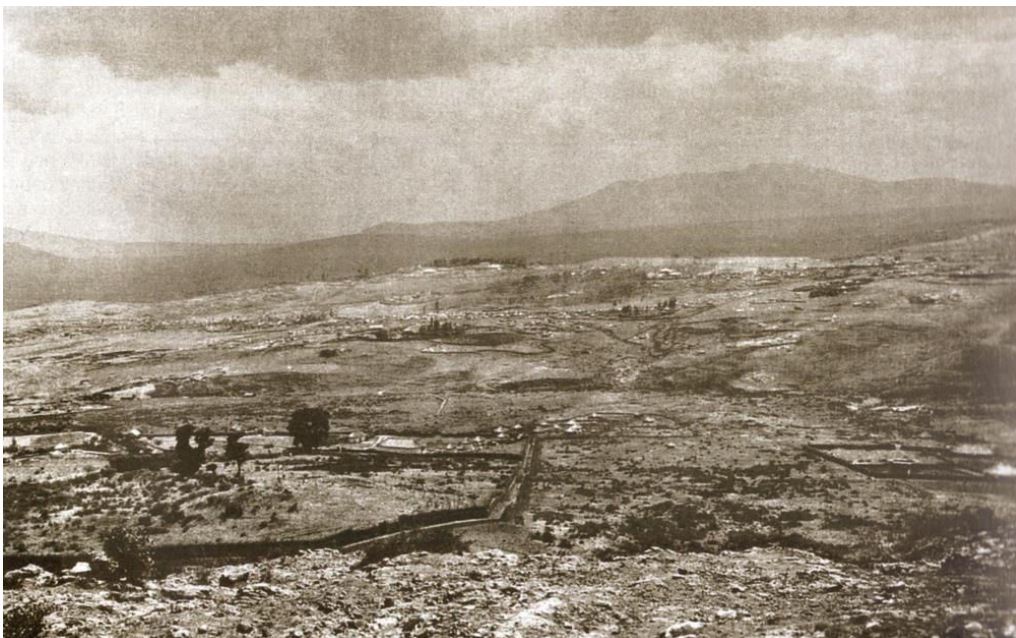
### 1- Un site dénué de végétation

Comme nous l'avons décrit dans le premier chapitre, la capitale naissante établie par Ménélik II attire hauts dignitaires et membres de la cour impériale. Quelques étrangers viennent aussi s'installer à la cour. « Les chefs fixèrent leurs propres gebbi sur les éminences autour du gebbi royal attirant butin (or, ivoire, bestiaux et ... esclaves) capturé au cours des guerres. Après Adwa, les Européens affluèrent auprès du vainqueur » (Gascon, 1999, p.168). Les premiers temps de la capitale semblent florissants. Pourtant une contrainte se pose pour le développement d'Addis Abeba. Les ressources boisées viennent à manquer sur ce site dénué de végétation dense. Ce matériau, si utile pour la construction, pour se chauffer et cuisiner, se raréfie au point de devenir problématique pour le maintien des populations installées. Cette pénurie est évoquée dans certains récits de voyageurs de l'époque ; nous citerons quelques passages éloquentes. Certains ouvrages étaient consultables à la Bibliothèque Nationale de France (J. Borelli notamment). Mais nous n'avons pas vérifié chacune d'entre elles. Les citations utilisées sont majoritairement reprises d'articles scientifiques publiés par des chercheurs éthiopiens. Stanislaw Chojnacki, fondateur puis conservateur de l'Institut des Études Éthiopiennes à l'Université d'Addis Abeba a consacré un article dans le *Journal of Ethiopian Studies* en 1963 à la perception, par les voyageurs, des problèmes relatifs aux forêts. Dans son article sur la fondation d'Addis Abeba, Richard Pankhurst (R. Pankhurst, 1985) consacre quelques lignes au sujet, en citant lui aussi des extraits de récits contemporains de l'époque. Alain Gascon s'intéresse aussi à ce point dans son article : « La naissance du paysage urbain à Addis Abäba » (Gascon, 1995).

Le paysage, dénué d'arbre, marque les étrangers. Théophile Lefebvre, alors lieutenant de vaisseau, découvre l'Abyssinie au cours des années 1840. Dans ses récits de voyage il écrit qu'aux alentours de *Finfinnee* (nom oromo original de la future Addis Abeba) : « le paysage est totalement dépourvu d'arbres » (Lefebvre, cité par Chojnacki, 1963, p. 33). Avant même l'établissement de la capitale, le site était pauvre en ressources boisées. Plus tard, les voyageurs signalent encore ce manque. Paul Soleillet, explorateur français originaire de Nîmes qui se rend dans la même région quelques années plus tard (1883), décrit le paysage comme un désert, tant l'absence d'arbre le frappe. Jules Borelli, autre explorateur français, exprime le même ressenti. Son parcours est riche ; il part de Marseille, passe par l'Égypte et

rejoint l'Éthiopie où il rencontre notamment Arthur Rimbaud. En 1886 il se rend à Entotto et côtoie Ménélik II dans son *gebbi* (sa résidence). Ses récits de voyage sont fournis. À son arrivée à Entotto le temps est fort mauvais et la pluie ne cesse de tomber. Il se plaint de ne pouvoir suffisamment se chauffer : « Il est difficile d'avoir du feu ; le bois est rare et tellement mouillé qu'il brûle à grand'peine. Il ne flambe pas et produit une fumée suffocante qui n'a pas d'issue. Ma maison n'a pas plus de fenêtres que les autres et mon feu est au milieu de l'unique pièce qui la compose » (Antoto, Samedi 3 juillet 1886)<sup>34</sup>. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le Dr Mérab, pharmacien géorgien qui se rend en Éthiopie, fait une description sans détour du site d'Addis Abeba, qu'il qualifie de « chauve campagne » (Mérab, 1922). Les photographies prises à cette époque (1900-1910) attestent de cette réalité. Le paysage est nu, quelques arbres se distinguent, rares mais hauts et minces. Il s'agit vraisemblablement d'eucalyptus, les premiers à percer dans la région d'Addis Abeba. Voilà quelques exemples qui permettent de révéler très tôt (avant même l'établissement de la ville) une contrainte qui devient plus lourde à mesure que la population grossit. Ces exemples contrarient aussi l'idée souvent reprise d'une déforestation du site d'Addis Abeba lors de l'établissement de la cour de Ménélik II.

**Photo 14 : Une vue d'Addis Abeba en 1910**



Cette vue d'Addis Abeba date de 1910 et est extraite de l'ouvrage de Fasil Giorghis et D. Gérard (p. 45). Elle montre un paysage relativement dénué de végétation.

---

<sup>34</sup> *Éthiopie méridionale, journal de mon voyage aux pays Amhara, Oromo et Sidama. Septembre 1885 à novembre 1888*. Consultation BNF



Ces pénuries en bois enrayerent le développement de la capitale. Comme le note Richard Pankhurst, l'utilisation excessive du bois pour la construction, l'immense consommation pour le feu et le manque de programmes de reboisement conduit rapidement à une pénurie (R. Pankhurst, 1962). Il cite Herbert Vivian, qui dans son récit de voyage publié sous le titre *Abyssinia* et paru en 1901 écrit : « *we had to do without wood in camp, for there was scarcely a tree to be seen. Every shrub that could possibly be used for firing has been cleared* »<sup>35</sup>. (cité par R. Pankhurst, 1962, p.49).

## **2- La quête de bois impose un éloignement du site d'Addis Abeba**

Pour satisfaire les demandes croissantes en bois, qui logiquement suivent le rythme de croissance de population, la cour s'attelle à trouver, plus loin, les ressources utiles. Pour construire cette ville naissante, et notamment les lieux de « prestige » souhaités par l'empereur (palais, églises), le bois est massivement collecté dans la forêt Menagesha (R. Pankhurst, 1962). L'empereur s'implique personnellement dans cette quête. Jules Borelli décrit Ménélik II qui se rend lui-même dans la forêt de Menagesha afin d'organiser les missions d'approvisionnement pour la capitale : « Sa majesté est en déplacement, sur la montagne de « Mannagacha », à quatre heures d'Antoto. Salomon envoyait des Hébreux au roi Hiram pour couper dans le Liban les bois de construction du temple ; Ménélik est allé en personne diriger, sur la montagne, la coupe des bois destinés à la construction de l'église qu'il élève dans l'enceinte du guébi » (Antoto, Samedi 2 septembre 1886). Cette précision sur l'investissement de l'Empereur est également développée dans l'article de Richard Pankhurst qui précise que l'empereur lui-même allait à Menagesha superviser les coupes de bois. « *If the Emperor carried a piece of wood, everyone in the huge concourse had to carry a piece too* »<sup>36</sup> (T. Holher, *Diplomatic Petrel*, cité par R. Pankhurst, 1962, p.42).

Les descriptions qui sont dressées, dans les récits historiques, de l'investissement de l'empereur dans la recherche de solution en approvisionnement de ressources boisées, soulignent l'ampleur du problème. Le développement de la capitale à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle est conditionné par cette disponibilité. Ces pénuries en bois peuvent compromettre le projet de capitale établi par Ménélik II. Cette condition justifie un investissement du plus haut sommet hiérarchique. Mais nous ne devons pas sous-estimer l'éventuel biais contenu dans ces récits. Il n'est pas à exclure, au vu de la proximité des voyageurs de passage et de l'empereur qui

---

<sup>35</sup> « Nous devons faire sans bois dans le camp, d'où nous apercevions à peine un arbre. Chaque arbuste qui pouvait servir à faire du feu était coupé. »

<sup>36</sup> « Si l'empereur portait un morceau de bois, tout le monde dans l'immense foule devait en porter un aussi. »

semble enclin à les recevoir au mieux, que les descriptions faites puissent enjoliver sa place et son rôle. Il convient tout de même de reconnaître que les autorités ont pris part aux recherches de solutions.

Les contraintes liées à la distance des bois deviennent lourdes. Un temps les autorités ont pu estimer possible cet approvisionnement, mais la logistique s'avère vite pénible. Dans un premier temps Ménélik II interdit de couper des arbres à Addis Abeba, sans autorisation légale (R. Pankhurst, 1985). Mais ce type de mesures ne suffit pas et les autorités œuvrent à un nouveau déplacement de la capitale. Sans renouer avec l'ancienne tradition de capitale itinérante, un site est recherché, plus à même de soutenir la croissance démographique souhaitée par la cour. Pour éviter de reproduire les erreurs commises à Addis Abeba, la proximité d'une vaste zone boisée est un critère majeur de sélection. L'empereur et sa cour décident de débiter les travaux d'une « autre » capitale, à proximité de la forêt bien connue de Menagesha.

### 3- Projet de déplacement de la capitale

Ce projet de déplacement est donc lié aux pénuries de bois. Vivian écrit : « *Menelik's capital was at Entoto (...) The reason of its abandonment was that all the wood had been exhausted for building and fuel. (...) Wood is now brought thither from a distance of sixteen miles, and it is certain that in a very short space of time Menelik will be obliged to shift his capital once more to the neighbourhood of fresh woods* »<sup>37</sup> (cité par R. Pankhurst, 1962, p.49). Ce lieu, à nouveau, a droit une appellation trouvée par l'Impératrice « Addis Alem » soit le Nouveau Monde. Mais cette installation ne semble pas convaincre unanimement. Quelques observateurs étrangers voient dans cette mobilité incessante une inconstance déplaisante. « *The British representative, Harrington, who in a private report complained : 'One will have to build another Agency there, with the probable result that as soon as the representatives have residences there the King will think the time has come for building another Addis something'* »<sup>38</sup> (F.O., 1/40, Harrington, 27.3.1902, cité par R. Pankhurst, 1962, p. 51).

---

<sup>37</sup> « La capitale de Ménélik était à Entotto. (...) Ce site a été abandonné car toutes les ressources en bois ont été épuisées, utilisées pour la construction et comme combustible. (...) Le bois est maintenant acheminé sur une distance de seize miles, et il est certain que, d'ici peu, Ménélik va devoir à nouveau déplacer sa capitale dans une zone davantage boisée. »

<sup>38</sup> « Le représentant britannique, Harrington, dans une note privée, se plaignait : 'Nous devons construire ici une nouvelle Agence ; il est fort probable qu'une fois que les représentants y auront leurs résidences, le Roi va estimer qu'il est temps de construire une nouvelle Addis quelque chose'. »

Tandis que les premières constructions sont enclenchées « on voit encore de belles fresques dans l'église et un palais toujours debout » (Gascon, 1989, p.437), le projet est finalement abandonné par la cour. Les réticences des délégations étrangères ont certainement influencé cette décision. Mais la question de l'approvisionnement en ressources boisées reste centrale. Si Ménélik II avait entamé la construction d'une route, aplanie au rouleau compresseur, entre Addis Abeba et Addis Alem, censée maximiser l'arrivée de « denrées » et surtout de bois dans la capitale (R. Pankhurst, 1962, p. 51), il soutient une autre initiative plus « durable ». L'eucalyptus, espèce exotique, est introduite sur les hauts plateaux éthiopiens à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, et l'empereur s'intéresse de près à cet arbre qui pousse en 5 ans et promet de résoudre les pénuries contraignantes au développement du site. Cette nouvelle donne permet d'envisager la pérennité de la capitale. Cela ne constitue pas un élément unique de stabilisation du pouvoir à Addis Abeba, et d'autres facteurs sont intervenus pour le maintien de la ville, nous y reviendrons. Pour autant la diffusion de l'eucalyptus marque un tournant de l'histoire urbaine (Guiral, 2009).

## **B – L'introduction de l'eucalyptus en Éthiopie**

### **1- Les conditions de l'introduction de l'arbre « venu de la mer »<sup>39</sup>**

Les conditions précises de l'introduction de l'eucalyptus en Éthiopie restent inconnues, et il faudrait peut-être une étude historique approfondie pour les connaître. Pour autant les sources semblent rares. Les circulations et les échanges entre l'Éthiopie et l'extérieur étaient anciennes, donc savoir qui, le premier, a eu dans sa poche quelques graines d'eucalyptus serait complexe<sup>40</sup> - et nous importe peu. Nous retenons, par contre, la reconnaissance de cette essence à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle sur les hauts plateaux éthiopiens, et la diffusion qui en a suivi. Pour notre contexte d'étude, au vu des récits historiques, il apparaît qu'un conseiller étranger de Ménélik II, présent à la cour, a vanté les qualités de l'arbre. L'espèce a été diffusée à Addis Abeba, probablement dans les années 1890. Elle a pris le nom amharique de *bar zaf*, soit « l'arbre venu de la mer », ce qui nous renseigne sur sa perception et renommée locale. Elle remporte un vif succès tant sa croissance rapide permet de résoudre en un temps inespéré les difficultés de la capitale. Au cours de l'année 1905 l'Empereur fait

---

<sup>39</sup> *Bar Zaf*, nom amharique.

<sup>40</sup> Sans doute par Harär au temps de l'occupation égyptienne d'après Alain Rouaud.

importer 4 ou 5 espèces d'eucalyptus. Pour s'assurer de leur diffusion, il organise des distributions gratuites de graines à la population (R. Pankhurst, 1985).

Si les auteurs proposent différents noms pour identifier le probable « introducteur » de l'espèce, nous n'avons pas la preuve que l'un d'eux soit réellement responsable. Mais, une fois encore, si les noms cités ne nous disent rien sur la fiabilité de cette origine, ils montrent deux choses. La décision d'essayer une nouveauté s'est prise dans le « séraï », dans les entraves de la cour. Et, les noms cités sont à reconnaître comme ceux des personnes qui ont favorisé la diffusion de l'arbre sur les plateaux éthiopiens. Un personnage est constamment cité dans les écrits qui traitent de la question et il est souvent annoncé comme l'introducteur de l'eucalyptus en Éthiopie. Au cours de mes entretiens sur le terrain, mes interlocuteurs m'annonçaient souvent avec une grande satisfaction que celui qui a amené l'eucalyptus en Éthiopie était français, comme moi !<sup>41</sup> Casimir Mondon-Vidailhet est resté, dans l'imaginaire collectif - de ceux qui s'intéressent à cette question - le personnage à l'origine de cette importation. Cet homme, originaire de Saint-Gaudens dans le Sud-Ouest de la France, connaît un parcours original. Un ouvrage lui est consacré par Alain Rouaud.<sup>42</sup> Très jeune, il entreprit ses premiers voyages vers l'Orient. Il devient journaliste et, en 1891, il intègre en tant qu'envoyé spécial du journal *Le Temps* (Rouaud, 1997), une mission spéciale lancée par Paris pour opérer un rapprochement avec l'Éthiopie et conduite par Léon Chefneux. Au cours de ce voyage une légion d'honneur doit être remise à Ménélik II. Casimir Mondon-Vidailhet passe quelques années à Addis Abeba et se rapproche de l'Empereur. Son intérêt pour le pays, sa langue, sa culture, lui vaut d'être admis dans le cercle proche de Ménélik II. Après cette première mission, Mondon-Vidailhet, revient en Éthiopie comme « représentant secret permanent », « agent français » (Rouaud, 1997, p. 18). Il est alors un personnage influent à la cour éthiopienne. Ses relations amicales avec les sphères du pouvoir lui valent un statut particulier dans l'histoire des relations franco-éthiopiennes. À noter qu'il reste un personnage marquant du lien entre les deux pays car, revenu en France, il a été le premier professeur d'amharique aux Langues orientales à Paris. De plus, par la richesse des compilations culturelles qu'il avait réalisées en Éthiopie, les musicologues lui doivent des sources de travail rares.

Concernant l'introduction de l'eucalyptus en Éthiopie par contre, son rôle ne fait pas l'unanimité - même si son nom est largement cité. Édouard Berlan qui consacre une recherche

---

<sup>41</sup> Quand j'annonçais que nous venions du même village, la satisfaction était à son comble et les échanges plus aisés.

<sup>42</sup> Rouaud A., 1997, *Casimir Mondon –Vidailhet, pionnier de l'amitié franco-éthiopienne*.

de géographie à Addis Abeba dans les années 1960 affirme : « Ce qui sauva Addis Abeba, c'est la réussite des premières plantations d'eucalyptus. Ces arbres, introduits par Mondon-Vidailhet, allaient fixer la capitale et en changer complètement l'aspect » (Berlan, 1963, p. 65). Et Joseph Tubiana, dans son article *Bar Zaf : l'eucalyptus en Éthiopie* rappelle que : « l'introduction de l'eucalyptus en Éthiopie (...) est très généralement attribuée à Casimir Mondon-Vidailhet » (Tubiana, 1990, p. 329). Richard Pankhurst reprend cette possibilité mais en évoque d'autres. Il cite notamment l'hypothèse du Dr Mérab qui attribue l'introduction à un autre français Léon Chefneux (R. Pankhurst, 1992). Mais enfin, puisqu'ils étaient proches avec Casimir Mondon-Vidailhet, nous restons autour de la même idée. Un anglais est parfois cité, le Capitaine O'Brian, (qui était à la tête de la Compagnie britannique) notamment encore par Richard Pankhurst (R. Pankhurst, 1992) ou par Stanislaw Chojnacki (Chojnacki, 1963). Un ouvrage finlandais, relatif aux plantations de bois de chauffe en Éthiopie s'inspire de ces deux possibilités ; l'auteur admet que les doutes persistent mais qu'il s'agit probablement soit de Mondon-Vidailhet soit du Capitaine O'Brian (Pohjonen, 1989, p.11). Cette idée est directement tirée de l'article de Ronald Horvath « *Addis Ababa's Eucalyptus Forest* », paru dans le *Journal of Ethiopian Studies*, en janvier 1968. Enfin une autre version est présentée lors d'un colloque intitulé *The Eucalyptus Dilemma* qui s'est tenu à Addis Abeba au mois de novembre 2000, un compte rendu a été publié par le centre de recherche éthiopien sur les forêts. Dans ce rapport Mondon-Vidailhet est cité, mais n'est pas désigné comme introducteur. Il aurait alerté l'Empereur sur l'importance de trouver un arbre qui pousse rapidement. Une réunion aurait été alors tenue : « *Emperor Menelik called an urgent meeting of all Feudal Lords, numbering some 32 to discuss on the issue of wood shortage* »<sup>43</sup> (Kinfé Abebe, 2000, p.1). Un Australien présent dans l'assemblée, Monsieur Antoni, aurait parlé de l'eucalyptus en vantant ses mérites. Les participants et l'Empereur, lui auraient demandé de ramener des graines d'Australie. Toutes les hypothèses sont proposées et cette question n'est pas tranchée. Il apparaît que Mondon-Vidailhet n'a pas pu être à l'origine de l'introduction des graines. Comme le précise Joseph Tubiana, Mondon-Vidailhet observe, dès son premier séjour en Éthiopie, la présence d'eucalyptus à Hārār où il arrive le 27 mars 1892. « Il envoie à son journal une correspondance datée de Harär, 1<sup>er</sup> mai 1892, dans laquelle il décrit la ville (...) 'une rue s'ouvre du côté de l'est, une grande rue animée sur laquelle se trouve le Ghébi ou palais du ras, ancienne résidence du gouverneur égyptien. C'est une maison assez vaste, avec un jardin intérieur que domine un magnifique eucalyptus et qui contient encore des

---

<sup>43</sup> « L'Empereur Ménélik a demandé une réunion en urgence aux membres de la noblesse ; 32 personnes se sont présentées pour discuter des pénuries de bois. »

arbres fruitiers<sup>44</sup> » (Tubiana, 1990, p. 330). De plus, par les photographies auxquelles il a eu accès<sup>45</sup>, Alain Rouaud précise que des eucalyptus poussaient dans le jardin de Mondon-Vidailhet à Addis Abeba, des arbres trop grands pour avoir été plantés par lui, alors récemment installé. « Ainsi donc, l'eucalyptus était déjà là ; ce ne fut pas Mondon-Vidailhet qui l'introduisit en Éthiopie, même si c'est peut-être lui, avec la complicité bienveillante de Ménélik, qui le répandit à Addis-Abäba, d'où il prit son essor dans tout le pays » (Tubiana, 1990, p. 330).

Nous ne savons pas qui a transporté cette espèce sur « la mer » et jusqu'aux plateaux éthiopiens, mais l'ancrage local est lié aux premières exploitations de ces hommes, proches du pouvoir. Il est probable que ces premières graines soient venues d'Europe où l'eucalyptus avait déjà été introduit (à Naples en 1803 et au Portugal en 1829 selon Davidson, 1995). Quoiqu'il en soit, les communications, les échanges à la cour nous semblent intéressants à retenir. Ils soulignent une forme de curiosité chez l'empereur. Les premières plantations d'eucalyptus remportent un vif succès et quelques exemples nous montrent que les conseillers étrangers ont su accompagner cette dynamique. Nous avons cité les photographies personnelles de Mondon-Vidailhet qui montrent la présence d'arbres sur son terrain, complétées par ces propos : « *After five years they had reached a height of over 12 metres and had a diameter of 20 centimetres ; by the time they were 12 years old they were 15 to 20 metres tall (...). Long before the first trees had reached these ages, however, extensive eucalyptus planting was under way. People of many nationalities participated in this afforestation* »<sup>46</sup> (Dr. Mérab, cité par R. Pankhurst, 1962, p.51).

## 2- L'eucalyptus sauve Addis Abeba ?

La diffusion de l'espèce favorise le reboisement de la capitale et de ses immédiats environs. À ce titre l'introduction de l'arbre en Éthiopie sonne comme élément de stabilité. Rapidement, Addis Abeba devient la ville de l'eucalyptus pour l'observateur extérieur. Le Dr Mérab par exemple qui lors de son arrivée dans la capitale s'étonnait d'un espace « sans arbre » décrit quelques années plus tard la capitale comme « la cité des eucalyptus » ou *eucalyptopolis*, dans son ouvrage *Impréssions d'Éthiopie* (1922). Cette terminologie *polis* (la

---

<sup>44</sup> Extrait *Le Temps*, Supplément du 29 septembre 1892 cité par Tubiana, 1990.

<sup>45</sup> Photos de Vignéras.

<sup>46</sup> « Après 5 ans, ils avaient atteint une hauteur de plus de 12 mètres et un diamètre de 20 centimètres ; à 12 ans d'âge, ils mesuraient entre 15 et 20 mètres (...). Cependant, avant même que les premiers arbres aient atteint cette taille, les eucalyptus étaient massivement plantés. Des gens de diverses nationalités ont participé au reboisement. »

cité) résonne car elle relève le rôle qu'a joué l'arbre dans la fixation d'Addis Abeba en tant qu'unité physique (*urbs*) et unité politique (*civitas*). Ce terme est souvent emprunté par Richard Pankhurst spécialement dans un titre d'article : *The origins of eucalyptopolis*. En 1968, le géographe américain Ronald Horvath s'y réfère à son tour pour un article paru dans le *Journal of Ethiopian Studies* : « *Even before 1920 the streets and paths of Addis Ababa began to look like clearings in the forest and it was suggested that Addis Ababa's name might appropriately be changed to Eucalyptopolis* »<sup>47</sup> (Horvath, 1968, p.15). Quelques années plus tard Akalou Wolde-Michael à nouveau dans le *Journal for Ethiopian Studies*, parle de *city of eucalyptus*, en reprenant le Dr. Mérab (Akalou Wolde-Michael, 1973, p. 9).

En plus de conférer une forme d'identité nouvelle à la capitale, l'arbre est présenté comme son « sauveur ». Le géographe Édouard Berlan insiste sur cet aspect dans ses écrits. Il va jusqu'à nouer un lien de filiation entre l'arbre et la ville puisqu'il pose que la capitale éthiopienne est « fille de l'arbre » (Berlan, 1963). Il avait exprimé, quelques années auparavant, cette idée dans un article publié dans la *Revue de géographie alpine* : « Addis Abeba et l'eucalyptus sont inséparables. Ils sont aussi presque contemporains et la capitale doit à peu près certainement la vie à l'arbre » (Berlan, 1951, p. 571). Cette idée est communément reprise au cours de nos entretiens sur le terrain les choses ont souvent été présentées ainsi. Par exemple par Fasil Ghiorghis, architecte, défenseur du patrimoine addissien et fin connaisseur de l'histoire de la capitale – même s'il n'en fait absolument pas une cause unique. Le rôle de l'arbre dans le maintien d'Addis Abeba est intégré, reconnu, parfois aussi exagéré. Dire comme Berlan que la ville doit « la vie » à l'eucalyptus (même s'il place quelques précautions en précisant « à peu près certainement ») omet des éléments de contexte tout aussi importants et qui ont joué en faveur de la fixation de la capitale sur ce site. Le géographe Akalou Wolde-Michael (enseignant-chercheur aux États-Unis) signale la nécessité de ne pas surinvestir cette causalité dans son article « *Urban Development in Ethiopia (1889-1925). Early Phase* » : « *The role which this tree has played in urban growth, if frequently exaggerated was all the same important* »<sup>48</sup> (Akalou Wolde-Michael, 1973, p. 2). Si les pénuries de bois ont pu motiver des déplacements de camps, de capitales même, il serait réducteur d'ériger cette donnée comme cause première. D'autres facteurs plus stratégiques ont joué. La construction en cours de la ligne de chemin de fer devant relier le centre du pays et la côte djiboutienne est un élément déterminant dans la stabilisation d'Addis Abeba. « Plus que

---

<sup>47</sup> « Avant même 1920, les rues et chemins d'Addis Abeba ressemblaient à des clairières dans une forêt et il fut suggéré que le nom de la capitale pourrait être changé en *Eucalyptopolis*. »

<sup>48</sup> « Bien que souvent exagéré, le rôle joué par cet arbre dans la croissance urbaine a été important. »

l'introduction de l'eucalyptus, prêtée à tort au Français Mondon-Vidailhet, c'est l'arrivée du chemin de fer qui fit renoncer Menilek à son projet » (Gascon, 1999, p.168). En mars 1894 l'Empereur concédait à son conseiller Ilg, ingénieur suisse, une compagnie de chemin de fer, la « Compagnie impériale des chemins de fer d'Éthiopie », afin de débiter la construction d'une ligne Djibouti - Addis Abeba<sup>49</sup> (R. Pankhurst, 1962). Ce projet compliquait les perspectives d'abandon de la ville. Et Akalou Wolde-Michael précise justement que ce projet de déplacement ne peut pas être attribué uniquement aux pénuries en bois. Ménélik II avait les moyens d'assurer un approvisionnement régulier, même relativement lointain, en mettant à son service les hommes nécessaires à ses besoins. La question des disponibilités en bois n'était pas un problème incontournable (Akalou Wolde-Michael, 1973).

Si l'introduction de l'eucalyptus ne doit pas être retenue comme l'élément déterminant de la stabilisation de la capitale, il convient de souligner la force du lien arbre / ville né de cette concordance chronologique. Dès les prémices, l'histoire de la ville et l'histoire de l'eucalyptus en Éthiopie sont indissociables. Cette « découverte » a aidé, soutenu le développement d'Addis Abeba. L'introduction (puis la diffusion) de l'espèce constitue selon nous, un « événement » qui, replacé dans son contexte, peut se comprendre comme une « quête » innovante des membres de la cour.

## **C - Un élément de « modernité » ?**

Dictionnaire de Lévy et Lussault : « *Il n'est pas interdit non plus de considérer que la posture de modernité se manifeste à chaque fois que la rationalité critique et réflexive est mobilisée pour rechercher une perfectibilité de l'état des choses. Si cette attitude apparaît plus explicitement en Europe après la Renaissance et les Lumières, rien n'empêche d'en repérer des manifestations bien avant ou bien après. En ce sens, la modernité géographique se situe dans tout mouvement de conquête d'une maîtrise accrue par ceux qui agissent dans et par l'espace.* » Définition rédigée par Christian Ruby, philosophe.

### **1 - Ménélik II cherche à créer une capitale « moderne »**

Pour appuyer le rôle stratégique de son nouveau « poste de commandement » Ménélik II fait signe d'une volonté de modernité (R. Pankhurst, 1985). Dans leur livre

---

<sup>49</sup> Ligne remise en état de marche en octobre 2016, par une compagnie chinoise. Elle n'entre plus dans Addis Abeba et à son terminus à Säbäta.



consacré au patrimoine architectural d'Addis Abeba, Fasil Giorghis et Denis Gérard consacrent quelques pages à la modernisation de la ville (pp. 88-99) voulue par l'empereur Ménélik II. « En plus de son désir d'acquérir de grandes quantités d'armes à feu, l'empereur Ménélik était captivé par les nouvelles technologies. Il s'intéressait à leur fonctionnement et n'hésitait pas à les utiliser lui-même. Sa passion coïncidait justement avec le bond technologique européen. Ainsi, de nombreuses innovations furent introduites en Éthiopie durant son règne. Ménélik fut non seulement le premier Éthiopien à conduire une voiture mais aussi à recevoir un permis de conduire ! » (Fasil Giorghis, Gérard, 2007, p. 88).

La consultation d'un très bref ouvrage, constitué essentiellement de documents iconographiques, photographies, croquis nous a aidée à résumer les principales « innovations » dues à Ménélik II à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle. *Ethiopia. A Short Illustrated History*, édité en 1969, par le gouvernement impérial, dresse une présentation fort enjouée de Ménélik II et de son règne<sup>50</sup>. Ce rappel historique, à la gloire de l'Empire, reprend quelques « clichés » sur la grandeur de cet empereur, qui sont véhiculés aujourd'hui encore. Si Ménélik II reste le vainqueur de la bataille d'Adoua, il est surtout présenté comme le personnage qui impulse la modernisation du pays et notamment de sa capitale. Hailé Séllasié s'inscrit dans les pas de son prédécesseur sur ce thème, car lui même est dans une quête de modernité pour Addis Abeba dans les années 1960. Il convenait certainement dans cet ouvrage d'opérer ce rappel historique et d'inscrire le régime contemporain - quelque peu fragilisé - dans une histoire plus longue, méliorative. Citons quelques exemples des principales innovations dues au règne de Ménélik II. Certaines sont d'envergure locale voire nationale, comme le train. D'autres plus localisées, au palais, dénotent tout autant des volontés impulsées. Dès 1894 Ménélik II octroie une concession pour le chemin de fer aux exploitants européens. Mais la mise en travaux a été suspendue par le contexte de l'époque, et la bataille d'Adoua. Bahru Zewde dans l'ouvrage déjà cité précise que la construction n'a pas commencé avant 1897, et que la première gare importante a été reliée en 1902, soit la future Diré Dawa, alors dénommée New Harar. Le train a finalement rejoint Addis Abeba en 1917 (Bahru Zewde, 2002). La réalisation de cette voie de chemin de fer apporte ouverture au pays, et au développement de la capitale, où il devient plus aisé d'acheminer du gros matériel.

À l'échelle de la capitale, quelques routes et ponts sont construits. Même s'il « n'y avait que trois rues dans la capitale au début du 20<sup>e</sup> siècle » (Fasil Giorghis, Gérard, 2007, p.

---

<sup>50</sup> Le chapitre qui débute page 126 s'intitule « *Menilek and Modernization.* »

90), une volonté d'améliorer les déplacements apparaît. Quelques ponts en bois puis en pierre sont montés pour connecter les espaces coupés par les rivières urbaines. Il est dit que Ménélik II avait la malice de donner des terrains quelques peu éloignés, sur d'autres rives, aux délégations étrangères afin qu'elles assurent elles-mêmes les constructions de ponts. « Après qu'un de leurs compatriotes eut été emporté par les flots de la rivière Kabana en crue, ce sont les Russes qui, en 1904, se sont mis à construire un pont, en pierre cette fois » (Fasil Giorghis, Gérard, 2007, p. 92). Pour la ville toujours, voitures et vélos ont été introduits, ainsi qu'un rouleau-compresseur à vapeur utilisé pour faire les routes, et amené de Djibouti, via Dire Dawa, par des soldats<sup>51</sup>. Quelques innovations ont été voulues par l'empereur pour améliorer les communications avec l'extérieur, comme le service des postes, le téléphone ou le télégraphe.

Économiquement et politiquement des points majeurs ont marqué le début du XX<sup>e</sup> siècle. La *Bank of Abyssinia* a été établie en 1905 à Addis Abeba, avec l'ouverture de branches ensuite dans les provinces de l'empire. En 1907 l'empereur nomme des ministres dans un gouvernement aux prérogatives bien définies, calqué sur le modèle européen, et à même de diriger la ville (Justice, Guerre, Intérieur, Finances, Agriculture, Commerce etc.) (Fasil Giorghis, Gérard, 2007). Pour l'éducation et la santé, de nouvelles structures sont développées, avec la construction d'une école, d'un hôpital (Bahru Zewde, 2002). L'empereur ne s'oublie pas, puisqu'« en 1893, l'ingénieur suisse Alfred Ilg amena l'eau jusqu'au palais en y raccordant une source d'Entoto à l'aide de tuyaux » (Fasil Giorghis, Gérard, 2007, p. 54). Puis, « l'électricité fut installée au palais en 1905 par le diplomate allemand Friedrich Rosen » (Fasil Giorghis, Gérard, 2007, p. 54). Nombre d'innovations ont été réalisées par ou avec des personnalités étrangères, européennes ou arméniennes notamment.

Ces exemples nous montrent que l'empereur lui-même était, dans son contexte, l'initiateur d'éléments de modernisation. Sa volonté personnelle, souvent à l'encontre des conseils de son cercle intime, dénote d'une certaine ouverture. Les ruptures impulsées ont laissé l'empreinte d'un empereur tourné vers l'avenir. Ménélik II est toujours, très largement, présenté ainsi. Pour nombre d'auteurs Ménélik II est moderne avant tout pour la construction de la Grande Éthiopie. Il n'est pas certain que les populations des régions périphériques intégrées au projet impérial portent le même regard sur l'œuvre et sur l'homme. Il semble que cette grandiloquence dans les textes - habituel à l'égard du souverain - des réalisations impériales de l'époque soit aussi mise au service de l'affirmation du pouvoir de l'unité

---

<sup>51</sup> Et à l'initiative d'un constructeur arménien présent à Addis Abeba.

éthiopienne. Rappeler la grandeur et la modernité du projet de Ménélik II est aussi une façon de légitimer son projet territorial face aux revendications régionales qu'il a fait taire, tout comme ses successeurs. Cela n'enlève rien à la pérennité de ces réalisations. Elles dénotent d'une ouverture de la capitale éthiopienne sur l'étranger, dès ses balbutiements, d'un échange avec l'extérieur, une démarche déjà moderne en soi. La diffusion de l'eucalyptus s'inscrit dans cette dynamique, c'est pourquoi nous souhaitons interroger ce point au regard du contexte décrit.

## **2 - L'eucalyptus : un outil de la modernité ?**

### ***a) Cultiver des eucalyptus, une nouvelle pratique agricole rapidement adoptée***

L'introduction de l'eucalyptus dans ce contexte spécifique peut être lue comme un élément supplémentaire de développement d'une ville moderne par l'empereur et la cour. Nous posons que la diffusion de cette espèce exotique, pour pallier aux déficits en ressources boisées, peut être comprise comme une innovation au sens d'une « adoption échelonnée, dans le temps et dans l'espace, d'un objet, d'une pratique » (Frioux, 2011, p. 407). Cette nouvelle pratique agricole est encouragée et soutenue par les hommes du pouvoir en place, dont le plus attentif semble être l'empereur lui-même. Sa réceptivité aux discours et suggestions de ses conseillers étrangers, qui mène aux premières tentatives de plantations d'un arbre exotique sur le sol éthiopien, s'inscrit dans cette quête d'amélioration du territoire urbain. Cette réceptivité s'apparente à celle que Ménélik II a montré quant aux nouvelles techniques susceptibles de consolider et d'affirmer la grandeur souhaitée pour son empire. La diffusion de l'eucalyptus peut s'inscrire dans cette dynamique. Comme les réalisations précédemment citées (route, eau, électricité) nous pouvons envisager que l'eucalyptus réponde à cette logique et soit aussi un support du développement de la capitale. Au regard des vifs débats actuels qui accompagnent la progression des plantations d'eucalyptus et leurs potentiels dégâts sur les sols, ce positionnement peut paraître excessif. Mais à notre sens, l'introduction de l'espèce sous Ménélik II peut-être comprise comme une innovation – bonne ou mauvaise, il ne convient pas de porter un jugement sur ce point. Sa diffusion constitue un essai, une tentative qui – plus d'un siècle plus tard – a complètement modifié la mise en valeur de l'espace considéré.

### ***b) L'arbre venu de la mer : un lien avec l'étranger***

L'introduction de l'eucalyptus se conjugue aux nouveautés venues de l'extérieur, auxquelles l'empereur a su montrer son intérêt. Cet apport est celui d'une ville qui « s'internationalise », ou du moins cherche à s'ouvrir et à se faire connaître à l'international, dans le prolongement de la fameuse victoire éthiopienne sur les Italiens. Cette victoire d'Adoua, nous l'avons dit, attire des étrangers à Addis Abeba. Et la diffusion de l'arbre signe le résultat de discussions entre l'empereur et ses conseillers étrangers. Leur place dans les consultations importantes est démontrée par ce type d'exemple. L'acceptation de cet « arbre venu de la mer » concrétise cet échange avec l'extérieur.

### ***c) L'arbre au service de la pérennité d'Addis Abeba***

La diffusion des eucalyptus change en quelques années le paysage urbain. Cela apporte les solutions pour palier aux contraintes d'approvisionnement en bois. Les plantations sont diffusées comme un modèle de mise en valeur de l'espace imposé par l'accroissement urbain. La lecture des prémices d'Addis Abeba, par notre objet de recherche, fournit un mince point de vue environnemental sur cette histoire urbaine. Guider notre approche par cet objet permet de suivre les évolutions urbaines par un prisme nouveau. L'histoire de l'arbre et de la ville sont liés et leurs évolutions parallèles - ou plutôt dépendantes. La diffusion de l'eucalyptus propose un modèle particulier. Dans les villes secondaires, cette organisation prend aussi racine, suivant le modèle de la capitale. Si l'introduction de cette espèce exotique constitue en soi un élément nouveau, la diffusion qui s'en suit fait naître un modèle urbain typique aujourd'hui des villes éthiopiennes. De plus, la culture spéculative de l'eucalyptus apporte des flux monétaires, eux-mêmes mis au service du développement des villes.

En fixant sa capitale l'empereur rompait avec les modèles précédents, des modèles extractivistes de la ressource naturelle, où le déplacement des camps atténuait les difficultés d'approvisionnement. Par l'édification d'une capitale pérenne, la pénurie n'a pas tardé à apparaître. Il a fallu trouver des solutions et réinventer le rapport à la ressource. Il ne s'agissait plus de consommer, détruire et partir, mais pérenniser, alimenter et satisfaire les besoins d'une population établie. La quête de ressource nouvelle mène à l'introduction de l'espèce, qui se lit comme une solution innovante face aux nouveaux défis posés par une capitale fixe, moderne et internationalisée.

### ***d) Un exemple d'innovation agricole à l'échelle du pays ?***

Il est intéressant de noter que les plantations signent une innovation agronomique pour les habitants qui se sont appropriés localement un élément extérieur. Cet aspect est peut-être

moins probant en ville, car en soi l'espace urbain est fort mouvant. Les campagnes sont souvent perçues comme des lieux statiques depuis des siècles... L'eucalyptus se pose en porte à faux avec ces propos rapides. Les paysages que nous découvrons sur les hauts plateaux éthiopiens, où les habitations sont toujours cernées de bosquets d'eucalyptus : « l'eucalyptus signe infaillible de la présence des hommes » (Gascon, 1994, p.152), sont ceux d'une histoire récente, contemporaine, correspondant à une organisation de l'espace forgée au XX<sup>e</sup> siècle, par des populations en quête d'innovation et d'adaptabilité pour améliorer – un peu – leur quotidien. Ils vont à l'encontre de « l'immobilisme supposé des pratiques agricoles » (Cochet, 2007, p. 443). Ces arbres rappellent les formes d'une mondialisation, appropriée localement.

Dès lors le succès du *bar zaf* s'est maintenu. Sous le règne d'Hailé Sélassié, les exploitations étaient largement aux mains des grands propriétaires terriens, dont nous avons déjà rappelé le rôle dans la configuration urbaine. Selon Horvath (1968) les Italiens auraient eux-mêmes augmenté les plantations périurbaines de près de 4 000 hectares. En 1957 elles recouvraient 100 km<sup>2</sup>, longeant la route d'Ambo sur 10 km au moins, en 1964 les estimations de Davidson (1995) - qui cite Henry (1974) - posent 135 km<sup>2</sup> de plantations jusqu'à 27 km d'Addis Abeba, après Entotto. Cette culture spéculative a assuré des rentrées d'argent supplémentaires, et relativement aisées à la noblesse foncière de l'époque, qui a donc œuvré à sa diffusion. Pour illustrer cette dynamique, Horvath propose dans son article une carte de l'expansion de la forêt urbaine dans les années 1960 (annexe 6).

Sous le régime de Därg une autre impulsion est donnée à l'exploitation des eucalyptus – changement de temps, mais surtout changement d'échelle. Les périphéries d'Addis Abeba sont le réceptacle de nouvelles plantations, plus vastes, plus organisées, et sous main mise gouvernementale. De grandes campagnes de reboisements sont instaurées, elles vont changer le paysage périurbain et appuyer, d'autant plus, l'image de « ville-forêt » qui marque la capitale. Pour comprendre la constitution de cette forêt périurbaine nous choisissons de faire un saut temporel pour nous arrêter sur les projets de reboisement menés sous le Därg.

### **III – Les reboisements du Därg**

La période du Därg a influencé à son tour la diffusion des eucalyptus dans le pays, même si le régime est porté par des prérogatives bien opposées aux précédentes, et que les

plantations ne sont plus le fait de quelques grands propriétaires terriens. Nous verrons que, par deux aspects différents, les nouvelles données politiques ont directement ou indirectement joué un rôle dans le développement des plantations d'eucalyptus. À l'échelle du pays d'abord, mais de façon plutôt individuelle ou isolée, la mise en place de la Réforme agraire a pu conduire à des boisements épars mais réguliers, sur les parcelles particulières des hautes terres. À plus fine échelle, le Därg a commandé le reboisement de vastes zones périphériques des villes de Baher Dar et d'Addis Abeba, que nous détaillerons dans ce chapitre.

Notre zone d'étude concerne Addis Abeba et ses environs immédiats, il ne s'agit donc pas uniquement d'espaces urbains, car les grandes plantations périurbaines sont au cœur de cette analyse. Nous avons aussi mené des enquêtes dans des zones rurales proches de la capitale, qui l'approvisionnent. Par le lien que notre sujet implique entre monde rural et monde urbain, aux délimitations peu nettes, il convient de rappeler les réformes principales menées sous le Därg pour reconfigurer les campagnes, spécialement la réforme agraire, dont les traces sont toujours prégnantes.

## **A – Le contexte du Därg**

Nous l'avons évoqué lors de notre partie sur le foncier, le régime du Därg « révolutionnaire » l'accès au sol. Dans le même temps les incidences sur la mise en valeur des zones rurales sont profondes. Le régime cherche à revaloriser ces espaces, et augmenter les rendements agricoles. L'organisation, les structures agraires sont remodelées, notamment par la Réforme agraire de 1975.

### **1- Une réforme agraire qui réduit la taille des exploitations**

La réforme agraire est proclamée le 29 avril 1975 avec comme mesure phare la nationalisation des terres rurales (qui a précédé celle des terres urbaines). *The Public Ownership Of Rural Lands Proclamation* de 1975 pose les termes du statut foncier en zones rurales. « Le domaine impérial, les terres de l'aristocratie ou de l'Église, rejoignent le fond commun » (Gallais, 1989, p. 137). Dans un souci de répartition équitable des rendements il est décidé que chaque famille ne peut cultiver plus de 10 hectares de terres arables. « En ce qui concerne les terres pastorales utilisées collectivement, la Réforme agraire proclame le droit des pasteurs nomades à les exploiter selon les usages traditionnels » (Gallais, 1989, p.

137). « Le seuil de confiscations des terres (à 10 ha) (...) n'inquiétait guère les fermiers moyens, possédant généralement des propriétés inférieures à cette superficie » (Planel, 2008, p. 165). Mais « l'application de la Réforme agraire se fait sans ménagement, les propriétaires terriens sont expropriés sans indemnisation » (Gallais, 1989, p. 137). Elle est basée sur le slogan : « la terre à celui qui la cultive » (Gascon, 2006, p 155).

## **2- Un nouveau cadre institutionnel : les Associations de paysans**

« Un nouveau cadre institutionnel est mis en place. La proclamation du 14 décembre 1975 établit les Associations de paysans considérées comme les cadres sociaux, administratifs et techniques de la nouvelle paysannerie. Territorialement, elles doivent être établies sur un minimum de 800 hectares » (Gallais, 1989, p. 137). Ces Associations, regroupées et dénommées *qäbälé*, deviennent des instruments d'encadrement des campagnes pour le régime, dans le contrôle des activités et des populations. Elles constituent une force pour le régime qui, par ce cadre légal, s'offre un moyen de contrôle rigoureux et très localisé. Cette structure d'encadrement a perduré après le Därg, et les *qäbälé* – même s'ils n'ont plus forcément les mêmes prérogatives - continuent de fonctionner. Il existe une continuité dans l'exercice du pouvoir, qui s'exerce collégialement, largement dans le but d'entretenir des ramifications à différentes échelles, qui favorisent le contrôle et l'encadrement.

## **3- Collectivisation et villagisation**

Il convient d'avoir ce contexte présent à l'esprit pour envisager le programme de reboisement que nous allons détailler par la suite. Dans le même temps que la réforme agraire, et pour enrayer les contraintes dues au morcellement des exploitations, le gouvernement instaure des systèmes de collectivisation guidés par les Associations paysannes. « Les Associations furent encouragées à exploiter collectivement une partie des terres. Cette collectivisation fut plus ou moins marquée selon les régions » (Gallais, 1989, p. 140). Elle s'accompagne de déplacements de populations, censés rééquilibrer la répartition des paysans sur les terres arables du pays. Ces rassemblements de paysans devaient permettre de « partager les machines agricoles ainsi que les services à la population » (Bezunesh Tamru, 2007, p.63). Les programmes de villagisation sont mis en place dans les années 1980. Les regroupements forcés de populations déplacées, dans des villages sélectionnés, ont concerné des centaines de milliers d'Éthiopiens à l'échelle du pays. Ces processus impliquent des bouleversements profonds dans les espaces ruraux qui ont été finement analysés – nous

pensons par exemple aux riches travaux d'Alula Pankhurst, sociologue à l'Université d'Addis Abeba. Le régime « réinstalla de force les agriculteurs sinistrés du Nord dans le Sud et regroupa les paysans dans des 'nouveaux villages' égrenés le long des routes. Outre leur brutalité et leur improvisation, ces transferts autoritaires consommèrent la rupture entre la paysannerie et le régime et scandalisèrent les étrangers » (Gascon, 2008, p144). Ces thèmes constituent des sujets riches, qui dépassent notre propos.

#### **4- Un contexte qui favorise la culture de l'eucalyptus ?**

Cette réforme a eu des conséquences sur l'exploitation des eucalyptus dans les zones rurales. La Réforme agraire a probablement favorisé cette arboriculture au bénéfice rapide. L'insécurité foncière qu'elle a éveillée chez les paysans délogés, la nécessité qu'ils ont eu à reconstruire rapidement leurs rendements après avoir laissé derrière eux une vieille exploitation familiale ont pu favoriser l'exploitation de l'eucalyptus. Sabine Planel nous apporte des éléments de compréhension dans sa thèse de doctorat. L'étude consacrée au *Wälayta* donne des précisions sur ce qui s'est joué dans les campagnes. L'ouvrage publié en 2008<sup>52</sup> contient des remarques sur la diffusion des eucalyptus. « Les remaniements et déplacements multiples modifièrent le rapport des hommes à leur terre. Nombreux furent contraints d'abandonner les terres de leurs ancêtres, celles où ils étaient enterrés. La Réforme agraire marqua donc une première rupture du lien affectif qui unit les *Wälayta* à leur exploitation, sans même parler de la perte économique que constitue l'abandon d'une plantation d'*enset*, et sa patiente reconstitution ailleurs, sur les terres nouvellement attribuées » (Planel, 2008, p. 172). À partir de son travail, nous comprenons – pour ce qui nous intéresse ici - que les modifications provoquées en zone rurale ont amplifié le succès de l'eucalyptus. Cette culture spéculative, au rendement favorable, puisque rapide, a permis de palier au déficit provoqué par les cultures perdues, ou laissées derrière soi. L'eucalyptus a proliféré aussi parce que les besoins en bois étaient plus nombreux : « La mise en culture des bois communaux, également considérés comme des réserves foncières, provoqua un déboisement général de la région qui fut d'ailleurs renforcé par l'augmentation des besoins en bois de construction durant la Réforme agraire. À partir de 1976, la construction de *toukoul* augmenta rapidement du fait de l'obligation qu'avaient les paysans à résider sur les terres qui leur étaient attribuées » (Planel, 2008, p. 173), surtout au moment de la villagisation. Autre point intéressant qu'elle relève dans sa zone d'étude et qui explique l'exploitation de l'arbre

---

<sup>52</sup> Planel Sabine, 2008, *La chute d'un Éden éthiopien. Le Wolaita, une campagne en recomposition.*



suite à la Réforme agraire : « La mise en défens des parcelles cultivées devint nécessaire et les haies d'eucalyptus ou d'autres arbres de variétés locales entourèrent, plus systématiquement, les parcelles cultivées ou, au minimum, les chemins empruntés par les bergers et leurs troupeaux. L'embocagement partiel du paysage résulta donc directement de cette réduction des pâturages » (Planel, 2008, p.173).

Si notre propos n'est pas de développer les éléments de compréhension de la diffusion de l'arbre en zone rurale, cela souligne un trait caractéristique que nous retrouvons dans nos espaces de recherche, à savoir le lien entre une forme d'insécurité foncière et la culture de l'eucalyptus à échelle familiale. Le succès de l'arbre – à travers le pays – s'explique aussi par ce facteur. En des temps où les exploitants ne sont pas assurés du maintien de leurs exploitations, d'éventuelles transmissions aux futures générations, l'eucalyptus, et sa croissance rapide, convoque un argument de taille. Cela semble rassurer le planteur, dans une perspective de temps court et d'incertitude.

Nous allons nous centrer sur un projet qui a animé notre zone d'étude au cours des années du régime du Därg, et mené dans le contexte que nous avons précédemment précisé. Dans les années 1980 les périphéries des villes d'Addis Abeba et de Baher Dar sont sélectionnées pour accueillir des programmes de reboisement.

## **B - Le projet de reboisement *Addis-Bah***

Le projet *Addis Bah Forestry Development Project* repose sur un principe simple : répondre aux demandes croissantes en bois de chauffe et en bois d'œuvre de deux agglomérations de premier plan : Addis Abeba et Baher Dar en améliorant le rendement des plantations forestières existantes et en supportant la mise en place de nouvelles plantations. Ce projet marque un tournant dans la diffusion des eucalyptus sur notre terrain d'étude. Il accentue la reforestation urbaine impulsée des années auparavant. Ses réalisations se lisent toujours dans le paysage addissien puisqu'il a intensifié les reboisements périurbains. L'élaboration de ce projet s'inscrit dans le cadre spécifique des politiques menées par le Därg. Ces vastes programmes sont permis par la nationalisation des terres imposée par le régime car, hormis ceux qui prévoient une intensification des plantations déjà existantes, un certain nombre de réalisations concernent la transformations de terres agricoles diverses (cultures ou bétail) en zones plantées. Cette nouvelle mise en valeur du sol agricole s'accompagne d'un

désaccord des populations locales concernées. La nationalisation des terres simplifie ce processus.

Le projet est présenté dans des rapports produits sous l'égide de la Banque Mondiale en 1986-87, alors qu'il a déjà débuté. La question de l'approvisionnement urbain en bois constitue un problème central pour ces aires urbaines qui grossissent. Nous nous intéresserons exclusivement aux parties concernant Addis Abeba (sans étudier Baher Dar). Le projet repose sur des enjeux de premier ordre pour le développement des villes concernées. Dès les premières lignes du volume n°1 de ces rapports la disponibilité des ressources boisées est posée. Dans ces deux villes le bois reste un moyen essentiel pour cuisiner et se chauffer. La solution immédiatement posée comme ligne directrice de ce programme est d'augmenter les rendements en développant de nouvelles forêts et améliorant les anciennes plantations (vol. 1, p.1). Pour mener ce projet à terme il convient de surmonter des difficultés techniques, mais aussi d'affronter les difficultés socio-économiques posées par les refontes de la mise en valeur des sols concernés : « *These obstacles revolve around the control and use of resources : land in the case of new plantations ; existing trees in the case of old plantations* »<sup>53</sup> (vol. 1, p. 1). Car les terres avec un accès direct à la ville sont déjà occupées pour l'agriculture. L'appropriation de ces espaces pour développer des plantations forestières est source de conflit (vol.1, p.1).

La structure des forêts périurbaines d'Addis Abeba actuelle est en partie un héritage de ce programme. Revenir sur l'élaboration, la mise en place du projet nourrit notre compréhension de la construction de la « ville-forêt ». Ce programme déploie des moyens d'action directement issus des contextes de nationalisation des terres et de collectivisation. Ces reboisements illustrent des préoccupations agricoles constitutives des choix politiques du régime en la matière. Il contient des modalités de réflexion et d'exécution qui inspirent la gestion des plantations de ces zones qui se prolongent aujourd'hui.

Ce projet *Addis Bah* apporte un changement d'échelles à l'exploitation de l'eucalyptus dans les périphéries de la capitale. Il conduit à une rupture dans le mode d'exploitation et de gestion des espaces boisés. À partir de ces campagnes de reboisement l'État va dominer le secteur des plantations en périphérie de la ville. Le « poids de l'État » sur la ressource ne va plus s'amenuiser. La situation que nous étudierons ensuite, celle de nos enquêtes de terrain en

---

<sup>53</sup> « Ces obstacles viennent du contrôle et l'utilisation des ressources : la terre dans le cas de nouvelles plantations ; les arbres existants dans le cas des plantations anciennes. »

2008-2009, est directement héritée de la mise en place de ce programme. Nous proposons de reprendre ici les grandes lignes de cette campagne de reboisement à Addis Abeba.

### **1- La mise en place du projet**

L'élaboration et les premières réalisations du programme s'inscrivent dans un contexte particulier qu'il est important de rappeler pour saisir en partie les enjeux que soulève le projet. Les rapports sont rédigés en 1987, mais le projet avait déjà débuté depuis deux ans. Sa conception s'inscrit dans la période de l'après-famine. En 1984-1985, l'Éthiopie a connu de grandes famines qui ont décimé une partie de la population rurale dans les régions du Nord et du Sud-Est. Ces drames ont donné lieu à des images chocs qui ont marqué la communauté internationale. Elles ont été l'objet d'une grande médiatisation qui a attiré les regards sur le pays. Au delà des causes évidentes de sécheresse, ces famines ont été accentuées par les erreurs, le manque de réactivité et les incapacités logistiques du gouvernement en place à répondre au déficit des agricultures vivrières (Dawit Wolde Giorgis, 1989). Dès lors, il concentre les attentions d'une communauté internationale consternée qui choisit de s'impliquer dans une aide humanitaire de grande ampleur. Au delà de l'aide alimentaire de première nécessité, instances internationales ou gouvernements étrangers cherchent à mettre en place des plans d'aide en amont en investissant les vastes questions de l'agriculture en Éthiopie. Un regard plus précis est posé sur les modalités de mise en valeur des terres arables et une partie de la communauté internationale, à travers des organismes représentatifs, se préoccupe de la gestion qui y est dévolue. Aux yeux des grandes institutions internationales il devient important de travailler sur ces thématiques afin d'endiguer les risques d'une nouvelle catastrophe, surtout d'une telle ampleur. Le gouvernement lui-même s'intéresse davantage à ces questions (A. Pankhurst, 2001).

La question du reboisement devient plus prégnante dans cette vague d'intérêt pour les thématiques relatives à la gestion de l'environnement. La Banque mondiale met une équipe de consultants internationaux au service des organismes nationaux pour repenser l'accès et la disponibilité en bois pour des populations dépendantes (ici urbaines). Elle est directement impliquée dans le projet puisqu'elle a financé et en partie élaboré - à travers le travail de ses consultants - le programme de reboisement *Addis Bah Forestry Development Project* que nous allons détailler.

## 2- L'étude des sources

### a) Les rapports

Les objectifs de ce programme peuvent être étudiés grâce à la production de rapports relativement complets, qui nous éclairent sur les objectifs visés et les premières réalisations. Quatre rapports officiels dressent un état des lieux de la mise en place du projet *Addis Bah*. Ils sont rédigés par un cabinet de consultants britannique, *ULG Consultants Limited*, établi en Angleterre<sup>54</sup>, cabinet international pour l'agriculture et les agro-industries.<sup>55</sup> L'équipe comporte des profils différents et est essentiellement constituée de Britanniques mais a travaillé sur place avec un chercheur éthiopien. Le directeur de l'étude est un sociologue (Peter Wass), son équipe regroupe des profils différents : « *Kees Klinkenberg : Team leader / Land Use planner ; Chris Davis : Senior forester ; Tony Makin : Rural Survey Specialist ; Frances Maundrell : Economist ; Socio-Economic Survey Supervisor : Yeraswork Admassie.* » Ce dernier est depuis devenu un sociologue, actuellement en poste à l'Université d'Addis Abeba, toujours sensibilisé aux questions de reboisement en eucalyptus en Éthiopie<sup>56</sup>. Cette équipe hétérogène doit être à même de traiter de la diversité des sujets que ces reboisements posent.

Les rapports produits par ces consultants ont pour but d'être mis à la disposition des agents de *Addis-Bah Forestry Development Project* et d'affiner leur perspective de gestion, tout en les aidant à comprendre les blocages qui peuvent apparaître avec les populations locales concernées. Pour résumer brièvement les apports généraux de ces rapports, précisons qu'ils ont pour but de fournir des informations sur :

- les objectifs à atteindre en terme de superficie et l'utilité des plantations
- le choix des sites de plantations (essentiellement pour les nouvelles plantations)
- les réactions des populations concernées
- l'apport économique
- l'importance d'une meilleure gestion des espaces plantés, pour l'environnement, pour la production et le rendement.

---

<sup>54</sup> À Warwick

<sup>55</sup> *International Consultants in Agriculture and the Agro-industries.*

<sup>56</sup> Rencontré en octobre 2009 à Addis Abeba.

## **b) Les enquêtes**

Pour que ce projet soit mené à bien, les conseillers de la Banque mondiale insistent sur la nécessité de travailler avec les paysans. Ils s'appuient sur les *Peasant Associations* du Därg. Ce cadre d'organisation des zones rurales – et de contrôle nous l'avons dit – devient un support pour ces travaux internationaux. Des enquêtes de terrain sont menées par deux équipes de cinq recenseurs dirigés par un chef d'équipe (vol.1, p. 3). Les équipes ainsi constituées ont rencontré chacune des associations de paysans afin de présenter le projet, les sensibiliser aux questions qu'ils soulèvent et atteindre éventuellement leur coopération dans la mise en place du programme.

Il s'agit de sensibiliser les paysans, de leurs préciser les aspects socio- économiques des modifications des attributions parcellaires. Les études menées par la Banque mondiale ont pour but de mesurer le poids économique des pertes imputables aux nouveaux modes de mises en valeur des terres agricoles, afin d'anticiper les répercussions sur le monde paysan concerné. Les associations de paysans ont été intégrées aux discussions sur les attributions de terre, les déplacements de groupes d'individus. Le projet prévoit en effet des regroupements de populations de ces territoires dans trois « *forest villages* », devant accueillir 250 foyers chacun (vol.3, p.48). Les prises de décisions sont complétées par des enquêtes individuelles, menées chez les paysans. Deux modes de consultation sont pratiqués : un « par le haut », auprès des associations représentatives, un autre davantage « par le bas », soit par des enquêtes des habitants, hors des organes représentatifs contrôlés par l'État – pour autant le contrôle reste fort même à l'échelle du foyer durant cette période.

Le travail préalable repose également sur une analyse des cartes topographiques et des photos aériennes afin dévaluer les espaces disponibles (vol. 1, p. 4). L'équipe en place tente d'apprécier le potentiel de la zone concernée pour les reboisements, par des relevés de terrain pour évaluer la qualité des sols, la composition des forêts, les volumes de bois disponibles à la coupe etc. (vol.1, p.5). S'ajoute une étude sur le climat, les précipitations de la zone concernée etc. L'idée étant de réunir un maximum d'indicateurs qui permettent d'optimiser ces campagnes de reboisement.

### **3- Les réalisations prévues**

Il est prévu à la fois de transformer des terres arables en nouvelles plantations d'eucalyptus, et d'intensifier les espaces déjà plantés en agrandissant ces zones, en densifiant les plantations existantes.

### **a) Les nouvelles plantations**

Les sites sélectionnés se situent au nord de la capitale sur les communes de Chancho et Sululta. La zone d'étude du nouveau programme s'étend sur 28 600 hectares et concerne des territoires situés entre 20 et 40 kilomètres du centre ville. Dans ce secteur d'étude les membres du projet ont décidé de sélectionner 7 000 hectares pour les consacrer à des plantations d'eucalyptus. Ces nouvelles exploitations viennent augmenter les 15 000 hectares d'espaces plantés que comptent déjà les zones urbaine et périurbaine selon les estimations de l'époque (von Breitenbach, 1961, Henry, 1973) ; estimations que les consultants jugent pertinentes au vue des photographies aériennes et des observations de terrain (vol. 1, p. 31). Si la zone de prospection concerne plus de 22 associations paysannes, les répercussions de la mise en bois des 7 000 hectares sélectionnés concerne elle 432 foyers (et 4 492 individus) (volume 3, p. 7), à 97 % des paysans oromo. Sur les 7 000 hectares sélectionnés, 2 000 hectares étaient pour l'heure dévolus directement à de la culture agricole pour ces familles. Les discussions et compensations sont donc des temps importants de la mise en place du projet.

Le rapport détaille toutes les étapes de mise en place de ces plantations, du choix des sites à la préparation des espaces, de l'établissement de pépinières - pour une capacité de 4,5 millions de plants - (vol.3, p.35) à la mise en terre des premiers plants. Les eucalyptus plantés sont quasi-exclusivement des eucalyptus *globulus*. Des points sont ajoutés quant aux améliorations techniques et des infrastructures qui peuvent accompagner ces reboisements (spécialement les routes d'accès). Enfin, il est prévu que le projet permette de produire 945 000 m<sup>3</sup> de bois de chauffe et 315 000 m<sup>3</sup> de bois d'œuvre pour le marché addissien sur la période de 1999-2023. À environ 50 birrs du m<sup>3</sup>, cela représente une valeur de presque 65 millions de birrs. La production prévue par an est d'à peine moins 40 m<sup>3</sup> de bois de chauffe et 13 m<sup>3</sup> de bois de construction, soit 2,67 millions de birrs (vol.1, p. 28).

### **b) Les plantations existantes**

Ces plantations sont essentiellement situées au nord de la ville, sur les hauteurs d'Entotto. Mais aussi en dehors des limites municipales, en incluant Alem Gena, Sululta, ainsi que 4 700 hectares de plantations municipales (vol.4, p.1). Il est donc mis en place sur ces sites, en plus des limites urbaines, et doit concerner directement ou indirectement 33 associations, soit plus de 11 000 foyers (vol.4, p.8).

Selon les rapporteurs il convient d'améliorer les plantations d'eucalyptus existantes et qui ces dernières années ont subi nombre de coupes illégales. Il convient donc qu'elles soient mieux

gérées par les acteurs du projet (vol. 4, p.1). Environ 13 000 hectares de plantations passent sous contrôle du programme. Ce changement engage des bouleversements pour les populations qui jusqu'alors exploitaient ces ressources.

#### **4- Les objectifs affichés du programme**

##### **a) Préoccupation environnementale : la préservation des sols**

Dès les premières lignes, et tout au long des développements, l'idée de préservation des sols est posée comme fil conducteur. Ces reboisements, en plus de satisfaire des besoins locaux déjà évoqués, doivent enrayer les dégradations de l'environnement. Planter des arbres constitue un moyen de contenir l'érosion de terres. L'intérêt des reboisements est posé par un premier constat alarmiste qui devient la ligne conductrice du rapport : « *It is however evident that gully and rill erosion are starting in most areas and that with a continuing increase in land pressure, soil erosion could soon attain disastrous proportions. It is expected that, without soil conservation measures, much of the land would become completely unproductive within the next 10-25 years* »<sup>57</sup> (vol. 1, p. 6).

Pour favoriser la conservation des sols, il est notamment proposé de limiter voire arrêter les cultures sur les sols trop pentus - notamment à plus de 30 % de pentes (vol. 3). Les plantations communautaires doivent permettre une préservation des sols en posant le cadre d'une meilleure gestion. Il est noté dans le rapport que la plupart des plantations autour d'Addis Abeba ont jusqu'alors été surexploitées (vol.3, p.31). Les reboisements d'Entotto sont essentiels pour palier aux dégradations environnementales de la capitale et de ses périphéries (vol.4, p.33). Ces points sont intéressants car nous les avons retrouvés dans les rapports de gestion actuelle des plantations. Lors du programme *Addis Bah*, les premières pierres d'un mode de gestion qui va réguler ces espaces sur le long terme ont été posées. L'accent est mis largement sur la gestion communautaire. Dans la mouvance du régime communiste, l'approche individuelle est décriée au profit d'une organisation collective.

##### **b) Améliorer les rendements par la gestion des plantations**

Depuis la nationalisation des terres la gestion des forêts « privées » est tenue par les associations de paysans, ou les *qäbälé* en ville (vol. 4, p.2). Avant 1974, les forêts privées

---

<sup>57</sup> « Il est cependant évident que la plupart des zones sont touchées par le ravinement et qu'avec une augmentation de la pression sur les terres, l'érosion pourrait bientôt devenir catastrophique. Sans mesures de conservation des sols, il est probable qu'une grande partie de la terre deviendrait complètement improductives dans les 10-25 prochaines années. »

étaient détenues par des propriétaires qui rejetaient l'implication des associations de paysans, accusés de mauvaise gestion (vol. 1, p. 31). Nous retrouvons là le rejet d'une gestion « par le bas », au profit d'un contrôle plus strict de ces espaces par les autorités, une posture constante du pouvoir. Selon les rapporteurs, cette mauvaise gestion aboutit à une dégradation des plantations.

Les raisons de cette mauvaise gestion telles qu'analysées par les membres de l'équipe, sont brièvement retranscrites. Il est avancé que les associations en charge des zones boisées n'ont pas eu les capacités ni matérielles ni financières de les gérer correctement lors de la nationalisation. La tâche semblait très lourde. Les limites de ces terrains étaient mal définies, et ajoutaient au flottement qui régnait sur le contrôle des espaces. Au delà de ces contraintes générales, des actions plus particulières ont, semble-t-il, entaché la bonne gestion des plantations. Les rapporteurs évoquent les biais des comportements de certains responsables d'associations, qui ont pu chercher à tirer des bénéfices personnels des exploitations, sans valoriser le bien commun qu'elles représentent. Biais qui a semble-t-il été également observé chez certains petits exploitants locaux. Pour les zones incluses dans les limites de la capitale le peu de clarté qui entoure la définition des responsables de ces plantations enraye leur gestion (vol.4, p.26).

Nous retrouvons encore des arguments qui valent toujours dans nos zones d'étude. L'idée principale étant de mieux contrôler ces espaces pour protéger l'environnement. Une gestion efficiente passe par plus de contrôle, ou quand la « bonne cause environnementale » justifie plus d'encadrement, dans le contexte que nous connaissons cela peut s'avérer très rigoureux.

## **5- La mise en place des plantations : où et comment ?**

### ***a) Le choix des sites***

L'altitude est un des premiers facteurs de sélection des sites plantés, car plus elle est élevée et plus la productivité décroît (vol. 3, p. 26). Les plantations sont prévues selon la répartition suivante :

<u>Altitude</u>	<u>Superficie (hectares)</u>
2500-2800 m	16630
2800-3000 m	8000
3000-3200 m	3000
3200-3400 m	900
>3400 m	70



L'altitude est un critère de sélection des sites puisque les chutes de température et notamment le gel peuvent altérer les rendements. Il convient de reboiser les parcelles pentues et de privilégier les cultures vivrières dans les vallées. De plus, les plantations pourraient jouer un rôle de stabilisateur de ces terres contre l'érosion (vol. 3, p.6). Des considérations techniques interviennent. Au nord, les plantations dépendent pour une part de la Municipalité, pour les autres des *wärädas* de Sululta et d'Alem Gena. Les plantations sont ici concentrées et denses et occupent en continu des superficies de 200 hectares à 1 000 hectares ; ce qui constitue des superficies énormes car la taille moyenne des exploitations était de 1,4 hectare en 1989 et 0,8 hectare en 2006<sup>58</sup>. Au sud-ouest et à l'ouest de la capitale les configurations sont différentes puisque les rapporteurs font état de plantations plus éparées, concentrées sur des superficies de 250 hectares maximum et qui forment un patchwork de forêts au milieu des terres cultivées (vol.4, p.33). Dans ces zones il est recommandé de modifier en partie les mises en valeur des sols pour que les espaces plantés soient plus unis, moins morcelés.

#### ***b) Compensations aux familles***

Les bouleversements engendrés à échelle locale appellent des mesures compensatoires pour les populations. Leurs demandes, comme notées par les rapporteurs se situent sur l'aspect matériel, à caractère collectif ou individuel. Dans les listes dressées les demandes concernent l'amélioration ou la construction d'infrastructures telles que routes, écoles ou cliniques. Les locaux attendent aussi la création de nouveaux emplois. Enfin les consultations des associations de paysans font ressortir des demandes plus personnelles comme la prise en charge de construction de maisons pour les familles déplacées, ou de l'aide alimentaire. Ces demandes compensatoires sont sensiblement les mêmes pour les paysans concernés par les nouvelles plantations que par ceux des zones d'intensification des plantations existantes. À une nuance près ; la deuxième catégorie d'acteurs insiste sur la nécessité de compensation financière à hauteur des pertes engendrées par la suppression de leur commerce de bois, activité que beaucoup d'entre eux ont pratiquée, et qui a su leur apporter quelques rentrées d'argent supplémentaires. L'embauche de 3 000 ouvriers sur 6 ans est prévue au sein des populations locales (vol.3, p.31). Ces nouvelles opportunités d'emplois doivent permettre d'équilibrer les pertes de revenus liées à la diminution des surfaces exploitables pour les paysans.

---

<sup>58</sup> Données obtenues auprès d'A. Gascon.

### **c) Les activités des populations doivent être intégrées au projet**

Les enquêtes socio-économiques menées par les équipes permettent d'établir un profil général des habitants. Ce sont des paysans qui vivent très largement de leurs productions vivrières. S'ajoute à cela des entrées d'argent par quelques menus commerces divers, comme la vente de céréales, de bétails ou de bois (vol.3, p.8). Dans ces zones la bouse est une source de combustible indispensable, et les rapporteurs notent que même lorsque le bois peut se trouver les habitants semblent conserver l'habitude d'utiliser cette matière. Le changement d'usages pourrait ici être intéressant selon eux car réserver le bois comme source d'énergie favoriserait l'utilisation des excréments comme engrais, améliorerait les rendements de l'agriculture locale.

Les consultants résumant les bénéfices comme les désavantages de ce programme pour les habitants des nouvelles zones plantées en soulignant à la fois les nouvelles possibilités d'emplois, mais aussi la perte des terres agricoles. Ils ne s'étonnent pas des réticences, et soulignent la réticence des populations locales à voir des terres arables converties en plantations boisées. Ces programmes s'accompagnent d'une réduction des terres agricoles pour les paysans concernés et ne peuvent que susciter leur désappointement ou leur colère.

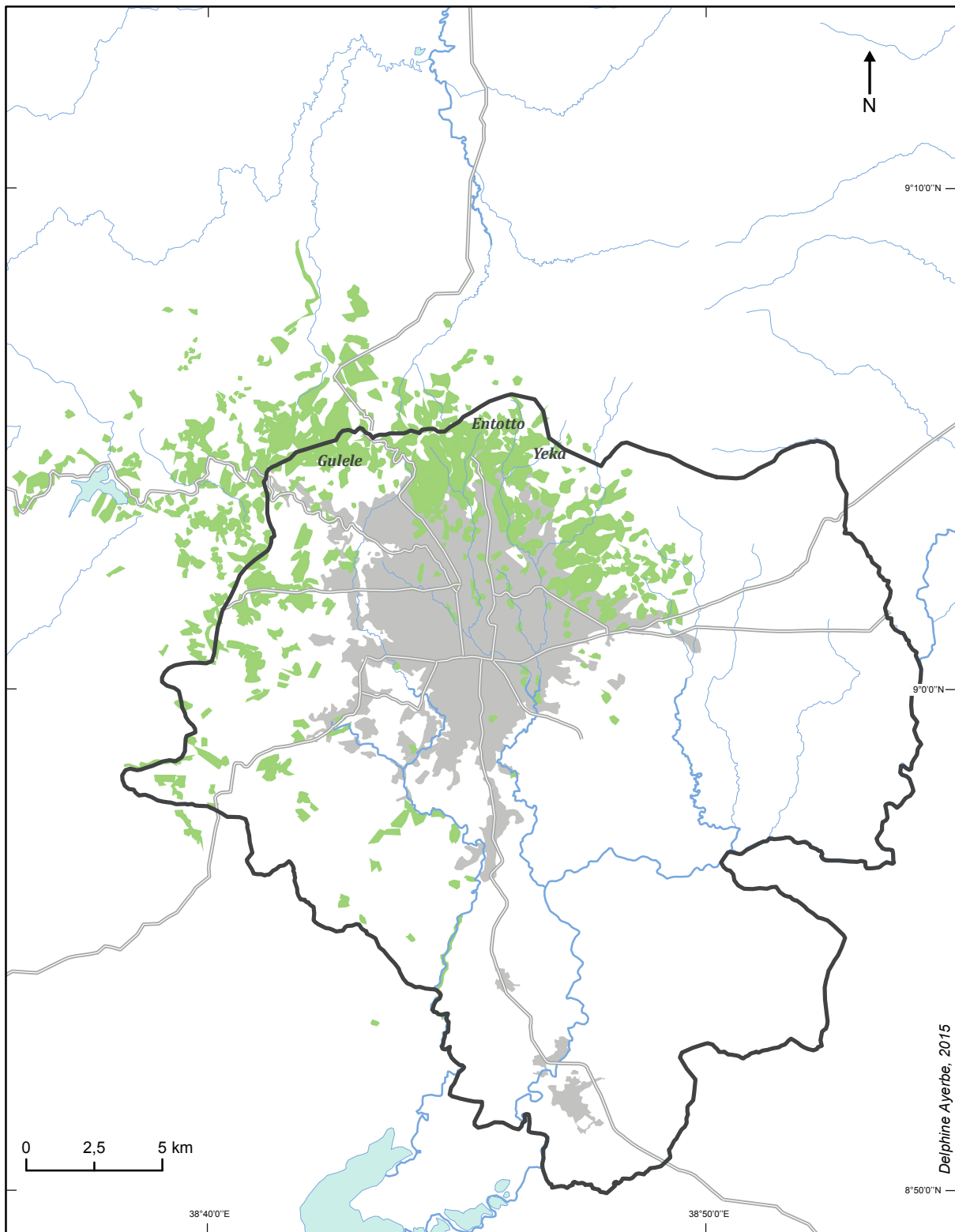
Pour l'intensification de zones déjà boisées, les populations concernées perdent aussi une part de leur revenu en cédant ces terres au programme, puisqu'elles tiraient profit du commerce du bois. Certains *wärädas* sont spécialement marqués par cette activité, et les surfaces boisées qui passent aux mains du programme, dans les toutes proches périphéries d'Addis Abeba, représentent un manque important pour les populations locales (vol. 4). Les mesures compensatoires envisagées se rapprochent sensiblement des propositions énoncées pour les zones non boisées : compensation par l'acquisition de maisons, de matériels techniques, constructions de routes, d'infrastructures locales.

## **6- Les réalisations du programme de reboisement**





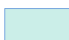


Ce programme a donné une nouvelle dimension aux reboisements urbains et périurbains. La ville forêt s'est densifiée sous le Därg, comme nous le montrent les cartes 6 et 7. Nous utilisons sur la carte de 1965 les limites urbaines de la région-capitale qui n'étaient pas celles de l'époque, mais qui nous offrent un repère spatial. Les périphéries de la carte de 1965 ne peuvent pas être prises en compte car elles n'apparaissent pas sur la photographie aérienne. Mais ces cartes permettent de montrer l'importance des programmes de reboisements menés

dans les années 1980. L'accent mis sur les préoccupations agricoles a favorisé cette étape. À la chute du Därg, en 1991, les plantations incluses dans le programme Addis Bah reste aux mains du gouvernement et sont gérées par l'entreprise étatique, *Finfinnee Forest Development and Marketing Enterprise*. L'héritage de ce programme perdure. Il posait les jalons d'une gestion de ces plantations qui reste en vigueur, nous le verrons dans notre seconde partie. Les préoccupations avancées pour motiver ces campagnes de reboisement et leur exploitation étatique balayent le souci de productivité comme celui de préservation environnementale, tout en interrogeant le rôle des pratiques paysannes. La dénonciation d'une mauvaise gestion « par le bas » (coupes illégales etc.) qui doit être encadrée par des instances de niveau supérieur encourage de nouvelles approches de ces espaces. Les années du régime du Därg, et la mise en place de ce projet marque un tournant dans l'exploitation des espaces boisés. Les principaux outils de contrôle et de régulation du Därg se concentrent dans ces territoires et dans la mise en place de ce projet de reboisement à savoir : nationalisation des terres, déplacements de populations et collectivisation. Le tout opéré par un pouvoir descendant qui trouve les ramifications de son encadrement dans les Associations de paysans.

Carte 6 - Les espaces boisés en 1965

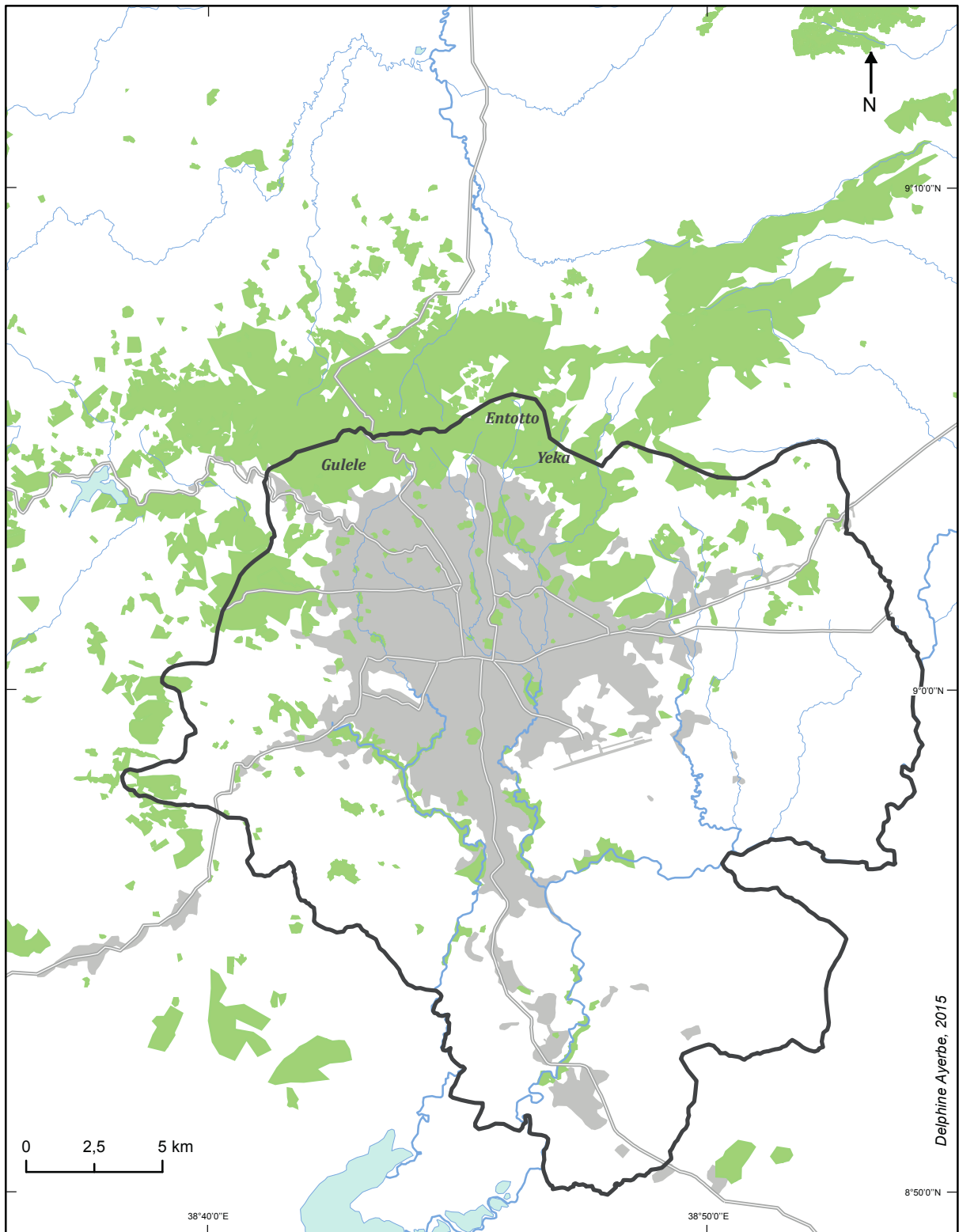


Delphine Ayerbe, 2015

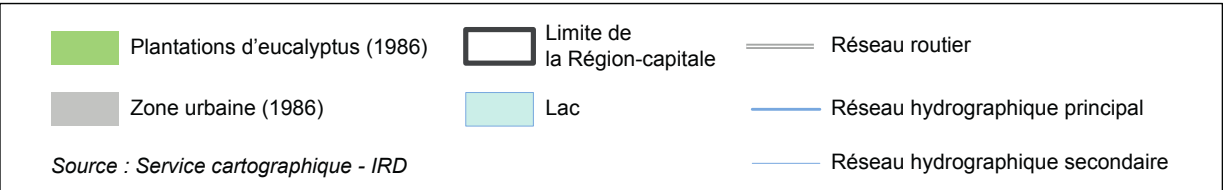
 Plantations d'eucalyptus (1965)	 Limite de la Région-capitale	 Réseau routier
 Zone urbaine (1965)	 Lac	 Réseau hydrographique principal
		 Réseau hydrographique secondaire

Source : Service cartographique - IRD

Carte 7 – Les espaces boisés en 1986



Delphine Ayerbe, 2015



Ces exemples nous montrent une fois encore que l'arbre a été mis au service de politiques urbaines particulières, et que s'intéresser à son histoire, à sa diffusion, nous permet de nous intéresser aux différentes phases de développement de la capitale, de ses espaces périphériques. L'exemple des programmes de reboisements montre comment les terres concernées ont été captées aux populations locales pour servir les demandes urbaines en bois. Nous voyons ici comment le « projet urbain » s'est joué aussi en périphérie et a impacté ces espaces. La capitale, enclavée en région Oromiyaa, en dépend fortement. Les relations entre la ville et ses immédiates périphéries que nous précisons davantage dans troisième partie, trouve certaines de leurs ramifications dans ce point historique. Ce projet montre aussi la place des instances internationales – dans ce cas d'étude la Banque mondiale – qui soutiennent ce type de projets, qui s'appuient ici, en partie, sur une confiscation des terres aux paysans oromo voisins.

En suivant les choix de diffusion de l'eucalyptus, nous ouvrons la possibilité d'une lecture du contexte politique général, et surtout des choix politiques fait en terme d'aménagement urbain – et au service de l'urbain. Après avoir été l'arbre de l'empereur (Ménélik II), d'une noblesse terrienne violemment destituée par le Därg, l'espèce est appropriée par le régime militaire et l'ampleur des reboisements s'inscrit dans la logique collectiviste du régime. Pourtant, dans toutes ces phases, il reste avant tout un arbre populaire, un arbre du peuple.

L'eucalyptus se trouve, à chaque époque, intégré à la mise en valeur des sols et partie prenante des développements imposés, car il constitue une culture de rente qu'aucun régime ne peut se permettre de boudier. Les usages se maintiennent, l'arbre se vend bien, sa culture est facile, il est donc intégré au développement territorial.

Les reboisements du projet *Addis-Bah* ont densifié les plantations urbaines et périurbaines de la ville, renforçant l'image d'une capitale plongée au cœur d'une forêt. Après avoir présenté les grands temps de constitution de ces territoires boisés, il convient d'interroger la place qu'ils occupent actuellement dans l'organisation de la capitale et les enjeux qu'ils comportent. Pour notre troisième chapitre nous souhaitons nous arrêter sur leur place dans l'aménagement d'Addis Abeba. Car cette image d'une « ville-verte » peut constituer un atout à une époque où les réflexions globales vantent les bénéfices de penser l'environnement des villes et leur éventuel caractère durable. Au regard de ces prérogatives nous interrogerons l'intégration de ces espaces boisés au plan d'aménagement actuel.







## **Chapitre 3**

### **L'approche « environnement » intégrée aux choix d'aménagement à Addis Abeba**

La forêt urbaine et périurbaine, au peuplement quasi-exclusif d'eucalyptus, crée une spécificité dans l'organisation du territoire. Au cours de ce troisième chapitre nous souhaitons nous arrêter sur les modalités d'aménagement de l'espace urbain, en interrogeant la place accordée aux zones boisées dans cette planification. Addis Abeba est une ville très structurée. Le développement urbain a été guidé par des schémas directeurs. Si les chantiers actuels laissent entrevoir un certain désordre dans la ville, ils sont pourtant le fruit d'une planification municipale cadrée. Nous proposons de revenir sur les principaux plans d'aménagement de la ville, afin de saisir la « tradition » planificatrice. Au regard de cette documentation formelle nous reviendrons sur la place aujourd'hui accordée aux espaces boisés. S'intéresser aux zones plantées nous permet de poser une approche de la capitale éthiopienne par son environnement urbain. Au cours de ce troisième chapitre nous souhaitons poser le cadre théorique de cette approche en revenant notamment sur les notions d'environnement et d'environnement urbain.

## **I – Penser la ville**

### **A – Rappel des principaux schémas directeurs**

#### **1- Le plan de *Taytu***

Souvent présenté comme le premier plan d'Addis Abeba, un croquis a été dessiné lors du règne de Ménélik II et appelé *Plan de Taytu*, du nom de l'Impératrice, et réalisé en 1886. Ce schéma, simple, présente les principaux sites tout juste implantés. Ce plan met l'accent sur le *Gebbi* (le Palais), l'église St Georges et *Arada* (le quartier du marché) : les trois principaux centres d'activités. Il indique aussi les principaux « *säfärs* », soit les « premiers quartiers

urbains organisés en villages autour du campement d'un général ou d'un noble » (Ouallet, Fasil Giorghis, 2005, p. 35). Anne Ouallet et Fasil Giorghis précisent dans leur article que les « villages organisés autour des campements des généraux sont à l'origine non seulement de la polynucléarité d'Addis-Abeba, mais aussi de l'organisation urbaine originale, associant dès le départ une proximité spatiale entre riches et pauvres » (Ouallet, Fasil Giorghis, 2005, p.35).

## **2- Premières ébauches planificatrices sous l'occupation italienne**

Le premier schéma, que nous pouvons considérer de planification, est établi au cours de l'occupation italienne. Les troupes de Mussolini arrivent en 1936. Cette présence finit brusquement en 1941, à la suite de la déroute italienne au début de la Seconde Guerre mondiale. Au départ, le Duce projetait une colonisation démographique des hauts plateaux. Après quelques hésitations, il a été décidé de garder Addis Abeba comme capitale, et sa mise en valeur est devenue un sujet important : « la décision de faire d'Addis-Abeba la capitale de l'Afrique Orientale Italienne impliquait un plan grandiose pour la ville » (Fasil Giorghis, Gérard, 2007, p. 146). Les projets italiens divergent de la structure urbaine alors en place : « La conception de l'organisation urbaine propre aux occupants italiens était différente de celle qui avait prévalu jusque là à Addis-Abeba. (...) L'organisation antérieure des sâffârs, marquée par une exceptionnelle plurifonctionnalité économique et pluralité sociale, n'apparut aux Italiens que comme l'image d'une ville spontanée et désordonnée. Ils engagèrent, tout de suite après l'occupation de la ville, leur première entreprise formelle de planification. L'idée essentielle de ce plan était la ségrégation entre indigènes et italiens » (Ouallet, Fasil Giorghis, 2005, p. 37). Cette demande de planification était guidée par des considérations hygiénistes, censées repenser la structure de la ville par des séparations plus nettes des espaces, de leurs fonctions. Mais elle reposait aussi sur une volonté de sécuriser davantage la ville (Bezunesh Tamru, 2007, p. 206) pour asseoir la présence italienne, en créant un apartheid.

Trois propositions de plans d'aménagement ont été faites au début de l'occupation italienne : « Valle et Guildi, Del Debbio, Vaccaro et Ponti et enfin Le Corbusier, ont tous mis ce principe de séparation au centre de leurs propositions » (Ouallet, Fasil Giorghis, 2005, p. 38). Si la réputation de Le Corbusier joue dans la connaissance que nous avons du croquis qu'il a proposé, celui-ci restait sommaire et décalé de la réalité du terrain, car il n'était pas venu à Addis Abeba (l'aéroport par exemple était prévu sur un terrain escarpé). Le plan de Valle et Guidi est retenu par Bottai, premier gouverneur de la ville et « approuvé dès le mois d'octobre de la même année par Graziani, Gouverneur et Vice roi de l'Afrique Orientale

Italienne » (Ouallet, Fasil Giorghis, 2005, p. 39). L'élaboration du plan prend fin avec le départ des Italiens en 1941, mais certaines réalisations avaient été engagées. Elles reposaient sur un marquage spatial des fonctionnalités, avec des zonages précis pour les résidences éthiopiennes et italiennes. Le plan s'articulait autour d'un axe central « fonctionnant comme une sorte de charnière entre les différents espaces urbains. Cet axe conduisait de la gare à l'église Saint-Georges » (Ouallet, Fasil Giorghis, 2005, p. 39). Sa réalisation a modifié la structure urbaine de la capitale. Anne Ouallet et Fasil Giorghis voient dans cet axe l'expression symbolique de la puissance coloniale : « puisque, par son tracé, cette avenue a littéralement écrasé le coeur de l'ancienne ville (Arada) » (Ouallet, Fasil Giorghis, 2005, p. 42).

Les auteurs précisent aussi que le plan retenu reposait sur l'idée « de 'park-city', motif récurrent de l'idéologie coloniale. » Cette idée « était contenue à la fois dans la zone résidentielle et la zone commerciale caractérisées par des constructions basses déployées au milieu de la verdure » (Ouallet, Fasil Giorghis, 2005, p. 39). Mais si les Italiens pouvaient profiter d'une ville déjà très verte pour donner corps à ce projet, la part importante de végétation et d'espaces boisés les a aussi inquiétés. « Pendant l'occupation, les résistants ont profité de la configuration de 'ville-forêt' d'Addis-Abeba pour se camoufler [Pankhurst, 1986, p. 121]. La verdure pourtant tant appréciée des Italiens dans le modèle de la ville-parc, a alors été en partie sacrifiée au nom du nécessaire contrôle de ceux qui étaient nommés 'rebelle' » (Ouallet, Fasil Giorghis, 2005, p.42). Pour autant, ils n'ont pas détérioré cette forêt urbaine. Au terme de leur occupation, Bezunesh Tamru précise que si « les Italiens n'avaient réussi à mettre en œuvre que 20 % de leur projet, (...) ils sont surtout parvenus à marquer durablement la morphologie de la capitale éthiopienne » (Bezunesh Tamru, 2007, p. 206). Aujourd'hui les marques de cette présence sont encore inscrites dans la ville. Les principaux axes structurants et les 5 routes en étoile qui lient la capitale aux chefs-lieux des gouvernements de l'*Impèro* (Asmära, Gondär, Harär, Mogadiscio, Jima) sont hérités de leurs réalisations. Dans l'espace urbain, nombre de villas, immeubles, attestent des volontés d'installation sur le long terme des Italiens.

### **3- Les influences internationales sous Hailé Sélassié**

Hailé Sélassié revient au pouvoir en 1941 et, au départ « a surtout œuvré à la réorganisation de son territoire en fixant aux villes un rôle administratif » (Bezunesh Tamru, 2007, p. 207). Dans les années 1950, le pouvoir impérial à nouveau établi, une attention nouvelle est portée

sur Addis Abeba et « l'impératif de donner une image moderne à sa capitale (...) l'a par la suite poussé à favoriser une planification urbaine par grands schémas directeurs » (Bezunesh Tamru, 2007, p. 207). En 1954 la ville accède à un statut nouveau qui lui confère plus d'autonomie par rapport à l'empire, et plus de compétences propres. Elle est reconnue comme *City Government*. « La ville pouvait édicter ses propres lois, travailler à sa propre politique urbaine et adopter son propre budget. Les pouvoirs législatifs étaient donnés à un conseil municipal élu au suffrage universel mais l'exécutif était de la compétence d'un maire nommé. La loi de 1954 faisait donc preuve d'une grande précocité dans un contexte éthiopien fortement centralisé sous la férule d'un pouvoir monarchique absolu. (...) L'un des principaux apports de cette loi réside dans l'autonomie financière que la ville d'Addis-Abäba a obtenue par la clarification de son statut. La ville était donc en mesure d'emprunter en émettant des obligations et de bénéficier de subventions pour la mise en œuvre d'un de ses premiers schémas directeurs » (Bezunesh Tamru, 2007, p. 210). En 1954, un architecte anglais *Sir Peter Abercrombie* est invité pour édifier un schéma directeur. Le plan, proposé en 1956, reposait sur la conception d'Addis Abeba comme une « cité-jardin », entourée de six « villes satellites » et d'une ceinture verte censée répondre aux approvisionnements en denrées rurales de la capitale, et contenir son développement (Meskerem Shawul, 2008). La réalisation de ce projet devait s'étaler sur trente ans, mais, il ne verra jamais le jour. Quelques axes de circulation sont tout de même hérités de ce plan d'aménagement (Hébert, 2004).

En 1965, un nouveau plan d'aménagement est proposé par un architecte français, Luis de Marien. Il reprend les principales idées du plan précédent, mais à l'inverse de celui d'Abercrombie, envisage un développement de la ville vers le Sud, le long du chemin de fer (Meskerem Shawul, 2008). Ces deux plans, très partiellement mis en place, ont tout de même donné lieu à des constructions, immeubles, infrastructures etc. La physionomie d'Addis Abeba a beaucoup évolué dans les années 1960, dans l'esprit de moderniser la ville, comme souhaité par Hailé Sélassié.

#### **4- Nouvelles approches sous le Därg**

Nouvelle rupture politique avec l'arrivée au pouvoir du comité du Därg, et comme pour les thèmes que nous avons déjà traités, elle apporte aussi son lot de modifications dans la façon de penser la ville. En 1977, le régime confie la réalisation d'un nouveau plan à un urbaniste hongrois, C. K. Polony. Ce schéma proposait la création d'une aire métropolitaine, connectant la capitale à la ville d'Adama, située à 100 km à l'Est de celle-ci. Pour Addis-

Abeba directement, le plan se basait sur l'idéologie socialiste dominante, avec un centre-ville largement dédié à l'accueil de services sociaux, municipaux, et peu de fonctions commerciales (Meskerem, Shawul, 2008). « Des nombreuses recommandations de C.K. Polony, seule l'immense Place de la Révolution (*Abeyot Adäbabay*), redevenue Place de la Croix (*Mäseqäl Adäbabay*) a été réalisée » (Bezunesh Tamru, 2007, p. 210).

En 1987, le Därg a créé un organisme public dévolu à la planification urbaine sur l'ensemble du territoire : le *National Urban Planning Institute* ou N.U.P.I., soit le Ministère du Développement urbain et du logement (Bezunesh Tamru, 2007, p. 222). Sous ce régime un dernier schéma directeur est lancé, à la fin des années 1980. La chute du régime ne contredit pas totalement sa réalisation puisque ce dernier plan a été repris et « promulgué par l'E.P.R.D.F. adversaire et successeur du Därg » (Bezunesh Tamru, 2007, p. 221).

Ce rappel des tentatives d'élaboration de plans d'aménagement nous permet de souligner plusieurs points. Ces différentes étapes montrent une constance dans la volonté de proposer des aménagements structurés du territoire. Cette vision d'ensemble nous offre le sentiment d'une forme de tradition dans la quête de penser au mieux l'espace urbain. Certes la plupart de ces projets est restée vaine mais ils dénotent – et ce quelque fût le gouvernement – d'une tentative d'organisation. Si chaque régime a eu son approche, son point de vue sur le modèle urbain à adopter (ce que montre Meskerem Shawul dans sa thèse de doctorat), nous notons une continuité dans les volontés de planification urbaine. Souvent aussi les projets ont été ambitieux, au regard des réalisations mises en œuvre. Pour autant, chaque étape a laissé sa trace dans le paysage urbain. Enfin, chacun de ces projets semble avoir été porté par la volonté politique de bâtir une ville moderne. Les plans d'aménagement sont faits logiquement pour améliorer l'espace, mais ce thème de la modernité est récurrent dans le développement. Il anime encore aujourd'hui les projets à l'œuvre. Chaque période a, semble-t-il, voulu réaffirmer l'urbanité du territoire, par la mise en place de nouvelles infrastructures, par la façon de penser le rapport de la ville avec son arrière-pays etc. Moderniser cet espace, atténuer son aspect trop rural, voilà des points qui apparaissent comme des constantes, depuis plus d'un siècle (soit ses origines), comme moteurs des reconfigurations. Les différents dirigeants portés par la même volonté, et avec des outils toujours forts ont exprimé cette exigence dans leur demande de nouveaux schémas directeurs.

## B - L'actuel schéma directeur

### 1- Présentation générale

Le schéma directeur, établi sous le Därg en 1986 est repris par l'E.P.R.D.F. quelques années après son arrivée au pouvoir. En 1994 le gouvernement en place reprend le document dans l'optique de proposer une organisation cohérente et contrôlée de la capitale. Les autorités sont confrontées à une arrivée nouvelle de population, qui fait suite à la chute du Därg. L'attrait exercé par Addis Abeba révèle les failles de logements précaires voire misérables, d'infrastructures non adaptées etc. « *The shortage of appropriate housing and inequitable social and physical infrastructure and services were calling for immediate attention. Moreover, the rural urban migration was rising at an alarming rate putting further pressures on the city's capacity to provide employment and basic services and infrastructure* »<sup>59</sup> (ORAAMP, 2002, p.4) Les autorités s'intéressent de près à la mise en place d'un schéma directeur. Mais il apparaît rapidement que ce document n'est plus en adéquation avec le contexte du milieu des années 1990, pour deux raisons principales. D'abord les compétences de la Municipalité ont évolué. Depuis l'instauration de la République fédérale Addis Abeba est une région autonome, aux limites administratives plus restreintes que celles fixées sous le Därg. Elle a gagné en autonomie et ses prérogatives sont plus larges que sous le régime précédent, très centralisé. Surtout le système politique national est complètement différent, ouvert au capitalisme et à l'économie de marché. Dans ces conditions il semble difficile de penser la ville comme dix ans au préalable.

La révision du Schéma directeur aboutit à la proposition d'un nouveau document, qui court de 2001 à 2010. Pour des raisons que nous expliquerons ensuite, ce document est toujours en vigueur actuellement à Addis Abeba – ce qui vaut de nous y arrêter quelque peu. Le document est produit par l'ORAAMP, *Office for the Revision of Addis Ababa Master Plan*, avec le soutien de la Municipalité (*Addis Ababa City Government*) et du *Works and Urban Development Bureau* (organisme municipal). Sa réalisation mobilise au delà des principaux acteurs locaux. Nombre de consultants éthiopiens y participent (architectes, économistes, juristes, cartographe etc.). Les autorités locales ont aussi travaillé avec des instituts internationaux, notamment la GTZ (*Deutsche Gesellschaft für technische Zusammenarbeit*) – aujourd'hui GIZ (*Gesellschaft für internationale Zusammenarbeit*), et une

---

<sup>59</sup> « Le manque de logements adaptés, d'infrastructures et de services requiert une attention immédiate. De plus, l'exode rural augmente à un rythme effréné et limite les capacités urbaines à proposer des emplois, les services de base et des infrastructures correctes. »

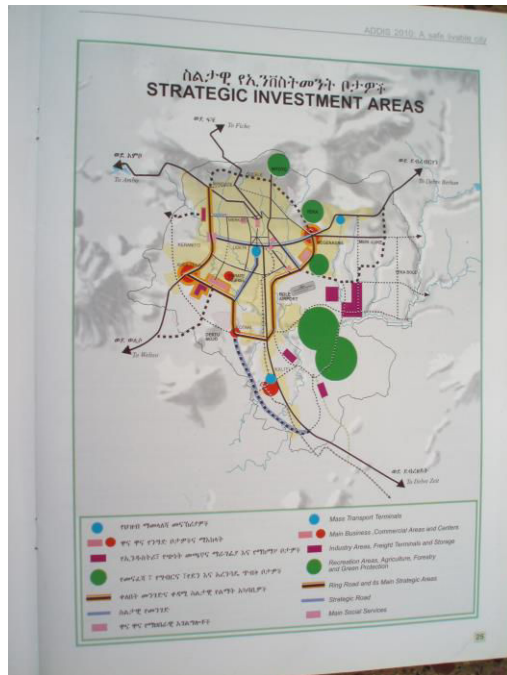
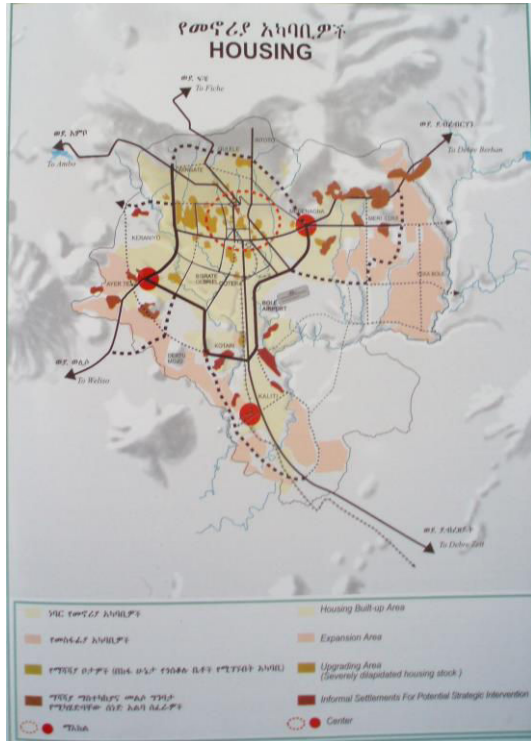
mission de l'Agence d'urbanisme du Grand Lyon s'est rendue sur place pour apporter des conseils techniques.

Nous nous sommes aidée du rapport officiel édité en 2002 par l'ORAAMP pour présenter les grandes lignes du schéma. Certains points méritent d'être soulignés car ils contiennent les prémices d'une nouvelle approche de la mise en valeur de l'espace addissien. Le schéma directeur de 2001 accentue le modèle polycentrique de la capitale - comme c'est finalement le cas depuis les origines d'Addis Abeba, nous l'avons vu avec le plan dit de *Taytu*. La zone considérée comme centre principal est située autour du Théâtre National, sur quelques kilomètres incluant les ministères, commerces de Piazza etc. Elle doit être densifiée et étendue vers le Sud (Qirqos). Au delà des orientations générales, le schéma directeur cible 32 Plans de développement locaux (*Local Development Plan – LDP – Areas*), répartis sur l'ensemble du territoire urbain. « *LDP is a new instrument that combines urban planning, urban design, concrete regulations implementation tools for specific areas. It supplements the structural strategic planning approach to proactively facilitate investment and ensure the city's unique identity and urban quality* »<sup>60</sup> (ORAAMP, 2002, p. 52). Ces moyens d'action, pensés à plus fine échelle étaient réalisés en 2001 sur 10 zones (*Mercato, Kazanchis, Churchill Road* etc) et étaient prévus sur 22 autres espaces. Aujourd'hui nous constatons nombre de ces réalisations supplémentaires, par exemple le terminal de train à *Aqaqi, Gotera Square, Mesquel Square* etc. S'il est compliqué de vérifier que tous les points requis par les LDP (qui balayent des thèmes aussi variés que l'amélioration des bâtiments, la régulation de la hauteur des constructions, l'amélioration des infrastructures ou encore des collectes d'ordure etc.) et si nous n'avons pas vérifié chacun des 32 sites, nombre d'entre eux ont été récemment réhabilités, ou sont encore en travaux. Si l'observation de la ville nous fait penser à une certaine « anarchie » dans la réalisation de l'ouvrage, les acteurs urbains pensent ces chantiers, à fine échelle comme les montrent les 32 plans locaux. Nous avons un territoire urbain structuré, aux fonctionnalités définies, qui répond à l'encadrement politique fort dont savent faire preuve les autorités locales.

Les figures suivantes sont issues du Master Plan et illustrent les projets en terme de logements, d'investissement et d'environnement.

---

<sup>60</sup> « Le plan de développement local (LDP) est un nouvel instrument qui associe planification urbaine, aménagement, réglementation des moyens mis en œuvre pour chaque espace. Il complète l'approche structurelle de planification pour favoriser et encourager les investissements, et affirmer l'identité particulière de la ville et la qualité urbaine. »



Figures 1-2-3 : Le Logement ; les investissements et l'environnement dans le Master Plan

Si elles manquent de lisibilité ces figures permettent tout de même de repérer les principaux sites d'expansion de la capitale, porteurs des nouveaux projets suivant les secteurs concernés.





## **2- Les orientations actuelles : prise en compte croissante des questions environnementales**

Une partie du *Master Plan* est dévolue à l'environnement (ORAAMP, 2002, pp. 53-56). L'objectif est posé : « *A cleaner and greener Addis Abeba* ». Les approches nouvelles de l'environnement, présentées dans ce document officiel, reposent sur trois axes principaux. Il s'agit d'améliorer cet environnement en ciblant trois failles, la gestion des déchets, la gestion des eaux usées (et par là même l'approvisionnement en eau), et la pollution atmosphérique. Deux thèses de doctorat, en géographie à Paris 1, ont été consacrées aux deux premiers thèmes. Adeline Pierrat a travaillé sur la gestion des déchets et Stéphanie Guitton sur l'approvisionnement en eau. Les autorités souhaitent également promouvoir l'image d'une ville verte. En plus de s'adresser aux populations locales, il s'agit d'attirer de potentiels investisseurs privés en vantant les qualités d'une ville agréable à « vivre ». L'accent est mis sur les parcs urbains, leur agrandissement potentiel, etc., notamment par le développement de jardins botaniques. La « nature » doit être présente et maintenue en ville, dans des espaces récréatifs. Le parc d'Entotto, largement dévolu à l'exploitation du bois de chauffe et de construction est ciblé pour être replanté en espèces indigènes et devenir un lieu de détente... Les eucalyptus des collines Nord seraient alors replantés vers le sud-est, au sud de l'aéroport de Bolé. Un territoire non bâti est ici prévu pour recevoir ces nouvelles plantations, mais aussi des formes d'agriculture urbaines mélangeant élevage, horticulture etc. (ORAAMP, 2001). Le plan recommande une gestion plus intensive de l'agriculture. Les volontés de valoriser les espaces verts en ville, les questionnements sur le « sort » à donner aux plantations d'eucalyptus, sont contenus dans ce document de 2001. Il indique globalement les préoccupations des autorités locales sur la valorisation et la gestion de l'environnement urbain de la capitale.

Les considérations sur les mutations urbaines sont guidées dans cette étude par une approche de l'environnement urbain à Addis Abeba. Nous proposons de revenir sur cette thématique, sur le cadre théorique qu'elle nous permet de poser afin de comprendre ce qu'elle apporte à la compréhension de notre étude. Il conviendra de positionner notre travail dans une réflexion plus large sur l'environnement urbain et de comprendre ce qu'elle apporte à la lecture des mutations en cours. Pour ce faire, il convient de revenir sur la construction de cette thématique, à la fois en précisant la définition du terme « environnement » et en affinant la notion d'environnement urbain – notamment appliquée au contexte des pays du Sud. Un retour sur l'émergence et l'acception actuelle de ce thème seront posées. Dans cette partie nous

tenterons de montrer que l’insertion de l’environnement urbain dans un cadre global favorise la compréhension des enjeux en cours sur notre terrain d’étude.

## II – Nouvelles approches de l’environnement

### A - Définition de l’environnement en géographie

L’acception du terme « environnement » en géographie a évolué ces dernières décennies, et la définition actuelle relève de cette maturation. Communément le terme « importé du français en anglais au XVII<sup>e</sup> siècle, puis réintroduit en français au XX<sup>e</sup> siècle sous son acception actuelle, désigne d’abord ce qui entoure l’humain, ses ‘environs’ » (Barbier *et al.*, dir., 2012, p.2). L’utilisation et l’évolution du terme dans la discipline sont révélatrices d’une approche différente de la dimension « naturelle » dans le champ de la géographie humaine. La formalisation de la « géographie universitaire moderne » menée par Vidal de la Blache a fait la part belle au « milieu ». « Vidal définit ainsi la géographie comme une discipline d’interface, dont l’unité réside même dans la prise en compte conjointe du ‘physique’ et de l’‘humain’ » (Dorier-Apprill, 2006, p. 17). À cette époque le terme d’environnement n’était pas utilisé dans la discipline et les études de géographie étaient menées par l’étude du milieu. La géographie des années 1970 rompt avec cette approche. Dans le contexte des Trente Glorieuses, de l’urbanisation « galopante », le « milieu » est rejeté de la géographie humaine, et la géographie physique semble se constituer un monopole des études d’éléments dits « naturels ». La scission entre les deux branches de la discipline devient plus nette. Comme le rappelle Yvette Veyret dans un article concis et limpide sur l’acception du terme : « *L’environnement, objet géographique ?* », publié en 2007<sup>61</sup>, les années 1970 sont marquées par une « une géographie ‘sans milieu’ qui travaille sur l’organisation de l’espace. Très influencée par les économistes, cette géographie utilise ou construit des modèles pour lesquels le substrat est homogène et qui rayent toutes les rugosités de la ‘face de la terre’. » (Veyret, 2007, p. 20). « En développant l’analyse spatiale de nombreux géographes ont, pour ainsi dire, mis la nature à distance » (Tissier, 1992, cité par Veyret, 2007, p. 20). « Cette exclusion est plus marquée au sein de la géographie urbaine. Rares sont les géographes qui, au tournant des années 1970, s’intéressent à la matérialité

---

<sup>61</sup> Veyret Yvette, *L’environnement, objet géographique ?* in Responsabilité et environnement, n° 48, Octobre 2007.

urbaine, qui travaillent sur les articulations entre la modernité politique des villes, leurs problèmes sociaux et leur environnement physique. (...) L'«aménagement» s'est érigé en discipline autonome à la suite de ce retrait disciplinaire » (Dorier-Apprill, 2006, p. 21).

Pour autant, dans ces mêmes années, une branche de la géographie n'a pas totalement rompu avec l'idée du « milieu ». Les géographes tropicalistes continuent à s'intéresser aux éléments « naturels » ou « physiques » de leurs terrains d'étude. « En pleine période fordistes, et pendant les trente glorieuses où l'on espérait s'affranchir des contraintes des milieux, P. Gourou fut discrètement à l'avant-garde de ce qu'on appellerait aujourd'hui le développement durable participatif, c'est-à-dire des politiques de développement qui soient en accord avec les équilibres actuels et futurs des milieux humanisés, susceptibles de s'inspirer des savoir-faire locaux et d'entraîner l'adhésion ou l'implication des habitants. Ainsi, « La géographie du monde tropical, même lorsqu'elle s'intéresse aux villes, est restée la plus fidèle à l'étude des articulations milieux/sociétés/environnement » (Dorier-Apprill, 2006, p. 23). Si le contexte des années 1970 soutient une diminution du champ de la matérialité « physique » dans la géographie humaine, cette période appelle en contrepartie des préoccupations nouvelles : « Au moment où la géographie rejette le milieu physique de ses analyses, l'urbanisation, l'industrialisation, la croissance démographique, qui ont caractérisé la période des Trente Glorieuses, amènent de nouvelles interrogations quant aux conséquences de ces dynamiques sur la nature. (...) Alors même que la géographie française se 'débarrasse' de la nature, celle-ci revient, portée par les mouvements écologistes fortement relayés par les médias, dès 1972, lors du sommet de Stockholm puis, plus encore, en 1992 au sommet de la terre à Rio » (Veyret, 2007, p 21).

Le terme « environnement », emprunté à l'anglais, s'impose en géographie dans les années 1970. « Au début des années 1960, le terme d'«environnement», n'est presque plus utilisé, et en tous cas beaucoup moins que celui de milieu. Il a pratiquement disparu des dictionnaires usuels. (...) S'il 'réapparaît' à la fin des années 1960, c'est comme un terme 'importé' des pays anglo-saxons et, en particulier, de Grande-Bretagne et des États-Unis. (...) À la fin des années 1950, la notion d'environnement englobait à la fois le milieu physique et le milieu social (...). Ce n'est qu'au milieu des années 1960 que le terme s'est 'naturalisé', au moment où les questions écologiques sont entrées dans le débat public avec, aux États-Unis, l'émergence des problèmes liés, en particulier, à la pollution automobile et aux pesticides. » (Theys, *in* Coutard et Lévy - dir., 2010, pp. 17-18). Le terme entre dans le dictionnaire Larousse en 1972 et est défini comme l'« ensemble des éléments naturels ou artificiels qui

conditionnent la vie de l'homme ». Jusque là le terme recouvrait une acception liée aux écosystèmes, au milieu naturel et davantage réservée aux sciences dures. Les mouvements écologistes et les prises en compte des dégradations physiques ont joué dans l'émergence d'une définition plus en lien avec l'humain. Cette nouvelle approche permet à la géographie de s'emparer de la notion et de l'intégrer à ses travaux. Comme le souligne Yvette Veyret, cette nouvelle signification constitue une « rupture par rapport à la géographie physique du début du XX<sup>e</sup> siècle, l'environnement ne rejette pas les éléments biophysiques mais les utilise selon d'autres approches. L'environnement est, pour le géographe, un donné, un perçu, un vécu, un élément géré, un objet politique » (Veyret, 2007, p.19). Dans notre cas d'étude justement, nous utilisons un objet classiquement dévolu aux sciences naturelles pour envisager son intérêt social, économique et même politique. La construction de cet objet par l'approche de la géographie de l'environnement permet cette approche multiple, et le détourne de son sens premier, car ce n'est pas l'arbre en soi qui nous intéresse mais les enjeux qu'il véhicule dans la société addisienne. Nous trouvons donc dans cet élément « biophysique » des intérêts à même de nourrir un travail de géographie humaine, par son marquage sur le territoire urbain.

En 1970 Pierre George publie un « Que sais-je » intitulé *L'Environnement*, où il « précise que la géographie est la science de l'environnement humain ; il précise que son objet d'étude comprend toutes les formes de rapports réciproques entre les groupes humains et leur domaine spatial, soulignant en conséquence les interrelations qui lient les sociétés et le milieu dans lequel elles se situent. (...) Autrement dit, et cela est fondamental, dès l'origine de l'emploi du terme en géographie, l'environnement ne recouvre pas seulement la nature, pas davantage la faune et la flore, ce que l'on nomme aujourd'hui la biodiversité, pas plus que les pollutions et les dégradations : ce terme désigne les relations d'interdépendance complexes existant entre l'homme et les sociétés » (Veyret, 2007, p. 22). Si le terme a été emprunté à l'écologie, la géographie s'en distingue car « pour beaucoup de tenants de l'écologie scientifique et politique, l'environnement est synonyme de nature, essentiellement faune et flore, cette position de distingue donc radicalement de la définition géographique » (Veyret, 2007, p. 25). L'impact des activités humaines et des choix d'aménagement sur la gestion de la ressource boisée à Addis Abeba est au cœur de nos interrogations.

*Dictionnaire de Lévy et Lussault - Environnement : « Bien que l'on doive à la géographie l'introduction du mot "environnement" en France, la version française de la discipline a éprouvé ensuite beaucoup de réticences à le traiter dans son sens contemporain, au contraire de la géographie anglophone, plus sensible à ce thème. L'environnement est souvent abordé à travers le prisme d'une panoplie restreinte de concepts qui abordent la nature de manière instrumentale, en la thématissant et en la fragmentant : ressources, contraintes, aléas, risques naturels. Dans le même temps, les problèmes environnementaux multiplient les questions adressées à la géographie et à l'aménagement. La démarche utilitariste se révèle insuffisante pour appréhender, par exemple les questions du changement climatique, des risques anthropiques ou des inégalités écologiques, questions qui ne peuvent faire l'économie d'une réflexion globale sur les modes d'organisation de l'espace. » Cyria Emelianoff*

## **B – L'approche « environnement urbain »**

Une fois posée cette approche de l'environnement par la géographie, nous allons voir que les études urbaines s'emparent aussi du thème, pour donner lieu à un nouveau champ de réflexion : l'environnement urbain. La géographie tropicale ne tarde pas à mobiliser ce thème dans ses études, notamment en Afrique où, poussés par l'urbanisation croissante du continent, quelques géographes (Sautter, Pélissier, Raison) « conscients de l'urgence d'études urbaines » impulsent des thèses et des recherches sur ce thème, en lien avec l'ORSTOM (exemples : Atlas de Kinshasa, Sig sur Quito), (Dorier-Apprill, 2006). Pour autant, comme le rappelle E. Dorier-Apprill dans le chapitre de l'ouvrage qu'elle a dirigé *Ville et Environnement*, le rapprochement des deux termes n'est pas une évidence. Elle cite G. Bertrand et intitule une de ses parties : « Géographie urbaine et environnement : un 'vieux couple bancal' ? » (Dorier-Apprill, 2006, p.11). La ville a été longtemps posée comme antagoniste de l'environnement. Dans un modèle de ville prédatrice envahissante, destructurante, l'environnement était lui communément associé à l'image de nature, d'un milieu « originel » sur lequel elle se développait – et finalement d'une « nature » enjolivée, certainement fantasmée, en tous cas à préserver. Le « discours anti-urbain qui oppose la ville et la nature est un discours récurrent tout au long du XX<sup>e</sup> siècle. Il caractérise les idéologies totalitaires des années 1930-1940 et se retrouve aussi dans certains discours écologistes de la fin du XX<sup>e</sup> siècle qui opposent la ville,

domaine de l'artifice, à la campagne lieu de la nature » (Arnould, Simon, 2007, p. 253). La dichotomie entre l'urbain et les éléments physiques, « naturels » rend difficile une pensée conjointe de ces entités ; mais l'entrée par l'environnement amoindrit ce hiatus. Là encore les questions écologiques sont constitutives d'un nouveau regard sur la ville qui oblige à considérer aussi les éléments physiques, et leurs dégradations. « Les questions émergentes relatives à l'environnement urbain traitent des mutations du milieu physique sous la pression des activités humaines » (Guillerme *in* Coutard et Lévy dir., 2010, p. 46). Comme le précise Jean-Pierre Lévy dans son introduction à l'ouvrage *Écologies urbaines* paru en 2010 : « la concentration des populations associée à l'étalement des constructions constitue l'un des fondements de la problématique environnementale urbaine. Elle renvoie en partie à la crainte d'un épuisement des ressources naturelles non renouvelables du fait d'une explosion démographique planétaire plus sensible en milieu urbain qu'ailleurs, mais également des fortes nuisances produites par une ville à dominante industrielle sur son environnement naturel, sur la santé de ses populations et sur la biosphère » (Lévy, 2010, p. 4). Un glissement s'opère, où la nature est pensée comme intégrée à la ville : « plusieurs travaux récents, (...) prennent des distances vis-à-vis d'une conception exclusive d'une ville nuisible à la nature, aux écosystèmes et à la biosphère, tout en proposant une autre vision des relations entre les activités humaines et leur environnement naturel et construit en milieu urbain » (Lévy, 2010, p. 6). Cette citation fait écho à notre travail puisque dans notre cas la forêt a été construite « par » la ville, ou du moins « pour » la ville, pour satisfaire les demandes urbaines en ressources. Elle est liée au milieu urbain, et nous verrons que le regard posé sur ces espaces tend à évoluer, pour répondre à des attentes urbaines qui évoluent, guidées par le processus de métropolisation en cours. L'articulation entre la ville et ses ressources « naturelles », les perceptions qu'en ont les acteurs urbains, sont intéressantes à étudier.

Comme le rappelle Yvette Veyret dans l'article déjà cité : « l'environnement peut aussi être urbain, parce que la ville est construite sur des substrats, qu'elle a besoin d'eau, qu'elle est le lieu de vie de végétaux et d'animaux. A. Berque (1999) parle de la 'naturalité de la ville'. On ne définira pas l'environnement urbain en termes de face-à-face, mais d'hybridité intégrant faits de nature et faits de société » (Veyret, 2007, p. 28). Nous reviendrons sur cette caractéristique « hybride » qui en fait un thème à la croisée des chemins entre notamment différentes disciplines, caractéristique qui ajoute du relief aux études menées par cette approche. Les recherches menées par l'entrée « environnement urbain » encouragent une façon de penser différemment l'organisation des villes. Cela permet de combiner des éléments qui jusque là étaient pensés séparément et d'offrir un regard nouveau sur le fait urbain. «

C'est d'une reconnaissance de la ville comme milieu de vie, comme milieu construit et comme milieu naturel dont il s'agit. La définition de l'environnement urbain s'en trouve dès lors considérablement enrichie, dans la mesure où elle intègre de fait les liens entre le milieu construit et le milieu naturel, les rapports des individus et des groupes à leur milieu construit et non construit et, enfin, la dimension sociale comme composante à part entière » (Lévy, 2010, p. 9).

Pour étayer cette approche de la ville par son environnement, l'article de Pascale Metzger publié en 1994 et intitulé « *Contribution à une problématique de l'environnement urbain* » a constitué pour nous un apport précieux, et a permis de poser les principaux jalons de notre objet d'étude – où comment les plantations urbaines et périurbaines d'eucalyptus permettent une compréhension de la ville par une analyse de son environnement. Pascale Metzger précise que si l'environnement urbain est un corrélatif de l'environnement, il se caractérise par son caractère « totalement construit » (Metzger, 1994, p. 596). Elle rappelle aussi que ce thème permet une nouvelle approche de la ville, une « approche élargie » car elle introduit des « aspects physiques, chimiques, biologiques dans l'urbain. » Ces « nouveaux objets », normalement réservées à d'autres sciences, comme les sciences « dures » permettent une « complexification de l'approche de la ville » (Metzger, 1994, p. 601). « L'environnement urbain ne renvoie pas uniquement à un affichage à la mode, mais bien à un construit scientifique nouveau, à la recherche d'une connaissance plus élaborée sur la ville » (Metzger, 1994, p.607). Nous proposons dans l'encadré suivant quelques citations longues de cet article, points d'analyse qui nous ont précisément aidée à poser l'intérêt d'une approche environnementale de la capitale éthiopienne.

**L'environnement urbain - Extraits – P. Metzger, 1994 : pp. 612- 613**

« (...) La synthèse de ces études permet de soutenir l'idée que l'environnement n'est pas un système dont les éléments fonctionnent ou ne fonctionnent pas, mais un produit, un résultat, de quelque chose qui ressemblerait à des relations sociales impliquant de la matérialité, s'appliquant aux choses réelles et virtuelles. Pour construire dans ce sens une nouvelle problématique de la ville, on peut partir de l'idée que la production et le fonctionnement de la ville nécessitent la consommation de 'choses', qui, par l'évolution des représentations et des pratiques sociales, entrent dans la sphère des 'biens communs', du patrimoine commun. C'est l'eau, l'air, la santé, le sol, mais aussi le silence, le cadre architectural, la sécurité.

(...)

C'est la façon dont la production et le fonctionnement de la ville vont consommer, transformer, dégrader ces biens collectifs qui va dessiner, engendrer l'environnement urbain. Cette 'façon' de transformer et de consommer implique des acteurs, des outils techniques, un cadre juridique, financier ; elle fait donc nécessairement intervenir des stratégies, des conflits, des représentations sociales, des techniques, des modes de gestion, des politiques. Elle va dépendre aussi de la valeur économique et/ou sociale des biens consommés, de leur disponibilité, de leur accessibilité. Elle est aussi, indiscutablement, historiquement produite.

(...)

La problématique de l'environnement urbain pourrait donc s'interroger sur les processus d'articulation entre les modes de production et de fonctionnement de la ville d'un côté, et la consommation des biens collectifs qui lui sont nécessaires de l'autre. C'est peut-être la croissance incontrôlée de la quantité et de la qualité des biens collectifs dont la ville a besoin pour croître et fonctionner qui donne les contours de la crise urbaine, non pas comme une crise du rapport à la nature mais comme une crise de régulation de la 'consommation' de biens collectifs.

(...)

Posée autrement, la problématique de l'environnement urbain doit nous éclairer sur les mécanismes qui régissent la consommation des ressources collectives pour la ville. Le champ est évolutif et renvoie nécessairement aux représentations sociales qui permettent l'apparition ou la disparition de différents éléments dans la sphère des biens collectifs, en fonction du caractère collectif de leur gestion, de leurs usages, de leur perception.

Ainsi, la problématique de l'environnement urbain devrait pouvoir poser les principes d'une interrogation systématique et nouvelle sur la ville. Elle intègre le changement global et le développement durable, la combinaison du physique et du social, les différentes échelles de lecture de la ville, le poids des représentations sociales et des enjeux économiques ; elle est capable de contribuer à l'explication des formes de ville existantes et des processus en cours, d'un état et d'une dynamique. »

Au vu de ces précisions il ne nous semble pas excessif d'intégrer l'objet « eucalyptus » à la catégorie des *biens collectifs* qui « dessinent l'environnement urbain » d'Addis Abeba. Bien sûr l'objet est « tendancieux » et ne fait certainement pas l'unanimité dans les représentations collectives. Justement, le travail sur les représentations de cet objet nous montreront qu'il est source de conflits dans les choix d'aménagement et de gestion des espaces verts. Mais cet arbre englobe des spécificités qui nous poussent à le considérer



comme un élément du « collectif » dont la consommation joue sur la « production et le fonctionnement de la ville » et donc permet de penser, à travers lui, une problématique de l'environnement urbain. Le caractère collectif de l'objet « eucalyptus » repose sur ses usages. Nous détaillerons cela dans une deuxième partie, mais l'eucalyptus conserve, depuis les premiers temps de son implantation la spécificité de « servir » à tous, quelque soit les catégories sociales, les niveaux de vie des populations, et ce tout au long du XX<sup>e</sup> siècle. Par ces usages divers, constants et quotidiens, l'arbre s'insère dans la majorité des foyers addissiens ; nous pouvons alors imaginer qu'il constitue un « bien collectif » pour la population locale. Il s'agit d'un élément dont l'utilité lui vaut un statut à part. Dans sa gestion à dominante étatique nous trouvons une tendance au « collectif », du moins à englober et réunir les questions d'exploitation, sous autorité gouvernementale. Si les perceptions qui entourent l'objet sont évolutives et soulignent l'ambiguïté de la place qui lui est donnée sur le territoire urbain, elles montrent aussi que l'arbre fait l'objet de préoccupations collectives, qui animent les décideurs urbains. L'espèce est jugée différemment par les acteurs interrogés, comme nous le verrons en deuxième partie. La nocivité de son développement sur les sols urbains et périurbains est pointée du doigt. Mais au delà de ces discours, émerge la perception commune d'un arbre utile, tant à l'individu qu'au développement urbain général.

Nous ne sommes pas face à un objet aussi consensuel que l'eau ou l'air... bien au contraire. La construction de cet objet mène à des ambiguïtés de considération qui ne lui valent pas un statut reconnu unanimement. Pour autant son apport à la population, à la production urbaine, justifie à notre sens sa reconnaissance comme un élément urbain constitutif de l'environnement - et intégré à un débat de gestion collectif. Car à travers la question de la gestion des plantations d'eucalyptus, celle de la gestion et de la préservation des sols est posée. Insérer l'eucalyptus dans la catégorie des « biens communs » en charge de la constitution de l'environnement addissien, peut être entendu. Cet arbre requiert dans notre contexte d'étude suffisamment d'importance, et véhicule suffisamment de symboles, pour qu'il dépasse le cadre d'une simple culture agricole. Il a constitué – et constitue encore - une ressource de premier ordre pour le fonctionnement de la ville. « La problématique de l'environnement urbain doit nous éclairer sur les mécanismes qui régissent la consommation des ressources collectives pour la ville » (Metzger, 1994, p.613). Cette position ne sera certainement pas constante, et les mutations enclenchées à Addis Abeba laissent présager de modalités différentes qui se construisent. Pour l'heure la ressource boisée demeure un élément porteur de l'environnement addissien.

## C – Considérer l’environnement urbain dans les pays du Sud

Considérés dans les pays du Sud, l’environnement en général, et l’environnement urbain ouvrent une nouvelle fenêtre sur la compréhension des rapports Nord/Sud. Si « la sensibilité écologique est née dans les pays du Nord, principalement dans le monde anglo-saxon » (Pourtier, 2005, p. 2) l’appropriation qui en est faite aujourd’hui dans les pays du Sud résulte d’un mécanisme de diffusion de discours globaux, largement édictés au Nord. Ce point est essentiel pour nous, car nos espaces de travail illustrent ces rouages d’une pensée uniformisée de l’environnement, et de ses pratiques. Très liées aux réflexions sur le développement durable et la protection globale de l’environnement, les applications « côté Sud » sont intéressantes à étudier. L’ouvrage de Georges Rossi intitulé *L’Ingérence écologique* fait la démonstration du rapport déséquilibré qui se tisse entre Nord et Sud à propos de l’environnement. Il souligne les caractéristiques d’un discours porté par une pensée unique, faite de bonne conscience et de bons sentiments, édicté au Nord pour repenser et « conseiller » des pratiques environnementales au Sud. « Les objectifs mondiaux et globalisants de la protection de l’environnement ont donné naissance à une forme de pensée unique ‘écologiquement correcte’ qui tend vers une uniformisation du savoir et des modes de gestion aux profits de ceux de l’Occident industrialisé » (Rossi, 2000, p.12) Dans les faits, plus que de conseil, il s’agit souvent de contrôle, voir d’une main mise d’acteurs internationaux sur des ressources au Sud, dans un esprit – difficilement critiquable - de « protection de l’environnement ».

Dans le même esprit, Dominique Couret va plus loin et précise : « bien que les instances internationales s'en défendent et affichent la volonté de faire émerger une concertation ascendante, la mobilisation autour de la ville durable organise la prise de conscience par le haut, en même temps qu'elle fournit aux organismes internationaux les moyens de construire de nouveaux cadres d'action. (...) Lorsqu'elle signifie la promotion des acteurs non gouvernementaux du développement (acteurs privés, ONG, associations, etc.), on peut se demander s'il n'y a pas là une stratégie d'affaiblissement du pouvoir des États, notamment dans les pays du Sud, où ONG et associations locales dépendent souvent d'acteurs internationaux issus des pays du Nord » (Metzger, Couret, 2002, p. 10). Pour autant dans notre contexte d’étude l’État reste très fort, et détient un droit de regard sur les activités des acteurs internationaux, même non gouvernementaux. Nous développerons la question de l’influence des discours globaux sur les pratiques locales dans notre troisième partie, en nous intéressant plus précisément aux réflexions menées par le mouvement *Political Ecology*. Leur

approche « s'appuie sur l'analyse des récits, notamment ceux qui fondent le discours dominant sur l'environnement et le développement (...) la *political ecology* conduit à étudier comment les forces en présence à une échelle locale sont influencées par des structures globales (dont les discours font partie). » (Gautier, Benjaminsen, 2012).

Au regard des prises en compte croissantes des questions environnementales dans les politiques urbaines menées au Sud, largement « en accord », voire dictées, par des influences et des discours internationaux consensuels, nous pouvons nous demander si l'environnement, aujourd'hui, ne constitue pas un nouveau paradigme du développement? Si les exigences de « développement » des pays du Sud ont favorisé un lien prégnant avec ceux du Nord, sous une forme de tutelle, de protectionnisme, ou de guide de « bonnes conduites », un mécanisme semblable se joue autour du thème environnemental (Georges Rossi, 2000). Cette approche mobilise aujourd'hui les bailleurs de fonds. Et le discours consensuel de protection de l'environnement porte des projets souvent intrusifs quant aux pratiques populaires (souvent paysannes) considérées. Notre terrain d'étude, qui traite d'un objet environnemental « planétairement » décrié - l'eucalyptus a très mauvaise réputation – offre un exemple de ce jeu d'acteurs influencés par des discours globaux uniformisés. Nous verrons ainsi, dans notre deuxième partie, comment s'organisent les pratiques populaires addissiennes dans ce nouveau mode de fonctionnement, édicté par la protection de l'environnement.

#### **D- Les apports de la thématique pour une recherche sur Addis Abeba**

Cette approche de la ville par le thème de l'environnement nous permet de combiner quatre points, que nous retrouvons dans les définitions de l'environnement - et *a fortiori* de l'environnement urbain. La thématique est d'abord « hybride », c'est-à-dire qu'elle permet de mobiliser des domaines de compétences pour étudier l'objet qui, auparavant, étaient hermétiques. Ensuite l'entrée environnement encourage une analyse qui joue à la fois sur les échelles et sur les temporalités. De plus, elle appelle à des questionnements sur la gestion, voire l'aménagement des espaces considérés. Enfin elle pousse à s'interroger sur les représentations sociales qui sous-tendent la production de l'environnement donné. Nous verrons que ces quatre modalités d'approche permettent d'étoffer le regard que nous posons sur la ville.

## 1- Une approche pluridisciplinaire

Le thème de l'environnement urbain, nous l'avons vu, permet de combiner une approche de la ville et l'étude de la mise en valeur de ces éléments physiques, naturels. Cela permet de développer l'analyse par des enjeux initialement laissés hors du champ de l'urbain. « L'environnement a le très grand mérite (...) d'effacer les cloisons disciplinaires, spécialement entre sciences de la nature et sciences sociales » (Pourtier, 1992, p. 13). L'objet se situe: « à l'interface de la nature et de la société, (...) échappe aux clivages, hérités de la modernité, entre sciences de la nature et sciences de la société » (Picon, *in* Barbier *et al.*, 2012, p. 17). Floutant des limites jusqu'alors relativement marquées, l'approche par l'environnement est définie comme « hybride » par Yvette Veyret : « l'environnement du géographe est bien ce tissu de relations et d'interactions qui lient nature et société, nature et culture. Un objet qui intègre données sociales et éléments 'naturels' dans un construit en quelque sorte 'hybride' » (Veyret, 2007, p. 19) Ce caractère hybride fait appel à la pluridisciplinarité (Lévy, 2010). Si les sciences humaines restent au coeur de notre étude, un recourt bibliographique aux sciences naturelles est essentiel pour fournir un regard complet sur l'environnement urbain. Nous avons consulté des ouvrages de sciences naturelles sur l'exploitation de l'eucalyptus, leur impact sur les sols etc., ainsi que des mémoires de Master appliqués aux terrains éthiopiens. Ces apports nourrissent l'analyse et permettent de saisir les termes du débat qui se jouent à propos des zones boisées. Pour autant notre étude reste dans le champ de la géographie et cette bibliographie n'est pas au cœur de notre travail. L'interdisciplinarité nous a aidée, portée par l'entrée environnement, et nous avons trouvé dans les travaux consultés des éléments de compréhension « physiques » des questions qui se posent actuellement autour de la gestion des plantations d'eucalyptus. Au vu du caractère écologique qui entoure la question de la culture de l'espèce sur les hauts plateaux éthiopiens, ces connaissances étaient importantes. La bibliographie existante nous a permis de cerner les termes principaux des impacts environnementaux. Si la compréhension de ces questions était utile pour saisir les positionnements de chacun dans le débat *pro et anti* eucalyptus, c'est bien l'impact humain, social de l'exploitation de l'arbre à Addis Abeba qui nous intéresse. Les précisions issues des sciences naturelles viennent de nos recherches bibliographiques. Nos enquêtes de terrain et nos données propres résultent d'une méthodologie qualitative, issue des sciences humaines. Notre analyse, malgré son objet « hybride », appartient sans équivoque au champ de la géographie humaine. L'arbre est une clef de compréhension d'enjeux sociaux, économiques, qui se jouent dans la capitale éthiopienne.

## **2- Jeux d'échelles et de temporalités**

L'approche environnementale permet aussi de jouer sur différentes échelles et différentes temporalités pour alimenter l'étude. La compréhension de l'objet gagne à être ainsi appréhendée, sous des angles spatiaux et temporels variables. Le jeu des échelles apporte à la construction de l'objet d'étude, d'autant plus que la gamme des échelles mobilisables sur le thème de l'environnement est vaste. C'est ainsi que nous avons pensé notre étude : il convient de travailler sur le terrain à échelle locale, sans pour autant occulter les préceptes généraux, globaux, qui entourent aujourd'hui les considérations environnementales. Sur notre terrain d'étude le discours global qui condamne les méfaits des plantations d'eucalyptus est admis. Pour autant, comme nous le verrons, les pratiques locales ne s'accordent pas à ces considérations internationales normalisées. L'approche environnementale incite à ce jeu d'échelles car les prises en compte croissantes de l'environnement dans les sociétés du Nord et du Sud, sont largement guidées par les enjeux globaux actuellement posés, notamment l'exigence de « développement durable ».

Ce jeu des échelles se double d'une variation des temporalités. « La formulation des questions environnementales dépend de l'échelle d'observation, tout comme du lieu d'observation et des paradigmes dont sont porteurs ceux qui mènent ces observations » (Pourtier, 2005, p. 2). La constitution d'un environnement donné, les rouages de sa mise en valeur, des pratiques qui le constituent et des représentations qui lui sont associées, s'envisagent dans une perspective diachronique qui apporte des éléments de compréhension. Concernant nos espaces, la place et la remise en cause des eucalyptus aujourd'hui ne peuvent s'entendre sans le retour historique que nous avons posé. Histoire et géographie ne sont jamais très éloignées, et les variations de notre objet au cours du temps apportent à la lecture des enjeux actuels de mise en valeur du territoire. L'environnement se prête particulièrement à cela, car les questions soulevées aujourd'hui par cette thématique interrogent des remarques d'ordre global sur la « durabilité » des espaces considérés. Les références au changement global mènent à s'intéresser à ce que Pascale Metzger nomme la « viabilité de la ville dans son mode de production et de fonctionnement actuel » (Metzger, 1994, p. 610). Tant par les retours historiques explicatifs, que par des perspectives globales qui insèrent les questionnements dans un temps long, la prise en compte de l'environnement se prête à des considérations temporelles différentes.

Enfin, considérer ces questions d'échelles et de temporalités, envisager l'environnement dans des périodes différentes est une façon de s'interroger sur la gestion à mettre en place pour le « préserver ». Comme le souligne Yvette Veyret : « l'environnement

doit être envisagé en termes de temporalités ; les questions de temps longs et de temps courts se posent comme celles de réversibilité et d'irréversibilité, de temps de retour et de résilience. Cette réflexion est indissociable de la gestion de l'environnement, elle doit être en filigrane dans toute politique d'aménagement » (Veyret, 2007, p. 25). Cela nous amène au troisième point ; les études environnementales obligent à considérer les enjeux de gestion et d'aménagement de l'espace.

### **3- L'environnement urbain soulève des questions d'aménagement**

Pascale Metzger précise : « l'engouement pour les questions d'environnement, et le mouvement politique écologiste qui l'accompagne, fait des questions d'environnement et de l'écologie un phénomène de mode incontestable, et a pour conséquence une pression accrue en termes de demande sociale sur l'action politique et gestionnaire, notamment au niveau local » (Metzger, 1994, p. 598). Cela se joue dans les pays du Nord comme dans les pays du Sud. Par les questions de « préservation », le thème environnemental appelle une mobilisation nouvelle des acteurs urbains autour de ces préoccupations. L'organisation du territoire est pensée sous ce prisme, dans un souci d'améliorer le fonctionnement de la ville. L'étude de l'environnement urbain nous permet d'interroger les modes de gestion et d'aménagement. Les acteurs adidssiens, poussés par la métropolisation actuelle, posent leur regard sur les espaces verts, signent d'espaces à valoriser, et de fonctionnalités à repenser. Les espaces plantés d'eucalyptus sont intégrés à ces prérogatives nouvelles. En effet, « par ses fonctions multiples (esthétique, écologique, sociale, économique et politique) l'espace vert est aussi un révélateur du fonctionnement des villes, des politiques comme des pratiques urbaines » (Arnould, Simon, 2007, p. 251). L'analyse que nous proposons des territoires plantés nous renseigne ainsi plus largement sur les enjeux des politiques urbaines pour cette capitale en mutations. De plus l'aménagement urbain suppose une maîtrise particulière du foncier qui, nous l'avons vu, ne pose guère problème aux décideurs publics dans le contexte d'étude. Par l'organisation territoriale qu'il démontre, « l'environnement s'analyse au travers des acteurs, des conflits, des rapports de force » (Veyret, 2007, p. 27). La gestion et l'approche environnementale dans les politiques urbaines sont portées par les acteurs urbains, et sont alors motivées par les représentations que tel ou tel groupe se fait de l'environnement (le sien ou un autre). « Traiter de l'environnement n'est donc en aucune manière traiter de la nature prise isolément. (...) Cet objet est géré puisqu'il fournit des ressources aux sociétés (...) Cette gestion mobilise des

modes de représentation de la nature qui varient d'un groupe à l'autre » (Veyret, 2007, p.27). Ce sera le quatrième et dernier volet sur lequel nous souhaitons insister.

#### **4- Analyser les représentations et les discours**

Nous empruntons une citation à un ouvrage de sociologie, mais la géographie permet de poser, selon nous, les termes dans la même logique : « Les sociologues ne considèrent pas les problèmes environnementaux comme des évidences, mais comme des faits construits : scientifiquement construits (ce qui suppose de s'interroger sur la manière dont ils l'ont été) et socialement construits (ce qui suppose de s'interroger sur le processus par lequel des problèmes, désignés comme tels par des 'lanceurs d'alerte' – scientifiques ou écologistes militants – deviennent des questions publiques). Ils s'appliquent donc, logiquement, à étudier la construction sociale des problèmes d'environnement » (R. et C. Larrère *in* Barbier *et al.*, 2012, p. 53). Pascale Metzger pose la même idée dans l'article précédemment cité : « l'environnement urbain apparaît aussi comme le produit d'un nouveau découpage du réel construit à partir de la perception de 'problèmes' inscrits dans la problématique environnementale (au sens large). De ce fait, il est essentiel de s'interroger, et d'identifier qui produit les problèmes d'environnement en tant que catégorie et qui les constitue comme problèmes socialement, politiquement, scientifiquement et/ou techniquement qualifiés, et d'étudier enfin comment se fait le passage des interrogations techniques à des pratiques gestionnaires » (Metzger, 1994, p. 611).

C'est pourquoi É. Dorier-Apprill insiste sur la « polysémie de la notion d'environnement » qu'elle définit comme « l'ensemble des interactions historiquement construites entre le milieu matériel (biophysique, bâti) et les habitants. » Elle ajoute que « ces interactions sont sous-tendues par des enjeux collectifs géopolitiques, culturels et sociaux. L'environnement constitue donc également un prisme de l'analyse géographique des inégalités et des rapports de forces entre groupes sociaux, des stratégies, des pratiques et des représentations collectives » (Dorier-Apprill, 2006, p. 54). Concernant nos espaces d'étude, la gestion des zones boisées et leur devenir sont au centre de vifs débats qui voient s'affronter différents types de représentations, à la fois sur l'objet même « eucalyptus » mais plus largement sur la place des espaces plantés en ville. Notre sujet de recherche nécessite de pointer ces différentes représentations, car dans la vaste chaîne d'acteurs présents sur le terrain (locaux ou internationaux) les influences et les perceptions des difficultés sont variées. Une fois encore nous verrons que représentations et pratiques ne sont pas toujours en

adéquation quand il s'agit de considérer l'environnement. Les modalités de gestion, posées dans les discours des acteurs en présence, oscillent de production à préservation pour ces espaces plantés, suivant les enjeux considérés, et donc les groupes sociaux impliqués. Nous y reviendrons dans une deuxième partie.

Nous choisissons de reprendre une citation tirée d'un rapport du projet Urbi mené par l'UR 029 de l'IRD pour synthétiser l'intérêt d'une lecture des enjeux urbains par l'environnement :

*« Les acteurs du développement urbain élaborent des stratégies de maîtrise de leur environnement et les dynamiques qui en résultent peuvent être qualifiées de sociales, économiques ou territoriales mais aussi de valorisation ou de préservation. Ces choix stratégiques découlent de l'existence d'enjeux qui sont au cœur de nos recherches et sont influencés toute à la fois par des représentations sociales et des impératifs économiques. »*

La gestion des plantations d'eucalyptus à Addis Abeba et dans les périphéries urbaines répond à cette approche. Les décideurs urbains trouvent dans les espaces plantés des enjeux qui évoluent au fur et à mesure que la ville se transforme. Cette forêt a longtemps porté des intérêts économiques pour les gestionnaires urbains. Le regard posé sur ces espaces tend à se modifier, nous le verrons en troisième partie. La compréhension de ces enjeux, des logiques d'acteurs et des différentes représentations de l'environnement - à travers l'objet « eucalyptus » - est au cœur de nos recherches. Notre deuxième partie doit permettre d'affiner cette approche, grâce à nos enquêtes de terrain, basées sur la recherche de la compréhension de la place de l'arbre dans le fonctionnement de la ville, et des représentations qui lui sont associées.







## **DEUXIÈME PARTIE**

### **L'EXPLOITATION DE L'EUCALYPTUS : ENJEUX ACTUELS À ADDIS ABEBA**

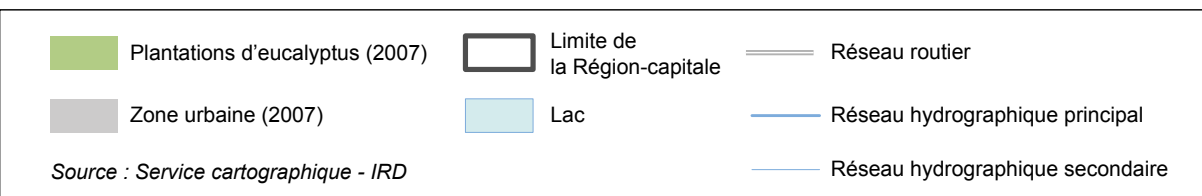
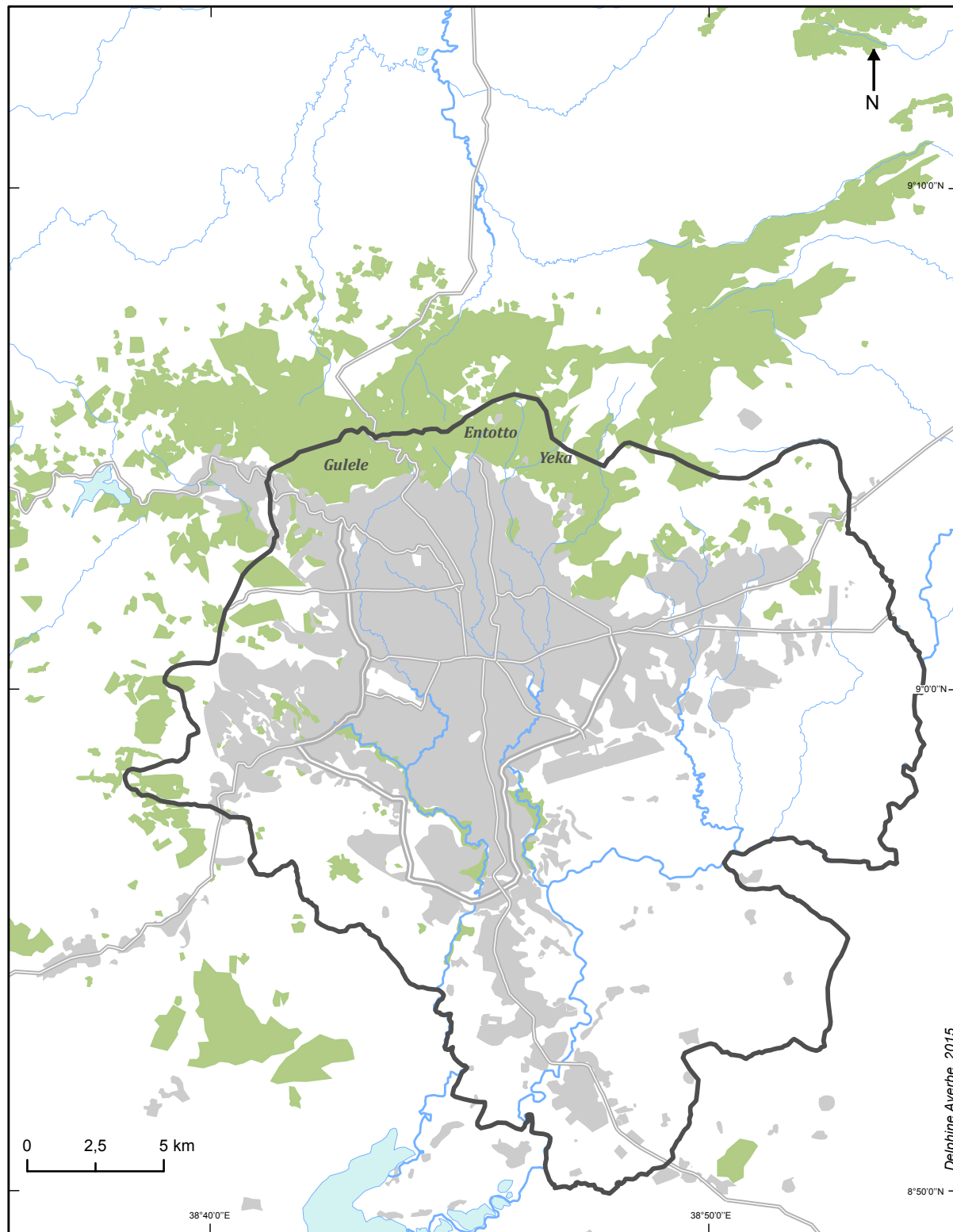


Cette deuxième partie s'intéresse à la réalité de l'eucalyptus aujourd'hui à Addis Abeba par son exploitation, ses usages, et les enjeux que cet objet soulève. Nous proposons, à partir de nos enquêtes de terrain, d'offrir une visibilité du rôle de ces arbres dans les pratiques populaires. Si les données quantitatives sont difficiles à obtenir, et surtout peu fiables pour notre sujet, nous avons basé nos recherches sur une approche qualitative qui nous a permis de cerner la place de l'eucalyptus dans le fonctionnement urbain. Les forêts que nous avons identifiées en première partie, notamment à travers leur formation, continuent à jouer un rôle dans l'approvisionnement du marché addissien, pour l'énergie et la construction. Nous nous demanderons alors, simplement, à quoi servent aujourd'hui ces plantations, dans la capitale en expansion que nous venons d'étudier ? Qui gère ces espaces plantés ? Quels produits en sont extraits, et à qui s'adressent-ils ? Le marché addissien du bois est-il dépendant de ces plantations intérieures et périphériques ou repose-t-il sur des sites de production plus lointains ? Nous verrons, à travers les réponses à ces questions qu'une filière solide se dessine autour de l'activité « eucalyptus » à Addis Abeba, et que – par les interactions qu'il implique - ce marché dépasse largement le cadre municipal. Cette deuxième partie, en interrogeant la fonctionnalité de l'arbre - et donc des espaces plantés - au sein de la capitale, nous offrira un angle complémentaire pour observer les mutations actuelles. L'évolution du rôle et de la place donnés à l'eucalyptus est un segment d'observation qui permet de saisir des pratiques, des usages, révélateurs d'un fonctionnement de la ville.

Pour se faire nous débiterons cette partie par différents éléments de contextualisation, généraux, sur l'espèce *eucalyptus*. Ces repères nous aideront à comprendre l'originalité de l'arbre, et la réussite de sa diffusion en Éthiopie, comme dans de nombreux pays du monde. Il s'agira d'identifier, de façon globale, les principales caractéristiques de cette espèce. Le propos n'est pas de mener une étude de botanique, mais de cibler des clefs de compréhension pour une recherche de géographie humaine et culturelle. Ce premier temps sera donc basé sur des éléments de vulgarisation scientifique, et nous sommes parfaitement conscients des limites de notre propos dans ce domaine, puisque nous ne cherchons pas à nourrir ici une analyse de sciences naturelles. Nous ne nous attarderons pas sur ce thème, pour lequel une littérature très riche existe. Passé les rappels généraux sur les caractéristiques de l'espèce, et les usages variés qu'elles engendrent, nous nous intéresserons au débat qui anime la société éthiopienne : société civile, politiques, chercheurs... voilà un débat qui se diffuse largement. Des *pro* aux *anti* eucalyptus, tout le monde semble avoir choisi un camp aujourd'hui à Addis

Abeba, même si nous verrons - par l'étude des entretiens réalisés - que les arguments sont parfois flottants. La progression de cette deuxième partie suivra l'avancée de nos recherches. C'est à dire que nos premiers temps sur le terrain ont été marqués par ce débat et par les termes de la mise en question du bien fondé de la culture de l'eucalyptus. Nos premières séries d'entretiens, avec les acteurs institutionnels et à l'Université nous ont permis de saisir la vigueur des positionnements sur la forêt intra-urbaine et périurbaine, par l'interrogation des effets écologiques des plantations. Toute la recherche de terrain a été marquée par cela, par ce rejet d'abord et avant tout de l'eucalyptus, objet - semblait-il - de désaccord consensuel. Puis nous avons remonté la brèche, la filière, pour pénétrer dans la forêt, pour s'immiscer dans les plantations, représentées carte 8. Elle montre la répartition des espaces boisés lors de nos enquêtes de terrain. Cette avancée dans les espaces plantés a surtout permis de comprendre les pratiques, masquées par les discours premiers des acteurs en présence. Ainsi, en dépassant ce débat, nous allons prendre la mesure de la force de cette filière, de la diversité de ces acteurs – et la suprématie étatique sur la gestion de cette ressource. Ainsi, nous allons saisir le rôle évolutif mais toujours prégnant du bois dans le fonctionnement de cette capitale du III<sup>e</sup> millénaire.

Carte 8 - Les plantations d'eucalyptus en 2007



Delphine Ayerbe, 2015





## **Chapitre 4**

### **L'eucalyptus : propriétés, exploitation et usages**

Il convient de poser quelques éléments de compréhension de l'exploitation de l'eucalyptus. Les principales généralités quant à ses modes d'exploitation, de diffusion seront évoquées. Ces précisions nous permettront de saisir les termes du débat qui se pose - et que nous détaillerons ensuite - entre les défenseurs de l'eucalyptus en Éthiopie, et ceux qui réclament son éradication. Les reproches faits à cette exploitation reposent sur des arguments « écologiques » – même si nous relèverons d'autres formes de rejet tout aussi importantes. Assèchement des sols, érosion, compétitivité face aux autres espèces sont énoncés par les anti-eucalyptus pour expliquer leur contestation. Pour comprendre leur position et se permettre, au regard d'études addissiennes et éthiopiennes disponibles, de les analyser, nous proposerons des éléments de compréhension de base, qui ne pourront pas être exhaustifs au vu de notre démarche de géographie humaine. Ce premier temps sera consacré à quelques points de généralités sur l'espèce eucalyptus, basé sur des indicateurs internationaux. Ces arguments convenus à échelle mondiale sont une des clefs de lecture du débat local.

#### **I – Les atouts de l'eucalyptus en Éthiopie**

##### **A – Les spécificités de l'eucalyptus en font un objet privilégié de reboisement**

###### **1- Quelques caractéristiques propres**

Le terme « eucalyptus » vient du grec *eu* qui signifie « bien » et *caluptos* qui signifie « couvert ». Le terme veut donc dire littéralement « bien couvert », en référence à une

particularité botanique de l'arbre, à savoir « l'opercule qui couvre les étamines des fleurs dans le bouton » (Dal Stivens, 1962). Ce qualificatif a été attribué par un botaniste français, Charles L'Héritier de Brutelle, à des spécimens collectés en Tasmanie. « Entre 1768 et 1814, il y eut d'importantes expéditions scientifiques commandées par les navigateurs anglais Cook et Flinders, et les Français Furneaux, La Pérouse, d'Entrecasteaux et Baudin. Ces expéditions récoltèrent et nommèrent de nombreuses plantes australiennes. Le genre *Eucalyptus* fut décrit et baptisé en 1788 par le botaniste français L'Héritier, après qu'il eut examiné des échantillons d' *E.obliqua* récoltés par Nelson, naturaliste de la troisième expédition Cook. Dix-neuf *eucalyptus* avaient été nommés en 1800, et 28 en 1820 ; la plupart avaient été récoltés par des navigateurs dans les régions côtières d'Australie. En 1840, 71 espèces d'*eucalyptus* avaient reçu des noms, et il y avait beaucoup d'espèces nouvelles parmi la masse de spécimens botaniques ramenés en Europe par les diverses expéditions » (FAO, 1982, p.57).

Les *eucalyptus* appartiennent à la famille des Myrtacées et sont originaires principalement d'Australie. Des espèces endémiques ont également été identifiées en Indonésie ou Papouasie Nouvelle Guinée. En Australie ils constituent la grande majorité des forêts naturelles, et recouvrent plus de 40 millions d'hectares (Eldridge et al., dir., 1994). En tout, plus de 500 espèces d'*eucalyptus* ont été identifiées par les botanistes. Dans leur environnement originel, certains spécimens peuvent atteindre des hauteurs remarquables, d'environ 100 mètres, seulement dépassées à la surface du globe par les séquoias géants de Californie. La grande variété des *eucalyptus* peut poser quelques difficultés d'identification. « Le genre *eucalyptus* est en effet extrêmement protéiforme et, soit dit en passant, un casse-tête botanique. Il est très difficile, même pour un bon botaniste, d'identifier les espèces si variées de ce genre. L'écorce et l'aspect général de l'arbre ne suffisent pas pour le classer : il faut examiner aussi les feuilles juvéniles et adultes, les boutons à fleurs et les fruits » (Dal Stivens, 1962). Globalement l'*eucalyptus* se caractérise par une écorce lisse et grisée, les feuilles, verdâtres, sont persistantes. Les jeunes feuilles, plus rondes ou ovales, sont très différentes de feuilles adultes, plus allongées. Les fleurs poussent dans un calice en forme de toupie, et les étamines sont protégées par un opercule avant leur éclosion (spécificité qui donne son nom à l'arbre comme nous l'avons dit). Quelques illustrations en annexes (n°7 et 8) permettent de saisir ces caractéristiques. Les *eucalyptus* peuvent repousser sous forme de rejet après coupes ou destructions accidentelles, le feu par exemple. Ce point facilite leur exploitation et permet d'augmenter les rendements. Les grandes variétés existantes leur valent une forte adaptabilité aux différents environnements, fruit du succès hors des frontières australiennes.

## 2- L'eucalyptus et les reboisements

Il y a, depuis plusieurs décennies déjà, plus de superficies plantées en eucalyptus hors d'Australie, que dans ce pays d'origine. Plusieurs centaines d'espèces ont été essayées et introduites dans nombre de pays. L'arbre s'est très bien acclimaté en Europe, comme au Portugal et en Espagne, dans le Sud de la France, en Afrique du Nord, aux États-Unis (en Californie spécifiquement), au Brésil, au Pérou, à la Réunion, en Israël ou encore en Afrique du Sud et en République du Congo, pour ne citer que quelques exemples non exhaustifs, mais représentatifs d'une diffusion large à l'échelle planétaire. En tout plus d'une centaine de pays hébergent des plantations d'eucalyptus, pour des raisons variées, même si ces reboisements sont souvent guidés par des intentions commerciales, et notamment la production de pâte à papier. Le Brésil constitue un exemple majeur car ce pays abrite les plus importantes superficies boisées en eucalyptus au monde – soit plus de 4 millions d'hectares (Cirad), et plus de 100 espèces y sont représentées. Les plantations ont commencé à être développées à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. L'Afrique du Sud abrite également de vastes superficies avec plus de 500 000 hectares plantés d'eucalyptus. « La superficie totale des plantations d'eucalyptus dans le monde était estimée en 1955 à 700 000 ha. Au moment de la rédaction de la présente édition, les reboisements industriels d'eucalyptus couvrent quelque 4 millions d'ha répartis entre 58 pays, y compris l'Australie. Une cinquantaine d'autres pays possèdent des plantations expérimentales ou ornementales, et certains d'entre eux pourraient entreprendre des reboisements industriels dans les prochaines années. (...) Au cours des 25 dernières années, on a pu assister à une certaine uniformisation des techniques de reboisement dans le monde » (FAO, 1982, p. 53).

Dans un article publié en 1962 dans la *Revue internationale des forêts et des produits forestiers*, l'écrivain australien Dal Stevens, également amateur de botanique, rappelle « *L'Universalité de l'eucalyptus* ». Il précise qu'en 1952 le ministre des Affaires étrangères australien décrivait l'eucalyptus comme « l'exportation la plus sensationnelle de l'Australie. » Il est vrai que sa diffusion globale est remarquable, et que l'Australie peut se targuer d'avoir fourni un élément de mondialisation, que nous trouvons maintenant sur tous les continents. Rencontré pour un entretien en 2007 au Centre français des études éthiopiennes, le professeur Berhanou Abebe, avait relevé par un jeu de mot subtil, l'introduction de l'eucalyptus en Éthiopie. En l'associant au nom de celui qui est reconnu (par certains) comme le premier diffuseur à Addis Abeba, Casimir Mondon-Vidailhet, le professeur s'amusait de considérer cet échange comme le « don » du conseiller à l'Empire. Face aux critiques qu'il connaît

aujourd'hui - comme nous le verrons par la suite - il est peu probable que cette idée d'un don soit unanimement partagée. Pour autant l'Australie a diffusé, par l'eucalyptus, un élément typique de son paysage mais sous la forme d'une agro-foresterie. L'objet requiert maintenant une dimension universelle qui l'intègre à des préoccupations globales sur la gestion des espaces plantés, nous y reviendrons.

## **B – L'adaptation de l'eucalyptus en Éthiopie**

Si plus de 500 espèces d'eucalyptus sont recensées à travers le monde, une soixantaine auraient été introduites en Éthiopie et, au fil du temps, une quinzaine seulement ont été réellement exploitées sur le territoire. La variété des eucalyptus a permis le succès rapide de certains types, notamment par la résistance aux altitudes élevées et aux températures parfois basses. Si les épisodes de gel sont exceptionnels, les températures peuvent être fraîches en saison des pluies (annexe 9). Certaines espèces d'eucalyptus présentent la caractéristique de s'adapter facilement à ces climats de haute altitude. Si l'exemple est montré ici en Éthiopie, des plantations à succès ont aussi été réalisées au Népal ou au Pérou notamment. L'eucalyptus *globulus* et l'eucalyptus *camaldulensis* constituent les deux variétés dominantes des plateaux addissiens. Nous proposons donc de nous arrêter spécifiquement sur ces deux types, et préciser leurs spécificités.

### **1- L'eucalyptus *globulus* Labill. Ssp. *globulus*.**

Cette espèce connaît un grand succès hors d'Australie. Elle a été la première à être connue hors de sa terre d'origine. À l'échelle du globe, elle est massivement utilisée pour les reboisements. Au début des années 1980, plus d'1 million d'hectares de plantations étaient comptabilisés à travers le monde (Davidson, 1995). Sa dénomination a été attribuée par Labillardière, botaniste français, en 1799, à partir d'un spécimen collecté en Tasmanie en 1792 (Davidson, 1995). Communément, cet arbre est connu sous le nom de gommier bleu, en référence au reflet bleuté de ses feuilles. L'eucalyptus *globulus* a été une des premières espèces à être introduite aussi en Éthiopie à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ; elle s'adapte fort bien au climat des plateaux éthiopiens. Dans le pays, l'arbre pousse entre 1 700 mètres et 3000 mètres d'altitude environ. Trois étages climatiques sont habituellement distingués en Éthiopie.

L'étage supérieur, la *däga*<sup>62</sup>, se situe au dessus de 2 500 mètres et est l'étage le plus arrosé et le plus frais (soumis au gel périodique). Entre 1 800 mètres et 2 500 mètres, le climat est tempéré, associant forêt, pâturage et agriculture ; c'est la *wayna däga*. En dessous de 1 800 mètres d'altitude le climat est plus sec et plus chaud ; cette zone est appelée la *qolla* (Berlan, 1963). Les eucalyptus se développent dans les étages supérieurs, les plus humides. À Addis Abeba, la tendance est à planter l'eucalyptus *globulus* plutôt sur les hauteurs de la capitale. Les précipitations annuelles, réparties essentiellement de juin à septembre lors de la saison des pluies (*kerämt*), et quelques semaines entre mars-avril – pour la petite saison des pluies – satisfont la croissance des plantations. Les températures addissiennes, autour de 10-20 °C en moyenne, correspondent également aux bons facteurs de développement de l'espèce. L'eucalyptus *globulus* a aussi la particularité de supporter quelques épisodes de gel, peu rigoureux, qui - s'ils restent rares - peuvent survenir à Addis Abeba au-dessus de 2 000 – 2 200 mètres (Kinf Abebe, 2000).

L'arbre adulte atteint en moyenne 15-20 mètres, mais cette espèce peut produire des spécimens de 70 mètres, comme constaté en Espagne et au Portugal (Pohjonen, 1989). Sur notre terrain d'étude, la hauteur des eucalyptus *globulus* est bien moindre, quelques mètres maximum, du fait d'une taille cyclique qui limite les pousses maximales. Les usages du bois ne nécessitent pas de hauteurs trop importantes. Généralement, l'eucalyptus *globulus* est très largement utilisé pour la construction, avec un bois bien droit (perches), fin, solide et dont la présence d'une huile spécifique le rend résistant aux termites (Pohjonen, 1989). Il permet aussi de fabriquer une excellente pulpe de bois pour la pâte à papier. Il fournit en outre du bois de chauffe, fort utile sur nos terrains d'étude. Au delà de la matière boisée, ses fleurs butinées par les abeilles favorisent la production d'un miel original. Les feuilles sont utilisées en médecine traditionnelle comme remède à certaines maladies respiratoires. Enfin l'eucalyptus *globulus* produit une huile essentielle recherchée pour la fabrication de produits pharmaceutiques. Sur des sites favorables, en Éthiopie, les rendements en bois sont de l'ordre de 20 à 40 m<sup>3</sup> par hectare et par an (Amanuel Mehari, 1996 ; Davidson, 1995). En Éthiopie cette variété est dénommée « *Nech Bar Zaf* », soit l'eucalyptus blanc ou littéralement l'arbre blanc venu de la mer. Son bois très clair lui permet d'être différencié de l'autre espèce très présente sur les altitudes addissiennes, l'eucalyptus *camaldulensis*.

---

<sup>62</sup> En amharique, littéralement : *däga* « à vigne ».

## 2- L'eucalyptus *camaldulensis*

Cette variété est communément appelée *River Red Gum*, du fait d'un bois plus « rouge » que les autres. Originaire d'Australie, il est présent de façon naturelle dans toutes les régions, sauf la Tasmanie (Kinfe Abebe, 2000). L'eucalyptus *camaldulensis*, comme l'eucalyptus *globulus*, a été une des premières variétés à être implantée hors d'Australie. En Italie l'espèce aurait été plantée dès 1803 (Pohjonen, 1989). L'arbre a connu un grand succès dans le pourtour méditerranéen notamment dans les pays d'Afrique du Nord. Il est plus résistant aux périodes de sécheresse que l'espèce précédente, même s'il pousse un peu moins rapidement. Les plantations les plus importantes sont recensées en Espagne, au Maroc ainsi qu'en Turquie, au Pakistan ou encore en Argentine et Uruguay. Son appellation serait issue du nom d'un jardin botanique privé près de Naples (*Hortus Camaldulensis*) où un spécimen de cet eucalyptus était cultivé en 1832 (Pohjonen, 1989).

À Addis Abeba il est davantage planté dans les parties « basses » de la ville. En Éthiopie, il pousse à plus faible altitude que l'eucalyptus *globulus*, soit à partir de 900 mètres jusqu'à environ 2 000 mètres (Azene Bekele - Tesemma, 1993 - Davidson, 1995). Les eucalyptus *camaldulensis* peuvent atteindre 30 mètres en moyenne, même si là encore ces tailles sont rarement atteintes sur notre terrain, en tous cas pas sur les plantations exploitées de la capitale. Son bois est réputé pour être plus résistant que celui de l'eucalyptus *globulus*. Il se teinte d'une couleur rouge pâle aux extrémités, et rouge plus soutenu au centre du tronc. Il a souvent été préféré à Addis Abeba pour la construction de maisons. Le nectar des fleurs, là encore, attire les abeilles et permet de produire du miel. Il est aussi utilisé par les paysans pour protéger les cultures du vent, comme barrières « naturelles », où comme délimitation de parcelles (Davidson, 1995). « *E. camaldulensis is reported to be one of the most widely planted species (...) in large parts of Africa where it is probably the most common tree planted in woodlots, shelter belts, and fuelwood plots ; it considered less important in large scale plantations* »<sup>63</sup> (Edwards, 1995, p. 98).

Au delà des deux variétés principales qui peuplent les hauteurs de la capitale, d'autres espèces sont exploitées en Éthiopie. Les feuilles de l'eucalyptus *citriodora* ont la particularité de dégager une très forte odeur citronnée et de lui conférer une reconnaissance comme plante médicinale. Les eucalyptus *grandis* et *saligna*, variétés très proches, sont aussi plantés pour

---

<sup>63</sup> « L'E. *camaldulensis* est connu pour être une des espèces les plus massivement plantée (...) dans certaines régions d'Afrique cet arbre est le plus répandu, planté en bosquets, comme coupe vent et en petites parcelles pour fournir du bois de chauffe ; il est moins représenté dans les grandes plantations. »

fournir bois de chauffe et de construction. Réputés pour être un peu moins résistants après une dizaine d'années d'exploitation, ils sont moins diffusés à Addis Abeba. Sur notre terrain de recherche les espèces indigènes se font rares, même si des campagnes de réhabilitation existent, comme nous le verrons plus tard. L'espèce la plus représentée sur les hauteurs de la capitale est le *juniperus procera*, soit le genévrier (annexe 10).

À l'échelle du pays, le déficit de forêts naturelles a incité au reboisement en eucalyptus, favorisant son succès. Pour autant un discours alarmiste entoure cette question des pertes de forêts indigènes. Nous proposons un point sur cette question de la déforestation des plateaux éthiopiens pour comprendre les particularités qui portent ces enjeux environnementaux, causalité des reboisements en eucalyptus.

## **C – La domination des plantations d'eucalyptus - Un enracinement réussi**

### **1- L'eucalyptus contre la déforestation**

Des forêts naturelles continuent à exister dans le pays, mais l'eucalyptus a permis de boiser des régions entières dénuées d'arbres. Son succès réside largement dans le manque de bois disponible dans le pays, comme nous l'avons vu dans la première partie pour Addis Abeba. Ses qualités, que nous avons évoquées, telle que sa croissance rapide, sa forte adaptabilité et sa résistance à des climats et des altitudes divers, jouent dans son adoption par les habitants. La diffusion massive a été amplifiée par la pénurie d'arbres. Il est intéressant alors de s'arrêter un instant sur le discours qui entoure ce « déficit forestier » ou la destruction des forêts.

Au fil de nos lectures, la récurrence d'un discours catastrophiste sur la rapide et récente déforestation des plateaux éthiopiens nous a marquée. Le dépouillement de mémoires de Master, consultés à l'Université de Wondo Genet, donnait une idée particulièrement précise de la force de ce discours. Toutes les introductions des travaux portant sur la gestion des plantations, ou plus largement des questions de reboisement et des forêts en Éthiopie<sup>64</sup> reposaient sur le même argumentaire. À savoir, le sujet est pertinent à traiter car il repose sur des enjeux fondamentaux pour le pays. La disparition des forêts serait responsable de phénomène d'érosion, d'appauvrissement des sols pour des populations qui n'ont plus de quoi cuisiner etc. « *The loss of forest resources and vegetation cover results in high rates of soil erosion, loss of soil fertility, degradation of water resources and depletion of biodiversity.*

---

<sup>64</sup> Ces travaux sont indiqués en bibliographie.

*These factors in turn, adversely affect agricultural production and productivity. (...) The cumulative effect of this chain of events is reflected in the prevailing land degradation, poor economic performance and accelerated poverty* »<sup>65</sup> (EARO, 2000, préface).

L'*Ethiopian Forestry Action Plan*, daté de 1994 est cité dans un grand nombre de travaux que nous avons consultés. Il est repris par exemple dans le « *Forestry Research Strategic Plan* » qui résume ainsi la question de la déforestation : « *high forests might have once covered about 35-40 % of the total land area of the country. (...) However the country's forest and woodland resources have been declining both in size (deforestation) and quality (degradation). As a result, it has been estimated that high forests covered 16 % of the land area in the early 1950s, 3,6 % in the early 1980s and only 2,7 % in 1989 (EFAP, 1994)* »<sup>66</sup> (EARO, 2000, p. 7). Ces sources historiques ne sont malheureusement jamais précisées, mais seulement répétées de mémoires en mémoires. Mais l'idée d'une déforestation récente, même si non documentée et donc non datée précisément, est admise. Ces chiffres, jamais sourcés, sont pourtant repris dans de nombreux rapports - officiels comme dans les travaux d'étudiants. Il est difficile d'en estimer la portée ou la véracité. Si l'Éthiopie a été, un temps, recouverte de vastes forêts, nous n'avons pas trouvé de documents attestant d'un processus de déforestation chronologiquement identifiable, dans une période contemporaine au moins. Comme nous l'avons vu avec le cas d'Addis Abeba en première partie, la perte de ressources boisées est antérieure à l'établissement de la capitale, ce qui ne corrobore pas l'idée communément avancée d'une dégradation du couvert forestier à mesure de l'installation des hommes et de l'expansion des villes.

Pourtant cette déforestation est à chaque fois posée *a priori*, et les introductions des mémoires de Master consultés déroulent ensuite des paragraphes « convenus » sur la nécessité de préserver les forêts, de prémunir les terres du pays d'un dramatique déboisement et appauvrissement. Les pénuries en bois donnent lieu à une surenchère sémantique. La « nature » éthiopienne semble dans une phase tout à fait préoccupante de dégradation. Dans un travail de 1996, reconnu et souvent cité dans les recherches sur les plantations d'eucalyptus, Amanuel Mehari souligne les conséquences humaines directes, tout aussi dramatiques, du manque de bois. Si les gens manquent de bois ils ne cuisinent plus au feu et

---

<sup>65</sup> « La diminution des forêts et du couvert végétal augmente les risques d'érosion, appauvrit les sols, réduit les ressources en eau et la biodiversité. Ces facteurs affectent à leur tour négativement la production agricole. (...) L'effet cumulatif de ces facteurs se voit dans la dégradation des sols, dans retard économique et la grande pauvreté. »

<sup>66</sup> « Les forêts denses pourraient avoir couvert par le passé 35-40 % du pays (...). Cependant les surfaces boisées ont diminué en taille (par la déforestation) et perdu en qualité (par la dégradation des terres). Ainsi, il a été estimé que les forêts représentaient 16 % des terres du pays dans les années 1950, 3,6 % dans les années 1980 et seulement 2,7 % en 1989. »



mangeant davantage de nourriture crue, source parfois de maladies ou carences supplémentaires (Amanuel Mehari, 1996). Pour autant il ne s'avance pas sur une déforestation récente des plateaux éthiopiens et, reprenant Horvath (1968), évoque des forêts naturelles plus anciennes, au XVI<sup>e</sup> siècle. Ce positionnement, que nous trouvons chez quelques auteurs, cherche à interroger le processus de déforestation et à souligner que l'équation « plus il y a d'hommes, moins il y a de forêts » n'est pas juste en Éthiopie.

## **2- Le « mythe de la forêt perdue » en Éthiopie ?**

Alain Gascon débute ainsi son article « La forêt perdue d'Éthiopie, un mythe contemporain » (Gascon, 1998): « La cause est entendue : il y a un siècle, les hautes terres d'Éthiopie étaient couvertes de forêts. Les Éthiopiens, ces destructeurs de forêts, les ont rasées » (Gascon, 1998, p. 383). L'auteur remet cet argument en question par les lectures qu'il fait des voyageurs de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et qui jamais ne décrivent de « forêts profondes » (Gascon, 1998, p. 385). Il relève le mythe qui entoure ces déboisements du XIX<sup>e</sup> siècle. Il déplore la reprise d'arguments non vérifiés : « La couverture forestière de l'Éthiopie s'est certes rétrécie, mais depuis quand ? Quelle est l'année, le siècle, le millénaire de référence ? » (Gascon, 1998, p. 402). Il conclut par cette phrase : « Au nom d'une conception pseudo-sacrée de la forêt et du mythe de la forêt primitive perdue, on reproche à des hommes, menacés par la disette, de défricher pour produire davantage de nourriture ou d'abattre des arbres pour se chauffer » (Gascon, 1998, p. 403). L'auteur montre dans cet article que ces accusations sont aussi l'occasion de chercher un « coupable ». Dans une société où les populations sont très différenciées par leurs régions d'origine un autre discours se joue derrière ces accusations de destruction de la nature « éthiopienne ». Les responsables sont soit « les Amhara – Tégréens, conquérants et prédateurs, ou bien les peuples 'primitifs', conquis et agriculteurs sur brûlis » (Gascon, 1998, p. 383). Comme souvent le discours sur la protection de la nature permet de jouer en filigrane des querelles plus profondes. Nous verrons dans le chapitre suivant que l'objet eucalyptus n'échappe pas à ces tensions identitaires.

Concernant la déforestation récente, réelle ou supposée, Donald Crummey a proposé un article riche sur le thème en 1998, et publié dans le *Journal of Ethiopian Studies*. L'auteur a tenté de traiter « objectivement » cette question d'une récente déforestation. Il s'étonne tout d'abord que les perceptions des paysans qui, selon ses enquêtes, soulignent la présence accrue d'arbres, ne soit pas en accord avec les discours communément admis. Il cite ainsi un éditorial

d'un journal de 1995<sup>67</sup> qui décrit la déforestation à l'œuvre depuis 70 ans en Éthiopie. Mais dès son introduction, et pour émettre quelques réserves face à ces positions, l'auteur cite un ancien dirigeant de l'*Environmental Protection Authority* « *Most of the highland had become deforested at least by the sixteenth century, and probably as early as the sixth century. The claim the 40% of Ethiopia was covered in high forest only 1000 (sic for 100) years ago is a myth which contradicts all historical records* »<sup>68</sup> (cité par Crummey, 1998, p. 3). L'auteur poursuit en citant les travaux de James McCann, qui selon lui, identifie les origines de ce discours alarmiste à un article publié en 1961 par Huffnagel et repris dans les années 1980 dans des rapports des Nations Unies, de la Banque mondiale et du gouvernement éthiopien (Crummey, 1998). L'article d'Huffnagel avait été publié par la FAO et en effet été largement repris par les instances internationales.

Le manque de remise en cause interroge D. Crummey, qui choisit de tenter une confrontation entre discours et pratiques sur le terrain, à partir d'une étude dans le *Wällo*. Il choisit d'y dresser un état des lieux des forêts, de façon diachronique. Il utilise un fond cartographique d'un italien - consultant du gouvernement italien sur les questions agricoles - daté de 1937, qu'il compare à la réalité du terrain et aux images satellites disponibles dans les années 1990, lors de son étude. Il conclut « *the comparison of the 1937 photographs with those of the 1990s strongly suggests that the documented Wällo environment is marked today by many more trees* »<sup>69</sup> (Crummey, 1998, p. 17). « *The hillsides, which in 1937 were given over to bush and shrub, today are government-protected plantations of eucalyptus* »<sup>70</sup> (Crummey, 1998, p. 19). L'eucalyptus s'est donc imposé et a favorisé le reboisement de cette région. « *Our interviews tried to get a chronology of the adaption of this technology. (...) Of the 64<sup>71</sup>, four adopted the tree during the Italian occupation ; eleven adopted it during the 1940s ; five during the 1950s ; two during the 1960s ; twenty-seven under Haile Sellassie (i.e at an unspecifiable time between 1941 and 1974) ; and fifteen adopted the tree during the Därg, sometime between 1974 and 1991. So far as the impact of the Därg on private planting of trees is concerned, not one of our informants explicitly and implicitly confirmed the dominant view the Därg policies on land tenure and forest protection discouraged tree-*

---

<sup>67</sup> *Herald* January, 12, 1995 ou February, 2, 1995.

<sup>68</sup> « La majorité des hauts plateaux a été déboisée dès le XVI<sup>e</sup> siècle, et probablement dès le VI<sup>e</sup>. Dire que 40 % de l'Éthiopie étaient couverts de forêts il y a seulement 1 000 (sic pour 100) ans, est un mythe que contredisent toutes les données historiques. »

<sup>69</sup> « La comparaison des photographies de 1937 avec celles des années 1990 montre que le Wällo compte beaucoup plus d'arbres aujourd'hui. »

<sup>70</sup> « Les reliefs qui, en 1937, étaient recouverts de brousse et d'arbustes, abritent aujourd'hui des plantations gouvernementales d'eucalyptus. »

<sup>71</sup> Personnes interrogées.

*planting* »<sup>72</sup> (Crummey, 1998, p. 22). Le contrôle politique des reboisements est montré aussi par Clarisse Guiral dans sa thèse de doctorat sur Ankober, ou encore par Alain Gascon dans son article paru en 2009. Justement cela ne décourage pas forcément de planter des arbres, mais peut inciter les paysans à se tourner vers une espèce à croissance rapide et rendement important, comme l'eucalyptus. Comme le précise l'auteur en conclusion, la croissance démographique n'est pas nécessairement liée au déboisement, au contraire il remarque que les villageois créent les forêts (Crummey, 1998) et reprend la citation posée pour le Kenya<sup>73</sup> « *More people, less erosion* »<sup>74</sup> (Crummey, 1998, p. 27).

Lors de la conférence des études éthiopiennes organisée par l'*Institut of Ethiopian Studies* en 2009, à Addis Abeba, Donald Crummey a présenté ses travaux, sur cette zone précisément. Nous avons eu la chance d'y assister, et les discussions qui ont suivi étaient fort intéressantes. Les contradictions du « public » étaient nombreuses ; elles portaient sur les éventuels biais méthodologiques de l'étude et étaient menées par des interlocuteurs éthiopiens qui doutaient peu – ou pas - de la déforestation récente. Ils objectaient notamment que les photos « excluaient » plus qu'elles ne pouvaient donner à voir l'ensemble d'un terrain... Elles ne montraient pas selon eux la forte présence de l'*ensät*<sup>75</sup> dans cette région au début du XX<sup>e</sup> siècle (ce que nous ne pouvons vérifier). Elles ne montraient pas non plus les problèmes d'érosion, faisant pourtant l'unanimité. De la même façon il a été relevé que la comparaison entre du noir et blanc (photos anciennes) et de la couleur pour les documents récents jouaient en faveur de la perception d'un verdissement... puisque le vert frappe davantage l'œil. Enfin un dernier interlocuteur souligne que la présence d'arbres n'est pas le signe d'une volonté paysanne, mais la réponse à une commande du gouvernement qui a impulsé et guidé des programmes de reboisement. Nous sentons à nouveau poindre l'idée que l'individu, le paysan demeure un « destructeur de la nature », face à la défense d'un collectif « ordonnateur » qui permet de valoriser la protection du « bien commun ». Cet interlocuteur ajoute que, selon lui, les programmes de reboisement des ONG sont un non sens car le gouvernement et le secteur privé savent très bien comment faire ; il n'est alors nul besoin d'interventions « extérieures ».

---

<sup>72</sup> « Par nos entretiens nous avons tenté d'obtenir une chronologie de l'adaptation à cette technique (...) Sur 64 personnes interrogées, 4 ont adopté l'arbre pendant la période italienne ; 11 au cours des années 1940 ; 5 pendant les années 1950 ; 2 pendant les années 1960 ; 27 au cours du règne d'Hailé Sélassié (à savoir entre 1941 et 1974 sans avoir plus de précisions) ; et 15 durant le Derg, soit entre 1974 et 1991. Pas un de nos informateurs n'a confirmé, implicitement ou explicitement – comme le souligne l'opinion commune – que les politiques foncières du Därg et la protection des forêts ont dissuadé les paysans de planter des arbres. »

<sup>73</sup> Mary Tiffen, Michael Mortimore and Francis Gichuki, *More People, Less erosion. Environmental Recovery in Kenya*. (London/Nairobi : John Wiley/ACTS Press, for the Overseas Development Institute, 1994).

<sup>74</sup> « Plus d'hommes, moins d'érosion. »

<sup>75</sup> Faux bananier.

Ces discussions étaient intéressantes car elle révélait un phénomène somme toute assez classique de la société éthiopienne, où les méfiances face à ce qui vient de « dehors » sont courantes et partagées.

## **II – Organisation et gestion des plantations – quelques éléments de compréhension**

Pour poursuivre, nous proposons de préciser les étapes factuelles de la mise en place des plantations. Pour assurer des rendements de qualité, un protocole est établi. Il a notamment été présenté en détail par V. Pohjoven, dans son ouvrage *Establishment of fuelwood plantations in Ethiopia*, publié en 1989. Des informations utiles ont aussi été trouvées dans un document de la FAO publié en 1982 : *Les eucalyptus dans les reboisements*. Si ces références sont datées, force est de constater que le déroulé qu'elles présentent est celui que nous avons retrouvé sur le terrain. Nous reprenons principalement ces informations pour saisir les différentes phases de mise en culture et d'exploitation, dans le cadre de grandes plantations commerciales. Ce descriptif nous permettra de comprendre certaines spécificités de l'eucalyptus, qui accentuent son attractivité et expliquent des rendements intéressants. Pour autant l'essor des reboisements ne se limite pas aux grandes plantations, mais est aussi dû, à échelle plus réduite, aux parcelles de petits exploitants individuels. Si leurs modes de production sont plus simples, l'essentiel de la réalisation et du fonctionnement de la plantation est similaire.

### **A – Les différentes étapes : de la mise en sol à la coupe du bois**

#### **1- Préparation à la mise en plantation**

Quelque soit le type d'exploitation concernée, une première étape de sélection des graines s'impose. La variété des espèces disponibles requiert un choix attentif, qui dépendra des usages du bois recherché, mais aussi du terrain sur lequel les arbres sont plantés. Humidité, chaleur, précipitations, type de sol ou encore altitude entrent en compte dans le choix des exploitants. Concernant les plantations étatiques et municipales de notre zone d'étude, ce

travail de sélection est mené en collaboration avec le *Forestry Research Center*. Cet organisme public, qui existe depuis 1975 et qui est basé à Addis Abeba, mène des recherches sur les ressources boisées disponibles en Éthiopie. Surtout il constitue le point de vente pour les graines d'eucalyptus dans la ville. Il vend des semences tant aux planteurs publics qu'aux paysans privés, et écoule entre 6 et 7 tonnes de semences par an, selon les données qu'il nous a communiquées. Le contrôle qui pèse sur le marché des semences fait de cet organisme le pourvoyeur principal de la capitale. Il s'agit en effet d'un secteur très contrôlé. Comme nous le faisait remarquer le Dr Amare Getahun, forestier, lors d'un entretien en 2008 à Addis Abeba, la question de la régulation du commerce des semences joue beaucoup dans la diffusion des espèces en Éthiopie. Ce contrôle pose de fortes contraintes à l'importation, les graines doivent être achetées sur place. Ce fonctionnement empêche des essais et des pratiques nouvelles sur les semences, et va dans le sens d'un circuit fermé. Hors l'achat, il reste aux exploitants avertis d'utiliser les graines de leurs propres plantations, ce qui là encore favorise le développement des eucalyptus connus. À noter que le climat éthiopien, avec l'alternance de saison sèche et de saison des pluies, est défavorable à une régénération naturelle des eucalyptus (Pohjonen, 1989).

Vient ensuite l'étape importante de la mise en pépinière des semences, afin de développer les jeunes plants pour les reboisements. « *The surest way to have good seedlings available in time and in enough quantities is to raise them in a nursery that is specially built for the plantation project. Buying or obtained seedlings from other nurseries is always risky. Transport of seedlings may be needed over long distances, and such transport always lowers the condition of the seedlings* »<sup>76</sup> (Pohjonen, 1989, p. 170). Les acteurs publics du reboisement, à la tête des principales plantations d'Addis Abeba, disposent de pépinières sur leur site directement. *Finfinnee Forest Development and Marketing Enterprise* en a quatre, une sur chaque site de son projet : Entoto, Chancho, Säbäta et Bereh. L'EPA possède aussi des pépinières. Et l'association *Ethiopia Heritage Trust*, implantée à Entotto afin de procéder à des reboisements en espèces indigènes, a aussi sa propre pépinière au cœur du site du projet. Si cette dernière organisation ne développe pas de semences d'eucalyptus – qu'elle rejette au contraire – le fait de placer sa pépinière *in situ* révèle le même souci de réussite que les autres planteurs de bois. Pour tous, qu'ils produisent des eucalyptus comme *Finfinnee Forest Development and Marketing Enterprise* ou l'*Environmental Protection Authority*, ou non,

---

<sup>76</sup> « Le meilleur moyen d'avoir des plants disponibles et en quantité suffisante est de les faire pousser dans une pépinière spécialement conçue pour le projet. Acheter ou obtenir des plants auprès d'autres pépinières est toujours risqué. Le transport des semences peut alors être inévitable et il les fragilise toujours. »

l'établissement de pépinières sur le site des plantations est un gage de succès des reboisements à venir. Globalement, « pour les reboisements de production, le mieux est d'élever les plants dans des pépinières bien protégées et bien organisées, pourvues de ressources en eau, ombrage, mélanges de terre suffisants, produits chimiques contre les insectes, champignons, vers, etc., et herbicides appropriés » (FAO, 1982, p.156).

Si la croissance des eucalyptus ne pose que peu de contraintes une fois en terre, ce travail dans les pépinières favorise la protection des jeunes pousses et assure la réussite des plantations. « La méthode de loin la plus courante est l'élevage des plants dans des récipients individuels de formes diverses » (FAO, 1982, p. 153). Le temps passé en pépinière pour avoir des plants de 15-30 cm dépend du pays et des espèces. Cela varie de 2 à 10 mois (pour les extrêmes) mais est plutôt de l'ordre de 4-5 mois en moyenne, pour le terrain qui nous concerne, ce qui correspond aussi à la moyenne internationale. Les plants sont développés soit à racine découverte soit dans des mottes de terres ; cette dernière technique est la plus courante. Originellement en Éthiopie les plants sont laissés à nus. Les graines sont plantées sur des lits, en surface, souvent avec de l'engrais animal (fumier de vache). Elles sont ensuite recouvertes de terre sèche, puis protégées du vent, du soleil ou de la pluie par une couverture de paille, d'herbe. Plantées ainsi en juillet, au cœur de la saison des pluies, la paille est peu à peu enlevée, à mesure que le plant progresse. Pendant la saison sèche, des arrosages réguliers sont nécessaires. Et les jeunes plants ne sont repiqués qu'après 12 mois, à la saison des pluies suivante, quand ils mesurent environ 75 cm. Mais cette technique est la plus sensible aux aléas climatiques parfois difficiles des hauts plateaux. Si cela a été fait très largement à Addis Abeba par le passé, il est maintenant conseillé de faire pousser les jeunes plants dans des pots, afin d'obtenir une meilleure rentabilité. En effet, mis en pots, les plants atteignent une taille convenable pour être replantés beaucoup plus rapidement, au bout de 3-4 mois en moyenne. Cette méthode, bien que plus onéreuse, est nettement plus répandue aujourd'hui, car elle assure une meilleure protection des jeunes pousses et une croissance plus rapide. Surtout elle permet un meilleur transport des plants, et permet leur revente (Pohjonen, 1989). Les très jeunes eucalyptus supportent difficilement les longs trajets. Les plants en pots restent de meilleure protection, surtout pour la revente. Car si les grandes plantations commerciales peuvent se permettre de développer leurs propres pépinières, par les investissements publics des programmes de reboisements, les petites exploitations privées passent par l'achat de plants prêts à être mis en terre directement. Les pépinières nécessitent toujours un entretien attentif pour être viables. Les jeunes pousses doivent être protégées du soleil, du vent, des orages voire de la grêle - intempérie rare mais qui peut se produire en saison des pluies. Des

nuisances telles que les oiseaux, insectes, rongeurs etc. peuvent aussi endommager les jeunes eucalyptus (FAO, 1982). Barrières, insecticides ou autres sont alors utilisés.

## 2- Le fonctionnement de la plantation, quelques étapes clefs

Pour les grandes plantations à visée productive, les eucalyptus sont exploités en monoculture, en taillis, et les coupes se font en moyenne tous les 5-10 ans. La préparation des terrains, avant la mise en terre des plants issus des pépinières suppose des défrichages, et l'arrachage des anciennes souches si le champ était déjà planté d'eucalyptus. Ces anciennes souches pourraient produire encore des rejets et nuire aux nouvelles plantations. Dans le cadre de notre terrain, même si les plantations de grands groupes, comme *Finfinnee Forest Development and Marketing Enterprise*, commencent à être mécanisées, la main d'œuvre est tellement peu chère dans le pays, que le travail manuel reste de mise. Des journaliers sont employés au gré des saisons et des besoins sur les plantations. Une fois le terrain préparé, des trous sont creusés pour accueillir les jeunes plants, en lignes régulières et en respectant les espacements décidés en amont pour chaque plantation.

Le nombre de plants est de quelques milliers par hectare en moyenne. V. Pohjonen précise qu'avec des espacements de 2,5 m x 2,5 m entre chaque arbre, la densité est de 1 600 plants par hectare. En réduisant les espacements à 2 m x 2 m la densité est de 2 500 arbres par hectare (Pohjonen, 1989). Si les rendements sont alors plus élevés, les frais d'établissement et d'entretien de la plantation le sont aussi, et il n'est pas toujours intéressant de maximiser le nombre de plants par hectare. Il précise que les espacements des plantations éthiopiennes en moyenne répondent à 2,5 m x 2,5 m. Comme il le décrit, les plantations de reboisements commerciaux, autour d'Addis Abeba, s'inscrivent dans ce qu'il appelle la « *block approach* ». « *The plantation forms a continuous forest over the whole project area, or over large proportions called blocks. The blocks are true forest areas. Only a few people, mainly guards, reside inside the block boundaries. The main portion of forest workers live outside the forest, in their local dwellings or in a special forest villages* »<sup>77</sup> (Pohjonen, 1989, p. 285).

Les jeunes plants des pépinières ainsi mis en terre, généralement au début de la grande saison des pluies peuvent laisser espérer un taux de reprise de 90%. Si les conditions

---

<sup>77</sup> « La plantation forme une forêt continue sur toute la zone du projet, ou sur de grandes parcelles appelées blocs. Ces blocs sont de véritables zones forestières. Seul quelques personnes, principalement des gardes, résident au sein de ces blocs. La plupart des travailleurs forestiers vivent à l'extérieur de ces espaces, dans leurs propres habitations ou dans des campements spéciaux. »

atmosphériques sont bonnes et que le terrain a été bien préparé, ce niveau est normalement atteint. Les deux premières années des insecticides sont utilisés, spécialement pour éloigner les termites. Mais par la suite les espèces d'eucalyptus exploitées autour d'Addis Abeba s'avèrent résistantes. Dans un autre registre, les jeunes feuilles d'eucalyptus *camaldulensis* sont comestibles par le bétail, contrairement à celles de l'eucalyptus *globulus*. Ces plantations, dans les premiers temps de leur établissement, demandent donc plus d'attention que celle d'eucalyptus *globulus* pour être protégées d'éventuelles destructions (Pohjonen, 1989).

Pour la première coupe, le document de la FAO édité en 1982 précise que l'attention portée à cette étape est essentielle pour assurer la réussite de la plantation sur le long terme : « Dans la plupart des plantations d'eucalyptus traitées en taillis, le peuplement initial, issu de plants de pépinière, est coupé entre 7 et 10 ans. Cette coupe est l'opération la plus importante vis-à-vis de la perpétuation des peuplements au cours des exploitations de taillis successives, qui peuvent se répéter pendant trois ou quatre autres cycles de repousse » (FAO, 1982, p. 183.). Elle se situe généralement entre la petite et la grande saison des pluies, soit d'avril à juin. À noter qu'il faut « prêter attention au niveau de la découpe d'abattage. En coupant trop haut on diminue les chances de survie de la souche. En coupant raz de terre l'écorce peut se décoller. La hauteur recommandée est de 10-12 cm. La section doit être aussi nette que possible, et inclinée de manière à faciliter l'écoulement de l'eau. L'accumulation d'eau sur la souche accroît les risques d'attaques de champignons. (...) Cette hauteur de souche de 12 cm doit permettre le développement d'un nombre suffisant de rejets » (FAO, 1982, p. 183).

Ces rejets constituent un autre atout de l'eucalyptus, recherché par les exploitants. Ils permettent d'augmenter aisément la rentabilité d'une plantation : « les rejets de taillis se développent à partir de bourgeons dormants situés dans l'écorce vivante. (...) Tant que la tige pousse avec vigueur, le développement de ces bourgeons est inhibé par le flux d'auxines qui descend le long du tronc. Dès que la tige est coupée, cette inhibition disparaît et les bourgeons commencent à se développer. La souche donne parfois naissance à un grand nombre de rejets » (FAO, 1982, p. 184).



**Photo 15 : Les rejets d'eucalyptus – Yeka – Février 2007**



Les eucalyptus coupés repoussent sous forme de plusieurs rejets. Ils fournissent ainsi davantage de bois, et la rentabilité de l'exploitation augmente dans le temps.

Précisons enfin qu'à « chaque révolution en taillis un certain pourcentage de souches cessent de rejeter après la coupe. Finalement il ne reste plus suffisamment de souches pour assurer un accroissement annuel moyen satisfaisant, et il est préférable de réinstaller un peuplement de semence » (FAO, 1982, p.185). Si on reste sur le même emplacement, l'extraction des anciennes souches est très pénible et coûteuse. Une fois encore la main d'œuvre disponible en Éthiopie facilite ce travail. De façon générale, l'entretien des plantations est réalisé par des acteurs journaliers, aux conditions de travail pénibles et aux salaires plus que modérés. Pourtant ils assurent une étape fondamentale du bon développement de la plantation. Après les étapes précédentes de mise en route, les eucalyptus demandent un entretien courant limité et poussent aisément. La principale étape consiste à ramasser les branchages et autres feuilles tombés au sol. Nous le verrons dans le chapitre 6, mais le travail, pourtant remis en cause, des femmes qui chaque jour collectent le bois sur les plantations étatiques des hauteurs de la capitale, participe à cet entretien utile.

## **B - L'eucalyptus : un succès à toutes les échelles ?**

En Éthiopie, le type de grandes plantations commerciales – dont nous avons décrit ici le fonctionnement – côtoient, à échelle fine, des exploitations paysannes de tailles réduites, mais où l'intérêt porté à l'objet eucalyptus est tout aussi prégnant. En s'imposant à différentes échelles cet arbre si « universel » devient aussi spécifiquement éthiopien. Son succès depuis plus d'un siècle en fait un élément incontournable du territoire.

### **1- Les reboisements de grande ampleur**

Les reboisements étatiques aux abords des villes principales du pays offrent à ces lieux urbanisés une uniformité paysagère. Les grandes villes du pays sont cernées de grandes plantations. À Baher Dar ils sont le résultat de reboisements étatiques menés en même temps qu'à Addis Abeba, dans le cadre du programme *Addis Bah*, dont nous avons parlé en première partie. Des villes comme Dässé<sup>78</sup>, Adama ont connu aussi des programmes de reboisements en eucalyptus. La ville de Gondär est aussi entourée de vastes espaces boisés. Cette mise en valeur spatiale concerne la majorité des villes des hauts plateaux. Cette spécificité est notable pour l'observateur, comme le souligne dans les années 1940 Giordano au sujet d'Addis Abeba : « la forêt à Eucalyptus de la capitale de l'Éthiopie présente un exemple magnifique de reboisement de terrains nus en climat tropical à grande altitude (de 2.300 à 3.000 mètres) : non seulement elle assure la protection du sol contre l'érosion, mais manifeste une utilité économique et sociale de premier ordre et constitue le charme inoubliable du paysage d'Addis Abeba » (Giordano, 1948, p. 120).

Dans un contexte complètement différent, et avec des objectifs eux aussi différents car tournés vers l'exportation du produit sur le marché national, les auteurs d'un article sur le palmier à huile en Malaisie montrent comme le développement de cette exploitation a profondément « redessiné le territoire »<sup>79</sup>. Malgré les fortes divergences entre cet exemple et notre d'étude, la formulation nous a paru parlante. Les plantations étatiques d'eucalyptus reposent elles aussi sur un « aménagement intensif du territoire aux fins de monoculture » (Bissonnette, Bernard, 2009, p. 6). Si le régisseur principal de ces terres n'évolue pas puisque, au fil des années, l'État demeure le propriétaire foncier incontesté, la mise en valeur de ces

---

<sup>78</sup> « Dessie fuelwood project » mis en place en 1985 avec le soutien des Nations Unies : United Nations Sudano-Sahelian Office – UNSO (Demamu Mesfin, 2002).

<sup>79</sup> Titre de l'article : *Quand l'agriculture redessine le territoire : à qui profite l'expansion des plantations de palmiers à huile de Sabah ?*, Les Cahiers d'Outre-Mer, 2008, n° 241-242.

terres souligne l'évolution des fonctionnalités de ces territoires, en lien avec le développement urbain. En Éthiopie, villes et villages sont majoritairement entourés d'eucalyptus. Aurélie Landy souligne ce point dans son mémoire *Évolution et gestion du couvert végétal d'Addis-Abeba* : « les villages sont très verts car associés à de petites plantations d'eucalyptus » (Landy, 2001, p. 62). Le succès de l'arbre ne se limite pas aux espaces urbanisés, mais concerne globalement les espaces humanisés. Les différentes échelles d'observation de cette présence boisée soulignent sa large appropriation par les éthiopiens.

## 2- Une culture individuelle

Alain Bertrand, chercheur au Cirad, a travaillé sur les reboisements en eucalyptus à Madagascar. Dans son article *La dynamique séculaire des plantations paysannes d'eucalyptus sur les hautes terres malgaches*, publié en 1999, il pose des réflexions qui peuvent s'apparenter aux constats posés en Éthiopie. L'enracinement l'arbre dans la sphère paysanne est dans les deux cas notable. L'auteur insiste sur l'exemple malgache : « une telle dynamique de plantations paysannes spontanées se développant sur tout un siècle constitue un phénomène remarquable qui ne se rencontre pas ailleurs en Afrique à une échelle comparable » (Bertrand, 1999, p. 1). Pourtant l'Éthiopie offre elle aussi un bel exemple de cette dynamique, doublé du succès de l'exploitation en taillis, par monoculture, que ne semble pas connaître pour l'heure Madagascar dans de telles proportions (Bertrand, 1999). « Le développement et la poursuite de cette dynamique (...) fait des paysans malgaches (...) de véritables 'paysans de l'arbre' ». L'auteur emprunte cette expression à H. Rabetaliana : *Le paysan malgache est-il un paysan de l'arbre ?* (Rabetaliana, 1988). Il nous aurait fallu des enquêtes en milieu rural pour envisager une telle réflexion sur l'imprégnation des eucalyptus dans les pratiques paysannes éthiopiennes. Pour autant les entretiens menés en périphérie d'Addis Abeba, auprès de petits paysans privés, et les observations menées au cours de déplacements dans le pays, montrent l'importance de l'eucalyptus dans l'organisation du parcellaire rural. Comme Alain Bertrand, nous pouvons dire pour l'Éthiopie aussi que « l'Eucalyptus est la culture qui a connu sur un siècle le développement le plus spectaculaire » (Bertrand, 1999, p. 3).

Sa diffusion est aussi le fait d'une appropriation individuelle de l'arbre, qui loin de correspondre à un simple élément de culture, devient le symbole d'une mise en valeur particulière de l'espace. Son exploitation à échelle fine, par l'individu, a abouti à une propagation massive de l'arbre à l'échelle du pays. L'eucalyptus en Éthiopie est plus qu'un

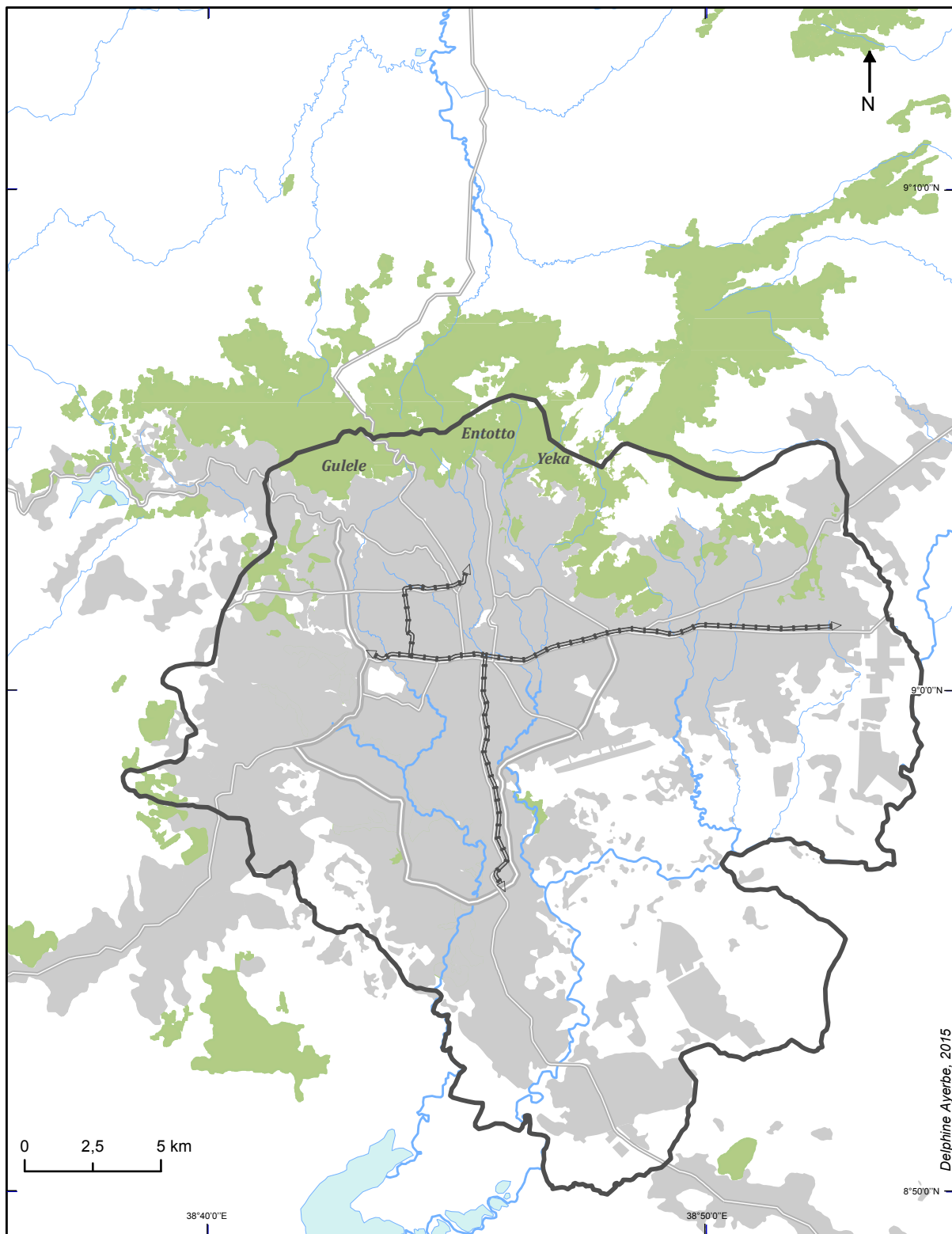
simple objet d'exploitation agricole de masse. Sa présence s'inscrit durablement dans l'espace. La répartition par le « haut », des grands programmes de reboisements nationaux, se double d'une ramification par les réseaux les plus proches de la « terre ».

Ce jeu d'échelles sur le territoire national nous incite à reprendre le questionnement d'Alain Gascon. Si E. Berlan avait décrit Addis Abeba comme la fille de l'arbre (Berlan, 1963), Alain Gascon dans l'article sur le mythe de la forêt perdue d'Éthiopie - cité plus haut - interroge sa place à échelle nationale. Il se demande si l'Éthiopie elle-même ne serait pas fille de l'eucalyptus ? (Gascon, 1998). La diffusion de cet arbre a en tous cas suivi la construction du territoire national, et ce depuis Ménélik II.





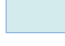

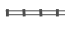

### **III – Le maintien et la diversification des usages de l'eucalyptus dans le contexte éthiopien**

La propagation de l'eucalyptus réside dans quelques facilités d'exploitation, que nous avons détaillées plus haut, mais surtout dans la large gamme de ses usages. La diversité des produits issus de l'eucalyptus assure sa diffusion à différentes échelles et son maintien dans la capitale comme nous le montre la carte des plantations de 2015. Tout semble utilisable dans l'eucalyptus, feuilles, troncs, huiles essentielles, la gamme des possibles est variée. Nous verrons comment l'utilisation « traditionnelle » de l'arbre (bois de construction et bois énergie) a évolué, pour rester intégrée aujourd'hui encore aux pratiques des addissiens. Mais nous verrons également que la « masse » d'eucalyptus présente dans le pays donne d'autres idées, à certains acteurs en quête davantage de valeur ajoutée. Des amorces de transformation du produit brut sont instaurées.

Carte 9 - Les plantations d'eucalyptus en 2015



Delphine Ayerbe, 2015

 Plantations d'eucalyptus (2015)	 Limite de la Région-capitale	 Réseau routier
 Zone urbaine (2015)	 Lac	 Réseau hydrographique principal
<i>Source : Service cartographique - IRD</i>		
 Chemin de fer	 Réseau hydrographique secondaire	

## A – Les usages traditionnels du bois

Depuis plus d'un siècle que l'arbre est diffusé sur les plateaux éthiopiens, un certain nombre d'usages qui lui sont dévolus sont restés constants. L'eucalyptus est traditionnellement utilisé comme bois de construction et comme bois de chauffe. Ces deux principales fonctionnalités, même si elles ont évolué avec la société éthiopienne, ont conservé une forme de continuité que nous souhaitons relever. Nous allons voir que ces usages du bois, loin de disparaître, offrent à l'eucalyptus une place importante dans le fonctionnement urbain. À noter ici - puisque la question nous a souvent été posée - que l'arbre n'est pas / n'a pas été appelé à produire du charbon. Pourtant « le bois d'eucalyptus permet de produire dans de bonnes conditions un charbon de bois de bonne qualité marchande » (FAO, 1982, p. 315). Si le charbon de bois est utilisé au sein des foyers individuels (ruraux mais aussi urbains) pour cuisiner, il s'agit de bois d'acacia principalement. Il est ressorti de nos entretiens que l'eucalyptus donnait un charbon trop friable et à la combustion trop rapide. Pourtant de très nombreux pays utilisent du charbon d'eucalyptus, parfois pour l'industrie : comme en Argentine dans des usines de sidérurgie. Alain Bertrand, à une autre échelle, a souligné le rôle de ce produit dans le fonctionnement de la ligne de chemin de fer de Madagascar (Bertrand, 1999). Il n'en fut pas de même en Éthiopie, où le charbon utile aux trains qui assuraient la liaison Addis Abeba / Djibouti était acheminé par bateau (d'Indochine) et directement disponible dans les hangars du port<sup>80</sup>. L'eucalyptus n'est pas transformé en charbon de bois, peut-être car il se vend suffisamment bien dans sa forme « brute ». Par contre un usage dérivé, et traditionnel, semble être la fabrication de miel : « le nectar, sécrété par la cupule florale, est très attirant pour les insectes. Lorsque les arbres sont en pleine floraison, les peuplements d'eucalyptus sont littéralement emplis par le bourdonnement des abeilles qui butinent dans les cimes » (FAO, 1982, p. 50). Le miel d'eucalyptus est consommé sur le marché local en Éthiopie, avec des tentatives d'exportation.

---

<sup>80</sup> Information recueillie auprès d'Alain Gascon, en 2008.

**Figure 2 : Les dénominations des différents types de bois d’eucalyptus et leurs usages à Addis Abeba.**

Noms	Types	Usages	Prix indicatifs en 2009
Woraj	Le plus long –12 m	Pour fixer le toit	26 birrs <sup>81</sup> à l’achat / 28 birrs à la vente par pièce
Atana	8-10 m	Échafaudage	180 birrs / m <sup>3</sup>
Trunk (terme anglais utilisé)	Plus gros et plus court que woraj – 4 m	Recouper et utiliser pour feu	36 birrs / m <sup>3</sup> (3 pièces) à l’achat. Quelques birrs de plus à la vente
Quami	Qualité similaire du woraj mais plus petit	Pour soutenir, il s’utilise aux coins de la maison + autour des fenêtres	1m <sup>3</sup> = 6 pièces = 180 birrs à l’achat. Vente à la pièce, quelques birrs de profit.
Maguere	Vendu en fagot	Pour la construction des maisons, les longs sont posés à la verticale et les plus petits à l’horizontal	36-38 birrs
Maguedo	Bois	Pour le feu	12 birrs
Katal	Feuilles	Feu	10 birrs à l’achat / 12 birrs à la vente
Pole 1 <sup>82</sup>	Les plus petits et les plus fins	Télécommunications	50 birrs à l’achat (pièce)
Pole 2	Les plus grands	Électricité	75 birrs à l’achat (pièce)

Source : FFDME et entretiens individuels.

### 1- Les bois de construction

Le bois comme matériau de construction constitue une des fonctions premières de l’eucalyptus à Addis Abeba. Nous avons vu en première partie que cet usage avait conditionné son introduction dans le pays. Les maisons en bois ont été pendant de longues années le principal mode d’habitation dans la capitale, et restent majoritaires dans les zones rurales. À Addis Abeba l’évolution de l’habitat tend à voir disparaître les maisons individuelles faites de bois et couvertes de toits de tôles.

Ce type de constructions, pourtant si répandues dans la ville, n’est plus autorisé aujourd’hui. La Municipalité n’accorde plus de permis de construire si le corps principal de la structure est en bois. Un interlocuteur de la mairie en charge de ce service nous a expliqué très simplement que si aucune loi n’était énoncée contre les maisons en *tcheqa*, il était de l’ordre du bon sens de les interdire. De la même façon qu’il serait absurde d’autoriser

<sup>81</sup> En 2009, un euro = 17 birrs environ. Les prix sont à titre indicatifs, en fonction de ce que nous avons majoritairement recueillis au cours des entretiens. Car il est toujours délicat d’évoquer des prix précis avec le vendeur qui craint pour ses taxes etc.

<sup>82</sup> Pas de dénomination spécifique pour les perches (*poles* en anglais).

des maisons en verre (!) les constructions en *tcheqa* sont un danger pour l'habitant, son voisinage, notamment face au risque d'incendie. La Municipalité aurait détruit entre 30 et 40 %<sup>83</sup> des maisons en bois (avec des relogements souvent en condominiums). Nous avons trouvé cet argumentaire un peu rapide. Il s'agit surtout de supprimer un habitat très populaire, aux connotations passéistes et négatives pour privilégier des constructions modernes.

L'eucalyptus reste utilisé pour les extensions – souvent informelles – des habitations. Les vendeurs de bois que nous avons interrogés à Addis Abeba (et dont nous détaillerons le rôle dans le chapitre 6) nous ont confirmé le maintien de ce commerce. Les perches sont utilisées aussi pour les charpentes etc. Si les murs ne sont plus faits de bois et de torchis, le commerce du bois pour la construction se poursuit. Pourtant un de nos interlocuteurs<sup>84</sup> relevait une nuance importante, qui enraye quelque peu la vente d'eucalyptus pour les constructions individuelles. Selon lui, la Municipalité est de plus en plus stricte dans le contrôle des constructions. Face à ces contrôles plus réguliers et plus formels, il devient de plus en plus difficile d'obtenir des certificats de propriété. Ce point nous a été confirmé par des discussions avec des habitants, des connaissances qui étaient parfois dans des situations inextricables. Si les autorités ne demandaient pas nécessairement les certificats de propriété pour autoriser des menus travaux d'agrandissement, c'est maintenant le cas. Selon le vendeur de bois, les propriétaires ont, logiquement, de grandes réticences à entreprendre des travaux pour des habitations dont ils n'ont pas les titres de propriété en mains, et dont les aménagements seront considérés comme illégaux. Nous sentons, à travers ces récits, la tendance actuelle dans l'aménagement de la capitale à réduire l'habitat individuel, bas, au profit de logements collectifs, verticaux.

Pour fournir du bois de construction de qualité quelques étapes doivent être respectées. La coupe est faite logiquement en fonction de l'usage souhaité. Les rotations repousse-taille les plus courtes fournissent le bois de chauffe ; les plus longues, les perches pour la construction, plus grandes mais surtout plus résistantes. L'écorçage se fait généralement de façon manuelle, directement sur les plantations. Les perches quittent les zones d'exploitations prêtes à la mise en vente, directement. L'étape indispensable à l'approvisionnement est celle du séchage du bois. « Une perche d'eucalyptus fraîchement abattue au moment de l'écorçage en forêt ou un sciage d'eucalyptus vert à la sortie du banc de scie contiennent généralement autant d'eau que de matière ligneuse, c'est-à-dire que leur teneur en humidité, exprimée par rapport au poids

---

<sup>83</sup> Entretien à la Municipalité d'Addis Abeba, mai 2009.

<sup>84</sup> Entretien avril 2009, le long de la *Ring Road*, jeune propriétaire.



sec à l'étuve, est voisine de 100 pour cent » (FAO, 1982, p. 289). Ainsi, « le but du séchage est d'amener le bois, avec le minimum de coût et de dégradation possible, jusqu'à une teneur en humidité qui soit en équilibre avec l'atmosphère dans laquelle il sera utilisé » (FAO, 1982, p 291). Après un mois environ de séchage à l'air, le bois a perdu beaucoup de poids et les perches sont plus faciles à transporter. À noter que plus le bois est jeune et plus il sèche facilement. Cette étape du séchage est souvent réalisée directement sur les points de vente à Addis Abeba, malgré un bois plus lourd à transporter. Si les débouchés des perches d'eucalyptus déclinent pour la construction de maisons, une forme nouvelle d'usage assure un maintien de ce produit sur le marché addissien. Les échafaudages sont largement montés en eucalyptus.

**Photo 16 : Les échafaudages en bois d'eucalyptus - Février 2008**



Les échafaudages sont montés en bois d'eucalyptus sur plusieurs dizaines de mètres pour permettre la construction des immeubles. Ils parsèment le territoire urbain et confèrent une utilisation nouvelle à l'eucalyptus.

**Photo 17 : Livraison du bois pour la construction - Mars 2009**



Les perches d'eucalyptus sont livrées sur les chantiers pour monter les échafaudages. Ici dans le quartier de Bolé – Octobre 2009.

Au vu du grand nombre chantiers en cours, cela assure un marché conséquent aux vendeurs. Quelques rares – et grandes - compagnies comme *Sunshine* utilisent des échafaudages en acier, mais les immeubles en cours de construction, cerclés d'un imbroglio de perches de bois constituent l'image la plus classique des rues de la capitale. Un échange avec un fonctionnaire de la Municipalité nous apprenait l'existence d'une loi interdisant pourtant l'usage du bois pour l'édification d'immeubles de plus de 4 étages. Cependant chez les vendeurs de bois, comme chez les employés de sociétés du bâtiment rencontrés, personne n'était informé. Et l'observation dans la ville indique que personne ne la respecte, sans contrainte apparente.

Autre usage pour les troncs d'eucalyptus, ils servent à dresser les poteaux électriques ou de téléphone dans toute la ville. D'un diamètre plus important que les perches de construction, cela constitue un débouché intéressant aussi, et échappe – d'après ce que nous avons compris

– au secteur privé. Les poteaux sont achetés par les compagnies publiques de télécommunications et d'électricité directement sur les plantations gouvernementales.

Dernier point, le bois qui n'est pas vendu à temps pour la construction va être réemployé en bois de chauffe. Avec le temps les perches ont tendance à noircir, à ce moment là les vendeurs les transforment en bois de chauffe afin de ne pas en perdre totalement le bénéfice. De même les compagnies de constructions revendent les échafaudages qui, débités, vont être utilisés comme bois énergie. Une forme de recyclage se met en place dans le marché de l'eucalyptus. Un gestionnaire d'une compagnie de construction d'immeubles nous disait utiliser jusqu'à 6 fois les perches d'eucalyptus comme échafaudages, avant de les revendre comme bois de chauffe, si ce bois n'avait pas été mouillé.

## **2- Le bois énergie**

L'eucalyptus comme bois de chauffe constitue là aussi un usage ancien. Comme pour la construction ce besoin en bois énergie a impulsé la diffusion de l'arbre. Contrairement à ce que nous pourrions imaginer le bois reste un combustible de premier plan, même à Addis Abeba. Le bois plus petit, les branchages et les feuilles sont utilisés dans les foyers. Là encore nous retrouvons des usages qui, s'ils sont omniprésents en zone rurale, n'ont pas complètement disparu de la capitale. Si nous pensons d'abord trouver un lien entre l'usage de l'électricité et la diminution du bois énergie à Addis Abeba, il s'est avéré que la corrélation est loin d'être évidente. Pourtant l'électricité est relativement peu chère à Addis Abeba, en comparaison du prix des fagots de bois ou de feuilles. Ce n'est donc pas seulement un argument économique qui explique ce maintien. Les enquêtes que nous avons pu réaliser chez des habitants montrent que la consommation de bois n'est pas directement liée aux revenus du foyer. Pour dire cela simplement, l'eucalyptus comme bois de chauffe n'est pas réservé aux foyers très modestes. Ce pour deux raisons principales. D'abord, l'électrification d'un quartier ne signifie pas une disponibilité constante en électricité pour les habitants. Les coupures sont extrêmement fréquentes et il convient d'avoir quelques substituts, pour la cuisson, ou pour se chauffer en saison des pluies. Ensuite le bois et les feuilles d'eucalyptus sont traditionnellement utilisés pour cuire l'*injera*. Cette galette fabriquée à partir d'une céréale éthiopienne, le *teff*, accompagne les plats nationaux. Base de l'alimentation, elle est cuite sur de grandes plaques de métal, chauffées au bois et feuilles d'eucalyptus. Si des fours à *injera* électriques sont commercialisés ils ne remplacent pas encore la fabrication au feu de bois. La rapidité avec laquelle brûlent les feuilles d'eucalyptus leur donnent la spécificité de produire

une chaleur vive que les cuisinières reconnaissent comme importantes à la réalisation d'une bonne *injera*. De plus, lors des mariages, de grandes fêtes, l'*injera* est spécialement cuite au feu de bois. Ainsi, les usages du bois comme combustibles se maintiennent, entre commodité et tradition.

**Photo 18 : L'utilisation de l'eucalyptus pour cuire l'*injera*, Piazza - Octobre 2009**



À Piazza, ces femmes, dans un lieu plus que modeste, préparaient des *injeras* pour les vendre chaque jour à des restaurants du quartier. Elles utilisaient pour cela des feuilles et du petit bois d'eucalyptus qu'un homme leur livrait quotidiennement. Ce lieu, qui semblait en sursis au milieu d'un nouveau lotissement de condominiums, a aujourd'hui disparu.

## **B – Vers davantage de transformation de la matière première**

Au delà de ces usages classiques, quelques productions émergent et sont basées sur la recherche d'une valeur ajoutée au produit « brut » eucalyptus. Si la pâte à papier, si répandue à l'étranger, n'est pas produite en Éthiopie, quelques exemples de transformation du bois existent, comme la fabrication d'aggloméré. D'autres usages dérivés sont plébiscités, comme l'extraction d'huiles essentielles. Enfin quelques perspectives de développement ont pu être évoquées par des acteurs de la filière qui craignent la nouvelle concurrence du marché des fleurs notamment et cherchent à positionner l'eucalyptus dans une échelle de rentabilité plus intéressante.

### **1- L'eucalyptus pour le mobilier**

À notre connaissance deux usines éthiopiennes de transformation du bois d'eucalyptus en contreplaqué existent à Addis Abeba. Il en existerait cinq en tout, et les trois autres seraient chinoises, mais nous n'avons pas été en mesure de vérifier ces informations. Nous avons rencontré leurs gérants en 2009. ECAFCO (*Ethiopian Chipwood and Furniture Compagny*) est une entreprise étatique, créée en 1971. Elle travaille en lien direct avec *Finfinnee Forest Development and Marketing Enterprise*, qui est son fournisseur principal et dont elle achète une très grande partie de la production. Le bois d'eucalyptus y est utilisé uniquement à l'intérieur du contreplaqué, est ensuite recouvert d'espèces indigènes, venant de l'Ouest du pays. Ils consommeraient environ 17 000 m<sup>3</sup> de bois par an.

**Photo 19 : L'usine EcafcO qui fabrique du contreplaqué à partir d'eucalyptus – Octobre 2009**



La société concurrente est l'entreprise 3F, *Finfine Furniture Factory* mais sans lien avec l'entreprise publique d'exploitation citée ci-dessus, qui fournit son concurrent. Nous avons aisément senti une forme d'animosité entre les deux. La société 3F achetait jusqu'à il y a 5 ans son bois à ECAFCO. Il est maintenant importé de Malaisie, et notre interlocuteur est resté très évasif sur le type de bois. Elle importerait 16 000 m<sup>3</sup> de bois tous les quatre mois. Nous restons extrêmement dubitatifs sur les chiffres qui nous ont été énoncés et, dans les deux cas, sur les données des entretiens réalisés. C'est pourquoi nous ne compléterons pas davantage sur ce secteur de la filière car de toutes évidences des zones d'ombre existent ; qualité ou quantité, il est compliqué de le dire.

Quelques meubles sont produits entièrement en eucalyptus, notamment par l'entreprise *Segher Wood Work Factory* dont nous avons rencontré le gérant<sup>85</sup> au printemps 2009. Cet arbre n'est pas du tout réputé pour la menuiserie, du fait d'une torsion des fibres. Pour autant ce gérant nous assurait réaliser des meubles de qualité, et les pièces que nous avons pu voir étaient convaincantes à première vue.

Dans les scieries de la ville l'utilisation du bois d'eucalyptus est rare. Les quelques unes où nous nous sommes rendues n'en avaient pas. Les espèces indigènes sont valorisées pour l'ameublement, plus belles esthétiquement et plus robustes. Pour autant un mémoire de Master nous a renseigné sur ce domaine, et nous avons appris que le bois d'eucalyptus n'en était pas complètement absent. Intitulé *Sawnwood Market of Addis Ababa*, il a été rédigé en 2004 par Adugna Nigatu, étudiant à l'Université de Wondo Genet. Il nous apporte des précisions sur le fonctionnement des scieries à Addis Abeba, en s'axant sur les bois utilisés, leurs quantités, leur qualités etc. Il ne s'agit guère ici d'une approche des acteurs de ce secteur, mais bien plus des ressources mobilisables, et les freins éventuels à leur disponibilité. Les enquêtes réalisées à Addis Abeba entre le 9 février et le 15 mars 2004 permettent à l'auteur de poser quelques remarques intéressantes. Il a en effet mené une série de questionnaires auprès des propriétaires ou gestionnaires de scieries<sup>86</sup> et des entretiens auprès « *six owners of carpentry shops, four sawmills and three imported sawnwood dealers* » (Adugna Nigatu, 2004, p.20). Il a aussi collecté des données auprès du *Bureau of Agriculture and Trade and Tourism* qui dépend de la Municipalité. Cet office recense notamment les taxes perçues, et tient - par catégorie d'acteurs - une liste des personnes impliquées dans telle

---

<sup>85</sup> Dr Seyoum, un interlocuteur connaisseur et très intéressant.

<sup>86</sup> L'auteur ne donne pas le nombre précis, mais nous comprenons que 3 enquêteurs ont été chargés de poser ces questionnaires au cours d'une journée chacun.

ou telle activité (nous avons par exemple consulté la liste des vendeurs de bois). Ses conclusions nous renseignent sur la très faible utilisation du bois d'eucalyptus dans ce secteur. Les coupes de bois se font largement dans les forêts de pin. Mais selon l'auteur ces approvisionnements atteignent leurs limites puisque d'une part ils affectent la qualité des forêts existantes par une quête de rendements, d'autre part ils favorisent les collectes illégales. Ces espèces sont les plus coûteuses et font facilement l'objet d'un marché noir. L'appropriation du bois d'eucalyptus dans les scieries, issues des plantations, est posée comme solution possible pour réguler l'impact de l'activité sur les forêts naturelles. Les scieries addissiennes comprenant ce dilemme et se souciant des prix, tendent, selon l'auteur, à se tourner davantage vers l'eucalyptus, moins cher, plus présent et surtout plus proche pour l'approvisionnement. Si les plantations d'eucalyptus se situent dans un rayon maximum de 150-200 km de la capitale, la distance à parcourir pour obtenir du bois différent, et en quantité, est généralement de 600 km minimum. Selon l'auteur si en 1992 *The Ethiopian Sawmill and Joinery Enterprise* (entreprise gouvernementale) s'approvisionnait à 90% dans des forêts naturelles, ce taux a chuté à 58 % en 2003, s'équilibrant presque avec le bois issu des plantations (42%). Bien sûr cette étude n'est qu'indicative, l'auteur en mesure lui-même les biais comme la petite proportion d'acteurs interrogés. Mais elle offre une tendance qui nous semble intéressante à mentionner.

## **2- Les huiles essentielles : préparer le produit pour l'export ?**

Les huiles essentielles constituent un produit dérivé classique de l'eucalyptus partout dans le monde. En Éthiopie ce marché existe également. À Addis Abeba, il s'agit d'un marché local où les huiles sont commercialisées essentiellement par le groupe *Aritti*. Un laboratoire est aussi implanté dans la capitale, dédié à la recherche et rattaché à l'Université de Wondo Genet : le *Wondo Genet Laboratory*. Le centre travaille spécialement sur les eucalyptus *globulus*, *camaldulensis* et *citrodora*. Les chercheurs procèdent à des analyses des huiles, leurs qualités, leurs contenus chimiques et les possibilités de transformation en produits finis, comme des savons. Aux dires du Dr Daniel, rencontré en 2009, le marché local des huiles essentielles est surtout réservé à l'eucalyptus *globulus*, pour les inhalations à la vapeur. Mais il y aurait une palette plus large à développer, et des relations avec l'extérieur laissent espérer de potentielles futures exportations. Pour l'instant des entreprises chinoises ont demandé des renseignements précis sur les huiles locales, mais les marchés n'ont pas été conclus car les

prix d'achat proposés étaient trop faibles<sup>87</sup>. Le centre tente de réaliser un maximum de recherche, de compiler des données sur les huiles essentielles disponibles, avec l'espoir que les produits ainsi identifiés puissent se vendre à l'international. Là encore nous retrouvons l'éventualité de perspectives de croissance du marché basées sur la valorisation du produit brut. Pour autant ces projets sont loin de se concrétiser, faute de moyens mais aussi d'ouverture sur l'étranger certainement.

### **3- Le remplacement des plantations d'eucalyptus par les serres horticoles ?**

Pour certains acteurs, notamment le Dr Seyoum que nous avons cité ci-dessus, il convient d'apporter à cet arbre si présent en Éthiopie une valeur ajoutée supplémentaire, qui ne peut être réalisée que par l'industrie. Pour lui, vendre un produit brut n'est pas profitable, et il est regrettable de ne pas être capable de produire de pâte à papier, au vu des exploitations disponibles. À travers ces questions là, l'industrialisation du pays est posée – ou plutôt les déficits importants de ce secteur. Il évoque pourtant des pays qui regardent vers l'Éthiopie, et ses ressources boisées. Des interlocuteurs japonais par exemple miseraient sur la remise en fonction du train pour envisager l'exportation du bois d'eucalyptus par Djibouti. Pour l'heure ce type de projet reste complètement embryonnaire. Pourtant une valorisation de l'eucalyptus, et des transformations de la matière brute, seraient intéressantes pour contrebalancer le poids grandissant de l'horticulture sous serre qui s'impose par sa rentabilité. Ce secteur prend de plus en plus d'ampleur. Cet aspect mériterait une analyse particulière et attentive. Le commerce des fleurs compose une part grandissante de l'économie d'exportation éthiopienne. Les serres qui abritent principalement des roses sont implantées dans les grandes périphéries d'Addis Abeba. Par exemple elles se sont multipliées ces dernières années le long des routes d'Ambo, Wäliso, Jimma. L'observation de terrains, au cours de la dernière décennie, confirme cette avancée des serres, notamment sur des terres agricoles anciennement dévolues à l'eucalyptus. Pour autant ces dernières années le mouvement semble s'essouffler et nous avons remarqué l'abandon de nombreuses serres à moins de 50 kilomètres d'Addis Abeba. Ce secteur lucratif est aussi la cible de nombreuses critiques. Les entreprises sont largement aux mains d'investisseurs étrangers (indiens notamment), et cette internationalisation de l'économie « agricole » n'est pas au goût de tous. De plus ces serres sont pointées du doigt

---

<sup>87</sup> Selon notre interlocuteur l'huile vendue 600 birrs le kg (soit un peu plus de 30 euros) sur le marché local, était proposé à 9 dollars le kg par l'entreprise chinoise.



pour les conditions de travail des employés, et les conditions sanitaires parfois dangereuses, du fait de l'utilisation de pesticides et d'engrais chimiques.

Les usages du bois d'eucalyptus sont nombreux et variés. Ils permettent des rendements aisés, accentués par un faible entretien des plantations. Une fois la mise en terre réalisée, le travail autour des arbres est limité, la coupe en constitue l'essentiel. Cet aspect favorise son succès autour des paysans et des planteurs en général. L'eucalyptus connaît une diffusion à tous les niveaux de la société, des groupes du bâtiment qui construisent des immeubles, aux cuisinières qui poursuivent la fabrication de l'*injera* au feu de bois, la palette est large. Pourtant ce tableau d'un arbre idéal est remis en cause par les effets écologiques supposés nocifs qu'il engendre. Nous allons nous centrer dans le chapitre suivant sur le débat vif qui entoure actuellement l'exploitation de l'eucalyptus à Addis Abeba et par extension sur les plateaux éthiopiens, confrontant *pro* et *anti* eucalyptus au sein des autorités, des universitaires, ou encore des acteurs de la filière.



## **Chapitre 5**

### **L'eucalyptus en débat : termes et nuances du rejet actuel**

L'eucalyptus est au centre de vifs désaccords qui divisent la population comme les acteurs du secteur sur la justification et la nécessité de son exploitation. Dès le début de nos recherches, au cours des premiers entretiens, ce débat a pris corps dans les propos de nos interlocuteurs. Nous avons rapidement saisi que l'objet eucalyptus n'était pas un objet consensuel. En parlant simplement avec les habitants, que ce soit un ami, un chauffeur de taxi ou autre, il était clair que le thème divisait ; et surtout que chacun avait un avis. Faut-il oui ou non planter des eucalyptus ? Cette question se pose spécialement pour les autorités. Nous examinerons dans ce chapitre les arguments qui animent ce débat, qui divisent les uns et les autres entre pour ou contre, de façon souvent ferme. Nous commencerons par poser les discours institutionnels, les premiers que nous ayons recueillis lors de notre travail de terrain. Puis nous verrons que ce discours de façade est rapidement atténué par la prise en compte d'éléments de nuance issus d'études de terrain. Enfin nous tenterons de saisir les rouages plus subtils qui soutiennent ces discours tranchants.

#### **I – Les acteurs institutionnels, principaux porteurs du discours de rejet de l'eucalyptus**

Pour saisir les termes du débat qui entoure l'exploitation de l'eucalyptus à Addis Abeba - et par extension en Éthiopie – nous proposons de reprendre la progression de nos propres recherches. Lors de nos premières enquêtes auprès de membres d'institutions, comme les services municipaux ou l'Université d'Addis Abeba, le discours proposé présentait les effets nocifs des eucalyptus sur les sols. Au fur et à mesure que nous avons progressé dans nos recherches, que nous avons multiplié les acteurs interrogés, ou même, que nous avons pu

rediscuter avec les premiers, le discours consensuel de rejet s'est effrité. Pour comprendre ce débat, commencerons par en poser les termes. Qu'est-il concrètement reproché à l'eucalyptus ?

## **A – Les arguments écologiques mobilisés**

Le rejet de l'eucalyptus porte sur une série d'arguments écologiques. Ce thème n'est pas spécifique à Addis Abeba, ou à l'Éthiopie. Les critiques écologiques se retrouvent dans les discours globaux qui entourent l'espèce.

### **1 – Les quatre principaux griefs**

Divers écrits traitent des effets supposés nocifs des eucalyptus sur les sols, dans différentes parties du globe, et du rôle de l'espèce dans la dégradation de l'environnement. Ces dénonciations valent pour le territoire éthiopien. Quatre points principaux sont listés pour évoquer ces effets néfastes. Ils sont couramment repris dans les articles ou mémoires d'étudiants qui traitent des plantations exotiques en Éthiopie. Nous nous inspirons notamment de ceux de Demel Teketay. Ce chercheur éthiopien, un temps directeur de *l'Ethiopia Agricultural Research Organization* (EARO), a une production prolifique sur le thème des forêts, et sur les eucalyptus en particulier. Nous citons, entre autres, certains de ses articles pour présenter les faiblesses écologiques reprochées à l'espèce. Demel Teketay s'est largement « inspiré » (voire il l'a parfaitement copié) du rapport de la FAO *The eucalypt dilemma* (1988) pour synthétiser ces données.

- La consommation en eau

L'arbre est réputé avoir une consommation importante d'eau, bien plus que celle d'autres espèces boisées. Ces faits s'expliquent par sa croissance rapide, qui réclame des apports supplémentaires. Les variations existent d'une gamme d'eucalyptus à l'autre, mais globalement les demandes sont supérieures à d'autres espèces boisées sur un temps donné (Demel Teketay, 2001). La consommation d'eau est davantage concentrée dans le temps, pour assurer les rotations plus courtes de ces plantations. « *Use of water is proportional to the amount of biomass produced (wood, branches, twigs, leaves, flowers, fruits, etc.), and the relatively high water consumption is consistent with their high growth rate and biomass*

*production* »<sup>88</sup> (Haileab Zegeye, 2010, p.7). Le tableau ci-dessous donne des éléments de comparaison très généraux, qui pourraient être affinés suivant les espèces considérées et les contextes d'étude. Mais la tendance observée montre que l'eucalyptus (en général), pour les rendements fournis, n'est pas un si grand consommateur en eau. De plus, ce sont en moyenne 20 à 40 litres d'eau qui sont rejetés chaque jour, par évaporation (Haileab Zegeye, 2010). Ce qui permet de nuancer les accusations portées sur les besoins en eau excessifs de l'espèce. Pourtant l'eucalyptus reste connu pour cette surconsommation. Il a pu être utilisé dans des zones humides pour en favoriser l'assèchement. Dans des zones infestées par la malaria, les plantations ont permis de restreindre l'étendue des marais et le nombre de moustiques. Ce type d'usage cité pour des pays d'Afrique de l'Ouest par exemple semble moins répandu en Éthiopie où nous n'avons pas recensé d'exemple connu.

**Figure 3 : Consommation d'eau par unité de biomasse produite pour différentes espèces**

Plante	Litres d'eau / kg de biomasse produite
Sorgho / Maïs	250
Soja	500
Eucalyptus (arbre)	510
Pomme de terre / Tournesol / Riz	600
Coton / café / banane	800
Acacia <i>auriculiformis</i> (arbre)	860
Conifères	1300

Source: FAO (1988), Davidson (1989) – Tiré de Haileab Zegeye, 2010, p.8.

Au delà de l'arbre « en soi », la modalité d'exploitation, par monoculture, multiplie les besoins en eau. Les dénonciations, à échelle globale comme au niveau national, reposent sur ce type d'exploitation qui ne fait qu'accentuer les effets néfastes de l'eucalyptus. En Éthiopie, cette préoccupation quant à l'assèchement des sols est ancien puisque nous avons trace, en 1913 déjà, d'un décret visant à limiter la propagation de l'arbre. Édité lors du court règne de

<sup>88</sup> « Les besoins en eau sont proportionnels à la quantité de biomasse produite (bois, branches, brindilles, feuilles, fleurs, fruits etc.). La consommation d'eau relativement élevée est conforme aux taux de croissance rapides et à la production de biomasse. »

l'empereur *Lejj Iyasu*<sup>89</sup>, il annonce pour certains les futures polémiques environnementales. Joseph Tubiana retranscrit en substance ce décret dans son article « *Bar Zaf : l'eucalyptus en Éthiopie* ». « Nous avons un témoignage dans un 'Avis' émanant du 'Ministère de l'Agriculture et de l'Industrie', publié et traduit en anglais par E. Eadie. Ce document officiel est daté d'Addis Abeba (...) 21 mars 1913. Il n'est malheureusement pas signé. On ne sait pas de qui il traduit les préoccupations. » (Tubiana, 1990, p. 331). J. Tubiana cite les termes du décret : « Au commencement, lorsque l'Empereur fonda la présente ville d'Addis Abāba, la terre était nue et ne portait aucun arbre (...) il fit venir le présent eucalyptus qui croît rapidement » (Tubiana, 1990, p. 331) Puis le texte du décret précise que l'eucalyptus « n'a pas la moindre utilité, en dehors de détruire la végétation et le sol (...) son bois est inutilisable, son fruit ne se mange pas. Donc partout où il y a des eucalyptus, qu'on en arrache les deux tiers, qu'on en garde un tiers » (Tubiana, 1990, p. 331). Les motivations de *Lejj Iyasu*, pour approuver ce décret ne sont pour certains pas seulement « écologiques » - ce qui, au demeurant, aurait été précurseur pour son époque. Lors d'un entretien à l'Université d'Addis Abeba en octobre 2009, le professeur Yeraswork Admassie, sociologue reconnu, nous apporte des éléments de compréhension. *Lejj Iyasu* aurait avant tout choisi de répondre aux exigences de l'ambassadeur d'Égypte, pays dont il était très proche, qui s'inquiétait déjà d'un assèchement des sols éthiopiens, et des conséquences que cela pourrait avoir sur le débit du Nil Bleu (affluent du Nil). Les eucalyptus constituaient déjà un point de tension. Si ce décret n'a pas été suivi d'effet, les préoccupations autour de la consommation en eau demeurent actuelles.

- Sol et éléments nutritifs

Accusé de consommer beaucoup d'eau, l'eucalyptus l'est aussi d'appauvrir les sols en absorbant trop d'éléments nutritifs. L'arbre, pour pousser, a besoin d'azote, et d'éléments minéraux comme le phosphore, le potassium, le calcium et le soufre. La logique est ici la même que pour l'eau puisque la croissance rapide de cet arbre et ses hauts rendements lui confèrent, sur une courte durée, des besoins supérieurs à ceux d'autres essences forestières.

Demel Teketay donne quelques éléments de comparaison pour justifier cette haute consommation d'éléments nutritifs et met en parallèle des données issues de forêts naturelles en Australie. Il y a selon lui 20 fois moins d'éléments nutritifs présents sur les sols des

---

<sup>89</sup> Petit fils de Ménélik II. Mais il n'a jamais été couronné. *Lejj* en amharique signifie enfant : titre donné au fils d'un noble.

plantations d'eucalyptus que dans les forêts naturelles de cette espèce du fait de l'exploitation des sites – et non pas donc des qualités propres à l'espèce (Demel Teketay, 2000). L'appauvrissement des sols se complète, et pour les adversaires de l'eucalyptus cela détruit les sols et enrayer la possibilité de développer d'autres cultures, car les pertes en éléments nutritifs sont notables sur le temps long. Mais sont alors essentiellement imputables aux modes d'exploitation.

- Eucalyptus et érosion

En asséchant les sols, en les appauvrissant, les eucalyptus sont aussi accusés de provoquer l'érosion des terrains. Cet argument prend une résonance particulière à Addis Abeba où la majorité des plantations se situent sur les pentes nord de la ville. Ces mises en exploitation de parcelles jouent sur les risques d'érosion, qui sont amplifiés par l'intensité des pluies, les types de sols, la végétation (FAO, 1988, Demel Teketay, 2001). Les caractéristiques de l'arbre peuvent accroître le phénomène d'érosion. La litière produite par les feuilles au sol, est moins importante que pour nombre d'essences forestières (Tesfaye Teshome, 2009). Ces feuilles et branchages sont aussi ramassés rapidement, par des femmes qui les revendent pour fournir du bois de chauffe à la capitale. Pour certains, cela empêche le maintien des sols – nous verrons que d'autres partagent un avis contraire sur ce point, notamment en vantant le mérite d'un entretien des plantations.

L'eucalyptus n'est pas une espèce recommandée pour contrôler l'érosion, (Pohjonen, 1989). Globalement « *Tree monocultures of any kind may not be the best solutions to soil erosion* » (Demel Teketay, 2001, p. 32). Des nuances sont à apporter en fonction du climat ; ces effets sont plus notoires dans des zones semi-arides que dans nos zones d'étude. Certains ont même jugé utile le développement des plantations d'eucalyptus pour prévenir l'érosion. Le programme de reboisement *Addis Bah* posait justement comme préoccupation la préservation des terres au nord d'Addis Abeba et la lutte contre l'érosion par l'accroissement des plantations. Les eucalyptus devaient permettre de retenir les sols. Des exemples de terrains érodés sont tout de même recensés à Entotto, images qui servent d'accroche aux propos des *anti-eucalyptus* .

**Photos 20 : Des sols érodés à Entotto – Février 2007**



Ces photographies montrent des sols érodés sur les hauteurs d'Addis Abeba. Mais il ne faut pas oublier que les eucalyptus y sont massivement exploités et que les pentes de ces terrains sont fortes.



- Effets allélopathiques

Dernier effet des eucalyptus – comme tous les arbres - l'effet dit allélopathique, qui repose sur l'interaction biochimique de l'espèce avec les végétaux alentours et qui peut enrayer la croissance de ces autres plantes. Les eucalyptus *camaldulensis* et *globulus* sont connus pour produire de tels effets. Les toxines peuvent être libérées par les feuilles à terre, les feuilles sur les arbres et drainées par les pluies, ou encore par différents résidus au sol. Cela provoque une compétition avec les autres plantes, notamment les herbes, les jeunes pousses et surtout les graines, qui peuvent être détruites suite à ces interférences. Globalement les effets allélopathiques sont plus notables en zones sèches, où les effets de compétitions sont plus intenses, que sur les hauteurs de la capitale. Nous le verrons dans la partie suivante, mais la régénération de certaines espèces est démontrée sous eucalyptus à Addis Abeba.

## **2 – La radicalité des *anti* eucalyptus s'appuie sur les critiques écologiques**

Si ces arguments sont nuancés par nos interlocuteurs au fur et à mesure de l'avancée de nos enquêtes, ils demeurent prégnants chez les opposants à l'arbre. L'exemple le plus probant que nous ayons eu au cours de nos enquêtes, est notre entretien avec le professeur Legassa Negash. Nous l'avons rencontré en 2008, à l'Université d'Addis Abeba où il est chercheur en biologie. Il a étudié en Suisse et travaille sur l'impact des plantes sur les sols. Ce personnage décidé et charismatique nous a tenu le discours le plus virulent entendu au cours de nos enquêtes. Il mène depuis de longues années des recherches sur l'arbre. Convaincu de ses effets néfastes, il s'implique pour donner de la résonance à son propos. Il milite pour sa suppression ; et *a contrario* pour la réhabilitation d'espèces indigènes sur les plateaux éthiopiens, tout particulièrement ceux de la capitale. Il estime que ces dernières sont mieux adaptées au pays, car elles sont le résultat d'une longue évolution, plus en adéquation avec le climat et les sols. Selon lui, la disponibilité en eau baisse, dès que le nombre d'eucalyptus augmente. Le lien entre assèchement de sols et plantations est alors net en Éthiopie. La croissance continue de cet arbre, ses feuilles persistantes, la captation excessive d'éléments nutritifs dans les sols, les effets allélopathiques, sont autant d'arguments condamnables et qui représentent une palette large de contraintes. Il illustre son discours par une série de photographies, les mêmes à peu près que celles que nous avons pu prendre à Entotto. Il cite cet endroit en exemple, pour montrer un sol déplacé, où les racines des eucalyptus sont apparentes. L'appauvrissement des sols n'est pas immédiatement irréversible après suppression des eucalyptus. Cette « destruction » des sols contribue pour lui à

« l'aridification » de l'Éthiopie. Le discours est sans nuance. Il estime que ce combat doit aboutir à la réintroduction d'espèces indigènes. Il regrette qu'aucun organisme ne travaille dans le pays spécifiquement sur ce thème, afin d'améliorer les connaissances et utiliser ces espèces de la meilleure façon possible. Pourtant nous avons recensé un centre de recherche important dans la ville<sup>90</sup>, tout proche de l'Ambassade britannique. Pour lui il faut travailler à l'amélioration génétique des arbres indigènes, afin qu'ils poussent aussi droits que les eucalyptus et puissent répondre aux mêmes usages. La suggestion n'est pas la plus simple ni la plus rapide à mettre en place. Selon le professeur les espèces indigènes ne poussent pas moins vite, mais il faut sélectionner les variétés adaptées aux sols – argument qui nous semble discutable. Il illustre son propos par une métaphore surprenante. De la même façon qu'un bébé n'est pas mis dehors pour courir sans préparation, un arbre indigène doit être bien choisi, bien préparé... et pourra ensuite pousser correctement.

Ce professeur participe aux projets menés par l'association de préservation patrimoniale *Ethiopia Heritage Trust*, dans les reboisements à Entotto, sur lesquels nous reviendrons. Il a tenté aussi de mobiliser les jardiniers du parc de l'Ambassade de France, suite à des discussions avec l'Ambassadeur, pour remplacer graduellement les eucalyptus par des espèces indigènes. Mais au vu des réalisations actuelles, ce projet évoqué en 2008 semble avoir été mené timidement. Ce parc immense constitue un véritable arboretum, il abrite de nombreux spécimens anciens et vouloir les remplacer aujourd'hui questionne ...

#### **Photo 21 – Dans le parc de l'Ambassade de France, 2014**



Le professeur Legassa Negash a une plaque à son nom dans le parc de l'Ambassade de France, au pied d'un arbre d'espèce indigène. Cela montre son implication auprès des institutions étrangères pour faire entendre son propos.

---

<sup>90</sup> Ethiopian Institut of Agricultural Research

Cet universitaire est un personnage clef du mouvement contre les eucalyptus, son nom est régulièrement cité par les différents acteurs rencontrés. Nous avons rapidement constaté que son positionnement ne fait pas l'unanimité. Certains le jugent trop tranché, pour un thème qui nécessite plus de nuances, au vu de l'utilité de l'arbre dans la société éthiopienne. Cet homme de réseau fait de ce combat *anti-eucalyptus* un enjeu national. Il encourage des levées de fonds auprès des ambassades étrangères par exemple pour favoriser les projets de reboisements en espèces indigènes. Une source nous confiait pourtant que l'Ambassade de Finlande aurait renoncé à verser des fonds promis après avoir appris qu'il possédait lui-même de vastes plantations d'eucalyptus dans l'Ouest du pays. Nous n'avons pas pu vérifier ces dires, qui sont peut-être seulement mal attentionnés. Justes ou non, ils révèlent que ce débat se double d'enjeux financiers non négligeables. L'exploitation de l'eucalyptus constitue une filière économique solide qu'une majorité d'acteurs ne veut surtout pas voir s'étioler. Mais en face les *anti* trouvent aussi dans ce défi écologique l'occasion de mobiliser des réseaux nationaux et surtout internationaux - ONG, ambassades - sensibilisés à ces questions et susceptibles d'apporter un soutien parfois important, et cela peut susciter quelques vocations de défense de l'environnement. Il est toujours complexe de distinguer engouement réel ou intérêt sur ces questions, car elles constituent des thèmes « à la mode » qui permettent de mobiliser et d'insérer des réseaux globaux. Le caractère consensuel que ces thématiques imposent jette un voile sur les questionnements que les mobilisations pourraient faire naître – notamment sur l'aspect financier.

Chacun semble vouloir se mouler dans ce consensus « écologique » sur le rejet de l'arbre. Les acteurs institutionnels se positionnent essentiellement en sa défaveur, dans un premier temps. Nos premières séries d'entretiens ont été marquées par ces discours, pourtant fragilisés par une réalité de terrain qui conforte le rôle important de l'arbre dans le fonctionnement urbain.

## **B – Qui porte ce discours ?**

Au cours de nos enquêtes il est apparu que ce discours était porté essentiellement par les acteurs institutionnels : à l'université, chercheurs notamment, par les acteurs internationaux mais jamais par les exploitants ou les paysans. Surtout, le rejet ne s'imposait que quand il était posé au nom d'un organisme, d'une institution ; quand notre interlocuteur parlait au nom

du groupe qu'il représentait. Il y avait toujours – à part l'entretien que nous avons cité ci-dessus avec le Professeur Legassa Negash - deux niveaux de discussion et de présentation des enjeux. Comme nous allons le voir le discours accolé aux institutions est porté par la condamnation. Mais l'individu, quand il se défaisait de ses habits de représentation, avouait un positionnement plus nuancé sur l'objet.

### **1- Les représentants du gouvernement, fédéral ou municipal**

L'ambiguïté est palpable chez les interlocuteurs des instances gouvernementales. Le positionnement de l'*Environmental Protection Authority* (EPA), par exemple, n'est pas clair ; si les autorités municipales ont fait le choix de réduire les plantations d'eucalyptus à Addis Abeba, l'organisme est aussi un des acteurs de l'exploitation. Si le discours politique est en défaveur de cet arbre, l'intérêt économique de l'EPA repose pourtant sur son exploitation. La progression du propos, notamment avec Hailé Sélassié - responsable de la gestion des plantations à l'*Environmental Protection Authority*, qui a été notre interlocuteur privilégié - a respecté les mêmes paliers. La première rencontre a été axée sur les projets de remplacements des eucalyptus par des espèces indigènes. Les cartes des zones à transformer nous ont été montrées. Elles sont basées sur le *Master Plan*, avec des reboisements prévus dans les parties sud-est de la région. Nous avons pu les conserver mais elles n'étaient pas exploitables pour être insérées dans ce travail ; le format et l'échelle n'étaient pas clairs. Ces prévisions sont basées sur le long terme. Peut-être 15 ou 20 ans avant que les arbres indigènes soient exploitables ; et pour l'heure ils ne sont pas plantés... Sorti de ce discours qui prône la réduction des plantations d'eucalyptus, nous apprenons ensuite que 90 % des 4 000 hectares exploités par l'*Environmental Protection Authority* sont dévolus à son exploitation. L'organisme tente de planter des espèces indigènes dans les zones pour l'instant non exploitées. La logique n'est donc pas la même que celle du remplacement annoncé. Au sein de leurs quatre pépinières les semences d'eucalyptus restent majoritaires. Plus nous avons progressé dans les entretiens et plus il a été dit que le débat actuel ne pouvait être raisonnablement suivi d'effets.

Au département des Forêts du Ministère de l'Agriculture, nous avons rencontré Amhara Wolco, alors en charge de ce service (par la suite nous apprenions qu'il rejoignait la GTZ). Nous trouvons chez lui un positionnement qui est souvent partagé par les sphères dirigeantes. S'il leur est compliqué de condamner complètement l'exploitation – car l'État comme la

Municipalité détiennent de vastes parcelles – les dérives écologiques sont pointées du doigt. Elles donnent lieu à une argumentation sur la « bonne gestion » que réclame cet arbre, pour contrôler ses effets néfastes. Cela passerait par un contrôle plus ferme des modalités de gestion des parcelles privées par les autorités. Si le gouvernement tente de contrôler l'expansion des eucalyptus, il convient surtout pour notre interlocuteur qu'il apporte une régulation nouvelle face aux exploitations intensives. En plus de la complexité de définir une gestion cohérente, ce type de position soulève des questionnements sur ce que signifie concrètement un contrôle gouvernemental sur les pratiques paysannes. Car du simple conseil à la rigidité d'un cadre nouveau imposé, la palette est large et les éventuelles dérives sont craintes par les paysans.

## **2- Le débat dans le monde de la recherche**

En février 2008, nous avons assisté à un colloque, à Addis Abeba, intitulé : *Ethio-German Symposium on functional ecology and sustainable management of mountain forests in Ethiopia*. Les intervenants étaient nombreux, et les communications n'étaient pas axées sur les plantations d'eucalyptus – comme l'indique le titre général. Pourtant lors du temps de discussions libres, les propos n'ont concerné que ce thème. Des chercheurs de renom étaient présents, tel que Demel Teketay déjà cité. Chacun s'est emparé de la question avec entrain. Ce moment d'échange a résumé la force et les contradictions du débat. Nous sentions qu'il s'agissait pour les membres présents d'un sujet « sensible ». Demel Teketay, qui était alors directeur régional de FSC Africa (*Forest Stewardship Council*), a exprimé vivement son agacement sur cette question. Pour lui ce débat est vain, car l'apport économique de l'exploitation ne peut être évincé par une surévaluation des effets écologiques. Il nuance ces derniers en arguant l'importance d'une bonne gestion : choix des zones plantées, des variétés etc. Il était intéressant de relever les désaccords qui emportaient l'assistance, et surtout la façon dont chacun des éthiopiens présents se sentait concerné par cette question. Des universitaires aux membres d'organisme de recherche, comme le *Forestry Research Center*, le débat était intégré et chacun avait un avis. Il a fallu, pour le président de séance, imposer fermement un arrêt des discussions pour que le colloque s'achève. L'objet est tout sauf consensuel. Quand nous avons pu rencontrer des chercheurs, en individuel, la dimension du débat était la même. Le professeur Sebsebe Demissew par exemple, interrogé en 2007 à l'université d'Addis Abeba où il enseigne la botanique, confirme l'utilité de cet arbre pour la société éthiopienne, et le décalage du discours de rejet qui l'entoure face aux pratiques

populaires. Au *Forestry Research Center*, notre interlocuteur Dr Derby Gurmu<sup>91</sup>, affirme clairement que le problème qui entoure l'eucalyptus est politique. Puisqu'à l'international l'arbre est dénigré, que des rapports de la FAO ont été produits dans ce sens, un consensus se forme dans les sphères politiques au niveau national pour intégrer ces arguments. Le rejet n'est pour lui pas défendable à l'échelle de l'Éthiopie où les populations ont besoin de cette ressource.

### **3- Le positionnement du milieu associatif et des ONG**

Dans le milieu associatif et celui des ONG, nous avons retrouvé généralement un manque de considération pour l'eucalyptus. Les représentations de structures non gouvernementales associatives sont nombreuses à Addis Abeba. Leur implantation a souvent fait suite aux famines dramatiques des années 1980, qui ont incité les organismes humanitaires à prendre pied en Éthiopie. De plus, la présence du siège de l'Union Africaine, des ambassades étrangères, a motivé ces acteurs à s'implanter dans la capitale. Nous n'avons pas été en mesure de recenser toutes ces implantations - un registre existe peut-être à la Municipalité. Mais nous avons noté à l'occasion de nos déplacements en ville le grand nombre de panneaux qui signalent ces associations, sans compter les défilés de 4x4 griffés des cigles des ONG. Nous avons échangé avec certains de leurs membres, soit en ayant connaissance de leur existence en amont et en sollicitant un rendez-vous, soit justement en frappant aux portes un peu au hasard. Si nombre de ces organismes sont dévolus à des questions sociales telles que la protection des enfants, de la femme, la scolarité, les soins, de plus en plus sont investis dans la protection de l'environnement. Ce thème y est souvent relié au développement agricole du pays et à la gestion des sols en milieu rural. Chez les membres des organisations rencontrés nous avons eu l'impression de prononcer une injure en demandant si certains de leurs programmes traitaient des plantations d'eucalyptus. L'arbre est banni de leurs projets, de leurs activités. Nombre de ces acteurs de l'environnement nous ont dit ne pas s'en préoccuper. Les entretiens avec les organismes qui ont des représentations internationales, comme la *GTZ* (la coopération allemande), *World Vision*, *Farm Africa*, *SOS Sahel*, *ENDA* ou même la FAO ont été très brefs ; certaines demandent n'ont pas abouti tant le thème était décalé de leur préoccupation. Ces acteurs associatifs ou humanitaires internationaux affichent clairement leur désintérêt pour l'eucalyptus qui ne constitue pas un élément au sein des solutions de développement promues. Les projets sont menés avec l'objectif déclaré d'améliorer

---

<sup>91</sup> *National Tree Seed Technologies and Improvement Research Project – Researcher I.*

l'environnement, et l'eucalyptus n'y a pas sa place. Pourtant en consultant les registres de vente du *Forestry Research Center* nous avons retrouvé certains de ces organismes dans la liste des acheteurs de graines d'eucalyptus. *World Vision* par exemple achète des eucalyptus *camaldulensis* ou *globulus* (respectivement 5 et 70 kg en 2008). En 2004, la *GTZ* achetait 34 kg de graines d'eucalyptus *globulus*, 10 kg d'eucalyptus *grandis* et 10 kg d'eucalyptus *camaldulensis*. En 2003, *SOS Sahel* apparaît aussi dans les listes du *Forestry Research Center* pour l'achat de quelques semences d'eucalyptus *grandis*. Face à ces données les acteurs concernés évoquent leur antériorité, et confirment leur désintérêt actuel pour cette espèce.

Nous avons compris que les dénonciations de ses effets néfastes étaient partagées, que les condamnations globales de l'espèce étaient intégrées. Il n'était, en théorie, pas concevable de placer cet arbre au cœur de programmes protection des forêts que mènent par exemple, *SOS Sahel* ou *Farm Africa* (dans le Kaffa, ou dans le Bale). Le membre de *SOS Sahel* par exemple, rencontré dans les bureaux d'Addis Abeba en 2009, nous a dit que l'organisation ne prend pas position sur l'eucalyptus. Les actions de cet organisme, axées sur la conservation et la gestion des ressources naturelles, instaurent des programmes participatifs avec les communautés pour préserver les forêts et selon notre interlocuteur, ne prennent pas forme dans les zones plantées d'eucalyptus. Le rejet est latent, moins affirmé que dans les structures nationales, pour autant nous retrouvons un consensus autour de la condamnation de l'arbre. Car ne pas le prendre en compte revient à une forme de déni de la réalité – une méconnaissance étant impossible au regard des proportions prises sur le terrain par la présence de l'eucalyptus. Si ces associations ou ONG n'œuvrent pas à Addis Abeba et n'intervenaient alors pas dans nos recherches directes, leurs positionnements étaient intéressants. Nous avons été étonnés que l'eucalyptus soit « hors de leur propos » au regard de l'importance qu'il revêt dans les reboisements à l'échelle du pays. Il est surprenant de ne pas avoir trouvé plus de projets prenant plus directement en compte la réalité de ces plantations. Cette distance des structures internationales vis-à-vis de la réalité dénote un manque de prise en considération suffisante des pratiques locales réelles de l'environnement, et la domination des projets par des principes pensés dans les sphères hautes - et mis en place du « haut » vers le « bas ».

Chez les associations ou ONG nationales, soucieuses des questions environnementales et qui œuvrent dans la capitale, nous avons retrouvé le discours de rejet, mais généralement exprimé de manière plus virulente. Certaines restent relativement neutres sur le sujet, et comme pour la catégorie ci dessus ne souhaitent pas prendre part au débat. C'était le cas par exemple de *l'Institut for Sustainable Development (ISD)*. Cet organisme est dirigé par Sue

Edwards, connue pour avoir publié un ouvrage fourni sur la flore éthiopienne, que nous indiquons en bibliographie. Le but est de mener des campagnes de formation auprès des jeunes, dans des groupes de travail, pour sensibiliser les interlocuteurs à la protection de l'environnement. Les membres de l'association apprennent à faire pousser des légumes, des plantes ornementales, des graines d'espèces indigènes ou encore à prendre soin des animaux. La directrice reconnaît l'importance sociale de l'eucalyptus aujourd'hui en Éthiopie, mais nous précise que, sur leurs terrains d'action, il n'est plus exploité ; des légumes ont été plantés en remplacement. De la même façon *Clean and green Addis Abeba* prend ses distances avec l'exploitation de l'eucalyptus dans la capitale. Cette organisation non gouvernementale a tout de même ses locaux au sein de la Mairie, à Piazza. La distance avec les autorités n'est donc pas très nette. Elles fonctionnent avec environ 500 membres, dont certains sont issus justement du gouvernement municipal, du secteur privé ou d'ONG. Le directeur que nous avons rencontré en 2008 admet une proximité avec les autorités, tout en nous assurant une totale indépendance d'action ; nous n'avons pas parfaitement saisi cette nuance et il nous est apparu que cette ONG était surtout une vitrine d'actions associatives de protection de l'environnement qui *in fine* valorisent les autorités municipales (Ayerbe, Guitton, Pierrat, 2012). Quoiqu'il en soit, cette organisation œuvre notamment pour une réhabilitation des espaces verts dans la ville. Quelques événements sont coordonnés et donnent lieu à une médiatisation savamment orchestrée. Par exemple, lors de la saison des pluies, des campagnes de reboisement sont mises en places autour d'Addis Abeba, grâce à des semences d'espèces indigènes fournies par différents acteurs éthiopiens. Les plantations d'eucalyptus ne sont pas considérées dans ces programmes. S'il n'y a pas d'actions en faveur de cet arbre bien sûr, il n'y a pas non plus concrètement de mesures pour limiter son exploitation. Car notre interlocuteur, une fois encore, reconnaît son apport à l'économie locale et admet que, s'ils privilégient les espèces indigènes dans les reboisements menés, aucun travail de suppression des eucalyptus ne peut être aujourd'hui raisonnablement mené.

Ce n'est pas le cas d'*Ethiopia Heritage Trust*, que nous avons déjà évoqué, et dont les actions cherchent à aller plus loin dans l'éradication des espèces exotiques. Si le professeur Legessa Negash nous a présenté leur position, nous avons par la suite rencontré des membres – dont le directeur – au sein des bureaux de l'association, et sur les pépinières du massif d'Entotto. Des parcelles sont dévolues au remplacement des eucalyptus par des arbres indigènes, et les pépinières fournissent les semences utiles à ce projet. Quinze espèces étaient



préparées dans la pépinière que nous avons visitée<sup>92</sup>. Cette association affirme son rejet de l'eucalyptus par sa volonté de le supprimer et le remplacer. Pour autant, même chez ces acteurs positionnés *anti* dans le débat, des nuances apparaissent au gré de la conversation. Dans la pépinière par exemple, notre interlocuteur reconnaît que si cet arbre favorise l'érosion des hauteurs de la capitale, c'est aussi de l'or dans un champ (« *gold in a field* ») et qu'il convient surtout d'équilibrer la gestion des espaces plantés.

Cet argument reposant sur la gestion est aussi celui posé par notre interlocuteur au *Forum for Social Studies* (Ato<sup>93</sup> Daniel), chercheur en environnement avec une formation de géographe. Cette organisation non gouvernementale mène des recherches et organise des rencontres – débats sur les thèmes sociaux et environnementaux. Elle est à l'origine de nombreuses publications, menées par des chercheurs reconnus. Quand nous avons réalisé nos entretiens en 2009 elle était dirigée par Bahru Zwede, historien précédemment cité. Ato Daniel reconnaît l'utilité de l'arbre dans la société et insiste sur les très bons rendements que permet cette culture. Pour autant il pointe les conditions de gestion qui, mal menées peuvent détruire des sols. Dans la lignée des arguments du Professeur Legasse Negash il rappelle l'érosion des sols des collines d'Entotto. Comme lui il emploie un terme signifiant, et signale que certains fermiers comparent l'arbre à de « l'urine », s'il est planté intensivement. Pour autant sur les actions de remplacement par des espèces indigènes, ce chercheur est moins optimiste que les membres de *Ethiopia Heritage Trust*. Il reconnaît que le gouvernement tente de changer d'approche, commence à réaliser les problèmes liés aux plantations mais que ces activités restent insignifiantes car on plante toujours beaucoup plus que l'on ne coupe d'eucalyptus, à l'échelle locale comme nationale.

Pour les structures d'envergure internationale le discours sur l'eucalyptus n'est pas formulé, mais la non-considération de l'objet renseigne sur le sens que lui octroient nos interlocuteurs. Ils adoptent le consensus global sur un environnement géré de façon durable, donc antinomique à l'exploitation de l'eucalyptus. Le débat prend une forme plus affirmée dans les organismes d'échelle nationale. Le rejet et les volontés de suppression de l'espèce y sont exprimés. Dans tous les cas nous avons noté que ce discours ne vaut que quand il est exprimé au nom d'une entité, d'un groupe représentatif, souvent institutionnel et qu'il est porté par un projet. Sorti du cadre d'une organisation, du collectif, le discours « officiel » s'étiole. Quand l'individu reprend la parole en son nom propre, les positionnements sont plus

---

<sup>92</sup> Par exemple le genévrier *Juniperus Procera*, ou, *Acacia Abyssinica*.

<sup>93</sup> Ato : monsieur en amharique.

*pro* que *anti*. Les réalités des pratiques, de l'importance économique et sociale de l'exploitation sont telles qu'elles ne peuvent être rationnellement balayées de l'argumentaire ; rares sont nos interlocuteurs qui n'ont pas soulevé ce point. Ces entretiens ont révélé le décalage entre un discours normé, internationalisé et les pratiques locales. Ils ont aussi mis à jour la récurrence de la question de la gestion qui, si elle est essentielle, peut dériver sur un contrôle gouvernemental des plantations, en désaccord avec les pratiques paysannes.

## **II – Un rejet très nuancé dans la pratique**

Les arguments qui sont mobilisés pour définir les effets néfastes des eucalyptus sur l'environnement, et que nous avons présentés dans le premier temps de ce chapitre, font l'objet de remises en cause. Les nuances apportées sont même l'occasion parfois de réhabiliter l'objet en montrant, par effet domino, ses apports à l'environnement. De plus, puisque ce thème mobilise les décideurs urbains et qu'il confronte des positions divergentes, il a donné lieu à des recherches universitaires, notamment au sein du *Wondo Genet College of Forestry*. Ces travaux ont majoritairement été réalisés en partenariat avec une université suédoise, avec laquelle des accords étaient passés. Certains d'entre eux, consultés à Wondo Genet et à Addis Abeba, ont été très utiles pour apporter quelques éléments de modération au débat, et aux idées avancées. Si le discours des acteurs rencontrés était modulé au cours de nos entretiens par les pratiques populaires qu'ils connaissent bien, les recherches que nous allons présenter permettent de nuancer le discours lui-même, en contredisant les arguments écologiques avancés. L'étude de Kidane Woldu par exemple, a eu un écho important au point d'être connue et citée par des acteurs de la filière, et des membres des autorités politiques.

### **A - De « déchet » à « or vert », des perceptions évolutives sur l'eucalyptus**

« D'urine » (comme décrit par Legassa Negash) à « or vert », l'eucalyptus est pour certains le pire, pour d'autres le meilleur. Malgré les critiques, la majorité des interlocuteurs institutionnels reconnaissent son apport considérable pour les paysans, et la population éthiopienne en général. Par ses usages et la filière qu'il assure, le terme « d'or vert » a régulièrement été cité pour définir l'arbre ; comme nous l'avons dit, même un membre de l'*Ethiopia Heritage Trust* ose ce qualificatif. D'autres comme Debre Gurmdu du *Forestry Research Center* par exemple l'ont utilisé car cette culture, facile à planter et à récolter assure

des rentrées d'argent régulières pour les agriculteurs. Cette terminologie est surtout utilisée pour désigner le café dans le pays, et de plus en plus pour le *tchat*<sup>94</sup>, qui pousse principalement à l'Est et devient extrêmement rentable<sup>95</sup>, souvent exporté « clandestinement ». Ces deux productions sont vendues hors du pays. Le café notamment demeure la première culture d'exportation de l'Éthiopie ; ce produit est consommé sur tous les continents. Il peut paraître excessif de ranger le bois d'eucalyptus dans la même catégorie qui, nous l'avons dit, est restreint à un marché local et national. Si les échelles des filières ne sont pas les mêmes, l'apport direct pour les paysans reste intéressant. Comme le faisait remarquer un membre de *Finfinnee Forest Development and Marketing Enterprise*, l'eucalyptus est bien plus présent dans le paysage éthiopien que le café ! Si cela ne veut pas dire que le bois rapporte plus, cette réflexion en terme d'enracinement national est pertinente. Le terme de *cash crop* est régulièrement revenu au cours de nos entretiens. L'eucalyptus est en effet une culture de rente. Si le bois produit est parfois utilisé au sein des foyers, par les agriculteurs, il est surtout destiné à être vendu. Ces arbres constituent une sorte de réserve, un livret de caisse d'épargne ; ils peuvent être coupés et mis sur le marché sans respecter un rythme d'exploitation fixe. Pour les paysans qui vendent leur culture vivrière avec régularité, les eucalyptus qui poussent sur leurs parcelles sont conservés comme une « économie ». Lors d'un besoin d'argent, planifié ou non, la vente assure quelques liquidités bienvenues. Suivant les échelles d'exploitation cette culture de rente peut-être l'objet d'un commerce fixe et régulier, ou se conserver comme un « pécule », qui rassure, sert occasionnellement et vient en complément d'autres cultures, moins souples dans leur exploitation. Si les critiques se centrent sur les effets écologiques et que l'arbre est assimilé pour certains à un véritable déchet, l'apport social et économique vient contrebalancer ce rejet. La controverse persiste et suivant l'angle considéré les perceptions de l'arbre sont contradictoires. Nous reviendrons en détail sur l'importance de la filière dans le chapitre suivant, mais pour nuancer les formes du rejet que nous avons évoquées précisons dès maintenant quelques données qui confirment cette rentabilité.

Daba Wirtu, a consacré en 1998 une recherche de Master à l'apport économique des plantations d'eucalyptus, en basant son terrain sur les sites d'Entotto et de Chancho. Il cite Pohjonen et Pukkala (1989), pour rappeler que sur les plateaux éthiopiens l'eucalyptus *globulus* permet de produire 31m<sup>3</sup> par hectare et par an (Daba Wirtu, 1998, p. 6). Il montre

---

<sup>94</sup> *Catha edulis* Forsk. *Khât* en arabe, *qaat* en somali.

<sup>95</sup> Voir sur ce thème le mémoire de géographie de Charlie Barjonnet, à Paris 1.

que sur ces sites d'étude le temps de rotation optimale pour les plantations est de 5 à 10 ans, ce qui dans les faits correspond aux pratiques des acteurs locaux. En comparant les rendements des eucalyptus aux autres cultures pratiquées dans ces zones l'étudiant conclut que l'apport financier de la culture de l'eucalyptus est ici de 8 à 30 fois supérieur aux autres productions agricoles. Il précise que selon ses résultats l'investissement dans les plantations d'eucalyptus *globulus* est très attractif et se justifie largement économiquement (Daba Wirtu, 1998). En montrant que l'eucalyptus est plus rentable l'auteur s'étonne finalement que les paysans n'en plantent pas plus autour de la capitale, qu'il appelle ici *Finfinnee*. L'emploi du nom oromo pour désigner Addis Abeba montre sa sensibilité, et une forme de contestation du pouvoir en place. En concluant sur l'intérêt pour le monde paysan de développer cette exploitation, il prend aussi position contre le discours communément proposé par les autorités. Cela n'enlève rien aux résultats fournis, basés sur un terrain mené avec précision et dont il détaille la méthodologie dans son travail.

## **B- Et si l'eucalyptus était « bon » pour l'environnement ?**

Si le discours de rejet est nuancé par le rappel de l'apport de cette culture de rente, des contre-arguments écologiques sont aussi avancés dans le débat. Dans le domaine précis de la protection de l'environnement la condamnation de l'arbre n'est pas unanimement entendue.

### **1- L'eucalyptus bénéfique par effet domino ?**

Lors d'un entretien à l'*Environmental Protection Authority* l'idée a été posée par notre interlocuteur que l'eucalyptus pouvait aussi être bénéfique pour l'environnement si les plantations étaient correctement gérées. Il faut savoir transformer les contraintes en atouts par des pratiques innovantes que les exploitants ont souvent su mettre en place. Comme le rappelle Amanuel Mehari dans son mémoire universitaire une judicieuse sélection des terres pour l'agroforesterie permet de mettre en valeur des zones alors laissées vacantes : « *In Ethiopia, Eucalyptus is also blamed for its high nutrient consumption. (...) planting Eucalyptus has an advantage. Because it grows on nutrient poor and degraded sites, the unproductive and waste land of the country can be transferred to productive land by planting*

*Eucalyptus*<sup>96</sup> » (Amanuel Mehari, 1996, p. 57). Dans le même esprit nous pouvons supposer que ce choix des terrains s'accompagne d'une valorisation des meilleurs sols pour des cultures plus exigeantes. Penser de façon systémique, la culture de l'eucalyptus peut permettre par exemple une plus grande rentabilité des productions vivrières sur des sols fertiles, doublée d'un apport de la production en bois sur des terres plus pauvres. Mais les plantations peuvent aussi venir en complément d'une agriculture jugée souvent peu performante. La réduction des terres cultivables par foyer - suite à la croissance de la population et à la réforme agraire de 1975 qui a institué le partage en héritiers à chaque génération - est perçue par des observateurs comme un accélérateur de la diffusion des eucalyptus. Dans le même esprit la réduction des pâturages disponibles engendrée par le morcellement des exploitations peut inciter les paysans à se tourner vers une culture de rente, plus compléter leurs revenus. « *The main reasons for planting Eucalyptus are to generate cash income and to meet the construction and fuelwood demands of the household. According to Amare (1999) the interest in tree growing is further re-enforced by the poor performance of agriculture, especially declining crop yields and the need to reduce livestock numbers because of the extreme shortage of grazing land* »<sup>97</sup> (Asaye Asnake, 2002, p. 11). Ajoutons qu'en permettant de ne plus utiliser les déjections animales comme combustibles mais en les dispersant dans les champs comme engrais naturels, l'utilisation du bois énergie a indirectement permis d'améliorer les rendements agricoles.

Certains voient dans l'insécurité foncière des années 1970-1990 un moteur de l'expansion des plantations des eucalyptus par la quête de rendements agricoles rapides, comme nous l'avons dit en première partie. Le sociologue Yeraswork Admassie posait lui une autre analyse. Selon lui, la loi de certification des terres entrée en vigueur en 1997 a joué dans la constitution d'exploitations boisées à l'échelle des foyers individuels. L'obtention de ce certificat par les habitants les incitait à valoriser davantage leurs terres, notamment en réalisant des investissements nouveaux, comme des travaux d'irrigation ou en plantant plus d'arbres. Ces réalisations s'inscrivaient donc dans la durée. Pourtant l'eucalyptus est souvent décrit comme une culture du temps court. Finalement il semble que, quelque soit le régime en

---

<sup>96</sup> « En Éthiopie, l'eucalyptus est condamné pour sa consommation excessive d'éléments nutritifs (...). Planter des eucalyptus a pourtant un avantage. Comme ils peuvent pousser sur des sols pauvres en nutriments et dégradés, les terres improductives et inutilisées du pays peuvent devenir productives avec les plantations d'eucalyptus. »

<sup>97</sup> « Les principales motivations pour planter des eucalyptus en Éthiopie sont de générer des bénéfices et de satisfaire les demandes en bois de chauffe et de construction des populations. Selon Amare (1999), cette culture permet en outre de compenser les faibles performances de l'agriculture, fragilisée par la baisse des rendements agricoles et la diminution des pâturages disponibles pour le bétail. »

place, incitatif ou non par les régulations d'accès au sol, les plantations d'eucalyptus ont conservé leur succès car les usages que le bois permet les rendent avant tout indispensables, et que les modalités d'exploitation sont peu contraignantes.

Pour appuyer la défense des eucalyptus, d'un point de vue écologique, l'argument que nous avons fréquemment rencontré dans nos lectures, ou au cours des entretiens, est la protection des forêts naturelles que ces reboisements permettent (Amanuel Mehari, 1996). Comme cela a été défini au cours du colloque éthio-allemand déjà évoqué de 2008, l'Éthiopie connaît une « *wood famine* ». Le terme, employé au cours des discussions libres par différents interlocuteurs, est fort car il renvoie volontairement aux événements dramatiques des famines alimentaires qu'a connues le pays. Il retranscrit la volonté d'alarmer et d'éveiller les consciences sur les pénuries boisées, seulement compensées aujourd'hui par les plantations artificielles. Il permet de replacer le débat écologique dans des dimensions sociales en pointant excessivement les dérives qu'il entraîne, et qui font oublier la réalité du terrain. Si l'eucalyptus permet de palier, même de façon imparfaite, aux pénuries en bois, il permet aussi de conserver et améliorer les forêts naturelles du pays. En préservant les coupes dans ces espaces et en déplaçant l'exploitation vers les plantations, la diffusion de l'espèce joue dans la protection de l'environnement. Amhara Wolco, du département des Forêts au Ministère de l'Agriculture, insistait sur ce point en rappelant que l'eucalyptus constitue une « bonne solution » contre la déforestation. Debre Gurmu du *Forestry Research Center* se demande aussi ce que seraient devenues les forêts naturelles à l'échelle du pays si l'eucalyptus n'avait pas été introduit ? Selon lui sans l'arbre aujourd'hui le tableau que nous pouvons imaginer serait dramatique, avec des pénuries énergétiques pour les populations. Dr Debesaye Senbeto, un expert forestier rencontré à Addis Abeba en 2009, s'est posé la même question, sur le sort de l'Éthiopie et des Éthiopiens si l'espèce n'avait pas été diffusée. Il apporte une réponse pleine de piquant, disant qu'il aurait alors fallu se déplacer vers la « jungle » du Congo. Voilà une façon enrobée de dire que l'eucalyptus a aussi préservé la civilisation éthiopienne.

## **2- La régénération d'espèces sous couvert d'eucalyptus**

Si l'eucalyptus a permis une préservation des ressources naturelles par effet domino, des études ont montré les apports des plantations elles-mêmes. En 1999 Kidane Woldu a proposé un mémoire universitaire qui a permis de remettre en question les condamnations des plantations pour leurs effets allélopathiques notamment. Ces recherches de Master ont été

présentées dans une université suédoise et interrogent la régénération des arbres indigènes (*Juniperus procera*) sous eucalyptus à Entotto. Le terrain d'étude se situe au sein des plantations *Finfinnee Forest Development and Marketing Enterprise*, le long de la route Nord-Est qui va en direction du *Goggam* et s'étend sur une superficie de 200 hectares. Cette zone périurbaine est soumise, comme le rappelle l'auteur, aux « nuisances » engendrées par la proximité de la capitale, engendrant davantage de coupes illégales de bois par les populations avoisinantes par exemple, et des détériorations par les ruminants qui broutent dans les espaces plantés. La première espèce d'arbres représentée est ici l'eucalyptus *globulus* et, en moindre proportion, le genévrier (*juniperus procera*). Dès l'introduction il précise que les plantations d'eucalyptus ont remplacé les espèces indigènes dans ces zones d'étude. Nous avons vu plus haut que ce positionnement est discutable. Pour autant l'étude en elle-même, axée sur la question de la régénération, est très intéressante. Selon l'auteur une meilleure compréhension du processus sur ce terrain pourrait aider à la réintroduction d'espèces indigènes, et à la conservation des sols. Il apporte quelques précisions sur l'espèce indigène ici présente, des *juniperus procera*, des arbres à feuilles persistantes, qui peuvent atteindre 40 mètres de hauteur, et qu'on trouve essentiellement dans l'hémisphère Nord. L'étudiant précise que cet arbre est utilisé principalement pour la construction, mais aussi pour fabriquer des perches de bois (pylônes électriques par exemple), des parquets, des meubles et même des crayons à papier.

L'hypothèse, logique et attendue, est posée dès les premières pages du mémoire est la suivante : « *The number of natural regeneration of J. procera is very low in plots where the stand density of Eucalyptus globulus is high* »<sup>98</sup> (Kidane Woldu, 1999, p. 30). Des relevés de terrain ont été réalisés en respectant un protocole méthodologique : distance entre les arbres, inventaire des jeunes pousses pour trouver celles qui sortent de façon naturelle, test de germination des semences, capacité de graines récoltées sur le terrain à repartir en pot, analyse d'échantillons de sol en laboratoire à l'Université. Les recherches ont été menées en 1998, sur 45 parcelles de 100 m<sup>2</sup> chacune (10 m x 10 m). Les parcelles étaient divisées en 3 classes suivant la densité d'eucalyptus recensés. 15 parcelles comptaient moins de 12 eucalyptus chacune. 15 autres en comptaient de 13 à 25 chacune, et les 15 dernières de 26 à 43 souches. Ces différences de densité permettaient d'envisager le lien entre présence des eucalyptus et repousse des genévriers *Juniperus* en fonction de la distance entre les deux espèces. Les résultats obtenus ont montré que le nombre de repousses augmente au fur et à

---

<sup>98</sup> « Le nombre de régénération naturelle de *J. procera* serait très faible dans les parcelles où la densité de peuplement d'*Eucalyptus globulus* est élevée. »

mesure que la distance à l'eucalyptus décroît : « *a considerable amount of regenerants (about 45%) were found close to the eucalyptus tree stumps at a distance between 0 to 20 cm* »<sup>99</sup> (Kidane Woldu, 1999, p.29). L'auteur établit aussi un lien entre le succès de ces repousses et la taille des eucalyptus sur le terrain. Les relevés de terrain montrent que la présence d'eucalyptus permet de mieux retenir le sol,<sup>100</sup> et de créer des conditions favorables à la germination naturelle des graines de *juniperus*. De plus les sols stabilisés par les arbres ont permis d'éviter l'éparpillement des graines, notamment vers les parties basses des pentes<sup>101</sup>. Enfin les eucalyptus ont offert des conditions de germination favorables en procurant de l'ombre aux semences<sup>102</sup>. Ces données contredisent les arguments posés par les *anti-eucalyptus* qui les accusent de favoriser l'érosion, de déstabiliser les sols pentus des collines de la capitale. Ici l'auteur montre que la présence d'eucalyptus sur les parcelles permet d'enrayer en partie ce phénomène. Nous trouvons dans cette étude des arguments forts qui jouent dans l'équilibre du débat écologique aujourd'hui posé. Ce n'est pas tout puisque Kidane Woldu montre en plus que les *juniperus* repoussent mieux sous eucalyptus, que sous les arbres de la même essence. En conclusion Kidane Woldu souligne donc que le genévrier se régénère assez mal sous sa propre canopée, et qu'à l'inverse les eucalyptus ont favorisé ce processus. Les résultats de cette étude, parce qu'elle a été rigoureusement menée sur des parcelles bien définies, étonnent car ils se posent en contradiction avec l'hypothèse de départ. Elle semblait pourtant la plus évidente aux vues des allégations connues contre l'eucalyptus. En plus d'insister sur ces nouvelles pousses, qui contredisent les effets allélopathiques de l'espèce, l'auteur remet en cause le phénomène d'érosion imputé à tort aux eucalyptus, sur ces parcelles très pentues. Ce travail constitue un apport important, qui s'applique aux terrains d'étude qui nous intéressent. Il est cité dans les articles scientifiques, comme ceux de Demel Teketay (Demel Teketay, 2001) ou par nos interlocuteurs, par exemple lors d'un entretien avec un membre de la partie fédérale de l'*Environmental Protection Authority*, ou avec le

---

<sup>99</sup> « Une grande quantité de nouvelles pousses ont été recensées près des souches d'eucalyptus, à une distance comprise entre 0 et 20 cm. »

<sup>100</sup> « *Firstly, due to deforestation, overgrazing and subsequent erosion problems, the topsoil is found only around the Eucalyptus tree stumps. This indicates that the web of roots and stumps of Eucalyptus trees were used or act as a physical barrier to hold and support top soils around their stumps. Therefore, the soils accumulated around Eucalyptus stumps might have contributed in creating improved or favourable microclimate conditions for Juniperus seed germination and seedling growth.* » (Kidane Woldu, 1999, p. 38).

<sup>101</sup> « *Secondly, the Eucalyptus trees and stabilised soils around their stumps probably have played a role to stop or hold dispersed Juniperus seeds which would have been transported down the slope together with the eroded soils.* » (Kidane Woldu, 1999, p. 38).

<sup>102</sup> « *Thirdly, the E. globulus coppice shoots might have contributed in the regeneration process of J. procera by creating favourable conditions in providing shade at the early survival of Juniperus seedlings.* » (Kidane Woldu, 1999, p. 38).



professeur Sebsebe Demissew de l'Université de botanique d'Addis Abeba. La connaissance de cette analyse est aussi au niveau national.

Enfin un article intéressant a été publié en 2010 suite à une conférence organisée par l'*Ethiopian Agricultural Research Organization*, qui s'est tenue à Addis Abeba en septembre 2010 et qui avait pour thème « *Eucalyptus management, history, status and trends in Ethiopia.* » Deux chercheurs - Shiferaw Alem d'une université tchèque et Tadesse Woldemariam, de l'*Environment and coffee forest forum* à Addis Abeba - ont étudié la régénération de plants de café, et la qualité finale du produit, pour des espèces plantées sous eucalyptus *grandis*, au sud-ouest de l'Éthiopie, dans la forêt de Belete (*wäräda* de Shebe en Oromiyaa). Les comparaisons sont menées entre des parcelles de forêt naturelle de caféiers et des parcelles d'eucalyptus *grandis*. Leurs résultats sont étonnants et annulent à nouveau les injonctions portées aux eucalyptus et à leurs effets allélopathiques. Ils soulignent que si les sols sont suffisamment riches, la compétition entre les deux espèces ne joue pas et les plants de cafés poussent aisément. Les densités de caféiers relevées par les deux chercheurs sont tout de même plus importantes en forêt naturelle. Ils l'expliquent par le fait que ces endroits sont moins accessibles que les plantations dans lesquelles les populations locales viennent aisément collecter. Les ramassages plus fréquents font diminuer la quantité de grains de café susceptibles de se régénérer. Ils notent aussi une légère différence de vigueur des caféiers. Les plants sous forêt naturelle sont plus grands et plus résistants. Certainement car ils sont plus anciens que ceux plantés sous eucalyptus. À part ces quelques différences les chercheurs n'observent pas de points de rupture notables entre les deux modes d'exploitation. Les eucalyptus *grandis* fournissent, comme les forêts naturelles, l'ombre utile aux caféiers, sans enrayer leur régénération et leur croissance. Enfin les qualités du produit ne sont pas différentes d'un système à l'autre. Les deux types sont élevés au même standard d'exportation - ici grade 2, définit selon les qualités du grain et les caractéristiques en tasse du produit tel que l'acidité, le goût. Ils profitent de la même valorisation et des mêmes circuits commerciaux, point essentiel pour les paysans.

Ces exemples montrent que le débat environnemental qui entoure l'exploitation des eucalyptus n'est pas simple à trancher dans le contexte éthiopien. Les études comme celle que nous avons reprise de Kidane Woldu sont rares. La bibliographie scientifique, basée sur des analyses de terrain précise en Éthiopie est succincte. Ce manque constitue un frein à l'objectivisation du propos. Nous avons été surpris, suite à des échanges simples avec des éthiopiens - de la société civile - de constater le rejet de l'arbre, basé sur la certitude des

détériorations écologiques. Les interlocuteurs avaient toujours un exemple en tête à nous citer d'un terrain extrêmement affecté par les plantations. Pour peu qu'ils s'agissent de personnes habituées à se déplacer dans le pays, ces exemples pouvaient concerner des zones rurales, lointaines. Si en plus ces personnes avaient un certain âge, l'insistance sur la dégradation des dernières années était soulevée. Pourtant les études sont trop faibles pour appuyer cette vision du « sens commun ». La rareté des analyses ne permet pas de formaliser scientifiquement la justesse de ces perceptions locales. Des études comme celle de Kidane Woldu défendent strictement cette opinion – ici à Entotto.

Des nuances sont à apporter à ce débat, et il ne convient pas de chercher à le trancher. « *There is no clearcut answer for or against eucalypts. A location-specific judgement has to be made in each case, when land use decisions are being made. A balance has to be drawn between community needs for food, fuel, construction wood, water for crops, humans and livestock and important social values such as landscape appearance and amenity, while at the same time, attempting to conserve the resources of the land as much as possible* »<sup>103</sup> (Davidson, 1995, p. 76). Ainsi, dans certains cas les eucalyptus peuvent être tout à fait adaptés, alors qu'il convient dans d'autres contextes d'en limiter la production. Dans l'équilibre à trouver, la gestion des plantations devient une cible des acteurs rencontrés, et est soulignée dans les écrits : « *The blame then falls on the eucalypts rather than on the real culprit, which is bad forestry practice* »<sup>104</sup> (Demel Teketay, 2001, p. 28).

### **C- La gestion des zones plantées mise en avant pour réhabiliter l'eucalyptus**

Au cours de nos entretiens, des nuances ont été apportées aux effets écologiquement néfastes des eucalyptus en insistant sur l'importance de la gestion des parcelles. Nos interlocuteurs comme Debre Gurmu du *Forestry Research Center*, Amhara Wolco du Ministère de l'Agriculture, Hailé Sélassié à l'*Environmental Protection Authority* ou encore le sociologue Yeraswork Admassie – pour ne citer qu'eux - ont mis cet argument en avant. Demel Teketay lors du colloque de février 2008 avançait ce point pour tenter de réduire les

---

<sup>103</sup> « Il n'y a pas de réponse tranchée concernant le débat sur l'eucalyptus. Une évaluation des sites doit être faite dans chaque cas pour choisir quelles terres utilisées. Il convient d'équilibrer, autant que possible, les besoins des communautés en nourriture, bois de chauffage et de construction, en eau pour les cultures, pour la gestion du bétail avec la conservation des sols. »

<sup>104</sup> « La condamnation concerne l'eucalyptus plutôt que de cibler la vraie cause, à savoir une mauvaise pratique de l'agro-foresterie. »

désaccords entre *pro* et *anti* eucalyptus pendant les discussions. Pour ces personnes si l'eucalyptus est controversé, les connaissances de ses caractéristiques botaniques permettent de penser un mode de gestion adapté. Il convient de choisir attentivement où planter et quelle variété, après étude des terrains. Les disponibilités en eau doivent être suffisantes pour ne pas assécher les sols, et les plants par parcelle doivent respecter des espacements d'1,5 m minimum. « *Eucalyptus can be like a knife in the hand of a murderer which take a life, if it is planted at wrong sites and cultivated under poor management. Therefore, with improved silvicultural management and proper site selection, Eucalyptus will not be disastrous to the environment and should be continue to serve the future tree growing program on the highlands* »<sup>105</sup> (Amanuel Mehari, 1996, p. 59).

L'idée de limiter les impacts négatifs par une gestion appropriée est récurrente, reposant sur un choix attentif des sites et des espèces. Une étude réaliste des sites doit être menée en amont, pour limiter notamment les risques d'érosion et d'assèchement des parcelles (Demel Teketay, 2001). La mise en place des plantations s'inscrit largement dans un modèle de monoculture commerciale. Comme le rappelle un étudiant dans son mémoire sur les plantations d'eucalyptus dans la région Arsi<sup>106</sup>, hors de nos zones d'étude, cette condamnation est étonnante au vu des modes d'exploitation employés. « *These criticisms do not appear to consider plantations as artificial, cultivated systems that require proper management to maximise their positive effects on the environment* »<sup>107</sup> (Zenebe Mekonnen Gebretsadik, 2006, p. 18). Comme le précise l'étudiant, les arguments énoncés contre l'eucalyptus peuvent s'appliquer à n'importe quel type de monoculture. Demel Teketay rappelle qu'aucune monoculture arborée ne peut être une solution à l'érosion (Demel Teketay, 2001). Dans une thèse de doctorat présentée à l'Université suédoise d'Uppsala, Mulugeta Zewdie résume ainsi les effets des monocultures forestières sur les sols : « *In general, monoculture plantation forestry may affect soil chemical properties in two important ways. First, there is a nutrient depletion from the soil into the tree components (leaves, twigs, branches and stem log). Secondly, change could take place in the chemical status of the soil surface as the litter layer and organic matter becomes dominated by one species* »<sup>108</sup> (Mulugeta Zewdie, 2008, p.19).

---

<sup>105</sup> « L'eucalyptus peut être comme un couteau dans la main d'un meurtrier s'il est planté sur des sites mal choisis et mal gérés. Grâce à une meilleure gestion, l'eucalyptus ne devrait pas être un désastre pour l'environnement et pourra continuer à être utilisé dans le programme de reboisement des hauts plateaux. »

<sup>106</sup> Zenebe Mekonnen Gebretsadik, 2006, *Eucalyptus as an alternative to the increasing scarcity of wood and income source to smallholders : the case of Lode Hetosa Woreda, Arsi Zone, Oromia Regional State, Ethiopia.*

<sup>107</sup> « Ces critiques semblent oublier qu'il s'agit de plantations artificielles, de systèmes de culture qui nécessitent une gestion adaptée pour maximiser les effets positifs sur l'environnement. »

<sup>108</sup> « En général, la monoculture d'agro-foresterie affecte les propriétés chimiques du sol de deux façons. D'abord par l'épuisement des éléments nutritifs du sol par les différents éléments de l'arbre à terre (feuilles,

Ces précisions permettent de distinguer les effets imputables à l'espèce directement, et ceux amplifiés par les types d'exploitation.

### **III – Identité éthiopienne ou discours globaux : les différentes échelles de compréhension du rejet**

Au cours de nos enquêtes, nous avons identifié des ramifications du débat qui dépassaient le seul argumentaire écologique. Elles nourrissent une compréhension supplémentaire du rejet actuel de l'arbre. Ces éléments s'insèrent dans des cadres de lecture liés au contexte national, et à l'histoire du pays, qui permettent de mettre l'accent sur des points de tension sociétaux. À travers ce développement nous tenterons de montrer une fois encore qu'au delà de la seule problématique « boisée », notre objet d'étude nous permet de poser un regard sur la société éthiopienne, et sur certains des conflits qui l'animent. Car, loin d'être consensuel, cet arbre exotique cristallise des tensions qui, à différentes échelles, renseignent sur le rapport à « l'autre ».

#### **A – Les symboles cristallisés par l'eucalyptus**

À échelle nationale, deux clans s'opposent : ceux qui considèrent que l'eucalyptus, nullement éthiopien, doit disparaître des terres du pays ; ceux qui relèvent, à l'inverse, l'importance de sa culture pour la société éthiopienne. Au delà du débat écologique l'affrontement des deux camps renvoie à un positionnement sur l'acceptation de l'altérité, signifiée par un objet extérieur. Nombre de nos interlocuteurs, sans partager cette position, soulevaient le rejet « identitaire » dont l'eucalyptus est l'objet. L'espèce exotique, « venue de la mer » cristallise les perceptions que la société a de « l'autre », et de la place qu'il peut occuper dans le pays. Le Professeur Sebsebe Demissew, en janvier 2007, résumait ainsi une partie du débat « *people don't want foreigners but sometimes you have to live with foreigners.* » L'eucalyptus n'est plus seulement un élément d'exploitation, un arbre utile. Il devient, pour certains, le symbole d'une extériorité venue s'immiscer dans le pays, et en

---

brindilles, branches etc.). Ensuite la composition chimique du sol peut être affectée par la présence d'une litière constituée d'une espèce unique. »

bouleverser l'équilibre « naturel ». Cet arbre est constamment rappelé à son essence exotique ; dans le débat qui l'entoure se joue aussi un affrontement entre l'indigène et l'exogène. Le Dr Yeraswork Admassie précisait que les « bons samaritains », soit les biens pensants, pourrions-nous dire, estiment que les arbres indigènes sont bons, seulement parce qu'ils sont indigènes. Selon eux, il convient de conserver un environnement naturel pour satisfaire les besoins d'une population « indigène ». Cela répond à une sorte d'équation simpliste, espèce indigène pour population locale. C'est dire le regard porté sur la population concernée, perçue comme uniforme. Pourtant nous avons vu en première partie que l'Éthiopie contemporaine regroupe des populations de régions diverses. Et des dissensions majeures existent chez les groupes qui ne se reconnaissent pas dans la classe dominante chrétienne, amhara.

Nous apprenions lors d'un entretien, en 2008, avec un professeur d'anthropologie de l'Université d'Addis Abeba, venu d'Oromia, Gamachew Magersa, que l'eucalyptus est dénommé *muka qawwee*, littéralement « l'arbre fusil », sur les territoires oromo (Boranna). Selon notre interlocuteur deux explications sont apportées à cette terminologie. Elle peut qualifier les effets néfastes de l'arbre sur l'environnement. Mais lui relève une façon de désigner l'arbre venu avec les fusils du conquérant, c'est-à-dire en suivant l'avancée des soldats de l'empereur Ménélik II, lors de la conquête de la Grande Éthiopie. Des tensions nationales se jouent dans l'expression du rejet de cette espèce, et ce sur deux niveaux, soit en interne par la répercussion de conflits entre différents groupes du pays, soit dans le rapport entre le pays et ce qui vient d'au delà des frontières. Ces points sont révélateurs d'éléments de compréhension du fonctionnement de la société éthiopienne. Ces questions identitaires sont très subtiles et souvent délicates à aborder. L'eucalyptus, posé comme un objet « basique » a permis de délier les langues et de mettre à jour des perceptions, ou des affrontements, fondamentaux dans le pays. Ce peuple très nationaliste garde globalement une forme de crainte ou de réticence face à ce qui vient d'ailleurs. Pourtant à échelle régionale ce sentiment nationaliste peut s'effriter pour laisser place à des dissensions régionales fortes, anciennes, et souvent réactivées, faites de rancœurs à l'égard d'un groupe dominant. Logiquement associé au règne de Ménélik II l'eucalyptus est à ce titre, et pour certains, perçu comme une espèce invasive et destructrice. Pour d'autres son origine non-éthiopienne suffit à justifier sa condamnation. Le Professeur Legessa Negash, dont nous avons présenté le discours précédemment, voit en plus dans l'eucalyptus une source de régression pour la population éthiopienne. Selon lui, il s'agit d'un arbre « pour flemmard ». Comme il le résume, tu le plantes un jour puis tu n'as plus rien à faire, il repousse toujours. Il dit explicitement que les

éthiopiens deviennent des gens paresseux par sa faute – c'est dire la représentation qu'il a de son propre peuple.

À l'inverse, un certain nombre de nos interlocuteurs, défenseurs de l'eucalyptus, ont insisté sur sa place incontournable dans le pays, pour enrayer le débat identitaire qu'il focalise. Le Dr. Yeraswork Admassie rappelait que si l'eucalyptus est préféré pour ses qualités, il l'est aussi par l'absence d'autre espèce. Sans alternative, les populations se sont appropriées cette culture, qui est devenue « *the darling of ethiopian people* ». Il considère comme un non sens la volonté de réintroduire des espèces indigènes. Il précise que les gens ont déjà voté, en plantant des eucalyptus. Qu'on aime ou qu'on n'aime pas cet arbre, la décision a été prise par les éthiopiens, et depuis longtemps, en sa faveur. Il rappelle que son introduction a sauvé Addis Abeba et toutes les villes éthiopiennes, que sans cela les habitants auraient une vie plus misérable. Le Professeur Sebsebe Demissew évoquait des arguments similaires, disant que la population a besoin du bois d'eucalyptus, que le pays est pauvre et qu'il n'y a pas pour l'heure d'alternative. Si les gens étaient plus riches, le choix pourrait être posé. Mais en l'état actuel c'est nier la réalité que de combattre la diffusion de l'arbre. Pour Hailé Sélassié, de l'*Environmental Protection Authority*, l'espèce est directement liée à la société éthiopienne et si elle est supprimée, la population n'a plus rien. Essentielle, elle ne peut être rejetée dans le contexte éthiopien, auquel elle appartient pleinement. La comparaison qu'il a posée nous a interloqués, signalant qu'il était mieux pour n'importe quel paysan d'avoir des eucalyptus qu'un « *bad child* » (!). Le Dr Yeraswork Admassie avait aussi dressé le parallèle avec un enfant qui, disait-il, « alors qu'il grandit vite et mange beaucoup autour de 14-15 ans, il ne vient à l'esprit de personne de s'en plaindre. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour les arbres ! » Le Dr Amare Getahun reprenait lui aussi ce parallélisme, disant que l'eucalyptus est tout pour les paysans, qu'il leur rapporte beaucoup... et qu'il représente même plus que ses propres enfants, car ces derniers nécessitent plus d'attention ! Ces comparaisons avec l'image de l'enfant, de la famille qui amusent de prime abord, révèlent, à notre sens, l'appropriation de l'espèce dans les ramifications les plus profondes de la société. Comme un membre de la famille, il n'y a pas d'autres choix que d'accepter et de composer avec ses défauts et qualités ; preuve supplémentaire que l'eucalyptus est adopté par les Éthiopiens. Comme le relève Alexander Horst, consultant autrichien qui a publié en 2006 un article intitulé *Rehabilitation of Urban Forests in Addis Ababa* : « *Some experts argue that Eucalyptus is naturalized in Ethiopia* »<sup>109</sup> (Horst, 2006, p. 114). Notons enfin que cette simple

---

<sup>109</sup> « Certains experts déclarent que l'eucalyptus est naturalisé éthiopien. »

« culture » vient nous renseigner sur des considérations sociétales spécifiques, et sur l'ouverture globale du pays à l'autre, et sur l'extérieur. Car ce rejet trouve aussi ses racines dans des discours globaux, intégrés au niveau national.

## **B – L'appropriation d'un discours international du rejet**

D'autres échelles de compréhension du débat s'offrent à nous, qui trouvent cette fois des imbrications internationales. Nous l'avons déjà cité, Derbie Gurmu du *Forestry Research Center* plaçait ce rejet dans la sphère politique, en signalant le peu de distance que ce débat pose face aux arguments proposés par les instances internationales comme la FAO. Ce positionnement est repris par les organisations internationales présentes sur place en grand nombre. Au final un discours de condamnation se forme « par le haut », et se répand par le truchement des politiques dans la société civile. Le Dr Yeraswork Admassie dénonce ces positionnements qu'il juge, pour la plupart, mal renseignés. Pour lui le consensus partagé par les associations et les ONG sur la question repose sur une forme de volonté de partager l'avis communément admis, de se mouler dans cette pensée « internationale » en se donnant un air savant. Alors que leur savoir repose généralement sur deux séances de travail ... Il estime que les critiques simples ne sont pas acceptables, elles doivent être construites par des connaissances de terrain et des études scientifiques plus poussées.

L'insertion internationale du débat a des conséquences à échelles plus fines ensuite. Ce positionnement de rejet, adopté par les autorités politiques nationales donne lieu à des conflits à échelle locale. Les prises de position officielles du gouvernement ne s'accordent pas avec les pratiques locales des populations. Ce point était souligné par notre interlocuteur à l'EARO, le Dr Zefu, en novembre 2009. Il prenait l'exemple d'un programme participatif dans lequel l'organisme est impliqué, situé à *Däbrä Berhan*, à environ 130 km d'Addis Abeba, avec pour objectif la réhabilitation des terres dégradées. Ils ont replanté, entre 2007 et 2009, 50 % d'eucalyptus, et 50 % d'autres espèces, sur 30 hectares environ. Dr Zefu précise que s'ils n'avaient pas le choix de planter une partie en eucalyptus, selon les attentes des paysans locaux, ce projet a tout de même déçu ces paysans. Ces derniers n'étaient pas d'accord car ils souhaitaient bien plus d'eucalyptus, au moins 90 %. Cet exemple reprend les difficultés que soulevait Amhara Wolco en signifiant que la volonté de réduction des plantations posait des conflits d'intérêt avec les pratiques paysannes. Il signalait que les

autorités ne pouvaient juste dire aux paysans que l'eucalyptus n'est pas bon, sans leur proposer d'autres solutions. Les paysans veulent l'exploiter ; selon lui il convient de leur apprendre à le gérer, à optimiser leurs terres.

Nous l'avons vu, le débat qui entoure l'arbre mobilise des arguments variés et renseignent sur des perceptions plus larges au sein de la société éthiopienne. Si les arguments écologiques en défaveur de l'exploitation s'entendent, ils méritent d'être nuancés. Surtout les perceptions de l'espèce sortent d'un cadre « scientifiques » pour véhiculer des enjeux humains. En outre, la majorité des interlocuteurs que nous avons rencontrés au cours des entretiens institutionnels, ou avec les associations, ont admis que le discours de rejet ne résistait pas longtemps à la confrontation aux pratiques populaires. L'eucalyptus est inséré dans la société éthiopienne, sa perception ne peut se contenter d'un discours déraciné et consensuel. Nous proposons maintenant de nous arrêter plus longuement sur les pratiques environnementales actuelles liées à l'usage du bois d'eucalyptus à Addis Abeba. Cette culture est organisée par une filière solide, où jeux d'acteurs et enjeux de gestion des espaces plantés donnent lieu à des points de vue intéressants.







## **Chapitre 6**

### **Les acteurs de la filière au service du maintien des pratiques addissiennes de l'eucalyptus**

Les discours environnementaux qui entourent l'exploitation de l'eucalyptus et que nous avons présentés dans les chapitres précédents restent décalés des pratiques populaires actuelles. Pour comprendre ces pratiques et poser un éclairage sur la réalité de l'eucalyptus aujourd'hui à Addis Abeba nous proposons, dans ce sixième chapitre, une présentation des principaux acteurs de la filière bois. Nous empruntons la définition d'une filière au dictionnaire *Les Mots de la géographie* : « Ensemble des stades successifs d'élaboration et de fabrication d'un produit », même si le produit proposé à la vente dans notre cas d'étude subit peu de transformation, il mobilise différents acteurs qui organisent chacun sa mise sur le marché. En posant ici la structure de l'organisation du secteur nous cherchons à décrire l'importance économique, sociale et géographique – par l'empreinte spatiale – de la culture de l'eucalyptus. Nous souhaitons dresser un tableau des acteurs présents, de leurs rôles dans la production comme dans la vente. Cette partie basée sur des données empiriques, collectées lors de nos terrains de recherche en 2008-2009 se comprend comme une réponse « pratique » aux éléments discursifs posés précédemment. Nous présenterons cette filière en reprenant la structure pyramidale selon laquelle elle est organisée. De l'État aux femmes collectrices de bois, la palette des acteurs en présence est large et structurée. Nous tenterons de donner corps aux pratiques environnementales liées à l'eucalyptus en analysant la place de chacun des « faiseurs de vert » qui aujourd'hui tiennent les rênes d'un secteur solide, hiérarchisé. Nous proposons, en suivant la progression de notre recherche, de quitter le discours pour entrer dans ces plantations et rencontrer les « praticiens » du bois à Addis Abeba, et en zone périurbaine.

## **I – La structure pyramidale de la filière bois, présentation des principaux acteurs**

Les autorités étatiques et municipales régissent une partie du secteur, puisque sur notre terrain de recherches elles constituent les premiers producteurs d'eucalyptus. Nous allons nous intéresser à *Finfinnee Forest Development and Marketing Enterprise* (FFDME) qui détient les plantations périurbaines, situées jusqu'à 30 km environ du centre d'Addis Abeba dans la région *Oromiyaa*. Ce groupe public joue un rôle majeur dans l'approvisionnement en bois de la ville. L'*Environmental Protection Authority*, autorité municipale, gère les plantations intégrées aux limites administratives de la région-capitale. Avec des superficies exploitables plus petites et des objectifs de rendements moins assumés que l'entreprise *Finfinnee Forest Development and Marketing Enterprise*, nous trouvons cet acteur un peu moins présent dans la filière bois, même si son assise n'est pas négligeable. Commençons par présenter *Finfinnee Forest Development and Marketing Enterprise* pour immédiatement saisir le poids de cette structure sur l'organisation du secteur à Addis Abeba.

### **A – Finfinnee Forest Development and Marketing Enterprise: acteur public majeur**

#### **1- Présentation du groupe et de ses activités**

L'entreprise publique *Finfinnee Forest Development and Marketing Enterprise* (FFDME) est héritée du programme *Addis Bah*. À la chute du Därg, les programmes de reboisement et l'exploitation des plantations instaurés dans le cadre du projet *Addis Bah* se sont poursuivis. Les plantations comprises dans les limites urbaines de la capitale sont passées aux mains de l'*Environmental Protection Authority*, les autres sous contrôle de la région *Oromiyaa*, par le biais de FFDME. L'entreprise, créée en 1997, constitue le prolongement direct du programme de reboisement impulsé sous le Därg. *Finfinnee Forest Development and Marketing Enterprise* vient remplacer *Addis Ababa Fuel wood Projects*, et se dote d'une appellation qui signale le passage à une nouvelle forme d'autorité, détachée de celle de la Municipalité puisque, rappelons-le, *Finfinnee* est le nom oromo d'Addis Abeba. Cette structure dépend alors du gouvernement régional de l'*Oromiyaa*. Elle est divisée en quatre branches réparties dans les périphéries urbaines, et d'un bureau central toujours implanté au sein de la capitale. Pour présenter *Finfinnee Forest Development and Marketing Enterprise* et ses activités, nous

nous basons sur le *Forest Resources Development and Utilization Management Plan*, publié par le groupe en septembre 2005, et qui concerne la période 2005-2011. Ce document interne officiel, que nous avons pu consulter, contient des données sur le fonctionnement de l'entreprise, ses activités, et des annexes détaillées comprenant des données quantitatives sur les superficies exploitées et les bénéfices réalisés. Nous avons en outre réalisé plusieurs entretiens avec des membres de FFDME au siège d'Addis Abeba, et une visite des plantations de Chancho en 2008.

Les objectifs du groupe sont présentés comme suit dans la documentation officielle :

« *The main objectives of the enterprise are :*

- *To sustainably produce logs, construction and transmission poles, fuelwood and other forest products for sale ;*
- *To manufacture from own and external resources lumber, chipboard, charcoal, and other products ;*
- *To undertake eco-tourism activities in the concession area ;*
- *To conserve and develop the forest resources ;*
- *To take part in community development of the rural areas with in and around the Enterprise boundary, if necessary ; and*
- *To engage in any other related business activities as necessary for the attainment of its purposes. »<sup>110</sup>*

(FFDME, 2005, p.1).

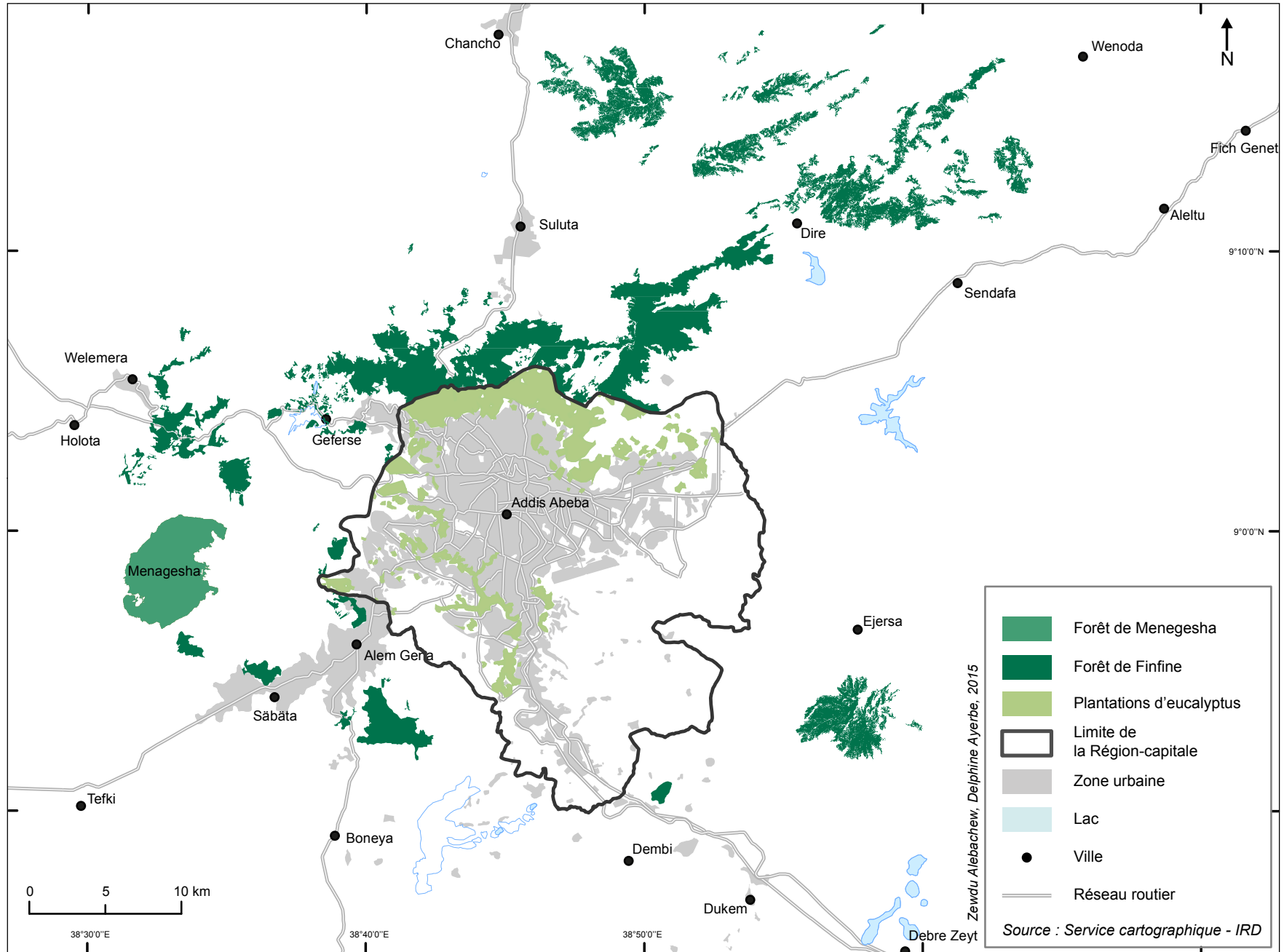
Les orientations fixées sont larges et consensuelles. Si elles mêlent, dans le propos, quelques soucis de préservation des ressources face aux exigences de production en bois, nous verrons que la préoccupation majeure de l'entreprise reste la rentabilité des plantations forestières. Les terres concédées à l'entreprise représentent environ 26 905 hectares, selon les données de 2004 indiquées dans le plan de gestion. 17 704 hectares sont plantés d'eucalyptus, et quelques empiècements sont, en leur sein, recouverts de conifères. 5 635 hectares sont encore constitués de forêts « naturelles », de genévriers notamment. 3 836 hectares enfin restent des espaces ouverts, non exploités pour l'instant. À noter que 1 245 hectares ont été donnés par l'entreprise publique à des compagnies privées et convertis pour l'exploitation des

---

<sup>110</sup> « Les principaux objectifs de l'entreprise sont: - Produire, de manière durable, des grumes, des perches et poteaux, du bois de chauffage et autres produits forestiers pour la vente ; - Fabriquer du contreplaqué, du charbon de bois et d'autres produits, à partir de ses propres ressources ou du bois acheté ailleurs ; - Entreprendre des activités d'écotourisme dans ses territoires ; - au besoin, soutenir le développement des communautés rurales incluses ou à proximité immédiate des espaces de l'Entreprise ; - S'engager dans toute autre activité qui lui permette de répondre à ces objectifs. »

fleurs sous serres. Nous retranscrivons ici les chiffres officiels de *Finfinnee Forest Development and Marketing Enterprise*, même s'ils comportent quelques approximations car le total ne correspond pas rigoureusement à l'addition des différentes catégories. Nous comprenons ces quelques écarts par la difficulté de mener un recensement exact des fonctionnalités de chaque hectare – même si le travail a été réalisé grâce à un SIG sur une image satellite de 2000 et a été complété par des enquêtes de terrain (FFDME, 2005). Ces chiffres donnent tout de même des indications sur les surfaces gérées par l'entreprise forestière, et la domination de l'exploitation des eucalyptus.

Carte 10 – Les plantations de FFDME



Zewdu Alebachew, Delphine Ayerbe, 2015

Source : Service cartographique - IRD

Les parcelles sont réparties sur les secteurs d'Entotto, Chancho, Säbäta et Bereh, comme indiqué dans le tableau ci-dessous. Les eucalyptus *globulus* et *camaldulensis* sont les variétés les plus représentées, auxquelles s'ajoutent quelques cyprès (*Cupressus lustanica*) et des pins (*Pinus patula*). L'eucalyptus *globulus* constitue l'espèce la plus productive pour l'entreprise.

**Figure 4 : Superficie des plantations de FFDME**

Secteur	Superficie (en hectares)	Production en 2004 (m <sup>3</sup> )
Entotto	4 911	100 524
Chancho	3 136	115 915
Säbäta	5 690	36 894
Bereh/Dire	13 166	578 146
Total	26 905	831 479

Source : FFDME, Management Plan, 2005.

La branche d'Entotto est la plus proche de la capitale, et selon le plan de gestion, la plus exposée aux dégradations des ressources par les coupes illégales. Elle requiert une attention particulière des équipes sur place. Celle de Chancho, sans être la plus grande, constitue la meilleure réserve d'eucalyptus car elle est massivement boisée, excepté quelques parcelles exploitées par les paysans pour des cultures vivrières. Nous apprenons aussi, à la lecture du plan de gestion, que les eucalyptus qui poussent dans ce secteur présentent une plus large gamme de diamètres de troncs, car les coupes y sont moins régulières. Cela favorise la diversité des types de bois proposés et une insertion plus aisée de l'entreprise sur le marché. Le secteur de Säbäta est plus compliqué à gérer car les parcelles boisées sont plus diffuses que dans les autres branches. Cette discontinuité, ce morcellement des plantations, les rend plus difficiles à surveiller ; elles sont, selon les rédacteurs du plan de gestion, en prises aussi à de nombreuses intrusions et coupes illégales. Les parcelles de Bereh - Dire se situent largement sur les crêtes de la grande périphérie. L'exploitation y est moins aisée, par des contraintes d'accès, les arbres y sont plus matures que dans les autres secteurs, et complètent encore les types de produits disponibles. Les quatre zones géographiques ont des caractéristiques propres qui permettent à l'entreprise de répondre à la diversité de la demande de la filière bois. Mais elles ont aussi des contraintes spécifiques que les propositions du plan de gestion s'attachent à contourner ou réguler. Globalement, les objectifs généraux posés dans le



document concernent une reprise en main de ces espaces pour éviter une trop grande pression humaine sur les ressources naturelles. Si le groupe affiche des soucis de préservation de l'environnement, le but premier reste l'amélioration des rendements. Ces derniers avaient décliné entre les années 1998 et 2004 du fait, selon les membres du groupe, d'un accroissement des coupes illégales par des paysans pauvres et l'intrusion des femmes collectrices de bois sur les plantations gouvernementales. Pour enrayer ce phénomène l'entreprise souligne l'importance d'améliorer les conditions de vie des communautés paysannes limitrophes, ou incluses dans les exploitations, et de poser les conditions d'une meilleure gestion, notamment par la présence accrue de gardes (FFDME, 2001). Les préoccupations de FFDME restent économiques, même si dans les textes elles sont saupoudrées de quelques touches sociales et environnementales.

La région-État *Oromiyaa* est directement intéressée par les activités du groupe car elle en conserve les bénéfices. En moyenne entre 1998 et 2004 l'entreprise a produit plus de 800 000 m<sup>3</sup> de bois par an, ce qui rapporte environ 15 millions de birrs d'entrée de liquidités, avec des rotations de 6 ans généralement. 85 % des revenus sont liés à la vente du bois de construction, issu majoritairement des eucalyptus *globulus*. Nous avons déjà précisé que la société ECAFCO, qui produit du contreplaqué, achète son bois à *Finfinnee Forest Development and Marketing Enterprise*. Les 15 % restants sont obtenus par la location de machines. L'entreprise possède des camions, quelques bulldozers, ou encore des machines pour la coupe du bois qu'elle propose à la location. Enfin, une infime partie des revenus est due à la vente du miel produit sur les plantations. Le groupe souhaite intensifier cette activité. Pour compléter les activités classiques *Finfinnee Forest Development and Marketing Enterprise* prévoit de monter des projets d'écotourisme, en suivant l'exemple de réalisations menées par la GTZ dans la forêt de Menagesha, avec parcours de randonnée et possibilités de dormir sous tente. Ces propositions nous paraissent en décalage avec l'activité centrale du groupe, dont nous avons pris la mesure lors de la visite des plantations de Chancho. Nous sommes au cœur de zones d'exploitations agricoles, gérées de façon à augmenter les rendements. *Finfinnee Forest Development and Marketing Enterprise* s'attelle par exemple à améliorer les infrastructures en construisant des routes pour relier au mieux les zones plantées et favoriser l'extraction du bois.

**Photo 22 : Les plantations de FFDME, site de Chancho - Février 2007**



L'exploitation des plantations de FFDME. Les travailleurs journaliers débitent les eucalyptus à la hache, pendant qu'un bulldozer crée une nouvelle route d'accès aux terrains plantés, à flanc de montagne.

Si l'étendue et la densité des plantations donnent à ces relief l'image d'une vaste forêt, la réalité des activités ne peut être balayée. Nous sommes dans des zones d'exploitation, au sein desquelles les projets d'écotourisme paraissent inadéquats. Pour l'heure nous n'avons pas eu vent de réalisations spécifiques. Nous considérons davantage ces propositions comme rhétoriques. Certains paragraphes du plan de gestion semblent portés par le souci discursif de

correspondre à des standards attendus – protection de l’environnement, des communautés – plus que par un ancrage territorial pratique.

**Photo 23 : Plantations de FFDME – Site de Chancho. Février 2007**



Les coupes de bois en cours rappellent que ces massifs forestiers ont avant tout un rôle productif.

## **2- Fonctionnement des ventes et participation au circuit d’approvisionnement d’Addis Abeba**

*Finfinnee Forest Development and Marketing Enterprise* comprend plus de 150 employés dans le bureau central d’Addis Abeba et environ 300 répartis sur les quatre secteurs d’exploitation. À cela s’ajoutent plus de 500 gardes forestiers et de nombreux journaliers, embauchés pour les travaux de préparation des plants dans les pépinières du groupe, à Bereh et Säbäta, ou de coupes du bois. Le fonctionnement est encadré pour tenter de répondre au mieux aux demandes en bois de la capitale. La production de *Finfinnee Forest Development and Marketing Enterprise* est écoulee sur le marché urbain, nous l’avons dit essentiellement comme bois de construction. L’entreprise produit aussi des perches et du bois de feu, mais ce dernier type est résiduel et moins rentable.

L'approvisionnement de la capitale est assuré par un circuit structuré. Les ventes du groupe sont réalisées directement sur les plantations. Un avis de l'entreprise prévient les acheteurs potentiels de la tenue d'une vente aux enchères. Ces acheteurs forment une catégorie d'acteurs importante de la filière bois, sur laquelle nous reviendrons ensuite, puisqu'ils assurent la revente des produits forestiers dans la capitale. Les vendeurs individuels, privés, se fournissent auprès de *Finfinnee Forest Development and Marketing Enterprise*, mais pas seulement. Des approvisionnements avec des circuits plus longs sont établis, notamment depuis la zone Guragé ou l'Ouest du pays. Lors de nos enquêtes auprès de ces vendeurs, sur 33 personnes interrogées, 13 admettaient clairement acheter du bois à *Finfinnee Forest Development and Marketing Enterprise*. Cela ne veut pas dire pour autant que les autres n'avaient aucun lien avec l'entreprise gouvernementale. Ils jouaient parfois de discrétion sur ce point. Ces acheteurs / revendeurs constituent souvent des associations pour se présenter aux ventes, afin d'espérer être plus solides pour réguler les prix. Le fonctionnement par association est très courant en Éthiopie ; le rassemblement entre groupes d'acteurs similaires fonctionne à tous les échelons de la société. Mais cette structuration n'est pas toujours le gage d'une plus grande force d'action des membres en présence. Les autorités ont aussi un contrôle plus fort sur ces associations, que sur des individus isolés. Pour ce qui nous intéresse, le gouvernement fédéral de la région *Oromiyaa*, vendeur du bois, reste l'ultime décisionnaire des prix de mise sur le marché. Les arbres sont vendus en « état », sur pied. Les acheteurs doivent prendre en charge la préparation, la coupe, l'écorçage, le transport des troncs par camion. Ils font appel à des travailleurs journaliers qui sont nombreux à œuvrer sur les plantations gouvernementales. Les autorités se déchargent d'un travail de maintenance en les plaçant à une étape clef du circuit d'approvisionnement.

D'autant qu'ils revendent souvent ce bois à des acheteurs gouvernementaux, c'est-à-dire à des entreprises publiques de constructions, étatiques ou régionales. Sur les 33 vendeurs, 7 ont dit avoir le gouvernement comme client, mais là encore les chiffres sont certainement en deçà de la réalité. Évoquer le gouvernement à un interlocuteur étranger suscite toujours quelques craintes, notamment au niveau des taxes, des régularités du commerce et des ventes. Ces compagnies publiques ne se tournent de toutes façons pas vers *Finfinnee Forest Development and Marketing Enterprise* pour se fournir car si le bois y est moins cher, elles se déchargent d'organiser la coupe du bois. Nous retrouvons les autorités en amont et en aval des ventes, par souci économique. Il est plus rentable pour *Finfinnee Forest Development and Marketing Enterprise* de déléguer ce travail de préparation du bois et d'avoir ensuite une disponibilité de stocks de taille et de types variés. Le groupe lui-même aurait davantage de

contraintes et de frais à assurer cette étape. Les ventes de *Finfinnee Forest Development and Marketing Enterprise* ne se font que par camion, en grande quantité, avec un relatif contrôle des prix qui influe ensuite sur le marché addissien. Bien sûr n'étant pas les seules sources d'approvisionnement des vendeurs, leur marge de manœuvre n'est pas totale. Mais le poids du groupe sur le secteur, à échelon local, est puissant. En écoulant ses productions sur le marché addissien, il organise une partie de la filière.

Cette entreprise publique se positionne au sommet de la pyramide de la filière eucalyptus à Addis Abeba. Les espaces plantés périurbains sont largement entre ses mains, et les modalités d'approvisionnement - par le truchement des revendeurs - lui permettent d'écouler aisément sa production dans la capitale. Les autorités qui se targuent, comme nous l'avons vu, d'un discours de réduction des eucalyptus, sont ici un des principaux acteurs de la filière. Elles sont surtout les détentrices de la forêt périurbaine. Ce positionnement, à contre courant, est peut-être à comprendre dans les dissonances qui règnent entre la région *Oromiyaa* et la capitale limitrophe. Nous l'avons vu lors de notre première partie historique, et reprécisé dans le chapitre précédent, les relations entre les deux entités n'ont pas été et sont loin d'être pacifiques. Il est peut être moins difficile pour un groupe comme *Finfinnee Forest Development and Marketing Enterprise*, rattaché à la région *Oromiyaa*, d'afficher ses exigences de production, en se soustrayant quelque peu au discours officiel, fédéral. Bien sûr ces exigences sont avant tout portées par un principe de réalité où le marché du bois est lucratif, où les besoins des populations restent élevés. De plus elles n'effacent pas complètement des préoccupations environnementales comme nous l'avons vu – et comme nous le repréciserons dans le dernier chapitre. Lors des entretiens réalisés avec les membres du groupe à Addis Abeba les objectifs de production d'eucalyptus, d'augmentation des rendements, ont été affichés sans détour. Cela n'a pas été le cas lors de nos discussions avec l'autre acteur important de la production de bois sur notre terrain d'étude, l'*Environmental Protection Authority*, comme nous allons le voir maintenant.

## **B – *Environmental Protection Authority* : la Municipalité et son rapport ambigu à l'arbre**

### **1- La gestion municipale des plantations**

L'*Environmental Protection Authority* (EPA) gère deux secteurs forestiers, l'un pour la Municipalité, l'autre pour l'échelon fédéral. Nous avons eu plusieurs entretiens avec Hailé Sélassié, qui s'occupe de la gestion des plantations d'eucalyptus pour la branche municipale, un avec un membre de l'autorité au niveau fédéral. Les discussions ont été aussi diverses et nombreuses avec d'autres membres, comme Seyfu Leguesse, rencontrés par l'intermédiaire des équipes de l'IRD qui travaillaient avec eux lors du programme *Environnement urbain*. L'autorité municipale nous intéresse directement, et joue un rôle important dans l'exploitation du bois d'eucalyptus dans la capitale aujourd'hui. Les parcelles plantées, à l'intérieur des limites de la région-capitale, sont majoritairement sous leur compétence. Quelques rares terrains sont gérés par des privés, mais ce sont des exploitations de taille très réduites. Enfin une zone forestière a été donnée par la municipalité à l'association *Ethiopia Heritage Trust* pour réintroduire des espèces indigènes, nous y reviendrons. Les plantations boisées gérées par l'*Environmental Protection Authority* recouvrent 4 000 hectares, et Hailé Sélassié nous confirme que 90 % des parcelles sont consacrés à l'eucalyptus. Quelques centaines d'hectares, de 250 à 400 hectares, sont plantés de forêts indigènes, de *juniperus* notamment sur le site de Yeka ; cette proportion reste faible, et les eucalyptus dominent la forêt urbaine. Les sites principaux exploités par l'*Environmental Protection Authority* sont localisés à Keranyio, Gulélé, Entotto, Yeka et Kottobé. Entotto regroupe les parcelles les plus densément couvertes. Rappelons que l'exploitation de ce site est répartie entre FFDME et l'EPA au niveau des frontières urbaines. Les versants des collines « côté-ville », qui sont donc visibles depuis le « centre » urbain et qui appuient l'image d'une capitale plongée, dominée par la forêt, dépendent de l'EPA.

Ces plantations sont dévolues à approvisionner le marché addissien. Comme le faisait remarquer Hailé Sélassié, elles ne fournissent qu'une infime partie des demandes en bois de la population urbaine. Chaque année l'*Environmental Protection Authority* récolte 6 000 m<sup>3</sup>, essentiellement du bois de construction. Selon notre interlocuteur la consommation totale des habitants est de 2,4 millions de m<sup>3</sup> bois par an. Nous verrons dans un second temps de ce

chapitre que cet approvisionnement est assuré par les vendeurs de bois de la capitale, qui achètent leurs produits parfois loin dans le pays.

Les ventes du bois de l'*Environmental Protection Authority* sont menées aux enchères, comme pour *Finfinnee Forest Development and Marketing Enterprise*. Elles sont annoncées, et organisées sur les plantations. Les prix de départ sont fixés en fonction de l'estimation des volumes disponibles et du prix du marché. Les clients viennent sur place pour acheter les arbres, et comme pour FFDME, se chargent ensuite de préparer le bois, de le transporter en ville pour la revente. En 2009, l'EPA prévoyait de mettre en vente 164 hectares, d'eucalyptus uniquement. Une petite partie des revenus de l'organisation est en outre tirée de la vente de semences. L'EPA dispose de 4 pépinières, où les graines d'eucalyptus sont principalement développées, mais où des espèces indigènes sont aussi plantées telles que le « prunier d'Afrique » (*Prunus africana*), et des pins (*Juniperus*, *Podocarpus*). Notre interlocuteur nous dit vendre ces semences à des prix raisonnables, dans l'intérêt des acheteurs - nous ne savons pas à quoi ce terme correspond - et en conserver une partie pour l'usage propre de l'EPA.

## **2- De nouvelles préoccupations au redoublement des enjeux ?**

Au delà des objectifs productifs, l'*Environmental Protection Authority* tente de doubler son approche par une considération plus affirmée de la protection environnementale des espaces plantés. Ne pouvant se départir complètement du débat qui entoure l'eucalyptus, l'organisme cherche à intégrer ces préoccupations dans la gestion de ses parcelles. Hailé Sélassié précisait que les espacements entre les eucalyptus sont de 1,5 mètre minimum, et peuvent atteindre 3 mètres sur certains terrains. Il y a 4 400 plants par hectare dans le premier cas de figure, le plus répandu. Pour les espèces indigènes, la distance respectée est de 2 mètres ou 3 mètres, ce qui permet d'obtenir 2 500 arbres par hectare dans le premier cas, et 1 600 dans le second. Ces indications sur la gestion des plantations sont portées par notre interlocuteur par le souci d'intégrer des considérations environnementales à son propos. L'organisme cherche à se situer entre des objectifs de production et des objectifs de protection. Les plans de restauration de forêt indigène sont impulsés dans cette logique. Nos différents interlocuteurs nous ont dit être dans un changement de stratégie quant à la mise en valeur des hauteurs de la capitale, avec la volonté d'intégrer aussi une dimension récréative, de loisir, ou encore de recherche à ces zones plantées. « *Protected forest* » et « *productive forest* » doivent réussir à cohabiter sur les territoires gérés par l'*Environmental Protection Authority*.

Au vu de la répartition des différentes surfaces, dévolues à chacune des fonctionnalités, nous comprenons que les exigences de protection sont surtout de l'ordre du discours. La logique de l'organisme est productrice, et reste portée par l'exploitation des eucalyptus. Les réintroductions d'espèces indigènes concernent les parcelles inexploitées de l'EPA ; il ne s'agit pas pour l'autorité municipale de supprimer des eucalyptus, pour les remplacer. Les membres avec lesquels nous avons échangé estiment qu'à l'heure actuelle les bilans de ces réintroductions ne sont pas concluants, et qu'il faudra plus de 10 ans pour avoir une idée précise des possibilités de mises en place de ces reboisements à plus grande échelle. Nous restons donc au stade de réalisations sporadiques, influencées par les discours de rejet.

**Photo 24 : Les plantations de l'Environmental Protection Authority. Yeka- Février 2007.**



L'EPA consacre une partie de ses plantations à la réintroduction d'espèces indigènes.

À Yeka quelques jeunes plants d'eucalyptus sont mélangés à des genévriers.



La gestion des plantations ne peut être détachée des demandes urbaines. Cet organisme municipal n'a d'autres choix que de répondre aux besoins locaux pour perdurer et rester en prise avec la réalité des pratiques populaires. Ses activités doivent répondre à des attentes sociales, qui l'obligent à conserver sa logique productive et commerciale. Si la Municipalité teinte son approche des nouvelles considérations environnementales, avec un discours plus marqué que celui exprimé par *Finfinnee Forest Development and Marketing Enterprise*, l'exploitation des parcelles d'eucalyptus reste sensiblement la même pour les deux acteurs, et elles sont intégrées au même circuit de vente, avec les mêmes procédés. La différence d'échelle érige la région *Oromiyaa* en principal producteur de notre terrain d'étude. Les plantations de la Municipalité ne recouvrent pas la même ampleur spatiale, et ne fournissent pas les mêmes rendements. Pour autant ces deux acteurs publics sont les principaux producteurs d'eucalyptus d'Addis Abeba et de ses périphéries. Si la filière bois les dépasse par des approvisionnements plus lointains, ils restent au sommet du secteur dans la capitale et sont, par la superficie des surfaces plantées, les véritables exploitants d'eucalyptus de la région.

Nous comprenons que si un discours de rejet, souvent nuancé, est porté par les autorités étatiques ou municipales en vue de s'insérer dans des tendances environnementales internationales, la pratique de l'exploitation de l'eucalyptus - sur nos terrains d'étude - est avant tout une affaire publique. Le décalage entre la condamnation ferme de l'espèce par les organisations internationales - que nous avons soulignée précédemment - et le rôle des autorités publiques dans la filière est intéressant. Si ces autorités semblent perméables à des discours portés notamment par des bailleurs de fond importants pour le pays, comme l'ONU à travers la FAO, elles conservent un contrôle sur les pratiques locales. Ce constat peut être posé plus largement à l'échelle du pays, en dépassant notre sujet propre. Si l'Éthiopie bénéficie d'une aide internationale conséquente (Gascon, 2008) les gouvernements des différents échelons - municipaux, régionaux ou fédéraux - par leur autoritarisme, perpétuent leurs actions propres. Nous pouvons penser le pays sous dépendance internationale par l'aide qu'il reçoit, pourtant les pratiques mises à l'œuvre révèlent un régime fort et autonome.

Poursuivons l'étude de la filière eucalyptus à Addis Abeba en nous intéressant à ceux qui sont chargés de la vente sur le marché urbain. Si ces revendeurs s'approvisionnent sur les plantations gouvernementales, ils dépendent aussi d'un commerce plus large, en se fournissant dans des régions éloignées de la capitale. Nous allons nous arrêter sur cette

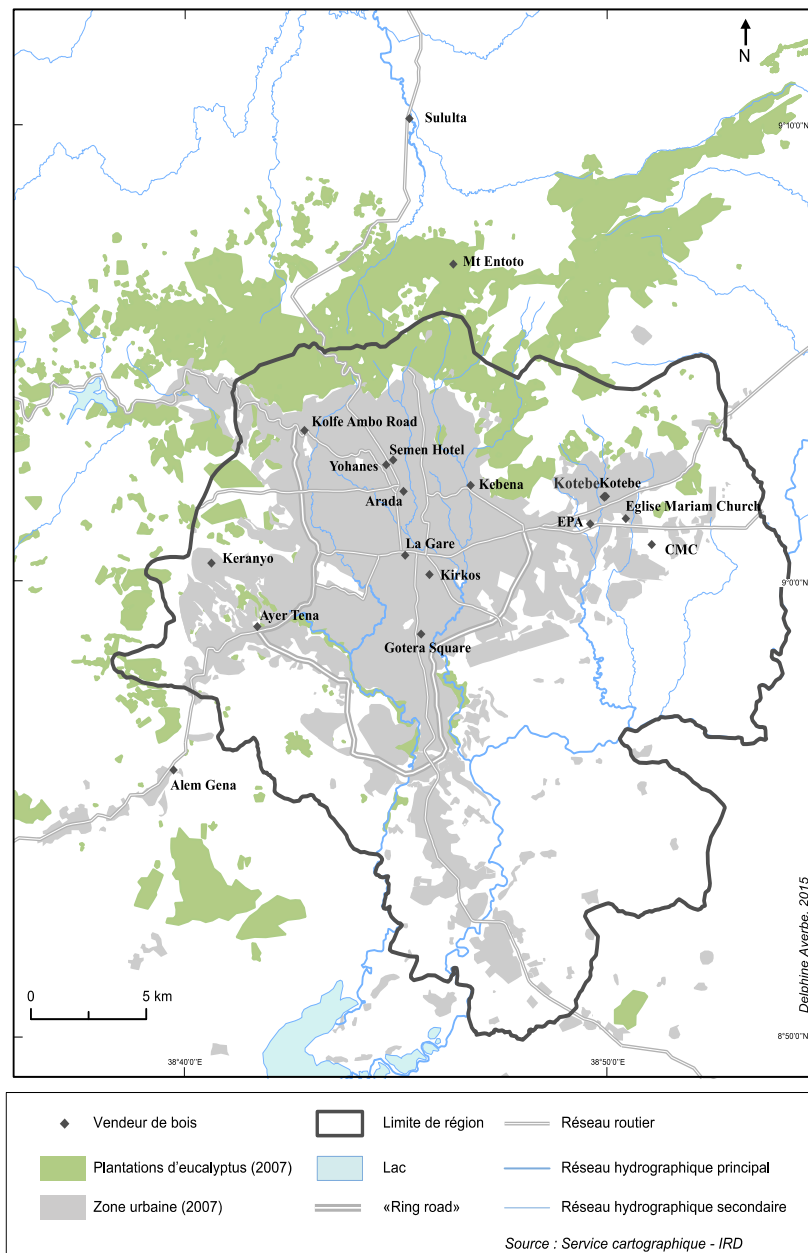
catégorie d'acteurs spécifiques pour mettre à jour ses caractéristiques et son rôle dans le maintien actuel de la filière bois à Addis Abeba.

## **II – Le réseau guragé gère le secteur de la vente de bois de construction**

Les entretiens auprès de cette catégorie d'acteurs ont été réalisés à Addis Abeba entre 2008 et 2009. Nous avons rencontré 33 personnes, dont les points de vente étaient répartis sur tout le territoire urbain. Nous avons essayé d'interroger des vendeurs dans ce qui peut être considéré comme le centre ville, et d'autres davantage en périphérie, notamment dans les quartiers en construction. La carte n° 11 donne un aperçu des localisations des points de ventes où les enquêtes ont été menées. Ces acteurs sont faciles à repérer dans la capitale, nous nous présentions spontanément auprès d'eux, sans avoir jamais eu la moindre difficulté à échanger. Si les propriétaires des lieux étaient présents nous menions les enquêtes auprès d'eux en priorité. Sinon les employés étaient à même de répondre à nos questions. Bien sûr il fallait lever les craintes quant à une collecte d'informations qui aurait en fait été le moyen de réunir des données sur leurs profits, la régularité de leurs taxes etc. Certains ont clairement émis des réticences imaginant que nous pourrions faire remonter ces informations au bureau du *qäbälé* par exemple (ils se méfiaient alors davantage de l'interprète, intégré à la société éthiopienne). Mais les premiers temps introductifs permettaient de lever ces doutes, s'ils existaient, et d'établir un climat serein. Nous développons généralement l'idée du débat sur l'eucalyptus ; les vendeurs n'étaient pas tous informés de ce thème mais dans tous les cas cela les intriguait et les mobilisait. Nous parvenions à faire entendre aisément les raisons de notre étude, de notre venue auprès d'eux, et ils étaient pour la très grande majorité enclin à échanger. Si nous avons eu parfois quelques doutes par rapport aux données quantitatives que nous avons relevées, comme le stock de bois écoulé par semaine ou mois – et encore, chez certains seulement – les données qualitatives ont été pour nous riches d'enseignement et de compréhension des rouages de la filière eucalyptus. À partir de ces données nous tentons de dresser une typologie de cette catégorie d'acteurs. Comment travaillent-ils ? Quelle place ont-ils dans la filière eucalyptus, dans l'approvisionnement du marché addissien ? Que représente ce commerce pour eux ? Que comprendre du discours de rejet de l'arbre aux vues de leurs activités ? Les différentes trajectoires que ces hommes – nous n'avons pas rencontré de femme – nous ont racontées et qui ont permis leur insertion dans le secteur du bois, les

espoirs qu'ils mettent dans ce commerce, nous renseignent sur la prégnance du poids économique de l'eucalyptus pour des centaines d'acteurs addissiens. Nous sommes face à une catégorie dépendante de l'arbre, qui tient une place notable dans notre étude

**Carte 11 – La localisation des sites d'enquêtes menées auprès de vendeurs de bois**



## A- Présentation de l'activité des vendeurs de bois à Addis Abeba

Les vendeurs d'eucalyptus sont aisément repérables dans la ville car ils s'implantent majoritairement en bordure des rues afin de faciliter l'accès aux camions qui les livrent et à leurs acheteurs. Si nous ne connaissons pas leur nombre précis, ils sont de toute évidence plusieurs centaines à exercer cette activité à Addis Abeba. Nous avons tenté d'obtenir des données par *Addis Ababa City Administration Trade and Industry Development Bureau*. Comme toutes activités commerciales, ces vendeurs obtiennent une licence du gouvernement qui leur permet de créer leur affaire. Nous n'avons pas eu de registre complet sur le nombre de licences attribuées (et certaines ont pu être obtenues il y a longtemps), mais des données sur cinq années seulement, qui nous ont tout de même permis de mesurer l'évolution de ce secteur, nous y reviendrons. Ces vendeurs payent en outre leurs impôts chaque année au *qäbälé* auquel ils sont rattachés. Là aussi il ne nous a pas été possible d'obtenir de données précises sur leur nombre. Il eut fallu réussir à obtenir des informations de chaque *qäbälé*, ce qui s'avère délicat. Nous ne pouvons donc poser qu'une estimation globale de leur nombre qui, selon les autorités municipales interrogées, varie autour de 500 – 600 propriétaires, chiffre qui semble raisonnable aux vues de nos observations de terrain. Ces acteurs sont disséminés et présents partout dans l'espace urbain. Mais nous avons observé au fil des années un déplacement du centre vers les périphéries, où leur concentration devenait plus importante. Ce mouvement suit logiquement l'avancée des zones en construction, où le bois est hautement demandé.

La taille de leur commerce varie. S'il faut un emplacement minimum pour stocker les perches, certains sont relativement réduits et disposent d'un minimum de produits. D'autres à l'inverse occupent des emplacements vastes, là encore souvent en périphérie où il est plus simple d'obtenir un grand terrain. Ces lots de perches de bois, dressés contre les murs, donnant sur la rue, parsèment les rues de la capitale et donnent à voir immédiatement la continuité de l'utilisation de l'eucalyptus.

Nous les qualifions ici de « vendeurs de bois », ils sont des revendeurs, car eux-mêmes achètent la matière brute sur les plantations. Nous l'avons vu précédemment, ils jouent un rôle de « préparateur de commandes » en coupant les troncs aux dimensions standard demandées par les consommateurs, en préparant le petit bois de chauffe etc. Les lieux de vente proposent exclusivement du bois d'eucalyptus. Au cours de nos enquêtes nous n'avons repéré aucun autre type de bois, excepté pour ceux qui vendent du charbon de bois et dans ce cas il

s'agissait majoritairement d'acacia, jamais de charbon d'eucalyptus selon nos informations. Concernant le bois d'œuvre ou le bois de chauffe débité, tous les produits étaient issus de l'eucalyptus, largement d'eucalyptus *globulus* ou *camaldulensis*, et plus rarement d'eucalyptus *saligna*. Les perches sont présentées prêtes à l'emploi, de différentes tailles de 4 à 12 m et sont vendues pour la construction essentiellement. Le bois de chauffe est mis en vente en ballots, comme montré sur les photos ci-dessous. Des vendeurs proposent aussi des sacs de feuilles d'eucalyptus, utilisées pour la cuisine au feu de bois. Mais certains nous ont dit refuser d'en mettre en vente sur leur emplacement, car le stockage les inquiète. Les feuilles sont particulièrement inflammables et ils craignent que des lots disposés au milieu de leur bois puissent amplifier des dégâts causés par d'éventuels départs de feux. Suivant les décisions de chacun, toutes les gammes des produits bruts fournis par l'eucalyptus peuvent être proposées à la vente sur ces emplacements.

**Photo 25 : Les points de vente de bois d'eucalyptus à Addis Abeba - Mars 2009**



Un lieu de vente de bois, situé en bord de route à CMC.  
Le bois le plus clair est le plus récent. Il est vendu pour la construction (principalement pour monter les échafaudages). En arrière plan, le bois plus foncé est gardé pour être débité et servir de bois de chauffe.

**Photos 26 : Les lieux de vente de bois**



Le bois est livré par en moyenne une fois par semaine



Les points de vente proposent essentiellement des perches d'eucalyptus pour la construction. Mais on trouve aussi du petit bois préparé en fagot pour le feu, et des feuilles qui serviront à la cuisine.

Ces points de ventes sont fréquentés par des privés comme par des compagnies publiques. Les principaux acheteurs sont des entreprises de construction qui viennent chercher le bois de leurs échafaudages. Si les consommateurs privés sont moins nombreux depuis

l'interdiction par la municipalité de bâtir des maisons en *tcheqa*, ils continuent à venir pour différents types de bois d'œuvre parfois utiles pour des travaux dans leurs habitations, et pour du bois de chauffe. Certains vendeurs déplorent la perte de ces clients individuels qui venaient pour le matériau de construction de leurs maisons. D'autres nous faisaient remarquer, à l'inverse, qu'il ne s'agit pas d'un manque à gagner trop important pour leur affaire, car ces clients ne venaient logiquement qu'une seule fois, et que ce « déficit » est compensé par les achats des constructeurs d'immeubles. Si les ventes aux privés deviennent de plus en plus marginales, les profits sont aujourd'hui générés par les compagnies du bâtiment. Ce commerce ancien était initialement soutenu par la construction d'un parc immobilier individuel fait de bois et de torchis, caractéristique d'Addis Abeba, il évolue maintenant pour satisfaire les demandes des nouvelles compagnies de construction. La ville se verticalise, les constructions basses sont interdites par les autorités municipales, et les maisons individuelles elles-mêmes doivent comporter au minimum un étage. Ce nouveau modèle urbain n'annihile pas les usages de l'eucalyptus, contrairement à ce que nous pourrions imaginer. Des nouvelles fonctions sont trouvées au bois, qui continue à représenter un secteur rentable pour les acteurs impliqués. L'effervescence « bâtisseuse » que nous avons décrite dans le premier chapitre est un soutien récent à l'activité des vendeurs d'eucalyptus. Bien sûr, comme pour les producteurs ils sont répartis sur différentes échelles, avec des profits très variés. Nous préciserons cela dans le point suivant.

Cette activité, comme souvent en Éthiopie, est très structurée et repose sur une organisation toujours similaire. Tous les enquêtés travaillent de la même façon. Le bois leur est livré par des intermédiaires, dénommés *dällala*. Ce terme vaut en amharique pour les toutes personnes assurant une mise en relation d'un demandeur et d'un possédant du bien recherché. Il y a finalement des *dällala* pour tout ou presque, différents types de biens de consommation courants, maisons, ou même « ressources humaines » pour qui chercherait un employé etc. En plus d'avoir un carnet d'adresses bien rempli, ils assurent les négociations de prix, de contrats entre les deux parties. Cette mise en relation est monnayée, et si certains *dällala* sont multi-domaines, d'autres se spécialisent. Ces acteurs se chargent aussi d'assurer les entrées du bois dans la ville, fortement régularisées. Cinq postes de douanes sont présents sur les cinq routes qui permettent d'entrer à Addis Abeba. La région autonome, par sa législation propre applique des taxes aux produits qui entrent dans la ville. Le bois n'y échappe pas. Les transporteurs, gérés par les négociants s'acquittent de ces droits d'entrée, qui augmentent nécessairement le prix du bois à la revente.

Concernant le secteur qui nous intéresse les intermédiaires que nous avons rencontrés étaient spécialisés sur le bois d'eucalyptus. Nous avons échangé avec peu d'entre eux (trois seulement) car, déjà ils sont moins nombreux, et les entretiens étaient plus compliqués à obtenir. Ces personnes se déplacent beaucoup et nous ont semblé vouloir se montrer plutôt discrètes quant à leurs clients etc. Nous avons complété ces informations lors des enquêtes avec les vendeurs de bois qui connaissent bien ces intermédiaires. Ils peuvent importer une dizaine de camions par jour dans la capitale, et ont chacun une quarantaine de clients sur place. Ils fonctionnent généralement en association, ce qui apporte un soutien collectif en cas des difficultés à un membre du groupe. Un *dällala* nous disait par exemple que si la marchandise était volée sur la route, l'association permettait, via le gouvernement, que les voleurs (si retrouvés) soient jugés gratuitement et la victime pouvait espérer un dédommagement. Ce type de procédé serait trop lourd et coûteux pour un individu isolé.

Ce fonctionnement associatif est courant à différents niveaux de la société éthiopienne, nous l'avons évoqué pour les ventes aux enchères du bois sur les plantations par exemple. Cette structuration sociale est partout et ne se limite pas aux ententes économiques. Dans la capitale les habitants sont souvent intégrés au sein d'un *edder* ou un *equb*, des associations de quartier (votive pour la première et d'épargne pour la seconde) à laquelle chacun peut adhérer s'il le souhaite. Il convient, pour tout type d'association de ce genre, de participer financièrement à la création et de prolonger cette cotisation une fois par an. Concernant les *edder* et les *equb*, ils peuvent ensuite aider un individu ou une famille lors d'une difficulté passagère, ou encore à réaliser un projet qui appelle des moyens financiers que la personne ne pourrait pas relever seule. Ces systèmes jouent un rôle dans le lien social, dans l'apport du collectif à l'individu, ils sont aussi – dans l'héritage d'avant le Därg et repris par lui (Gascon, 1995) – un moyen de contrôler les pratiques individuelles. Ces associations sont enregistrées auprès du gouvernement ce qui, dans le cadre d'un régime autoritaire, ne signifie pas toujours liberté d'action, bien au contraire. Ces précisions sur le fonctionnement associatif nous semblent importantes car elles soulèvent des points que nous retrouvons tout au long de notre étude. Les autres acteurs de la filière sont aussi souvent impliqués dans ces structures collectives. Cette caractéristique de la société éthiopienne nous semble relever deux éléments de compréhension importants de sa structuration. D'une part la quête d'un soutien à fine échelle, au sein d'un groupe de personnes « semblables » ou partageant des intérêts communs permet de palier aux défaillances politiques de gouvernements - municipaux, régionaux ou fédéral - qui n'assurent pas ces protections de l'individu. Ces regroupements



associatifs sont dans un même temps encouragés par ces autorités qui y voient un moyen de contrôler leurs activités. Le collectif, nous l'avons dit, est avant tout un moyen de structuration et de contrôle de la personne. Les vendeurs de bois dans la capitale sont généralement réunis en association, notamment pour défendre leurs intérêts lors des ventes aux enchères, nous l'avons dit. Mais leurs liens dépassent ce cadre. En dressant le portrait des quelques unes des caractéristiques principales que nous avons relevées au cours de nos entretiens, nous allons voir qu'ils constituent un réseau solide, qui structure une partie de la filière bois, à Addis Abeba et au niveau national.

## **B- Mise en réseau des vendeurs et soutien dans l'activité**

### **1- Le réseau régional superpose le réseau familial**

À de rares exceptions, les vendeurs de bois étaient tous des Guragé. Ce peuple est très présent dans les activités commerciales de la capitale, et dans le secteur du bois car la région abrite de vastes plantations d'eucalyptus. Les *dällala* rencontrés étaient également originaires de cette zone. Le secteur de vente de la filière bois repose sur un réseau d'origine régionale qui structure les relations et les entraides entre ces différents membres. Notons, qu'à l'inverse de la catégorie d'acteurs sur laquelle nous nous arrêterons ensuite, cette activité est tenue - à notre connaissance - exclusivement par des hommes. Les femmes que nous avons rencontrées étaient les épouses des propriétaires. Dans les registres d'enregistrement des licences de la Municipalité nous n'avons pas relevé de noms féminins. La première tendance qui est ressortie immédiatement de nos enquêtes est donc qu'il s'agit d'une activité d'hommes, des Guragé.

L'appartenance au même groupe régional facilite le fonctionnement du commerce, en assurant par exemple des facilités d'approvisionnement, des liens proches avec les intermédiaires, voire les planteurs directement qui peuvent être connus par le vendeur d'Addis Abeba. Tout le bois ne vient pas de la zone Guragé, mais ces relations apportent tout de même des aisances d'échange avec cette région productrice. Les vendeurs qui sont eux-mêmes producteurs sont rares. Trois personnes seulement nous ont dit posséder des plantations, en zone Guragé justement. Leurs propres exploitations ne suffisaient pas à fournir leur commerce dans la capitale. Tous les vendeurs sont dépendants des sources d'approvisionnements périurbaines ou plus lointaines. Les connexions dans les régions d'origine sont l'occasion d'assurer des stocks, des produits de qualité et des coûts mieux

négociés. Surtout elles peuvent soutenir la mise en place des nouveaux propriétaires. Lorsque nous demandions aux vendeurs comment ils avaient débuté dans cette activité, souvent ils nous disaient avoir eux-mêmes travaillé comme employés auparavant dans ces lieux de vente ou avoir été incités par des connaissances dont c'était le métier. Une entraide existe pour aider aux nouvelles implantations, notamment via les associations à majorité guragé, qui apportent soutien logistique et financier aux nouveaux entrepreneurs.

Ce réseau régional se double, à plus fine échelle, de connexions familiales dans le milieu. La structuration de l'activité nous est apparue plus intime et elle dépasse les seuls liens tissés autour de l'origine géographique. Lors des enquêtes nombre de nos interlocuteurs ont dit avoir débuté leur affaire avec un membre de leur famille, ou avoir créé leur propre activité alors qu'un père ou un frère faisait déjà le même travail.

Citons quelques exemples illustratifs. Dans le quartier de Kolfé, sur la route d'Ambo, à l'Ouest, un vendeur qui possède un très grand point de vente nous raconte que son frère et lui sont propriétaires de l'endroit. Guragé, il nous explique que son père avait aussi un commerce comme celui-ci, ailleurs dans Addis Abeba et que ses deux grand-frères exercent actuellement la même activité. Il précise que leur implantation a été grandement facilitée par leurs proches, qui les ont guidés, soutenus pour faire fonctionner cette affaire. En face de l'EPA nous rencontrons un très jeune vendeur qui nous explique aussi les incitations familiales qui l'ont poussé à ouvrir sa propre affaire. Il était avant cireur de chaussures, mais son frère qui vend de l'eucalyptus vers CMC l'a encouragé à tenter une progression professionnelle et à entrer dans le domaine. Ce jeune homme s'est installé en 2006, faisant le choix de localiser son commerce dans une zone à fort potentiel, par les constructions qui s'y développent. Un autre jeune homme interrogé à Kolfé nous disait sortir du lycée quand son frère l'a introduit dans le secteur, et l'a aidé à monter sa propre affaire. À CMC encore, un vendeur qui détient un grand emplacement dit être dans le commerce de bois depuis 20 ans. Il s'est installé sur ce site depuis 4 mois seulement, motivé par l'attrait des nouvelles constructions. Son affaire la plus ancienne était située vers la Gare mais il ne l'a pas conservée, son père par contre possède toujours un lieu de vente là-bas. Cet exemple, en plus de souligner l'importance des liens familiaux, illustre les déplacements vers les périphéries de l'activité qui suit l'avancée et le rythme du développement de la capitale.

Autre type de vendeurs, qui signalent encore l'importance du réseau dans le commerce du bois, sont ceux qui travaillaient avant comme employés sur un site de vente d'eucalyptus

et qui ont décidé de créer leur propre point de vente. Sur la route de CMC nous interrogeons un vendeur qui possède un emplacement de grande taille. Il nous dit être installé depuis 7 ans et avoir été avant, entre autres, employé dans le secteur. Il nous explique que les jeunes employés sont souvent incités et aidés financièrement par les anciens employeurs pour créer à leur tour une affaire. Ces connexions amplifient des entraides qui profitent à l'un comme à l'autre. Un homme rencontré à Kolfé expliquait avoir été avant employé à Alem Gena, sur la route de Jimma, avant de décider d'ouvrir son commerce, en ayant réuni un capital suffisant. Il a choisi un lieu qui ne connaît pas de concurrence, car il est le seul vendeur des quelques rues adjacentes. Si le commerce dans lequel il était employé fonctionnait très bien, il a pris un pari quelque peu risqué de ne pas faire comme les autres vendeurs, de ne pas privilégier une zone en plein boom de la construction. La non- concurrence immédiate lui est profitable et il ne regrette pas son choix. À Kolfé encore nous échangeons avec un propriétaire plus âgé, lui aussi était employé avant dans le commerce du bois. Son parcours est un peu différent car il était déjà propriétaire d'une maison à Addis Abeba et a finalement décidé de créer un lieu de vente dans la cour de son habitation. Déchargé de tout loyer, l'activité devient rapidement profitable. Son emplacement est relativement grand, et il estime que depuis 5 ans qu'il a commencé, ce commerce est financièrement intéressant pour lui. Notons enfin l'exemple d'un jeune homme interrogé, il était lui aussi proche de cette activité, mais sur une autre branche, puisqu'il était avant *dällala*. Il a ouvert son lieu de vente sur le terrain familial, depuis deux ans. Son expérience de négociant lui avait appris l'essentiel de ce métier, et lui avait surtout offert des perspectives de rentabilité intéressante à Addis Abeba. Il travaille là avec son frère.

L'intégration dans l'activité de vente de bois se joue sur deux échelles qui structurent cette partie de la filière. D'abord au niveau régional, par une aire d'appartenance et d'origine communes qui favorise les connexions, les échanges et les connaissances du marché du bois. Ensuite, très localement, à Addis Abeba et même dans certains quartiers de la ville, les vendeurs s'appuient sur leurs familles, leurs proches déjà impliqués dans le secteur pour rendre leurs commerces pérennes. Très rares ont été les personnes interrogées qui n'ont pas fait état de connexions dans le métier, et nous imaginons que cela est plus dû à de la discrétion dans l'enquête qu'à un véritable isolement. Cette activité par les connexions qu'elle impose, et dans la société très hiérarchisée qu'est la société éthiopienne, se fonde sur des réseaux solides existant à toutes les échelles, au niveau national comme local et infra-local.

## 2- Des entreprises de tailles variables

Si les acteurs en présence peuvent donner lieu à des rapprochements par les réseaux auxquels ils appartiennent, nous relevons des disparités dans les pratiques de leur activité. Certains commerces sont de grande ampleur, proposent des produits variés et les stocks disponibles y sont nombreux. D'autres, à l'inverse, s'apparentent à de petites affaires familiales, d'économie de subsistance. Différentes échelles existent, qui donnent à ces affaires des caractères variables et soulignent la palette large permise par la vente des eucalyptus sur le marché urbain.

Il ressort de nos enquêtes que les grands emplacements, signe des stocks importants et d'un capital de départ non négligeable pour acheter ou louer le site et obtenir une licence, sont plus rares que les petites structures. La majorité de nos entretiens a révélé que ces affaires fonctionnaient avec 2, 3 ou 4 employés maximum. Seulement 3 enquêtés nous disent avoir plus de 4 employés. Une personne rencontrée dans le quartier du Semien Hotel dit qu'ils sont 8, deux autres interrogées à Kolfé disent qu'ils sont respectivement 6 et 9. Si nous pouvons difficilement vérifier ces chiffres, nous avons noté que la majorité des lieux de vente ne fonctionnent que grâce à 2 ou 3 employés fixes. Il s'agit généralement du propriétaire, d'un employé et d'un garde. Ces commerces ont des rythmes très variés d'activité, et les enquêtés disent faire appel à des travailleurs journaliers dès que les besoins de main d'œuvre supplémentaire apparaissent. Une catégorie d'acteurs au statut instable, mais pas forcément informel, participe à la vente du bois à Addis Abeba. Ces journaliers sont spécialement mobilisés au moment des livraisons pour charger, décharger les camions etc.

Le nombre d'employés n'est pas révélateur de l'activité du lieu de vente. Nous avons réalisé des enquêtes sur des emplacements importants qui avaient moins de 4 employés. Différentes modalités sont à l'œuvre pour gérer les ventes de bois. Si certains disent s'assurer un revenu minimum pour vivre, d'autres propriétaires se satisfont d'être à la tête d'une activité florissante. Nous commençons nos enquêtes en projetant de rencontrer une catégorie d'acteurs assez démunis, aux revenus faibles, faisant perdurer une activité de subsistance basée sur la vente de produits « bruts », nous avons en fait trouvé des profils très variés. Si certains vendeurs semblent vivre difficilement du commerce du bois, la majorité ne se plaignait pas des profits générés. Une partie plus modeste, mais non négligeable, était elle très satisfaite du commerce mené et semblait brasser des revenus intéressants. La vente du bois d'eucalyptus n'est donc pas cantonnée à une activité de seconde zone, et permet pour nombre d'acteurs d'assurer des profits grandissants, impulsés par les débouchés du secteur de la construction.

**Photo 27 : Vendeurs de bois interrogés à Addis Abeba – Février 2007 et avril 2009**



### **3- Un commerce transitoire ?**

Nous avons noté que, selon leur emplacement, l'approche de l'activité n'est pas tout à fait la même chez les différents vendeurs. Dans les quartiers les plus « centraux », ou disons les plus anciens de la capitale, les enquêtés étaient installés généralement depuis 10 ans ou plus et n'envisageaient pas de reconversion, à moins que la conjoncture ne les y contraigne. À l'inverse, dans les périphéries les propriétaires étaient généralement plus jeunes, et présentaient cette activité comme une étape de leur parcours professionnel. Nombre d'entre eux, espérant profiter des ventes liées à la construction, souhaitaient accumuler suffisamment d'économies pour ensuite rebondir sur un autre domaine. Si les projets n'étaient pas toujours très clairs, nous percevions l'attractivité que le commerce du bois représentait, pour faire fructifier un capital de départ et le réinvestir dans un autre domaine, ou développer cette affaire.

En amont, si nombre de ces vendeurs étaient déjà investis dans le commerce de l'eucalyptus avant de devenir propriétaires d'un point de vente, des parcours plus variés sont relevés. Ils soulignent là encore l'espoir d'investir dans une économie rapidement rentable. Nous avons cité plus haut le cas d'un cireur de chaussures introduit dans la filière par son frère. Nous avons relevé plusieurs profils impliqués avant dans des activités commerciales

différentes, comme cet homme d'une cinquantaine d'années, installé à son compte depuis un an dans le quartier de Kolfé, et qui travaillait dans la vente de vêtements. À CMC, nous avons échangé avec un vendeur implanté il y a 3 ans, et qui avait été vendeur d'articles de seconde main dans les rues d'Addis Abeba. Un autre propriétaire, situé à proximité à CMC, travaillait lui dans le commerce de produits artisanaux puis avait racheté cette affaire existante 6 mois avant nos enquêtes. Dans le même secteur, nous avons rencontré un homme installé depuis un an et qui possédait, lui, une petite échoppe à Addis Abeba.

Les personnes originaires de la région Guragé sont largement impliquées dans le commerce à Addis Abeba, avec des biens de marchandises variés. Les passerelles entre les différentes activités que nous avons relevées appuient à nouveau le rôle des mises en réseaux qui permettent aux individus de s'implanter localement. Notons enfin que l'activité de vente du bois apparaît pour de nombreux acteurs interrogés comme une étape, une passerelle vers une prochaine activité plus rentable, notamment chez les plus jeunes. Ils espèrent profiter des facilités de vente du bois actuelles à Addis Abeba pour faire fructifier leur capital de départ et lancer dans quelques années une autre affaire, si des projets plus rentables se présentent.

## **C- Évolution de l'activité : la ressource boisée toujours demandée**

### **1- Un domaine facile à pénétrer ?**

Le capital de départ nécessaire pour débiter dans la vente du bois à Addis Abeba est relativement mince. Il convient de s'affranchir auprès des autorités d'une licence de commerce, et de disposer d'un terrain où entreposer le bois. Une disponibilité de liquidité est bienvenue aussi pour les premiers achats. Nous avons rencontré des propriétaires comme des locataires sur les parcelles dévolues à l'activité, sans qu'une tendance particulière ne se dégage, qui privilégierait un type d'occupation plutôt qu'un autre. La vente du bois ne nécessite aucun matériel ni aucune infrastructure particulière, à part l'accès à un terrain suffisamment important pour conserver les stocks. Il n'est pas trop compliqué pour un acteur désireux de s'impliquer dans ce type de commerce.

Nous avons pu obtenir auprès du *Addis Ababa City Administration Trade and Industry Development Bureau* la liste des licences attribuées pour la vente du bois d'eucalyptus spécifiquement – enregistré sous le terme *Atana* (perche de bois d'eucalyptus) dans le fichier informatique des autorités. Ces données s'étalent sur cinq ans, de 2002 à 2007, soit de 1995 à 2000 pour le calendrier éthiopien (annexe n°11).

Nous pouvons douter de l'exactitude de ces données. Si 2 licences sont seulement enregistrées en 2002, 5 en 2003, 17 en 2004, 12 en 2005, 29 en 2006, 141 sont attribuées en 2007. L'évolution de ces données à de quoi surprendre et dénote certainement d'un manque de régularité des enregistrements pour les premières années disponibles, corrigé ensuite. Pour autant la tendance à l'augmentation du nombre de personnes impliquées dans le commerce du bois correspond à ce que nous avons observé sur le terrain et aux résultats de nos enquêtes. Si la précision des chiffres est discutable, l'évolution globale que montre ce fichier nous paraît cohérente. De plus ce document apporte des informations sur les propriétaires, la localisation de leur emplacement et leur capital de départ.

Considérons alors les données de 2007, qui sont les plus fournies. Les patronymes des licenciés coïncident avec les enquêtes de terrain. Ces vendeurs sont essentiellement des hommes, d'origine Guragé, et souvent musulmans. Les attributions des nouvelles licences montrent l'attrait des vendeurs pour les périphéries en construction. Peu de licences concernent les quartiers anciens comme l'*Arada*, nombreuses par contre sont enregistrées à Kolfé Keranio par exemple. Il nous est impossible de savoir s'il s'agit véritablement de nouvelles installations ou de régularisations de lieux de vente plus anciens. Au vu des lourdeurs administratives difficilement contournables, nous privilégions l'hypothèse d'emplacements récents. Ces informations confirment les propos des vendeurs de bois qui disent suivre l'évolution de la construction à Addis Abeba, et qui privilégient les quartiers périphériques garants d'une plus grande activité. Ce boom de la construction incite des nouveaux acteurs à s'impliquer dans le secteur. Les données sur les capitaux investis repérées dans le document font état de mise de départ variant de 4 000 à 10 000 birrs en moyenne. Certains sont bien en deçà, avec seulement 400 ou 500 birrs. Très exceptionnellement ces capitaux sont beaucoup plus importants, entre 100 000 et 150 000 birrs. Si la majorité des acteurs possèdent des commerces quelque peu comparables en terme d'emplacement et de stocks disponibles, certains - mais plus rarement - sont de grande ampleur. Là encore ces données recourent nos enquêtes. Nous avons vu quelques grands lieux de vente, avec entre 6 et 9 employés. Les disponibilités en capitaux importants permettent de s'imposer dans un commerce qui subit les rythmes imposés par la saisonnalité en jouant sur les stocks disponibles - à la différence de la masse des acteurs plus modestes qui ne peut amortir ces fluctuations.

## 2- Rythme et saisonnalité du commerce du bois

La grande saison des pluies, qui court de juin à septembre, signe un temps d'arrêt dans l'approvisionnement en bois de la capitale. Les eucalyptus ne sont pas coupés sur les plantations pendant cette période. Les vendeurs qui disposent de suffisamment de moyens (financiers, et en terme de place) pour stocker du bois sont alors les seuls à en vendre durant ces mois où les prix grimpent. Il s'agit essentiellement de bois de chauffe car le bois de construction est moins utile en saison des pluies, les chantiers aussi fonctionnent au ralenti. Les deux plus grands vendeurs rencontrés nous confirment les profits engendrés dans cette période de soudure, qui leur permet de se positionner comme des acteurs majeurs dans le secteur. Car les ventes assurées en saison des pluies sont aussi le moyen de se faire connaître ou de fidéliser des clients que la concurrence ne peut plus attirer. Ceux qui n'ont pas la possibilité de constituer des stocks larges voient leur activité s'arrêter quelques mois par an. Dans tous les cas, les perches pour la construction sont conservées en moyenne un an maximum sur un site de vente. Une fois qu'elles ont subi une saison des pluies leur résistance diminue et elles sont débitées en bois de chauffe. Nous voyons d'ailleurs, en passant dans la ville au mois d'octobre, les vendeurs très pris par la coupe de leur bois.

Hors saison des pluies, nous avons obtenu des réponses très variables quant aux fréquences d'approvisionnement chez les personnes enquêtées. Les plus grands vendeurs peuvent parler de deux camions par semaine si les demandes suivent. Sinon nous avons obtenu beaucoup de réponses allant de 1 camion par semaine à 1 camion par mois. L'éventail est large et ne nous renseigne que sommairement. Il n'est pas simple pour l'enquêté de répondre à cette question car la moyenne est difficile à estimer. Tous admettent que les approvisionnements évoluent en fonction des périodes de l'année, d'éventuels événements comme une fête traditionnelle qui incitera les clients à acheter du bois de chauffe. Surtout les rentrées de bois dépendent des possibilités financières des commerçants, là aussi variables d'un mois sur l'autre. Enfin certains ont de toutes évidences préféré poser un voile sur ces données quantitatives. Un camion qui entre est synonyme de taxes à payer. Citons l'exemple d'un vendeur de bois interrogé à CMC, non loin du lieu de résidence de notre interprète. Ses stocks sont importants et ses clients, les compagnies de construction, ne manquent pas dans le secteur. Il nous dit recevoir deux camions par mois. L'interprète me dira ensuite qu'il ment, car elle passe devant chez lui tous les jours et a pu noter un approvisionnement plus intense depuis de nombreux mois déjà. Le fait qu'il connaisse l'interprète de vue l'a aussi certainement poussé à la méfiance pour sa réponse. Ces données quantitatives ne sont donc que peu fiables.



Nous attendions de trouver chez ces vendeurs de bois une économie essentiellement de subsistance, nous avons noté au contraire une évolution des pratiques vers une économie de plus en plus libérale. L'informel est à notre connaissance peu présent dans ce secteur. Globalement en Éthiopie, l'État est fort, présent et s'efforce d'appliquer des modalités de contrôle strictes. La population elle-même est dans une forme de respect des régulations étatiques, par le paiement des impôts etc. La bureaucratie est lourde, hiérarchisée et il serait compliqué pour les éthiopiens d'en contourner les méandres, ce qui n'évite pas la corruption pour autant. Cet État aux législations vigoureuses est hérité des siècles d'Empire mais aussi du régime du Därg. La transformation vers une politique libérale n'efface pas ce « poids de l'État », bien au contraire. Ces acteurs urbains de la filière bois nous renseignent sur les évolutions en cours dans la société. S'ils quittent la simple économie de subsistance en réussissant à capitaliser et à utiliser leur commerce comme une passerelle vers une autre activité plus rentable, ils restent sous contrôle étatique. Par les législations imposées à leur commerce d'une part, et parce que les autorités sont aussi fortement impliquées dans la filière eucalyptus, qui est donc loin d'être détachées de la structure gouvernementale.

Si le gouvernement éthiopien se targue d'ouvrir le pays à l'international, d'en appeler aux investisseurs étrangers, la réalité est tout autre. Le protectionnisme étatique est concret, et le contrôle des autorités à chaque étape. Cet encadrement semble finalement un moyen de soutenir les acteurs locaux, qui sont les acteurs d'une économie « par le bas », la seule que semble vouloir tolérer le gouvernement, la seule qu'il soit capable de contrôler, de dominer.

### **3- Les modalités d'arrivage du bois dans la capitale**

Pour avoir un ordre de grandeur du bois qui entre dans la capitale, nous nous sommes dirigés vers les cinq postes de douanes, placés à l'entrée de la ville sur les cinq routes qui convergent vers Addis Abeba. Les produits qui entrent sont taxés selon les régulations définies par le gouvernement de la région-capitale. Si nous avons conscience que la collecte de données pouvait comporter de grands biais, et ne pas apporter de précisions quantitatives fiables sur les flux d'eucalyptus entrant dans Addis Abeba, nous espérons dégager une tendance, un ordre de grandeur qui nous renseigne sur les principales zones de provenance du bois. Les camions chargés de bois qui entrent dans la ville disposent d'un papier, indiquant la provenance du bois, le vendeur, la quantité chargée. Les interlocuteurs des postes de douanes nous ont montré ces documents. Ils sont de trois types différents. Un type concerne le bois

vendu directement par un paysan. Avant de vendre sa production il informe le gouvernement, par les autorités représentatives du Ministère de l'Agriculture (Bureau de l'Agriculture). Les autorités mesurent ce qui peut être vendu, fournissent l'autorisation de mise en vente et ce document est laissé en copie au poste de contrôle. Le deuxième type est fourni par les Associations de Paysans. Le principe est le même que précédemment mais le document est estampillé *gäbäré* (paysan) *mahbär* (association). Enfin les douanes intérieures (octroi) du Nord de la capitale reconnaissent un troisième type d'autorisation de mise en vente, délivrée par FFDME. Les acheteurs qui se fournissent sur les plantations publiques disposent de ce papier spécifique.

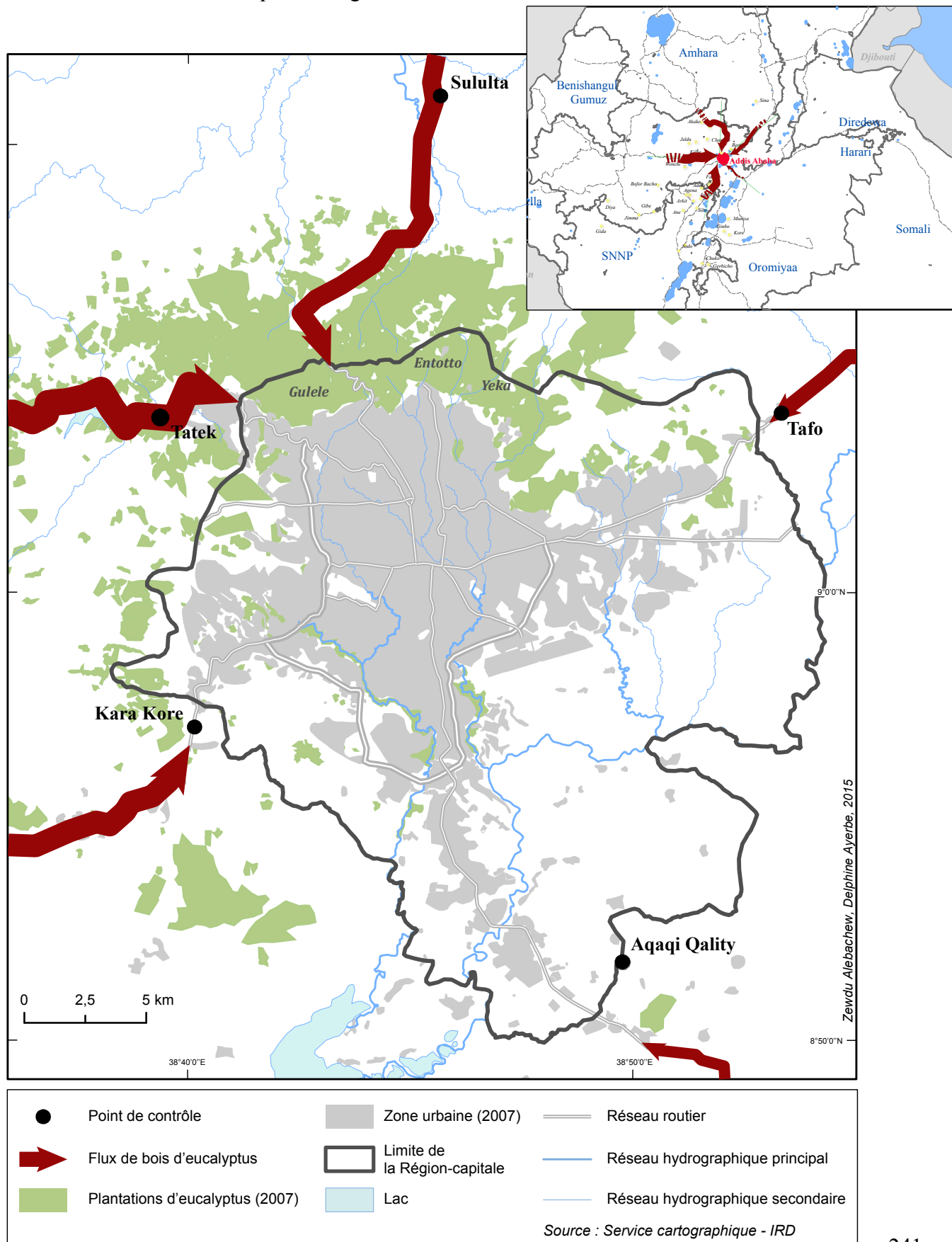
Le commerce est contrôlé et, par les informations recueillies auprès de ces points de contrôle, nous espérons avoir une idée des circulations convergeant vers la capitale. Pour cela nous avons demandé dans chacun des 5 postes à un douanier de remplir un tableau que nous avons préparé à cet effet, comme expliqué en introduction. Il s'agissait de renseigner chaque jour le nombre de camions qui entraient dans la ville, sa provenance, le type de bois chargé et la quantité, et ce sur un mois en octobre 2009<sup>111</sup>. Les données quantitatives comportent certainement des biais car nous ne pouvons nous-mêmes attester de leur exactitude, et de la rigueur avec laquelle elles ont été établies. Surtout, certains douaniers, notamment sur les points de contrôle au nord de la ville, insistaient sur le fait qu'une partie du bois est acheminé en ville la nuit, de manière illégale. Ce fait semble surtout vrai dans la partie Nord où les passages à travers les forêts sont plus discrets, et les circuits sont plus courts à partir des grandes plantations périphériques. À Sululta, nos interlocuteurs estimaient que 10 à 20 % du bois étaient passés de façon illégale. Nous n'avons pas insisté avec eux auprès des éventuelles aides des douaniers dans ces passages informels, mais cela existe certainement.

Au final, nous avons – pensons-nous, réussi à dégager une tendance qui permet de poser un regard général sur l'approvisionnement en bois de la capitale. La carte de synthèse établie à partir de ces données résume la globalité de ces flux. Si nous ne sommes pas en mesure de dire précisément quel type de bois entre, en quelle quantité pour les 5 postes de douanes, nous avons réussi à définir les principales régions de productions de l'eucalyptus qui alimentent le marché addissien. Le poste de Kara Kore enregistre en moyenne 74 camions par semaine ; celui de Tafo 72 camions par semaine ; celui de Sululta 62 camions. À Tatak les données ont montré le passage de 52 camions par semaine. Les flux sont moins importants à Aqaqi – Qality, puisque les camions arrivent de la route du Sud ; il en passe 35 par semaine.

---

<sup>111</sup> Soit une période d'entrée de bois dans la capitale, après la saison des pluies.

Carte 12 - Les flux de bois qui convergent à Addis Abeba – octobre 2009



Ces données nous permettent d'envisager les flux de bois sur une échelle plus importante que celle de la seule région-capitale et ses périphéries. Ces approvisionnements relient Addis Abeba à de nombreuses régions du pays. Certains vendeurs nous disaient que le bois consommé dans la capitale est produit partout en Éthiopie, sauf dans le Tigray... S'il est vrai que le commerce du bois insère les acteurs de la filière dans des réseaux nationaux, notre propos n'est pas d'analyser cette échelle de traitement de la question. Sur nos terrains d'étude par contre, au delà des grands groupes étatiques évoqués précédemment, des paysans, particuliers, produisent aussi du bois, surtout en périphérie d'Addis Abeba et profitent de la proximité du marché urbain pour écouler facilement leur stock.

Nous avons discuté avec une dizaine d'entre eux, et mené réellement un entretien avec 6 personnes dans les périphéries nord de la ville. Chez tous, les eucalyptus constituaient une culture « secondaire », alors que leurs terres étaient dévolues à des cultures vivrières, céréalières essentiellement. Nous avons noté que ces paysans étaient souvent inquiets – à juste titre – de ne pas posséder de certificat d'occupation pour leurs terrains. L'arbre permet alors de marquer de leur territoire. Nous aurions du mal à généraliser cela, à partir de quelques exemples, mais l'insécurité foncière semble régner chez les petits exploitants, autour de la capitale. L'observation de ces zones atteste que la très large majorité des fermes est parsemée de quelques eucalyptus, qui servent tantôt de barrières, tantôt à fournir de l'ombre etc. L'arbre est intégré aux systèmes agricoles des paysans, sans constituer l'objet principal de leur revenu. Nous avons retrouvé dans nos échanges avec cette catégorie d'acteurs ce que nous attendions et qui correspondait à la fois à ce qu'avaient pu nous dire les acteurs institutionnels précédemment ou à ce que nous avons pu trouver dans nos lectures. Les eucalyptus sont, pour ces petits exploitants, des réserves potentielles de liquidité. Face à un imprévu, un événement familial à organiser ou autre, la vente du bois des quelques eucalyptus plantés autour des parcelles céréalières permet une entrée d'argent aisée. Très majoritairement réunis en Associations, les paysans profitent de ce cadre pour organiser les ventes. Les petits planteurs se réunissent, mettent leur production en commun et organisent des ventes aux enchères. Ces ventes sont contrôlées par un agent du Ministère de l'Agriculture qui autorise la mise sur le marché du bois, après taxation des volumes estimés. Il est toujours possible pour un paysan de vendre isolément mais c'est plus rare car moins rentable. La tenue d'une vente aux enchères est affichée publiquement dans le bureau de l'Association des Paysans, bureau qui gère toutes les denrées agricoles produites sur sa zone de contrôle, et pas seulement le bois. Les productions boisées de ces paysans installés en périphérie urbaine alimentent

exclusivement le marché addissien, par des circuits courts où les *dällala* d'Addis Abeba viennent au besoin chercher du bois pour les vendeurs installés en ville.

**Photo 28 : Habitations de paysans oromo en périphérie d'Addis Abeba**



Cette photo représente le paysage typique des périphéries d'Addis Abeba, en région Oromiyaa. Les maisons sont construites en bois d'eucalyptus, et quelques plants d'eucalyptus les entourent. Ils sont coupés et vendus, selon les besoins du paysan, pour assurer une entrée de liquidités supplémentaire.

La filière de l'eucalyptus, que nous avons décrite du sommet par les acteurs gouvernementaux, avant de dresser le rôle des vendeurs intermédiaires qui font fonctionner le marché du bois dans la capitale, ne serait pas complète sans nous arrêter sur une dernière catégorie incontournable. Constituée quasi-exclusivement de femmes, qui chaque jour collectent et revendent des fagots de bois, ces « actrices » situées en bas de la pyramide jouent un rôle majeur dans l'approvisionnement urbain en eucalyptus, pour le bois de chauffe cette fois-ci.

### **III – Les petites mains de l'eucalyptus : les « femmes fagots » et l'approvisionnement en bois de chauffe de la capitale**

Chaque jour elles seraient des milliers – nous reviendrons sur cette estimation – à collecter des fagots de bois sur les collines boisées de la capitale pour les vendre, en contre

bas sur les marchés urbains. En empruntant la route qui mène à Entotto, le spectacle est marquant. Elles sont en file, de tous âges, chargées du bois qui fait plier et disparaître leur silhouette, et descendent ces kilomètres de route arpentée, entre les voitures et les minibus qui amènent les pèlerins à l'église d'Entotto. Elles sont communément dénommées « femmes fagots ». La dureté de leur travail et leurs conditions particulièrement misérables attirent les compassions, des observateurs, des milieux associatifs ou organisations internationales qui montent des projets de soutien.

Pour comprendre leur rôle dans la filière, leur activité, et leur probable dépendance à l'eucalyptus nous avons mené une série d'entretiens en 2008 et 2009. Cette catégorie d'acteurs méritait d'autant plus notre attention qu'elles étaient constamment citées par nos interlocuteurs, comme le symbole de la désuétude de l'exploitation de l'eucalyptus dans la capitale. Ces scènes misérabilistes étaient dénoncées par les acteurs institutionnels, comme par les associations. Nous avons réalisé nos entretiens auprès de 25 personnes. Pour les interroger nous nous sommes d'abord rendus sur la route principale qu'elles empruntent et qui les mènent d'Entotto à Shiroméda. Nous profitons de leur moment de pause, lorsqu'elles soulageaient leur dos en mettant leurs fagots sur le rebord d'un des ponts de pierres construits des années auparavant par les Italiens, et qui viennent jalonner leur parcours.

**Photo 29 : Une femme descendant le bois d'Entotto aux marchés d'Addis Abeba**



Cette femme qui descend son fagot de bois sur plusieurs kilomètres le long de la route d'Entotto, profite des murets construits par les Italiens dans les années 1930 pour poser son chargement.

Si nous avons eu des échanges intéressants, nous avons eu aussi quelques accueils plus rudes. Certaines refusaient très clairement de nous parler. Leurs explications étaient simples. Elles étaient lassées de voir des *ferenj*<sup>112</sup> venir des associations pour les aider, sans aucun aboutissement concret des promesses faites. Elles nous expliquaient qu'on leur avait promis des ânes, des nouveaux métiers etc. Rien de tout cela n'avait abouti et, assimilés par la force des choses à ces projets, nous sentions un certain agacement face à notre présence. Cela a été vite contourné, d'abord par les explications de notre interprète qui simplifiait l'échange. Ensuite en modifiant nos lieux d'enquêtes. Rapidement nous avons quitté cette route principale, pour entrer dans les plantations. Nous trouvions les femmes à l'œuvre, le matin, lors de la collecte du bois. La surprise de nous voir sur ces sites plus reculés, l'amusement de nous faire participer parfois aussi à quelques ramassages de branches, et le temps disponible ont donné lieu à des interactions plus sympathiques, plus spontanées et donc plus intéressantes. La majorité des entretiens ont été réalisés dans ces conditions, et ont permis de dresser les grandes lignes d'interprétation qui suivent.

## **A- L'activité de collecte et le profil des acteurs impliqués**

Les renseignements que nous proposons dans cette partie sont largement issus de nos enquêtes de terrain. Quelques références bibliographiques les complètent car des rapports ont été réalisés sur le travail des femmes fagots, portant des analyses sur leur situation économique et sociale. Les plus complets étant celui de Fekerte Haile, produit en 1991 pour le Bureau international du travail, suite à une coopération entre le gouvernement norvégien et le NUPI (*National Urban Planning Institute*), et celui de Alemayehu Gebrehiwot, en 1996, pour le Ministère du travail et des Affaires Sociales éthiopien. En 2001, *Finfinnee Forest Development and Marketing Enterprise* a aussi rédigé un document qui s'intéresse à l'impact du travail des collectrices sur les plantations d'eucalyptus. Ces rapports contiennent des informations utiles, mais nous n'avons pas toujours été en adéquation avec les résultats proposés. Nos propres enquêtes ont parfois contredit ces études, de la même façon que chacun de ces rapports n'aboutit pas à des conclusions similaires. Nous utilisons ces éléments bibliographiques seulement pour citer les données que nous avons nous mêmes pu recouper par nos entretiens, où celles sur lesquelles nos interlocuteurs, comme l'association *Women Fuelwood Carriers* s'accordent. Cette association, établie à Addis Abeba, au pied d'Entotto,

---

<sup>112</sup> Étranger en amharique.

dans le quartier de Shiroméda, a pour but de soutenir ces femmes et de tenter d'améliorer leurs conditions, en leur proposant notamment des reconversions, nous y reviendrons. Nous avons rencontré la directrice de cette association en 2008.

Le décompte de ces femmes qui, chaque jour, acheminent le bois des hauteurs de la capitale vers les marchés addissiens n'est pas aisé. Aucune donnée officielle n'existe mais les trois rapports cités ci-dessus et surtout notre interlocutrice de *Women Fuelwood Carriers*, proposent la même estimation, de l'ordre de 15 000 personnes. Nous avons pu observer en effet un flot continu qui, à partir du milieu de la matinée, descend vers la ville. L'accent est mis sur la caractéristique féminine de cette activité. Nous avons noté une surreprésentation des femmes sur le terrain, mais quelques hommes étaient aussi présents. Sur les 28 personnes que nous avons interrogées, deux étaient des hommes. Les statistiques posées par les études citées font état de plus de 25 % d'hommes présents dans la collecte du bois. Nous ne saurions vérifier ces chiffres ; notons tout de même que certaines de ces collectrices ... sont des collecteurs ! Leur pratique est quelque peu différente, et ils ne répondent pas aux mêmes circuits ; ils ne portent pas non plus le bois sur leur dos mais sur leurs épaules ou sont accompagnés d'un âne.

Celles que nous qualifions de « femmes fagots », les *Women Fuelwood Carriers* (WFC) s'identifient par une typologie commune. Elles empruntent la route d'Entotto, après avoir collecté le bois dans les plantations du Nord de la ville. Toutes celles que nous avons interrogées - soit 19 personnes - sans exception, ne sont pas nées à Addis Abeba et viennent de la région du Gamo Goffa, du *wäräda* (district) du peuple des Dorzé. Par contre elles vivent toutes aujourd'hui à Addis Abeba, dans les *qäbälé* 19 et 23. Leur âge varie fortement, les plus jeunes ont 15 ans, et la plus âgée dit avoir 50 ans. La majorité des enquêtées a entre 25 et 35 ans. Elles sont pour la plupart mariées, parfois veuves ou divorcées, et seules les plus jeunes sont encore célibataires. Elles vivent dans la capitale depuis un nombre d'années là aussi très variable, mais généralement plus elles sont jeunes et plus leur migration est récente. Certaines plus âgées sont tout de même venues à Addis Abeba récemment, souvent suite à une difficulté familiale dans leur région d'origine - veuvage, divorce ou dispute avec la belle-famille notamment.

Cette provenance commune leur assure un réseau d'entraide dans la capitale. La majorité des femmes interrogées sont mariées à des tisserands implantés à Addis Abeba, qui travaillent à l'élaboration des tissus traditionnels pour faire des vêtements, châles, écharpes et autres (ils ont notamment le « monopole » de la confection des *nätäla*, les foulards en tissu



blanc traditionnel). Celles qui sont célibataires sont intégrées à ce même réseau par leurs liens familiaux, comme cette jeune fille de 15 ans, arrivée à Addis Abeba il y a un an, qui vit avec son frère et sa belle-sœur. Elle est venue dans l'espoir de trouver un travail et une vie meilleure que celle qu'elle menait en zone rurale. Comme la majorité des femmes rencontrées elle a été guidée vers cette activité par des voisines, des connaissances familiales qui l'aident les premiers temps à trouver ses repères, connaître les lieux de collecte et de vente, et fabriquer son fagot. Certaines ont eu d'autres métiers avant d'arriver à celui-là. Deux personnes nous ont répondu avoir été domestiques chez des particuliers ; trois d'entre elles ont travaillé précédemment sur des chantiers de construction comme journalières. Selon elles, la collecte du bois est plus « confortable » car elles ont davantage de temps libre, notamment dans la journée pour s'occuper de leur foyer. Surtout le travail sur les chantiers, portage de pierres, de ciment était aussi particulièrement épuisant. Toutes disent se satisfaire ici de ne pas avoir de patron de qui dépendre.

Les femmes se rendent sur les plantations en moyenne 4-5 fois par semaine. Le travail est harassant et elles sont rares à nous dire y aller tous les jours. Elles partent tôt de chez elle le matin, descendent généralement les fagots en fin de matinée, après déjà 4 ou 5 heures de travail. Elles disent souvent faire une pause chez elle, pour un café par exemple, s'occuper des enfants et gérer quelques tâches domestiques. Ensuite, vers 17h, elles apportent le bois sur un marché – souvent celui de Shiroméda. Ce rythme de travail n'est pas généralisable à toutes les collectrices mais correspond à la tendance que nous avons vu émerger, et que nous avons retrouvée dans les rapports d'étude. Elles assurent elles-mêmes la vente des fagots, ou passent par un intermédiaire que s'en charge, moyennant une contribution pour écouler leurs collectes. Sur ce point encore nous n'avons pas repéré de tendance majeure dans les modalités de mise en vente sur les marchés addissiens. Il ressort que celles qui ne veulent absolument pas perdre un *birr* de bénéfice s'attèlent à la vente elles-mêmes. Celles qui ont davantage « le choix » profitent d'un intermédiaire, dans les cas relevés il s'agit à nouveau de femmes. Elles s'occupent de régler les taxes imposées par la présence sur un marché, ce qui arrange les collectrices, peu enclines généralement à traiter avec les autorités.

Les femmes fagots parcourent en moyenne de 10 à 15 kilomètres tous les jours (Davidson, 1996 ; Sileshi Dejene, 2000). Fekerte Haile estime que cette distance peut atteindre 30 kilomètres mais ce chiffre nous paraît excessif. Leurs chargements pèsent environ 25 ou 30 kg (Fekerte Haile, 1989). Si les études que nous avons consultées présentent cette activité comme moyen de survie pour cette catégorie d'actrices, nous n'avons pas obtenu les mêmes résultats à partir de nos enquêtes. Au contraire il est ressorti que ces femmes

pratiquaient la collecte d'eucalyptus pour assurer un revenu complémentaire à leur foyer. Elles nous disaient par exemple utiliser les *birrs* gagnés pour acheter du sucre, du café, des choses pour les enfants, soit les produits qu'elles considéraient comme moins essentiel à la famille, en tous cas pas ceux de premières nécessités.

**Photo 30 : Les collectrices de bois – Entotto - Novembre 2009**



Ces femmes, parfois très jeunes, préparent et portent les fagots de 20 kg environ, des hauteurs de la capitale aux marchés urbains.



La catégorie des collecteurs est complétée par un autre type de profil. Il s'agit cette fois d'acteurs ruraux qui viennent vendre du bois sur les marchés d'Addis Abeba. Nous avons échangé avec 9 d'entre eux. À la différence des femmes présentées ci-dessus, ces personnes vivent hors d'Addis Abeba, dans les périphéries encore rurales limitrophes, et certains hommes participent à l'activité. Ces collecteurs sont des paysans, qui possèdent ou non quelques eucalyptus sur leurs terres. Ceux qui n'ont pas de terres ramassent du bois sur les plantations qu'ils traversent en se rendant à Addis Abeba. Nous avons rencontré ces personnes sur la route de Sululta principalement, ils venaient de hameaux situés entre Addis Abeba et Sululta, dénommés Wolé Babou, Waserbi, Woderibi.

Ils sont oromo et, pour les fermiers, possèdent parfois un ou plusieurs ânes qui leur permettent de transporter le bois. Une jeune femme interrogée par exemple dans le quartier de Shiromeda nous dit venir de Wolé Babou et posséder trois ânes avec sa mère, qu'elles s'échangent quand elles en ont besoin. Son bois est collecté par son mari fermier, et elle s'occupe trois fois par semaine d'acheminer branchages, feuilles et des bouses séchées à Addis Abeba. Elle essaye de vendre son bois porte à porte, car elle veut éviter les intermédiaires et les taxes demandées pour s'installer sur un marché. Quand nous la rencontrons, elle se rendait dans de petites rues du quartier à la recherche de clients et ne semblait pas en difficulté d'en trouver.

Sur la route de Sululta, nous avons rencontré les deux hommes qui constituent la part masculine de notre échantillon. L'un possède un mince lopin de terre à Waserbi, dit avoir 60 ans et est marié avec quatre enfants. L'autre, d'une cinquantaine d'années, vit avec sa mère à Woderibi. Les deux hommes portent leurs fagots sur l'épaule, soutenus par leur bâton de paysan, un fagot bien moins imposant que celui des femmes sur le dos. Les deux disent avoir débuté leur activité sous le Därg et collecté le bois sur les plantations gouvernementales. Les reboisements massifs de cette période ont probablement attiré certaines personnes vers cette activité, à un moment où l'un des deux nous a dit avoir perdu sa ferme. Nous n'avons pas su si cela avait un lien avec la réforme agraire des années 1970. La collecte du bois, et la vente sur les marchés de la ville - à *Addisu Gäbäya* pour eux - reste une activité précaire. Si nous avons relevé une forme d'intégration urbaine pour les femmes d'Addis Abeba, l'activité du bois ne revêt pas les mêmes formes chez les paysans des périphéries, qui semblent davantage exclus, souvent sans terre, hors du jeu urbain et engagés dans des activités intermédiaires et instables en zone rurale. Ils tentent de tirer un maigre bénéfice de la proximité de la capitale. Mais ils restent exclus du jeu urbain.

L'activité de collecte du bois est largement féminine, point qui ne constitue en rien une exception pour un pays en développement comme l'Éthiopie. Le rôle des femmes dans l'approvisionnement en bois énergie se retrouve dans tous les pays. Assez classiquement hommes et femmes ont des rôles différents au sein du foyer, partant de l'observation que : « *The home, and particularly the kitchen is the domain of women.* » (Skutsch, 1997, p. 9). Les femmes sont associées à la cuisine et, par répercussion, à l'approvisionnement en bois énergie qui permet de cuisiner. De la même façon ce sont généralement les femmes et les enfants qui se chargent des corvées d'eau dans les pays en développement. La professionnalisation et la structuration de cette activité à Addis Abeba comme dans les autres villes du pays – les femmes fagots seraient au nombre de 30 000 dans toute l'Éthiopie, dans les principales zones périurbaines - sont intéressantes. Nous avons demandé, au cours de nos entretiens, pourquoi cette activité restait si genrée. L'appartenance à un réseau organisé explique le caractère féminin de cette partie de la filière bois. Les hommes pratiquent un type de métier, le tissage, les femmes de leur entourage sont introduites, par connexion, dans la collecte du bois. Le manque d'éducation les cantonne à ce travail. Les hommes tisserands - même si le métier est traditionnellement déprécié et « réservé » aux « minorités » - sont formés à l'apprentissage de leur technique, les femmes sont exclues la sphère éducative et ne peuvent prétendre à des métiers qui nécessitent des qualifications. Dans les faits, nombre de ces femmes savent aussi tisser et aident leurs conjoints. Les tisserands sont souvent installés chez eux, et les femmes qui rentrent les après-midi nous disent parfois aider leur mari. Mais leur présence dans ce secteur reste informelle, et les hommes sont admis comme véritable tisserands, qualifiés. Une autre réponse, surprenante, nous a été donnée à trois reprises, par les femmes elles-mêmes. Elles nous confiaient que le mouvement des jambes à la machine à tisser était très mauvais pour elles, spécialement pour leurs utérus... nous n'avons pu que prendre note de cette explication, et nous avons eu du mal à évaluer en quoi le portage du bois les soulageait davantage. C'est peut-être là un argument qui permet de les tenir éloigner des activités de tissage, réservées aux hommes sur le terrain qui nous intéresse.

**Photo 31 : Descente d'un paysan avec ses ânes vers la ville – Entotto - Février 2006**



Le paysan descend les sentiers d'Entotto avec ses ânes. Il vient d'Oromiyaa, de l'autre versant de la colline, et rejoint les marchés Addis Abeba.

## **B - Craintes et solidarités dans le travail**

Au delà de la dureté physique du travail, craintes et insécurité ajoutent aux difficultés des collectrices. Leur activité est considérée comme illégale, et elles ne sont en théorie pas autorisées à se rendre sur les plantations, ni gouvernementales, ni privées. Dans les faits leur accès est toléré. Il s'agit même d'une illégalité de façade car les gardes des plantations leur demandent en moyenne 2 *birrs* comme droit d'entrée sur les sites. Sachant qu'elles vendent leurs fagots environ 12 *birrs* sur les marchés urbains, cette « taxe » n'est pas négligeable. Leur présence est tolérée à condition qu'elles ne collectent que les branchages au sol ; elles ont l'interdiction formelle de couper des branches sur les arbres, comme nous l'a expliqué par exemple notre interlocuteur à *Finfinnee Forest Development and Marketing Enterprise*. Pourtant elles le font largement car les branchages au sol, souvent plus petits et desséchés, n'apportent pas la même qualité à leurs fagots. Leur rapport avec les représentants des autorités est compliqué. À la fois elles tentent de les fuir et d'éviter le paiement de la taxe imposée – admise mais illégale... À l'inverse quand elles les rencontrent elles cherchent parfois à négocier ce paiement pour économiser les deux *birrs* de « droit de collecte ». Surtout elles craignent ces gardes. Plusieurs femmes nous ont fait part de ce sentiment, faisant état des comportements parfois déviants que ces hommes s'autorisent. La peur des viols, de coups est constante, chez celles qui se trouvent complètement isolées face à eux. Prenons l'exemple de

cette jeune femme qui avait commencé à ramasser du bois il y a 15 jours seulement. Nous la rencontrons au coeur des plantations, avec deux autres collectrices. Nous échangeons avec elle quand elle a cru que les deux femmes qui l'accompagnaient étaient parties sans elle. Elle était alors complètement paniquée, au bord des larmes, nous demandait de rester à ses côtés car un garde était dans le secteur et elle craignait par dessus tout qu'il ne vienne la violer, s'il la trouvait seule. Finalement ces compagnes n'étaient pas loin et elle a été fort rassurée de les retrouver. Loin de sécuriser les lieux, la présence des gardes terrorise les femmes.

Face à cela des solidarités s'organisent. Nous avons vu que les nouvelles venues sont introduites et aidées par des collectrices plus expérimentées. Nous avons remarqué qu'une fois sur le terrain ces liens perdurent car elles se rendent rarement seules pour ramasser le bois au coeur des plantations. Nous les trouvons généralement par petits groupes de deux ou trois, souvent des voisines qui viennent et repartent ensemble. Le sentiment de peur qui les anime est retrouvé chez 8 femmes, soit la moitié des collectrices interrogées. Elles nous en ont parlé spontanément et relevaient cela comme difficulté principale de leur métier, avant de souligner la douleur physique du ramassage et du portage. Elles sont amenées à pénétrer loin dans la forêt ; ce qui éveille tout un imaginaire sur cet univers. Les petites histoires circulent entre elles, au point de craindre fortement l'isolement dans cette « jungle » - le terme a été employé par notre interprète, en anglais, alors que cette dernière partageait largement les craintes suscitées par l'environnement. La peur des hommes est présente. Mais s'y ajoute la peur des animaux sauvages qu'abritent ces plantations. Plusieurs nous ont dit être tétanisées à l'idée de rencontrer des hyènes. D'autres craignent les singes, souvent grands et forts. Elles nous ont dit par exemple qu'à l'instar des gardes ils étaient capables de les agresser... La réalité du terrain mène à ces frayeurs diverses souvent alimentées par une imaginaire collectif, auquel le cadre de travail se prête particulièrement. Les représentations les plus variées circulent sur cette forêt urbaine. De façon plus légère nous avons vu lors de nos entretiens une femme se faire voler son déjeuner par des enfants certainement, qui jouaient dans les alentours ; un autre par des singes rapides et agiles. Face à des conditions de travail difficiles, les solidarités s'organisent à fine échelle.

Les solidarités se retrouvent donc à différents niveaux, et sont établies à la fois par leur région d'origine qui constitue le premier réseau de l'activité, comme par leur quartier de résidence auprès duquel elles trouvent le soutien de leurs voisines. L'échelle du quartier, du *qābālē*, est aussi l'occasion de la mise en place d'*equb*. Certaines collectrices nous ont dit participer à ces associations qui leur permettent de conserver leurs économies. Elles peuvent déposer dans cette association leur argent de façon hebdomadaire ou mensuelle, et y faire

appel pour surmonter des moments difficiles. Elles y trouvent aussi un moyen de conserver leur bénéfice en sécurité. Comme nous l'avons déjà évoqué, il existe à fines échelles de la société des systèmes d'entraide, basés sur le collectif qui permettent de palier aux manques politiques, publics.

**Photo 32 : Les femmes collectent le bois dans les plantations d'Entotto. Novembre 2009**



Ces femmes font partie de celles avec qui nous avons échangé, au sein des plantations gérées par les autorités municipales, à Entotto. Après la collecte, la formation d'un fagot solide leurs demande à nouveau beaucoup d'efforts.



## C- Les condamnations sociales et environnementales des pratiques des « femmes fagots »

Une image misérabiliste entoure ces collectrices de part leurs conditions de travail pénibles et leur situation sociale difficile. L'association *Women Fuelwood Carriers* répond à un projet de la Banque mondiale, en grande partie financé par le *Japan Social Development Fund*, pour leur venir en aide. Cette structure fonctionne en partenariat avec le Ministère du travail éthiopien. Selon sa directrice, le projet se base sur deux idées principales censées améliorer les conditions des collectrices. D'abord établir des dépôts de bois, auprès desquels elles viendraient se fournir de façon légale, et où le bois serait acheminé par camion. Puis les aider à quitter ce domaine en montant avec elles des projets de micro-finance, et en les guidant vers d'autres types d'activités comme le maraîchage, le tissage etc. Si tout un pan du projet se centre sur une approche sociale, une dimension environnementale est incluse également. Ces femmes sont accusées, spécialement par les propriétaires des plantations, de les dégrader. L'idée communément véhiculée est la suivante : « *Some 15,000 women and girls gather fuel from Entoto – destroying Addis Ababa's last bits of forestland in the process* »<sup>113</sup>

Les termes posés dans le rapport de FFDME, de 2001, sont particulièrement virulents à l'encontre des femmes fagots. Nous proposons ici quelques extraits qui soulignent la mise au pilori des collectrices et leur pratique : « *They clean the forest floor to collect leaves and twigs (...) the ground cover and litter layer beneath the canopy are perhaps the best protection against erosion (...) so these fuelwood miners aggravate the rate of erosion* »<sup>114</sup> (FFDME, 2001, p. 13). Elles sont aussi accusées de perturber l'écosystème en enlevant des graines d'espèces indigènes et en perturbant la régénération naturelle. Ainsi, « *the harm they cause on the plantation is intolerable. They do not choose the age of the tree delimb juvenile eucalyptus crops, debark mature standing tree, affect biodiversity* »<sup>115</sup> (FFDME, 2001, p. 14). Leurs pratiques quotidiennes sont mises en cause pour les effets qu'elles produisent sur les sols, et Kidane Woldu, dans son mémoire, rappelle que l'amplification de l'érosion peut être

---

<sup>113</sup> « Environ 15 000 femmes et jeunes filles collectent du bois de chauffage à Entotto – détruisant ainsi les derniers espaces de forêts. » in « Saving Ethiopia's forest, and its cutters » by Scott Baldauf, in *The Christian Science Monitor*, January 24, 2007.

<sup>114</sup> « Elles enlèvent les feuilles et les branchages du sol de la forêt (...) Sous la canopée, cette litière qui forme une couverture sur le sol est peut-être la meilleure protection contre l'érosion (...) ainsi, les collectrices aggravent les risques d'érosion. »

<sup>115</sup> « Les dommages qu'elles entraînent sur les plantations sont intolérables. Elles affectent la biodiversité sans se soucier d'arracher de jeunes arbres. »



imputable à ces collectes excessives sur les plantations (Kidane Woldu, 1999). La directrice de l'association *Women Fuelwood Carriers* prolonge cette idée : « Elles collectent comme quand elles nettoient la maison ». C'est dire le regard que - même elle - pose sur ces femmes et leur place dans les plantations.

Après le discours de condamnation des plantations d'eucalyptus, ce sont les glaneuses et ramasseuses qui sont accusées de dégrader les sols, et leur activité est ciblée comme néfaste aux plantations. Des intérêts économiques moins avouables sous-tendent certainement ces accusations, notamment de la part des groupes gouvernementaux qui tiennent à un entretien optimal de leurs exploitations – et qui savent alors diriger les pratiques des femmes fagots dans ce sens, nous y reviendrons dans un dernier chapitre. D'autant que cette dénonciation des collectes est à nuancer. Comme le précise Fekerte Haile dans la conclusion de son étude, ces femmes et jeunes filles ont conscience de la valeur de ces ressources, qui les font vivre. Elles adoptent un comportement responsable dans leurs pratiques quotidiennes de ces espaces (Fekerte Haile, 1989).

Sur le plan social comme environnemental le projet de l'association *Women Fuelwood Carriers* est vivotant. Lancé en mars 2006 pour quatre ans, le bilan était mince lors de nos dernières enquêtes de terrain, fin 2009. Guère d'entrepôts de bois où les femmes pourraient s'approvisionner, et les activités nouvelles basées sur des projets de micro-finances restaient sommaires et ne concernaient qu'une infime part des « femmes fagots ». La directrice de l'association se défendait de ce piètre bilan en misant sur la poursuite du projet, et surtout sur un recul des demandes en bois dans la capitale où la vie en condominium s'impose pour les couches populaires, et qui limiteraient à terme les activités de collecte. Nous avons vu que l'équation n'est pas si simple. Surtout du côté des « femmes fagots » elles-mêmes, si elles avaient majoritairement connaissance de cette association et ses projets, elles déploraient les modalités de mise en œuvre. L'une d'elle par exemple a parlé assez vivement, nous expliquant que pour intégrer l'association, il leur était demandé de posséder une carte d'identité. Une minorité d'entre elles sont en possession d'un tel document, et les démarches administratives qu'il faut enclencher pour l'obtenir découragent les éventuelles personnes intéressées et désireuses d'intégrer le projet. Cette femme nous expliquait par exemple que pour faire la demande d'une papier d'identité, elle doit justifier de son lieu de résidence dans Addis Abeba, depuis au moins trois mois. Elle nous disait que jamais son propriétaire n'accepterait de lui fournir un document attestant de cela – combien doivent vivre dans des logements informels, non déclarés. Le processus est enrayé avant même un premier pas dans

l'association. Cet exemple souligne le décalage qui existe entre la mise en place de projets, pensés à échelle nationale, et les pratiques locales qu'ils intègrent finalement assez peu.

La perception misérabiliste véhiculée par les associations a été contredite par nos enquêtes. Si nous ne cherchons pas à atténuer les immenses difficultés de leur travail, nous avons tout de même relevé que cette activité est structurée. Ces femmes sont insérées à des réseaux de solidarité, plus ou moins formels. Surtout, cette activité que nous pourrions de qualifier de mi-rurale, mi-urbaine, leur permet d'entrer dans un processus d'intégration urbaine. Cette collecte « périphérique » ne les marginalise pas autant que nous l'attendions au début de nos enquêtes.

Loin du discours de condamnation de l'eucalyptus, ce chapitre a montré qu'une filière économique solide est organisée et cela principalement à partir de l'intégration de diverses pratiques populaires d'exploitation de la ressource. Si ces activités de production et de valorisation des marchés urbains évoluent au rythme des mutations urbaines, elles restent importantes, même dans l'Addis Abeba vertical qui prend forme. Dominé par l'acteur public, une série d'acteurs privés y trouve aussi sa place. Contrairement à ce que nous pensions en démarrant nos recherches auprès de ces catégories indépendantes, elles répondent à échelle plus fine également à une structuration rigoureuse. Nombre réseaux de soutien se mettent en place. Que ce soit pour les vendeurs de bois ou les femmes fagots, l'économie du bois ne s'apparente pas à un secteur économique de subsistance. Ces activités et les revenus qu'elles génèrent représentent un moyen d'intégration urbaine pour des populations non originaires d'Addis Abeba. Elles y trouvent des cadres collectifs élaborés par des « gens du métier » et qui facilitent la réalisation de leur travail et leur accès aux bénéfices. Par ailleurs il s'agit aussi d'un moyen de capitaliser - même des sommes modestes - pour envisager développer par la suite d'autres formes de rentabilité.

Cette deuxième partie nous a permis de poser une « réalité » de l'eucalyptus aujourd'hui à Addis Abeba. Par des circuits courts ou des circuits plus lointains, l'approvisionnement en bois d'eucalyptus constitue une économie évolutive mais pérenne. La structuration de cette filière révèle une certaine ambiguïté des autorités au sujet de l'exploitation du bois. Le discours proposé en premier temps s'efface derrière les préoccupations productives des principaux acteurs de la filière, notamment en zone urbaine et périurbaine, pour les terrains qui nous intéressent. À travers cette partie nous avons voulu souligner deux points importants. D'abord, par l'étude du débat qui entoure l'exploitation de l'eucalyptus à Addis Abeba, nous avons cherché à insister sur le décalage qui se joue entre discours et pratiques, sur le thème environnemental actuellement. Le hiatus est grand entre un discours formaté et consensuel, et des pratiques populaires vivaces qui s'appuient sur la ressource boisée. Surtout, le détail de la filière et des acteurs engagés révèle l'ambiguïté des autorités publiques sur ce thème. Ensuite, cette partie nous a permis de poser la continuité d'une présence du bois sur le marché de cette capitale en mutation. Loin d'endiguer les besoins en ressource boisée, nous avons constaté que les évolutions urbaines sont un moteur nouveau pour la vente du bois. Les circuits d'approvisionnement, s'ils profitent en partie aux autorités, permettent surtout à une série d'acteurs divers de développer des économies nouvelles, qui dépassent la seule subsistance, et favorisent une forme d'intégration urbaine.



## **TROISIÈME PARTIE**

**ADDIS ABEBA, MÉTROPOLE EN MUTATION  
PEUT-ELLE RESTER UNE « VILLE-FORÊT » ?**



Les mutations urbaines n'entraînent pas, pour l'heure, un déclin des consommations en bois. L'eucalyptus – sous des formes qui évoluent – reste un produit présent sur le marché addissien. En revanche, les circuits d'approvisionnement lointains sont majoritaires. Les périphéries boisées de la capitale jouent un rôle de moins en moins important dans la production des ressources utiles au marché urbain. Nous proposons dans cette troisième partie de nous arrêter spécifiquement sur les espaces périphériques afin de comprendre ce qui se joue actuellement, et d'interroger la place des zones boisées face aux évolutions actuelles. Ces marges urbaines sont celles qui abritent aujourd'hui le plus d'arbres et qui appuient encore l'image d'une « ville-forêt ». Si des eucalyptus restent plantés en ville, les densités d'arbres sont nettement supérieures sur les reliefs Nord notamment. En nous concentrant davantage sur ces espaces spécifiques, nous souhaitons questionner la place de l'arbre dans la métropole addissienne, dans l'Addis Abeba du III<sup>e</sup> millénaire.

Pour ce faire, nous allons nous concentrer sur les recompositions des espaces périphériques induites par le processus de métropolisation. Nous présenterons tout d'abord comment ce phénomène s'exprime dans le contexte addissien, en particulier en lien avec les orientations définies par les autorités municipales. Ensuite nous interrogerons les conséquences de ces évolutions sur les zones boisées périphériques, et leur intégration aux nouvelles formes de préoccupations environnementales dictées par les pouvoirs publics. Enfin, nous analyserons les conflits et divergences d'intérêt qui se jouent dans ces territoires plantés, entre des acteurs aux prérogatives parfois contrastées.

Ce processus de métropolisation fait entrer ces territoires périphériques dans de nouvelles logiques, particulièrement influencées par des enjeux internationaux. Les discours de protection de l'environnement, produits par les instances internationales, trouvent un écho dans ces territoires. Pour autant le rôle productif des espaces boisés ne disparaît pas complètement. Il revient aux décideurs urbains d'équilibrer les différentes fonctionnalités proposées pour ces espaces verts. Une tension se noue dans ces territoires, basée sur la recherche d'équilibre des logiques globales et des dynamiques locales. Sa compréhension structurera cette partie.





## **Chapitre 7**

### **La métropolisation et l'évolution des périphéries**

Ce septième chapitre propose de poser un regard plus précis sur les mutations en cours dans les périphéries addissiennes. Nous nous intéresserons aux zones comprises dans les limites administratives de la région-capitale. Elles répondent à une cohérence territoriale et de gouvernance. Ces espaces, largement recouverts d'eucalyptus dans les parties nord, subissent des évolutions, dans le sillon de celles observées dans les territoires intra-urbains, et que nous avons décrites en première partie. Les orientations nouvelles souhaitées pour ces franges urbaines nous renseignent plus largement sur les politiques publiques mises en place, et les mutations globales de la capitale. Comme dans les espaces plus proches du centre ancien, les décideurs enclenchent une refonte morphologique des périphéries, qui se doublent de mutations sociales. Nous nous intéresserons ici au phénomène de métropolisation qui porte ces changements. Une bibliographie riche existe sur la question ; nous nous axons sur les recherches menées dans les pays du Sud. Notre principale référence bibliographique est constituée des travaux menés par le programme Périssud, mis en œuvre par l'UMR Prodig dans le cadre d'un projet ANR. Les membres qui y ont participé ont travaillé sur les périphéries de six métropoles : Lima, Mexico, Abidjan, Le Cap, Hanoi et Shanghai. Les travaux prolifiques ont abouti, après différents séminaires et colloques, à la parution d'un ouvrage collectif : *Métropoles aux Suds. Le défi des périphéries ?* dirigé par Jean-Louis Chaléard et publié en 2014. Pour comprendre comment ce processus de métropolisation prend corps à Addis Abeba nous reviendrons sur les orientations d'aménagement posées par le *Master Plan* actuel – et que nous avons en partie présentées en première partie. Nous décrirons aussi les principales évolutions des espaces périphériques, en nous aidant d'images satellites récentes.

## I – Le processus de métropolisation en cours à Addis Abeba

### A – L'expansion urbaine et ses répercussions sur les périphéries

Rappelons succinctement la définition de la métropole, issue du dictionnaire de Roger Brunet (dir.) *Les Mots de la géographie*. La référence précise, qu'étymologiquement (du grec), il s'agit de « la ville mère. En principe la première ville du pays, ou de la région » (Brunet, 1992). Du terme principal est déduit le processus enclenché au niveau mondial, la « métropolisation » ou le « mouvement accusé de concentration des populations dans les métropoles » (Brunet, 1992). La définition communément retenue est celle posée par François Ascher, y ajoute une dimension économique puisque cette notion est définie comme « la concentration des populations, des richesses et des activités dans les plus grandes villes » (Ascher, 1995, p. 15). Si le processus a d'abord été identifié dans les « villes globales » (Sassen, 1996), on observe des dynamiques similaires dans les villes du Sud depuis la fin du XX<sup>e</sup> siècle. La définition du dictionnaire cité précise que « la France est fortement soumise à la métropolisation et n'a pas réussi sa décentralisation » (Brunet, 1992), du fait de la très forte concentration de populations et d'activités dans l'agglomération parisienne. Pour des raisons différentes que celles du système français et malgré un État fédéral, l'Éthiopie aussi reste « fortement soumise à la métropolisation. » Nous l'avons vu en première partie, le système urbain du pays est lourdement dominé par le poids démographique de la capitale, mais aussi par son rôle politique et économique. Toutes les activités tertiaires principales sont à Addis Abeba. Toutes les décisions politiques majeures sont prises par les élites de la ville. Addis Abeba, capitale macrocéphale, est la seule métropole du pays, sans autre point d'équilibre dans ces territoires à dominance rurale (Bezunesh Tamru, 2007). Aucune autre ville secondaire n'est à même de contrebalancer le poids de cette région-capitale ; elles sont toutes bien moins importantes démographiquement et économiquement. Addis Abeba, si elle domine le pays, est aussi un peu « à part » dans l'organisation du territoire, et de nombreux éthiopiens reprochent au gouvernement central d'être alors trop déconnecté du reste du territoire. Seule à bénéficier d'un tel poids, Addis Abeba n'a de cesse de croître. Et dans ce contexte le processus de métropolisation modifie profondément les périphéries. Ces évolutions sont largement à l'origine des contestations des Oromo de 2015-2016 qui débouchent sur des heurts violents.

Les évolutions que nous avons observées et décrites en première partie se répercutent dans ces marges urbaines. En nous arrêtant plus spécifiquement sur ces espaces nous souhaitons compléter notre approche urbaine et notre compréhension des enjeux actuels. Comme le résume Jean-Louis Chaléard dès l'introduction de l'ouvrage précédemment cité : « les périphéries métropolitaines sont les lieux de mutations particulièrement importantes et rapides qui renvoient à de multiples questions touchant à la fois à la production et à la structuration de l'aire urbaine, aux relations entre la métropole et son environnement immédiat, à la gestion d'espaces marqués par la rapidité des changements qui s'y opèrent et où l'intérêt d'acteurs multiples entre en jeu » (Chaléard, 2014, p. 7).

Le cas d'Addis Abeba offre l'exemple d'espaces tiers, ni tout à fait urbains, ni tout à fait ruraux. Même ceux compris dans les limites administratives sont ainsi caractérisés par des fonctionnalités qui touchent à chacun des modèles. Nous nous intéresserons tout particulièrement aux territoires inclus des limites administratives de la ville. Nous n'intégrerons pas à ceux plus lointains, hors des frontières d'Addis Abeba, qui nous ont intéressés précédemment parce qu'ils comptaient les plantations du groupe *Finfinnee Forest Development and Marketing Enterprise*. Ces territoires sont en lien avec la ville puisqu'ils ont été boisés pour servir les demandes addissiennes. Mais ils restent aujourd'hui en marge du processus de métropolisation et sont davantage marqués par les pratiques rurales que par le développement urbain. S'il était justifié de traiter de ces espaces en tant que territoires dévolus à l'approvisionnement urbain en ressources boisées, ils ne sont pas compris dans les changements sur lesquels nous souhaitons maintenant insister.

Il faut tout d'abord noter que les dynamiques de ces espaces périphériques se rapprochent de celles observées dans les espaces plus centraux de la métropoles (décrites en première partie), car les changements sont portés par les mêmes exigences. On y observe également une modernisation à l'œuvre par la construction d'immeubles et d'infrastructures, et une volonté tout aussi affirmée de gommer l'image rurale trop souvent associée à la capitale éthiopienne. Dans ces territoires qui ont longtemps abrité des fonctionnalités rurales, les aménageurs sont très sensibles à surinvestir des stéréotypes urbains. Ainsi, le dualisme d'urbanité et de ruralité prend corps avec d'autant plus de prégnance dans ces territoires. Mais nous verrons, par un regard plus fin sur les espaces plantés que, là encore, la réalité des pratiques populaires ne s'accorde pas toujours avec les projets portés par les autorités.

L'étude des périphéries, justifiée par notre objet de recherche, complète le regard posé sur les mutations en cours à Addis Abeba, en insistant sur le double visage de la capitale. Si les changements sont porteurs de modernité, notre étude permet de montrer que l'image d'une

ville « à la campagne », symbolisée, entre autres, par une forêt urbaine productive, ne s'estompe pas encore. La réalité de la filière eucalyptus l'a montré ; la mise en valeur des espaces périphériques est à nouveau le signe de la difficulté pour les autorités à lier les deux facettes de cette capitale.

## **B- Les principales caractéristiques du processus de métropolisation**

La capitale éthiopienne, comme de nombreuses métropoles du Sud, n'échappe pas au phénomène de métropolisation. Les études que nous avons consultées sur d'autres espaces nous ont aidée à poser les principales tendances, qui se lisent sur d'autres terrains, comme à Addis Abeba. Le processus est caractérisé, selon cet auteur, par : « l'étalement de la ville à une échelle nouvelle, la concentration des pouvoirs politiques et économiques dans certaines villes (les métropoles) ou encore un changement dans le fonctionnement politique de la ville, soit parce qu'il devient cogestion d'un espace par plusieurs entités politiques (des municipalités), soit parce que sont mises en place des structures métropolitaines de gouvernement des villes » (Gervais-Lambony, 2004, p. 59). Il ajoute donc une dimension politique aux évolutions spatiales et économiques posées plus haut. Dans le cas d'Addis Abeba il n'y a pas d'absorption de communes limitrophes mais le gouvernement urbain est en effet très attentif à ce que les politiques de la ville soutiennent et encouragent le développement des périphéries. La planification urbaine concerne la région-capitale dans son ensemble.

Reprenons, à partir de la littérature existante, les principaux changements qui permettent de confirmer la métropolisation d'une aire donnée. En premier lieu ce processus se lit spatialement par l'étalement urbain, par l'avancée de l'urbanisation sur les espaces tiers. Cette diffusion du bâti s'accompagne généralement d'une baisse des densités (par rapport au centre ancien), et de nouveaux modes d'habiter qui privilégient en zone périphérique les résidences pavillonnaires. L'habitat collectif n'est tout de même pas absent, et ces formes de développement répondent à des planifications urbaines plus organisées. Ces nouveaux espaces sont généralement le lieu de fragmentations sociales et spatiales plus marquées que dans les quartiers centraux originels, souvent moins ségrégués (Chaléard, 2014). La métropolisation est généralement comprise comme l'expression urbaine de la mondialisation et répond à des logiques nouvelles de libéralisation et de globalisation de l'économie pour les espaces concernés (Faliès, 2013). Si dans le cas d'Addis Abeba le foncier reste propriété

étatique, les logiques de mise en valeur du sol s'inscrivent dans la libéralisation de l'économie que le pays connaît depuis la chute du Därg. Les investisseurs privés s'ancrent dans ces espaces en mutations. Les promoteurs immobiliers notamment y développent des projets d'envergure, soutenus par la Municipalité.

Ces évolutions s'accompagnent de l'émergence de polarités nouvelles, qui ajoutent au modèle polycentrique qui caractérise Addis Abeba. Les connexions de ces nouveaux espaces supposent la mise en place d'infrastructures et de nouveaux réseaux. L'accessibilité à l'eau et à l'électricité est un facteur de développement de ces territoires (Guitton, 2012). Addis Abeba, comme de nombreuses villes du Sud, connaît des pénuries importantes et fort handicapantes pour le développement des activités économiques. Les transports jouent un rôle prédominant. Ils sont le gage de l'intégration de ces espaces à la dynamique urbaine globale, de l'interconnexion entre les centres émergents. Ils répondent localement aux besoins nouveaux de populations et sont, en outre, une valeur ajoutée pour la métropole qui souhaite travailler son image sur la scène internationale (Chaléard, 2014).

En insistant sur la dimension politique, P. Gervais-Lambony met en lumière, pour le cas sud-africain, la nouvelle forme de gouvernance induite par le processus. Une planification urbaine régionale qui gomme les divergences municipales. Plus généralement les compétences de gouvernance amplifiées jouent sur la compétitivité de l'agglomération au plan international. Plus subtilement ce modèle donne les clefs de la planification à un parti unique, faisant taire les éventuelles divergences à fine échelle (Gervais-Lambony, 2004).

Pour résumer, la métropolisation est à la fois économique, politique et sociale. Sur le plan économique d'abord, ces agglomérations sont généralement, pour leur pays, des centres de commandement et de coordination de l'économie mondiale, avec par exemple une concentration de sièges sociaux qui ne se retrouve pas dans les villes secondaires. Elles accumulent les richesses, les capitaux et les services supérieurs. Ce poids économique se double d'une force politique, à l'échelle du pays d'une part, mais aussi par l'établissement de réseaux internationaux qui viennent confirmer son rôle. Sur le plan spatial, l'étalement urbain qui soutient l'accroissement démographique donne lieu à des nouvelles formes de centralités. Les espaces concernés voient leurs fonctionnalités évoluer. L'agglomération est largement multifonctionnelle. Socialement le processus s'accompagne d'une bipolarisation sociale marquée, avec d'un côté une surreprésentation des catégories sociales les plus aisées, et de l'autre, une fragilisation accrue des populations les plus pauvres.

Enfin, pour le point qui nous concerne directement, la métropolisation affecte significativement les espaces verts limitrophes aux grandes agglomérations. « Alors qu'on

assistait, auparavant, à une disparition rapide de ces espaces sous la poussée de la ville, ils se recomposent aujourd'hui autour de systèmes d'activités qui jouent de la proximité de la métropole. (...) La montée des préoccupations environnementales attribuée à l'agriculture périurbaine un nouveau rôle » (Chaléard, 2014, p. 22).

Pour donner corps à ces éléments de définition nous commencerons par une analyse complémentaire du *Master Plan* de la ville, qui donne à voir les nouvelles modalités de l'occupation de l'espace de la région-capitale. Nous l'avons présenté dans la première partie, nous mettrons ici l'accent sur les espaces périphériques, aux limites de la capitale.

## **II – Quelques points de planification du *Master Plan***

### **A – Les périphéries, premiers terrains des changements**

Une partie importante du schéma directeur de la métropole addissienne se focalise sur les zones périphériques. Rappelons-le, le document établit une projection sur la période 2001-2010, mais reste en vigueur faute de proposition d'un nouveau document validé. Si les espaces centraux sont impactés par ces planifications, comme nous l'avons vu dans le chapitre 3, les franges proches des limites administratives de la capitale sont tout aussi concernées. Le plan prévoit l'aménagement de centralités secondaires avec trois points nodaux principaux : Megenagna à l'est, Ayer Tena à l'ouest et Qaliti au sud ; et des centres de développement tertiaires, répartis sur tout l'espace urbain. Le territoire est organisé selon un modèle polycentrique hiérarchisé, où chaque nouveau centre doit répondre à des fonctionnalités multiples — commerces, logements notamment — afin de favoriser une diversité du tissu urbain, et d'éviter des formes de spécialisation trop fragmentées. Globalement le développement de quatre types de fonctionnalités est prévu pour les périphéries : les zones d'investissements privés ou publics, l'industrie, le logement et les espaces verts. Ces répartitions spatiales sont en partie conditionnées par le relief de la capitale, puisque l'escarpement des hauteurs au Nord de la ville conditionne en partie les planifications.

L'un des enjeux du *Master Plan* semble reposer sur l'attrait des investisseurs dans cette capitale qui s'ouvre au marché libéral (ORAAMP, 2002). Deux types d'arguments sont mobilisés pour y arriver. De façon générale, il s'agit de jouer sur l'image de la ville pour susciter un attrait nouveau auprès des investisseurs privés, et enjoliver une réputation générale

quelque peu écornée. De façon plus pragmatique, le plan prévoit une amélioration des infrastructures, tout particulièrement des routes. Les connexions interurbaines, mais aussi celles d'Addis Abeba avec son arrière-pays, constituent un pilier du projet. Notons qu'à cette époque il n'était pas encore question du tramway urbain. Les mesures pour attirer les investisseurs dans les centres urbains secondaires et tertiaires, alors mieux connectés, doivent permettre de redynamiser des espaces parfois laissés vacants. Les lieux privilégiés pour accueillir des investisseurs publics ou privés à travers notamment des entreprises, des bureaux commerciaux, des entrepôts sont localisés au sud-est de la ville. Cette zone relativement vierge d'occupation est idéalement située à proximité de l'aéroport, ce qui peut soutenir et attirer des nouvelles formes d'activités tertiaires. Les secteurs de Qaliti et des environs de l'aéroport de Bolé sont privilégiés, desservis par la *Ring Road*. Les espaces choisis pour abriter les activités industrielles se situent également au sud et sud-est de la métropole. La plupart des usines qui existent déjà à Addis Abeba sont implantées le long de la route de Debre Zeit (route sud), qui depuis peu comporte un tronçon autoroutier. Mais ce secteur secondaire reste limité, et peu productif. Les principales industries concernent le textile, la tannerie, et sont relativement polluantes. Les rédacteurs du schéma directeur posent leur attention sur ce point, avec la volonté de contrôler les rejets industriels. La sélection des sites proposés pour recevoir des nouvelles activités est motivée là encore par la disponibilité des espaces à proximité de l'aéroport. Les localisations suivent surtout le tracé de la route sud, qui facilite la connexion entre la capitale et son arrière-pays. Cet axe relie Addis Abeba à Djibouti, seul véritable point de liaison avec l'extérieur pour l'approvisionnement ou l'écoulement de produits manufacturés et pour l'importation ; il est donc le plus privilégié pour les investissements industriels. De plus ces emplacements se situent à proximité du nouvel axe ferroviaire. Nous sortons ici des limites addissiennes, mais début octobre 2016 la voie ferrée qui relie Addis Abeba – Djibouti a été officiellement remise en service par une compagnie chinoise. Le terminus éthiopien n'arrive plus au sein de la capitale, mais dans ses périphéries, à Sābāta. Il avait été un temps question de réhabiliter l'ancienne ligne ferroviaire, jusque dans la ville. Mais les planificateurs ont jugé ce terminus urbain inutile, et de nombreuses voix se sont élevées contre l'éventuelle destruction de *La Gare* que cela aurait pu engendrer. Surtout, cette voie ferrée a pour but de soutenir les échanges économiques, importations et exportations de produits. Il paraissait plus judicieux aux décideurs urbains de cantonner ses activités en périphérie. Cette connexion nouvelle devrait pouvoir stimuler l'implantation d'industries dans ses environs. Les périphéries sud, sud-est, privilégiées dans le *Master Plan*, sont reliées par cette voie ferrée, notamment par l'arrêt de Qaliti. Mais, dans les

faits, les révoltes des populations oromo de l'automne 2016, notamment au moment de l'inauguration du train, montrent que ces plans d'expansion de la capitale sont très mal reçus. De plus, si quelques activités se développent, notons que la capitale éthiopienne reste peu industrialisée, et semble passer directement à une phase d'économie tertiaire. Les investissements et les infrastructures manquent pour soutenir un développement industriel. Les difficultés administratives de la région sont un frein supplémentaire à des implantations nouvelles, notamment étrangères.

Pour les logements, autre point important de cette planification urbaine, les périphéries sont encore concernées par d'importantes modifications. Il convient d'une part d'agrandir le parc immobilier mais aussi d'améliorer l'existant car, au sein d'Addis Abeba, plus d'un quart des habitations serait du logement informel (ORAAMP, 2002). Les réalisations de nouveaux logements doivent se faire à l'est, à l'ouest et au sud-ouest de la métropole. Globalement les seuls secteurs non concernés se situent au nord de la ville, en raison des difficultés techniques de constructions sur les reliefs, et la partie sud-est, dévolue aux activités secondaires et tertiaires nous l'avons dit. Surtout cette zone sud-est a été qualifiée de zone à risque sismique, ce qui contraint l'essor des constructions d'habitation. Au vu de ces éléments topographiques nous comprenons mieux les choix faits par les autorités pour penser l'organisation spatiale de cette métropole en expansion. Au-delà des nouveaux quartiers à développer, les anciennes habitations basses sont détruites, en périphérie comme dans les parties centrales de la capitale. Un nouveau code d'urbanisme régule la hauteur des bâtiments, immeubles comme habitations individuelles. La ville est divisée en différents secteurs, et chacun doit répondre à une réglementation d'édification stricte. Les abords des routes, que ce soit en périphérie ou non, sont particulièrement contrôlés. Dans le centre « principal » les constructions ne peuvent faire moins de 4 étages. En pratique les autorités peuvent être beaucoup plus strictes et ne délivrer des permis de construire suivant des critères évolutifs – et souvent relativement insaisissables. Prenons l'exemple d'une connaissance à Kazanchis, dans la partie centrale, qui a racheté un terrain avec une maison basse et doit maintenant obligatoirement financer la construction d'un immeuble de 8 étages, au risque d'être expropriée. Dans les centres secondaires principaux et aux abords des zones commerciales, comme le Mercato, les immeubles doivent comprendre un minimum de 3 étages. D'autres critères sont posés pour définir ces règles de construction. Le long de la *Ring Road*, dans sa partie sud, les indications du schéma directeur nous apprennent que les bâtiments ne peuvent faire moins de 2 étages, mais pas plus de 7 (ORAAMP, 2002). En périphérie, des terrains sont recouverts depuis quelques années de



condominiums, parfois denses et imposants, d'autres secteurs, souvent concomitants, abritent exclusivement des résidences pavillonnaires. Là encore les règles de construction municipale régissent les modes d'habiter. Il y a dix ans environ les maisons individuelles basses se répandaient en périphérie, maintenant les nouvelles constructions doivent être uniformisées en ayant au moins 2 étages. Que ce soit pour le logement collectif, individuel ou le bâti à visée économique, les autorités municipales posent la verticalité de la ville comme exigence. Les périphéries de la métropole sont intégrées à ces volontés qui guident la planification en cours. Les acteurs urbains signent le refus de laisser des franges urbaines hors du processus à l'œuvre. Ils tentent également de répondre à la croissance démographique par la densification du bâti.

Dernier point mis en avant dans le document d'organisation urbaine, les espaces verts sont intégrés aux préoccupations des aménageurs. Nous détaillerons cet aspect plus longuement dans le chapitre suivant. Les secteurs concernés sont les espaces plantés du Nord de la métropole. Dans le secteur sud-est, où les constructions doivent rester minoritaires, des projets d'agriculture urbaine sont aussi présentés dans le *Master Plan*. La thématique des espaces verts occupe une place réelle dans le document, et se comprend par l'essor des préoccupations environnementales chez les autorités en place.

## **B – Les conflits de gouvernance en périphérie de la capitale**

Le *Master Plan* se borne à respecter les limites administratives de la région-capitale. Le grand projet de mégapole posé sous le *Därg*, avec absorption de villes-satellites, est oublié ; les nouvelles possibilités de développement urbain doivent s'intégrer aux frontières urbaines de la région autonome. Le Sud et l'Ouest de la capitale proposent le plus d'espaces « disponibles » pour recevoir les aménagements à venir. Si le plan prévoit la conservation des vastes étendues non bâties, comme zones agricoles ou boisées, les espaces laissés hors de la dynamique bâtitrice restent minoritaires. Si nous évacuons les causes topographiques citées précédemment, ils sont quasi-inexistants. Au-delà des aménagements spatiaux décrits, l'organisation politique de la structure urbaine est également reconsidérée. Le pouvoir décisionnel des *wäräda* (districts) doit être accentué. Ils seront capables par exemple de délivrer directement des permis de construire. La centralisation, même au sein de la capitale, est vouée à être moins forte. Les échelons décisionnels inférieurs sont revalorisés, leurs prérogatives évoluent, et les compétences de la région-capitale sont quelques peu revues, avec

une diffusion du pouvoir à échelle plus fine. Mais ces compétences nouvelles ne concernent pas les points stratégiques. Cette structuration administrative renforcée ne signifie en rien une liberté plus grande pour les *wäräda* — et encore moins pour les *qäbälé* (organisation de quartiers) — qui restent dépendants du gouvernement municipal. La délégation de compétences nouvelles ne s'accompagne pas d'une plus grande autonomie d'action pour les différents quartiers de la ville. Contrairement à la tendance générale du phénomène de métropolisation étudié dans les villes du Sud, le cas d'Addis Abeba ne révèle pas d'importantes modifications dans le fonctionnement de la ville et de ses autorités. Les raisons sont dues à un pouvoir autoritaire, qui même dans un contexte de libéralisation de l'économie, d'étalement urbain, garde ardemment le contrôle de son territoire. De la même façon, les formes de résistance ne peuvent pas – encore – émerger du secteur privé. Les investissements restent trop faibles et sont, de toute façon, indirectement ou non, sous regard et contrôle politique. La spécificité du contexte éthiopien, basé sur un État fort et autoritaire, où le contrôle du pouvoir est total, verrouille les échelons de gouvernance urbaine nouveaux que favorise généralement le processus de métropolisation (Bezunesh Tamru, 2007). Cela n'est pas sans rappeler le point soulevé par P. Gervais-Lambony dans son article cité ci-dessus. Les contextes sont fort différents mais nous pouvons reprendre le parallèle, d'une gouvernance unique et imposante, qui répond à des exigences aussi venues du sommet de l'État. Le poids politique d'Addis Abeba, amplifié par la métropolisation en cours, fait écho au « poids de l'État », que nous avons si souvent relevé.

En revanche, les frontières municipales sont des lieux de tension, que l'avancée de la métropole voit raviver, par des émeutes en région *Oromiyaa*. Les rapporteurs du *Master Plan* insistent sur la nécessité de gérer au mieux le dialogue avec la région *Oromiyaa* voisine. Consultations, discussions sont organisées pour poser les termes du projet entre les acteurs urbains, les autorités et la population, via ses représentants, et tenter de rassurer les Oromo sur le développement de la capitale. Jusqu'alors les rédacteurs posent que : « *lack of appropriate policy, institutional setting and planning coordination between Addis Ababa and its hinterland areas in Oromia Region have resulted in undesirable development conflicts in land use* »<sup>116</sup> (ORAAMP, 2002, p. 18). Ce thème, déjà très sensible au début des années 2000, soulève actuellement de vrais problèmes. Rappelons qu'Addis Abeba, région autonome, est

---

<sup>116</sup> « L'absence de gouvernance adaptée, de cadre institutionnel et de coordination entre Addis-Abeba et les zones de son arrière-pays en région Oromiyaa ont donné lieu à des conflits indésirables en terme de gestion foncière. »

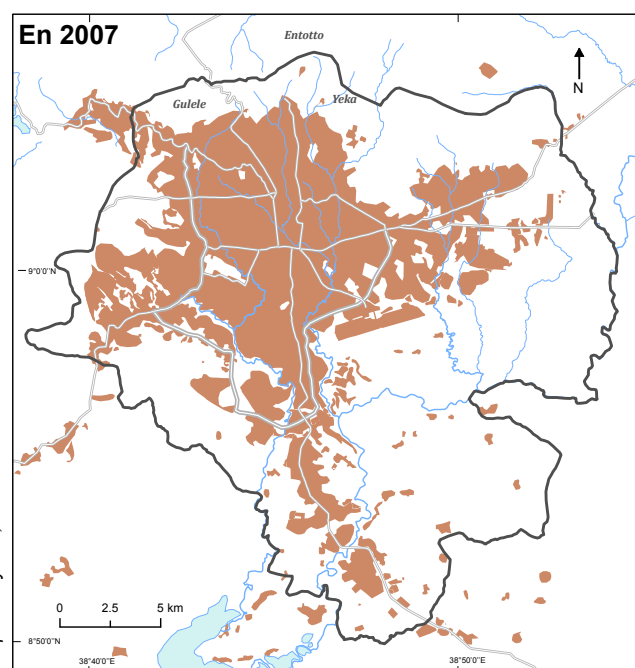
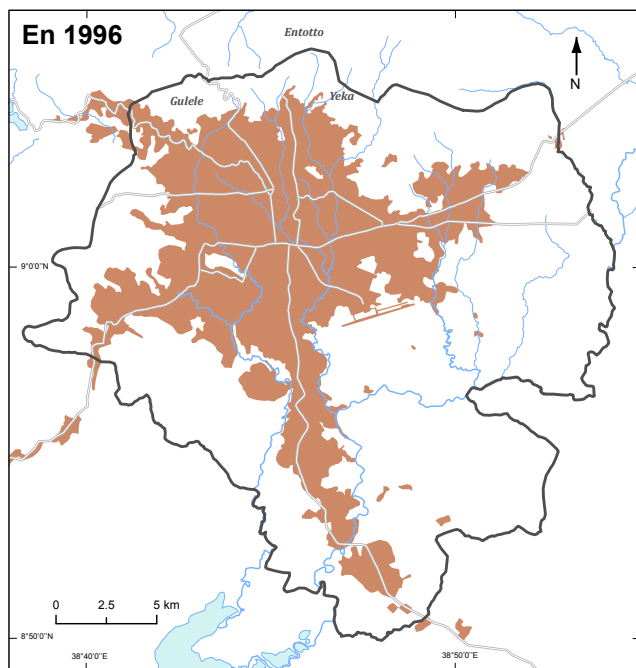
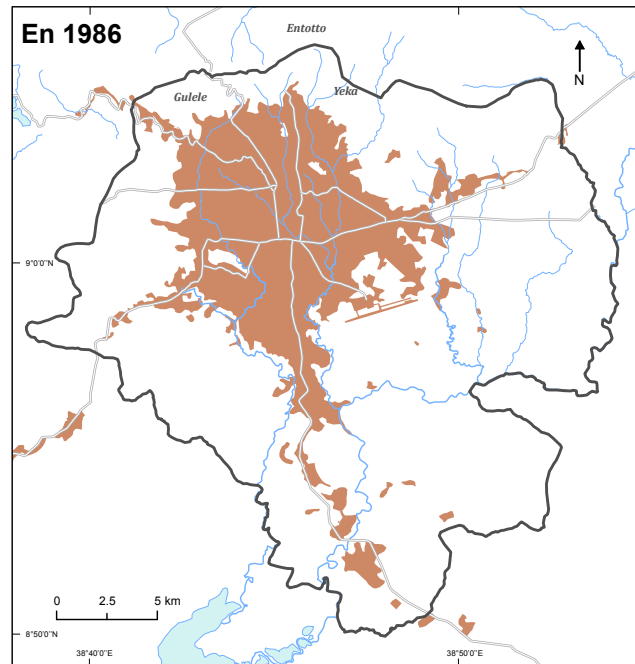
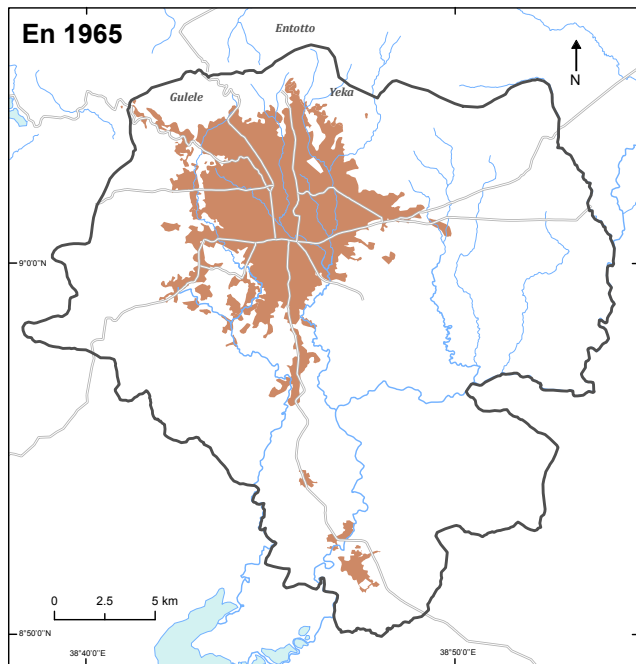
enclavée, depuis 1991, dans la région *Oromiyaa*. Toutes perspectives de développement hors des frontières urbaines seraient faites sur les terres oromo, et ce point est un critère profondément contraignant pour les idées de grandeur des autorités addissiennes. Les rapports entre la communauté oromo et les dignitaires addissiens, d'origine amhara ou tigréenne, sont tendus. La première partie historique nous a permis de comprendre, en partie, les raisons de ces tensions. La croissance de la métropole est donc liée à ces questions aujourd'hui ; elles ne semblent pas simplifier la tâche des aménageurs.

Ce point expliquerait que le *Master Plan* sur lequel nous nous sommes appuyés, produit il y a plus de 15 ans, soit toujours d'actualité. Une révision de ce plan a été proposée et elle a donné lieu à de profonds troubles en région *Oromiyaa*. Le document reste, semble-t-il confidentiel, au vu certainement des heurts qu'il a créés. Mais il a été véhiculé, auprès de l'opinion publique, qu'il prévoyait une extension du développement d'Addis Abeba sur la région limitrophe. Ce nouveau schéma semble renouer avec l'ancien projet de mégalopole. Ces perspectives ont été extrêmement mal accueillies par les Oromo, ce qui montre que les tensions avec le gouvernement central (incarné aussi par la Municipalité d'Addis Abeba) sont toujours vives. Des manifestations populaires ont éclaté dans différentes villes en mai 2014, à Ambo notamment. Le mouvement de protestation a pris corps pendant presque deux mois, avant d'être réprimé par la police fédérale. Plusieurs morts ont été recensés, souvent des jeunes et des étudiants, vivier de contestation dont se méfie toujours autant le gouvernement fédéral. Suite à cela, la révision du schéma directeur a été suspendue, publiquement au moins. Nous sommes loin des élans de volonté de dialogue posés en 2000 pour l'élaboration du dernier rapport. Ce plan d'aménagement reste donc le dernier document officiel valable. Depuis 15 ans la ville a énormément évolué, nous pouvons imaginer son inadéquation avec la réalité actuelle, pour autant il paraît difficile de le remanier dans le temps court. Cela n'empêchera probablement pas les autorités urbaines, soutenues par le gouvernement éthiopien, de mener leur projet à terme. D'autant que les zones tampons entre ces régions différentes sont des terres rurales, où les capacités de résistance des paysans sont minces. C'est surtout l'expression d'un modèle rural contre un modèle urbain en pleine expansion, qui se targue de projection et de modernité. Si les terres oromo seront difficiles à conquérir, l'avancée de l'urbanisation fera probablement, à terme, plier les résistances.


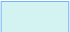




### **III – L'étalement urbain : la ville au bord de ses limites**

Pour mesurer l'ampleur des changements générés par la métropolisation, nous croiserons observation de terrain et images satellites. À noter que des divergences existent dans la représentation de certaines données du fait de la précision des images disponibles. Ainsi par exemple les images satellites de 1996 et 2007 n'avaient pas la même résolution et il a été plus précis de mener le travail de digitalisation sur les images les plus récentes. Les changements décrits en première partie s'observent avec le même dynamisme dans les espaces périphériques de l'agglomération. Nous insisterons sur le bâti résidentiel, et sur la modernisation des infrastructures symbolisée par le tramway. Ces deux facettes principales animent d'un élan nouveau les zones comprises entre le centre ancien et les frontières urbaines administratives. Le thème de la croissance urbaine et de l'étalement d'Addis Abeba a été largement évoqué avec nos différents interlocuteurs, car il est porteur des changements à l'œuvre aujourd'hui, même s'il n'était pas au cœur de nos enquêtes. Cette partie repose sur un travail d'observation essentiellement, guidé par l'interrogation autour de la pression foncière qui pourrait affecter les espaces plantés.

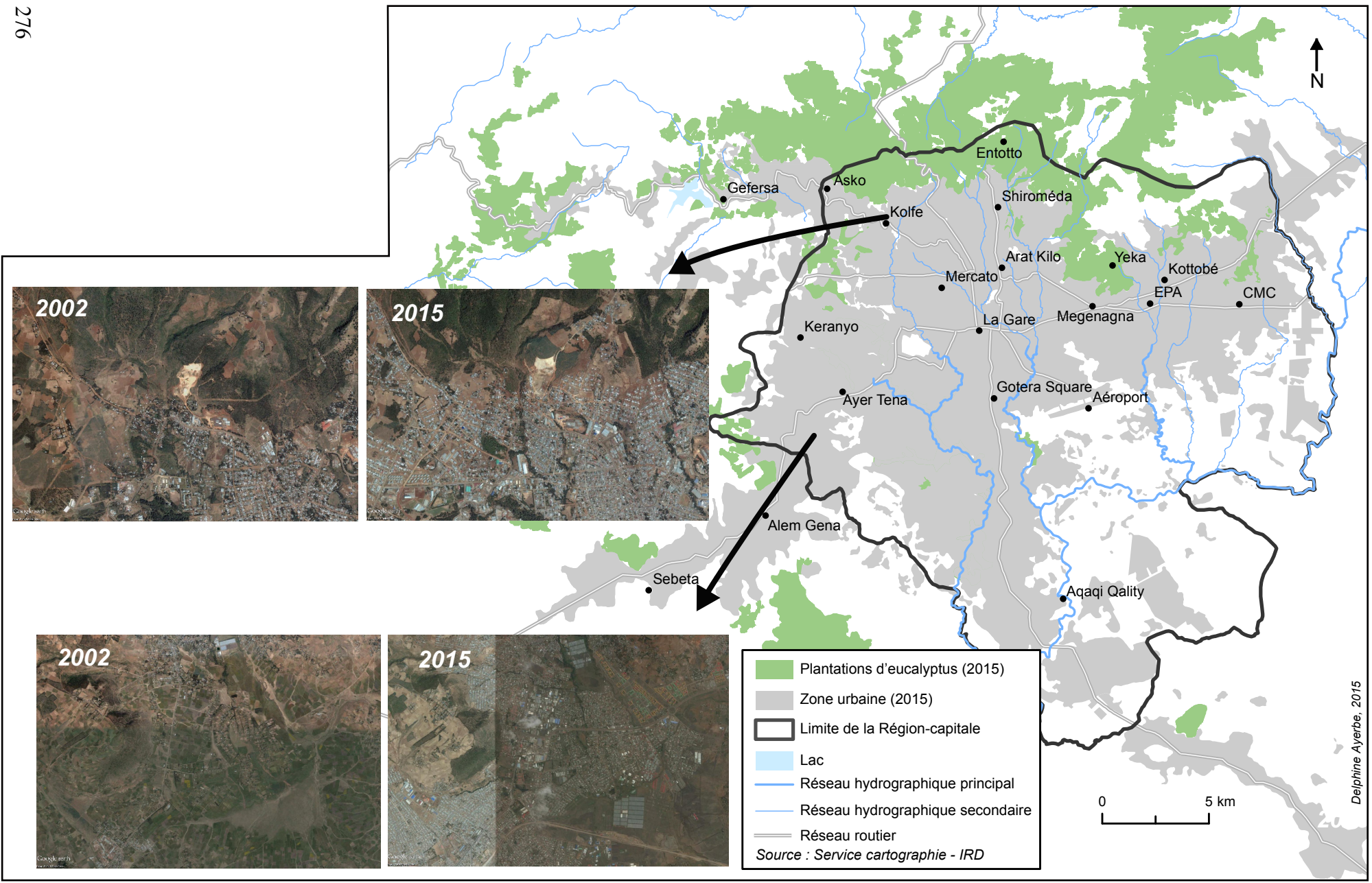
Carte 13 - L'étalement urbain entre 1965 et 2007

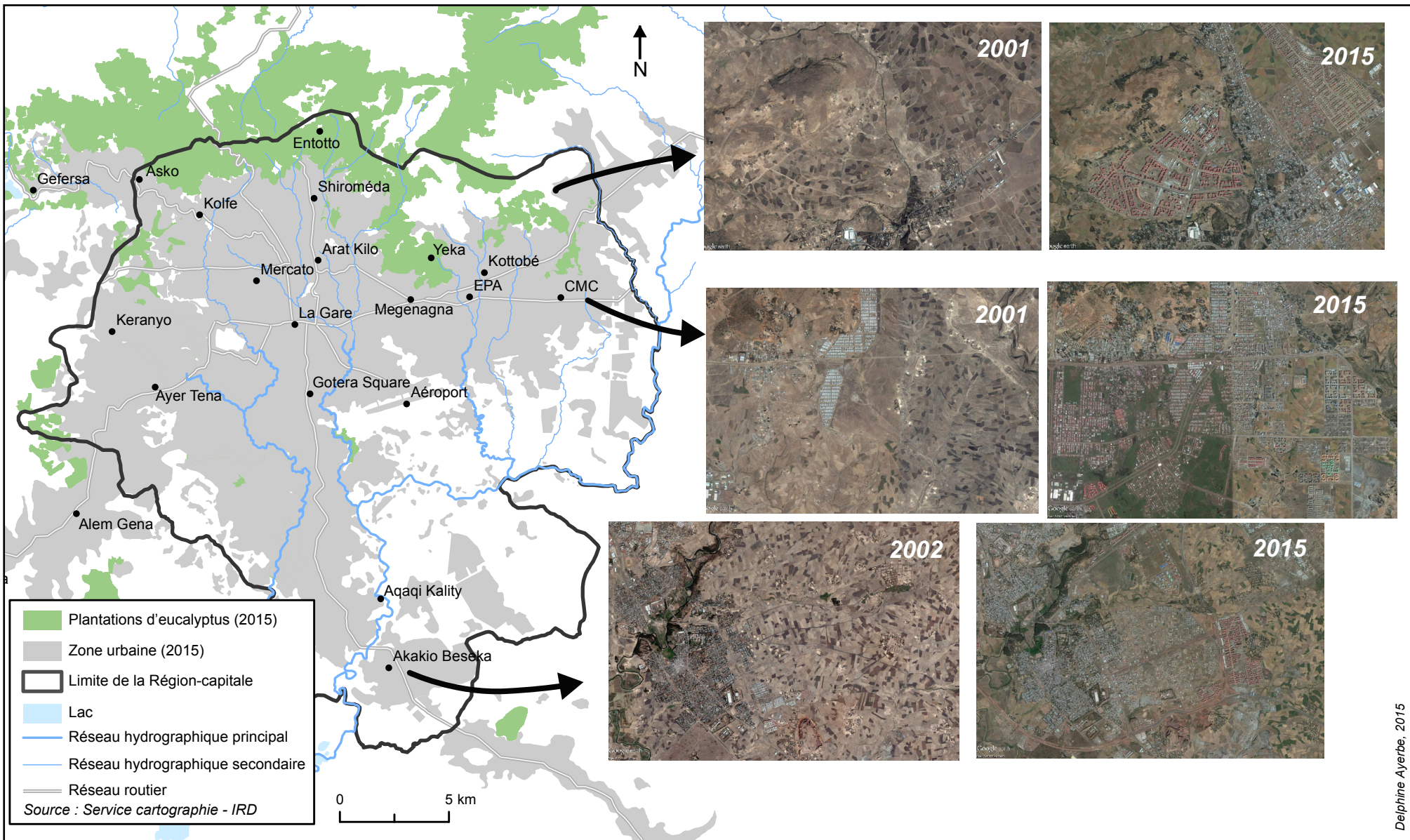


Delphine Ayerbe, 2015

	Occupation du sol		Lac		Réseau hydrographique principal
	Limite de la Région-capitale		Réseau routier		Réseau hydrographique secondaire

Source : Service cartographique - IRD





Carte 15 - Les mutations dans les périphéries en 2015 – partie Est

Delphine Ayerbe, 2015

## A – L’avancée du bâti

L'étalement urbain est un fait notoire des évolutions de la capitale ces dix dernières années. Suivant la croissance démographique et l'exode rural, l'urbanisation se répand, dans des espaces encore vierges de construction depuis quelques années. Si, en ville, les nouveaux modes d'habiter, principalement portés par le logement collectif, remplacent des maisons basses, individuelles, détruites car perçues comme transmettant une image négative de la ville, en périphérie les constructions se déploient principalement sur d'anciens terrains agricoles. Les logements collectifs, sur les modèles des condominiums pour les classes moyennes, s'érigent, denses et nombreux, ici comme dans le centre ancien d'Addis Abeba, des formes de lotissements individuels émergent également. Le mode d'habiter en périphérie n'est pas uniforme, il est relativement dissocié et chaque espace défini répond à un projet spécifique. Si des zones entières sont réservées aux condominiums, d'autres ne sont constituées que de maisons individuelles. Les deux modèles se juxtaposent souvent mais ne se confondent pas. La raison principale est que les promoteurs ne s'adressent pas aux mêmes catégories sociales suivant les modalités proposées. Si l'État intervient dans la construction des condominiums, les zones pavillonnaires sont, à notre connaissance, le travail d'investisseurs privés. Différents types de quartiers résidentiels, individuels, se développent. Ils s'adressent à une population plus ou moins aisée, mais toujours privilégiée. Les promoteurs à l'origine de ces nouveaux quartiers leur donnent parfois leur nom. Tel est le cas par exemple du lotissement dénommé Ayat<sup>117</sup>, situé à l'est de la ville.

Dans les périphéries d'Addis Abeba, des îlots rectilignes se juxtaposent les uns aux autres. Les maisons ou les immeubles de *standing* y sont parfaitement agencés ; la régularité relevée tranche fortement avec l'urbanisation ancienne de la ville. Pour les logements individuels, chaque concession est identifiable, entourée d'un jardin privatif où l'on peut garer sa voiture. Les observations d'Addis Abeba sur les image-satellites récentes s'opposent aux formes d'habitat observées sur les photographies précédentes, où les logements du centre ancien sont contigus, denses. Les panneaux publicitaires des promoteurs immobiliers proposent la promesse de leurs réalisations en amont de leurs travaux. Ces encarts publicitaires sont diffusés dans la presse. Ils donnent à voir un nouveau style de vie urbaine, et font rêver les jeunes couples des catégories aisées émergentes, qui sont souvent employés

---

<sup>117</sup> Terminologie qui vient de « Aïeux » en amharique. Quartier essentiellement habité par la diaspora, selon les précisions d'A. Gascon



dans les nouvelles activités tertiaires – elles-mêmes implantées en périphérie. Pour ces personnes la vie en « banlieue » devient un idéal à atteindre.

**Photos 33 : Une vue comparative des périphéries Est entre 2007 et 2016**



### Photos 34 : Une vue comparative des périphéries Ouest entre 2007 et 2016



Ces photos prises depuis le même point de vue, à Yeka, en 2007 et 2016. Elles montrent l'avancée du bâti et l'expansion d'Addis Abeba dans les périphéries Est et Ouest. Malgré cela, les arbres restent présents dans le paysage urbain.

En 2004 Feleke Tadele, un sociologue éthiopien, publie un article dans un ouvrage coordonné Alula Pankhurst et François Piguet, intitulé « *Migration, Resettlement and Displacement in Ethiopia* » (et qui fait suite à un colloque). Il s'intéresse aux déplacements de population propres à la capitale, motivés par l'édification de nouveaux projets immobiliers dans les périphéries. Cet article nous apporte quelques éléments d'analyse pour comprendre ce qui se joue dans ces espaces, et les conséquences sociales de la diffusion des nouveaux lotissements. L'auteur s'arrête sur un exemple relativement ancien, qui signe les premiers

temps de cette nouvelle tendance d'une appropriation de zones à dominante rurale par des promoteurs immobiliers. Il a étudié les conséquences de ces projets dans la zone de Yeka Taffo, au Nord-Est de la ville. Dès 1996, la construction d'un lotissement résidentiel pour classes aisées, porté par un entrepreneur éthiopien, est validée par les autorités municipales. Les conséquences directes sont la réquisition des terres utiles, alors occupées par des paysans à dominante oromo. L'auteur détaille les étapes de ce projet. Ses enquêtes de terrain lui ont permis de relever un manque de concertation des populations concernées par ces déplacements, qui mènent à de violentes protestations. Plus de 125 foyers sont inclus sur le site dévolu au projet, soit 575 personnes. 98 foyers sont totalement dépossédés de leurs terres et leurs maisons ; 25 conservent leurs habitations sans leurs terres. Fekete Tadele insiste sur le contraste entre des populations délogées, déplacées qui vivaient d'activités agricoles – culture, élevage et collecte du bois de feu, donc à dominante rurale (bien qu'intégrée à la région-capitale) et un projet urbain signant les prémices de la métropolisation addissienne. Cette confrontation des deux modèles est mal acceptée et est vécue brutalement par les populations concernées. Ces habitants déplacés se voient offrir des compensations financières variables, calculées de façon à leur assurer une continuité de leur mode de vie. Si les informations contenues dans l'article font état d'une globale satisfaction face à ces compensations, l'auteur ne précise pas clairement ce que sont devenus ensuite ces paysans. Déplacés plus loin en zone rurale pour poursuivre leurs activités, ou intégrés au processus urbain par l'achat par exemple d'un condominium, les possibilités varient. Ceux qui sont restés vivre dans la zone concernée ont dû reconsidérer leur source de revenus, car les activités agricoles précédentes n'étaient plus possibles. Certains, notamment chez les plus jeunes, ont par exemple profité de formation pour devenir charpentier etc. (Fekete Tadele, 2004). Nous avons choisi de nous arrêter sur cet exemple car il reflète des tendances intéressantes, liées au processus de métropolisation. Les déplacements de populations engendrés par l'étalement urbain et la promotion de nouveaux quartiers d'habitation s'inscrivent dans l'histoire plus large du pays. L'auteur a participé à un séminaire qui traitait de cette question à des échelles et des temps différents. De la même façon ici nous assistons à un délogement brutal, qui ravive aussi d'anciennes tensions entre les populations oromo et l'administration centrale. De plus cet article met en lumière ce qui se joue dans ces périphéries addessiennes, la rencontre — souvent peu évidente — de deux modes d'occupation de l'espace. Rapidement le modèle rural, agricole est balayé pour faire place à des lotissements modernes, nécessitant des infrastructures nouvelles — électricité, routes goudronnées, adduction d'eau — et attirant des populations aisées et urbanisées.

## Photos 35 : Exemples de publicités dans les journaux. Fortune 2010-2011



Les publicités des promoteurs immobiliers se déclinent dans la presse écrite comme sur les panneaux en ville. Elles donnent à voir un nouveau mode d'habiter, en périphérie, dans des maisons individuelles luxueuses. Les quartiers promus ici sont ceux d'Ayat et de CMC, à l'Est d'Addis Abeba.

À côté de ces lotissements aisés, certains quartiers s'adressent à des catégories sociales très privilégiées et proposent des demeures luxueuses. Ces nouveaux quartiers, encore peu nombreux, sont généralement privatisés et clos. Les standings des villas qu'ils abritent dénotent dans cette ville plus faite de mixité sociale. Si ce type de modèles de *gated communities* reste marginal à l'échelle de la capitale, son existence révèle tout de même de profonds changements dans le modèle urbain addissien. L'essor de ces quartiers est récent. Ils sont diffusés en périphérie bien sûr, pour répondre aux besoins d'espace, mais aussi pour répondre aux attentes des nouveaux habitants qui sont en quête d'un environnement agréable. Logiquement, nous n'avons pas pu rentrer dans ces lotissements mais nous les avons observés de loin, et les images satellites nous ont aidée à en saisir l'agencement. Prenons l'exemple de ces villas luxueuses situées à Yeka. Les images montrent même la présence de demeures avec piscine, fait rare à Addis Abeba. Les reliefs boisés sont particulièrement recherchés. Ils offrent un cadre vert et serein aux habitants, doublé d'une forme d'intimité nouvellement privilégiée.

**Photo 36 : Vue satellite de Yeka et de ses villas d'un nouveau type**



Cet extrait de l'image *Google Earth* de 2015, situé sur les hauteurs de Yeka donne à voir des villas avec piscine, grands jardins. Ces constructions neuves et modernes sont cernées par les plantations d'eucalyptus, qui offrent un cadre de vie verdoyant aux habitants.

Globalement, ces hauteurs qui offrent une vue dégagée sur Addis Abeba sont des lieux prisés. Les constructions de *standing*, pas nécessairement fermées, y sont de plus en plus nombreuses et viennent doucement grignoter les plantations. Il ne s'agit pas d'une tendance forte mais elle correspond à une approche nouvelle des modes de vie. L'influence nord-américaine est présente à Addis Abeba, nous l'avons dit, du fait notamment d'une importante diaspora installée aux États-Unis - qui revient ou non s'établir en Éthiopie - mais avec qui les liens sont récurrents pour la population addissienne, du moins dans les couches aisées. Les observations réalisées sur les modes d'occupation du sol en matière de logement ne sont pas sans rappeler fortement les *suburbs* des États-Unis. Il se développe une quête d'un certain « *way of life* », que les promoteurs immobiliers ont bien saisi, et qu'ils n'hésitent pas à mettre en avant dans leurs projets. L'illustration ci-dessous, issue d'un numéro du journal *Fortune* de 2011 est explicite. Le parallèle est établi entre les collines de Yeka et celles de ... Beverly Hills (annexe n°12).

Ces nouveaux modes de mise en valeur, par des façons d'habiter plus segmentées, jouent dans la division socio-spatiale de l'espace addissien, trait caractéristique du processus de métropolisation. Le centre-ville ne perd pas ses classes aisées pour autant, qui profitent des nouveaux immeubles pour améliorer aussi leurs conditions de vie. Mais en périphérie les scissions sont plus nettes entre les différents types d'habitats proposés. Ces fragmentations sont visibles sur les images satellites comme sur les terrains où les différents îlots se détachent les uns des autres, offrant des prestations différentes suivant les classes sociales concernées. Comme le précise J.L. Chaléard, « segmentation des marchés immobiliers et ségrégation sociale vont de pair (...) dans un contexte de forte croissance des périphéries, les analyses montrent qu'on ne se trouve pas ou plus dans une simple dynamique d'expansion de la ville, qui uniformiserait ses périphéries » (Chaléard, 2014, p. 15). Dans le cas d'Addis Abeba les aménagements nouveaux défont en partie la mixité urbaine constatée de la capitale éthiopienne. Les déplacements de populations du centre, couches populaires ou plus aisées, dans des quartiers périphériques segmentés, rompent en partie avec l'organisation « originelle » de la ville. Ces aménagements, comme ceux des zones centrales, s'inscrivent dans un souci de moderniser l'espace urbain.

En 2004, Dominique Couret et Bezunesh Tamru s'intéressaient à cette question dans leur article « *Addis Abeba au risque de la modernisation* ». Dans le même temps Clémence Hubert rédigeait un mémoire de Maîtrise lui aussi axé sur la remise en cause de la mixité sociale à Addis Abeba par les nouveaux projets urbains. « La mixité sociale et fonctionnelle caractérise l'actuelle organisation d'une majorité de quartiers additiens, avec un bâti surtout d'un seul niveau et de facture traditionnelle légère composé de bois, pisé et tôle. Bien que cet habitat soit le plus souvent mal équipé, largement dégradé et de forte promiscuité, il correspond à un mode d'occupation de l'espace viable par rapport à un niveau de développement faible des grands équipements (réseaux de voirie, d'eau et d'assainissement) et à une forme de logement financièrement accessible à la grande majorité » (Couret, Bezunesh, 2004, p. 147). « Le tissu urbain a majoritairement l'aspect d'une marquerie, mélangeant agrégats denses d'habitat modeste et parcelles grandes, moyennes et petites correspondant à des institutions d'État et des casernes militaires mais aussi à des maisons souvent privées de moyen et haut standing dont l'espace interne est organisé selon les principes anciens : la maison principale au centre de la parcelle, les communs au fond, et dans l'espace ouvert des eucalyptus » (Couret, Bezunesh, 2004, p. 148). Mais ces formes d'habiter sont remises en cause en centre-ville par la verticalité nouvelle des logements, et en périphérie par la fragmentation de plus en plus marquée des types d'habitats proposés. Si, en 2004, les

auteurs s'inquiétaient d'une paupérisation des périphéries tout en relevant l'émergence de quartiers résidentiels favorisés, comme ceux d'Hayat déjà en cours d'édification, nous assistons 10 ans plus tard à un phénomène plus complexe. Car si certaines zones restent occupées par des couches très populaires, les classes aisées s'installent facilement plus loin du centre, grâce des infrastructures et un accès facilité ces dernières années. Quoiqu'il en soit, le processus de métropolisation façonne une nouvelle forme d'aménagement de l'espace, porté par des exigences de modernité, susceptible d'entraver la mixité sociale — et spatiale — un atout pourtant persistant de la capitale éthiopienne (Courret, Bezunesh, 2004). Pour autant les acteurs urbains semblent sensibilisés à cette question, les exigences de conserver cette mixité sociale sont incluses dans le *Master Plan* « *Promote mixed income and activity profile in housing areas, mix real estate, cooperative housing, and housing for low-income in expansion areas. Limit the size of high standard real estate development projects and the size of gated communities* »<sup>118</sup> (ORAMMP, 2002, p. 34). Sur le terrain, la tendance à la fragmentation spatiale semble pourtant de plus en plus forte. Les différents îlots d'habitations sont juxtaposés mais ne vivent pas conjointement.

L'avancée du bâti dans ces périphéries impulse la construction de nouvelles infrastructures. La réalisation du tramway en est la plus remarquable actuellement. Le modèle polycentrique ne peut fonctionner que correctement relié.

## **B – De nouvelles polarités à connecter**

Nous l'avons évoqué comme infrastructure nouvelle pour le centre-ville, le tramway constitue le dernier ouvrage urbain d'ampleur et doit faciliter les connexions avec les périphéries. Le tracé d'Est en Ouest et du Nord au Sud, doit améliorer les échanges dans cette métropole qui s'étend, et où les périphéries deviennent de plus en plus actives et attractives. Le point de rencontre des deux lignes, à *Mäsqääl Square* (Place de la Croix) permet de rejoindre aisément le quartier du Stadium, vu comme le probable CBD d'Addis Abeba. S'il fut un temps question de réhabiliter les anciennes voies de chemin de fer, le tracé intra urbain de l'ouvrage est complètement neuf. À terme il est prévu que les lignes du tramway atteignent le nouveau terminus des voies de Djibouti. Mais pour le moment ces deux ouvrages sont distincts, et le quartier historique de la Gare n'aura finalement pas bénéficié du nouveau

---

<sup>118</sup> « Favoriser la mixité sociale dans les zones d'habitation, mélanger les projets immobiliers individuels, le logement collectif et les loyers modérés dans les zones d'expansion. Limiter la taille des projets de développement immobilier de haut *standing* et la taille des quartiers fermés. »

tramway addissien, qui se veut l'exemplarité du chantier du futur. Il est érigé en symbole, en tant que premier « métro » du continent. Le gouvernement fédéral, comme municipal d'ailleurs, a regretté que sa mise en circulation — en septembre 2015 — ne soit pas concomitante des élections du mois de mai, et a usé des représentations vantant l'ouvrage de modernité. Panneaux publicitaires placardés dans la ville, *spots* promotionnels montrant le chantier en cours et les maquettes du futur train, n'ont cessé d'être diffusés.

L'ampleur de l'ouvrage reflète les volontés politiques qui animent l'investissement de l'État dans le projet urbain, et dans une forme de *marketing* urbain pour affirmer le positionnement d'Addis Abeba sur la scène africaine d'abord, et attirer des reconnaissances internationales ensuite. « Une partie des investissements est orientée vers des projets servant plus les ambitions métropolitaines que les besoins immédiats des habitants les plus nombreux. Les projets de transport urbains (...) portent l'image de la ville localement comme sur le plan international » (Chaléard, 2004 p. 19). En effet, sans prédire de ce que sera l'usage de cette infrastructure, quelques points interrogent. Depuis sa mise en circulation, le nombre de trains en circulation est faible, et chacun ne comporte que quelques voitures. Si les tarifs ne sont pas prohibitifs pour la majorité de la population, la faiblesse des flux de passagers transportés est peut-être un frein au succès pratique de l'ouvrage. Les autorités promettent une intensification du trafic, qui permettra de désengorger les axes saturés. L'impact spatial du réseau ferré dans la ville est important, puisque des barrières séparent les rails des autres axes de circulations urbains. Pour l'heure, il n'existe pas ou peu de passerelles pour piétons, ni de ponts pour les automobiles. Le franchissement de ces nouvelles artères est complexe. Elles coupent l'espace sur plusieurs mètres, voire kilomètres. Les piétons les enjambent et les voitures multiplient les détours pour relier des points qui étaient auparavant proches. Ces difficultés semblent imposer de nouvelles discontinuités, voire de frontières urbaines, à l'instar de ce qu'avait mis à jour Clémence Hébert dans son étude de la *Ring Road* (Hébert, 2004). Ensuite au regard des difficultés énergétiques et des nombreuses coupures de courant que connaît la ville, nous pouvons nous demander comment ce tramway électrique fonctionnera avec régularité, de même, par exemple, que les escalators installés à *Mäsqüil Square* (que nous n'avons encore jamais vu en état de marche).



## C – Une question d’image ?

Les aménagements des périphéries s’ils répondent à des besoins croissants de logements, et des attentes de populations aux revenus de plus en plus confortables sont aussi le signe d’une volonté, par les autorités municipales, et à travers elles fédérales, de travailler l’image de la capitale éthiopienne. Les images stéréotypées de la ville projetée se déploient sur les grands panneaux publicitaires des promoteurs immobiliers qui parsèment l’espace urbain, dans les magazines de presse, ou encore à la télévision. Partout, la force de l’image cherche à convaincre l’habitant ou le visiteur du futur visage de la ville. Cette image reprend inlassablement les mêmes codes. L’observation des panneaux publicitaires, ou le dépouillement de magazines de presse, nous renvoie toujours ce contenu lisse et remodelé de l’espace urbain. Les immeubles du centre-ville doivent côtoyer les résidences pavillonnaires périphériques, le tout sous un couvert arboré dense. « *The horizontal expansion of the city* »<sup>119</sup> (Solomon Gebre, 1994, p. 299) se double d’une verticalité nouvelle, par la multiplication des habitations hautes et des immeubles. Si les classes moyennes ne sont pas oubliées puisque les logements collectifs sont construits à un rythme effréné et majoritairement sous commande gouvernementale, les habitants pauvres auront probablement des difficultés à conserver un espace dans cette ville projetée. Nous retrouvons dans ces constructions de l’espace urbain la diffusion de « lieux génériques » identifiés par Jacques Lévy (Lévy, 1997). « Ce type de transformation urbaine (...) correspond à la récupération par le Sud d’un paysage associé à la notion de modernité » (Hébert, 2004).

Si les orientations sont présentées et cartographiées dans le *Master Plan*, elles prennent un relief nouveau au regard des images et des discours véhiculés par les promoteurs, la presse ou le gouvernement dans la ville. Ces représentations s’apparentent, à notre sens, davantage à un « projet urbain » édicté par les décideurs urbains : « L’usage de l’expression ‘projet’ à la place de plan correspond à la volonté d’avoir une approche globale de l’action politique (au sens large : action qui vise à transformer) sur la ville ou le territoire » (Hellequin, 2006, p. 40). Si cette terminologie n’apparaît pas dans les documents officiels, les mutations en cours s’inscrivent dans cette dynamique. Pour diffuser ces décisions planificatrices, les autorités ont créé des instituts spécifiques pour chaque secteur : « *Land Development and Management Authority* » pour la gestion foncière, « *Cleaning Beautification and Parks Development* », pour les espaces verts, ou encore « *Housing*

---

<sup>119</sup> « L’expansion horizontale de la ville. »

*Agency* » pour le logement etc. (Meskerem, 2008). Les acteurs en présence se multiplient. Pour autant nous pouvons reprendre la remarque de G. Pinson à propos des villes européennes : « S'ils sont un facteur de pluralisation de la fabrique des politiques urbaines et de recomposition d'une capacité d'action collective urbaine, les projets ne contribuent pas pour autant à une démocratisation des dispositifs de gouvernance urbaine » (Pinson, 2006, p. 622). La hiérarchisation reste extrêmement forte dans le contexte éthiopien.

Le processus de métropolisation en cours à Addis Abeba redessine le territoire municipal et son horizon s'élève. L'étalement urbain s'accompagne de nouvelles modalités d'habiter qui tranchent avec la répartition sociale précédente. Pour autant la mixité reste une préoccupation des acteurs urbains, qui ne semblent pas tout à fait prêts à la faire disparaître, malgré la tendance actuelle à diffuser de nouveaux schémas d'occupation du sol. Ces modèles émergents sont dictés par une volonté de modernité. Les autorités restent attentives à valoriser l'image de la capitale. Nous retrouvons dans ces espaces périphériques nouvellement édifiés le choix de faire avancer l'urbanisation sur des zones anciennement rurales, aux dépens des populations et des pratiques qui s'y développaient alors. Ces quartiers sont standardisés selon des modèles venus du Nord, et l'influence nord-américaine ressort particulièrement. La métropolisation à Addis Abeba est portée par le souci constant de moderniser et réhabiliter l'image de la capitale, et tend vers une uniformisation internationalisée de l'organisation spatiale. Nous proposons maintenant de nous arrêter plus spécifiquement sur les espaces verts, car les mutations qui s'y jouent révèlent des enjeux d'aménagement intéressants, et qui affinent ce que nous avons posé à l'échelle des zones périphériques dans leur ensemble.





## **Chapitre 8**

### **Les nouvelles fonctionnalités des espaces boisés périphériques**

Les districts plantés d'eucalyptus, spécialement dans les limites nord de la capitale, sont concernés, comme les autres espaces du territoire urbain, par une dynamique nouvelle. Une dualité prend forme quant à leur mise en valeur, où les acteurs addissiens oscillent entre rejet de l'eucalyptus et valorisation de l'image d'une ville verte véhiculée grâce aux plantations. La place des espaces boisés face aux évolutions actuelles nous permettra de saisir les orientations voulues par les décideurs urbains. L'attention spécifique portée à ces espaces « tiers », à dominante rurale, mais inclus dans le processus de métropolisation, complète la compréhension des mutations urbaines. Nous proposons de nous arrêter sur les nouvelles pratiques de gestion valorisées pour ces espaces boisés, afin de saisir les enjeux portés par une prise en compte croissante de l'environnement à Addis Abeba.

Pour cela, nous poserons quelques éléments de compréhension généraux des mutations des espaces verts enclenchés par le processus de métropolisation, notamment dans les pays du Sud. Nous verrons que de nouvelles fonctionnalités sont proposées par les acteurs urbains, pour redéfinir ces espaces « agri-urbains ». Nous insisterons sur le rôle plus global des requalifications à l'œuvre, et sur le discours qui permet de revaloriser la métropole, travailler son image et tenter d'en faire une vitrine pour le pays.

## I – Quel mode de mise en valeur des espaces plantés ?

### A – De la production à la préservation ?

Si quelques espaces boisés sont grignotés pour laisser place à des habitations modernes, la majorité d'entre eux reste peu impactée par l'avancée du bâti. Les illustrations cartographiques réalisées à partir des images satellites nous montrent que l'évolution du couvert végétal au nord d'Addis Abeba ne subit que modérément l'étalement urbain qui s'étend principalement à l'Ouest, à l'Est et au Sud de la métropole. Le relief du nord de la ville contraint en partie l'élan bâtisseur qui souffle sur la capitale. Mais deux dynamiques nous semblent jouer dans le maintien des zones boisées. D'une part la filière eucalyptus reste présente à Addis Abeba, soutenue par une utilité économique et sociale qui perdure, comme nous l'avons vu dans la deuxième partie. D'autre part, la prise en compte croissante des enjeux environnementaux par les autorités municipales et les acteurs urbains, décourage les dégradations éventuelles des espaces verts. Une sorte d'ambiguïté entoure alors ces plantations périphériques. Leur « contenu », l'eucalyptus, est rejeté, mais l'image de « ville verte » qu'elles véhiculent est valorisée. Des attentions nouvelles sont portées aux espaces boisés, qui donnent lieu à des projets portant sur la requalification de leurs fonctionnalités. Le débat sur l'eucalyptus incite les décideurs urbains à se focaliser davantage sur la question de la préservation environnementale des hauteurs de la ville. Nous l'avons déjà évoqué, les injonctions de rejet de l'eucalyptus sont corrélées à des tentatives de réintroduction d'espèces boisées indigènes. L'acteur principal de ce mouvement est l'association *Ethiopia Heritage Trust*.

Cette structure à but non-politique, non-religieux et non-lucratif, a été créée en 1992. Elle a pour but de préserver et restaurer le patrimoine naturel et historique de l'Éthiopie, selon les informations renseignées dans ses dépliants de présentation (annexe n° 14). Le patrimoine naturel est constitué, pour les gérants de l'association, tant par la faune que la flore endémique du pays. Le siège d'*Ethiopia Heritage Trust* est basé à Addis Abeba, dans une ancienne demeure, construite il y a 120 ans, que l'association a permis de restaurer, à proximité de *Bole Road*. Elle comprend plus de 1 500 membres, qui représentent différentes nationalités, même si 96 % d'entre eux sont éthiopiens. Ses activités sont soutenues et encouragées par les autorités municipales. Il y a deux volets d'actions principales. D'une part, la préservation patrimoniale des sites historiques, du bâti, comme les anciennes maisons d'Addis Abeba qui

ont tendance à disparaître. Ce maigre héritage architectural s'écroule, soit par manque de moyens pour enclencher les restaurations nécessaires, soit pour libérer des terrains constructibles au cœur de la ville. *Ethiopia Heritage Trust*, entre autres, tente d'œuvrer pour leur maintien et leur réhabilitation. Mais dans le contexte actuel les voix qui militent pour la préservation patrimoniale sont assez imperceptibles, même s'il s'agit souvent de personnes relativement influentes, et qui réussissent à médiatiser leurs actions. Par exemple, lors de nos terrains de recherche, une des petites-filles d'Hailé Sélassié, la « princesse Mariam », s'engageait en faveur de la restauration de l'ancien bâti addissien. Elle prenait part à des manifestations diverses pour promouvoir le rôle de l'association, et organisait parfois des levées de fonds grâce à un carnet d'adresses bien rempli. S'il existe des dynamiques de ce genre pour préserver quelques demeures anciennes dans la capitale, les autorités, plus sensibles à la volonté de moderniser Addis Abeba ne portent qu'un intérêt limité, souvent uniquement discursif, à ce genre de mobilisations. Globalement un manque de moyens empêche la réhabilitation de ces bâtisses, qui peuvent dater de l'époque de Ménélik II, ou au moins d'Hailé Sélassié. Un certain nombre de demeures symbolisent aussi les présences étrangères anciennes dans la capitale, comme des habitations indiennes, grecques, arméniennes, héritées par exemple de commerçants du début du siècle (Boris Adjémian, Hugues Fontaine). Si quelques mouvements émergent, soutenus, en théorie, par le gouvernement municipal, la préservation architecturale n'est pas centrale dans cette capitale en mutations. D'autant que ces maisons sont souvent entourées de vastes terrains constructibles, qui intéressent grandement les promoteurs immobiliers. Parfois les mobilisations pour la préservation donnent lieu à des situations étonnantes. Ainsi l'ancienne maison d'Alfred Ilg, ingénieur suisse installé à Addis Abeba à la fin du XIX<sup>e</sup> a été conservée. Située à Piazza, elle est aujourd'hui cernée d'un îlot de condominiums. Cet ensemble forme un contraste qui interroge l'observateur, et qui résume assez bien l'attention portée au patrimoine architectural. Les autorités urbaines, davantage tournées vers les préoccupations de croissance démographique, de logement, satisfont parfois quelques exigences patrimoniales, surtout si elles émanent de personnages influents, mais elles ne semblent pas, dans les faits, mener une véritable politique de préservation des sites.

D'autre part l'association *Ethiopia Heritage Trust* s'implique dans la préservation du patrimoine naturel, et s'acquitte donc d'un positionnement tranché sur l'eucalyptus. Lors de nos terrains de recherche, elle était présidée par le Professeur Legassa Negash. Nous avons présenté au cours du chapitre 5 son discours sur les plantations d'eucalyptus en Éthiopie, et plus spécifiquement à Addis Abeba. Son engagement dans la structure est motivé par le rejet

de l'espèce exotique, et la volonté d'œuvrer pour la réintroduction d'arbres indigènes. Une des principales réalisations de l'association a pris forme dans cette mouvance. Il s'agit de la création du parc d'Entotto, qui a aussi été le premier projet d'*Ethiopia Heritage Trust*.

Cet exemple mérite d'être détaillé car il regroupe les principales dynamiques de notre étude. Tout d'abord, le parc se situe dans notre zone de recherche, au nord de la capitale, sur les hauteurs d'Entotto. Une carte placée en annexe n°13 représente globalement son étendue. Ensuite sa création est motivée, en partie, par le débat qui entoure l'eucalyptus actuellement à Addis Abeba. Il s'agit dans cet espace délimité, de remplacer au fur et à mesure les arbres exotiques par des reboisements en espèces indigènes, spécialement des genévriers, plus à même, selon les membres de l'association, de protéger les sols et limiter l'érosion, comme nous l'avons vu dans le chapitre 5. Cette création est motivée par des préoccupations évolutives qui tendent à privilégier des zones de préservation environnementale, plutôt que de conserver des parcelles productives, avec une approche extractive de la ressource boisée. Enfin, ce parc dote les espaces intégrés à sa gestion de nouvelles fonctionnalités, qui signent une tendance globale des évolutions des périphéries « vertes » des agglomérations des pays du Sud.

En 1995, 1 308 hectares de terres ont été donnés par le gouvernement municipal à l'association. Le parc naturel d'Entotto a alors vu le jour sur le piémont qui surplombe le Nord-Est de la ville. Il a été en grande partie financé par l'Ambassade du Japon. L'objectif environnemental proposé du parc est de réintroduire des arbres indigènes, des fleurs, des oiseaux et des animaux qu'on trouvait « avant » à Entotto ; et de réduire en plus les dommages causés par l'érosion (Maquette de présentation, *Ethiopia Heritage Trust*). Les eucalyptus deviennent une cible à déloger des espaces ainsi protégés. La visée générale de ce projet est ainsi posée : « *Restoration of indigenous trees is much more than just planting them — it is about re-establishing (at a landscape scale) the lost vital connection that indigenous trees used to provide for both people and other forms of life, including wildlife* »<sup>120</sup> (Maquette de présentation, *Ethiopia Heritage Trust*). Les principes évoqués sont grandiloquents. Pour ce faire, des levées de fonds sont organisées, suivies campagnes de réintroduction d'espèces indigènes. Une pépinière est installée dans le parc pour fournir les semences nécessaires à ces

---

<sup>120</sup> « Réintroduire des arbres indigènes c'est beaucoup plus que seulement les planter – il s'agit de restaurer (à échelle locale) les liens vitaux que les essences indigènes permettent, à la fois avec les hommes mais aussi avec toutes les autres formes de vie, comme la faune. »

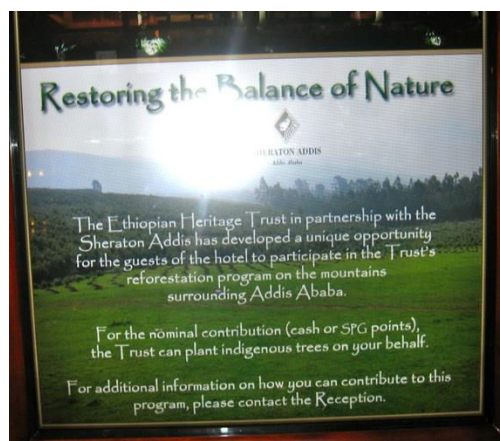


reboisements. Elle comprenait lors de notre terrain de recherche 50 000 graines de 14 espèces différentes.

La première campagne, en juillet-août 1995, avait permis de planter plus de 33 000 plants d'arbres indigènes, en grande partie des genévriers (*Juniperus procera*). Ces opérations ont été ensuite répétées, et menées avec le soutien de chercheurs de l'Université d'Addis Abeba pour appuyer les connaissances forestières et botaniques des équipes. Par la main d'œuvre mobilisée les dirigeants de l'association souhaitent ajouter une touche sociale à ces projets environnementaux. Des volontaires, souvent des jeunes ont été « incités » à participer à ces reboisements. Un rapport de l'association explique que des enfants des rues sont venus prêter main-forte à ces actions (*Entotto Natural Park Project*). Il est bien sûr délicat d'évaluer la part de réel volontarisme chez les groupes d'intervenants mobilisés. Ces campagnes sont en partie permises par des soutiens financiers d'acteurs extérieurs. Si la main d'œuvre opérationnelle est trouvée dans les couches populaires voire chez des groupes dessociabilisés, l'association sait manier un langage différent pour trouver des fonds et s'adresser à des catégories sociales supérieures. Nous avons vu que l'Ambassade du Japon a participé financièrement à la création du parc. D'autres institutions étrangères soutiennent l'association, et le discours vantant les reboisements est directement adressé à des interlocuteurs aisés, éthiopiens ou étrangers. La photographie ci-dessus a été prise à l'hôtel *Sheraton* d'Addis Abeba en 2009. La diffusion du message et d'appel de fonds prend logiquement forme dans ce type de structure et s'adresse à des cibles déjà sensibilisées aux questions environnementales par leur bagage culturel. Surtout, ce type de message diffusé dans les grands hôtels de la ville tente d'appuyer une image positive de la capitale. Ces hôtels reçoivent très largement des délégations diplomatiques étrangères lors des grandes conférences de l'Union Africaine ou de l'ONU. Les représentants internationaux qui passent des hôtels aux centres de conférence, ne voient pas grand chose de la ville. Ce type de messages peut les rassurer quant aux préoccupations environnementales des acteurs urbains.

**Photo 37 : Levée de fonds au Sheraton**

**Avril 2009.**



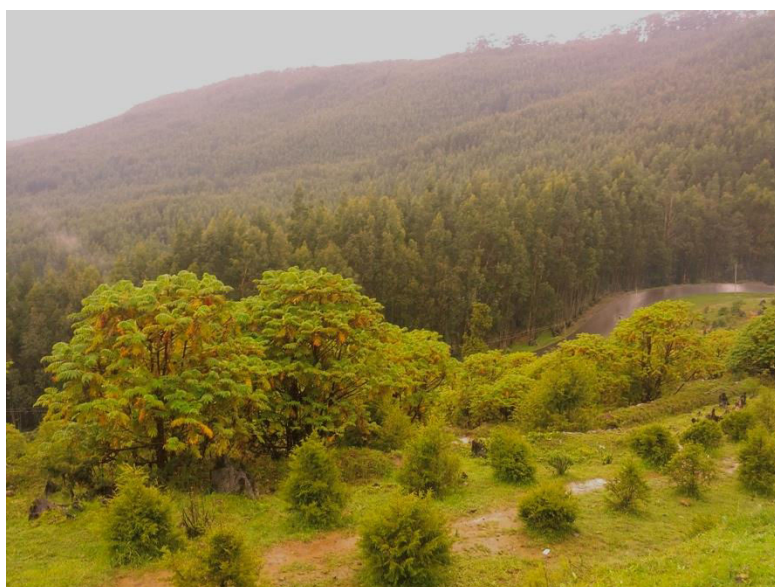
L'association prévoyait à ses débuts de planter plus d'un million d'arbres indigènes en 25 ans. Le bilan aujourd'hui est en deçà de ces projections ambitieuses. Nous n'avons pas obtenu de données quantitatives précises mais l'observation de terrain, au sein du parc d'Entotto montre que les espaces reboisés en espèces indigènes sont minoritaires et les eucalyptus y poursuivent aisément leur croissance. Quelques parcelles abritent de nouvelles plantations indigènes, comme celle très visible depuis la route principale qui permet de rejoindre Entotto (et notamment l'église Michael) depuis Shiroméda. Cette route est notamment emprunté par les touristes qui visitent Addis Abeba et cet emplacement, même de taille réduite, permet de promouvoir les actions de l'association. Les photographies ci-dessous illustrent de ces quelques reboisements en genévriers, que nous avons pu prendre lors de nos différents passages, depuis 2007.

**Photos 38 : Parc EHT à Entotto, reboisement en espèces indigènes, 2008 - 2009 – 2013 – 2015**

Février 2008



Avril 2009



Aout 2013 (saison des pluies)

Janvier 2015



Ces arbres indigènes restent tout de même perdus dans la masse des eucalyptus qui les entoure. Notons l'édification de terrasses qui sont censées lutter contre l'érosion de ces terrains. Les photographies suivantes montrent en premier plan les panneaux annonceurs des zones dévolues au parc, immédiatement suivis des alignements classiques d'eucalyptus.

**Photo 39 : Le panneau indique le parc préservé d'EHT – Mai 2009**



Les reboisements en espèces indigènes n'atteignent pas les espoirs des dirigeants de l'association lors de la création du parc. L'activité de l'association s'inscrit bien sûr dans le temps long, mais nous avons maintenant 20 ans de recul depuis sa création. Le manque de réalisations notables n'est peut-être pas si surprenant. La majorité des financements d'*Ethiopia Heritage Trust* est due à la vente du bois exploité sur les parcelles du parc. Ce point est expliqué clairement dans un document de présentation de la structure: « *The Trust also raises its own funds by organizing fund-raising campaigns, but by far the largest part of the income of the Trust comes from the sale of eucalypt trees under the possession of EHT* »<sup>121</sup> et cela nous a été confirmé, sans grande fierté, par l'interlocuteur que nous avons rencontré lors d'un entretien dans les locaux de l'association. L'ambiguïté que nous avons relevée dans le chapitre 5 se retrouve ici, une fois encore. Une minorité des eucalyptus coupés et vendus sont remplacés par des espèces indigènes. Les préoccupations environnementales, qui s'expriment dans les discours produits sur les espaces boisés périphériques, prennent corps de façon très modérée dans les pratiques impulsées par les acteurs urbains.

<sup>121</sup> « L'association lève également ses propres fonds en organisant des campagnes de collecte, mais la plus grande partie de ses revenus provient, de loin, de la vente d'eucalyptus possédés par EHT. »

Les autorités municipales suivent aussi cette tendance et tentent d'impulser ces injonctions de préservation des ressources sur leurs propres terrains. L'*Environmental Protection Authority*, nous l'avons vu, organise déjà quelques réintroductions d'espèces indigènes sur ses sites. Si ces actions restent minoritaires, elles sont médiatisées, comme le souligne le document ci-dessous. Nous voyons dans cet article extrait du journal *Ethiopian Herald*, daté de 2008, des membres de l'EPA, consciencieusement occupés à mettre quelques jeunes plants en terre, face aux objectifs.

**Photo 40 : Des campagnes de reboisements à Addis Abeba**



Une campagne de reboisements en espèces indigènes à Addis Abeba en 2008. Les employés de l'EPA sont mis à contribution. Et l'événement est relaté dans le journal *Ethiopian Herald*.

Une réalisation plus notable a pris forme au nord-ouest de la ville. Le parc de Gulele a été créé en 2002 à l'initiative des autorités urbaines, en partenariat scientifique avec l'Université d'Addis Abeba. Les deux entités sont aujourd'hui chargées de son fonctionnement. Il s'agit d'un vaste jardin botanique, qui s'étend sur plus de 700 hectares de terres municipales. Ce projet se veut un lieu de diversité écologique, censé renseigner les curieux sur les différentes espèces végétales du pays, et œuvrer pour la préservation de ressources naturelles dans cet espace. Le site offre aussi un centre technique qui doit aider les chercheurs dans l'avancement de leurs travaux sur la flore en Éthiopie. Pourtant comme le parc d'Entotto, cette zone protégée reste massivement plantée d'eucalyptus.

**Photo 41 : Panneau indicatif à l'entrée du parc de Gulele – 2009**



Ce panneau indique les répartitions des différents espaces du parc. Le vert foncé correspond aux aires protégées. Le vert clair à celles dévolues à la recherche scientifique. Le gris clair indique les jardins artificiels.

## **B – Du productif au récréatif ?**

### **1- Les projets promus par les gestionnaires des espaces boisés**

Les deux parcs que nous avons présentés ont été créés dans un souci de préservation environnementale, mais une fonctionnalité complémentaire est ajoutée à ces sites protégés. Pour Entotto comme pour Gulele, il s'agit d'en faire des parcs récréatifs pour les visiteurs. Les documents de présentation du parc d'Entotto pose que l'endroit doit « *provide a natural resort area for the residents of Addis Ababa, as well as for national and international*

*tourists* » et « *many kms pf paths in the park, enabling people to go jogging, cycling etc.* »<sup>122</sup>  
(Maquette de présentation, *Ethiopia Heritage Trust*).

Le choix de ces nouvelles fonctionnalités, pour *Ethiopia Heritage Trust* comme pour les autorités municipales est guidé par le souci de satisfaire une demande des addissiens, ou des touristes étrangers comme nationaux qui viendraient visiter Addis Abeba et chercheraient à profiter des « campagnes » environnantes de cette grande ville. Les acteurs en charge de ces espaces tentent de créer une attractivité, alors peu développée dans les zones boisées. Ces tendances, déjà bien implantées autour des métropoles des pays du Nord, sont communes au processus de métropolisation des villes dans ceux du Sud. Le programme PÉrisud a mis à jour ces changements de fonctionnalités des espaces verts périphériques dans les différentes métropoles étudiées. Addis Abeba s'inscrit dans cette mouvance, même si le phénomène reste relativement faible. Dans l'introduction d'un numéro spécial de *Grafigéo*, revue éditée par le laboratoire Prodig, publié en 2011 et consacré aux premiers résultats du programme PÉrisud, Jean-Louis Chaléard et Émile Le Bris précisent : « Un facteur important de diversification est l'apparition de dynamiques propres à la métropolisation dans les espaces que, faute de mieux, nous appelons 'ruraux'. Ce sont des espaces agricoles ou boisés (...). Alors qu'on assistait apparemment à une disparition rapide de ces espaces sous la poussée de la ville, ils se recomposent aujourd'hui autour de systèmes d'activités qui profitent de la proximité de la métropole » (Chaléard, Le Bris, 2011, p. 15). Si la production de ressources boisées persiste, tenue par le lien entre ces espaces périphériques et les demandes du marché addissien, une amorce de changement de fonctionnalités s'opère. Ces territoires tendent, doucement, à devenir des lieux de détente, de loisir. « L'agriculture peut se mêler à d'autres activités ou usages en rapport avec la métropolisation. Un des éléments que l'on retrouve partout est la valorisation de l'environnement, liée directement aux besoins des citadins, qui se traduit par la préservation d'espaces verts, la fréquentation des parcs et des espaces 'naturels' en périphérie. Ce phénomène est dans doute moins répandu que dans les métropoles du Nord. Il n'en est pas moins significatif d'une évolution » (Chaléard, Le Bris, 2011, p. 15).

Quelques aménagements sont ainsi réalisés. Dans le parc naturel d'Entotto *Ethiopia Heritage Trust* prévoyait par exemple l'édification d'un théâtre en extérieur, à notre connaissance il n'est pas construit. Dans le même esprit des restaurants et cafés doivent être ouverts au sein de ces espaces pour attirer les jeunes ou les familles qui souhaiteraient se

---

<sup>122</sup> « Offrir des lieux de détente pour les habitants d'Addis-Abeba, ainsi que pour les touristes nationaux et internationaux » et « des kilomètres de parcours pour le jogging ou le vélo. »

détendre le week-end : « *Facilities planned for the park included : an open air theatre, a cafe/restaurant and Game facilities for Children.* ». Il s'agit, selon l'association, de construire un « *park of enormous beauty — simply for the people to enjoy — to walk, to picnic, to explore, to relax* »<sup>123</sup> (Maquette de présentation, *Ethiopia Heritage Trust*). Les réalisations restent sommaires et ce type de pratiques limitées. Le parc de Gulele est orienté vers les mêmes volontés, faire émerger des pratiques récréatives dans ces zones boisées, en plus d'offrir un lieu de recherche pour les universitaires. « *The main objectives of the botanic garden are to offer refuge for a diverse set of species, conduct research on different plant species for the local, national and international economy, create an urban park for recreation, improve practical knowledge of students and general public in sustainable gardening, horticulture, floriculture, urban agriculture and forestry.* »<sup>124</sup> (*A Glimpse at Biodiversity Hotspots of Ethiopia*, p.10).

Pour l'heure, d'après nos informations, rien ne semble indiquer que ce changement de fonctionnalités – ou du moins le développement d'activités complémentaires – ait fonctionné. Pourtant la population de classe moyenne d'Addis Abeba serait demandeuse d'espaces verts, de lieux de détente isolés de l'agitation urbaine. Des sites à quelques centaines de kilomètres de la capitale remportent un vif succès depuis une dizaine d'années auprès de cette catégorie d'habitants. Les Addissiens se rendent facilement à Debre Zeyt par exemple, relié depuis peu à la capitale par une autoroute. Ils viennent, même le temps d'une journée, profiter des paysages de lacs et volcans depuis les hôtels qui parsèment le territoire. Les hauteurs d'Addis Abeba ne connaissent pas du tout le même attrait. Bien sûr le paysage n'est pas aussi majestueux mais il semble surtout que les infrastructures disponibles pour répondre aux demandes de cette clientèle de plus en plus exigeante font défaut. Les visées de l'élaboration des parcs naturels étaient, nous semble-t-il, pensées en adéquation avec les évolutions des pratiques des habitants de la capitale, mais ces projets n'ont pas été menés à bien. Les fonctionnalités récréatives que les documents écrits décrivent pour ces espaces boisés restent marginales. Quelques lieux de réception sont aménagés pour recevoir par exemple des mariages. Ces cérémonies se déroulent très souvent dans les parcs à Addis Abeba, largement

---

<sup>123</sup> « Les installations prévues dans le parc comprennent : un théâtre en plein air, un café / restaurant et des aires de jeux pour les enfants. » (...) « un parc d'une grande beauté – où les gens pourront simplement profiter, marcher, pique-niquer, se balader, se détendre. »

<sup>124</sup> « Les objectifs principaux du jardin botanique sont d'offrir un refuge aux différentes espèces, mener des recherches sur les différentes plantes pour l'économie locale, nationale et internationale, créer un parc urbain récréatif, améliorer les connaissances pratiques des étudiants et du grand public sur le maraîchage, l'horticulture, l'agriculture urbaine et la foresterie. »



dans ceux du centre de la capitale mais parfois dans ceux des collines arborées. Pour l'heure la véritable pratique des plantations d'eucalyptus, hormis celles liées à l'exploitation forestière, est liée à l'activité sportive. Des coureurs souvent en grand nombre, se retrouvent le matin de très bonne heure et entament leur entraînement au milieu des arbres, profitant des dénivelés et des vastes possibilités de parcours proposés. Du simple amateur, au jeune coureur nu-pieds qui se rêve un jour champion, en passant par les athlètes professionnels encadrés par leur entraîneur, tous se croisent sur les sentiers de terre des exploitations d'eucalyptus. D'après les coureurs, il semblerait même que l'air embaumé de l'odeur des feuilles soit particulièrement propice aux sportifs et améliore leur performance en dégagant leurs bronches.

Si les gestionnaires de ces espaces peinent à développer les activités récréatives qu'ils souhaiteraient voir pratiquer par la population addissienne, ils ont plus de mal encore à attirer un public venu de l'extérieur. Pourtant ces parcs étaient aussi développés dans l'idée d'attirer des touristes et de créer un nouveau pôle d'attractivité pour les visiteurs de la capitale. Ce domaine est inexistant à notre connaissance, les infrastructures qu'il faudrait pour organiser des nuitées par exemples sont totalement absentes du territoire. Les visiteurs étrangers ou éthiopiens, non addissiens, qui se rendent à Entotto vont y visiter le palais de Ménélik II, seul véritable lieu d'attraction touristique. Et encore il ne s'agit pas d'un passage incontournable des visites de la capitale. *Finfinnee Forest Development and Marketing Enterprise* fait également état de volontés de développer des pratiques touristiques dans ces espaces boisés. L'idée est posée : « *Ecotourism and development of apiculture are some of the activities, wich would generate income for the enterprise other than the selling of wood products. Huts will be constructed at five viewpoints in the planned period and different tourist facilities i.e. trails, viewpoints and different kiosks will be developed to attract visitors to the area* »<sup>125</sup> (FFMDE, 2005, p. 71). L'entreprise prévoyait que ces activités soient développées dans les 4 différents sites exploités, que des cartes et des brochures explicatives soient éditées pour proposer des parcours de randonnées aux visiteurs. Cela avait été notamment budgété en 2005. En cherchant à promouvoir les loisirs liés à la marche avec la mise en place de système d'apiculture, *Finfinnee Forest Development and Marketing Enterprise* essaie de joindre deux qualités promues du pays. Valoriser les paysages offerts par les hauts plateaux par le

---

<sup>125</sup> « L'écotourisme et développement de l'apiculture sont quelques-unes des activités qui pourraient générer des revenus nouveaux pour l'entreprise, en plus de la vente du bois. Des hébergements seront construits au niveau de cinq points de vue dans la période prévue, et différentes installations touristiques, des sentiers, des belvédères seront aménagés pour attirer les visiteurs de la région. »

développement d'un « écotourisme », qui demande donc assez peu d'infrastructures, seulement quelques hébergements. Puis, au terme de son séjour, le visiteur repartirait avec son pot de miel, production réputée en Éthiopie. Nous trouvons dans ces quelques descriptions des images stéréotypées et finalement peu en adéquation avec la réalité du terrain. À notre connaissance ces projets n'ont pas émergé, et sont restés de l'ordre du discours, couchés sur le papier.

## **2- Un discours éloigné des pratiques des zones boisées**

Les attributions souhaitées pour ces espaces boisés périphériques nous permettent de soulever, une fois encore, un point qui s'est imposé comme une constante au fil de cette étude, à savoir le décalage entre le discours et les pratiques, dans l'approche de l'environnement. Ces projets sont plus ou moins anciens mais ont en moyenne une dizaine d'années, nous avons suffisamment de recul pour noter des mises en application plus que limitées. Dans chacune des présentations des fonctionnalités nouvelles que doivent abriter ces territoires nous trouvons l'idée de valoriser une image de nature attrayante, de développer une approche touristique, mais soucieuse de protéger la faune et la flore. Le discours énoncé est lisse, calqué sur des modes de valorisations globalisés et convenus des zones boisées périurbaines. Pourtant dans chacun des trois cas l'exploitation forestière reste présente, avec plus ou moins d'intensité. À Entotto, les infrastructures n'ont pas été mises en place et la zone demeure majoritairement un lieu de collecte et de coupe des eucalyptus par différents exploitants. Les femmes fagots sont très présentes dans les limites du parc notamment, et nous avons mené certains de nos entretiens dans cet espace. Le parc de Gulele est certainement celui qui mélange le plus les fonctionnalités, avec la présence d'activités de recherche. Mais le pan récréatif demeure faible. Le dynamisme global de cet espace est loin d'être convaincant. Enfin les plantations de *Finfinnee Forest Development and Marketing Enterprise* restent des zones productives, loin de s'ouvrir aux autres activités. Finalement, la zone boisée la plus proche d'Addis Abeba et qui réussit à bénéficier d'un petit attrait et réunir des Addisiens le week-end est la forêt de Mennagesha (forêt réservée autour d'une église fondée par Ménélik II). Des circuits de randonnée ont été balisés, des sites éducatifs ont été réalisés, pour permettre aux plus jeunes de développer quelques connaissances sur la faune et la flore. Les plantations d'eucalyptus périurbaines ne jouissent pas de la même attractivité auprès du citoyen. Elles restent des espaces à visée productive, associées aux pratiques populaires du bois, et certainement trop peu « naturelles ». Le manque d'aménagement réduit

l'attrait qu'elles pourraient exercer sur les citoyens. Ces espaces restent perçus comme une forme de *no man's land* où il ne fait pas bon s'aventurer. Surtout les acteurs en présence ne semblent avoir ni les fonds ni les motivations réelles de mettre en place les infrastructures nécessaires (même les plus simples) pour transformer, en partie, les fonctionnalités de ces espaces verts. Pour saisir plus finement ce décalage entre le discours et les pratiques de l'environnement nous proposons quelques clefs de compréhension plus générale sur les dynamiques actuelles qui bercent la capitale éthiopienne, que les autorités souhaitent voir entrer dans une nouvelle ère.

## **II – Placer Addis Abeba sur la carte des « villes qui comptent »**

Les mutations observées, les désirs de redessiner l'espace urbain et l'exigence de modernité que pose les autorités municipales — et fédérales — s'inscrivent dans un contexte globalisé, où la place d'Addis Abeba sur la scène internationale cherche à être développée. Nous proposons donc de poser ces tendances actuelles pour cerner l'élan qui s'empare de la capitale depuis quelques années.

### **A - Le renouveau éthiopien et le positionnement d'Addis Abeba sur la scène internationale**

#### **1 – La renaissance éthiopienne**

En 2007 du calendrier éthiopien, soit avec un décalage de 7 ans dû au calendrier julien utilisé par les Éthiopiens, le pays a fêté son passage au nouveau millénaire. Cette étape a été l'occasion de grandes manifestations à l'échelle du pays, et surtout de campagnes de communications axées sur l'entrée du pays dans une nouvelle ère, celle du changement, du futur. Ces promotions symboliques du renouveau éthiopien étaient savamment orchestrées par les autorités qui ont vu dans ce moment particulier l'occasion de rassembler le pays autour d'un événement commun, partagé par tous les Éthiopiens. Un concept a été posé, celui de la « Renaissance éthiopienne ». Il a été décliné dans toutes sortes de domaines pour cristalliser le bond du pays vers des temps prometteurs. « *New millenium* » et « *Ethiopian renaissance* » [Yä Ityopya Heddasé] ont été diffusés avec force par les médias, dans des campagnes publicitaires à la télévision ou dans la presse, pour que chaque éthiopien s'imprègne de cette

idée et l'intègre comme facteur d'espoir. Les consultations des archives de journaux d'informations en langue anglaise (*The Ethiopian Herald* et *Fortune* des années 2005 à 2010) montrent que cette promotion du renouveau éthiopien est récurrente, spécialement en 2007 bien sûr, sous la forme d'éditos ou de pages de publicité appelant la population à participer aux événements organisés par les autorités. Elle concerne différents champs d'action, notamment l'environnement. Comme le montre le document en annexe n° 15, les enjeux du développement doivent intégrer ces nouvelles données environnementales et la protection des ressources naturelles du pays.

L'emphase qui entoure ce passage d'un millénaire à l'autre est intégré dans la « grande histoire » de l'Éthiopie. Si les slogans de promotion touristique vantent par exemple un pays de plus de 3 000 ans d'histoire, les manifestations du nouveau millénaire cherchent à rattacher le pays à ce passé valorisé. Il s'agit pour les autorités de renforcer une forme d'unité populaire autour de l'État éthiopien et promettre des perspectives de développement elles-mêmes intégrées dans le temps long. Surtout, ce slogan d'espoir cherche à faire oublier les années les plus sombres de l'histoire contemporaine. Le peuple éthiopien demeure très marqué par le régime dictatorial et sanguinaire du Därg. À l'international, le pays est encore assimilé aux famines des années 1980 et aux représentations misérabilistes, même si depuis quelques années ces perceptions évoluent et que la croissance économique du pays est valorisée. Cette évocation du développement en cours, d'une visibilité de croissance et de changements, symbolisée par l'entrée dans un temps nouveau, permet de rompre avec des images sombres sur le plan national comme international. Les autorités veulent balayer ces images passéistes et s'appuient sur ce changement de millénaire pour poser le discours du futur. De grands chantiers viennent incarner ce concept nouveau vanté par le gouvernement. Le plus emblématique étant le barrage du Nil dénommé « Barrage de la Renaissance ». Construit sur le Nil Bleu (*Abbay*) cet ouvrage conséquent est le fruit de partenariat avec des contributeurs étrangers. Les perspectives de production électrique promises devraient permettre de résoudre les difficultés énergétiques du pays. D'autres réalisations, moins imposantes, sont associées au développement en cours et au renouveau éthiopien. À Addis Abeba par exemple le « *Millenium Hall* » a été construit pour devenir un centre de congrès et recevoir des manifestations publiques tel que des salons, des concerts de premier plan. La ville a ainsi été dotée d'un équipement à même de permettre l'organisation d'événements de renommée nationale, voire internationale. Situé à quelques mètres de l'aéroport de Bolé, cette vaste salle sécurisée permet à la capitale de prétendre à l'accueil de réunions de grande ampleur.

## 2 – Addis Abeba, une capitale internationale ?

Un des objectifs des autorités municipales et fédérales est de travailler l'image de la ville pour renforcer son positionnement sur le continent et tenter de l'insérer dans le concert des capitales internationales. Les mutations en cours et les élans de modernisation de la ville s'inscrivent dans cette quête. Les changements observés ne peuvent se lire à un niveau local uniquement. Ils s'inscrivent dans une dynamique plus large, par laquelle les autorités cherchent à valoriser l'image de la capitale sur la scène internationale. Nous l'avons dit, les standards architecturaux développés actuellement tendent à calquer les modèles du Nord, signes d'une volonté d'inscrire ces changements dans une tendance globale, qui va de pair avec une « banalisation d'un modèle urbain », selon le titre d'un article de Marc Dumont dans une revue consacrée aux villes mondiales, et publié en 2013. La ville se « verticalise », tout autant qu'elle s'étale, et nous voyons émerger des répartitions spatiales basées sur des hiérarchies sociales, qui fragmentent le territoire selon des caractéristiques universelles.

Nous l'avons dit, la ville abrite le siège de l'Union Africaine, de nombreuses ambassades et organisations internationales. La présence de ces délégations vaut à Addis Abeba le statut informel mais revendiqué de « capitale de l'Afrique ». Les autorités décrivent la ville, en toute modestie, comme « *the irrefutable center of Africa* » (ORAAMP, *Master Plan*, 2001, p. 25). Ce positionnement diplomatique de premier plan lui permet de rivaliser avec ses principales concurrentes africaines, Nairobi notamment. Cette compétition s'exprime essentiellement à l'échelle du continent où les grandes métropoles capables de faire valoir un rôle stratégique, et qui mobilisent des acteurs internationaux, sont peu nombreuses. La revalorisation de l'espace urbain par les politiques publiques s'inscrit dans cette volonté de renforcer le statut d'Addis Abeba, et de rebondir sur cette notoriété politique pour impulser, peut-être, un élan économique. Comme le faisait remarquer, au cours d'un entretien, une interprète qui travaille auprès de l'Union Africaine<sup>126</sup>, les autorités ont conscience d'un contexte relativement favorable à la capitale éthiopienne. Si les menaces terroristes existent, elles sont moins affirmées que chez certains voisins, notamment le grand voisin kényan. Les acteurs gouvernementaux insistent sur l'image positive d'une ville qui se développe, corrélée à un climat sécuritaire relativement paisible pour positionner Addis Abeba dans le cercle des capitales mondiales. Les échanges diplomatiques qui s'y déroulent, les réunions qui voient affluer tous les dirigeants africains ou, mieux encore, la visite officielle de Barack Obama en juillet 2015 permettent d'assurer sa promotion. De plus, le développement de l'aéroport de

---

<sup>126</sup> Claire Cochemé, Addis Abeba, 2014.

Bolé, transit d'un grand nombre de vols de la compagnie *Ethiopian Airlines* vers d'autres pays d'Afrique, en fait un point nodal, un *hub* du continent, qui donne à voir la capitale aux passagers étrangers. Cet aéroport, réhabilité grâce à des financements de la Banque mondiale a été inauguré en 2002. Il est posé comme un des symboles de l'image modernisée que les décideurs politiques cherchent à envoyer aux visiteurs internationaux (Hébert, 2004). Il devient la première « vitrine » de cette capitale qui elle même est pensée ... en vitrine du pays. Dans *les mots de la géographie* les auteurs définissent la vitrine comme : « ce que l'on expose, où l'on expose, pour flatter : espace d'entrée, port, ville, capitale, littoral, comme 'vitrine' d'un pays » (Brunet, 1993). Ce processus a été étudié en Afrique du Sud notamment par P. Gervais-Lambony (Bénil, Gervais-Lambony, 2003). En Éthiopie, la thèse de Marie Bridonneau montre comment la réhabilitation de Lalibela, ville du Nord du pays au riche patrimoine historique, est portée par cette volonté d'en faire une vitrine touristique du pays, « à exposer et à vendre sur la scène internationale » (Bridonneau, 2013, p. 222). La promotion du territoire addissien répond aux mêmes volontés d'accrocher la capitale à un réseau mondialisé, de déployer une attractivité nouvelle. Cette mise en vitrine est portée par un système d'acteurs urbains, spécialement des acteurs publics qui portent le discours des autorités, mais aussi par les promoteurs privés qui, en déployant leurs affiches publicitaires, donnent à voir une ville enjolivée.

Pourtant, les atouts d'Addis Abeba pour tenter d'intégrer le réseau des capitales internationales sont maigres. La dimension multifonctionnelle, pourtant importante pour revêtir une envergure qui dépasse les frontières est quasi inexistante. Le manque de services, le développement des infrastructures, le niveau de vie de la population constituent autant d'handicaps de taille pour légitimer ces espoirs. Les activités de la capitale sont d'une grande faiblesse sur le plan économique. L'ouverture de l'économie au marché mondial, si elle apparaît dans les discours politiques, les articles de presse, reste un leurre. L'appel fait aux investissements étrangers est en réalité un parcours semé d'embûches qui maintient une économie axée sur les investissements nationaux, et qui les protège. Alors, la quête de reconnaissance est légitimée par le seul argument fort et défendable du positionnement global de la capitale, à savoir son rôle diplomatique. Mais concrètement cette volonté de promotion d'Addis Abeba donne lieu à un *marketing* urbain, souvent très déconnecté de la réalité, et dans lequel les espaces verts sont aussi intégrés.

### **3 – Marketing urbain et ville vitrine**

L'essor d'un marketing urbain orchestré par les autorités municipales s'inscrit dans les préoccupations et le renouveau que nous venons de poser. La campagne de promotion du troisième millénaire appuie cette logique ; les modalités de valorisation Addis Abeba sont constantes depuis une décennie. Selon la définition de Muriel Rosemberg, « le *marketing* urbain (...) apparaît comme l'ensemble des moyens mis en œuvre pour promouvoir l'image de la ville. Il apparaît comme une démarche stratégique et comme le résultat de cette démarche, c'est-à-dire ce que produit le *marketing* : les images publicitaires, les textes promotionnels, les événements médiatisés » (Rosemberg, 1997, p. 2). Dans une thèse sur la mise en scène de la ville de Toulouse, C. Lenoir-Anselme apporte des précisions et pose quelques limites à l'emploi trop aisé de ce terme : « La banalisation du terme *marketing* en géographie a eu un effet d'appropriation disciplinaire et, le néologisme de *marketing* territorial ou de *marketing* urbain désigne plus une notion descriptive de promotion, qu'un concept opérationnel comme dans le sens premier du mot *marketing*. Le vocabulaire de la ville s'est enrichi de quelques mots et expressions issus des outils du *marketing* tel que les logos, les slogans, les labels (...) Loin de signifier l'adoption d'une démarche de *marketing*, ces termes servent plus une méthode publicitaire vis-à-vis de la ville, c'est-à-dire une approche de communication » (Lenoir-Anselme, 2008, p. 30). Si le contexte est fort différent, nous retrouvons dans le cas d'Addis Abeba, une quête de revalorisation par l'image, plus qu'une mise en pratique opérationnelle des nouvelles approches posées. Si le « décor » urbain évolue, il n'entraîne pas de mutations réelles pour la majorité des habitants, notamment sur le plan économique. Concrètement, cette promotion de la capitale, la volonté d'en faire une vitrine attractive du pays est le résultat d'un choix politique. Il s'exprime, selon nous, à deux échelles différentes, pour l'international, mais aussi pour une valorisation en interne.

#### **a) À l'international**

Au plan international, les outils de promotion sont très classiques, quelques belles images de la ville dans les magazines en langue anglaise, ou dans la revue d'*Ethiopian Airlines* par exemple, que tous les visiteurs feuilletent au cours de leur trajet. De plus en plus d'articles de presse, de reportages télévisuels sont montés à l'étranger et vantent cette renaissance éthiopienne. Que ce soit sur CNN ou au journal de chaînes nationales françaises, plusieurs reportages sur Addis Abeba ont été présentés et le fil conducteur est toujours le même : la ville qui croît, les immeubles qui émergent et, ces derniers temps, le tramway enfin en service. Des articles de presse ont également mis en avant ces changements, spécialement

lors de la visite du président des États-Unis. Le discours repris à l'international est celui des autorités éthiopiennes, sans beaucoup de recul en apparence<sup>127</sup>. Les visiteurs qui se rendent à Addis Abeba ont eux aussi droit à la présentation d'une ville soignée. Chaque grande conférence internationale donne lieu à un déploiement de « petites mains » dans les rues, très actives pour nettoyer les espaces publics des déchets dispersés, replanter quelques arbustes ou quelques fleurs. Les militaires eux se pressent de déloger les mendiants des artères principales, empruntées par les convois officiels. La ville des « grands jours », sur laquelle flottent les drapeaux de tous les pays du monde, s'offre aux visiteurs dans une déclinaison policée. Elle devient un objet de représentation, censé éveiller l'intérêt des acteurs internationaux.

### **b) En interne**

En Éthiopie les médias sont peu nombreux et surtout contrôlés par le pouvoir en place. Sur les chaînes de télévision nationales principales comme ETV (*Ethiopian TV*) nombre de spots promotionnels présentent les réalisations en cours dans la capitale. Les mêmes clichés sont déclinés qu'à l'international pour vanter l'édification d'une ville moderne. Nous avons presque l'impression de regarder un clip de promotion touristique, énumérant les atouts du site tant ces vidéos sont lisses et enjolivées. La mise en route du tramway est devenue un objet de fierté nationale. Les rames étaient représentées un peu partout en ville. Pour les célébrations officielles du nouvel an éthiopien, en septembre 2015, une maquette à taille réelle avait été placée sur la scène du *Millenium Hall* où les délégations officielles et les célébrités du pays étaient réunies pour fêter l'évènement, avec retransmission en direct à la télévision. Les vecteurs de communication sont donc toujours les mêmes, pourtant le public visé n'est pas ici étranger. La mise en vitrine par la production d'images urbaines s'adresse à un public national et l'objectif de ces diffusions internes n'est plus de développer l'attractivité internationale de la capitale. La promotion de la capitale au sein du pays est aussi un facteur important. Il s'agit de convaincre, de persuader les populations, d'Addis Abeba comme du pays, du processus enclenché et qui fait entrer le pays tout entier dans une ère de changements. Surtout par la promotion de l'image de la capitale, le gouvernement éthiopien cherche à fédérer les différentes populations autour d'un projet urbain commun, qui doit symboliser le projet politique. Le pouvoir en place « expose » des clichés de réussite qui doivent permettre au peuple de se rassembler autour d'images de fierté nationale. D'une part,

---

<sup>127</sup> Cela change au moment où nous finissons ce manuscrit, et où les conflits en région *Oromiyaa* montrent les tensions politiques qui affaiblissent le pays.



il s'agit de montrer les réalisations portées par le gouvernement. D'autre part, de rassembler les populations autour de représentations urbaines produites pour esquisser une vitrine commune à tous les éthiopiens. Ce *marketing* urbain, en réveillant la fierté nationale, doit ainsi affirmer la position d'Addis Abeba comme capitale d'un pays unifié, dans le but principal de faire taire les dissensions nombreuses de populations qui ne se reconnaissent pas ou trouvent difficilement leur place dans l'Éthiopie contemporaine.

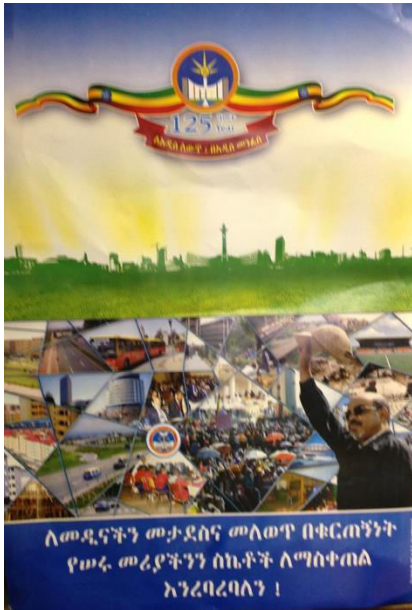
## **B- Addis Abeba : une ville durable ?**

### **1- Addis Abeba une ville verte ...**

La forêt urbaine est utilisée dans la déclinaison de ces images promotionnelles, qui ne se limitent pas à une modernisation de la ville par le bâti, mais cherche à intégrer de nouvelles préoccupations environnementales, censées compléter le tableau stéréotypé d'une capitale à dimension internationale. La ville modernisée est aussi une ville verte. La représentation enjolivée, loin de ne reposer que sur la minéralisation de la ville, inclut les zones boisées. Comme le souligne Jean-Louis Chaléard les espaces verts périphériques tiennent une vraie place dans le travail de valorisation des métropoles en général. Leur protection est un « enjeu de marketing urbain qui renvoie à la dimension internationale des agglomérations urbaines et sert à positionner la ville dans le concert des grandes métropoles mondialisées. La périphérie est alors au service de et partie intégrante du projet citoyen global, y compris dans ces franges où la ville se mêle au vieux fond rural » (Chaléard, 2014, p. 27). La place du vert reste dominante dans le modèle de ville projetée. De nombreux spots télévisuels survolent la ville forêt, aussi reproduites sur des publicités, dans des magazines. Les encarts touristiques colorient généralement d'un vert soutenu, presque fluorescent, les contours d'Addis Abeba. Les eucalyptus, objets particuliers du mobilier urbain sont rejetés dans les discours mais, paradoxalement, ne sont pas effacés des représentations paysagères. Au contraire, la touche de vert qu'ils apportent à la ville est mise en avant. Ils sont par contre « dénaturés » pour n'apparaître « que » comme des arbres, et leur spécificité — avec tout ce qu'elle signifie des pratiques associées — est gommée.

Pour le 125<sup>e</sup> anniversaire de la fondation d'Addis Abeba une image éditée par la Municipalité et diffusée dans les services publics comportait trois strates pour représenter la ville : quelques grands immeubles étaient entièrement colorés de vert ; l'architecture urbaine était surplombée d'un immense ciel bleu, lui-même dominé par les rayons du soleil jaune vif.

**Figure 5 : Image éditée par la Municipalité, pour le 125<sup>ème</sup> anniversaire d'Addis Abeba, célébré en 2012.**



Le texte en amharique nous apprend que cette affiche permet de célébrer la capitale moderne bâtie par le Meles Zenawi, alors décédé. Le message délivré appelle à poursuivre et faire fructifier son héritage.

Une représentation de la capitale par l’Ambassade de France a aussi retenu notre attention. Cette illustration disponible sur le site internet de l’Ambassade montre une ville boisée, où l’habitat reste modeste. Au centre émerge l’échangeur de Gotera, infrastructure réalisée récemment et qui permet de relier les différentes parties de la *Ring Road* (le boulevard périphérique) aux artères centrales. Cet échangeur était lui aussi inscrit dans les travaux du *Millenium*. Il symbolise l’Addis Abeba du futur, qui prend place, sans l’anéantir complètement, sur les espaces plus populaires, et sur la ville verte. Notons, qu’une petite promotion pour Total est « discrètement » diffusée dans cette image.

**Figure 6 : Une représentation stéréotypée d’Addis Abeba**

Une représentation d’Addis Abeba mise en ligne sur le site de l’Ambassade de France (en 2012) et qui reprend une image diffusée par les autorités urbaines. L’illustration montre le projet d’échangeur de Gotera, signe d’amélioration des infrastructures et de modernité, au sein d’une ville verdoyante.



Les déclinaisons stéréotypées de la ville, entre modernité et préservation environnementale, façonnées par le *marketing* urbain en cours à Addis Abeba, sont reprises aussi par les délégations étrangères. C'est dire si la propagande du gouvernement sur l'essor d'Addis Abeba fonctionne, au point d'être appuyée dans les mêmes termes par les acteurs internationaux, eux aussi certainement soucieux de soigner l'image de leur territoire d'implantation.

Les tentatives des acteurs urbains pour décliner de nouvelles fonctionnalités dans les espaces périphériques comportent aussi une dimension censée soutenir une revalorisation des zones boisées en termes d'image. Dans le document de présentation du projet du parc d'Entotto par exemple, en plus des fonctionnalités déjà présentées, un paragraphe s'attachait à décrire l'intérêt de promouvoir l'image de la capitale par ces aménagements périurbains. Un des objectifs clairement énoncé : « *helping improve the image of Addis Ababa internationally. Of major importance in helping to change the perception of Ethiopia overseas. (...) The park will be a place for the citizens of Addis Ababa to be proud of* »<sup>128</sup> (*Entoto Natural Park Project*). L'environnement, symbolisé par la forêt urbaine — donc les plantations d'eucalyptus mais cela n'est jamais mis en avant — est utilisé comme un outil promotionnel de la capitale. D'autant qu'Addis Abeba possède quelques atouts par rapport à d'autres métropoles du continent. Elle est relativement peu polluée, notamment du fait d'un parc automobile encore très contrôlé. Elle apparaît comme une ville « propre », sans trop de pollution visible – peu de sacs plastiques épars dans les rues, peu de déchets non gérés (Ayerbe, Guitton, Pierrat, 2012). Ces éléments environnementaux, et la forêt urbaine et périurbaine spécialement, sont utilisés et mis en scène comme symboles d'une ville « durable », concept dans lequel les autorités souhaiteraient aussi voir Addis Abeba se glisser.

## **2- ... Donc une ville « durable » ?**

Les anneaux périphériques boisés sont mis au service de la valorisation de l'environnement urbain et sont intégrés aux reconfigurations projetées par les autorités. Toujours en quête de soutenir le développement d'un positionnement international, les décideurs ne peuvent faire l'économie d'une prise en compte des questions

---

<sup>128</sup> « Aider à améliorer l'image d'Addis-Abeba à l'international. Important pour aider à changer la perception de l'Éthiopie à l'étranger. (...) Le parc sera un lieu dont les citoyens d'Addis-Abeba pourront être fiers. »

environnementales. Ces thématiques sont de plus en plus prégnantes à l'échelle mondiale et deviennent des enjeux incontournables pour les gestionnaires urbains. « Les aires protégées, espaces verts, éco-quartiers et/ou la rhétorique autour de la ville durable, de la ville globale sont utilisés pour valoriser la métropole tant en interne (en direction des populations) que vers l'extérieur » (Chaléard, 2014, p. 30). Addis Abeba n'échappe pas à cette tendance universelle et les autorités tentent de souligner les atouts environnementaux du territoire.

#### **a) Présentation générale de la « ville durable »**

Le concept de « ville durable » est lié à celui de « développement durable ». Ce dernier est formalisé en 1987 dans le Rapport Brundtland, du nom de la commissaire norvégienne qui a présidé cette Commission mondiale pour l'environnement et le développement (Jégou, 2007). Le « *sustainable development* » est défini comme « le développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins. Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de 'besoins', et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir » (Rapport Brundtland, 1987). Il repose sur trois piliers, qui doivent s'harmoniser : « efficacité économique, progrès social et équilibre écologique » (Jégou, 2007, p. 9). La ville durable est une déclinaison de ce concept appliquée à l'organisation spatiale ; elle a émergé dans les années 1990 et renvoie à une normalisation internationalisée du territoire urbain. La notion « est formalisé au cours des sommets de Rio de 1992 et d'Istanbul en 1996, puis repris par les multiples initiatives qui leur succèdent. Promu par les instances internationales, il est relayé par les États à travers leur ministère de l'Environnement et repris par les collectivités locales. La ville durable est donc d'abord un concept introduit, véhiculé et utilisé par le politique. Il a ensuite été repris et exploré par les sciences de la ville comme un nouvel objet qui renouvelle les modèles opératoires utilisés dans la gestion et l'aménagement urbains » (Metzger, Couret, 2002, p.168). « Les critères communément admis pour qualifier la ville durable sont : compacte, mixte, citoyenne, recyclable, flexible, adaptable » (Metzger, Couret, 2002, p. 176). Le concept est défini ainsi par Yvette Veyret dans l'*Atlas des villes durables*, publié en 2011 : « À l'instar du développement durable dont elle se réclame, la ville durable ne peut être un modèle figé et unique. Elle est d'abord un projet à construire et une démarche qui doivent être collectifs, réunissant les acteurs locaux autour d'une volonté commune. La ville durable implique un

développement économique respectant les critères du développement durable. Elle nécessite l'équité sociale et la qualité environnementale : préservation des ressources et du patrimoine » (Veyret, 2011, p. 7).

Cette définition large souligne la variation des possibles rattachés à cette notion, selon aussi les espaces concernés. En pratique, ce concept se fonde sur la mise en place de nouvelles formes des pratiques urbaines à échelon local, par l'instauration des Agendas 21, qui définissent les actions à mettre en place dans les villes partenaires, pour répondre aux enjeux fixés à échelle globale. Ils dictent aux États impliqués les modalités à respecter (Metzger, Couret, 2002). « La ville est ainsi peu à peu identifiée comme un lieu de développement et d'expérimentation de 'bonnes pratiques' du développement durable » (Metzger, Couret, 2002, p.169). Pour autant la réalisation à échelle fine ne veut pas dire, dans les pays du Nord comme ceux du Sud, que ces prérogatives, pensées selon un modèle descendant sont réellement appropriées par les acteurs locaux (Theys-Emelianoff, 2001). Mais, selon C. Emelianoff, cette valorisation d'un niveau de gouvernance inférieur appuie, en partie, la diffusion de la notion et son succès. L'acceptation, par les politiques, des attributions contenues dans l'idée de ville durable favorise une nouvelle forme de décentralisation et ajoute du pouvoir aux autorités urbaines, spécialement dans les contextes du Nord (Emelianoff, 2005).

#### ***b) La « ville durable côté Sud »***

Dans un article publié en 2002 Dominique Couret et Pascale Metzger, de l'IRD, interrogent le concept de « ville durable » appliqué aux pays du Sud. Elles montrent notamment l'implication des acteurs internationaux, facilitée par ce nouveau paradigme « imposé » de façon descendante aux villes du Sud (Couret, 2011). Les mises en pratique sont régies au niveau local, par les Agendas 21 également. Mais la participation, en amont, des instances internationales, ONG, agences onusiennes etc., leur confèrent une emprise nouvelle dans les questions de gestion et d'aménagement urbain, parfois même au déficit des pouvoirs locaux (Metzger, Couret, 2002). C. Emelianoff reprend cette idée en précisant, qu'au Sud, « l'idée de développement urbain durable est souvent portée par des acteurs internationaux qui veulent accéder aux nouveaux marchés de l'environnement » (Emelianoff, 2005, p. 63). Une compétition déséquilibrée peut se jouer entre ces acteurs extérieurs, et les décideurs urbains, au nom de l'élaboration d'une ville plus durable. Les territoires urbains du Sud sont des réceptacles particulièrement favorables à ces prérogatives, puisqu'ils cumulent souvent

des contraintes d'accès au logement, de vulnérabilité des populations, d'assainissement, amplifiés par une forte croissance des métropoles (Metzger, Couret, 2002) qui focalisent des attentions particulières et encouragent des pratiques nouvelles. D. Couret et P. Metzger voient justement dans l'appropriation du concept de « ville durable » aux Suds, l'occasion de faire naître des « actions innovantes », qui peuvent être guidées par la mise en place de « bonnes pratiques » (Metzger, Couret, p. 168, 2002) dans la gestion de l'espace urbain. Pour autant, si les actions menées aux échelons inférieurs, souvent par la société civile elle-même, portent des idées novatrices qui peuvent aboutir à des modèles intéressants pour l'aménagement des villes, les auteurs déplorent que ces actions restent marginales, et de portée très limitée dans les espaces concernés. Enfin, elles pointent une limite importante de ce nouveau paradigme, en soulignant que l'exigence de développement économique, spécialement dans les territoires du Sud, basé sur un modèle économique libéral et capitaliste n'est pas le soutien le plus adapté aux initiatives locales, « non-marchandes » vantées par le souci de durabilité (Metzger, Couret, 2002). « On peut ainsi constater que le phénomène de transformation de la représentation du monde, qui s'exprime à travers les questions environnementales par l'émergence d'une formulation en 'biens communs', est en totale contradiction avec les pratiques de plus en plus libérales de gestion du monde et notamment celles de gestion de la ville, où privatisations et dérégulations sont de plus en plus la norme » (Metzger, Couret, p.177). Les contradictions sont sensibles autour de ce concept, surtout pour les métropoles des pays en développement. Mais elles n'enlèvent rien aux tentatives d'initiatives novatrices mises en place par les acteurs locaux.

### ***c) Réalisations et limites à Addis Abeba***

À Addis Abeba, les réalisations restent relativement marginales, même si la déclinaison du concept est reprise dans les discours officiels des autorités urbaines, comme nous l'avons relevé lors de nos entretiens à la Municipalité notamment. Les villes mondiales doivent être « durables » et cette déclinaison n'a pas échappé aux acteurs addissiens. Là encore le statut de capitale diplomatique d'Addis Abeba lui vaut une attention particulière. Les représentations internationales, onusiennes notamment, jouent un rôle de vecteur dans l'expression de ces problématiques sur le terrain. Elles influent, par le sommet, sur la mise en pratique de recommandations globales liées à une « meilleure » gestion urbaine. Les atouts environnementaux de la ville sont présentés par les décideurs urbains comme un socle sur lequel poursuivre l'édification d'une ville durable. Nous avons relevé ces discours au cours de nos entretiens individuels avec des représentants officiels de la Mairie ou de l'État (comme au

Ministère de l'Agriculture, au département des Forêts), mais aussi lors de conférences internationales auxquelles nous avons pu assister, par exemple le colloque de *l'Institut of Ethiopian Studies*. Les « atouts » présentés de la ville sont aussi liés à une certaine mixité sociale (Duroyaume, 2009) qui ajoute à l'image voulue positive à la ville. Pour autant, il ne faudrait pas être trop présomptueux sur ces caractéristiques. Comme le souligne Yvette Veyret, une « ville durable doit non seulement disposer d'un environnement de qualité, mais devrait aussi éliminer pauvreté et inégalités socio-spatiales » (Veyret, p. 7, 2011). Le tableau est loin d'être complet sur notre terrain d'étude.

Quelques projets ont tout de même été élaborés par les décideurs urbains pour tenter de valoriser cette approche. La Municipalité s'est engagée depuis une dizaine d'années dans la mise en place sur le terrain des prérogatives des Agendas 21, c'est-à-dire de respecter les objectifs fixés par les plans d'action décidés lors du Sommet de la terre à Rio (1992) dans le cadre de lutte contre la pauvreté et de préservation de l'environnement. Cette démarche, bien que très symbolique, souligne les projections nouvelles des autorités en terme de développement urbain.

#### **d) L'appropriation d'un discours global**

Ces injonctions, qui donnent lieu à des mises en pratique balbutiantes au niveau local, sont surtout l'occasion pour les autorités urbaines de s'approprier un discours global, très en vogue, sur les modalités d'aménagement des villes. Cette rhétorique est avant tout à destination des acteurs internationaux, présents dans le pays, mais aussi de l'extérieur, et qui jouent un rôle fondamental pour l'obtention de l'aide internationale. « La prise en compte des questions environnementales dans les politiques urbaines, ou tout au moins l'utilisation de la rhétorique du développement durable et de la ville durable, est quasiment inévitable pour bénéficier des fonds internationaux de l'aide au développement » (Couret, 2011, p. 249). Il convient face à ces acteurs de soigner l'enveloppe, de présenter un territoire correctement géré, tenu par une administration forte et volontaire, et aussi exigeante que les bailleurs de fonds le souhaitent sur les prérogatives d'organisation urbaine mondialisée. L'Éthiopie est particulièrement dépendante de ces fonds internationaux. Les États-Unis octroient à eux seuls plus d'un milliard de dollars par an. Tout confondu, avec les aides directes des autres pays, ces fonds internationaux atteignent entre 5 et 8 milliards de dollars par an<sup>129</sup>, sur un budget total de 50 milliards, pour presque 100 millions d'habitants, c'est dire l'importance de conserver ces entrées d'argent dans les caisses gouvernementales. Si nous ajoutons les aides

---

<sup>129</sup> Informations obtenues auprès d'un diplomate de l'Ambassade d'Italie.

« indirectes », comme les prêts accordés par le gouvernement chinois pour la réalisation d'infrastructure, il s'agirait selon les interlocuteurs internationaux avec qui nous avons pu échanger (personnels d'ambassades européennes par exemple) de 10 milliards de dollars par an, soit 1/5<sup>ème</sup> du PIB. Ce pays apparaît « sous perfusion » et ne peut se passer des différents financements internationaux. Le travail pour soigner la vitrine, pour développer une image de croissance et de modernité rassurante à l'extérieur est soutenu par cette dépendance. Il y a plus de représentation que de concrétisation dans le déroulement d'un projet de « ville durable », largement permis par un environnement urbain qualitatif, porté en partie par la forêt urbaine. Les acteurs internationaux doivent être rassurés sur les orientations planificatrices décidées pour la capitale. Il convient d'enjoliver l'image d'Addis Abeba pour la positionner à échelle globale, ce qui correspond à « la valorisation des 'cœurs' de ville, transformés en vitrines flatteuses pour se placer dans la compétition mondiale entre métropoles » (Couret, 2011, p. 250). Les décideurs urbains, par le discours mis en avant, tentent de montrer qu'ils sont soucieux de la construction d'une ville « vitrine, verte, historique, écogérée, connectée, participative » (Metzger-Couret, 2002, p. 169).

Cette course à la promotion urbaine, à la revalorisation d'Addis Abeba sur la scène internationale explique grandement les mutations actuelles. Pourtant elle marque aussi un profond décalage entre la ville projetée, associée aux changements portés par la *Renaissance éthiopienne*, et la ville vécue, faite des pratiques populaires. Nous l'avons vu par l'approche des espaces boisés, les deux modèles s'accordent difficilement. Le discours officiel continue à se répandre, dans une volonté persuasive, avec l'idée de poser un voile sur la réalité du pays. L'immense majorité des habitants restent en marge de ce développement « imposé », et quelque peu factice. Les campagnes ne sont pas portées par cet élan. En ville aussi, ce renouveau ne concerne qu'une minorité d'habitants. Pourtant le discours de l'ouverture, de la croissance économique, de la Renaissance est omniprésent. Il s'apparente à une propagande, qui cherche à séduire l'observateur extérieur et minimiser les contestations intérieures.

Les nouvelles fonctionnalités instaurées – ou du moins souhaitées par les autorités – dans les espaces verts périphériques, donnent lieu à des conflits d'usages et d'acteurs qu'il convient de préciser. « L'enclousonnement » de certaines zones boisées, notamment le zonage disons « théorique » — car il n'est pas mis en forme physiquement par des barrières etc. —



cherche à imposer de nouvelles formes de mise en valeur des sols, par des forêts davantage récréatives, des espaces de préservation environnementale. Cela donne lieu à des tensions sur le terrain ; les populations locales sont habituées à prélever des ressources dans ces plantations. Le dernier chapitre de l'étude est consacré à la compréhension des tensions et des jeux de pouvoir qui se nouent dans ces espaces. Cela nous éclaire un peu plus sur la transition difficile que la Municipalité et l'État cherchent à enclencher, d'une capitale connotée péjorativement à l'Addis Abeba en expansion du III<sup>e</sup> millénaire, et en prise à des projets d'expansion.



## Chapitre 9

### Vers une *Political ecology* des eucalyptus à Addis Abeba - Conflits d'accès à la ressource

Les espaces périphériques en mutation sont aussi des espaces en tension. Qu'il s'agisse des zones nouvellement construites ou des espaces « verts », les modalités nouvelles de mise en valeur du sol donnent lieu à des conflits dans les modes de gouvernance des terrains, par les acteurs en présence. Du point de vue environnemental, les préceptes édifiés par les discours globaux et adoptés par le gouvernement de la région-capitale engendrent des répercussions variables, suivant les espaces concernés. Au niveau local, les régulations qui entourent les territoires boisés entravent de plus en plus l'accès aux ressources. De façon plus large, ces terrains non bâtis constituent des réserves foncières pour l'expansion d'Addis Abeba. Dans ce dernier temps de notre étude nous souhaitons interroger les perspectives posées pour la gestion des forêts de la capitale et de ses périphéries. Entre rejet et utilité, les plantations d'eucalyptus reflètent, entre autres, les difficultés de positionnement des décideurs urbains sur les sujets environnementaux, oscillant entre pratiques locales et influences internationales.

Nous interrogerons les enjeux d'aménagement des espaces boisés en nous axant sur les conflits d'acteurs qui s'y jouent. Zonage des parcelles, conflits d'accès à la ressource, déplacements de population et nouveaux modes de gestion des plantations, sont autant de points de discordance à régler pour les autorités. Nous éclairerons ce propos par des références bibliographiques tirées de la *Political ecology*, soit une approche des conflits liés à la gestion environnementale, influencée par les discours globaux. Ces lectures nous ont aidée à

alimenter la compréhension des tensions perçues sur notre terrain d'étude. Notre approche de ce cadre théorique mériterait d'être enrichie, mais elle pose quelques pistes générales de compréhension, intéressante. Les réflexions que nous avons pu trouver au cours de ces recherches bibliographiques se rapprochent de nos problématiques, et peuvent apporter un angle d'analyse complémentaire.

## **I – Zonage, conflits d'acteurs et restriction d'accès à la ressource**

### **A – Vers des espaces davantage cloisonnés ?**

- **Des espaces verts protégés, donc fermés ?**

Les fonctionnalités nouvelles souhaitées par les gouvernements pour les espaces verts périphériques mènent à repenser le mode d'accès à ces territoires. Si les plantations restent aux mains des autorités, les documents de planification consultés, comme les propos recueillis lors des entretiens à l'*Environmental Protection Authority*, à *Finfinnee Forest Development and Marketing Enterprise* ou à *Ethiopia Heritage Trust*, soulignent la volonté de protéger davantage ces territoires, notamment des pratiques de coupes ou collectes du bois par les populations alentour.

Nous n'avons pas pu avoir connaissance des délimitations précises des espaces verts protégés d'Entotto et de Gulele. Les cartes que nous avons obtenues auprès des organismes en charge de ces territoires indiquaient des marquages spatiaux flous, et nous avons cru comprendre que ces bornages étaient très mal définis. S'il nous a été impossible de repérer avec rigueur les tracés des aires nouvellement « protégées », sur les cartes comme sur le terrain, les accès pour les locaux y sont, selon nos interlocuteurs, davantage contrôlés. Les descriptions obtenues des nouvelles régulations montrent un processus différent de mise en valeur des forêts, au moins dans les discours. Nous l'avons relevé lors des enquêtes réalisées auprès des femmes qui collectent le bois. Des gardes sont censés limiter leurs venues sur les plantations, celles de *Finfinnee Forest Development and Marketing Enterprise* par exemple. Les membres de l'association *Ethiopia Heritage Trust* tentent d'imposer des contrôles d'accès à leurs terrains. Les textes qui décrivent les statuts de l'association et ses modalités de fonctionnement insistent sur la nécessité de limiter au maximum l'accès au parc pour les populations locales – comme pour les « femmes-fagots ». Dans les faits, sur le terrain nous n'avons pas observé de bornage clair de ces territoires, et les membres de l'association

reconnaissent aisément au cours des entretiens qu'à part la présence de quelques gardes supplémentaires, il est difficile d'assurer une restriction d'accès aux plantations, qui restent des espaces ouverts. Par contre, l'instauration d'un parc protégé a des conséquences directes sur les populations qui vivaient dans les territoires dévolus au projet.

Au cours d'un entretien mené en 2007 à Addis Abeba, Alula Pankhurst insistait sur les problèmes fonciers liés à l'élaboration de ces nouveaux espaces de protection environnementale dans les périphéries d'Addis Abeba. La conciliation du parc avec des habitations est difficile à concevoir. Les espaces boisés sont partiellement habités et la coexistence des deux modes d'occupation pose question. Deux points de vue sont défendus. Il convient pour les personnes en charge du fonctionnement du parc, soit d'envisager une exclusion totale des populations locales pour garantir la préservation environnementale, sans dégradation et intervention humaine ; soit de favoriser un travail en partenariat avec les habitants. Le développement d'un écotourisme permettrait, par exemple, d'intégrer les populations à la gestion des forêts pour qu'elles trouvent du travail dans le parc, s'approprient les prérogatives requises pour l'entretien de ces terrains et œuvrent finalement à leur protection.

En 2000, Sileshi Dejene, étudiant en agronomie, a présenté un Master intitulé *Socio-economic and Political aspects of Environmental Degredation: Stakeholder Analysis. A case study from Entoto Area, Ethiopia*. Il montre que les modalités d'inscription du parc d'Entotto en zone périurbaine posaient, dès les prémices, des conflits avec la population. Le but de sa recherche était de saisir les relations entre les différents acteurs impliqués dans le projet et de mesurer la conciliation potentielle de leurs intérêts, souvent divergents. S'il insiste dès l'introduction sur les dégradations environnementales que connaît le pays, et l'utilité de mettre en place des programmes de préservations des ressources comme celui porté par *Ethiopia Heritage Trust* à Entotto, l'auteur souligne rapidement le manque d'implication des populations locales dans ce type de programme de conservation (Sileshi, 2000). Au-delà des « femmes-fagots », dont c'est l'activité, les habitants des périphéries trouvent aussi dans les plantations le bois utile à leurs usages domestiques. Le zonage imposé par le parc les contraint, en théorie, à ne plus collecter dans des lieux jusqu'alors pratiqués. Sileshi Dejene, dans son mémoire, met à jour les conflits que ce changement provoque, processus classique dans ce genre de cas où la préservation mène à une exclusion des habitants, de leurs activités : « l'un des problèmes le plus importants est celui des discontinuités spatiales introduites ou exacerbées par des partages d'espaces suscités d'aires protégées, de réserves, de parcs. (...) C'est l'impossible gestion des discontinuités majeures, c'est l'aveuglement des logiques

ségrégées, porteurs de vives tensions autour de logiques de transgression, d'exclusion » (Bart, 2003, p. 20).

Les habitants de ces territoires sont très largement illettrés, des paysans oromo peu considérés par les décideurs urbains. La mise en place du parc s'est faite aux échelons supérieurs des représentations politiques, avec l'implication de la Banque mondiale notamment qui a participé au financement. L'association a traité de l'idée et de sa réalisation avec des acteurs internationaux ; le directeur du *British Council*, par exemple, aurait influencé certaines grandes figures éthiopiennes pour prendre part au projet (Sileshi, 2000). Face à la présence de décideurs internationaux, les populations locales ont été laissées hors des discussions et prises de décision, comme si ces questions de préservation environnementale ne les concernaient guère : « *The EHT seems to have ignored the issue of involving the grassroot stakeholders more than its predecessor. This is clearly supported by the data, which shows that two thirds of the informants in the household survey and almost all Women Fuelwood Carriers are not aware of the existence of the Park* »<sup>130</sup> (Sileshi, 2000, p. 135). L'auteur souligne le contraste entre les données de terrain et les discours des décideurs : « *Contrary to the above claim, EHT claims that it has tried to involve the people by including one or two individuals from the area as representatives in its Park Committee. (...) The general absence of participation of the majority of the stakeholders in most of the operationnal process constitutes part of the elements of negative attitude* »<sup>131</sup> (Sileshi, 2000, p. 136). La consultation, plus que limitée, des populations locales n'aide pas au fonctionnement du parc. Le manque d'ancrage local du projet joue en sa défaveur, même s'il ne s'agit pas là de l'unique facteur expliquant le peu d'attractivité de ce territoire. Nous l'avons décrit plus haut mais ce parc, et les exigences de préservation qui lui sont associées, ont une mise en application très limitée. Cet exemple souligne à nouveau le décalage entre un projet pensé « hors sol », par des décideurs urbains davantage soucieux de répondre à des standards internationaux, qu'animés par des préoccupations locales, qui impliqueraient la consultation des populations.

Au final, les habitants deviennent parfois des éléments « perturbateurs » des projets de conservation environnementale. Sur l'exemple qui nous intéresse, le rapport universitaire fait état des craintes éventuelles des habitants face à la mise en place de nouvelles fonctionnalités

---

<sup>130</sup> « EHT semble avoir ignoré la question de la participation des acteurs locaux, plus que son prédécesseur. Les données le montrent clairement puisque les deux tiers des enquêtés résidents et presque toutes les femmes fagots n'ont pas connaissance de l'existence du parc. »

<sup>131</sup> « Contrairement à la remarque précédente, EHT affirme avoir essayé d'impliquer les populations, notamment en intégrant une ou deux résidents comme représentants au sein du Comité du parc. (...) L'absence globale de participation de la majorité de ces acteurs dans les processus opérationnels constitue un point très négatif. »

dans ces espaces. Ces évolutions pourraient engendrer le retrait des activités agricoles et la relégation des populations locales hors du champ d'action. Les nouvelles données environnementales n'ont pas seulement comme conséquence de contraindre l'accès aux ressources pour les populations alentour ; elles peuvent inciter les autorités à déplacer des habitants de leur lieu de vie.

Alula Pankhurst a travaillé sur les problématiques liées aux déplacements de populations en Éthiopie. Dans sa thèse, Marie Bridonneau étudie ce processus, dans le cadre de la patrimonialisation de Lalibela. Elle rappelle en quoi ont consisté les politiques de *ressettlement* pratiquées sous le Därg en Éthiopie : des « déplacements consistant en des transferts massifs de paysans dans le cadre d'une tentative de rééquilibrage des espaces ruraux (Bridonneau, 2013, p. 156). Guillaume Blanc, pour sa recherche doctorale, a lui étudié les déplacements de population dans le parc national du Semien, au Nord du pays (Blanc, 2015). Certains travaux d'Alula Pankhurst interrogent spécifiquement les problématiques environnementales comme facteur de mobilités forcées des habitants. Il montre que les paysans sont trop souvent présentés comme « destructeurs » du patrimoine naturel, notamment des forêts qu'ils sont accusés de couper de façon anarchique. Pourtant ces hypothèses sont revues par nombre de chercheurs qui posent, au contraire, l'intérêt d'une intégration des populations locales pour la préservation de l'environnement : « *The dominant global paradigm of alarming deforestation in which local people are seen as destroying forests has been challenged by academics, notably as the Insitute of Development Studies in Sussex* »<sup>132</sup> (A. Pankhurst, 2001, p. 86). L'auteur cite l'exemple de l'Éthiopie, où des études comme celles de D. Crummey ou d'A. Gascon appuient ce positionnement. Pour autant la question de la préservation environnementale, et plus particulièrement de la gestion des forêts par les autorités dans le contexte éthiopien, joue comme facteur de relégation des populations, hors des périmètres concernés. Dans son article intitulé : *Resource Management Institutions in Post-conflict Situations : Lessons from Yegof State Forest, South Wello Zone, Amhara Region, Ethiopia*, Alula Pankhurst montre par exemple comment les périodes de famines des années 1970 et 1980 ont favorisé l'implication du gouvernement dans les questions de gestion des ressources naturelles — ce que nous avons soulevé en deuxième partie. À partir de son cas d'étude il souligne que les populations locales ont été laissées hors des choix de gestion

---

<sup>132</sup> « Le paradigme dominant de la déforestation galopante qui pose que les populations locales sont destructrices des forêts a été contesté par des universitaires, notamment ceux de 'l'Institute of Development Studies' du Sussex. »

environnementale. Les forêts, notamment, restent gérées par les autorités régionales ou nationales ; les résidents finissent par être exclus de ces territoires (A. Pankhurst, 2001 ; Blanc, 2015). Si les gouvernements en place ont changé ces dernières décennies, les autorités conservent un rôle prégnant dans la gestion des ressources naturelles. Sileshi Dejene montre que les souvenirs des années passées rendent les habitants méfiants face à la venue de nouveaux acteurs, investis dans un processus de conservation du territoire : « *Additional source of conflict in the past was the forced relocation of some of the households into villages in an attempt to establish a plantation with little or no human settlement component. Some people forced off their land during the villagization process, have managed to come back and resettle in the forest during the 1991 change of government. (...) there is still a scepticism from the local people side that relocation is a potential problem, especially with the coming out of EHT as a new actor in the management of the forest* »<sup>133</sup> (Sileshi, 2000, p.125).

Dans ces nouveaux territoires de conservation, il se joue aussi des conflits politiques d'une autre échelle et qui dépasse les préoccupations directes et quotidiennes des habitants. « *State conservation measures at a local level have been used by learders in positions of authority to victimise their rivals and enemies and benefit their relatives and allies making it clear that interventions have heightened divisions within differentiated communities, especially over the questions of resettlement, villagisation, land reallocation and returnees* »<sup>134</sup> (A. Pankhurst, 2001, p. 103). La limitation de l'implication des populations locales, le contrôle de l'accès aux ressources, participent à la scission entre les pratiques locales quotidiennes et les discours formalisés des autorités, qui s'approprient les questions environnementales pour mener, parfois, des politiques d'exclusion.

La méfiance à l'égard de « l'individu » est un point que nous avons relevé à plusieurs reprises lors de nos entretiens auprès des autorités addissiennes. La dénonciation des pratiques paysannes, spécialement en relation avec les reboisements en eucalyptus, est largement posée comme élément de destruction des sols périurbains. Le discours émis consiste à dénoncer les méfaits des comportements de paysans uniquement motivés par les rendements, au déficit de la préservation environnementale. Pour encadrer et limiter ces pratiques prétendument

---

<sup>133</sup> « Par le passé, une source supplémentaire de conflit a été le déplacement forcé de certains ménages dans des villages pour développer des plantations sans – ou avec peu - d'habitations. Certaines personnes qui ont dû quitter leurs terres durant le processus de *villagisation*, ont réussi à revenir et se réinstaller dans la forêt pendant le changement de gouvernement 1991. (...) Les populations locales restent méfiantes vis à vis des déplacements imposés, notamment avec l'arrivée d'un nouvel acteur tel qu'EHT dans la gestion des forêts. »

<sup>134</sup> « Les mesures de conservation du gouvernement, au niveau local, ont été utilisées par les autorités pour affaiblir leurs rivaux et favoriser leurs proches et leurs alliés, renforçant clairement les divisions au sein des différentes communautés, en particulier sur les questions de réinstallation, villagisation, réattribution des terres et des retours. »



néfastes, les acteurs rencontrés proposent d’orienter la gestion des zones boisées vers une approche communautaire.

## **B – Pour une gestion communautaire des forêts ?**

Les autorités en charge des questions environnementales à Addis Abeba s’orientent vers une gestion communautaire des espaces boisés. Cette tendance rejoint un modèle défendu par les instances internationales, qui s’appuie sur une recherche d’intégration des populations locales afin d’assurer une gestion « durable » des ressources (Ballet, Koffi, Komana, 2009, Keeley, 2000). « *Community forestry, apart from the forestry of the individual farmer, is based on the idea that it is the community that plants, grows and harvests the trees. A community forest may be a village woodlot that provides all members of the community with access to fuelwood. (...) Great care is needed in planting a community forestry project. If inadequately prepared, it can lead to social discontent instead of social benefit* »<sup>135</sup> (Pohjonen, 1989, p. 349). Les reboisements des périphéries addissiennes impulsés sous le Därg répondent à cette logique. Lors des entretiens menés auprès des autorités, l’idée de remettre en place une gestion davantage collective des territoires boisés a été avancée. Amhara Wolco par exemple, en charge du département des Forêts au Ministère de l’Agriculture, dénonçait le fait que — hors des zones gérées par les autorités (locales ou régionales) — les paysans puissent planter leurs eucalyptus comme ils le souhaitent, sans qu’aucune réglementation ne soit formulée. Il défendait l’idée d’un soutien, voire d’un contrôle, des pratiques paysannes pour améliorer la gestion des plantations d’eucalyptus. L’idée d’un paysan destructeur persiste, car motivé par un rendement rapide ou bien possédant des « techniques traditionnelles et archaïques » (Cochet, 2008, p. 445). Ainsi, dans les dires, comme dans les écrits, nous retrouvons cet intérêt croissant pour une meilleure gestion des plantations d’eucalyptus, qui passe en premier lieu par un contrôle plus strict des populations locales.

*Finfinnee Forest Development and Marketing Enterprise* pose le même constat dans son plan de gestion, et au cours des entretiens que nous avons conduits auprès d’eux à Addis Abeba. L’entreprise souhaite intégrer davantage les communautés locales à la gestion de ses

---

<sup>135</sup> « L’agroforesterie, en dehors de celle pratiquée individuellement par les paysans, est basé sur l’idée que la communauté peut planter, cultiver et récolter les arbres. Une forêt ‘communautaire’ peut être un bois du village qui offre à tous les membres de la communauté un accès à la ressource boisée. Il convient de développer un projet d’agroforesterie communautaire avec attention. S’il est mal préparé, il peut provoquer plus de mécontentements que de bénéfices pour la société. »

plantations. Ses membres voient dans cette approche l'occasion de réguler les pratiques « destructrices » des populations locales dans ces territoires. Si ces terrains sont propriété du gouvernement, ils sont utilisés par les populations, nous l'avons vu en deuxième partie. Dans le texte, il convient de recréer un sentiment d'appropriation de l'environnement par les habitants pour qu'ils le préservent. « *Involvement of the local communities in the management of the natural resources is very essential. (...) However, until recently, the local communities have been seen as destroyers of the forest and excluded from the benefits generated from these resources found around them. (...) Creation of sense of ownership (...) could initiate the local people to conserve the forest for their use and future generation. In return it helps for effective protection of the forest resources and less cost on the management* »<sup>136</sup> (FFDME, 2005, p. 55). Ce passage est explicite ; en encadrant les pratiques des habitants, l'entreprise reconnaît tirer un bénéfice direct en minimisant ses frais de gestion, alors délégués à des acteurs « extérieurs ». Nous l'avons vu précédemment, l'accès des populations locales sert aussi les intérêts des détenteurs directs des plantations (ici le gouvernement de la région *Oromiyaa*). En valorisant cette gestion communautaire les administrateurs rejoignent des prérogatives véhiculées par la plupart des ONG et associations internationales qui y voient un gage de gestion « durable » des ressources. Mais c'est aussi pour eux une façon de maximiser les profits de leurs plantations. En ce sens, le plan de gestion de l'entreprise prévoit la formation de 1 300 paysans, dans son périmètre d'action.

Logiquement, sur le terrain, l'idée de paysans ignorants est mal reçue. Comme nombre d'acteurs nous l'ont fait remarquer durant les entretiens dans les périphéries, il n'y a — bien sûr — chez eux aucune volonté de détruire « leurs » terres. Il convient au contraire de réhabiliter l'image des paysans dont l'activité repose sur la terre et sa préservation. « Les paysans africains n'ont pas attendu les discours sur l'environnement pour se préoccuper de préserver le leur » (Pourtier, 2005, p. 15). Leurs difficultés doivent être prises en considération pour améliorer la conservation environnementale. « *The farmers are not ignorant of the process of deforestation or blind to its effects, but they cut trees because they must do so to survive* »<sup>137</sup> (Zenebe Mekonnen Gebretsadik, 2006, p. 10). Surtout, comme nous le faisait remarquer un vendeur de bois, les planteurs, quelle que soit la taille de leur

---

<sup>136</sup> « L'implication des communautés locales dans la gestion des ressources naturelles est essentielle. (...) Cependant, jusqu'à récemment, les communautés locales étaient vues comme destructrices des forêts et ne tiraient pas profit des ressources disponibles. (...) La création d'un sentiment de propriété (...) peut inciter les populations locales à préserver la forêt pour elles-mêmes et pour la génération future. En retour, elles contribuent à la protection des ressources boisées et permettent de diminuer les frais de gestion. »

<sup>137</sup> « Les agriculteurs ne sont pas ignorants du processus de déforestation ou aveugle face à ses effets, mais ils coupent des arbres parce qu'ils doivent le faire pour survivre. »

exploitation, ont une grande connaissance de l'eucalyptus et la dénonciation de leurs pratiques ne correspond pas à la réalité. Il s'agit d'une arboriculture exploitée depuis des dizaines d'années dans tout le pays. Les paysans éthiopiens connaissent l'eucalyptus depuis plus de cent ans et ont su adapter leurs modes de culture à l'espèce.

Les discours qui proposent un renforcement d'une gestion de type communautaire sont mal reçus par les populations locales, car ils supposent un effacement de l'individu au profit du groupe. Les autorités y trouvent, elles, une facilité d'encadrement et de contrôle des populations locales attrayantes. Car, sous couvert d'aide et conseil en matière de préservation environnementale, les défiances sont possibles par une intrusion trop sensible dans les activités des habitants. À ce titre justement les paysans peuvent se montrer réticents aux projets participatifs. Une des raisons est directement liée au contexte éthiopien et aux douloureux souvenirs de la période du Därg : « *The preference for individual rather than community-based user rights by farmers can partly be attributed to memories of past experience and their perceptions of land tenure* »<sup>138</sup> (Tarekegn Yibabie, 2001, p. 63). D'autant que ces projets imposés par les autorités sont vécus comme contraignants par les habitants. Tarekegn Yibabie, agronome dans l'Institut de recherches agricoles du Tigray, précise dans son rapport : « *Despite the government rhetoric about 'community participation' in policy development, the involvement of the 'locals' in process of policy formulation seems more of 'co-option' than 'participation'* »<sup>139</sup> (Tarekegn Yibabie, 2001, p. 65). Ces modalités de gestion sont souvent coercitives. Les plantations développées par le projet *Addis-Bah* répondaient à cette logique, et cela ne laisse pas un bon souvenir aux paysans actuellement présents en zone périurbaine. D'autant, rappelons le, que ces paysans très majoritairement Oromo, ne sont pas forcément disposés à travailler avec des Tigréens ou des Amhara par exemple. À la chute des *Därg*, ces forêts gérées de façon communautaire ont été souvent détruites par des populations locales désireuses de récupérer leur droit d'usage sur ces territoires (A. Pankhurst, 2001). La « pénétration de l'État au niveau local » (A. Pankhurst, 2001, 99) permise sous le *Därg* par les *Peasants Associations* [Associations de paysans] constitue un moyen d'encadrement toujours craint par une grande partie des paysans. Ces perceptions émergent peu lors des entretiens « formels » mais sont énoncées lors de discussions privées. Dans les faits, de toute façon, la gestion des territoires échappe aux

---

<sup>138</sup> « La préférence des agriculteurs pour un droit d'usage particulier à une gestion communautaire peut, en partie, être attribuée aux souvenirs de l'expérience passée et leur perception de la propriété foncière. »

<sup>139</sup> « Malgré le discours du gouvernement sur la 'participation communautaire' dans les pratiques de développement, l'implication des 'locaux' semble plus être de la 'cooptation' qu'une réelle 'participation' aux processus en cours. »

paysans, et se résume à une sorte d'« illusion participative » (Blanc-Pamard, Rakoto Ramiarantsoa, 2007, p. 266). Nous le constatons, les nouvelles données environnementales sonnent comme un moyen supplémentaire de contrôle de l'accès à la ressource. Nous avons trouvé dans la bibliographie liée à la *Political Ecology* des clefs de lecture supplémentaires, qui faisaient écho à nos observations de terrain. Nous proposons de compléter quelques points d'analyse par les éléments tirés de ces lectures spécifiques.

## II – Les apports de la *Political ecology*

Les pistes de compréhension tirées de la *Political ecology* sont venues assez tard dans nos recherches, c'est pourquoi nous choisissons de finir sur ces éléments de compréhension supplémentaires. Elles se sont avérées enrichissantes pour compléter l'approche des enjeux qui entourent la gestion des espaces verts à Addis Abeba. Nous emprunterons quelques pistes de réflexion, qui mériteraient d'être affinées, mais qui en l'état offrent des points de vue intéressants.

### A – Éléments de compréhension

#### 1- *Political ecology*<sup>140</sup>: quelques points de définition

S'inscrire dans une approche de *Political ecology* consiste à analyser les luttes de pouvoir en matière de gestion de l'environnement<sup>141</sup>. C'est une approche relativement récente (des années 1970) qui se situe à la croisée de la géographie de l'environnement et de la géographie du développement. « Le terme *Political Ecology* a été proposé dans les années 70 par le journaliste Alexander Cockburn, l'environnementaliste (*environmental scientist*) Graham Beackhurst et l'anthropologue Eric Wolf, comme une façon de conceptualiser la relation entre économie politique et Nature dans un contexte de mouvements environnementaux » (Gautier, 2011, p. 229). Elle compte parmi ses objets de prédilection les espaces naturels protégés (Guyot, 2009) et la question de l'accès aux ressources (Redon, Magrin, 2015). Elle s'intéresse au discours dominant sur l'environnement et étudie l'impact des processus globaux (et notamment des discours globaux) sur les pratiques locales. Ce jeu d'échelles s'avère éclairant. L'identification des différents acteurs et de leurs intérêts est une

---

<sup>140</sup> Le terme reste en anglais pour ne pas être confondu avec l'écologie politique.

<sup>141</sup> Site internet : <http://www.politicaecology.fr>

étape clef de l'analyse. La globalisation, les nouvelles approches de l'environnement qu'elle insuffle et les créations de nouveaux territoires, cloisonnés et dévolus à la conservation multiplient les conflits avec les populations locales (Gautier, 2011). Ainsi, la *Political Ecology* analyse les « luttes et conflits de représentation et les luttes d'accès et d'usage des ressources »<sup>142</sup>. Elle « essaie de comprendre les processus impliqués dans la production des ressources naturelles, en prenant en compte la perception des acteurs, avec leurs filtres culturels » (Gautier, 2011, p. 237).

Deux tendances sont à identifier dans cette approche. D'une part les études portent majoritairement sur les pays du Sud, même si de plus en plus d'exemples viennent attester de l'inverse. L'ouvrage de référence paru en français en 2012 (Gautier et Benjaminsen, 2012) propose notamment un article sur les fleuves français. D'autre part, en analysant les « rapports de force », le chercheur se transforme en « militant », ce qui constitue une des spécificités de la *Political ecology* (Gautier, 2011). Si cette approche est restée largement anglo-saxonne pendant une trentaine d'années, elle perce dans les recherches francophones. Les publications de Denis Gautier, chercheur au Cirad, souvent coécrites avec Tor A. Benjaminsen, géographe, professeur en Norvège, ont aidé à sa diffusion. Récemment des thèses de géographie ont enrichi la bibliographie francophone, comme celle d'Alexis Gonin, soutenue à Paris 1 en 2014<sup>143</sup>.

## **2 - Une méthodologie spécifique**

En nous appuyant toujours sur l'Habilitation à diriger des recherches de Denis Gautier, soutenue en 2011, nous comprenons que l'approche *Political ecology* repose sur une méthodologie particulière. Si les différents points d'analyse se retrouvent classiquement dans les recherches en sciences sociales, et notamment celles portant sur l'environnement (comme nous l'avons vu en première partie), leur combinaison permet d'affiner la compréhension des tensions qui se jouent entre les acteurs en présence. Pour ce faire, l'approche *Political ecology* propose s'appuyer sur une démarche interdisciplinaire pour multiplier les angles de vue et la compréhension de l'objet de recherche. Les changements d'échelles, ensuite, permettent de saisir les mécanismes en place. Les conflits étudiés émergent largement de l'appropriation de discours globaux, posés en décalage par rapport aux pratiques locales observées. Ce jeu

---

<sup>142</sup> Ibid

<sup>143</sup> Gonin, Alexis, 2014. « Jeux de pouvoir pour l'accès aux ressources et devenir de l'élevage en Afrique soudanaise. Le foncier pastoral dans l'Ouest du Burkina Faso. » Thèse en géographie. Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

d'échelles permet d'envisager les intérêts des différents partis, au niveau international, national, régional puis local. Ainsi, des projets à fine échelle peuvent être analysés par l'intérêt qu'il suscite auprès des autorités régionales. Nous avons vu, par exemple, que le parc protégé mis en place par *Ethiopia Heritage Trust* est soutenu avant tout par le gouvernement d'Addis Abeba, dans un souci de coller à des préoccupations internationales de conservation des territoires boisés. Le mouvement de bascule entre différentes échelles d'observation permet de saisir les différents enjeux. À cela s'ajoute l'importance de procéder à des études détaillées de terrain « concernant aussi bien les processus écologiques en cours que les pratiques d'acteurs et leurs perceptions de l'environnement, que les jeux de pouvoir qui contraignent ces pratiques et modifient les perceptions » (Gautier, 2011, p. 246). Face à cette méthodologie très « pratique », le quatrième aspect de l'approche consiste à analyser les discours politiques et les idées préconçues : « Analyser non seulement le discours, mais aussi les acteurs qui les formulent », (Gautier, Benjaminsen, 2012, p. 15). « Les discours des acteurs de cette gestion doivent être passés au filtre à la fois de leurs ambitions personnelles ou collectives, ainsi que des discours dominants qu'ils ont entendus. » (Gautier, 2011, p. 59). Ces discours influencent la gestion territoriale observée. Ces outils d'analyse rappellent ceux posés pour l'approche du champ de l'environnement, décrits dans le chapitre 3.

### **3- L'eucalyptus, une « commodité problématique » ?**

Selon Denis Gautier, le livre de Georges Rossi *L'Ingérence écologique* ne va pas aussi loin que la *Political ecology*, mais il constitue une première étape dans la construction de cette approche et nous a aidée à orienter nos hypothèses de recherche au début de notre terrain, comme nous l'avons vu dans le chapitre 3. L'auteur analyse l'influence des préceptes édictés dans les pays du Nord et leur mise en application – souvent forcée – dans les pays du Sud. Il interroge la « façon dont la notion d'environnement (qu'il considère comme un 'mythe' exporté) a été intégrée au développement des pays du Sud. » (Gautier, 2011, p. 86).

Dans les lectures directement issues de la *Political ecology*, un article a spécifiquement retenu notre attention. Même si l'objet n'est pas strictement comparable, les analyses posées par l'auteur nous ont permis de dresser des parallèles avec notre recherche. Il s'agit de l'étude de Nancy Lee Peluso, publiée dans *Environnement, discours et pouvoir* (Gautier, Benjaminsen, 2012). Elle montre les deux facettes de la production du caoutchouc, notamment à partir de terrains en Indonésie, au Congo Belge et au Nigéria, puis en Amazonie (Pérou et Brésil). Elle articule son article comme un conte, une fable, en s'appuyant sur

l'histoire de la *Belle et la Bête* pour signifier la complexité d'approche de l'objet, la diversité des perceptions parfois antinomiques qu'un même produit peut englober. Elle pose comme analyse que « les conditions historiques, géographiques et sociales spécifiques de la transformation de ce produit naturel en commodité ont été déterminantes pour sa représentation en tant que produit acceptable sur le plan politique et environnemental, ou en tant que produit condamnable » (Peluso, 2011, p.38). Elle ajoute : « l'historicisation des relations au sein des trajectoires socio-naturelles et leur localisation dans des espaces particuliers révèlent la mutabilité inhérente des valeurs positives ou négatives d'un environnement ou d'une ressource » (Peluso, 2011, p.41). Ces réflexions résonnent avec ce que nous avons essayé de montrer pour la place de l'eucalyptus à Addis Abeba. La perception de cet objet, son rejet ou son acceptation sont puissamment corrélés aux projets politiques qui ont soutenu sa diffusion. Le fait qu'elle travaille sur des plantations commerciales — bien que d'échelles fort différentes, plus vastes que celles que nous étudions à Addis Abeba — permet de relever quelques parallèles supplémentaires. D'un point de vue général, les plantations ont été décriées dans le cadre de la préservation environnementale. Ces formes de monocultures privatisées jouent comme facteur destructeur de la nature. Mais cette perception évolue, et comme le précise l'auteur, d'autres groupes de « conversationnistes » voient dans ces territoires l'occasion de réguler les pratiques et d'éviter des dérives de gestion de paysans « imprévisibles » (Peluso, 2011). D'un point de vue plus spécifique, elle souligne l'appropriation de ces cultures exotiques dans les pratiques locales. Concernant l'hévéa à Bornéo par exemple, l'auteur montre qu'il a d'abord été perçu comme une menace pour la culture du riz, avant d'être intégré aux modes d'exploitations locaux par les paysans de l'île « au point qu'il est pratiquement considéré comme une plante indigène » (Peluso, 2011, p. 47). Au regard de la diversité des usages de l'eucalyptus en Éthiopie, qui recoupe à la fois des gestions gigantesques aux rendements confortables, et des appropriations plus particulières et intimes au sein des foyers privés, la qualité exotique de l'espèce s'estompe, avec une sorte de « colonisation » agricole (Rossi, 2000). Les constats posés par Nancy Lee Peluso résonnent aussi sur ce que nous observons sur notre terrain. Elle précise que les acteurs ont fait de cette culture un « produit non plus exotique mais local » (Peluso, 2012, p.51). Nous pouvons arriver à la même conclusion concernant la place de l'eucalyptus dans la société éthiopienne. Elle va plus loin en précisant : « d'autres pratiques de l'État ont fait de l'hévéa une culture créatrice de nationalités. L'État a financé la plantation d'hévéas dans des sites de migration, à l'intérieur du Kalimantan. De cette façon, il est parvenu à insérer des identités nationales dans des paysages qui étaient jusque-là contrôlés et gérés localement »

(Peluso, 2011, p. 51). Ce processus fait écho aux enjeux identitaires que revêt l'eucalyptus en Éthiopie, rejeté tantôt pour son caractère exotique, tantôt pour son histoire liée à Ménélik II. Mais les comparaisons s'arrêtent là. Nancy Lee Peluso décrit ensuite les terribles conditions d'exploitation du caoutchouc, « bestiales », pour reprendre son terme (au Congo Belge par exemple, sous la colonisation). La métaphore de la *Belle et la Bête* lui permet de signifier la complexité de cette culture, parfois valoriser, parfois à bannir. L'exemple historique de l'exploitation de l'hévéa, notamment dans les anciennes colonies européennes appuie son aspect « bestial ». La comparaison avec l'eucalyptus en Éthiopie atteint ici ses limites car nous ne notons point d'éléments comparables dans la production boisée du pays. Même si l'ambivalence de perception de la ressource favorise certains conflits, rien d'aussi violent n'est à relever dans notre cas d'étude.

## **B – L'apport de la *Political ecology* pour la compréhension des jeux de pouvoirs dans les plantations d'eucalyptus**

Précisons maintenant quelques points pour lesquels la *Political ecology* a fourni des pistes de lecture complémentaire. La gestion des plantations d'eucalyptus à Addis Abeba se prête à ce type d'approche, fondée sur la compréhension des conflits en jeu et des discours qui les alimentent. Nous poursuivons ainsi les pistes de lecture que nous avons posées par l'entrée « environnement ». Il nous paraît intéressant de souligner les trois points principaux tirés du corpus bibliographique et qui trouvent leur résonance sur notre terrain de recherche. Cela nous permet de terminer cette étude sur ces trois aspects, qui résument les enjeux soulevés par notre objet de recherche aujourd'hui à Addis Abeba.

### **1- Discours *versus* pratiques**

L'observation des pratiques sur le terrain, des paysans comme des entreprises exploitantes, a souligné la dichotomie avec le discours « officiel » de rejet qui entoure la question de l'exploitation des eucalyptus à Addis Abeba. Les représentations de l'espèce se distinguent suivant le groupe d'acteurs considérés, au moins dans un premier temps. Nous pouvons reprendre à notre compte cette citation : « la représentation paysanne de l'arbre et la perception par les paysans des espaces où ils vivent ne coïncident guère avec les représentations de la plupart des intervenants extérieurs à la communauté villageoise :



administrations, techniciens, ingénieurs, voire bailleurs de fonds d'un 'projet', et aussi ... marchands » (Bergeret, Ribot, 1990, p. 23). Dans notre contexte d'étude, cela est vrai surtout entre praticiens locaux et acteurs internationaux, qui manient des représentations de l'eucalyptus assez divergentes. Le discours des uns, prônant une réduction des espaces plantés, signe le décalage avec les usages locaux. À plus fine échelle nous avons souligné que le discours proposé est à considérer avec nuance. Ces différents niveaux de lecture renseignent sur les intérêts des acteurs en présence. Les autorités cherchent à offrir à leur interlocuteur extérieur un propos qui devrait signifier leur préoccupation de conservation environnementale. Sur le terrain, nous l'avons dit, les subtilités sont plus nombreuses. Peut-être faudrait-il penser à davantage de prises en compte des particularités locales pour tenter de dresser des discours plus cohérents avec les actions sur le terrain. Comme le suggère Denis Gautier, en citant Zimmerer, il serait préférable de « construire des territoires de conservation qui soient davantage basés sur un patchwork d'espaces juxtaposés définis en relation avec les populations et leurs activités que sur une entité unique délimitant un espace ou les ressources qu'il porte avec une échelle rigide (Zimmerer, 1999) » (Gautier, 2011, p. 341). La dissonance naît d'un discours normalisé, consensuel et pensé « trop loin » des terrains.

## **2- L'impact du discours global sur l'environnement**

Le discours porté par les décideurs urbains et fondé sur les nouvelles préoccupations environnementales reflète le jeu subtil qui s'opère en matière de gestion de l'environnement. Dans un contexte de mutation et d'élan vers la modernité, le discours politique qui encadre la mise en valeur des zones plantées souligne les tentatives d'intégration d'une lecture globale des enjeux environnementaux. Ce maniement des préceptes globaux permet aux décideurs urbains de consolider leur positionnement sur la scène internationale. C'est aussi une façon d'appuyer un certain consensus pour les aménagements urbains actuels. Le discours environnementaliste reste peu lisible dans les pratiques ce qui démontre qu'il s'adresse surtout à des acteurs extérieurs : organismes internationaux, associations de protection de l'environnement ou encore investisseurs étrangers. Nous l'avons dit, la surreprésentation des instances internationales dans la capitale joue dans l'appropriation et la diffusion du discours global, qui semble avoir pour objectif de construire une image dynamique et moderne de la ville pour attirer la bienveillance de ces acteurs. La subtilité des décideurs réside dans l'utilisation et la valorisation d'un existant dénué de son sens pour le conformer aux schémas internationaux. Le paradoxe entre le rejet de l'eucalyptus et la valorisation de la forêt urbaine

signe le maniement des symboles dans le discours politique. L'image idéalisée, sur papier glacé, de cette ville repose donc sur un paradoxe. À travers les espaces plantés nous relevons une utilisation fine de l'existant, dont les fonctionnalités sont détournées (ou du moins occultées) pour le faire correspondre aux standards recherchés. Le rejet de l'exploitation des eucalyptus, élément de rhétorique, est relativement imperceptible dans les pratiques — excepté pour une minorité d'acteurs mobilisés dont nous reconnaissons parfaitement le dynamisme. La capitale semble aujourd'hui dans une phase de transition où la modernité qui émerge côtoie des pratiques populaires plus traditionnelles. L'analyse de deux modèles présentés comme opposés, ville vécue et ville projetée — à travers le prisme des espaces plantés — fait émerger une interdépendance qui annihile cette apparente dualité. Les décideurs urbains montrent qu'ils savent tirer profit des pratiques populaires pour prendre part au discours globalisé sur l'environnement urbain. Comme le soulevait déjà Pascale Metzger : « la question de l'environnement devient un outil de pression pour les pays riches (conditions de financement des bailleurs de fonds, nouvel argument concurrentiel ou d'accès aux marchés), en même temps qu'un atout, une carte géopolitique pour les pays du Sud (contrôle de nombreuses ressources naturelles et biologiques) » (Metzger, 1994, p. 597).

Car c'est bien un rapport Nord / Sud qui se joue derrière ces discours et leur influence. « La fabrique des territoires de conservation et de développement est généralement décrétée à travers l'aménagement du territoire à l'échelle des nations. Dans la plus grande partie des pays en voie de développement cependant, cette planification est directement influencée voire dirigée par les agences internationales de développement, les institutions internationales de conservation, les organisations non-gouvernementales et les accords internationaux » (Gautier, 2011, p. 286). Les discours sur l'environnement trouvent leur racine dans la globalisation, et à l'instar du développement à une époque, servent aussi — et parfois avant tout — les acteurs internationaux. « L'environnement par les ressources financières qu'il mobilise constitue une aubaine pour tous ceux qui, par leur savoir ou leur pouvoir, peuvent en capter une part. La nature qui fut longtemps fondée sur le prélèvement de la ressource, fournit désormais d'autres opportunités d'extraction de rente grâce aux nouvelles fonctions qui lui sont dévolues » (Pourtier, 2001, p. 234).

Ces positionnements sur l'environnement et les mises en pratique qui en découlent sont aussi l'occasion d'encadrement et de contrôle de la ressource. Dans notre cas d'étude, les discours de rejet de l'eucalyptus aboutissent parfois à la création de territoire de préservation comme nous l'avons évoqué avec le parc naturel d'Entotto. La régulation des espaces plantés,

influencée par des discours de préservation de l'environnement, atteste d'une force de commandement malgré tout centralisée, qui édicte des préceptes globalisés aux différents échelons de cet État fédéral. Car à travers ces exemples à échelle locale, émergent les orientations générales des autorités en matière de pratiques environnementales. Les régulations dictées au plus haut sommet de l'État, sont diffusées sur le terrain, par un système d'encadrement coordonné. Les politiques municipales en matière d'environnement expriment les décisions prises au niveau national, sous influence internationale.

Ces discours sont surtout un moyen de légitimer un contrôle supplémentaire de l'accès aux espaces de production. Les plantations d'eucalyptus sont plus fortement encadrées par les autorités en charge de leur gestion, et ce au dépend des communautés tributaires de la ressource boisée. L'environnement peut être instrumentalisé afin de renforcer le contrôle des populations ou de la ressource (Gautier, 2011).

### **3- Conflits et contrôle de la ressource**

Le contrôle des plantations d'eucalyptus à Addis Abeba n'est pas un fait nouveau puisque ces espaces sont depuis des dizaines d'années aux mains des autorités (depuis la nationalisation des terres urbaines 1975). La spécificité actuelle réside dans une volonté de régulation d'accès à la ressource boisée fondée sur une série d'arguments écologiques. Cette dynamique traduit aussi les intérêts des pouvoirs publics à échelle locale. En arguant d'une meilleure gestion écologique, les autorités assoient leur domination sur ces espaces et s'assurent un contrôle d'accès et d'utilisation de la ressource, doublé de la réserve foncière que constituent ces plantations. Ainsi, expliquer ces nouvelles modalités de gestion par l'objectif unique de contrôle des habitants nous semblerait réducteur. Dans notre contexte d'étude, l'État est très fort, et est le propriétaire éminent du sol ; si les visées uniques des autorités étaient un contrôle des populations, les modalités d'application seraient probablement plus directes. Certes ce regard posé sur les pratiques populaires sert les intérêts du gouvernement (local et à travers lui central), mais nous pensons que les explications de ces interventions et l'édification de nouvelles normes dans la pratique de l'environnement urbain sont plus subtiles et expriment des intérêts divers. La fermeté des régulations souligne la volonté, pour les pouvoirs publics, de contrôler la filière eucalyptus, avec une extension allant de la ressource boisée au foncier qui la supporte.

Si le gouvernement détient la très grande majorité des plantations des périphéries d'Addis Abeba, il est aussi le principal consommateur de bois, notamment pour la

construction, nous l'avons vu. Les autorités présentent cette spécificité d'être présentes en amont et en aval de la filière. Elles ont intérêt à garder le contrôle de la ressource. Ce double positionnement leur assure une subtile régulation des prix du marché. Le bois qui appartient au circuit privé, venant des différentes régions éthiopiennes, notamment de zone Guragé, en région Sud, est *in fine* intégré au marché local. Ces importants volumes de bois sont pris dans un circuit régi par les autorités. Dans cet État qui cherche à s'ouvrir à une économie libérale, le contrôle des échanges demeurent puissants et rares sont les domaines qui échappent à la main mise régulatrice et directive du gouvernement. L'exemple du commerce du bois souligne encore le positionnement ambivalent des autorités qui, sous couvert d'amélioration, renforce leur place dans la filière.

Un deuxième point qui nous semble motiver le contrôle de ces territoires plantés réside dans les perspectives économiques associées à la production de bois d'eucalyptus. Les projections de développement des plantations et de transformation de la matière première laissent présager des rentabilités supplémentaires. Rappelons que certains imaginent déjà l'établissement d'usines de production de pâte à papier. Si ces visées restent pour l'heure chimériques, elles laissent espérer un accroissement fort des bénéfices pour ceux qui détiennent des plantations. Actuellement cela semble irréalisable. Il manque à Addis Abeba les infrastructures nécessaires au développement de telles industries ; l'eau et l'électricité font régulièrement défaut. De plus les connaissances techniques ne sont pas assimilées auprès des acteurs en présence. L'investissement matériel et technique pour mener à bien un tel projet serait lourd dans les conditions actuelles. Mais l'idée a pointé, nous l'avons dit, lors de certains entretiens. Et cette possibilité ajoute un intérêt à détenir des plantations d'eucalyptus.

En troisième point, notons que les pouvoirs publics cherchent à conserver le contrôle de cette ressource utile au développement urbain. Si l'eucalyptus a accompagné la croissance d'Addis Abeba et soutenu l'essor urbain en fournissant aux populations du bois pour leur implantation, il reste aujourd'hui encore un élément important de la construction urbaine (Gascon, 2009). D'une part la vente de bois fournit des recettes budgétaires à la Municipalité, d'autre part cette ressource procure un matériau de construction utile au développement urbain. Au rythme effréné de l'avancée du bâti, la disponibilité en bois n'est pas négligeable, spécifiquement pour dresser les échafaudages comme nous l'avons vu. L'utilité constante du bois, bien que les usages évoluent, fait que les autorités souhaitent conserver une main mise sur cette ressource.

Enfin ces espaces boisés constituent une réserve foncière pour les autorités. Ces zones non bâties, disponibles pour d'éventuels projets d'expansion urbaine, constituent des espaces

précieux, surtout pour le gouvernement fédéral. Les limites d'Addis Abeba, imposées en 1991 par les Tegréens qui n'avaient pas tenu compte de l'essor urbain et voulaient le contenir, deviennent en effet étroites à leurs yeux. Le contrôle des plantations peut être perçu comme le verrouillage d'un foncier potentiellement disponible. Le rythme des constructions en cours exerce une pression sur les terres municipales. Dans ce contexte, les plantations d'eucalyptus actuelles peuvent devenir des terrains intéressants dans l'Addis Abeba de demain. Rappelons par exemple que, sur les hauteurs de Yeka, la métropolisation en cours commence à engendrer un grignotage des espaces boisés. Pour autant l'avancée du bâti, notable dans la capitale, connaît un rythme beaucoup plus lent dans les périphéries nord. Le relief marqué et les pentes parfois abruptes contraignent les projets de construction, même si les propriétaires de villas plus luxueuses y trouvent justement un environnement agréable. Mais les événements des derniers mois<sup>144</sup>, qui ont vu s'exprimer la colère des paysans oromo face aux projets d'expansion des limites d'Addis Abeba, soulignent la valeur du foncier de la capitale qui devient une denrée de plus en plus recherchée par les autorités. Pourtant, l'observation de terrain montre de vastes espaces non bâtis au sein des limites de la région-capitale. Cette tentative d'intégration de nouveaux territoires est très mal reçue par les populations locales dépossédées. Cela a engendré des soulèvements et des rancœurs profondes à l'écart des autorités. Bien que le projet de *Master Plan* soit pour l'instant retiré, la colère perdure en région oromo, et s'ajoute à d'autres vagues de contestation de plus en plus virulentes dans le pays.

Pour toutes ces raisons, les autorités municipales comprennent l'intérêt qu'elles ont à garder un contrôle des espaces plantés d'eucalyptus. Ils sont utiles à court terme et pourraient l'être encore plus d'ici quelques années. Les mutations en cours à Addis Abeba justifient de conserver du foncier disponible ainsi qu'un accès à la ressource. Si les critiques faites à l'arbre par les décideurs urbains alimentent un discours de rejet, une volonté de suppression des plantations, l'utilité de l'arbre en fait une « commodité problématique ». Nous reprenons ici une terminologie employée par Nancy L. Peluso dans l'article précédemment cité. L'eucalyptus devient un bien de consommation, d'échange dans la société éthiopienne en générale et addissienne en particulier. Mais les conflits qui entourent sa gestion, sa diffusion posent « problème ». Du discours aux pratiques, la place à donner aux plantations d'eucalyptus dans l'aménagement périurbain oscille entre acceptation et rejet. « La

---

<sup>144</sup> Notamment depuis novembre 2015.

confrontation entre dynamiques locales et normes internationales » s'observe sur nos terrains de recherche (Blanc-Pamard, Rakoto Ramiarantsoa, 2007, p. 253). L'actuelle gestion des territoires plantés d'eucalyptus à Addis Abeba repose sur un équilibre subtil. Les autorités s'approprient et énoncent des préceptes environnementaux globaux, qui servent des intérêts écologiques locaux, et permettent surtout un contrôle plus strict de la ressource.

## **CONCLUSION**

Les transformations actuelles décidées par les autorités signent une nouvelle donne dans l'approche de l'aménagement urbain. La volonté politique de reconfigurer le territoire pour ériger la capitale en vitrine de la modernité du pays se double d'une prise en compte croissante des questions environnementales. La gestion des plantations d'eucalyptus renseigne sur ces orientations et sur l'évolution des discours et des pratiques de l'environnement à Addis Abeba.

La première partie de cette étude a permis de dresser le tableau des mutations en cours. Nous avons choisi, dans ce temps de contextualisation, d'insister sur des éléments de mise en perspective historique. Le débat actuel sur l'arbre, et plus largement les projections des décideurs urbains dans leurs choix d'aménagement, s'ancre dans l'histoire particulière de cette ville, fondée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Addis Abeba est une ville jeune qui, dès son établissement, a pâti d'une image trop rurale. Les différents schémas directeurs instaurés au fil des décennies ont tenté de « corriger » cet aspect et d'apporter la modernité et l'urbanité souhaitées. Ils font aujourd'hui l'objet de crispations et de tensions. En retraçant les étapes de la constitution de la forêt urbaine et périurbaine, nous avons montré comment le choix, par les différents gouvernements, de créer des espaces plantés à visée productive, a soutenu le développement d'Addis Abeba. Cette première partie nous a permis d'appréhender l'essor simultané de la ville et de la forêt, sans oublier la fulgurance des changements qui modifient aujourd'hui le territoire urbain et le modèle hérité de « ville-forêt ».

La deuxième partie a analysé la place de l'eucalyptus dans la capitale aujourd'hui, tant par son apport social et économique, qu'au travers des débats environnementaux et, finalement, politiques qui prennent forme chez les décideurs urbains. En soulignant la persistance des pratiques populaires qui entourent l'exploitation de l'arbre, nous avons voulu souligner le décalage qui se creuse avec le discours officiel qui vise à déprécier l'eucalyptus. Ce discours — qui repose sur des bases fragiles, au vu du poids économique de l'exploitation de l'eucalyptus — s'appuie sur des arguments écologiques discutables, au regard des contextes envisagés. En insistant sur la filière du bois, et en décrivant le rôle des acteurs qui la

soutiennent, nous avons vu que la place des autorités dans l'exploitation et la diffusion de la ressource à Addis Abeba est primordial. Le discours dépréciatif, reposant sur les représentations négatives attribuées à l'arbre, résiste peu aux confrontations des pratiques répertoriées.

La troisième partie interroge la place de l'eucalyptus dans l'Addis Abeba du troisième millénaire. L'arbre du passé, de la « ville-forêt » productive, peut-il devenir celui d'une « ville-verte » moderne, internationale, où les classes aisées trouveraient dans les espaces boisés les lieux de détente recherchés ? Si les discours officiels cherchent à vendre ce projet et si les réalisations immobilières en cours privilégient cette conception récréative des espaces verts, la persistance des usages de l'eucalyptus comme bois d'œuvre, voire comme bois de chauffe, incite au maintien des exploitations autour d'Addis Abeba. Si le processus de métropolisation tend à affecter les superficies dédiées aux plantations par l'avancée du bâti, le grignotage de ces espaces reste modéré, comme le montre le travail d'analyse spatiale réalisé jusqu'en 2015 : des tentatives de changement de fonctionnalités sont bien enclenchées par les autorités urbaines dans ces territoires, mais elles demeurent sporadiques.

Cette étude a permis de souligner les mécanismes de contrôle de la ressource mis en place par les autorités, qui s'accompagnent d'un contrôle des activités des populations engagées dans la filière. Le regard posé sur les périphéries addissiennes s'avère particulièrement intéressant car elles sont au cœur des enjeux d'aménagements actuels. Confrontant les populations oromo voisines à l'autoritarisme du pouvoir central, elles sont le théâtre de vives tensions. Loin d'être un élément « neutre », l'objet eucalyptus, par les représentations et les pratiques qui lui sont associées, apporte des points de compréhension des tensions politiques et sociales. À une autre échelle, cet objet nous a permis de nous intéresser aux liens entre les autorités locales et les acteurs internationaux présents sur place, liens relevant d'un équilibre subtil où les volontés d'autonomie sont contraintes par la dépendance financière. Sur le thème particulier de la protection de l'environnement, ces mécanismes sont bien saisis par les forces locales. Pour affiner la conclusion nous souhaitons mettre en exergue quelques points spécifiques de notre recherche.



## **L'eucalyptus : un arbre politique**

L'eucalyptus s'est révélé être un arbre qui, par les représentations qu'il suscite, a une portée politique. Le rôle du pouvoir dans la diffusion de l'espèce a été majeur (Chastanet, 1998). Surtout, les représentations associées à l'eucalyptus montrent l'empreinte politique qu'il véhicule. Nous avons vu que pour certains oromo il est encore associé à la conquête de Ménélik II. Elise Demeulenaere a montré dans sa thèse qu'en pays konso, l'espèce a longtemps été associée au régime du Därg, à l'initiative des grands reboisements dans la région (Demeulenaere, 2005). Aujourd'hui encore les représentations portent sur un terrain politique et identitaire ; nous avons trouvé dans les termes du discours de rejet des racines nationalistes. Là encore plusieurs niveaux de lecture sont juxtaposés. Nous notons le rejet d'une espèce exotique, non-éthiopienne, chez ceux qui ne voient l'Éthiopie qu'à travers ses peuples des hauts plateaux centraux. Pour les populations « périphériques » (bien que majoritaires comme les Oromo) la définition de la nationalité peut prêter à débat et les représentations de l'arbre, comme espèce allochtone, ne se situent pas à l'échelle du pays, mais de la région. À l'inverse, il est fort intéressant de noter que les pratiques observées mettent à mal tous ces discours et les représentations véhiculées, puisque cet arbre s'est enraciné dans le territoire éthiopien et qu'il demeure avant tout un arbre populaire, cultivé et utilisé majoritairement par le peuple. Même les villes situées loin des plantations, comme par exemple Awassa, voient converger quotidiennement des camions chargés de bois d'eucalyptus pour la construction. L'utilisation de la ressource confère une unité des modes d'habiter en ville comme en zone rurale dans une grande partie du pays.

## **L'eucalyptus : un objet de la mondialisation**

À l'échelle du pays le débat qui entoure l'exploitation de l'arbre offre un reflet des tensions communautaires. En considérant ce débat hors du cadre strictement éthiopien, nous trouvons dans le discours du gouvernement local l'empreinte des discours internationaux sur l'environnement. Ce changement d'échelle permet de saisir des mécanismes qui impliquent des acteurs tant locaux qu'internationaux. L'eucalyptus comme objet de recherche permet d'interroger, en partie, les modalités d'inscription du pays dans la mondialisation. Les influences internationales sont fortes chez les décideurs urbains. Les discours sont produits de façon consensuelle pour satisfaire des auditeurs clairement identifiés au sein des instances

internationales, pourvoyeuses de devises. Le thème tant valorisé de la protection environnementale participe d'autant mieux de mécanisme. Pour autant, les acteurs internationaux ne passent pas beaucoup de temps à évaluer les pratiques à l'œuvre. Le caractère consensuel du propos convient aux deux parties. Le thème précis de la gestion des plantations d'eucalyptus a permis de cerner l'habilité des acteurs en présence. Si ces aspects donnent, dans les pays du Sud, de plus en plus lieu à une forme « d'ingérence gestionnaire internationale » (Dorier-Apprill, 2002), le pouvoir politique national en Éthiopie, par sa force et sa stabilité, s'efface rarement.

En outre, la question des plantations d'eucalyptus commence à sembler dépassée, ou du moins secondaire, au vu des tendances à l'accaparement d'une partie des terres agricoles du pays. Si, à Addis Abeba, nombre de décideurs urbains désapprouvent ces grandes plantations à visée commerciale, s'insurgent des dégâts sur l'environnement, s'offusquent de l'enracinement d'une espèce « exotique », ce schéma est reproduit à plus vaste échelle ailleurs dans le pays. Des territoires immenses sont cédés à des investisseurs étrangers pour produire des denrées agricoles ensuite vendues sur le marché asiatique. Dans la région de Gambella par exemple des parcelles gigantesques sont investies par des compagnies indiennes qui viennent produire du riz ou du coton. Dessalegn Rahmato, sociologue éthiopien, fondateur du *Forum for Social Studies*, a étudié ce processus, en insistant sur les conséquences sociales et environnementales de ces concessions foncières. Les parcelles sont attribuées grâce à des baux de plusieurs décennies, souvent en échange de travaux d'infrastructure ou d'investissements de la compagnie dans le pays. Cela engendre, dans ces régions, des modifications de l'agriculture éthiopienne. Les petites exploitations familiales sont rassemblées pour devenir d'immenses exploitations étrangères. Les cultures sont modifiées, pour répondre aux besoins de l'exportation. Surtout, les populations sont déplacées pour laisser place à ces nouveaux projets. Ce thème nécessite une étude à part entière, mais ces orientations apportent un écho particulier à notre objet d'étude. Bien que taxé d'exotique, l'eucalyptus est présent dans la majorité du pays et va, paradoxalement, peut-être devenir un exemple de culture « locale » face à ces nouvelles denrées commerciales allochtones. Cette espèce a constitué une des grandes « intrusions » agricoles du dernier siècle. Nous pourrions extrapoler et nous demander si, au regard des changements actuels, les plantations d'eucalyptus, leur histoire à l'échelle du pays, le débat qu'elles suscitent aujourd'hui, l'apport et les contraintes que leur gestion inclut, pourraient être envisagés comme un échantillon de lecture du mouvement de mondialisation à l'œuvre. Les enjeux liés à l'exploitation de ces plantations, les conflits et apports qu'elles engendrent, seraient une façon d'envisager les

importantes mutations des terres agricoles, liées à la mondialisation de l'économie agricole en Éthiopie. Pour l'heure, les acteurs de défense des terrains des hauteurs de la capitale savent se mobiliser à Addis Abeba. Nous n'avons pas trouvé le même élan pour la défense des terres reculées, où les populations sont souvent moins visibles dans le champ politique.

### **L'eucalyptus : l'arbre du passé ?**

Nous l'avons dit, il est reproché à l'eucalyptus de donner à Addis Abeba une image rurale et archaïque. La place de l'arbre dans la ville fantasmée du troisième millénaire, vitrine de la Renaissance éthiopienne, est discutée par les autorités. Il s'agit de rompre avec un « Addis Abeba villageois » (Couret *et al.*, 2005) pour ériger une capitale de la modernité. Pour autant le maintien des arbres permet de vanter le tableau d'une « ville-verte », qui s'accorde avec les exigences internationales de production urbaine actuelles. Les eucalyptus sont décriés pour des raisons environnementales, et un voile est jeté sur les usages jugés trop populaires qu'ils abritent. Mais la présence de cette forêt urbaine est valorisée pour l'image qu'elle offre. La place de l'arbre dans cette capitale en mutation est peut-être moins en sursis que nous pouvions le supposer au début de nos recherches. D'ores et déjà les usages évoluent et favorisent le maintien des plantations. Les fonctionnalités nouvelles de ces espaces boisés pourraient assurer leur protection jusqu'à devenir, peut-être, à terme, un objet de patrimoine « à conserver, à sauvegarder » (Couret *et al.*, 2005). Ainsi, « on peut se demander si on n'assistera pas dans le futur à l'émergence d'une politique de protection de l'eucalyptus, en liaison avec son rôle urbain historique et dans un esprit de conservation patrimoniale » (Couret, *et al.*, 2005 , p. 458).

En effet la notion de patrimoine s'installe dans les politiques publiques. L'association *Ethiopia Heritage Trust* œuvre pour une reconnaissance du patrimoine matériel et immatériel d'Addis Abeba et, si pour l'instant ses actions prônent la suppression des eucalyptus, un de ses membres nous a confié au cours d'un entretien que le regard porté sur les eucalyptus serait sans doute amené à évoluer. Le lien entre l'arbre et la ville pourrait justifier de conserver et valoriser quelques beaux spécimens comme une empreinte de l'histoire urbaine. La perception et les représentations de l'arbre ne cessent d'évoluer, et restent très influencées par les discours internationaux portés sur l'environnement. Entre production, protection, contrôle de la ressource, les acteurs urbains cherchent encore un sens à donner à ces espaces plantés et les discours fluctuent. Finalement les pratiques observées viennent nous renseigner sur la place sociale, économique et même politique de l'eucalyptus à Addis Abeba. C'est pourquoi

supposer une éventuelle patrimonialisation de ce bien nous paraît aujourd'hui prématuré. Les décideurs urbains sont nettement plus animés par des volontés de constructions, de nouveautés, que par un souci de conserver les signes du passé dans la métropole. Pour l'heure ces espaces boisés périphériques et leurs utilisations se maintiennent. Ils offrent quelques réserves foncières au gouvernement régional qui semble se sentir à l'étroit dans ses limites administratives. À une autre échelle, s'instaure dans ces territoires une articulation nouvelle entre prérogatives mondiales et contraintes locales que les décideurs urbains essayent de concilier.





## BIBLIOGRAPHIE



ADUGNA NIGATU, 2004, *Sawnwood Market of Addis Ababa*, s.l., Dehub University. Wondo Genet College of Forestry.

Africa Orientale Italiana, 1938, *Guida d'Italia della Consociazione Turistica Italiana*, Milano.

AKALOU WOLDE-MICHAEL, 1973, « Urban development in Ethiopia (1889-1925). Early phase. », *Journal of Ethiopian Studies*, vol. XI, n° 1.

ALEMAYEHU GEBREHIWOT, GEBREMEDHIN HADERA, 1996, *Inflow and Marketing of Fuelwood and Dung in Addis Ababa: report of a Pilot Survey*, Addis Ababa, International labour organization. Ministry of Labour and Social Affairs.

AMANUEL MEHARI, 1996, *Establishing Fuelwood plantations and Fire wood Tree Crop Performance on the Highlands of Ethiopia: The case of Eucalyptus globulus Labill.ssp. globulus*, Swedish University of Agricultural Sciences. Department of Silviculture.

AMARE GETAHUN, 2003, « Eucalyptus Farming in Ethiopia: the Case for Eucalyptus Woodlots in the Amhara region », *Proceedings of the conference on natural resources degradation and environmental concerns in the Amhara National Regional State, Ethiopia: Impact on food security, Bahir Dar, Ethiopia*.

AMARE WORKU, 1998, *Assessment of Rural Household Fuel Consumption Pattern. A case study in Burie-Wenberma woreda, western Gojjam Zone, Ethiopia.*, Skinnskatteberg, Swedish University of Agricultural Sciences. Faculty of Forestry.

AMAT J.P., HOTYAT M., 2006, « Les forêts urbaines, patrimoine citadin et territoires à ménager » in E. Dorier-Apprill (dir.), *Ville et environnement*, Sedes., Paris, pp. 249- 271.

ANDERSON D., 1988, *The economics of afforestation: A Case Study in Africa*, Baltimore, World Bank Occasional Papers. The Johns Hopkins University Press

ARMAND FARGUES M., 1996, « L'environnement urbain entre écologie et urbanisme » in É. Le Bris (ed.), *Villes du sud: sur la route d'Istanbul*, Paris, ORSTOM, p. 167- 199.

ARNOULD P. CIESLAK C., 2004, « Mise en scène d'objets de nature à Paris et Varsovie: les arbres remarquables de deux forêts périurbaines », in *Natures Sciences Sociétés*, vol. 12, n° 2, pp. 157- 171.

ARNOULD P. et SIMON L., 2007, *Géographie de l'environnement*, Paris, Belin.

ASAYE ASNAKE, 2002, *Growth Performance and Economics of Growing Eucalyptus camaldulensis by Smallholder Farmers of Amhara Region: The case of Gondar Zuria District North Gondar, Ethiopia*, Wondo Genet College of Forestry Swedish University of Agricultural Sciences, Faculty of Forestry.

ASCHER F., 1995, *Metapolis, ou l'avenir des villes*, Paris, Odile Jacob.

AYERBE D., 2015, « La place de l'arbre à Addis Abeba. Conflits d'images dans une capitale en mutation » in *Territoires en mouvement*, n° 27-28.

AYERBE D., 2014, « Encadrement des plantations d'eucalyptus à Addis Abeba : vers une confrontation des discours environnementaux et des pratiques populaires », in *EchoGéo*, n° 29.

AYERBE D., GUITTON S., PIERRAT A., 2012 « Clean and green Addis Ababa. Enjeux et pratiques environnementales du nouveau millénaire à Addis Abeba. » in *Les Annales d'Éthiopie*, vol. 27, Paris, Centre Français des Études Éthiopiennes.

AYERBE D., 2012, « Addis Abeba, la 'ville-forêt' » in *Pount Cahiers d'Études, Corne de l'Afrique – Arabie du Sud*, CNRS, INALCO.

AZENE BEKELE-TESEMMA, 1993, *Useful trees and shrubs for Ethiopia. Identification, propagation, and management for agricultural and pastoral communities*, Regional soil conservation unit. Swedish international development authority.

## **B**

BACH J.N., 2011, *Centre, périphérie, conflit et formation de l'État depuis Ménélik II : les crises de et dans l'État éthiopien (XIXe-XXIe siècle)*, Thèse de doctorat, Bordeaux, Sciences Po Bordeaux.

BAHRU ZEWDE, 2002 (Second edition), *A History of Modern Ethiopia 1855 – 1991*, Oxford, James Currey Ltd.

BALLET J., KOFFI KOUAMEKAN, KOMENA KOUADIO B., 2009, « La soutenabilité des ressources forestières en Afrique subsaharienne francophone : quels enjeux pour la gestion participative ? », in *Mondes en développement*, n° 148, pp. 31- 46.

BARAY J., 2008, « Marketing territorial », in *La Revue des Sciences de Gestion*, n° 234, n° 6, pp. 27- 35.

BARBIER C. et GBADDOE E., 2001, « Fertilité des sols et production des eucalyptus dans le sud du Togo », *Bois et forêts des Tropiques*, n° 267.

BARBIER et al. (dir.), 2012, *Manuel de sociologie de l'environnement*, Presses Universitaires de Laval.

BARJONET C., 2006, *AwWoday ou la ruée vers l'or vert : filières de distribution du qat et urbanisation au Harar*, Mémoire de Master de géographie, Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne.

BART F., 2007, « Café des montagnes, café des plaines », in *Études rurales*, 2007, n°180, Éditions de l'EHESS, pp. 35- 48.

BART F., 2003, « Le patrimoine des hautes montagnes d'Afrique Orientale. Quelques réflexions de géographe » in *Patrimoines et développement dans les pays tropicaux*, Dymset, Cret, Espaces tropicaux n°18, pp. 13- 22.



BATISTONI M. et CHIARI G.P., 2004, *Old Tracks in the New Flower. A Historical guide to Addis Ababa*, Addis Ababa, Arada Books.

BAYOU C., 2013, « La ville debout : le gratte-ciel au XXI<sup>e</sup> siècle », in *Les villes mondiales*, Questions internationales, n° 60, pp. 30- 41.

BELACHEW YIRSAW, 2010, « Urban Land Lease Policy of Ethiopia. Case study on Addis Ababa and Lease towns of the Amhara National Regional state, Ethiopia », Sydney, Australie.

BERGERET A. et RIBOT J. C., 1990, *L'arbre nourricier en pays sahélien*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

BERHANOU ABEBE, 1971, , *Évolution de la propriété foncière au Choa (Éthiopie), du règne de Ménélik à la Constitution de 1931*, Paris, Imprimerie nationale, Bibliothèque de l'École des langues orientales.

BERHANU DEBELE, 1994, *The soils of Ethiopia, Annotated Bibliography*, SIDA's Regional Soil Conservation Unit.

BERLAN É., 1963, *Addis-Abeba la plus haute ville d'Afrique*, Grenoble, Étude géographique.

BERLAN É., 1951, « L'eucalyptus à Addis-Abeba et au Choa », in *Revue de géographie* vol. 39, pp. 571- 577.

BERTRAND A., 1999, « La dynamique séculaire des plantations paysannes d'eucalyptus Sur les Hautes Terres Malgaches », in *African Studies Quarterly*, vol. 3, n° 2.

BERTRAND C. et G., 2002, *Une géographie traversière. L'environnement à travers territoires et temporalités*, Paris, Éditions Arguments.

BERTRAND N., 2010, « Aménagement du territoire : quelles politiques durables ? » in Zarka Y.C. (dir.) *Le monde émergent. Les nouveaux défis environnementaux*, Paris, Armand Colin.

BERTRAND N., 2006, « Quelle contribution de l'agriculture périurbaine à la construction de nouveaux territoires : consensus ou tensions ? », in *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, Paris, Armand Colin, pp. 329- 353.

BEZUNESH TAMRU, 2007, *Villes et Territoires en Éthiopie*, Rapport de synthèse, présenté pour l'obtention d'une Habilitation à Diriger des Recherches, Université Paris 1, Panthéon-Sorbonne.

BINOT A., 2010, *La conservation de la nature en Afrique Centrale entre théorie et pratiques. Des espaces protégés à géométrie variable*, Thèse de géographie, Paris, Université Paris 1, Panthéon - Sorbonne.

BISSONNETTE J.-F. et BERNARD S., 2009, « Quand l'agriculture redessine le territoire : à qui profite l'expansion des plantations de palmiers à huile au Sabah ? », in *Les Cahiers d'Outre Mer*, n° 241-242, pp. 3- 30.

BLANC G., 2015, *Une histoire environnementale de la nation. Regards croisés sur les parcs nationaux du Canada, d'Éthiopie et de France*, Paris, Publications de la Sorbonne, série histoire environnementale.

BLANC N., 2004, « De l'écologie dans la ville », in *Éthnologie française*, vol. 34, n° 4, pp. 601- 607.

BLANC-PAMARD C. et RAMIARANTSOA H. R., 2008, « La gestion contractualisée des forêts en pays Betsileo et Tanala (Madagascar) », in *Cybergeo: European Journal of Geography*.

BLANC-PAMARD C. et RAMIARANTSOA H. R., 2007, « Normes environnementales, transferts de gestion et recompositions territoriales en pays betsileo (Madagascar) », in *Natures Sciences Sociétés*, vol. 15, n° 3, pp. 253- 268.

BLEY D., CHAMPAUD J., et BAUDOT P., 1997, *Villes du Sud et environnement*, Châteauneuf de Grasse, Éditions du Bergier.

BORELLI J., 1900, *L'Éthiopie méridionale*, Paris, Libraires- Imprimeries Réunies.

BOSREDON P., 2009, *Habiter et aménager les centres anciens. Les reconfigurations du rapport des acteurs à la vieille ville par le classement au patrimoine mondial: Une comparaison entre Harar en Éthiopie et Alep en Syrie*, Thèse de géographie, Université de Rennes 2.

BOUTINOT L., 2003, « La décentralisation de la gestion des ressources forestières au Sénégal : un processus contraint par le marché ? », in *Bulletin de l'APAD*, 2003, n°26.

BREITENBACH (von) F., 1963, *The Indigenous Trees of Ethiopia*, Addis Ababa, Ethiopian Forestry Association.

BREITENBACH (von) F., 1961, « Exotic Trees in Ethiopia », in *Ethiopian forestry review*, n° 2, pp. 14- 40.

BRIDONNEAU M., 2013, *Lalibela, une petite ville d'Éthiopie amarrée au monde. Analyse des recompositions spatiales, sociales et politiques dans une petite ville patrimoniale, sacrée et touristique*, Thèse de géographie, Université Paris Ouest Nanterre - La Défense.

BRUNET R., FERRAS R., THERY H., 1992, *Les mots de la géographie, dictionnaire critique*, La documentation française, Paris, Reclus.



CALAS B., 2007, « Dynamiques métropolitaines d'Afrique orientale », in *Les Cahiers d'Outre-Mer. Revue de géographie de Bordeaux*, vol. 60, n° 237, pp. 3- 22.

CALAY V., 2007, « D'une 'politique nationale de prestige' à un 'marketing urbain' : les formes d'attractivité dans les politiques de valorisation des trois 'Capitales de l'Europe' », in *Téoros. Revue de recherche en tourisme*, vol. 26, n° 2, pp. 19- 26.

CALDERAC Y., 2007, « L'insoutenable durabilité de nos pratiques scientifiques ? Quand le développement durable interroge les pratiques scientifiques », in *Responsabilité et environnement*, n° 48, pp. 108- 110.

CALDER I., 1994, *Eucalyptus Water and Sustainability, a Summary Report*, London, ODA Forestry Series n°6.

Central Statistical Authority, Reports, Addis Ababa, Ethiopia.

CHALÉARD J.L. (dir.), 2014, *Métropoles aux Suds. Le défi des périphéries ?*, Paris, Khartala.

CHALEARD J.L. (dir.), 2011, *Les métropoles des Suds vues de leurs périphéries.*, Paris, Prodig, coll. Grafigéo, vol.34.

CHAPOULIE J.M. (coord.), 2000, « Travail de terrain et observation des comportements », in *Sociétés contemporaines*, n°40.

CHARLERY DE LA MASSELIERE B., NALILEZA B., UGINET E., 2009, « Le développement du maraîchage dans les montagnes d'Afrique de l'Est : les enjeux », in *Les Cahiers d'Outre-Mer. Revue de géographie de Bordeaux*, vol. 62, n° 247, pp. 311- 330.

CHARLERY de la MASSELIERE B., 2002, « Filières agricoles des produits tropicaux », in *Les Cahiers d'Outre-Mer. Revue de géographie de Bordeaux*, vol. 55, n° 220, pp. 365- 370.

CHASTANET M., 1998, *Plantes et paysages d'Afrique. Une histoire à explorer*, Paris, Karthala.

CHEIKH BA, 2000, « Circulation des biens et approvisionnement des villes, le raccourci par l'agriculture péri- urbaine et le rôle des femmes », *Bulletin de l'APAD*, 2000, n° 19.

CHOJNACKI S., 1963, « Forest and the Forestry Problem as seen by Some Travellers in Ethiopia », in *Journal of Ethiopian Studies*, vol. 1, n°1.

*City Development Plan 2001 – 2010, Executive summary*, Addis Ababa, Progress Through Partnership.

CLAVAL P., 2006, « Le développement durable : stratégies descendantes et stratégies ascendantes », in *Géographie, économie, société*, vol. 8, n° 4, pp. 415- 444.

COCHET H., 2008, « Recherches en cours sur les transformations contemporaines de l'agriculture éthiopienne » in *Les Annales d'Éthiopie*, vol. XXIII, pp. 441-469.

COLLIGNON B., 2010, « L'éthique et le terrain », in *L'information géographique*, vol. 74, n°1, pp. 63- 83.

COMHAIRE J., 1969, « Les grandes villes d'Afrique et de Madagascar, Addis Abeba », n° 3650, La documentation française.

Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'Organisation des Nations unies, 1987, *Rapport Bruntland*.

Community forests and soil conservation, 1989, *Guidelines for Development Agents on Community Forestry in Ethiopia, Introduction to and definition of community forestry*, Sweden.

Conservation Strategy of Ethiopia Environmental Protection Authority in collaboration with the Ministry of Economic Development and Cooperation, 1996, *Environment policy of Ethiopia - Federal Democratic Republic of Ethiopia.*, Addis Ababa.

CORVOL A., ARNOULD P., HOTYAT M. (dir.), 1997, *La forêt, perceptions et représentations*, Paris, L'Harmattan.

COURET D., 2011, « L'introuvable ville durable » in Mathieu N. et Guermont Y. (dir.) *La ville durable, du politique au scientifique*, Paris, Éditions Quae Interdisciplines, pp. 47- 56.

COURET D., 2006, « Introduction : Brasilia : une ville contre nature (sociale) ? » in Marcia De Andrade Mathieu M., Barbosa Ferreira I.C., Couret D., *Brasilia : ville fermée, environnement ouvert*, Paris, IRD, pp. 17- 33.

COURET D. (et al.), 2005, « La nature en ville à Addis-Abeba : patrimoine urbain ? », *IXe Journées de Géographie Tropicale*, La Rochelle.

COURET D., BEZUNESH TAMRU, 2004, « Addis-Abeba 2003 au risque de l'agglomération. De l'encadrement territorial urbain à l'enjeu politique national » in David Gilbert (dir.) *Espaces tropicaux et risques : du local au global : actes des 10èmes journées de géographie tropicale des 24, 25 et 26 septembre 2003*, Orléans, pp. 217- 229.

COURET D., BEZUNESH TAMRU, 1997, « Addis Abeba au risque de la modernisation », in *Les annales de la recherche urbaine*, n°97, pp. 141- 149.

COURET D., 1996, « Entre environnement urbain et développement local à Abidjan, pour une nouvelle mise en perspective de la ville du sud » in Le Bris E. (dir.), *Villes du sud : sur la route d'Istanbul*, Paris, ORSTOM, pp. 201- 225.

COUTARD O. et LEVY J.P. (dir.), 2010, *Écologies urbaines*, Paris, Economica-Anthropos.

CRUMMEY D., 1998, « Deforestation in Wällo : Process or Illusion? », *Journal of Ethiopian Studies*, vol. XXXI, n° 1, p. 36.

CRUMMEY D., 2000, *Land and Society in the Christian Kingdom of Ethiopia*, Oxford, James Currey Ltd.

## D

DABAT M.H., AUBRY C. et RAMAMONJISOA J., 2006, « Agriculture urbaine et gestion durable de l'espace à Antananarivo », in *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, n° 294-295, pp. 57- 73.

DABA WIRTU, 1998, *The Economics of Growing Eucalyptus globulus Labill. on the Highlands of Oromiyaa – With special reference to Intoto and Chancho areas*, Master in Forestry Programme, Wondo Genet University.

D'ALMEIDA N., JALENQUES-VIGOUROUX B., 2007, « Dire le développement durable », octobre 2007, n°48.

D'ALMEIDA N., 2005, « De l'environnement au développement durable, l'institution d'un objet et la configuration d'une question », in *Communication et organisation*, n° 26, pp. 12- 24.

DAL STIVENS, 1962, *Universalité de l'eucalyptus*, Départements des forêts, FAO.

DANIEL MEKURIA, 2002, *Potential of Investment in Particleboard Industry. A case study for the Finfinne Forest Development and Marketing Enterprise*, Wondo Genet College of Forestry - Swedish University of Agricultural Sciences, Faculty of Forestry.

DAVIDSON J., 1995, *Eucalyptus Tree Improvement and Breeding*, Addis Ababa, Forestry Research Centre, Ministry of Natural Resources Development and Environmental Protection.

DAVIDSON J., 1989, *The Eucalypt Dilemma, Arguments for and against Eucalypt Planting in Ethiopia*, Addis Ababa, Forestry Research Center.

DAVIDSON W., 2009, « Entoto Natural Park – an environmental success story in the making », in *Selamta*, vol. 26, n° 3, pp. 50- 52.

DAWIT WOLDE GIORGIS, 1989, *Red tears : War, Famine, and Revolution in Ethiopia*, Red Sea.

DELER J.P. et LE BRIS É., 1998, *Les métropoles du Sud, au risque de la culture planétaire*, Paris, Khartala.

DEMAMU MESFIN, 2002, *Economic Analysis of Eucalyptus globulus Plantations in the Former Dessie Fuelwood Project, South Wollo, Ethiopia*, Wondo Genet College of Forestry – Swedish University of Agricultural Sciences, Faculty of Forestry.

DEMEL TEKETAY, 1987, *Published Works of Demel Teketay*, Addis Ababa.

DEMEULENAERE É., 2005, *Herbes folles et arbres rois. Gestion paysanne des ligneux au pays konso (Éthiopie), contribution à la définition d'un patrimoine naturel*, Thèse de doctorat, Paris, Muséum national d'histoire naturelle.

DERAT M.L., 2003, *Le domaine des rois éthiopiens, 1270-1527: espace, pouvoir et monarchisme*, Paris, Publications de la Sorbonne.

DESSALEGN RAHMATO, 2011, *Land to investors : large-scale land transfers in Ethiopia*, Addis Ababa, Forum for Social Studies.

DESSALEGN RAHMATO, TAYE ASSEFA, 2006, *Land and the Challenge of Sustainable Development in Ethiopia. Conference Proceedings*, Addis Ababa, Forum for Social Studies.

DESSALEGN RAHMATO, 2003, *Resettlement in Ethiopia – The Tragedy of Population Relocation in the 1980s*, Addis Ababa, Forum for Social Studies.

DESSALEGN RAHMATO, 1994, *Land tenure and land policy in Ethiopia after the Derg*, Addis Ababa, Institut of Development Research.

DIERIG S., 1999, *Urban Environmental Management in Addis Ababa : Problems, Policies, Perspectives, and the Role of NGOs*, Institut für Afrika-Kunde, Hamburg African Studies.

DOLLFUS O., 1967, « Le rôle de la nature dans le développement péruvien », in *Annales de Géographie*, vol. 76, n° 418, pp. 714- 735.

DONADIEU P., 2004, « La construction de la ville-campagne. Vers la production d'un bien commun agriurbain », ENSP Versailles.

DORIER-APPRILL É. (dir.), 2006, *Ville et environnement*, Paris, Sedes.

DORIER-APPRILL É., JAGLIN S., 2002, « Introduction. Gestions urbaines en mutation : du modèle aux arrangements locaux », in *Autrepart* n° 21 Éditions de l'Aube., Géménos, IRD, pp 5-15.

DORIER-APPRILL É., 2002, « Gestion de l'environnement urbain et municipalisation en Afrique de l'Ouest : le cas de Mopti (Mali) », *Autrepart*, n° 21, n° 1, p. 119- 134.

DRIS N., 2013, « Projet urbain et espace public à Alger. De la ville programmée à la ville revendiquée » in Carrière J.P. (dir.), *Villes et projets urbains en Méditerranée*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, coll. « Perspectives Villes et Territoires, pp. 111- 121.

DUBAN F., 2005, « L'écologisme américain : des mythes fondateurs de la nation aux aspirations planétaires », in *Hérodote*, n° 100, pp. 55- 86.

DUBBALE DANIEL A., TSUTSUMI J., MICHAEL J. BENDEWALD, 2010, « Urban Environmental Challenges in Developing Cities: The Case of Ethiopian Capital Addis Ababa », in *World Academy of Science, Engineering and Technology*, vol. 66.

DUMONT M., 2013, « La banalisation d'un modèle urbain » in *Les villes mondiales*, Questions internationales n° 60, La Documentation française.

DUREAU F., DUPONT V., LELIEVRE É., LEVY J.P. et LULLE T., 2000, *Métropoles en mouvement. Une comparaison internationale*, Paris, IRD Éditions - Économica.

DUROYAUME P., 2009, « Social mix facing urban changes in Addis Ababa », in *Construction Ahead*, n° 15, pp. 42- 49.

## E

EARO, 2000, *Forestry Research Strategic Plan*, Addis Ababa, Ethiopian Agricultural Organization - Forestry Research Strategy.

EDWARDS S., MESFIN TADESSE (dir.), 1995, « Myrtaceae : eucalyptus » in *Flora of Ethiopia and Eritrea*, Addis Ababa, vol. 2, part 2.

EFAP, 1994, *Ethiopian forestry action program: final report - Volume II: the challenges for development*, Ministry of Natural Resources Development and Environmental Protection, Addis Ababa, Ethiopia.

ELIAS TAYE, 1997, *Opportunities for Successful Replications of Community Forestry Development Activities. The case of Addis-Bah Forestry Development Project*, Skinnskatteberg, Swedish University of Agricultural Sciences. Faculty of Forestry.

EMELIANOFF C., 2007, « La ville durable : l'hypothèse d'un tournant urbanistique en Europe », in *L'Information géographique*, vol. 71, n° 3, pp. 48- 65.

ERMIAS BEKELE, 1994, *Towards Sustainable Forest Development in Ethiopia. Workshop on Participatory Forest Management Concepts and Opportunities in Ethiopia (17-18th March, 1994)*, Addis Abeba.

Ethiopian Energy Authority, 1992, *Cooking Efficiency Improvement and New Fuels Marketing Project*.

Ethiopian Wildlife and Natural History Society, 2010, *A Glimpse at Biodiversity Hotspots of Ethiopia: The Essential Directory for Environment and Development*, Addis Ababa.

## F

FALIÈS C., 2013, *Espaces ouverts et métropolisation entre Santiago du Chili et Valparaíso : produire, vivre et aménager les périphéries*, Thèse de Géographie, Université Paris 1, Panthéon-Sorbonne.

FASIL GIORGHIS, GÉRARD D., 2007, *Addis Abeba 1886 – 1941. La ville est son patrimoine*, Addis Ababa, Shama Books.

FAO, 2007, *Intégrer les questions de genre dans le secteur forestier en Afrique - Document du travail sur les politiques et les institutions forestières*, Rome. Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture.

FAO, 1988, *The Eucalypt Dilemma*, Rome, Food and Agriculture Organization of the United Nations.

FAO, 1985, *The Ecological Effects of Eucalyptus*, Rome, Food and Agriculture Organization of the United Nations.

FAO, 1982, *Les eucalyptus dans les reboisements*, Rome.

FARAH J., 2013, « Environnement et construction du bien commun local: l'apport de l'analyse du discours », in *Environnement urbain*, Réseau des villes et régions du monde, vol. 7, Montréal.

Federal Negarit Gazeta of the Federal Democratic Republic of Ethiopia, 1995, *The Constitution of the Federal Democratic Republic of Ethiopia*, Addis Ababa.

FEKELE TADELE, 2004, « Urban development and the displacement of rural communities around Addis Ababa », in Pankhurst A., Piguët F. (dir), *People, Space and the State Migration, Resettlement and Displacement in Ethiopia. Proceedings of the Workshop held by the Ethiopian Society of Sociologists, Social Workers and Anthropologists and The United Nations Emergencies Unit for Ethiopia*.

FEKERTE HAILE, 1991, *Women Fuelwood Carriers in Addis Ababa and the Peri-Urban Forest*, Geneva, International Labour Office, Report to the Government of Norway, the International Development Research Centre and the National Urban Institute.

FICQUET É., 2010, « Fonder un régime sur le recensement ethnique: le fédéralisme éthiopien », in *Critique internationale*, n° 45, pp. 37- 57.

FIGUEIREDO Y., 2007, « Aux sources du débat écologique contemporain: l'expérience américaine », in *Revue française d'études américaines*, n° 3, pp. 69- 82.

FIGUEROA M., 1998, « Women, Transport, Energy and the Environment », *Newsletter of the Network for Women and Sustainable Energy*, Vol. 2, Issue 2 May 1998.

Finfinnee Forest Development and Marketing Enterprise, 2005, *Forest Resources Development and Utilization Management Plan, for the Period of July 2005 – June 2011*, Addis Ababa, Finfinnee, Oromia Regional National Government.

Finfinnee Forest Development and Marketing Enterprise, 2001, *Socio Economic Studies : Women Fuelwood Carriers and Impacts on Eucalyptus Plantation. Poverty and Environment Dilemma. (First Draft)*, Addis Ababa.

FLEURY A., 2009, « Espaces publics et environnement dans les politiques urbaines à Paris et à Berlin », in *Annales de Géographie*, vol. 669, n°5, pp. 66- 86.

FLIPO F., 2009, « Les inégalités écologiques et sociales : l'apport des théories de la justice », in *Mouvements*, n° 60, pp. 59- 76.

FRANCK A., 2007, « Produire pour la ville, produire la ville : Étude de l'intégration des activités agricoles et des agriculteurs dans l'agglomération du grand Khartoum (Soudan), Thèse de géographie, Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne.

FRIIS I., SEBSEBE DEMISSEW, BREUGEL P., 2011, *Atlas of the potential vegetation of Ethiopia*, Shama Books, Addis Ababa University Press.

FRIOUX S., 2009, *Les réseaux de la modernité. Amélioration de l'environnement et diffusion de l'innovation dans la France urbaine (fin XIXe siècle - années 1950)*, Thèse d'histoire, Université Lumière Lyon 2.

## G

GALAUP A., 1994, *Les politiques urbaines en Éthiopie*, Addis Ababa, École supérieure d'Aménagement et d'Urbanisme.

GALLAIS J., 1989, *Une géographie politique de l'Éthiopie. Le poids de l'État*, Paris, Economica, Liberté sans frontières.

GASCON A., 2010, « Les modifications coercitives du peuplement en Éthiopie : Staline et Pol Pot en Afrique ? », *L'Information géographique*, 1 janvier 2010, vol. 71, n° 1, p. 27- 46.

GASCON A., 2009, « Les Éthiopiens, des hommes qui plantent des arbres » in Hirsch B., Roussel B., (dir.) *Le Rift est-africain. Une singularité plurielle*, Marseille, IRD Éditions, pp. 205- 211.

GASCON A., 2008, « Shining Ethiopia : l'Éthiopie post-communiste du nouveau millénaire », in *Autrepart*, n°48, pp. 141- 152.

GASCON A., 2006, *Sur les hautes terres comme au ciel. Identités et territoires en Éthiopie*, Publications de la Sorbonne, Paris.

GASCON A., 1999, « Addis Abäba, la plus haute capitale d'Afrique » in Frérot A. M, *Les Grandes villes d'Afrique*, Paris, Ellipses, coll. « Les dossiers du bac, géographie », pp. 165- 176.

GASCON A., 1999, « Éthiopie, Érythrée : la ville, expression d'un destin messianique en hautes terres rurales » in Chaléard J.L., Dubresson A., *Villes et campagnes dans les pays du*



*Sud. Géographie des relations*, Paris, Khartala, pp. 151- 168.

GASCON A., 1999, « Partager une terre sainte. Érythrée unitaire, Éthiopie fédérale » in Cambrézy L. (dir.), *La nation et le territoire. Le territoire, lieu ou frontière?* Paris, L'Harmattan.

GASCON A., 1998, « La forêt perdue d'Éthiopie, un mythe contemporain » dans *Plantes et paysages d'Afrique*, Paris, Khartala.

GASCON A., 1997, « Le poids du nombre: La terre et les hommes dans la Corne de l'Afrique », in *Cahiers d'études africaines*, vol. 37, n° 146, pp. 467- 500.

GASCON A., 1995, *La Grande Éthiopie, une utopie africaine*, Paris, CNRS éditions, Espaces et milieux.

GASCON A., 1995, « La naissance du paysage urbain à Addis Abäba (1890-1910) », Napoli, Istituto Universitario Orientale.

GASCON A., 1994, « Éthiopie, Érythrée, pays de la longue durée » in Dubresson A., Raison J.P. et Marchal J.Y., *Les Afriques au sud du Sahara*, Paris, Belin - Géographie Universelle Reclus, pp. 272- 294.

GASCON A., 1989, « Les 'bastides' d'Éthiopie. Les villes fortes de Menilek dans le sud de l'Éthiopie et l'urbanisation contemporaine » in *Tropiques, lieux et liens*, Paris, ORSTOM, CNRS, EHESS, pp. 435- 444.

GASCON A., 1982, *Identité culturelle et contrôle de la terre, le pays Mécca (Éthiopie du centre Ouest) de l'Ancien Régime à la Révolution*, UA 94 CNRS éditions, Paris, EHESS.

GAUDILLERE J-P., 2005, « Pour une ville durable », in *Mouvements*, vol. 41, n° 4, pp. 57- 63.

GAUTIER D., 2011, *De la gestion centralisée des savanes d'Afrique de l'Ouest aux territoires de conservation et de développement dans un contexte de globalisation environnementale*, Habilitation à diriger des recherches, Université Paris 1, Panthéon Sorbonne.

GAUTIER D., BENJAMINSEN T. (dir.), 2012, *Environnement, discours et pouvoir. L'approche Political ecology*, Versailles, Editions Quae.

GENTELLE P., 2005, « Nouvelles centralités en périphérie », in *Cybergeo: European Journal of Geography*.

GERVAIS-LAMBONY P., 2004, « Mondialisation, métropolisation et changement urbain en Afrique du Sud », in *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 81, pp. 57- 68.

GERVAIS-LAMBONY P., DUFAUX F., 2009, « Justice... spatiale! », in *Annales de géographie*, n° 665-666, pp. 3- 15.

GIORDANO G., 1948, « Forêts et bois d'Éthiopie », in *Bois et forêts des tropiques*, Société pour le développement de l'utilisation des bois tropicaux, Paris, n° 5-6.

GLACHANT J., 2003, « L'organisation de l'espace chez les Gouragué d'Ethiopie », in *Journal des africanistes*, vol. 73, n° 2, pp. 91- 105.

GONIN A., 2014, *Jeux de pouvoir pour l'accès aux ressources et devenir de l'élevage en Afrique soudanienne. Le foncier pastoral dans l'Ouest du Burkina Faso.*, Thèse de géographie, Université Paris 1, Panthéon Sorbonne, Paris.

GRAVARI-BARBAS M. (dir.), 2003, *Regards croisés sur le patrimoine dans le monde à l'aube du XXIe siècle*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne.

GREEN FORUM (Ethiopia) et SEYOUM MENGISTOU (dir.), 2007, *Environment for survival: taking stock of Ethiopia's environment : proceedings of the First Green Forum Conference, held in Addis Ababa, 2-4 October 2006*, Addis Ababa, Green Forum.

GUIRAL C., 2009, « Gardens of Eucalyptus and Festuca in the highlands of Central Ethiopia: a peasants' response to economic and land issues », *Proceedings of the 16th International Conference of Ethiopian Studies*.

GUITTON S., 2012, *La santé urbaine au risque de l'eau à Addis-Abeba (Éthiopie) : entre dangers sanitaires, menaces perçues, pratiques et vulnérabilités socio-environnementales*, Université Paris 1, Panthéon – Sorbonne.

GUYOT S., 2009, « Fronts écologiques et éco-conquérants : définitions et typologies. L'exemple des « ONG environnementales en quête de Côte Sauvage (Afrique du Sud) », in *Cybergeo : European Journal of Geography*.



HAERINGER P., 1980, « L'arbre dans la ville : lecture sociale en quatre tableaux du couvert végétal dans la ville africaine », in *Cahiers ORSTOM, Série Sciences Humaines*, vol. 17, n° 3-4, pp. 289- 308.

HAILEAB ZEGEYE, 2010, *Environmental and socio-economic implications of Eucalyptus in Ethiopia*, Addis Ababa, Ethiopian Institute of Agricultural Research.

HAILE SELASSIE SEBHATU, 2004, *Urban forestry : its challenges and development strategies – The case of Addis Ababa*, Addis Ababa, Forum For Environment.

HARVEY D., 2011, *Le capitalisme contre le droit à la ville – Néolibéralisme, urbanisation, résistances*, Paris, Éditions Amsterdam.

HAUTDIDIER B., BOUTINOT L. et GAUTIER D., 2004, « La mise en place de marchés ruraux de bois au Mali : un événement social et territorial », in *L'espace géographique*, tome 33, pp. 289- 305.

HÉBERT C., 2004, *Addis-Abeba, ville moderne ? La mixité sociale à l'épreuve de la modernisation*, Mémoire de Maîtrise, Lyon, Université Lyon-2 Lumière, École Normale Supérieure Lettres et Sciences humaines.

HELLEQUIN A-P., LEMARCHAND N., PARIS D., 2006, « Système métropolitain et logique de projet : une approche de la question urbaine en géographie et aménagement », in *Territoire en mouvement, Revue de géographie et aménagement*, n° 1, pp. 34- 44.

HENZE P.B, 2004, *Histoire de l'Éthiopie, l'œuvre du temps*, Paris, Moulin du pont, Les nouvelles d'Addis.

HIRSCH B., 1995, « Les photographies du gebbi de Ménélik à Addis Abeba : une première approche », Napoli, Istituto Universitario Orientale.

HIRSCH B., PERRET M., 1989, *Éthiopie, année 30*, Paris, L'Harmattan.

HOBEN A., 1995, *Paradigms and politics: The cultural construction of environmental policy in Ethiopia*, World Development.

HORST A., 2006, « Rehabilitation of urban forests in Addis Ababa », in *Journal of the drylands*, vol. 1, n° 2, pp. 108- 117.

HORVATH R., 1970, « The process of urban agglomeration in Ethiopia », in *Journal of Ethiopian Studies*, vol. 3, n° 2.

HORVATH R., 1969, « Von Thunen's Isolated State and the Area around Addis Ababa, Ethiopia », in *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 59, n°2, pp. 308- 323.

HORVATH R., 1968, « Addis Ababa's Eucalyptus Forest », in *Journal of Ethiopian Studies*, vol. 6, n°1.

HUFFNAGEL H.P., 1961, *Agriculture in Ethiopia*, Rome, Food and Agriculture Organization of the United Nations.

## J

JAGGER P. et PENDER J., 2000, *The role of trees for sustainable management of less-favored lands: the case of eucalyptus in Ethiopia*, Washington, D.C., International Food Policy Research Institute.

JARVHOLM A., TIVELL A., 1987, *Industrial Forestry Development in Ethiopia*, Addis Ababa.

JÉGOU A., 2007, « Les géographes français face au développement durable », in *L'Information géographique*, vol. 71, n° 3, pp. 6- 18.

JÉGOU A., 2007, « Les origines du développement durable », in *L'Information géographique*, vol. 71, n° 3, pp. 19- 28.

## K

KADI G. EI, OUALLET A., COURET D., 2005, « Le patrimoine moderne dans les villes du Sud : une articulation en cours entre mémoires locales, modernités urbaines et mondialisation », in *Autrepart*, n° 33, pp. 3- 12.

KEELEY J. et SCOONES I., 2000, « Knowledge, power and politics: the environmental policy-making process in Ethiopia », in *The Journal of Modern African Studies*, pp. 89- 120.

KIDANE MENGISTU, *Forest Management System of Ethiopia. Overview and Options for Future Development.*, Addis Ababa, Forest and Wildlife Conservation and Development

Department. Ministry of Natural Resources Development and Environmental Protection.

KIDANE WOLDU, 1999, *Natural regeneration of Juniperus procera (Hotcht.) in Eucalyptus globulus (Labill.) Plantation. At Entoto Mountain, central Ethiopia*, Swedish University of Agricultural Sciences, Faculty of Forestry, Skinnskatteberg.

KINFÉ ABEBE, 2000, *The Eucalyptus Dilemma, The Socio-Economic Aspects of Eucalyptus*, Addis Ababa.

KÖNEMUND T., 2002, « The household Energy crisis in Ethiopia - A possible Way Out », *Proceedings of Energy Conference 2002. Energy in Ethiopia: Status, Challenges and Prospects*.



LACLAU J-P., 2003, « Eucalyptus et fertilité des sols au Congo », in *Bois et forêts des Tropiques*, n° 277.

LANDY A., 2001, *Évolution et gestion du couvert végétal d'Addis Abeba (Éthiopie)*, Mémoire de Maîtrise, Université Lumière Lyon II.

LAPEYRE de CABANES J., 2012, « Dans la vitrine d'Istanbul: consommation et renouvellement urbain sur l'avenue de l'İstiklâl », in *EchoGéo*, n° 21.

LEFEBVRE H., 2009, (3<sup>ème</sup> édition) *Le droit à la ville*, Paris, Anthropos.

LEFEBVRE H., 2000, (4<sup>ème</sup> édition) *La production de l'espace*, Paris, Anthropos.

LEFEBVRE T., 1845, *Voyage en Abyssinie*, Paris, A. Bertrand.

LEGESSE NEGASH, 2010, *A Selection of Ethiopia's Indigenous Trees. Biology, Uses and Propagation Techniques*, Addis Ababa, Addis Ababa University Press.

LEMORDANT D., 1959, *Les plantes éthiopiennes*, Central Printing Press, Addis Ababa.

LENOIR-ANSELME C., 2008, *Mises en scènes des villes : métropolisation et construction de l'image de la ville : analyse des théâtralités de l'espace public élargi à Toulouse*, Thèse de doctorat en géographie, Université Toulouse 2.

LEVY J., 2010, « Le développement urbain durable entre consensus et controverse », in *L'Information géographique*, vol. 74, n° 3, pp. 39- 50.

LEVY J., 1997, « Penser la ville : un impératif sous toutes les latitudes », in *Cahiers d'Etudes sur la Méditerranée Orientale et le monde Turco-Iranien*, n° 24.

LEVY J. et LUSSAULT M., 2013, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin.

LORTIC B., 2008, *Bernard Lortic's report of activity in Ethiopia (2006-2008) within the program of IRD (Institute of research for development) UR029 and ECSC (Ethiopian Civil Service College)*.

**M**

- MAGRIN G., 2007, « L'Afrique sub-saharienne face aux famines énergétiques », in *EchoGéo*, n° 3.
- MANCEBO F., 2007, « Quels référentiels pour un aménagement « durable »? », in *L'Information géographique*, vol. 71, n° 3, pp. 29- 47.
- MASSARD-GUILBAUD G., 2007, « Pour une histoire environnementale de l'urbain », in *Histoire urbaine*, n° 18, pp. 5- 21.
- MCCANN J., 1997, « The Plow and the Forest: Narratives of Deforestation in Ethiopia, 1840-1992 », in *Environmental History*, vol. 2, n° 2, pp. 138- 159.
- MEKETE BELACHEW, 1999, « A Spatio-Temporal Analysis of Deforestation in Ethiopia : with Particular Reference to the Environs of Addis Ababa », in *Journal of Ethiopian Studies*, vol. 32, n° 1.
- MENOZZI, 1997, « Ouagadougou côté jardin » in Bley D., Champaud J., Baudot P. (dir.), *Villes du Sud et environnement*, Châteauneuf de Grasse, Éditions du Bergier, pp. 20- 38.
- MERAB P., 1922, *Impressions d'Éthiopie*, Paris, H. Libert.
- MESFIN WOLDE MARIAM, 1972, *An Introductory geography of Ethiopia*, Addis Ababa, Berhanena Selam H.S.I Printing Press.
- MESKEREM SHAWUL, 2008, *La place accordée à l'existant dans la mise en pratique de modèles d'urbanisme : le cas d'Addis-Abeba (Éthiopie)*, Thèse de géographie, Université Paris 1, Panthéon Sorbonne.
- METZGER P., 1994, « Contribution à une problématique de l'environnement urbain », in *Cahiers des Sciences Humaines*, vol. 30, n° 4, pp. 595- 619.
- METZGER P., COURET D., 2010, « Vulnérabilité et pauvreté en milieu urbain : réflexions partir des villes du Sud » in Coutard O., Lévy J.-P. (dir.), *Écologies urbaines*, Paris, Economica-Anthropos.
- METZGER P., COURET D., 2002, « La ville durable côté Sud : entre utopies et pratiques » in MARTIN J.-Y., LEROY G., *Développement durable ? : doctrines, pratiques, évaluations*, Paris, IRD, pp. 161- 181.
- METZGER P., PELTRE P., 1996, « Programme 'environnement urbain' du département SUD de l'ORSTOM, État d'avancement et réflexions problématiques », in *Natures Sciences Sociétés*, n° 4 (3), pp. 275- 281.
- MINDA TESHOME, 2004, *Economics of Growing Eucalyptus globulus onf Farmers Woodlots. the Case of Kutaber District, South Wollo, Ethiopia.*, Wondo Genet, Wondo Genet College of Forestry.
- MOREAU S., VEYRET Y., 2009, « Comprendre et construire la justice environnementale », in *Annales de géographie*, n° 665-666, pp. 35- 60.

MORELLE M., RIPOLL F., 2010, « Les chercheur-es face aux injustices : l'enquête de terrain comme épreuve éthique », in *Annales de géographie*, n° 665-666, pp. 157- 168.

MOTUMA TAFU, 2008, *Socio-economic study of fuel-wood collectors in Finfinnee Forest Enterprise : with particular reference to Entoto Site.*, Addis Ababa University, College of science.

MUGELE R., 2013, « Enjeux et conséquences de la réglementation sur le bois-énergie au Tchad », in *Échogéo*, n° 26.

MULUGETA LEMENIH, DEMEL TEKETAY, 2004, « The role of plantation forests in fostering restoration of native flora and fauna at degraded sites in Ethiopia. », vol. 3, n° 1, pp. 81- 111.

MULUGETA LEMENIH, TAYE GIDYELEW, 2004, « Effects of canopy cover and understory environment of tree plantations on richness, density and size of colonizing woody species in Southern Ethiopia », in *Forest Ecology and Management*, vol. 194, n° 1-3, pp. 1- 10.

MULUGETA ZEWDIE, 2008, *Temporal Changes of Biomass Production, Soil Properties and Ground Flora in Eucalyptus globulus Plantations in the Central Highlands of Ethiopia*, Doctoral Thesis, Faculty of Natural Resources and Agricultural Sciences - Department of Forest Soils, Swedish University of Agricultural Sciences, Uppsala.

MULUNEH MENGIST, 2011, *Eucalyptus plantations in the highlands of Ethiopia revisited: A comparison of soil nutrient status after the first coppicing*, Vienna, Austria, Institute of Forest Ecology University of Natural Resources and Life Sciences.

## N

NEGASH MANO, BERHANE HABTE et DAWIT BEYAN, 1995, *Growth and form factor of some indigenous and exotic tree species in Ethiopia*, Ethiopia, Forestry Research Centre, Ministry of Natural Resources Development and Environmental Protection.

NEGA WOLDEGEBREAL, 2005, *Who are benefiting? The Urban Land Lease Policy (case study Addis Ababa)*, Addis Ababa University.

N'ZALA D., MIANKODILA P., 2002, « Arbres et espaces verts à Brazzaville (Congo) », in *Bois et forêts des tropiques*, n° 272 (2).

## O

OBRINGER F., 2009, « Les écovilles en Chine. Du rêve nécessaire à la réalité marchande », in *Mouvements*, n° 60, pp. 29- 36.

Office of the Revision of Addis Ababa Master Plan (ORAAMP), 2002, *Executive Summary Report : The Revised Master Plan of Addis Ababa*, Addis Ababa.

Office of the Revision of Addis Ababa Master Plan (ORAAMP), *City Development Plan 2001-2010, Executive Summary*, Addis Ababa.

OUALLET A., GIORGHIS FASIL, 2005, « Mémoires urbaines et potentialités patrimoniales

à Addis-Abeba », in *Autrepart*, vol. 33, n° 1, pp. 33- 49.

## P

PANKHURST A. (dir.), 2001, *Natural Resource Management in Ethiopia*, Addis Ababa, Forum for Social Studies, *Proceedings of the Workshop organised by Forum for Social Studies in collaboration with the University of Sussex*, Addis Ababa, 9 February 2001.

PANKHURST A., 2001, « Resource Management Institutions in Post-conflict Situations : Lessons from Yegof State Forest, South Wello Zone, Amhara Region, Ethiopia » in *Natural Resource Management in Ethiopia*, Addis Ababa, Forum for Social Studies.

PANKHURST A., 1992, *Resettlement and Famine in Ethiopia: the Villagers' Experience*, Manchester, Manchester University Press.

PANKHURST R., 1992, « The History of Deforestation and Afforestation in Ethiopia Prior to World War I », Compiled by John T. Hinnant assisted by Beth Finne.

PANKHURST R., 1985, *History of Ethiopian Towns from the Mid- Nineteenth Century to 1935*, Stuggart, Franz Steiner Verlag.

PANKHURST R., 1969, « The origins of Eucalyptopolis », *Addis Reporter*, Addis Ababa, 6 juin 1969.

PANKHURST R., 1962, « The Foundation and Growth of Addis Ababa to 1935 », in *Ethiopian observer*, vol. 6, n° 1.

PELUSO N., 2012, « Situer les political ecologies : l'exemple du caoutchouc » in Gautier D., Benjaminsen T., *Environnement, discours et pouvoir. L'approche Political ecology*, Versailles, Editions Quae, pp. 37- 63.

PETIT E., 2010, « Du fil de l'eau en fils à retordre », in *L'Information géographique*, vol. 74, n° 1, pp. 9- 26.

PINSON G., 2006, « Projets de ville et gouvernance urbaine », in *Revue française de science politique*, vol. 56, n° 4, pp. 619- 651.

PLANEL S., 2008, *La chute d'un Éden éthiopien. Le Wolaita, une campagne en recomposition*, Institut de Recherche pour le Développement., Paris, (coll. « Collection À travers champs. »).

POHJONEN V., 1989, *Establishment of Fuelwood Plantations in Ethiopia*, Finland, Paavo Pelkonen, Faculty of Forestry.

de POIX S., 2004, « Décentralisation et nouveaux rapports entre pouvoirs publics et privés au sein du territoire municipal d'Addis Abeba : le Mercato à l'épreuve d'une nouvelle gestion ? » in *Décentralisation et gouvernance urbaine en Afrique subsaharienne, Programme de recherche urbaine pour le développement, responsable scientifique : Alain Dubresson*, Paris.

de POIX S., 2002, *Le Mercato: du marché d'Addis Abeba au marché d'Éthiopie*, Mémoire de DEA, Université Paris X- Nanterre.

de POIX S. et PLANEL S., 2010, « Les justices de l'État en Éthiopie. Lieux, époques et institutions du juste et de l'injuste », in *Annales de géographie*, n° 665-666, pp. 138- 156.

PONTIE G., GAUD M. (dir), 1992, *L'environnement en Afrique*, Paris, La documentation française, Afrique contemporaine.

POULOT M., 2008, « Les territoires périurbains : « fin de partie » pour la géographie rurale ou nouvelles perspectives ? », in *Géocarrefour*, vol. 83, n° 4.

POURTIER R., 2005, *L'environnement en Afrique. Nature, sociétés et développement*, Intervention, Cour de Cassation, Paris.

POURTIER R., 2003, « Développement « rural » au Sud, géodiversité et dynamiques territoriales », *Actes du colloque international, 25 - 27 février 2003*, Cirad, Montpellier, France.

POURTIER R., 2001, « Patrimoine, nature, développement : une lecture du Plan National d'Action pour l'Environnement du Gabon », in *Patrimoines et développement dans les pays tropicaux*, colloque « IXe Journées de Géographie Tropicale - La Rochelle ».

POURTIER R., 1992, « Regards, échelles, lieux: un point de vue de géographe », in *Afrique Contemporaine, L'environnement en Afrique*, n° 161.

PRUNIER G. (dir.), 2007, *L'Éthiopie contemporaine*, CFEE, Karthala, Paris.

## R

RODE S., SIERRA A., 2010, « Marges urbaines et risques à Tours et à Quito », in *Autrepart*, n° 45, pp. 137- 155.

ROSEMBERG M., 2003, « Contribution à une réflexion géographique sur les représentations et l'espace », in *Géocarrefour*, vol. 78, n° 1, pp. 71- 77.

ROSEMBERG-LASORNE M., 1997, « Marketing urbain et projet de ville : parole et représentations géographiques des acteurs », in *Cybergeo : European Journal of Geography*.

ROSSI G., 2000, *L'ingérence écologique. Environnement et développement rural du Nord au Sud.*, Paris, CNRS Éditions, « Espaces et Milieux ».

ROUAUD A., 1997, *Casimir Mondon-Vidailhet. Pionnier de l'amitié franco-éthiopienne*, Maison des Études Éthiopiennes, Ambassade de France, Addis-Abeba, Paris, Centre de Recherches et d'Études sur l'Afrique Orientale et Centrale (INALCO).

## S

SASSEN S., 1996, *La ville globale, New York, Londres, Tokyo*, Paris, Descartes & Cie.

SCHMITZ S., 2001, « La recherche de l'environnement pertinent », in *L'Espace géographique*, vol. 30, n° 4, pp. 321- 332.



SENBETA FEYERA, TEKETAY DEMEL, NÄSLUND BERT-ÅKE, « Native woody species regeneration in exotic tree plantations at Munessa-Shashemene Forest, southern Ethiopia », in *New Forests*, vol. 24, n° 2, pp. 131- 145.

SEYOUM MENGISTOU, NEGUSSU AKLILU, 2004, *Proceedings of the Public Meetings on Integrated Forest Policy Development in Ethiopia*, Addis Ababa, Forum for Environment.

SEYOUM MENGISTU, STOOP C., 2006, « Environment for Survival – Taking Stock of Ethiopia’s Environment », in *Environment proceedings of the first green forum Conference held in Addis Ababa, Ethiopia*, pp. 18-34.

SHIFERAW ALEM, 2006, « *Regeneration of indigenous woody plants, status of soil fertility and quality of coffee found in an eucalyptus grandis plantation and the adjacent natural forest in southwestern ethiopia*, » Addis Ababa, University School of Graduate Studies.

SHIFERAW ALEM, TADESSE WOLDEMARIAM, 2010, « Regeneration of Coffea arabica and Quality of Coffee Found in an Eucalyptus grandis Plantation », in Gil L., Tadesse W., Tolosana E., López R.( dir.) *Eucalyptus Species Management, History, Status and Trends in Ethiopia. Proceedings from the Congress held in Addis Ababa. September 15th-17th, 2010*.

Siemens AG, 2011, *Index des villes vertes en Afrique Évaluation des performances environnementales des grandes villes d’Afrique*, Munich, Allemagne.

SILESHI DEJENE, 2000, *Socio-economic and Political aspects of Environmental Degredation : Stakeholder Analysis. A case study from Entoto Area, Ethiopia.*, Center for International Environment and Development Studies Noragric. Agricultural University Norway.

SKUTSCH M., 1997, *Gender in energy. Training pack*, University of Twente, The Netherlands.

SOLEILLET P., 1886, *Voyage en Éthiopie*, Rouen, Éspérance Cagniard.

SOLOMON GEBRE, 1994, *Land tenure and land policy in Ethiopia after the Derg*, Addis Ababa, Ethiopia.

SOLOMON TEGENE, 1999, *Above-ground Biomass Functions for Eucalyptus globulus. A case study in Finfinne Fuelwood Plantations, Oromia, Ethiopia*, Swedish University of Agricultural Sciences, Faculty of Forestry, Skinnskatteberg.

SORY I., TALLET B., 2013, « Des choix d’aménagement urbain porteurs d’inégalités sociales et environnementales : La gestion des déchets solides à Ouagadougou (Burkina Faso) », in *Flux*, n° 89-90, pp. 79- 89.

STECK J-F., 2005, « Abidjan et le Plateau : quels modèles urbains pour la vitrine du ‘miracle’ ivoirien ? », in *Géocarrefour*, vol. 80, n° 3, pp. 215- 226.

SUR S. (et al.), 2013, « Les Villes mondiales », *La Documentation française*, mars 2013, Questions internationales, n° 60.

**T**

TAREKEGN YIBABIE, « Enclosing or ‘Individualising’ the ‘Commons’? The Implementation of two User-rights Approaches to ‘Communal’ Areas Management in Post-Derg Northern Ethiopia » in Pankhurst A. (dir), *Natural Resource Management in Ethiopia, Proceedings of the Workshop organised by Forum for Social Studies in collaboration with the University of Sussex*, Addis Ababa, Forum for Social Studies, pp. 51- 84.

TEKAHUN BASHA, 2005, *Briefs Notes on: Forest Resources and its Uses, Deforestation and its Consequences, how to save trees*, Addis Ababa, Gashe Abera Molla in collaboration with British Embassy.

TESFAYE TESHOME, 2009, « Is Eucalyptus Ecologically Hazardous Tree Species? », *Wondo Genet College of Forestry, Debub University, Awassa, Ethiopia*, vol. 1, n°1, « Ethiopian e-journal for Research and Innovation foresight ».

The Federal Democratic Republic of Ethiopia, 2003, *State of Environment report of Ethiopia*, Addis Ababa, Environmental Protection Authority.

The Federal Democratic Republic of Ethiopia, 1997, *Environmental Policy*, Addis Ababa, Environmental Protection Authority.

The Ethiopia Heritage Trust, 1996, *Entoto Natural Park, Report covering activity during the period 21 July 1995 – 8 July 1996*.

THEYS J., EMELIANOFF C., 1990, « Les contradictions de la ville durable », in *Le Débat*, n°60.

TREFON, 1997, « Une exploitation durable des produits forestiers par les citoyens d’Afrique centrale : une gageure? » in Bley D., Champaud J. (et al.), *Villes du Sud et environnement*, Châteauneuf de Grasse, Éditions de Bergier.

TSEGAYE GIRMAY, DAWIT SOLOMON, 2004, *Green Farme*, Addis Ababa, City Government of Addis Ababa Policy Study and Planning Commission.

TUBIANA J., 1990, « Bar zaf : l’eucalyptus en Éthiopie », in *Revue Paideuma*, Frobenius Institut, vol. 36, pp. 329- 333.

## U

ULG Consultants limited, 1987, *Addis - Bah forestry development project. Socio - Economic study.*, s.l., Government of Ethiopia. Natural Resources Conservation and Development Main Department.

UN-Habitat, 2008, « Ethiopia: Addis Ababa Urban Profile », p. 32.

## V

VERNEDE H., 1957, « Aperçu forestier de l’Éthiopie », in *Bois et forêts des Tropiques*, n° 54, pp. 3- 10.

VEYRET Y., 2007, « L’environnement, objet géographique? », in *Responsabilité et environnement*, n° 48, pp. 19- 29.

VEYRET Y., Le GOIX R. (dir.), 2011, *Atlas des villes durables*, Paris, Autrement.

VICHNEVETSKAIA C. (dir.), 1997, *Factors Affecting Productivity of Tropical Forest Plantations : Acacia, Eucalypt, Teak, Pine*, Rome, Food and Agriculture Organization of the United Nations.

VIGNERAS S., 1897, *Une mission française en Abyssinie*, Paris, Armand Colin.

## W

WONDWOSEN BEKELE, 2002, *Biomass Based Household Energy Baseline Survey at Kelle. A Case Study for a Growing Small Urban Town Southern Nation Nationalities and People Regional State, Ethiopia.*, Wondo Genet, Wondo Genet College of Forestry - Swedish University of Agricultural Sciences, Faculty of Forestry.

## Y

YERASWORK ADMASSIE, 2001, *Main issues in the curent land policy debate*, Addis Ababa, Orgut-Danagro Consultant.

## Z

ZENEBE MEKONNEN GEBRETSADIK, 2006, *Eucalyptus as an alternative to the increasing scarcity of wood and income source to smallholders : the case of Lode Hetosa Woreda, Arsi Zone, Oromia Regional State, Ethiopia*, Master Thesis, Hawassa University, Wondo Genet, Ethiopia.

ZERIHUN KEBEBEW, 2002, *Profitability and Household Income Contribution of Growing Eucalyptus globulus (Labill.) to Smallholder Farmers. The case of the central highlands of Oromia, Ethiopia*, Master Thesis, Wondo Genet College of Forestry - Swedish University of Agricultural Sciences, Faculty of Forestry.

ZEWIDIE MULUGETA, 2008, *Temporal changes of biomass production, soil properties and ground flora in Eucalyptus globulus plantations in the Central highlands of Ethiopia*, Swedish University of Agricultural Sciences, Uppsala.

ZIMMERER K., 1999, « Overlapping Patchworks of Mountain Agriculture in Peru and Bolivia: Toward a Regional-Global Landscape Model », in *Human Ecology*, n° 27 (1), pp. 135- 165.

## Liste des sigles :

CSA : Central Statistical Authority  
EARO : Ethiopian Agricultural Research Organization  
ECAFCO Ethiopian Chipwood and Furniture Compagny  
EFAP : Ethiopian Forestry Action Program  
EHT : Ethiopia Heritage Trust  
EPA : Environmental Protection Authority  
FRC : Forestry Research Center  
FSC : Forest Stewardship Council  
EPRDF : Ethiopian People Revolutionnary Democratic Front  
FAO : Food and Agriculture Organization  
FFDME : Finfinnee Forest Development and Marketing Enterprise  
GTZ devenu GIZ : Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit  
ISD : Institute for Sustainable Development  
IES : Institue of Ethiopian Studies  
NUPI : National Urban Planning Institute  
ONU : Organisation des Nations Unies  
ORAAMP : Office for the Revision of Addis Ababa Master Plan  
UA : Union Africaine

## Glossaire :

Atana : perches de bois d'eucalyptus  
Ato : monsieur  
Bar Zaf : eucalyptus, l'arbre venu de la mer  
Birr : monnaie nationale  
Dägä : à vigne en amharique  
Därg : régime communiste révolutionnaire  
Edder : association de quartier votive  
Ensät : faux bananier  
Equb : association d'entraide, d'épargne et de crédit  
Ferenj : étranger  
Däläla : intermédiaire  
Gäbäré : paysan  
Injera : galette de teff  
Kätäma : ville  
Lejj : enfant  
Kerämt : saison des pluies  
Mahbär : association  
Mängist : gouvernement  
Mäsqäl : croix  
Nätäla : écharpe en coton blanc traditionnelle  
Qäbälé : division administrative  
Säfar : quartier  
Tchat : plante cultivée en Éthiopie, réputée comme excitant  
Tcheqa : torchis  
Teff : céréale  
Wäräda : district

## **ANNEXES**



**Annexe 1 – Exemple de document des douanes, indiquant le bois entrant dans Addis Abeba**

Dhaabbata Misoomaa Qabo Bosonaa Finfinne  
Foormii Galmee Oomisha Bosona

Lakk. Caalbaasii ----- Lakk galmee 114  
 Abbaa Qabeenya Bitee Abdullah Samudri Guyyaa 6-10-2001  
 Bakka Omishani fe'amee -----  
 Bilookii ----- Reenjii 7 Compart. 8

Lakk	Gosa Omishaa	Safartuu	Bayiina	M3dhaan	Yaada
1	Axaanaa Abba mt.4	<u>Lakk</u>	<u>15</u>		
2	Axaanaa Abba mt.6	<u>11</u>			
3	Axaanaa Abba mt.8	<u>11</u>	<u>30</u>		
4	Axaanaa Abba mt.10	<u>11</u>			
5	Qudeelcha abba m3	<u>11</u>	<u>10</u>		
6	Qornaaii ba'aani	<u>Beyel</u>	<u>10</u>		
7	Baala ba'aani	<u>11</u>	<u>10</u>		
8	Cafaqaa ba'aani	<u>11</u>	<u>5</u>		
9	Qoraani m3 dhaan	<u>11</u>			

Maqaa hojjataa Misooma Abdullah Samudri Maqaa Reenjii -----  
 Mallattoo 114 Mallattoo -----  
 Guyyaa ----- Guyyaa -----  
 Maqaa Konkolaachisa ----- Mallattoo -----  
 Guyyaa 6-10-2001 lakk. Gabatee Konkolaataa E T 35758

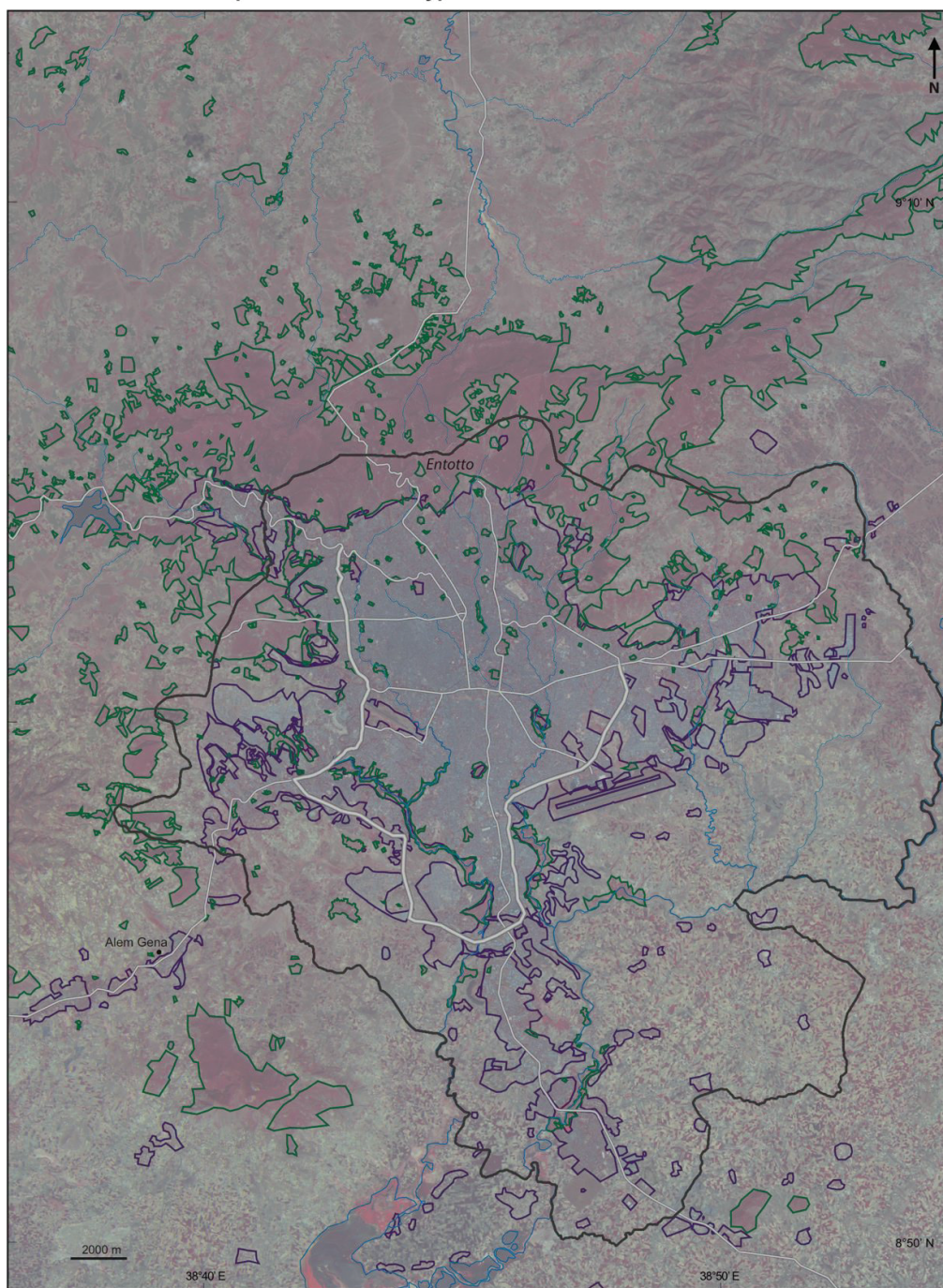
Sur ce document en oromo sont indiqués l'identité du vendeur, le lieu de provenance du bois, le type de bois transporté, les quantités, le nom de l'officier des douanes qui enregistre le passage notamment.



**Annexe 2 - Image spot 2002 et digitalisation des plantations d'eucalyptus**











### Répartition des eucalyptus à Addis Abeba en 2002



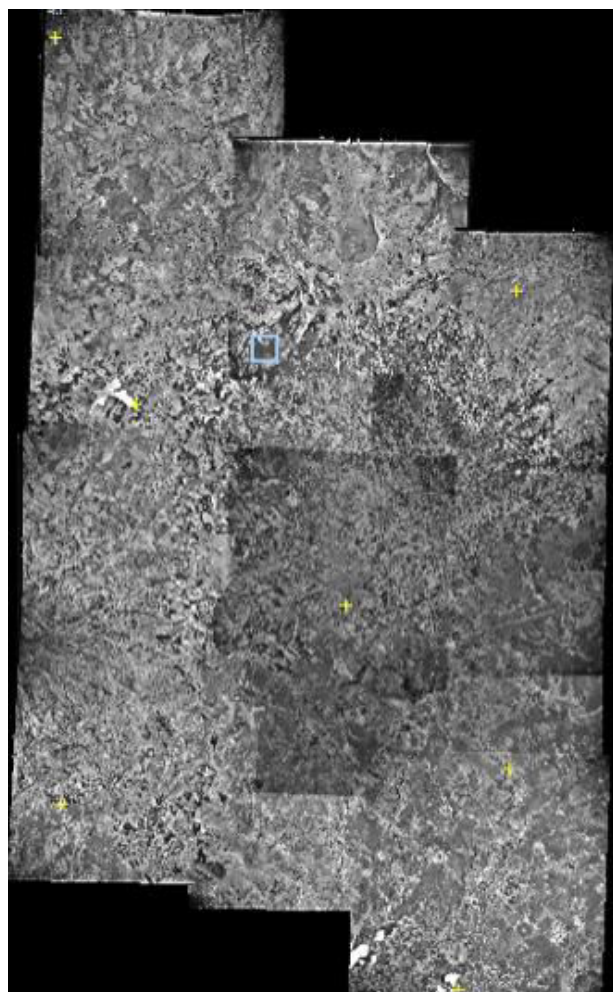
© Delphine Ayerbo Prodig - IRD - Akwa Abula et Bernard Lortic - 2012.

Source : Image Spot 30/ 11/ 2002 - Service Cartographie - IRD

- |  |   |                |                 |
|--|---|----------------|-----------------|
|  Ring Road              |  Zone urbaine            | <i>Entotto</i> | Nom de quartier |
|  Route                  |  Plantation d'eucalyptus | • Alem Gena    | Localité        |
|  Cours d'eau principal  |  Lac                     |                |                 |
|  Cours d'eau secondaire |  Région - capitale       |                |                 |

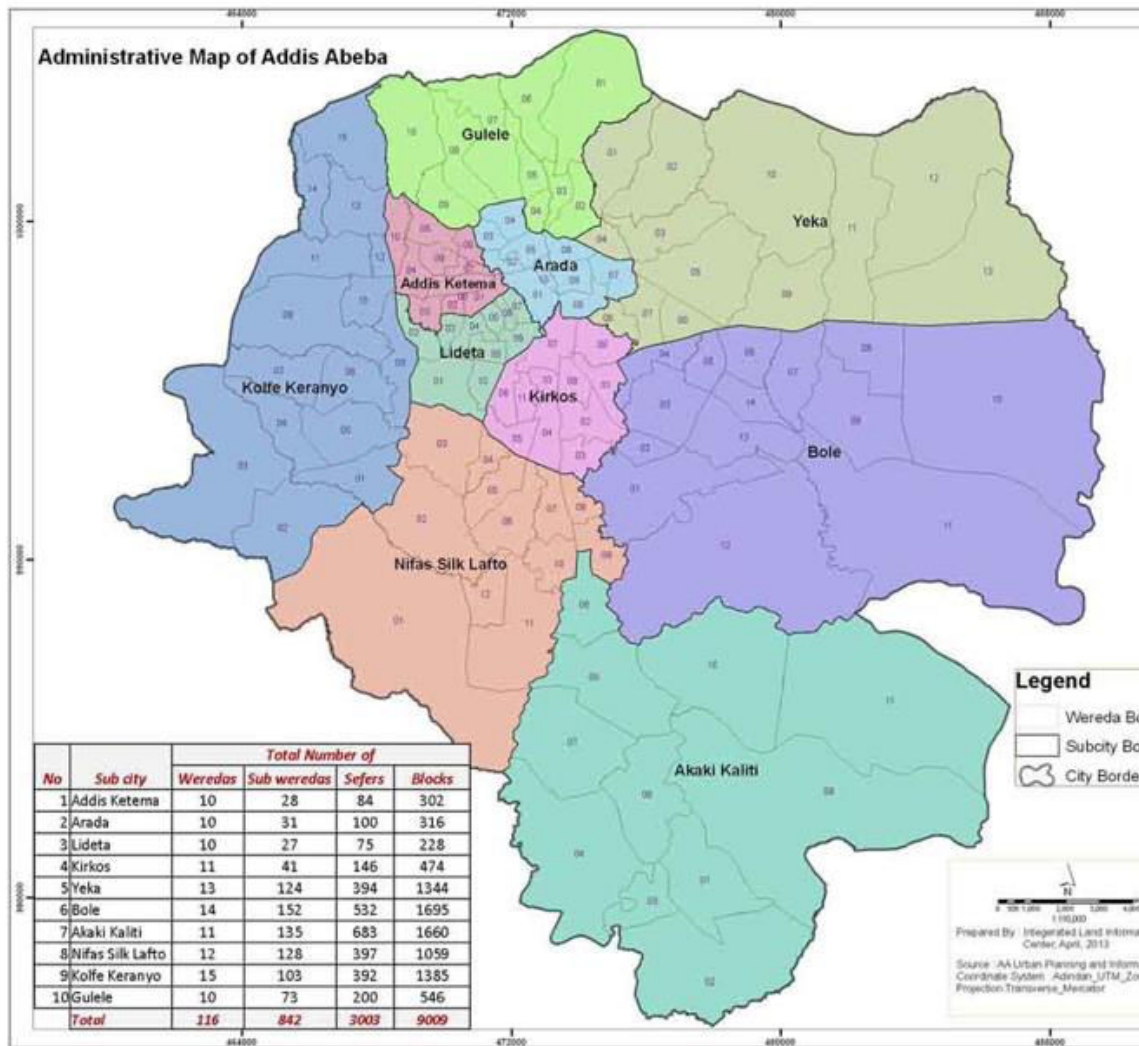
Le premier travail de digitalisation des plantations d'eucalyptus avait été commencé en 2007 par Akwa, collègue de Bernard Lortic à Addis Abeba. Nous l'avons poursuivi, achevé et répété sur les autres images disponibles.

### Annexe 3 - Photographie aérienne de 1965



À gauche la photographie aérienne de 1965 et ci-dessus, un extrait des espaces boisés à partir de cette image.

## Annexe 4 - Découpage administratif : les wäräda



Source : Urban Planning Institute, Addis Ababa.

## Annexe 5 : Les chiffres de populations des principales villes secondaires

Villes	1994	2002	2007	2014
Adama	127 842	166 000	220 000	324 000
Awassa	69 169	100 000	231 000	300 000
Baher Dar	93 140	134 000	155 000	243 000
Däsé	68 000	97 000	120 000	187 900
Dire Dawa	164 851	230 000	233 000	277 000
Gondär	112 249	156 000	204 000	323 000
Mäqälé	96 938	134 000	215 000	323 700

Ces chiffres ont été obtenus à partir des ouvrages d'Alain Gascon et des données du CSA (Addis Abeba).

## Annexe 6 - Carte Horvath

Carte soulignant l'expansion de l'eucalyptus à Addis Abeba entre 1957 et 1964, tirée de **R. Horvath**, « Addis Ababa's Eucalyptus Forest », p. 14.

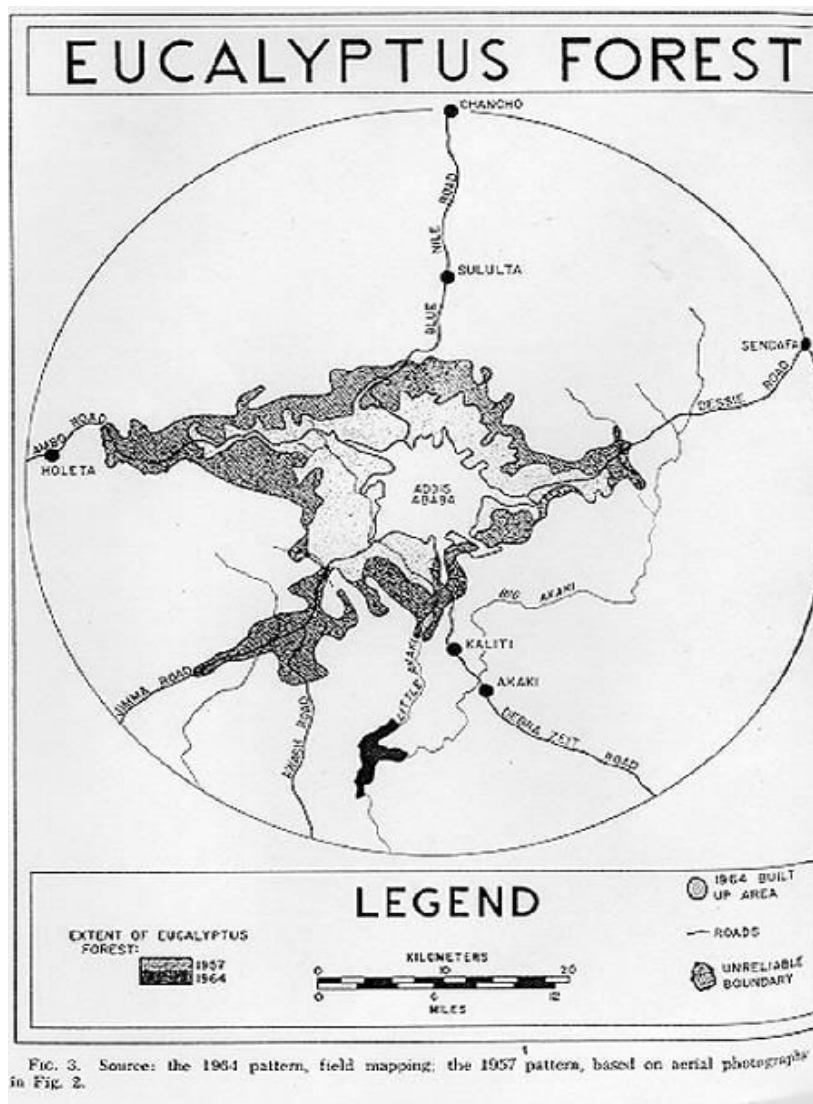
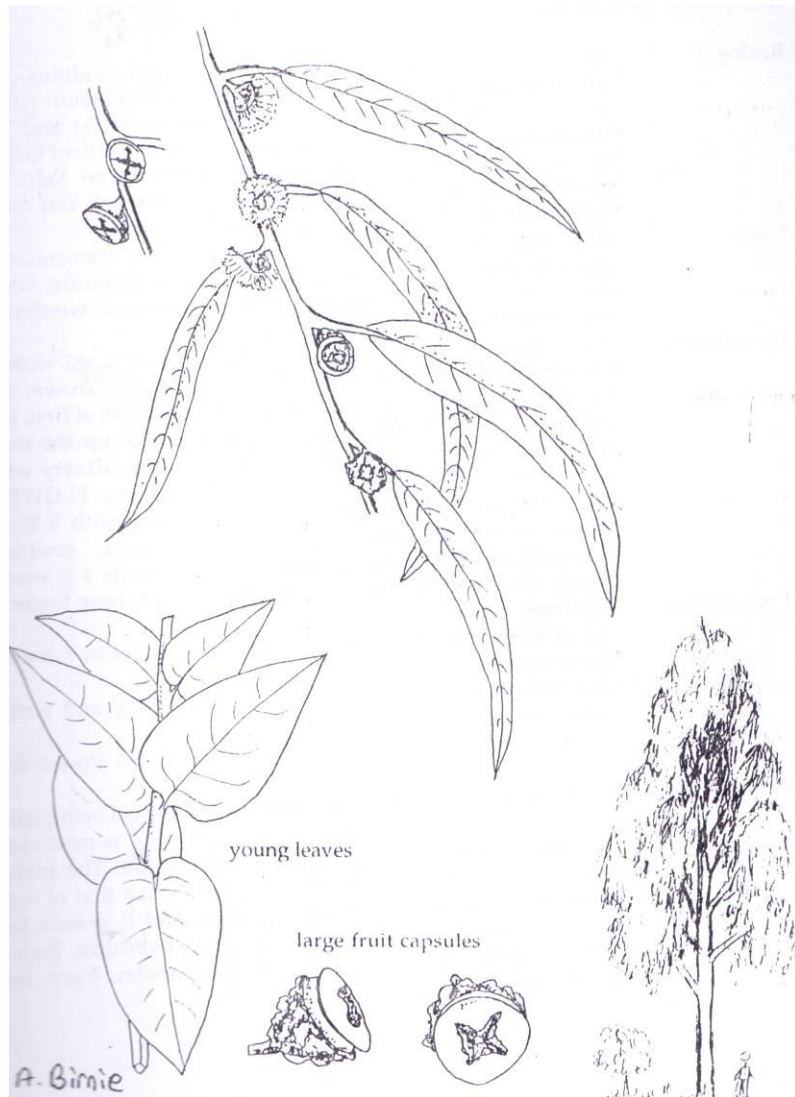


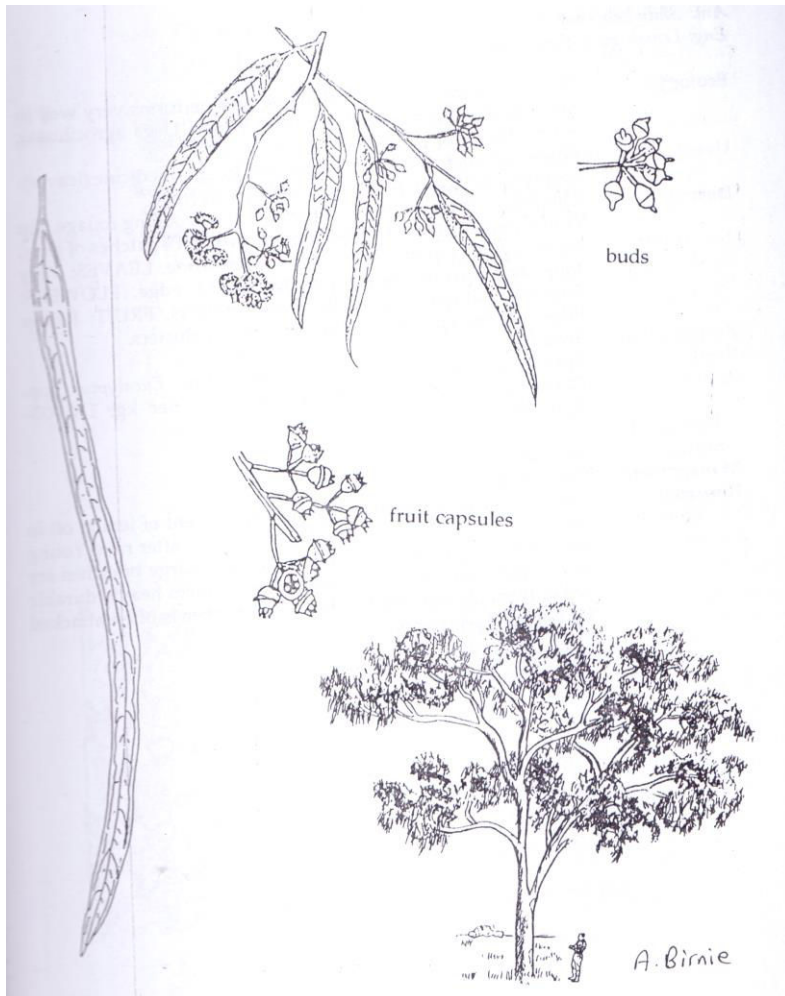
FIG. 3. Source: the 1964 pattern, field mapping; the 1957 pattern, based on aerial photographs of in Fig. 2.

**Annexe 7 : Eucalyptus globulus**



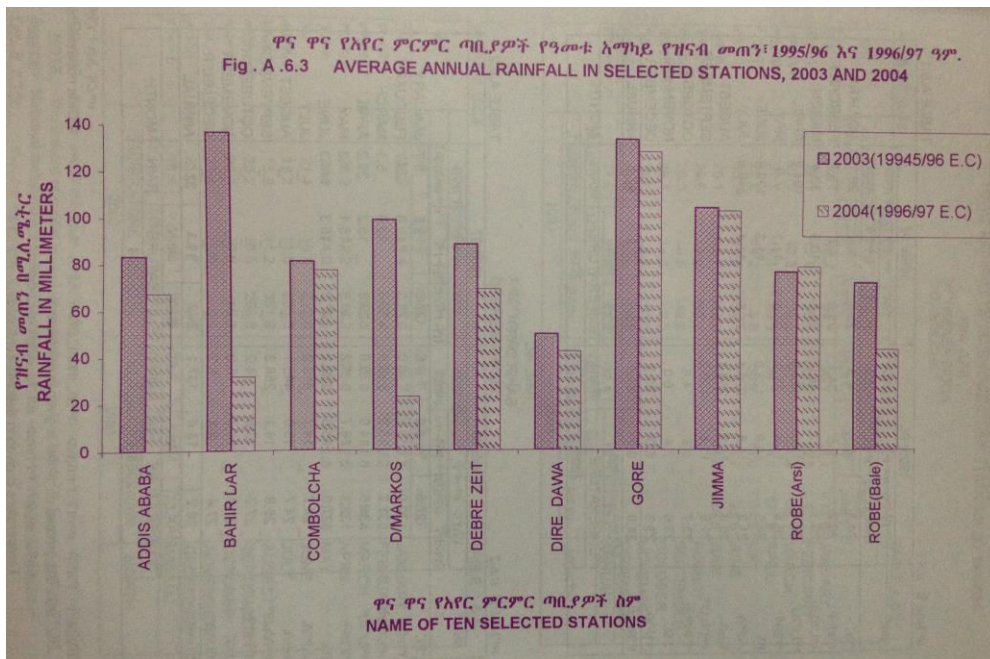
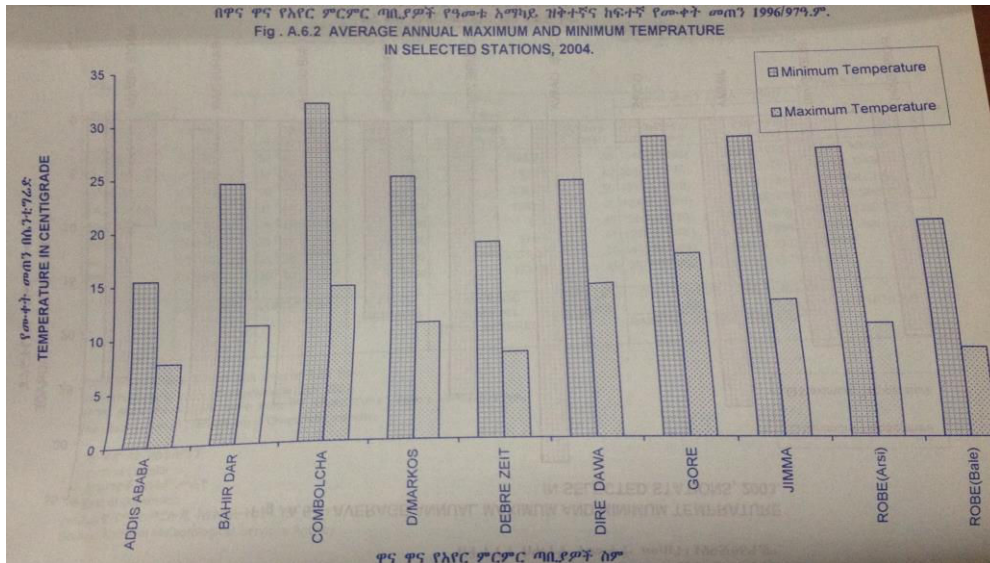
D'après *Flora of Ethiopia*

**Annexe 8 : *Eucalyptus camaldulensis***



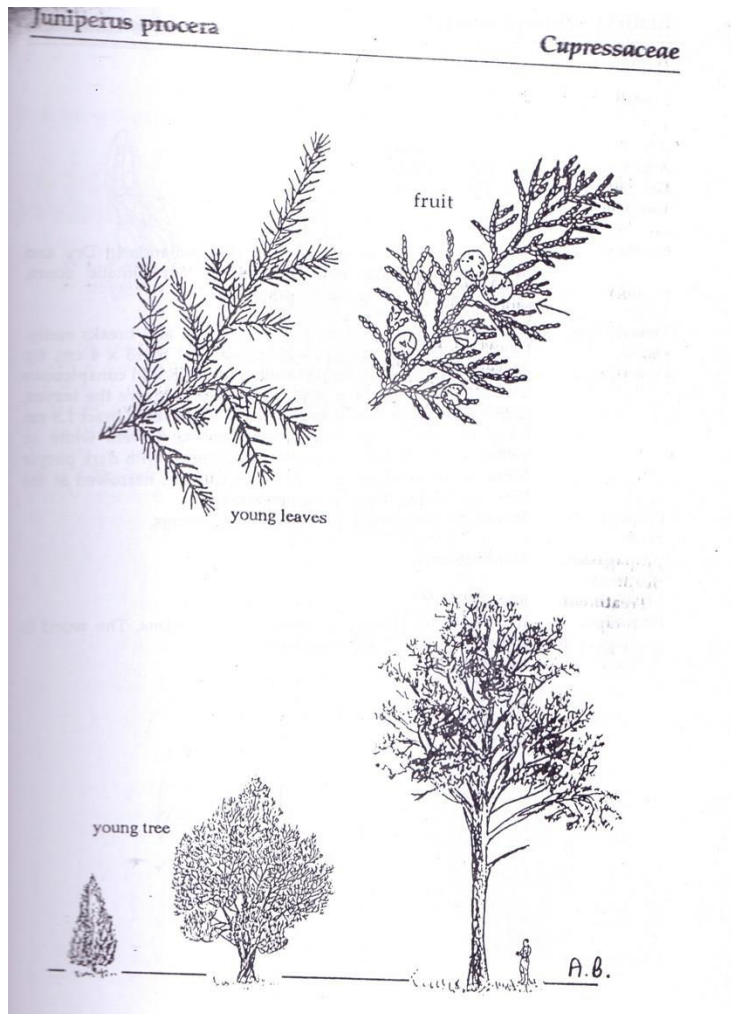


## Annexe 9 : Températures et précipitations en 2004



Source : CSA.

Annexe 10 : *Juniperus Procera* (génévrier)




## Annexe 11 : Licences accordées aux vendeurs de bois - 2007

2000							
Name	Sub City	Kebele	HoNo	Phone	Fields	Capital	
Seragie G/marayme Kierega	Kolfe keranio	fpE& 12		265	NULL	WOOD (ATANA)	5000
Kenefe Welede Asurie	Kolfe keranio	fpE& 04		489	NULL	WOOD (ATANA)	5000
Shito Dechasa Wachamo	Gulele	fpE& 05		271	NULL	WOOD (ATANA)	500
Metku Gebane Fyato	Lideta	fpE& 02		14	NULL	WOOD (ATANA)	10000
Sultan Husen Hassen	Gulele	fpE& 06		975	57-52-39	WOOD (ATANA)	5010
Mulu Hayelu G'egziabeher	Gulele	fpE& 14		259	NULL	WOOD (ATANA)	5050
temesgen adera fanta	Yeka	fpE& 14		657	NULL	WOOD (ATANA)	5001
MEHAMED NURE OMERE	Akaki Kaliti	fpE& 10	"Ç#"		9,12E+08	WOOD (ATANA)	5000
abedusemde redewan arebe	Akaki Kaliti	fpE& 03		355	9,12E+08	WOOD (ATANA)	5000
W/AMLAK W/YOHANS W/MEDHEN	Addis ketema	fpE& 12		340	NULL	WOOD (ATANA)	5000
Afedel Jemale Muketare	Nifasik lafto	fpE& 10		663	NULL	WOOD (ATANA)	5000
mecgys rgay w/rdoqe	Lideta	fpE& 16		9	NULL	WOOD (ATANA)	5000
behemlak trading plc	Addis ketema	fpE& 17		859	NULL	WOOD (ATANA)	150000
murade seman mohamed	Akaki Kaliti	fpE& 07		294	9640659	WOOD (ATANA)	5100
KEDER MEHAMED AUMER	Gulele	fpE& 10/11/12		299	NULL	WOOD (ATANA)	5000
tyeba semam abdo	Lideta	fpE& 14	439/A		NULL	WOOD (ATANA)	5500
Lemesgo Frgea Ztermeu	Yeka	fpE& 21	"Ç#"		NULL	WOOD (ATANA)	5001
Arega Semane Nolecha	Addis ketema	fpE& 20		670	NULL	WOOD (ATANA)	2000
SAWTE MEHEMED ALI	Gulele	fpE& 04		149	NULL	WOOD (ATANA)	5000
Tareken H/Maryam Ebdo	Gulele	fpE& 13	"Ç#"		590463	WOOD (ATANA)	5500
sorkalem w/selase bayebel	Kirkose	fpE& 19		236	NULL	WOOD (ATANA)	5200
Seid Ahemed Ebrahim	Addis ketema	fpE& 02		451	NULL	WOOD (ATANA)	25000
Mudesir Abdo Beshir	Lideta	fpE& 06		7036	795780	WOOD (ATANA)	5000
SULTAN HUSEN EBRHAHIM	Lideta	fpE& 18		1709	NULL	WOOD (ATANA)	6000
SEADA MURAD MEHEMED	Akaki Kaliti	fpE& 06		172	NULL	WOOD (ATANA)	5000
TEMAME KEMEIL MOHEMMED	Lideta	fpE& 12		92	NULL	WOOD (ATANA)	5100
Murede Yassine Fereje	Kolfe keranio	fpE& 06	"Ç#"		NULL	WOOD (ATANA)	1000
Keberue Asefa Shequre	Kolfe keranio	fpE& 11	374/E		NULL	WOOD (ATANA)	5100
SHEMSU RESHID SEMID	Akaki Kaliti	fpE& 01	"Ç#"		NULL	WOOD (ATANA)	5000
Hailu Melka Ayene	Gulele	fpE& 16	"Ç#"		NULL	WOOD (ATANA)	5500
lubaba ahimed mehymed	Bole	fpE& 04		175	155680	WOOD (ATANA)	5001
Amane Beshere Medereche	Nifasik lafto	fpE& 14		779	NULL	WOOD (ATANA)	10000
AHEMED AWOLE Y	Yeka	fpE& 09		1081	NULL	WOOD (ATANA)	5000
Worku Nasr Wedo	Yeka	fpE& 20	"Ç#"		NULL	WOOD (ATANA)	5100
MEHAMED HUSEN SMA	Lideta	fpE& 04		3	NULL	WOOD (ATANA)	5000
HADERA MHAMED SURURE	Lideta	fpE& 05	NULL		NULL	WOOD (ATANA)	5000
AMANE SHERIFE BARERO	Kirkose	fpE& 07		1074	NULL	WOOD (ATANA)	10000
Jemile Omare Beshire	Gulele	fpE& 09	449/H		NULL	WOOD (ATANA)	5005
BEKELE W/SENIBET EBI	Yeka	fpE& 12		448	NULL	WOOD (ATANA)	5000
TEKLEMARYAM TEKLE BAYU	Gulele	fpE& 13/14	b0E& M0.7		NULL	WOOD (ATANA)	5100
Kedja Bederu AbedhaMan	Yeka	fpE& 21	"Ç#"		NULL	WOOD (ATANA)	5000
Kaseme Abeduraheman Mohammed	Nifasik lafto	fpE& 19	AZ		NULL	WOOD (ATANA)	5000
Yebegota BEREDA KEREGA	Gulele	fpE& 13		745	NULL	WOOD (ATANA)	7800

## Annexe 12 - La promotion immobilière des quartiers périphériques

Publicité immobilière - Journal *Fortune* 2011



**Merry Christmas!**

Yeka  
*Beverly Hills*  
Apartments  
at Top View

Spacious, Affordable and  
with a Panoramic View

Strategically located in the Yeka Hills, on the outskirts of Addis known for its beautiful panoramic view, Yeka Beverly Hills features two types of three bedrooms apartments with large balconies. So if it's how you live that matters, then you owe it to yourself to call Yeka Beverly Hills your next home!!

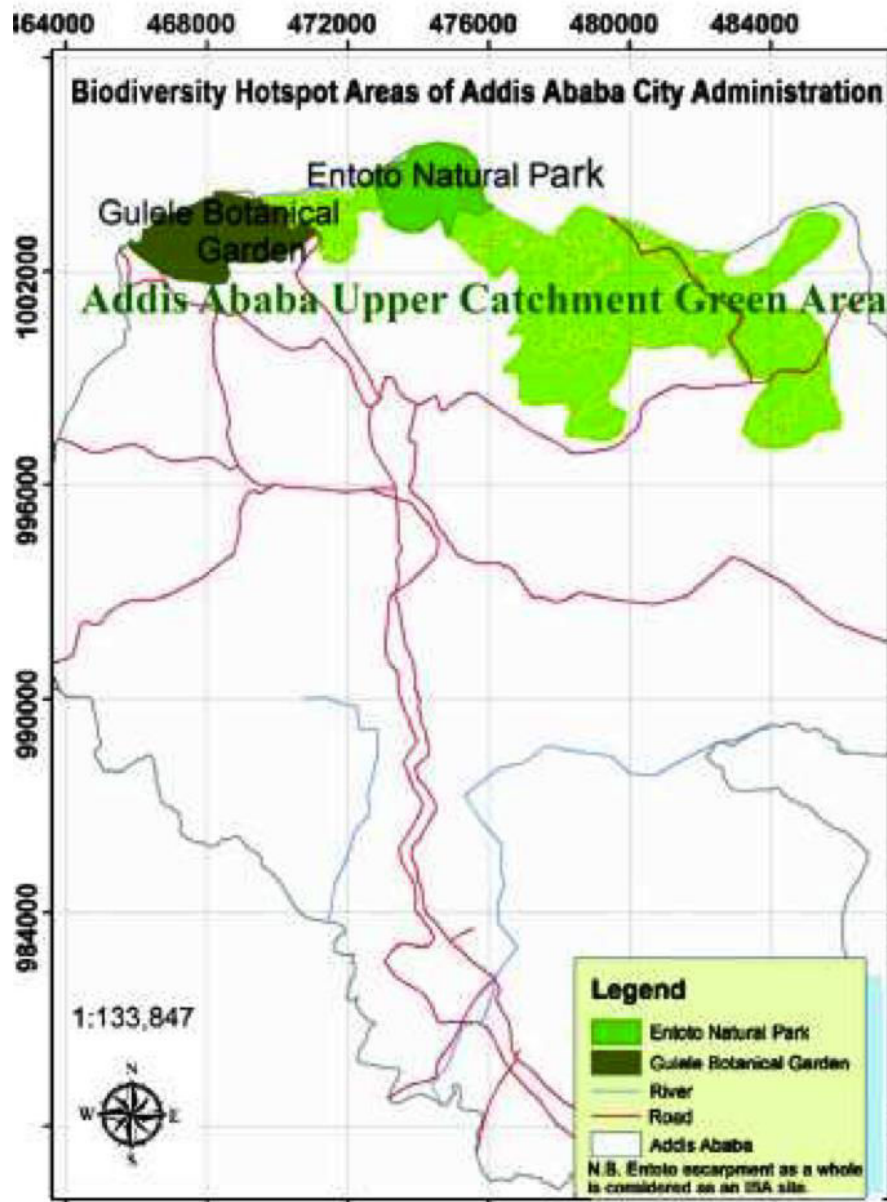
3 Bed Room / 130 M<sup>2</sup>  
**2,210,000 Birr**

3 Bed Room / 140 M<sup>2</sup>  
**2,380,000 Birr**

**access**  
REAL ESTATE  
VALUE. STYLE. LOCATION

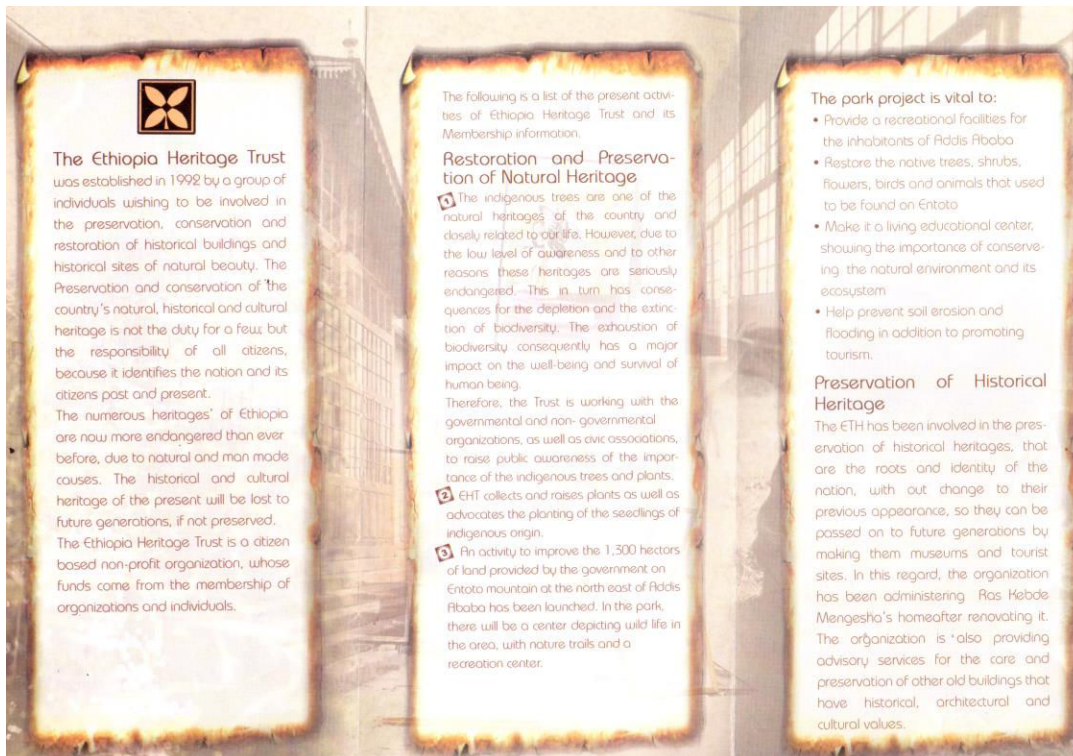
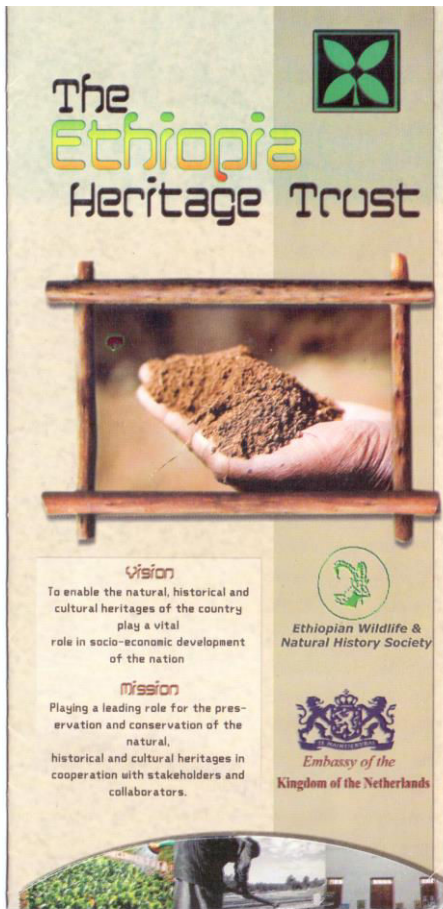
We hold the key  
to your housing solution.

### Annexe 13 : La répartition des parcs sur les hauteurs au nord d'Addis Abeba



Source : *Ethiopian Wildlife and Natural History Society, 2010, A Glimpse at Biodiversity Hotspots of Ethiopia: The Essential Directory for Environment and Development, Addis Ababa.*

## Annexe 14 : Dépliant de présentation d'Ethiopia Heritage Trust





**Annexe 16 : Vue comparative de Kebena entre 2007 et 2015**





## **Annexe 17 - Liste des entretiens institutionnels**

### **Autorités politiques**

- Ministère de l'Agriculture : Ahemed Nassa et Amara Wolco (Département des forêts)
- Ministère de l'Environnement :
  - EPA : Haile Selassie : Head of Natural Resources development department
  - Seifu Leguesse
- FFDME :
  - Obbo Mulaatuu Kabbadaa (directeur)
  - Ato Charli (géographe)
- CSA
- Oromia Forest Enterprises Supervisory Agency
- Ministère du Commerce
- Ministère de l'Industrie
  
- Addis Abeba city government offices :
  - Trade and industry bureau
  - Land Development Administration Authority
  - Finance and economic development bureau
  - Urban planning Institut (Adgo Berhanu)
  
- Douanes

### **Organisme de Recherche**

#### *À Addis Abeba*

- Département de géographie : Dr Wolde Amlac
- Département de biologie : Professeur Legassa Negash, Professeur Sebsebe Asfarago
- Faculté de botanique : Dr Emmias Dagne
- Professeur de sociologie : Dr Yeraswork Admassie
- Département d'anthropologie Professeur Gamachew Magersa,
- Forestry research center : Dr Debre Gurmu / Dijassa
- Forum for social studies : Dr Yeraswork Admassie
- EARO : Dr Zefu
- Dr Debesaye Senbeto : expert forestier, consultant à Addis Abeba
- Dr Amare Getahun, AMP Consult, Value creating for development.
- Ethiopian Institut of Agricultural Research
- CFEE : Pr. Berhanou
- Institut of Ethiopian Studies
- Alula Pankhurst
- Richard Panlhurst

#### *Hors d'Addis Abeba*

- Wondo Genet College

### **Associations**

Ethiopia Heritage Trust

Women fuelwood Carriers - Entotto

Clean and green Addis Abeba

Institut for Sustainable Development : Sue Edwards.

GTZ

*World Vision*

*AFD*

*Farm Africa*

ENDA

Austria Development Agency

SOS Sahel : Feyera Abdi – executive director

EWNRA : The Ethio Wetlands and Natural Resources Association

Ethiopian orthodox church (4 kilo) – DICAC

Sustainable land use forum

Ethiopian environmental NGO

FAO - UN

## **Annexe 18 – Exemple de questions pour les entretiens semi-directifs**

### **Vendeurs de bois**

The seller :

- 1- Are you the owner?
- 2- Do you have other places in Addis for selling wood? Outside from Addis? Other business?
- 3- Since how long do you have this place? Other?
- 4- Do you think it's a good business? To you want to continue or change? Why?
- 5- Do you have some eucalyptus plantations? Where / area? Do you sell your own wood / or you mixe?
- 6- How many people work here?

The wood :

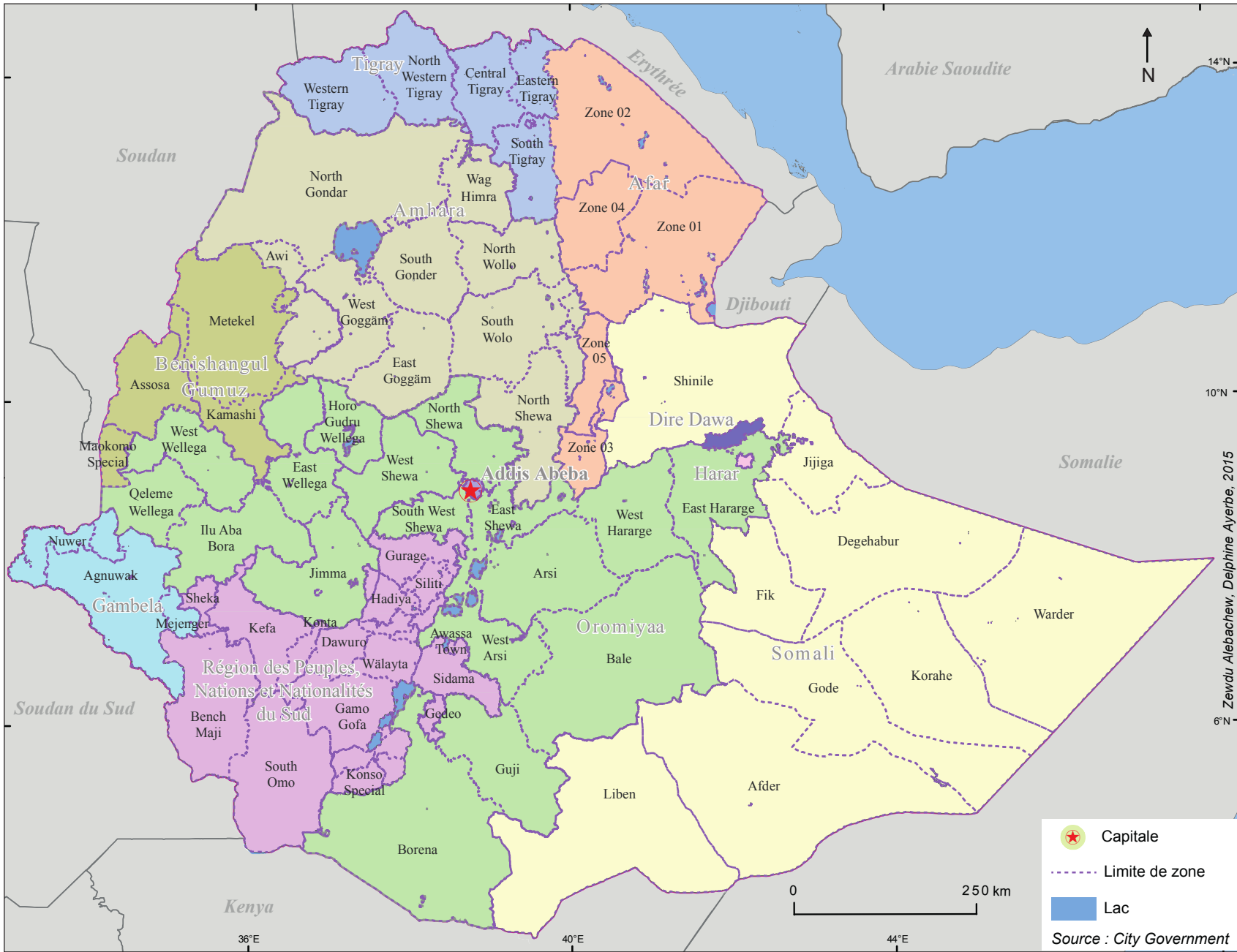
- 1- Where does the wood come from? Different kinds > different places?
- 2- What about leaves and charcoal?
- 3- How does it came? Who make the transport?
- 4- Hom many times by day / week / month do you receive wood?  
Do you have an idea of the quantity? (even if it is not precise)
- 5- Is there difference during the year? When do you receive more / less?
- 6- What kind of eucalyptus do you have?
- 7- Do you have only eucalyptus?

The customers :

- 1- Who buy the wood? Private / Public?
- 2- Who buy charcoal? Leaves?
- 3- For what they uses it?
- 4- Do they bring it themselves? Do you make transport for them?
- 5- Do you sell more wood since these last years, since there are a lot of constructions in Addis?

More :

- 1- What about taxes?
- 2- What do you thing about the evolution of eucalyptus market? Good or not?
- 3- Eucalyptus wood use for furniture?



Annexe 19 : Carte des « Zones » en Éthiopie

Zewdu Alebachew, Delphine Ayerbe, 2015



## Table des cartes

Carte 1 – Les régions de l'État fédéral éthiopien .....	25
Carte 2 - Les villes éthiopiennes .....	27
Carte 3 - Le relief à Addis Abeba .....	32
Carte 4 - Le découpage administratif d'Addis Abeba .....	34
Carte 5 - Quelques points de localisations à Addis Abeba .....	36
Carte 6 - Les espaces boisés en 1965 .....	106
Carte 7 – Les espaces boisés en 1986 .....	107
Carte 8 - Les plantations d'eucalyptus en 2007 .....	141
Carte 9 - Les plantations d'eucalyptus en 2015 .....	163
Carte 10 – Les plantations de FFDME .....	213
Carte 11 – La localisation des sites d'enquêtes menées auprès de vendeurs de bois .....	225
Carte 12 - Les flux de bois qui convergent à Addis Abeba – octobre 2009 .....	241
Carte 13 - L'étalement urbain entre 1965 et 2007 .....	275
Carte 14 - Les mutations dans les périphéries en 2015 – partie Ouest .....	276
Carte 15 - Les mutations dans les périphéries en 2015 – partie Est .....	277

## Table des figures

Figures 1-2 3 : Le Logement ; les investissements et l'environnement dans le <i>Master Plan</i>	118
Figure 4 : Les dénominations des différents types de bois d'eucalyptus et leurs usages à Addis Abeba .....	165
Figure 5 : Consommation d'eau par unité de biomasse produite pour différentes espèces ...	179
Figure 6 : Superficie des plantations de FFDME .....	214
Figure 7 : Image éditée par la Municipalité, pour le 125 <sup>ème</sup> anniversaire d'Addis Abeba, célébré en 2012 .....	312
Figure 8 : Une représentation stéréotypée d'Addis Abeba .....	312

## Table des photos

Photo 1 : La route est élargie et les maisons sont détruites pour laisser place aux nouveaux ouvrages.....	39
Photo 2 : L'axe Megenagna – CMC est élargi - août 2013 .....	40
Photo 3 : Une route en construction. Élargissement d'un axe à Bolé - mars 2015.....	40
Photo 4 : La « Ring Road » en 2014.....	42
Photos 5 : Le tramway d'Addis Abeba .....	43
Photo 6 : Les changements en cours à Kazanchis. ....	45
Photo 7 : La construction du futur <i>Central Business District</i> , souhaité par les autorités gouvernementales. <i>Quartier du Stadium</i> - Octobre 2016.....	46
Photo 8 : Les quartiers traditionnels, à quelques kilomètres du futur <i>Central Business District</i> , sont en sursis. Cette photographie a été prise à Sidist Kilo. Février 2015. ....	47
Photo 9 : Des projets aux réalisations.....	48
Photos 10 : Kazanchis 2009 - 2016 .....	49
Photo 11 : Avril 2009.....	50
Photo 12 : Le quartier d' <i>Arat kilo</i> , au pied du Palais du Premier Ministre.....	51
Photo 13 : Une vue d'Addis Abeba en 1900 .....	58
Photo 14 : Une vue d'Addis Abeba en 1910.....	78
Photo 15 : Les rejets d'eucalyptus – Yeka – Février 2007.....	159
Photo 16 : Les échafaudages en bois d'eucalyptus - Février 2008 .....	167
Photo 17 : Livraison du bois pour la construction - Mars 2009.....	168
Photo 18 : L'utilisation de l'eucalyptus pour cuire l' <i>injera</i> , Piazza - Octobre 2009 .....	170
Photo 19 : L'usine Ecafcu qui fabrique du contreplaqué à partir d'eucalyptus – Octobre 2009 .....	171
Photos 20 : Des sols érodés à Entotto – Février 2007 .....	182
Photo 21 – Dans le parc de l'Ambassade de France, 2014.....	184
Photo 22 : Les plantations de FFDME, site de Chancho - Février 2007.....	216
Photo 23 : Plantations de FFDME – Site de Chancho. Février 2007.....	217
Photo 24 : Les plantations de l' <i>Environmental Protection Authority</i> . Yeka- Février 2007. .	222
Photo 25 : Les points de vente de bois d'eucalyptus à Addis Abeba - Mars 2009.....	227
Photos 26 : Les lieux de vente de bois .....	228
Photo 27 : Vendeurs de bois interrogés à Addis Abeba – Février 2007 et avril 2009.....	235
Photo 28 : Habitations de paysans oromo en périphérie d'Addis Abeba.....	243
Photo 29 : Une femme descendant le bois d'Entotto aux marchés d'Addis Abeba .....	244
Photo 30 : Les collectrices de bois – Entotto - Novembre 2009.....	248
Photo 31 : Descente d'un paysan avec ses ânes vers la ville – Entotto - Février 2006.....	251
Photo 32 : Les femmes collectent le bois dans les plantations d'Entotto. Novembre 2009 ..	253
Photos 33 : Une vue comparative des périphéries Est entre 2007 et 2016.....	279
Photos 34 : Une vue comparative des périphéries Ouest entre 2007 et 2016.....	280
Photos 35 : Exemples de publicités dans les journaux. Fortune 2010-2011 .....	282
Photo 36 : Vue satellite de Yeka et de ses villas d'un nouveau type .....	283
Photo 37 : Levée de fonds au Sheraton .....	295
Photos 38 : Parc EHT à Entotto, reboisement en espèces indigènes, 2008 - 2009 – 2013 – 2015 .....	296
Photo 39 : Le panneau indique le parc préservé d'EHT – Mai 2009 .....	298
Photo 40 : Des campagnes de reboisements à Addis Abeba.....	299
Photo 41 : Panneau indicatif à l'entrée du parc de Gulele – 2009 .....	300

## Table des matières

REMERCIEMENTS.....	3
REMARQUES.....	4
SOMMAIRE .....	5
INTRODUCTION.....	7
<b>PREMIÈRE PARTIE .....</b>	<b>.....</b>
<b>ÉVOLUTION DE LA CAPITALE ET CONSTITUTION DE LA FORÊT URBAINE. ADDIS ABEBA : UNE « VILLE-FORÊT » EN MUTATION .....</b>	<b>29</b>
<b>Chapitre 1 - Le cadre géographique de notre étude.....</b>	<b>33</b>
<b>I – Description des mutations actuelles .....</b>	<b>35</b>
<b>A - Les changements majoritaires .....</b>	<b>37</b>
<b>B - Typologie des principaux chantiers en cours .....</b>	<b>38</b>
1 – L’amélioration des infrastructures .....	38
2 - L’émergence d’un bâti vertical.....	44
3 – Vers de nouveaux modes d’habiter.....	49
<b>II – Une urbanisation récente : Addis Abeba, une jeune capitale .....</b>	<b>52</b>
<b>A – Une « nouvelle fleur » : la naissance d’une capitale .....</b>	<b>53</b>
1-Les moments historiques de l’établissement de la capitale éthiopienne .....	53
2 - Premier développement de la capitale.....	55
3 - Addis Abeba : une « capitale rurale » ?.....	56
<b>B - De la croissance urbaine au « retard urbain » : le développement d’Addis Abeba au rythme de l’histoire nationale .....</b>	<b>61</b>
1 – La croissance de la capitale sous la période impériale – et l’occupation italienne.....	62
2 - Le Därg et le contrôle des déplacements de populations : l’urbanisation en suspens.....	63
3 - Reprise urbaine sous le régime actuel .....	64
<b>III – Les spécificités de régulation du foncier en Éthiopie .....</b>	<b>66</b>
<b>A- Sous l’Empire, la terre aux notables .....</b>	<b>67</b>
<b>B – La réforme foncière de 1975, la fracture de la nationalisation .....</b>	<b>69</b>
<b>C – À la chute du Därg les terres restent nationalisées .....</b>	<b>70</b>
<b>Chapitre 2 - La constitution de la forêt urbaine et périurbaine : son rôle dans le développement d’Addis Abeba .....</b>	<b>75</b>
<b>I- Introduction de l’arbre et naissance d’<i>eucalyptopolis</i> .....</b>	<b>76</b>
<b>A – Les pénuries pérennes de bois .....</b>	<b>77</b>
1- Un site dénué de végétation.....	77
2- La quête de bois impose un éloignement du site d’Addis Abeba .....	79
3- Projet de déplacement de la capitale .....	80
<b>B – L’introduction de l’eucalyptus en Éthiopie.....</b>	<b>81</b>
1- Les conditions de l’introduction de l’arbre « venu de la mer ».....	81
2- L’eucalyptus sauve Addis Abeba ? .....	84
<b>C - Un élément de « modernité » ? .....</b>	<b>86</b>
1 - Ménélik II cherche à créer une capitale « moderne ».....	86
2 - L’eucalyptus : un outil de la modernité ? .....	89



<b>III – Les reboisements du Därg.....</b>	<b>91</b>
<b>A – Le contexte du Därg .....</b>	<b>92</b>
1- Une réforme agraire qui réduit la taille des exploitations.....	92
2- Un nouveau cadre institutionnel : les Associations de paysans.....	93
3- Collectivisation et villagisation .....	93
4- Un contexte qui favorise la culture de l'eucalyptus ?.....	94
<b>B - Le projet de reboisement <i>Addis-Bah</i> .....</b>	<b>95</b>
1- La mise en place du projet .....	97
2- L'étude des sources.....	98
3- Les réalisations prévues .....	99
4- Les objectifs affichés du programme.....	101
5- La mise en place des plantations : où et comment ?.....	102
6- Les réalisations du programme de reboisement.....	104
<b>Chapitre 3 - L'approche « environnement » intégrée aux choix d'aménagement à Addis Abeba.....</b>	<b>111</b>
<b>I – Penser la ville.....</b>	<b>111</b>
<b>A – Rappel des principaux schémas directeurs.....</b>	<b>111</b>
1- Le plan de <i>Taytu</i> .....	111
2- Premières ébauches planificatrices sous l'occupation italienne .....	112
3- Les influences internationales sous Hailé Sélassié .....	113
4- Nouvelles approches sous le Därg .....	114
<b>B - L'actuel schéma directeur .....</b>	<b>116</b>
1- Présentation générale .....	116
2- Les orientations actuelles : prise en compte croissante des questions environnementales.....	119
<b>II – Nouvelles approches de l'environnement.....</b>	<b>120</b>
<b>A - Définition de l'environnement en géographie .....</b>	<b>120</b>
<b>B – L'approche « environnement urbain ».....</b>	<b>123</b>
<b>C – Considérer l'environnement urbain dans les pays du Sud.....</b>	<b>128</b>
<b>D- Les apports de la thématique pour une recherche sur Addis Abeba .....</b>	<b>129</b>
1- Une approche pluridisciplinaire.....	130
2- Jeux d'échelles et de temporalités .....	131
3- L'environnement urbain soulève des questions d'aménagement .....	132
4- Analyser les représentations et les discours.....	133
<b>DEUXIÈME PARTIE.....</b>	<b>.....</b>
<b>L'EXPLOITATION DE L'EUCALYPTUS : ENJEUX ACTUELS À ADDIS ABEBA</b>	<b>137</b>
<b>Chapitre 4 - L'eucalyptus : propriétés, exploitation et usages.....</b>	<b>143</b>
<b>I – Les atouts de l'eucalyptus en Éthiopie.....</b>	<b>143</b>
<b>A – Les spécificités de l'eucalyptus en font un objet privilégié de reboisement.....</b>	<b>143</b>
1- Quelques caractéristiques propres .....	143
2- L'eucalyptus et les reboisements .....	145
<b>B – L'adaptation de l'eucalyptus en Éthiopie .....</b>	<b>146</b>
1- L'eucalyptus <i>globulus</i> Labill. Ssp. <i>globulus</i> .....	146
2- L'eucalyptus <i>camadulensis</i> .....	148
<b>C – La domination des plantations d'eucalyptus - Un enracinement réussi .....</b>	<b>149</b>
1- L'eucalyptus contre la déforestation.....	149
2- Le « mythe de la forêt perdue » en Éthiopie ?.....	151
<b>II – Organisation et gestion des plantations – quelques éléments de compréhension....</b>	<b>154</b>
<b>A – Les différentes étapes : de la mise en sol à la coupe du bois.....</b>	<b>154</b>
1- Préparation à la mise en plantation .....	154

2-	Le fonctionnement de la plantation, quelques étapes clefs.....	157
<b>B - L'eucalyptus : un succès à toutes les échelles ? .....</b>		<b>160</b>
1-	Les reboisements de grande ampleur.....	160
2-	Une culture individuelle.....	161
<b>III – Le maintien et la diversification des usages de l'eucalyptus dans le contexte éthiopien .....</b>		<b>162</b>
<b>A – Les usages traditionnels du bois.....</b>		<b>164</b>
1-	Les bois de construction .....	165
2-	Le bois énergie.....	169
<b>B – Vers davantage de transformation de la matière première.....</b>		<b>171</b>
1-	L'eucalyptus pour le mobilier.....	171
2-	Les huiles essentielles : préparer le produit pour l'export ? .....	173
3-	Le remplacement des plantations d'eucalyptus par les serres horticoles ?.....	174
<b>Chapitre 5 - L'eucalyptus en débat : termes et nuances du rejet actuel .....</b>		<b>177</b>
<b>I – Les acteurs institutionnels, principaux porteurs du discours de rejet de l'eucalyptus .....</b>		<b>177</b>
<b>A – Les arguments écologiques mobilisés .....</b>		<b>178</b>
1 –	Les quatre principaux griefs .....	178
2 –	La radicalité des <i>anti</i> eucalyptus s'appuie sur les critiques écologiques.....	183
<b>B – Qui porte ce discours ?.....</b>		<b>185</b>
1-	Les représentants du gouvernement, fédéral ou municipal.....	186
2-	Le débat dans le monde de la recherche .....	187
3-	Le positionnement du milieu associatif et des ONG .....	188
<b>II – Un rejet très nuancé dans la pratique .....</b>		<b>192</b>
<b>A - De « déchet » à « or vert », des perceptions évolutives sur l'eucalyptus.....</b>		<b>192</b>
<b>B- Et si l'eucalyptus était « bon » pour l'environnement ? .....</b>		<b>194</b>
1-	L'eucalyptus bénéfique par effet domino ? .....	194
2-	La régénération d'espèces sous couvert d'eucalyptus .....	196
<b>C- La gestion des zones plantées mise en avant pour réhabiliter l'eucalyptus .....</b>		<b>200</b>
<b>III – Identité éthiopienne ou discours globaux : les différentes échelles de compréhension du rejet.....</b>		<b>202</b>
<b>A – Les symboles cristallisés par l'eucalyptus.....</b>		<b>202</b>
<b>B – L'appropriation d'un discours international du rejet .....</b>		<b>205</b>
<b>Chapitre 6 - Les acteurs de la filière au service du maintien des pratiques addissiennes de l'eucalyptus .....</b>		<b>209</b>
<b>I – La structure pyramidale de la filière bois, présentation des principaux acteurs .....</b>		<b>210</b>
<b>A – Finfinnee Forest Development and Marketing Enterprise: acteur public majeur .....</b>		<b>210</b>
1-	Présentation du groupe et de ses activités.....	210
2-	Fonctionnement des ventes et participation au circuit d'approvisionnement d'Addis Abeba .....	217
<b>B – Environmental Protection Authority : la Municipalité et son rapport ambigu à l'arbre...220</b>		<b>220</b>
1-	La gestion municipale des plantations.....	220
2-	De nouvelles préoccupations au redoublement des enjeux ?.....	221
<b>II – Le réseau guragé gère le secteur de la vente de bois de construction.....</b>		<b>224</b>
<b>A- Présentation de l'activité des vendeurs de bois à Addis Abeba .....</b>		<b>226</b>
<b>B- Mise en réseau des vendeurs et soutien dans l'activité.....</b>		<b>231</b>
1-	Le réseau régional superpose le réseau familial .....	231
2-	Des entreprises de tailles variables .....	234
3-	Un commerce transitoire ? .....	235
<b>C- Évolution de l'activité : la ressource boisée toujours demandée .....</b>		<b>236</b>

1- Un domaine facile à pénétrer ? .....	236
2- Rythme et saisonnalité du commerce du bois.....	238
3- Les modalités d'arrivage du bois dans la capitale .....	239
<b>III – Les petites mains de l'eucalyptus : les « femmes fagots » et l'approvisionnement en bois de chauffage de la capitale .....</b>	<b>243</b>
<b>A- L'activité de collecte et le profil des acteurs impliqués .....</b>	<b>245</b>
<b>B - Craintes et solidarités dans le travail .....</b>	<b>251</b>
<b>C- Les condamnations sociales et environnementales des pratiques des « femmes fagots »...</b>	<b>254</b>
<b>TROISIÈME PARTIE.....</b>	<b>.....</b>
<b>ADDIS ABEBA, MÉTROPOLE EN MUTATION PEUT-ELLE RESTER UNE « VILLE-FORÊT » ? .....</b>	<b>259</b>
<b>Chapitre 7 - La métropolisation et l'évolution des périphéries.....</b>	<b>263</b>
<b>I – Le processus de métropolisation en cours à Addis Abeba .....</b>	<b>264</b>
<b>A – L'expansion urbaine et ses répercussions sur les périphéries.....</b>	<b>264</b>
<b>B- Les principales caractéristiques du processus de métropolisation .....</b>	<b>266</b>
<b>II – Quelques points de planification du <i>Master Plan</i> .....</b>	<b>268</b>
<b>A – Les périphéries, premiers terrains des changements.....</b>	<b>268</b>
<b>B – Les conflits de gouvernance en périphérie de la capitale.....</b>	<b>271</b>
<b>III – L'étalement urbain : la ville au bord de ses limites .....</b>	<b>274</b>
<b>A – L'avancée du bâti .....</b>	<b>278</b>
<b>B – De nouvelles polarités à connecter .....</b>	<b>285</b>
<b>C – Une question d'image ? .....</b>	<b>287</b>
<b>Chapitre 8 - Les nouvelles fonctionnalités des espaces boisés périphériques .....</b>	<b>291</b>
<b>I – Quel mode de mise en valeur des espaces plantés ? .....</b>	<b>292</b>
<b>A – De la production à la préservation ? .....</b>	<b>292</b>
<b>B – Du productif au récréatif ? .....</b>	<b>300</b>
1- Les projets promus par les gestionnaires des espaces boisés.....	300
2- Un discours éloigné des pratiques des zones boisées .....	304
<b>II – Placer Addis Abeba sur la carte des « villes qui comptent ».....</b>	<b>305</b>
<b>A - Le renouveau éthiopien et le positionnement d'Addis Abeba sur la scène internationale</b>	<b>305</b>
1 – La renaissance éthiopienne .....	305
2 – Addis Abeba, une capitale internationale ? .....	307
3 – <i>Marketing</i> urbain et ville vitrine .....	309
<b>B- Addis Abeba : une ville durable ?.....</b>	<b>311</b>
1- Addis Abeba une ville verte .....	311
2- ... Donc une ville « durable » ?.....	313
<b>Chapitre 9 - Vers une <i>Political ecology</i> des eucalyptus à Addis Abeba - Conflits d'accès à la ressource.....</b>	<b>321</b>
<b>I – Zonage, conflits d'acteurs et restriction d'accès à la ressource.....</b>	<b>322</b>
<b>A – Vers des espaces davantage cloisonnés ?.....</b>	<b>322</b>
<b>B – Pour une gestion communautaire des forêts ?.....</b>	<b>327</b>
<b>II – Les apports de la <i>Political ecology</i> .....</b>	<b>330</b>
<b>A – Éléments de compréhension .....</b>	<b>330</b>
1- <i>Political ecology</i> : quelques points de définition .....	330
2 - Une méthodologie spécifique .....	331
3- L'eucalyptus, une « commodité problématique » ? .....	332

<b>B – L’apport de la <i>Political ecology</i> pour la compréhension des jeux de pouvoirs dans les plantations d’eucalyptus</b> .....	<b>334</b>
1- Discours <i>versus</i> pratiques .....	334
2- L’impact du discours global sur l’environnement .....	335
3- Conflits et contrôle de la ressource.....	337
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>341</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>349</b>
<b>Liste des sigles</b> .....	<b>371</b>
<b>Glossaire</b> .....	<b>372</b>
<b>ANNEXES</b> .....	<b>373</b>
<b>Table des cartes</b> .....	<b>396</b>
<b>Table des figures</b> .....	<b>396</b>
<b>Table des photos</b> .....	<b>397</b>
<b>Table des matières</b> .....	<b>398</b>